Archives de l'art français (1851)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Société de l'histoire de l'art français (France). Archives de l'art français (1851). 1851-1866.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
 *La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
 *La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

 *des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
 *des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

ARCHIVES

DE

L'ART FRANÇAIS

XI

IMPRIMERIE DE FILLET FILS AINÉ, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5.

C.

ARCHIVES

DE

L'ART FRANÇAIS

RECUEIL

DE DOCUMENTS INÉDITS

RELATIFS A L'HISTOIRE

DES

ARTS EN FRANCE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

M. ANATOLE DE MONTAIGLON

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE IMPR.

DOCUMENTS — TOME SIXIÈME

SUIVI D'UNE TABLE COMPLÈTE DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX

COMPRIS DANS LES SIX VOLUMES.

PARIS

J. B. DUMOULIN, QUAI DES AUGUSTINS, 13.

1858-1860.

1862

ARCHIVES DE L'ART FRANÇAIS

RECUEIL DE DOCUMENTS INÉDITS

RELATIFS A L'HISTOIRE DES ARTS EN FRANCE

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES

PIÈCES CONTENUES DANS LES CINQ PREMIERS VOLUMES DES DOCUMENTS

Depuis le commencement de l'année 1851, l'une des librairies de Paris les plus fréquentées de ceux qui aiment à lire les ouvrages relatifs à l'histoire et aux antiquités de la France, celle de M. Dumoulin, publie, sous le titre d'*Archives de l'art français*, un recueil véritablement précieux par le nombre, l'intérêt et la nouveauté des documents qu'elles mettent au jour. Il suffit de dire que ce recueil a été fondé par M. Phil. de Chennevières, et qu'il est continué aujourd'hui par M. Anat. de Montaiglon, pour expliquer comment il a, dès son apparition, offert aux curieux, aux artistes et aux érudits des textes choisis de main sûre et annotés avec un grand savoir. Son défaut, défaut inévitable en ce genre de publication, est de donner les pièces dans un complet désordre, en sorte que, plus il avance et s'enrichit, plus il devient pour le lecteur un dédale compliqué. Sachant que l'éditeur n'est pas encore au moment de supprimer cet inconvénient par le moyen d'une table, et frappés de l'intérêt que cette table présenterait, nous croyons faire une chose utile en offrant aux lecteurs du *Bulletin de la Société de l'Histoire de France* une liste chronologique, rédigée avec quelque détail, des pièces publiées jusqu'ici dans les *Archives de l'art français* [1]. Nous

1. Les Archives de l'art français paraissent tous les deux mois par cahiers de cinq feuilles in-8 depuis le 15 janvier 1851. Elles se divisent en deux parties : la première, consacrée à la publication de *documents ;* la seconde, à l'impression de l'*Abecedario de Mariette*, essai de biographie des artistes que Mariette, l'un de nos amateurs les plus distingués du dernier siècle, avait, non pas composée, car il n'eut pas le temps d'achever son œuvre, mais préparée avec un goût si délicat et des connaissances si complètes que ses simples notes, rangées par

nous persuadons qu'il y en aura peu d'entre eux qui n'aient un certain fruit à en tirer. H. L. B.

882. Inscription en vers latins, mise sur le tombeau de saint Césaire d'Arles, V, 51-53.

XI^e^ siècle. Acte qui détermine l'époque où fut construit l'édifice actuel de Notre-Dame des Doms, à Avignon, IV, 189-192.

1077. Mention de *Guinamundus*, moine de l'abbaye de la Chaise-Dieu, en Auvergne, comme auteur du tombeau de saint Front, à Périgueux, V, 30.

1242. Prix de la châsse de sainte Geneviève, exécutée par *Bonardus*, orfévre parisien, V, 55.

1279-1454. Documents sur quelques architectes et artistes de l'église de Tours, II, 321-330.

1306. Prix de la façon d'une tombe émaillée, faite à Limoges pour Blanche de Champagne, femme de Jean I^er^, dit le Roux, duc de Bretagne, morte en 1283, II, 129-130.

1313. Souscription d'un manuscrit de l'Apocalypse, orné de miniatures par *Colin Chadeuve*, IV, 193.

1323. Souscription d'un missel exécuté par *Pierre de Raimbeaucourt*, miniaturiste Douaisien, IV, 311.

1326 (20 novembre). Quittance de *Jehan Hui*, tombier, pour le tombeau de Marguerite de Bourbon aux Jacobins de Paris, V, 335-336.

1328. *Guillaume Codolet*, maître de pierre, à Marseille, V, 199.

1350-1356. Pièces relatives aux travaux de peinture exécutés par *Jean Coste*, au château du Val de Rueil (Vaudreuil), en Normandie, par l'ordre du roi Jean, II, 331-342.

1356 (25 mars et 4 avril). Ordonnances de Charles V pour faire payer à son peintre *Jean Coste* les peintures du château du Val de Rueil, III, 65-68.

ordre alphabétique, sont encore inestimables et ajoutent souvent à la science moderne elle-même. La partie des Documents, la seule dont il s'agisse dans la liste ci-après, en est à son sixième volume. Les écrivains qui ont le plus contribué à leur rédaction sont MM. Achard, archiviste de Vaucluse; Charles de Beaurepaire, archiviste de la Seine-Inférieure; Victor Cousin; Douet d'Arcq; feu Duchesne aîné, conservateur du cabinet des estampes et trésorier de la Société de l'histoire de France; Duvivier, de l'école des Beaux-Arts; Benj. Fillon; feu E. de Fréville; Léon de Laborde; A. L. Lacordaire, directeur des Gobelins; Léon Lagrange; Lud. Lalanne; Paul Mantz; Margry, archiviste de la marine; Merlet, archiviste d'Eure-et-Loir; Alf. Ramé; F. Reiset, conservateur des dessins au Louvre; Jules Renouvier; Eudore Soulié, conservateur au musée de Versailles; Fr. Villot, conservateur de la peinture au Louvre, et surtout MM. de Chennevières et de Montaiglon.

1378 (25 janvier). Payement fait à *Jean d'Orléans* de peintures faites par lui au château de Saint-Germain en Laye par l'ordre de Charles V, II, 343-344.

1383 (15 août). Quittance pour *Robin Loisel*, tombier et sculpteur, du tombeau et de la statue d'Isabelle de Bourbon aux Cordeliers de Paris, V, 337-338.

1383-1402. Extraits des comptes royaux de Charles VI, relatifs au peintre *Colart de Laon*, V, 179-183 et 339.

1385-1428. Extraits des comptes royaux de Charles VI, relatifs aux peintres *Jean* et *François d'Orléans*, père et fils, V, 177-179 et 340-341.

1389 (novembre). Statue de cire du roi Charles VI, offerte par ce prince au tombeau de saint Pierre de Luxembourg, à Avignon, V, 342-6.

1390-1608. Notes sur différents artistes du Nivernais, I, 136-138.

1397. Payement à *Thomas Privé* et *Robert Loisel*, sculpteurs de Paris, de la tombe de Duguesclin, à Saint-Denis, II, 129-134.

1433 (22 février). Quittance d'*Étienne Guiot*, peintre et verrier, demeurant à Rouen, V, 65.

1436 (11 février). Quittance de *Jehan de Senlis*, peintre et verrier, demeurant à Rouen, V, 66-67.

1447 (5 mai). Mention de *Barthelemi de Clerc* comme peintre du roi *René*, V, 209-212.

1447? Lettre du roi *René d'Anjou* à maître *Jehannot Le Flament*, peintre, V, 213-214.

1448 (24 juin). Marché passé à Lyon, entre *Jacques Morel*, sculpteur, de Montpellier, et le duc Charles de Bourbon, pour l'exécution du tombeau de celui-ci dans l'église du prieuré de Souvigny en Bourbonnois, IV, 313-320.

1453. Payement à *Pierre Marquis*, orfévre d'Angers, d'un coffret d'argent doré offert à la fille de Charles VII, V, 265.

1454-1455. Extrait des comptes de l'argenterie, relatifs à *Conrart* et à *Henri de Vulcop*, peintres de Charles VII et de sa femme Marie d'Anjou, III, 369-372.

1456 (20 juillet). Lettre des frères mineurs du couvent de Laval au roi *René d'Anjou*, pour le remercier de leur avoir envoyé le tableau d'une Notre-Dame de Pitié, I, 321-326.

1467. Payement fait à *Pierre Lesvigniere*, sculpteur de Rouen, pour deux tabernacles ajoutés par l'ordre de Dunois aux représentations de Duguesclin et de La Hire dans l'église de Longueville, III, 134-136.

1470. Prix des miniatures d'un livre d'heures, exécutées par *Michel Chotard*, miniaturiste parisien, IV, 312.

1477. Fragment relatif au peintre *Jean Fouquet*, de Tours, extrait de la description latine de la Touraine par Francesco Florio, IV, 168.

14... (16 mai). Lettre de Louis XI au recteur et estudiants de l'Université de Caen, en faveur de l'enlumineur *Jean Maubert*, II, 131

1478-1520. Documents sur *Jean Bourdichon*, de Tours, peintre des rois Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François Ier, IV, 1-23 et 401.

Charles VIII.

1485 (4 mars). Marché fait par *Jean Morant*, *Adam Morant* et *Regnault Guedon*, fondeurs à Paris, pour différents ouvrages destinés à la cathédrale d'Albi, III, 317-326.

1489. Miniatures d'un manuscrit, exécuté par frère *Jehan Rigot*, de Melun, miniaturiste et calligraphe, V, 56-58.

— Note sur un tableau, dit de la Trinité, peint en 1489 et conservé à Perpignan, III, 374-375.

1495. Extraits des lettres de Charles VIII et du cardinal Briçonnet, écrites d'Italie et relatives aux œuvres de l'art italien, I, 273-276.

— (25 décembre). Pièces relatives au transport d'œuvres d'art italiennes de Naples au château d'Amboise, II, 305-306.

1498-1499. État des gages des artistes et ouvriers italiens amenés en France par Charles VIII, avec une note sur la mosaïque de *Davide Ghirlandajo*, faite pour le président de Ganay et conservée au musée de Cluny, et une autre note sur le séjour du sculpteur *Guido Paganino* en France, et sur son tombeau de Charles VIII (Cf. sur ce dernier Sauval, *Preuves*, 543), I, 94-132.

— (18 février). Lettre d'Anne de Bretagne en faveur du couvent des Carmes de Nantes, en considération de ce qu'il renferme le tombeau de son père, le duc François II, par *Michel Columb*, III, 104-105.

Louis XII.

1500? Lettre de *Loys Mourier*, ymagier, à Jean Duplessis Bourré, relative à l'achèvement de travaux faits à Jarzé d'après son ordre, I, 260.

1505 (3 octobre). Marché du sculpteur parisien *Jehan Solas* pour un sépulchre de Notre-Seigneur, destiné à une chapelle de Saint-Germain l'Auxerrois, I, 133-135.

1506-1524. Pièces relatives à *Jehan Texier*, dit *de Beausse*, architecte de la cathédrale de Chartres, IV, 353-363.

1508. Note sur la reconstruction du château de Claveyson en Dauphiné, V, 91.

1512 (4 mai). Dommages-intérêts payés à *Jehan de Beausse* par *Jean Regnier*, maçon, IV, 357-358.

FRANÇOIS Ier.

1519 (27 janvier). Marché de *Jehan Solas*, sculpteur parisien, pour quatre bas-reliefs du tour du chœur de la cathédrale de Chartres, IV, 194-199.

— (5 février). Marché de *Toussaint Cachant*, maçon, demeurant à Chartres, pour l'édification du chœur de l'église de Poyvillier, près de Chartres, IV, 364-366.

1520 (24 mai). Vente, par *Berthaut Perrenet*, ymagier, de la charge de sergent du tour du chœur de l'église de Chartres, IV, 366-367.

1521 (12 mai). Engagement de *Jean Siguerre*, orfévre rouennais, pour travailler avec *Jacques Levasseur* à la châsse de saint Piat, à Chartres, IV, 367-368.

— (16 mai). Marché fait par *Mathurin Delorme*, ymagier, demeurant à Chartres, pour une Trinité destinée à l'église de Saint-Sauveur en Thimerais, IV, 368-370.

1522 (6 juin). Acquisition, par le peintre *Jehannet Clouet* et sa femme Jeanne Boucault, d'une redevance de grains, III, 290-292.

1523 (9 septembre). Payement fait par le peintre *Jehannet Clouet* et sa femme du prix convenu pour acheter une redevance de grains, III, 292-293.

1524 (24 novembre). Transport fait par *Jehan de Beausse* à *François Martin* aîné du marché de la construction de l'église de Marchenoir, près Blois, IV, 363.

1527 (14 janvier). Contrat de *Nicolas Guibert*, ymagier, demeurant à Chartres, pour des travaux destinés à l'église d'Abluye, IV, 370-372.

— (19 juillet). Marché de *Jacques Beauniès*, maître maçon, demeurant à Chartres, pour la couverture d'une tourelle pour l'église Saint-André de Chartres, IV, 372-374.

— (septembre). Lettres de naturalisation pour le peintre *Nicolas Fenestraulx*, d'Anvers, III, 187-188.

1527-1542. Documents sur les armuriers de François Ier, III, 301-311.

1530 (vers). Sauf-conduit accordé par François Ier à un navire lucquois, pour apporter de Gênes au cardinal du Prat une fontaine de marbre destinée à son château de Nantouillet, III, 184-185.

1531 (mars). Note sur les candélabres d'argent, offerts par la ville de Paris à la reine Aliénor, V, 266-267.

1531(23 juillet). Marché de *Jehan* et *Husson Tubac*, son fils, tapissiers à Paris, pour des travaux de leur métier faits pour la cathédrale de Chartres, IV, 375-379.

— (28 octobre). Nomination d'experts pour estimer la besogne déjà faite au château de Madrid, près Paris, après la mort de l'architecte *Pierre Gadier*, III, 36-8.

— (9 septembre). Statue de Vénus offerte à François Ier par messire Ange-Gabriel, gentilhomme vénitien, V, 334-335 (Cf. VI, 77-78).

1532 (mai). Lettres patentes de François Ier en faveur du *Rosso*, III, 113-7.

1534 (8 janvier). Marché de *Cardin de Saint-Remi*, brodeur, demeurant à Chartres, pour la couverture brodée de la châsse de Notre-Dame de Chartres, IV, 380-381.

— (17 février). Payement à *Pierre de Brimbal*, imagier, d'un bas-relief de marbre, III, 365-366.

— Projet de sépulture de M. Jehan Potaires, sieur de Montceaulx, et de madame Ysabeau de Saffrey, sa femme en premières noces et en secondes de Guyot Pot, seigneur de Roddes, à exécuter pour l'église de Boynes (Loiret, arrt. de Pithiviers?), par *Pierre Bénard* ou par *Pierre Gilet* ou par *Pierre de Brimbal, dict Chevrier*, imagiers à Paris, II, 133-135.

— (20 novembre). Mandement de François Ier pour faire examiner et estimer la dépense à faire pour mettre en place l'autel fait pour le couvent des Carmes, de Nantes, par le sculpteur *Michel Colomb*, avant sa mort, I, 425-428.

1535 (2 janvier). Rapport des experts sur l'autel fait par *Michel Colomb* pour le couvent des Carmes, et sur la dépense de son achèvement et de sa mise en place, I, 428-431.

1537-1583. Renseignements sur *Jean Cousin*, suivis d'une note sur la statue de l'amiral Chabot, à propos du travail de M. Béclard : *Jean Cousin a-t-il été sculpteur ?* V, 351-62.

1539-1549. Dépenses de la construction du Cloître des Célestins, à Paris, édifié par *Pierre Hanon*, architecte, V, 68-75 et 385.

1540-1543. Extrait d'un livre inédit de D. Bernard Aubert, sur les travaux de *François Marchant*, sculpteur d'Orléans, pour le jubé de Saint-Père, de Chartres, et note sur ceux de ces bas-reliefs qui sont conservés à Saint-Denis, IV, 384-387 et 390-394.

1541 (novembre). Renonciation faite par François Ier en faveur de son peintre, *François Clouet*, de ses droits d'aubaine sur la succession de son père, *Jehannet Clouet*, comme étranger, III, 97-104.

— Sommaire des recherches sur les familles *Clouet* et *Foulon*, III, 287-289.

— Nouvelles notes sur les *Clouet*, III, 293-300.

— Note sur les familles *Clouet* et *Foulon*, IV, 44-48.

1542 (12 septembre). Marché de *François Marchant*, sculpteur d'Orléans, pour des bas-reliefs du tour du chœur de Notre-Dame de Chartres. IV, 382-384.

1543 (1er juin). Marché de *Estienne Le Tonnelier*, peintre demeurant à Chartres, pour la peinture de la contre-table de la chapelle des Vierges à Notre-Dame de Chartres, IV, 394-396.

— (8 novembre). Marché de *Jehan Benardeau*, maçon d'Orléans, pour la construction de la chapelle de la Conception à l'église Saint-Père de Chartres, IV, 387-389.

1544 (26 janvier). Marché de *François Marchant*, sculpteur d'Orléans, pour la sculpture de la chapelle de la Conception dans l'église Saint-Père de Chartres, IV, 389-390.

1546 (8 février). Lettre de François Ier à *Michel-Ange Buonarotti*, V, 39 et 384.

— (9-10 février). Pièces relatives aux miniatures faites par *Macé de Merey*, enlumineur demeurant à Paris, pour les antiphonaires de la cathédrale de Chartres, IV, 396-399.

Henri II.

1547. Note sur les dessins d'un manuscrit du mystère de la Passion exécutés par le peintre *Hubert Cailleau* de Valenciennes, qui en peignit les décorations, IV, 209-212.

1550 (11 janvier). Quittance par *Pierre Bontemps*, et *François Marchant*, d'une partie du prix convenu pour les statues couchées de François Ier et de Claude de France, destinées au tombeau de Saint-Denis, V, 347-350.

1551 (5 février). Lettre de Coligny à M. de Chemault pour avoir un portrait de Henri VIII, IV, 138.

1554-1556. Bustes antiques envoyés de Rome au connétable de Montmorency, IV, 69-71.

1556 (17 février). Extrait d'un acte où figure *Jean Court*, émailleur, IV, 401.

— (6 mars). Quittance de *Guillaume Boutelou*, peintre de Blois, pour les décorations d'une tragédie jouée à Blois pour Catherine de Médicis, V, 67 et 385.

1557 (9 janvier). Marché de *Fremin Lebel* pour les peintures du maître autel de Saint-Germain des Prés à Paris, II, 136-142.

— (18 mars). Marché de *Jacques Bele*, sculpteur, pour l'abbaye d'Eclimont, IV, 399-400.

1559 (26 avril). Payement à *Bertrand Picard*, sculpteur, d'un bas-relief des quatre saisons, pour une cheminée de Fontainebleau, IV, 80.

François II.

1560 (22 février). Acte de l'acquisition, faite à Saintes par *Bernard Palissy*, de trois milliers de merrain, II, 193-195.

— (20 avril). Quittance d'armoiries peintes pour un service funèbre par *Denis Grognet*, peintre et vitrier de Chartres, V, 59-60.

Charles IX.

1567 (5 décembre). Payement au sculpteur *Louis Lerambert* de divers travaux faits par lui pour le tombeau de Henri II, II, 196-198.

1571. *Jehan Bullant*, architecte; analyse d'un compte des dépenses faites pour le château des Tuileries en 1571, V, 1-13.

— Payements de la grotte de terre émaillée faite par *Bernard*, *Nicolas* et *Mathurin Palissy*, dans le jardin des Tuileries, suivis de la description d'un dessin qui en présente le projet, V, 14-29 et 383.

— (16 novembre et 27 décembre). Lettre de Catherine de Médicis à son orfévre *du Jardin*, et note de bijoux qui lui sont commandés par elle, III, 39-46.

1572. Liste des artistes protestants tués à la Saint-Barthélemy dans les villes de Paris, Lyon et Rouen, extraite de l'*Histoire des martyrs*, V, 363-6.

— (21 décembre). Lettre du duc d'Anjou relative à l'orfévre protestant *Mathurin Lussaut*, III, 182-183.

Henri III.

1578 (3 juin). Quittance des frais de transport de Paris à Fontainebleau, de sculptures en bois pour un plafond, V, 184.

1582 (15 juillet). Quittance de rente du sculpteur *Germain Pilon*, où il prend le titre de contrôleur général des monnaies de France, I, 327-328.

1583 (13 avril). Autre quittance de rente du sculpteur *Germain Pilon*, I, 328.

1584 (31 juillet). Lettres de noblesse accordées par le duc de Lorraine Charles III à Claude Callot, grand-père de *Jacques Callot*, II, 232-234.

Henri IV.

1593 (9 juillet). Quittance d'*Eustache Pothier*, peintre de Troyes, V, 185-186.

1593 (17 septembre). Quittance de hanaps d'argent fournis par *Pierre de Lacourt*, orfévre tourangeau, V, 367-368.

1595 (12 juin). *Nicolas Bigot*, orfévre. Marché de deux couvercles de livre d'église, en argent vermeil, pour la cathédrale de Chartres, V, 60-61.

1596 (1er juin). Quittance de *Linard Gontier* de Troyes, peintre verrier, IV, 94-95.

1597 (15 août). Quittance du peintre *Rugiero de Rugieri*, V, 173.

1598 (23 mai). Acte de naissance du graveur *Claude Mellan*, extrait des registres de Saint-Wulfrand d'Abbeville, I, 262-264.

1599 (11 décembre). Marché de *François Garnault* pour la confection de la croix en pierre, dite de Moulte-Joie, à Bourges, IV, 129-131.

1600 (3 mars). Acte de baptême [1] d'un fils du peintre *François Quesnel*, III, 157.

1601 (19 septembre). Acte de baptême d'un fils du peintre *François Quesnel*, III, 157.

1602 (13 mai). Contrat de mariage du peintre *Daniel Dumoustier* avec Geneviève Baliffre, sa première femme, II, 307-312.

— (13 juillet). Augmentation des gages du sculpteur *Louis Lerambert*, comme garde des antiques du roi, III, 228-230.

1603 (3 février). Acte de baptême d'un fils du peintre *Daniel Dumoustier*, III, 157-158.

— (23 septembre). Inventaire des tableaux et autres curiosités dans le cabinet et dans la galerie des peintures au Louvre, III, 49-60.

1604 (14 juin). Acte de baptême d'un fils du peintre *Daniel Dumoustier* III, 158-159.

— (2 septembre). Acte de baptême où figure Marie Clapion, veuve du peintre *Toussaint Dubreuil*, III, 160-161.

— (25 novembre). Acte de baptême d'un fils du peintre *Michel Heber*, III, 161.

— (25 novembre). Acte de baptême d'un fils du peintre *Benjamin Foulon*, III, 161-162.

1605 (14 janvier). Acte de baptême où figure *Jean Mansart*, sculpteur des bâtiments du roi, III, 162.

— (3 février). Brevet de *Guillaume Dumée* comme peintre ordinaire du roi, III, 251-252.

— (21 mars). Acte de baptême du fils du sculpteur *Jean Mansart*, III, 162-163.

1. Toutes les fois que pour des actes d'état civil il n'est pas indiqué de localité, c'est qu'il s'agit de Paris.

1605 (24 mars). Acte de baptême d'un fils du peintre *Berthin Hadouin*, III, 163.

— (6 avril). Acte de baptême où figure le peintre *Anthoine Borna* III, 164.

— (1er mai). Acte de baptême d'un fils du graveur et éditeur d'estampes *Nicolas de Mathoniere*, III, 164.

— (29 juin). Acte de baptême d'une fille du peintre *Antoine Parig* III, 165.

— (6 novembre). Acte de baptême où figure le sculpteur *Jean Mansar* III, 165.

— (12 novembre). Acte de baptême d'une fille du peintre *Daniel Dmoustier*, III, 159.

1606 (28 février). Acte de naissance du peintre *Laurent de La Hyr* III, 108-109.

— (9 avril). Acte de baptême d'une fille du peintre *Michel Lebe* III, 166.

— (7 novembre). Acte de baptême de deux filles de *Luc Blondel*, compagnon sculpteur sous *Franqueville*, III, 166.

— (10 novembre). Acte de baptême où figure *Jean Doublin*, peintre de Mme d'Angoulême, III, 167.

— (22 novembre). Acte de baptême d'un fils du graveur *Nicolas d Mathoniere*, III, 164.

— (5 décembre). Acte de baptême d'une fille de *Pierre Verrier*, graveur du roi pour ses armes, III, 167.

— (21 décembre). Acte de baptême d'un fils du peintre *Daniel Dumoustier*, III, 159-160.

1608 (7 janvier). Lettre du roi Henri IV sur l'enregistrement des lettres patentes relatives aux logements de la galerie du Louvre, III, 312-314.

— (22 avril). Acte de baptême d'une fille du peintre *Daniel Dumoustier*, III, 160.

1609 (28 juillet). Commission donnée par le roi pour informer contre les auteurs des voies de fait exercées sur la personne de l'émailleur *Jean Court*, dit *Vigier* IV, 97-99 et 402.

— (6 août). Acte d'un baptême aux Andelys où figure *Nicolas Poussin*, alors âgé de 12 ans, I, 2.

1610 (13 février). Acte d'un autre baptême aux Andelys où figure encore *Nicolas Poussin*, comme parrain, I, 2.

— (1er mai). Brevet du peintre *Louis Poisson*, pour l'entretien des peintures par lui faites à Fontainebleau et à Saint-Germain en Laye, III, 241-42.

Louis XIII.

1610-1611. Marchés et quittances du sculpteur *Thomas Boudin* pour des bas-reliefs du tour du chœur de Notre-Dame de Chartres, V, 369-76.

1611 (13 mai). Acte de baptême d'une fille du peintre *Mathieu Beaubrun* le fils, III, 168.

1611-1793. Note sur les peintres en charge de la mairie de Bordeaux, II, 125-127.

1612 (27 janvier). Acte de baptême d'une fille du peintre *Philippe Larmessin*, III, 170.

— (15 février). Brevet de logement au Louvre, de *Pierre Courtois*, émailleur, et de *Marc Bimby*, orfévre, III, 189-190.

— (7 mars). Augmentation des gages du sculpteur *Louis Lerambert* comme garde des antiques, III, 230-231.

— (10 juillet). Acte de baptême d'une fille du peintre *Louis Beaubrun*, III, 169.

1613 (5 septembre). Brevet du peintre *Pierre Poisson*, pour l'entretien des peintures faites par son père à Fontainebleau et à Saint-Germain en Laye, III, 243-244.

— (13 septembre). Acte de vente où figurent Jean Poussin, père de *Nicolas Poussin*, et sa mère, Marie de Laisement, I, 2-3.

1614 (21 janvier). Acte de baptême d'une fille naturelle du peintre *François Porbus*, III, 109.

— (8 octobre). Brevet de logement au Louvre, pour *Marguerite Baluche*, veuve du peintre *Jacob Bunel*, et pour le peintre *Robert Picou*, III, 190-192.

1616 (8 novembre). Acte de baptême d'une fille du peintre *Louis Beaubrun*, III, 169.

1618 (22 juin). Marché du sculpteur *Jehan La Frimpe*, pour des travaux à faire dans une chapelle de la cathédrale de Bourges, I, 277-279.

— (6 septembre). Acte de naissance d'un fils du peintre *Louis Beaubrun*, III, 169.

1618-1654. Actes, extraits des registres de l'église réformée de Paris, et relatifs aux enfants de *Pierre Boulle*, ébéniste de Louis XIII, et de *Nicolas Boulle*, maître brodeur, IV, 324-327.

1619 (24 février). Acte de naissance du peintre *Charles Le Brun*, III, 171.

— (3 mai). Acte de naissance, à Ferrière (Seine-et-Marne), du peintre *Etienne Villequin*, V, 190.

1621 (11 février). Inventaire des tableaux transportés du château de Pau au Louvre, III, 60-64.

1622 (2 mars). Augmentation des gages du sculpteur *Louis Leramb* comme garde des antiques, III, 231-232.

1623 (20 février). Acte de mariage du peintre *Toussaint Quesnel*, I 157.

1623. Marché d'*Antoine et François Garnault*, pour la confection d'u nouvelle croix dite de Moulte-Joye, à Bourges, IV, 131-132.

1624 (26 juin). Brevet de logement au Louvre, pour *Vincent Petit*, févre, III, 192.

1625 (11 février). Acte de baptême d'une fille du peintre *Louis Bea brun*, III, 170.

1626 (28 février). Acte de baptême d'une fille du peintre *Louis Bea brun*, III, 170.

— (3 avril). Brevet du peintre *Toussaint Dumée*, pour l'entretien d peintures du château neuf de Saint-Germain en Laye, III, 253-25

1627 (6 janvier). Acte de baptême d'une fille du graveur *Michel Lasn* III, 171.

— (19 juillet). Lettre du peintre *Pierre-Paul Rubens* à Pierre Dupu précédée d'une note sur les autographes de Rubens, I, 82-90.

1628 (27 janvier). Lettre de *Pierre-Paul Rubens* à Pierre Dupuy, rela tive à la seconde galerie qu'il devait peindre au Luxembourg pour l reine mère, I, 90-93.

— Fragment d'une lettre de Rubens relative aux sirènes de l'un d ses tableaux de la vie de Marie de Médicis, II, 208-209.

— (29 mars). Brevet de logement au Louvre pour l'horloger *Claud Bidault*, I, 206.

1629 (11 mai). Acte de décès du peintre *Jacques Quesnel*, V, 264.

1630 (13 février). Brevet de logement au Louvre pour le peintre *Ni colas Dumoustier*, III, 193-194.

1631 (4 juillet). Brevet de 300 francs de gages accordé au peintre *Noë Quillerier* pour entretenir les peintures de l'appartement du roi au Louvre, III, 194-195.

1632 (19 mai). Brevet de logement aux Tuileries pour le sculpteur *Philippe Buyster*, III, 222-223.

1633 (28 mars). Brevet de logement au Louvre du graveur *Michel Lasne*, III, 263-264.

1635 (26 décembre). Brevet de survivance au peintre *Jean Dubois*, le père, après la mort de son oncle *Claude Doué*, pour l'entretien des peintures de Fontainebleau, III, 254-256.

— (30 décembre). Acte de naissance d'une fille du graveur *Noël Pinel*, III, 172.

1636 (4 juin). Acte de baptême d'un fils du graveur *Pierre Daret*, III, 173.

1637 (26 janvier). Brevet de survivance de la charge de jardinier des Tuileries, possédée par *Jean Le Nostre*, accordée à son fils *André Le Nostre*, III, 272-275.

— Lettre de *Claude Mellan* à *François Langlois*, dit *Ciartres*, I, 264-266.

— (28 mars). Brevet de logement pour le sculpteur *Louis Lerambert* au jeu de paume du Louvre, III, 233-234.

— (28 mars). Brevet de logement du peintre *Noël Quillerier* au vieux jeu de paume du Louvre, III, 195-196.

— (30 mars). Brevet accordé à la femme et aux enfants du graveur *Michel Lasne* de la survivance de son logement au Louvre, III, 264-265, et VI, 218-220.

— (30 septembre). Autorisation donnée par le roi à *Pierre Dupont*, son tapissier ordinaire, de ne pas demeurer à la Savonnerie, mais de continuer à demeurer au Louvre, I, 207-212.

— (28 novembre). Brevet de logement au Louvre pour *Henry Petit*, fourbisseur d'épées, III, 192-193.

1637 (vers). Lettre du graveur *Claude Mellan* à *François Langlois*, dit *Ciartres*, II, 235.

1639 (17 août). Acte par lequel les religieux du couvent des Carmes de Nantes font certifier qu'il n'y a jamais eu dans le chœur de leur église d'autre tombeau que celui du duc François II par *Michel Columb*, III, 106–107.

1641 (17 février). Acte de décès de *George Buffequin*, peintre et artificier du roi, V, 390.

— (1er mars). Lettre du *Poussin* au cavalier del Pozzo, suivie d'une note de M. Cousin sur divers tableaux qui sont en Angleterre et particulièrement sur l'Inspiration du poëte, III, 2-18.

— (1er mai). Acte de décès du peintre *Aubin Vouet*, frère de *Simon*, V, 216.

— (16 mai). Quittance de *Jacques de Launay*, orfévre, d'une chapelle de vermeil pour le service du roi, V, 96.

— (11 juin). Lettre du *Poussin* à M. de Chantelou, fidèlement réimprimée d'après l'autographe, II, 225-226.

— (25 octobre). Lettre du *Poussin* au cavalier del Pozzo, abbé de Cavore, II, 229-231.

1642 (vers). Mémoire de procès présenté par *Abraham Bosse*, à propos des planches de plantes qu'il avait gravées pour le médecin et botaniste Guy de la Brosse, I, 280-286.

1643 (11 janvier). Brevet de logement au Louvre donné à *Gravet*, orfévre de la ville de Paris, III, 199-200.

— (20 février). Brevet de la charge de peintre ordinaire du roi et de

logement au Louvre du peintre *Charles Errard*, de Nantes, III, 256-257.

Louis XIV.

1643 (25 juin). Confirmation du brevet de la charge de dessinateur des jardins du roi, déjà accordée à *Claude Mollet*, par brevet du 27 février 1632, III, 271-272.

— (16 octobre). Brevet du peintre *Jean Poisson* pour l'entretien des peintures faites par son père et son grand-père à Fontainebleau et à Meudon, III, 244-245.

1644 (16 mai). Brevet de logement au Louvre de *Jean Macé*, ébéniste, III, 200-201.

— (28 juillet). Confirmation du brevet de logement du peintre *Noël Quillerier* au vieux jeu de paume du Louvre, III, 196-197.

— (28 juillet). Confirmation du brevet de 300 francs de gages donné au peintre *Noël Quillerier*, pour l'entretien des peintures de l'appartement du roi au Louvre, III, 198-199.

— (27 septembre). Brevet par lequel un logement au Louvre est accordé à perpétuité au peintre *Charles Errard*, à cause des dépenses qu'il est forcé d'y faire, III, 257-258.

— (15 octobre). Confirmation à *Jean Macé*, ébéniste, du brevet du 16 mai 1644, III, 201-202.

— (17 octobre). Lettre du peintre *Charles Le Brun* au chancelier Séguier, I, 52-53.

— Dédicace d'un volume de dessins offert à M. le chancelier Séguier par le peintre *Charles Le Brun*, I, 54-60.

1644 (vers). Requête du graveur *Jean Valdor* à la reine mère, pour lui demander les moyens de publier les triomphes de Louis le Juste, I, 226-230.

1645 (21 janvier), Brevet de logement au Louvre pour le peintre *Jean Nocret*, III, 202-203.

1648 (30 août). Confirmation de la survivance du logement au Louvre du graveur *Michel Lasne*, accordée à sa femme et à son fils, III, 265-266.

1648-1677. Relevé complet des souscriptions manuscrites, écrites par le peintre *Claude Gellée* sur les dessins de son fameux *Libro di verita*, appartenant aujourd'hui au duc de Devonshire, I, 433-455.

1649 (24 janvier). Acte de naissance d'une fille du peintre *Nicolas Le Brun*, III, 186.

— (17 février). Acte de baptême d'un fils du peintre *Gabriel Desgodet*, III, 314.

1649 (1er juillet). Acte de décès du peintre *Simon Vouet*, V, 215-216, et VI, 220.

— (22 octobre). Brevet de logement au Louvre du peintre *Nicolas Dorigny*, III, 204.

1650. Prix du tableau de la chute de Simon le Magicien, peint par *Sébastien Bourdon*, pour l'église Saint-Pierre, de Montpellier, III, 125.

1650 (vers). Réponse de l'architecte *Louis Levau*, aux questions qui lui avaient été faites pour des travaux à exécuter à l'église Saint-Pierre, de Nantes (Cf. la *Revue des provinces de l'Ouest*, n° de février 1856, p. 321-327) II, 345-347.

1651 (14 juillet). Brevet du peintre *Jean Dubois* le père pour l'entretien des peintures de son père, *Ambroise Dubois*, et de *Martin Freminet*, au château de Fontainebleau, III, 246-248.

1652 (13 août). Brevet de logement au Louvre pour Marie de La Haye, veuve et mère des orfévres *Alexandre* et *Pierre Courtois*, III, 205-206.

— (14 août). Confirmation à *Henry-Auguste Bidault*, horloger du roi, du logement au Louvre qu'avait son père, I, 212-213.

— Artistes compris dans l'état de la maison du roi, de celle de la reine mère et de celle du duc d'Anjou, pour l'année 1652, V, 193-196.

1653 (4 avril). Brevet de garde du grand magasin des Antiques accordé au sculpteur *Louis Lerambert*, III, 234.

— (29 novembre). Payement d'un tableau d'*Eustache Lesueur*, fait pour l'église Sainte-Marguerite des pères de l'Oratoire, à la Rochelle, II, 199-200.

— (15 décembre). Brevet de logement au Palais-Royal accordé à *François Lecouvreux*, arquebusier du roi, III, 277-278.

1654 (29 avril). Brevet d'*Antoine Garnier* comme peintre et graveur ordinaire du roi, III, 266-267.

— (2 mai). Permission au sculpteur *Philippe Buyster* de bâtir un atelier dans le jardin des Tuileries, III, 223-224.

— (2 juillet). Brevet de logement au Louvre pour *Jean Valdor*, calcographe du roi, III, 201-208.

1655 (4 et 15 décembre). Marchés de *Pietro Sasso*, stucateur, et du sculpteur *Michel Anguier*, pour l'exécution des sculptures de l'appartement de la reine mère au Louvre, IV, 201-208.

1655. Mémoire sur la vie et les ouvrages du peintre *Eustache Lesueur*, lu à l'Académie de peinture, le 5 août 1690, par Guillet de Saint-Georges, son historiographe, suivi d'actes extraits des registres de l'hôtel de ville, d'une note sur les volets des tableaux de la vie de saint Bruno, des catalogues raisonnés de ses tableaux et de ses des-

sins et des gravures faites d'après eux, etc., II, 124. (Cf. IV, 216 et 402).

— Nouvelle note sur *Eustache Lesueur*, II, 199-204.

— Nouveaux extraits des registres des anciennes paroisses de Paris, relatifs à *Eustache Lesueur* et à sa famille, III, 327-332.

1656 (29 mai). Permission au sculpteur *Philippe Buyster* de construire un autre atelier dans le jardin des Tuileries, III, 224-225.

— (23 décembre). Brevet de sculpteur ordinaire du roi accordé à *Jacques Houzeau*, de Bar-le-Duc, III, 259-260.

1656. Fresques peintes par *Domenico Borbonio*, peintre bolonais, dans l'église des religieuses de la Visitation de Sainte-Marie de Villefranche (Rhône), V, 197-199.

1657 (11 avril). Confirmation du brevet de son logement au Palais-Royal accordé à *François Lecouvreux*, arquebusier du roi, III, 279-280.

— (29 avril). Confirmation à *Antoine* et *Claudine Bouzonnet-Stella*, sa sœur, du logement au Louvre du peintre *Jacques Stella* leur oncle, III, 208-210.

— (17 août). Lettre d'*Antoine Bouzonnet-Stella* au Poussin, III, 366-368.

1658 (20 avril). Brevet de survivance du logement au Palais-Royal de *François Lecouvreux*, armurier du roi, accordé à son fils *Jean Lecouvreux*, III, 280-282.

— (22 juin). Brevet de logement aux Tuileries pour le peintre *Jean Nocret*, III, 225-226.

1659 (29 mars). Brevet de logement au Louvre pour *François* et *Pierre Belot*, père et fils, pour entretenir l'appartement d'été de la reine mère, I, 214-215.

— (15 juin). Brevet de 1000 livres de pension accordées au graveur *Robert Nanteuil*, III, 267-268.

— (31 août). Vœux d'une religieuse des Andelys, présumée sœur de *Nicolas Poussin*, à l'hospice Saint-Jacques des Andelys, IV, 40-41.

— (9 septembre). Permission à *Louis Renard* dit *Saint-Malo*, arquebusier et garde du cabinet des armes du roi, de rebâtir ses forges dans un autre endroit du jardin des Tuileries, III, 282-283.

1660 (20 mai). Brevet de la charge d'intendant des inscriptions des bâtiments publics et royaux pour *Charles Quitel, sieur des Fontaines*, III, 235-239.

— (20 octobre). Brevet de logement au Louvre pour l'orfévre *Thomas Merlin*, III, 210-211.

— (14 novembre). Acte de baptême d'une fille du graveur *François de Poilly*, V, 341.

1660 (1er décembre). Brevet de logement au Louvre accordé à *Philibert Le Gay*, fourbisseur des armes du roi, III, 283-284.

— (20 décembre). Brevet de logement au Louvre accordé au peintre *Bénigne Sarrazin*, fils du sculpteur *François Sarrazin*, I, 215-217.

1661 (20 mai). Brevet au peintre allemand *Balthasar Kukler* pour le nettoiement, le rétablissement et l'entretien des peintures de la galerie d'Ulysse à Fontainebleau, III, 250-251.

— (25 mai). Brevet de logement au Louvre accordé à *Guillaume de Vie*, arquebusier, III, 284-285.

— (15 octobre). Brevet de logement au Louvre de *Laurent Texier Montarsis*, orfévre, III, 211-212.

1662-1682. Lettre de Colbert et des intendants de marine, de la Guette, d'Infreville, Matharel, Arnoul et de Vauvré, relatives à *Puget*, *Girardon*, *Le Brun*, *La Rose*, *Tureau*, *Levray* père et fils et autres artistes employés à l'arsenal de Toulon, IV, 225-306.

1663 (12 février). Billet de *Mignard* et de *Dufresnoy* à *Le Brun*, par lequel ils refusent de faire partie de l'Académie, I, 267-268.

— (15 mars). Brevet de sculpteur ordinaire du roi accordé au sculpteur *Jacques Houzeau*, III, 260.

— (16 juillet). Brevet de logement au Louvre de *François-Marie Bourson* (*Borzoni*), peintre génois, III, 213-214.

— (29 octobre). Testament du peintre *Pierre Mignard*, V , 41-51 et 384.

— (29 octobre). Brevet de logement au Louvre pour le brodeur l'*Herminot*, III, 214-215.

1664 (16 juin). Acte de mariage de *François Legrand*, peintre du roi, III, 173.

1665 (22 juillet). Acte de baptême d'un fils du graveur *René Lochon*, III, 316.

— (19 novembre). Extrait mortuaire du *Poussin*, d'après les registres de San Lorenzo, à Rome, I, 4-5.

— (24 novembre). Lettre du P. Quesnel à l'abbé Claude Nicaise, sur l'enterrement du *Poussin* à San Lorenzo in Lucina de Rome, I, 4-5.

1666 (3 juillet). Lettre du peintre *Charles Le Brun* à M. Picaut, I, 52-53.

1666. État des dépenses de la construction du Val-de-Grâce à Paris, V, 76-79.

1666-1678. Lettres de François Chappuys au P. Nicaise, relative au graveur *Dominique Barriere*, I, 151-158.

1667 (14 juillet). Marché par *Pierre Mignard* d'un tableau du baptême de saint Jean pour l'église de Saint-Jean de Troyes, IV, 135-137.

1667 (26 octobre). Brevet de logement au Louvre de *Jacques Bailly*, peintre en miniature, III, 215-216.

— (4 novembre). Devis de *J.-B. de La Rose*, peintre, et des sculpteurs *Rombaud Langrune* et *Nicolas Levray*, pour trois sujets sur la poupe du vaisseau amiral le *Royal-Louis*, IV, 233-235.

— (17 décembre). Brevet en faveur du géographe *Sanson* du logement au Louvre qu'avait le graveur *Michel Lasne*, et note sur ce dernier, I, 217-220.

1668 (19 août). Rôle des noms et prénoms des sculpteurs attachés aux travaux de l'arsenal de Toulon, IV, 237-239.

— (19 octobre). Acte de vente où figurent les frères *Lenain*, III, 68-71.

1669 (15 juillet). Acte de mariage de *François Francart*, peintre du roi, III, 174.

1669. Note biographique sur le sculpteur parisien *Jacques Buiret*, III, 72-73.

1670 (septembre). Lettre de *Bellori* au P. Nicaise, suivie d'une note sur celui-ci, I, 24-38.

1671 (14 septembre). Brevet de logement au Louvre pour *Gédéon Lesgaré* et *Pierre Bain*, orfévres, I, 220-221.

— (18 décembre). Nomination faite par le roi de l'architecte *Dorbay* comme membre de l'Académie d'architecture, III, 261.

1672 (20 mai). Brevet de logement au Louvre accordé par la reine à *André-Charles Boulle*, ébéniste, I, 222-223.

— (21 août). Testament du graveur en médailles *Jean Warin*, I, 287-300; et VI, 221-224.

1673 (10 mars). Brevet à *Felibien* de la charge de garde magasin des antiques transférées des Tuileries au Palais-Royal, III, 234-235.

1674 (21 février). Brevet au peintre *Jean Dubois* le fils pour l'entretien de toutes les peintures du château de Fontainebleau, III, 248-249.

— (7 mai). Marché de *Bénigne Sarrazin* avec la communauté des échevins de Marseille pour les peintures de la chapelle de l'hôtel de ville, V, 54 et 80.

1675 (13 janvier). Acte de mariage de *Pierre Philippe*, peintre en miniature, III, 176.

— (10 mai). Brevet de logement au Louvre pour le graveur *Israel Silvestre*, I, 224-225.

— (25 novembre). Acte de mariage de *Louis Dulin*, sculpteur, III, 176.

— (décembre). Deux lettres du sculpteur *Domenico Guidi*, prince de l'Académie de Saint-Luc à Rome, à *Charles Le Brun*, I, 60-65.

1676 (31 janvier). Lettre de *Charles Le Brun* à l'Académie de Saint-Luc à Rome pour la remercier du titre de prince, I, 65-69.
— (4 février). Acte de décès du graveur *François Chauveau*, III, 177.
1678 (12 février). Gages de *Charles Le Brun* comme premier peintre du roi, IV, 132.
— (26 avril). Lettre du *Guaspre* sur les manuscrits du *Poussin*, avec une note sur ces manuscrits, I, 5-10.
— Note biographique sur le graveur *Pierre Daret*, III, 73.
1679 (8 février). Lettre du *Guaspre* à l'abbé Nicaise, I, 10-11.
— (29 octobre). Brevet d'augmentation du logement au Louvre d'*André-Charles Boulle*, ébéniste, I, 233-234.
— (29 octobre). Brevet de logement au Louvre en faveur de *Jean Berain*, graveur et dessinateur de la chambre du roi, I, 230-232.
— (24 novembre). Brevet de logement au Louvre en faveur de *Joseph Roettiers*, graveur en médailles, I, 232.
— Requête de *Jean Troy*, le peintre, pour l'établissement d'une académie de peinture à Montpellier, et opinion du cardinal de Bonsy, IV, 81-93.
1679-1685. Lettre de Felibien à l'abbé Nicaise, I, 12-23.
1680. Note sur *Monsu Onorato* (*Honoré Pelle*) et *Monsu Lacroix*, sculpteurs français à Gênes, V, 186-189.
1681 (16 février). Acte de mariage à Tours du peintre *Jacques Monier*, V, 174-176.
— (22 mai). Quittance de *Noël Briguet* et *Jean Pallu* pour la sculpture en bois des portes du manége et de la grande écurie, à Versailles, V, 86.
— (29 novembre). Brevet de l'abbé Tallemant comme intendant des devises et inscriptions des édifices royaux, III, 239-241.
1682 (10 décembre). Brevet de logement au Louvre en faveur de *Jean Revoir*, fourbisseur, I, 233-234.
1683 (23 mai). Acte de baptême d'une fille du graveur *Pierre Lochon*, IV, 133-134.
1684 (20 octobre). Brevet de logement au Louvre en faveur de *Michel Molard*, graveur en acier, I, 234-235.
1684-1685. Extraits du journal de Dangeau et de lettres de Louvois au grand Dauphin, relatifs au cabinet de marqueterie fait par *Boulle* à Versailles, IV, 327-329 et 403-404.
1686 (30 janvier). Brevet de logement au Louvre en faveur d'*Isaac Thuret*, horloger, I, 235-236.
— (12 février). Brevet de logement au Louvre en faveur d'*Étienne le Hongre* le sculpteur, I, 236-237.
— Vers latins sur le groupe de Louis XIV et de la Renommée, fait

par *Martin Desjardins* pour la place des Victoires, à Paris, V, 217-218.

1686-1726. Pièces relatives au transport à Nantes, à l'érection à Rennes et à la destruction de la statue équestre, ouvrage d'*Antoine Coisevox*, consacrée à Louis XIV par les états de Bretagne, V, 222-264.

1687 (26 mai). Quittance d'*Ant. F. Vandermeulen*, IV, 32.

— (17 novembre). Extrait de naissance du peintre *Antoine Rivalz*, né à la Bastide d'Anjou, en Languedoc, I, 269.

1688 (5 avril). Quittance de *Jean Troi* pour son tableau de la salle d'audience de la cour des aides à Montpellier, III, 125.

— (6 juillet et 29 août). Lettres du sculpteur *Domenico Guidi*, relatives à la statue de l'Histoire tenant le portrait de Louis XIV et destinée à Versailles, suivie d'une note sur M. de la Tuillerie, V, 81-86.

— (17 septembre). Brevet de logement au Louvre en faveur du graveur *Louis de Chatillon*, I, 237-238.

1689 (20 décembre). Extrait d'un acte de partage entre les héritiers de *Jean de Lens*, orfévre de Monsieur, où figurent les noms de Marie Geneviève de Lens, femme de *Charles Herault*, et de Françoise de Lens, épouse de *Jean Baptiste Lemoine*, peintres du roi, IV, 312.

1690 (1er mars). Brevet de la nomination de *Pierre Mignard* à la charge de premier peintre du roi, III, 262-263.

1691 (16 décembre). Brevet de logement au Louvre en faveur du dessinateur *François Silvestre*, I, 238-239.

1692 (1er février). Brevet de logement au jeu de paume du Louvre pour *Armand Claude Mollet*, jardinier du roi, III, 216-218.

— (21 avril). Lettre du sculpteur *Pierre Puget*, II, 236-237.

— (28 avril). Brevet de survivance de la charge de dessinateur du jardin du roi, possédée par *André Le Nostre*, accordé à ses neveux *Jean Michel Le Bouteux* et *Claude Desgots*, III, 295-296.

— (22 septembre). Lettre de *Pierre Puget* pour demander le payement de ses travaux, IV, 307.

1692. Prix du tableau représentant Jésus-Christ donnant les clefs à saint Pierre, peint par *Antoine Ranc* et *Charmeton* pour l'église Saint-Pierre de Montpellier, III, 125.

1693 (2 janvier). Brevet de logement au Louvre en faveur de *Nicolas Bailly*, peintre en miniature, I, 239-240.

— (2 janvier). Brevet de logement au Louvre en faveur de *Jean Le Moine*, peintre de grotesques et d'ornements, I, 240-241.

— (2 janvier). Brevet de logement au Louvre en faveur de la fille d'*Étienne le Hongre* le sculpteur, I, 241-242.

— (20 janvier). Brevet de *Sébastien Leclerc*, comme graveur ordinaire du roi, III, 269.

1693 (20 janvier). Lettre de *Pierre Puget*, relative au bas-relief d'Alexandre et Diogène, IV, 308-309.

— (20 août). Brevet du peintre *Michel Serre*, à la charge de peintre des galères du roi au port de Marseille, I, 333-337.

— (29 octobre). Brevet d'*Étienne Baudet*, comme graveur ordinaire du roi, III, 270.

— (12 décembre). Brevet de logement au Louvre en faveur d'*Augustin-François Bidault*, horloger, I, 245-246.

1694 (16 janvier). Lettre du sculpteur *Pierre Puget*, II, 238-239.

— (16 février. Brevet de logement au Louvre en faveur d'*Étienne Baudet*, I, 246.

— (22 mars). Lettre du sculpteur *Pierre Puget*, II, 239-240.

— (22 août). Brevet de la survivance du logement au Louvre d'*Isaac Thuret*, horloger, en faveur de son fils *Jacques Thuret*, I, 247.

— (28 décembre). Acte de décès de *Pierre-Paul Puget*, IV, 310.

— Note biographique sur le sculpteur *Louis Leconte*, né à Boulogne, près Paris, III, 73-74.

1696 (13 février). Lettre de Jean-François Félibien, relative au payement de la capitation de *Philippe de la Hire*, V, 382.

— (16 juillet). Quittance de *Claude Audran* pour des travaux de peinture faits à l'hôtel de la duchesse de Bouillon, III, 96.

1697 (24 février). Brevet de survivance du logement au Palais-Royal de *Jean le Couvreur*, arquebusier, accordé à sa femme et à son fils *Philippe le Couvreur*, III, 286.

— (2 mars). Lettre du sculpteur *Girardon*, III, 128.

— (29 juillet). Brevet d'un second logement au Louvre en faveur du peintre *Antoine Coypel*, I, 247-248.

1698 (27 avril). Brevet de logement au Louvre en faveur du graveur *Étienne Baudet*, I, 248-249.

— (27 avril). Brevet de logement au Louvre en faveur du sculpteur *Antoine Coysevox*, I, 250.

— (27 avril). Brevet de logement au Louvre en faveur du graveur *Jean Mauger*, I, 250-251.

1698. Mémoire pour Pierre Crozat, écuyer, contre *Charles Boulle*, sur la non-livraison d'ouvrages à lui commandés, IV, 329-332.

1698-1735. Pièces et documents sur les travaux exécutés par le peintre *Claude-Charles* pour les ducs de Lorraine, IV, 113-126.

1699. Lettres de N. Huet, évêque d'Avranches, et de M. de la Bretonnière sur le graveur *Michel Lasne*, I, 39-48.

1700 (8 mars). Acte de naissance à Nîmes du peintre *Charles-Joseph Natoire*, II, 263.

1700 (29 juin). Lettre du peintre *Antoine-René Houasse*, directeur de l'École de France à Rome, sur l'entrée de l'ambassadeur français dans cette ville, II, 205-207.

— (21 septembre). Brevet de la charge de l'un de ses dessinateurs de jardins accordé par le roi à *Charles Dufresny de Rivière*, l'auteur comique, III, 276-277.

— Note des tableaux faits par *Lafosse*, *Jouvenet*, *Coypel et Boulogne l'aîné*, pour le château neuf de Meudon, III, 46-48.

1701 (12 juillet). Acte de décès du moine miniaturiste *Jean Maillet*, V, 269.

1702-1704. Lettres de Chamillart, de Pontchartrain, et de *Mansart*, à propos des poursuites exercées contre *Boulle* par ses créanciers, IV, 332-333.

1702 (vers). Prix des tableaux ordonnés à *Gabriel Blanchard* pour l'hôtel de Soubise, à Paris, II, 145-148.

1704 (4 janvier). Acte de décès de Jeanne Humbelot, veuve du peintre *Nicolas Le Brun*, III, 186.

— (1er mars). Lettre du sculpteur *Guillaume Coustou*, relative au peintre *Houasse*, son beau-père, III, 142-143.

— (29 juin). Acte de décès d'une fille du graveur *Jean Chaufourier*, IV, 224.

— (16 novembre). Marché passé entre le sculpteur *Antoine Coysevox*, de Lyon, et Louis de Lorraine, comte d'Harcourt, pour le tombeau à élever à son père dans l'abbaye de Royaumont, IV, 169-176.

1705 (janvier). Lettre d'*Hyacinthe Rigaud* à M. de Gaignières, sur le portrait de M. de Puyzieulx, I, 158-159.

1707-1709. Mémoire de portraits faits par *Pierre Gobert* pour le duc de Lorraine, V, 87-91.

1708 (17 août). Brevet de logement au Louvre pour *Philippe Magnier*, sculpteur, III, 219.

— (20 août). Acte de mariage du peintre *Gabriel Allegrain*, III, 109-110.

1708. Mémoire de *Nicolas Coustou* sur les sculptures faites par lui pour le roi, aux Invalides, à Versailles et à Marly, III, 138-142.

1709 (25 octobre). Lettre du peintre *Charles-François Poerson*, directeur de l'école de France à Rome, II, 150-152.

1710 (11 octobre). Acte de naissance du sculpteur *Christophe-Gabriel Allegrain*, III, 110.

1711 (14 septembre). Marchés de *Claude de La Fosse* et de *Louis de Boulogne* pour les tableaux de l'histoire de la Vierge au chœur de Notre-Dame de Paris, IV, 213-214.

— (26 octobre). Lettre de *J. G. Flemalle* sur son oncle le peintre *Bertholet Flemael*, I, 49-50.

1712 (16 février). Acte de baptême d'un fils du peintre *Nicolas Boulogne*, III, 179.

1714 (11 mai). Acte de décès du sculpteur *Pierre Legros*, V, 191-192.

Louis XV.

1715 (11 octobre). Brevet de logement accordé aux Tuileries à *Benoît Massou*, sculpteur, et à *Nicolas Besnier*, orfévre, III, 227-228.

1716 (25 janvier). Lettre de M. de la Vrillière envoyant les brevets de logement au Louvre du sculpteur *Frémin* et du peintre *Nocret*, I, 251.

— (12 mai). Acte de mariage de *François-Joseph Lancret*, graveur, III, 179.

1717 (4 janvier). Brevet de *Louis Simoneau* comme graveur ordinaire du roi, III, 271.

1719 (14 août). Quittance par *Antoine Vateau* d'un tableau fait pour le Régent, IV, 112.

— Lettres d'*Antoine Vateau* à Gersaint et à M. de Jullienne, II, 208-213.

1720. Inventaire sommaire du cabinet de *Boulle*, rédigé à la suite de l'incendie du 30 août 1720, IV, 334-349.

1721 (10 octobre). Lettre de *Rosalba Carriera* envoyant à Antoine Coypel ses morceaux de réception à l'Académie de Paris, II, 242-244.

1722 (7 juillet). Acte de décès du sculpteur *Réné Chauveau*, III, 177.

1725 (septembre). Commande au peintre *Nicolas Lancret* d'un dessin représentant l'accident arrivé à un carrosse des dames de la reine, I, 301-303.

— (19 décembre). Acte de décès de *Nicolas de Larmessin*, le graveur, IV, 24.

1726 (27 avril). Acte de décès de *Jean-Baptiste Nattier*, V, 92.

1727 (15 novembre). Quittance de *Jean-François de Troy*, pour des tableaux faits pour la maison de M. de la Live de Jully, I, 161.

1729 (14 novembre). Acte de mariage du peintre *Jean Restout*, III, 111-112.

1730 (20 et 21 décembre). Brevet de logement au Louvre et nomination de *Jacques Bailly* comme garde des tableaux du roi à la place de son père, III, 219-221.

1731. Brevet de *Jean-Joseph Dumont* comme peintre du roi pour les manufactures de tapisseries d'Aubusson, V, 377-82.

1731 (16 avril). Acte de mariage du peintre *Claude Leveilly*, ancien directeur de l'Académie de Saint-Luc, III, 181.

1732 (1er mars). Acte de décès d'*André-Charles Boulle*, ébéniste, IV, 349-350.

1732. Notice sur la vie de *Jacques-Philippe Ferrand*, peintre en émail, de Joigny en Bourgogne, IV, 72-76.

1733 (7 février). Acte de mariage du sculpteur *Christophe-Gabriel Allegrain*, III, 110-111.

1735 (25 juin). Brevet de la réception de *Jean Chaufourier* à l'Académie de peinture et de sa nomination de professeur adjoint de perspective, IV, 350-351.

1737 (30 mai). Testament d'*Hyacinthe Rigaud*, IV, 25-32.

1739 (24 mars). Acte de décès du peintre *Évrard Chauveau*, III, 178.

— (11 décembre). Lettre du peintre *Pierre Subleyras* à M. le comte de Quinson, V, 93-96.

1741 (9 mars). Acte de décès du graveur *Étienne Desrochers*, III, 178.

— (21 avril). Lettre du sculpteur *Michel-Ange Slodtz*, IV, 101-103.

1742 (22 février). Lettre du sculpteur *Michel-Ange Slodtz*, IV, 103-104.

1743. Chanson sur différents projets de tombeaux pour Mgr le cardinal Fleury, exposés au salon de 1743, V, 62-64.

1744 (23 novembre). Mémoire pour les décorations intérieures du palais des Tuileries, I, 256-259.

1746 (10 janvier). Lettre du graveur *J. P. Lebas* au graveur, dessinateur et architecte suédois *J. E. Rehn*, III, 118-123.

— (5 mars). Note de portraits peints par *Antoine Pesne* pour la princesse de Suède, IV, 42-43.

1750 (8 juin). Lettre de l'architecte *Germain Boffrand*, de Nantes, sur l'architecte de Chambord, IV, 78-80 et 406.

1750 (vers). Mémoire de payement de la statue de l'Amour d'*Edme Bouchardon*, I, 162-168.

1750 (?) Lettre de *Charles-Nicolas Cochin* sur les peintres italiens contemporains, I, 169-176.

— Billet de *Charles-Nicolas Cochin* à *Belle*, le fils, sur les procédés de peinture employés par *Chardin*, II, 128.

1750-1761. Correspondance entre le peintre *Charles-Joseph Natoire* et Antoine Duchesne, prévôt des bâtiments du roi, II, 246-304.

1751 (2 décembre). Acte de naissance, à Saint-Arnault en Yvelines (Seine-et-Oise), du peintre de marines *Jean-François Hue*, V, 192.

1752 (13 mai). Lettre de Grosley à *Lepicié*, sur l'origine de la famille des deux *Mignard*, I, 329-330.

— (17 mai). Acte d'enterrement du peintre de portraits *Robert le Vrac Tournière*, extrait des registres de Saint-Pierre de Caen, I, 70.

1753 (10 janvier). Lettre de *Pierre-Paul Puget* au P. Bougerel, relative à un tableau de son père *François Puget*, fils du fameux sculpteur *Pierre Puget*, I, 331-332.

1753-1775. Itinéraire, lettres, notes personnelles et quittances de *Joseph Vernet* pour sa suite des ports de France, IV, 139-167.

1754 (27 juin). Lettre de *Jean-Marc Nattier*, IV, 77.

1755 (mai). Épitaphe du peintre *J. B. Oudry*, et extraits de pièces de procédures faites à la suite de sa mort, V, 270-272.

— (25 juin). Brevet de la réception de *Jean Chaufourier* à l'Académie de peinture, IV, 350-351.

— (11 octobre). Lettre du peintre *Joseph Vernet*, recommandant son beau-frère, sculpteur à Avignon, I, 304-306.

1759 (27 janvier). Acte de baptême où figure le peintre *Nicolas Lancret*, III, 180.

1761 (4 novembre). Lettre du graveur lyonnais *Jean-Jacques de Boissieu* au graveur *Wille*, I, 432-434.

1764-1788. Extraits des notes de dépenses et recettes de *Joseph Vernet*, relatifs aux tableaux qui lui étaient commandés, III, 333-364.

1765 (27 septembre). Lettre de M. Bertin au marquis de Marigny en lui envoyant le brevet de *Boucher* à la charge de premier peintre du roi, I, 252.

1765. Réclamation de *François-Thomas Germain*, orfévre du roi, après avoir été dépossédé de son logement au Louvre, I, 252-256.

1770 (vers). Réclamation à l'empereur d'Autriche du sculpteur *Sigisbert Michel* contre le roi de Prusse Frédéric, à propos du non payement des ouvrages qu'il avait faits pour lui, I, 177-180.

1771 (23 décembre). Prix du plafond peint par *Vien* pour la cour des aides, à Montpellier, III, 126.

1771. Mémoire du bas-relief représentant une bacchanale d'enfants exécutée par *Félix Lecomte* pour le pavillon de Mme du Barry, à Lucienne, I, 270-272.

1772 (12 octobre). Acte de naissance du peintre *Charles-Paul Landon*, né à Nonant, près d'Alençon, II, 348-349.

1773 (mai). Lettre du peintre *J. B. Descamps* à Bernardin de Saint-Pierre, I, 207-213. — (Voir V, 219-221, une lettre sans date de *Nicolas Cochin à J. B. Descamps*.)

1773 (14 août). Lettre de *Joseph Vernet* à M. de Marigny pour lui recommander son frère, peintre d'ornements, et le sculpteur *Guibert*, son beau-frère, V, 200-201.

1774 (24 avril). Lettre du peintre *Maurice Quentin de La Tour*, II, 148-149.

Louis XVI.

1775 (28 juillet). Vers envoyés à *Papillon* par le chevalier de Curel, artiste-amateur de la gravure en bois, III, 94-96.

1777 (8 novembre) Extrait du procès-verbal de la séance de l'Académie de peinture relatif à une communication sur la peinture sur verre faite par M. *Plumeau de Petit*, IV, 199.

1778 (22 décembre). Acte de décès du peintre *Simon-Mathurin Lantara*, V, 190-191.

1778-1814. Lettres du peintre *Louis David* et documents relatifs à plusieurs de ses ouvrages, I, 339-356.

1780 (28 juin). Quittance d'un tableau fait par *Joseph Vernet* pour M. Girardot de Marigny, V, 202.

— (15 octobre). Lettre du baron de Joursanvault à *J. G. Wille* pour lui recommander *Prudhon* et *Claude Ramey*, V, 99-102 et 171-172.

1781 (1er mai). Lettre du maréchal de Mouchy en faveur du peintre de bataille *J. P, Lepaon*, I, 181-182.

1784 (29 décembre). Lettre du peintre *J. B. M. Pierre* sur l'acquisition, faite par le roi, d'un tableau de Pannini, etc., II, 214-216.

1784 (vers). Lettre de *Prudhon* à M. de Joursanvault, II, 313-320.

1784-1787. Lettres écrites par *Pierre Prudhon* à MM. Devosge et Fauconnier, pendant son voyage d'Italie, V, 97-170.

1786. Lettre du peintre *J. B. Huet*, IV, 200.

1787 (17 avril). Lettre du sculpteur *Pierre Berruer* à M. d'Angevilliers, I, 338.

— (1er août). Lettre du peintre *Germain Drouais*, écrite de Rome à son maître, *Louis David*, I, 314-318.

1787-1817. Documents relatifs à *Anne-Louis Girodet-Trioson*, III, 19-36.

1788 (février). Épitaphe du peintre *Germain Drouais*, à l'église de Santa Maria in Via Lata, à Rome, I, 140.

— (15 décembre). Lettre de *J. B. M. Pierre* sur la mort du restaurateur des tableaux du roi, *Godefroy*, et sur le sieur *Martin* par lequel on pourrait le remplacer, II, 217-221.

1789 (18 novembre). Lettre de *Pierre Prudhon* à M. Devosge, V, 161-164.

1790. Inventaire des tableaux qui se trouvaient aux chartreux de Paris, IV, 215-224 et 402.

1791 (20 août). Lettre par laquelle le peintre *David* accepte d'être l'un des six commissaires pour le salon de 1791, V, 350.

1792 (vers). Mémoire du peintre *Jean-Baptiste Greuze* contre sa femme, II, 163-172.

1793 (9 avril). Pièce relative à la destruction de la statue équestre de Louis XIV, à Rennes, ouvrage de *Coyzevox*, V, 261-264.

1793. Inventaire des objets d'art qui étaient au grand couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques, III, 81-93.

1793. Note sur les changements faits au cabinet des médailles pour le

purger de ce qui avait rapport à l'ancienne tyrannie, par le citoyen Cointreau, employé au cabinet, III, 74-78.

1er messidor an II (19 juin 1794). Lettre de *J. M. Vien* sur sa composition du triomphe de la République, I, 191, 192.

22 prairial an IV (10 juin 1796). Lettre du général Bonaparte au citoyen *Wicar*, peintre, V, 40.

2 germinal an VII (22 mars 1799). Lettre de *P. Cartellier* au président de la Société des Amis des Arts, IV, 362.

? Lettre de *Hubert Robert* à la Société des Amis des Arts, V, 75.

? Lettre de *Swebach* au président de la Société des Amis des Arts, IV, 96.

? Lettre de *Jean-Louis Demarne* à *Barbier* l'aîné, IV, 23.

10 pluviôse, an VIII (30 janvier 1800). Lettre du sculpteur *François Lemot*, relative à une statue couchée de la Contemporaine (Ida Saint-Elme), V, 203.

20 thermidor, an XII (18 août 1803). Lettre écrite de Rome à *François Gérard* par *Pierre-Narcisse Guérin*, II, 177-184.

7 vendémiaire, an XII (30 septembre 1803). Lettre de *Prudhon* à M. *Denon*, IV, 127-128.

1805-1832. Lettres adressées à *J. B. Isabey* par l'impératrice Joséphine, *Louis David*, l'impératrice Marie-Louise, M. *de Forbin*, la reine Hortense, *François Gérard*, Alexandre Duval et *Pierre Guérin*, IV, 105-112.

1806 (27 mars). Lettre de M. *Denon* à *François Gérard*, relative à la commande de son tableau de la bataille d'Austerlitz, II, 185-186.

— (2 novembre). Lettre de M. *Denon* à *Gérard* à propos de son tableau de la bataille d'Austerlitz, III, 143.

1807 (25 septembre). Lettre de *J. G. Moitte*, relative à un projet de tombeau à élever au général Leclerc, IV, 352.

1808 (2 février). Lettre de *J. B. Regnault* sur un portrait équestre du général Kléber, IV, 137.

— (19 juin). Lettre de *David* relative à ses tableaux du sacre de l'empereur et de la distribution des aigles et à ceux projetés de l'intronisation et de l'arrivée à l'hôtel de ville, IV, 33-40.

1809 (23 mars). Lettre du graveur *Jean Baptiste Grateloup* à M. Joly, garde du cabinet des estampes, V, 204-207.

— (23 septembre). Lettre de l'empereur Napoléon à M. *Denon* sur l'école de France à Rome, III, 79.

1810 (9 août). Lettre du peintre *Landon* relative à la patrie du sculpteur du XVIe siècle *Jean Goujon*, II, 350-352.

1812 (10 septembre). Lettre de M. de Bausset à *François Gérard* sur son portrait du roi de Rome, II, 187-188.

1813 (décembre). Lettre de Seroux d'Agincourt à Castellan sur l'inscription et le buste du *Poussin* qu'il avait fait placer en 1782 dans l'église de San Lorenzo in Lucina, à Rome, I, 142-150.

1815 (12 mai). Lettre d'*Antoine-François Gros* à *François Gérard*, II, 245.

1818. Notice historique, signée par Mme *Carle Vernet* (elle est de M. Feuillet) sur son père le graveur *Jean-Michel Moreau*, mort en 1814, I, 183-190.

1818-1824. Fragments de lettres du peintre *Robert Lefèvre*, II, 172-176.

1821 (6 mai). Lettre de *Th. Géricault* à M. *Horace Vernet*, II, 189-192.

1822 (14 mai). Lettre de *Géricault* relative à un tableau de Notre-Dame des Douleurs qu'il fit exécuter par M. *Eugène Delacroix*, III, 314-315.

1822-1824. Lettres du comte *de Forbin* relatives à l'acquisition par le gouvernement du Naufrage de la Méduse par *Géricault*, I, 71-81.

1823 (5 juin). Lettre de M. *de Forbin* à *Gérard*, sur la candidature à l'Institut du peintre *François-Marius Granet*, V, 208.

1824 (23 juillet). Lettre du peintre *Léopold Robert* à M. *de Forbin*, II, 222-224.

1828 (16 avril). Extrait mortuaire du peintre espagnol *Francesco Goya y Lucientes*, mort à Bordeaux, où il s'était retiré, I, 319-320.

1830. Épitaphe moderne posée par M. de Chateaubriand au *Poussin*, dans l'église de San Lorenzo in Lucina à Rome, I, 140-141.

1840. Épitaphe moderne posée dans l'église de la Trinité du Mont à Rome, en l'honneur du peintre *Claude Gellée*, I, 138.

1853 (21 décembre). Dernière lettre de Visconti, III, 80.

LISTES DIVERSES.

Liste des argentiers et des émailleurs de Limoges, III, 375-383.

Note sur les artistes Avignonais depuis le XIII^e^ siècle jusqu'à la fin du XVII^e^, IV, 177-188.

1608-1765. Logements accordés à des artistes et à des artisans sous la grande galerie du Louvre, I, 193-256 ; III, 189-221 et 312-314.

1648-1793. Liste chronologique des membres de l'Académie de peinture et de sculpture, depuis son origine le 1^er^ février 1648 jusqu'au 8 août 1793, jour de sa suppression, I, 357-418.

1648-1775. Liste des morceaux de réception des membres de l'an-

cienne Académie de peinture, sculpture et gravure, de 1648 à 1793, avec l'indication de l'emplacement actuel d'un certain nombre de ces ouvrages et disposée dans l'ordre alphabétique des noms de leurs auteurs, II, 353-391.

1663-1857. Liste des élèves de l'ancienne École académique et de l'École des beaux-arts qui ont remporté les grands prix de peinture, sculpture, architecture, gravure en taille-douce, gravure en médailles et pierres fines, et paysage historique, V, 273-333. — (Les Archives compléteront ces trois listes par celles des prix d'académie peinte, de têtes d'expression et par celle des petits prix de quartier.)

1671-1793. Liste chronologique des membres de l'Académie d'architecture depuis sa fondation, le 31 décembre 1671, jusqu'au 8 août 1793, jour de sa suppression, I, 419-424.

1682-1850. Épitaphes d'artistes français inhumés dans l'église Saint-Louis des Français à Rome, V, 31-39.

Notice généalogique sur les *Tardieu*, les *Cochin* et les *Belle*, peintres et graveurs, IV, 49-68.

FIN.

(Extrait du *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, *année* 1859.)

Conditions de la souscription.

Les *Archives de l'Art français* formeront 12 vol. in-8, accompagnés d'une table alphabétique des matières. — 10 volumes sont en vente. Prix : 80 fr.

Les personnes qui auront acheté les 10 volumes avant le 1er octobre 1860, recevront gratis les tomes XI et XII.

Pour faciliter l'acquisition de l'ouvrage, on pourra retirer par volumes au prix de 8 fr. chaque.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET Cie
Rues de Fleurus, 9, et de l'Ouest, 21

ARCHIVES DE L'ART FRANÇAIS

RECUEIL DE DOCUMENTS INÉDITS

RELATIFS A L'HISTOIRE DES ARTS EN FRANCE

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES

PIÈCES CONTENUES DANS LE SIXIÈME VOLUME DES DOCUMENTS (1)

1329 (29 juillet). Mention de maître *Evrard*, peintre, attaché aux travaux royaux, 61-62.

1434 (1er février). Don, fait par Charles VII à son cousin le duc de Bourbon, d'une maison à Bourges, indûment possédée par Andry le Roy, second mari de la femme du peintre *Paul* (*de Limbourc*), natif d'Allemaigne, qui avait autrefois reçu une maison du duc de Berry, 216-218.

1456. Quittance d'un tableau peint par *Coppin Delf* pour Jeanne de Laval, belle-mère du roi René, 67.

1472 (3 juillet). Marché du peintre *Coppin Delf* pour la peinture du reliquaire ou tombeau de saint Maurice, dans l'église Saint-Maurice d'Angers, 68-70.

1477 (16 mai). Lettre du roi René relative à la peinture à exécuter, par le peintre *Coppin Delf*, sur un groupe sculpté du *Quo vadis* (saint Pierre et le Christ) pour l'église Saint-Pierre de Saumur, 70-72.

(1) Les collaborateurs à ce volume sont MM. Arnauldet, Bellier, Bérard, Bonnardot, Bordeaux, Jules Cousin, Léopold Delisle, Grésy, Guigue, Huillard-Bréholles, Jacquin, Léon Lagrange, La Morinerie, Lapeyrière, Le Roux de Lincy, Luck, Marchegay, Margry, Merlet, A. de Montaiglon, Pons, Porte, Alfred Ramé, Read, Émile Regnard, Riocreux, Taillandier, Tricotel. — On a joint ici, à leurs dates, l'indication des pièces publiées occasionnellement dans l'*Abecedario* de Mariette.

1477 (18 novembre). Missel offert à l'église d'Angers, 304.

1482? Marché de *Coppin Delf* pour des peintures à exécuter dans la chapelle du Dauphin, fils de Louis XI, à Saint-Martin de Tours, 72-76.

1507 (22 novembre). Statuts de la Corporation des peintres de la ville de Rouen, donnés par le bailli de Rouen, 179-198.

1531. Epigrammes de Clément Marot sur nne statue de Vénus, offerte à François Ier par Maitre Ange Gabriel, gentilhomme vénitien, 77-78.

1531. Note sur les candélabres offerts par la Ville de Paris à la reine Éléonor, 364-370.

1556-1578. Actes de l'état civil conservés à la mairie d'Écouen et relatifs à *Jean Bullant*, architecte du connétable de Montmorency, avec une note sur la biographie de *Jean Bullant*, sur la bibliographie de ses livres, sur la date et la construction du château d'Écouen, sur la part que *Jean Goujon* y peut avoir eue, sur la grotte rustique faite par *Bernard Palissy* pour le connétable, et sur ce qu'il faut penser de son talent de peintre et de peintre-verrier, 305-339.

1559 (3 mars). Ordre de payement au peintre *Jehan Dubreuil* de baneroles armoriées commandées pour la Ville de Paris, 78-81.

1598 (5 mai). Épitaphe de l'architecte *Nicolas Duchemin* dans l'église Notre-Dame du Havre, 32.

1607 (17 mai). Notice sur *Jean* et *Charles de Court*, peintres des rois Charles IX, Henri III et Henri IV, à propos d'un brevet, accordé à *Charles de Court*, de la charge de concierge du Pavillon du roi à la Place royale de Paris, 81-88.

1612-1687. Notice sur la vie de *Jean-Baptiste de la Rose*, de Marseille, peintre de sujets de marine et de décorations navales, 225-232.

1614. Acte de naissance du peintre *Isaac Moillon*, 234.

1620? Sonnet inédit du peintre *Daniel du Moustier* en l'honneur de Marie de Médicis, 214-215.

1625-1686. Notice sur l'architecte *Daniel Gittard*.

1628 (24 octobre). Brevet d'ingénieur ordinaire du roi, donné par Louis XIII, au camp de la Rochelle, à l'architecte *Clément Metezeau* (*Abecedario*, III, 185.)

1631 (17 septembre). Statuts de la Confrérie des peintres, sculpteurs, etc., érigée sous l'invocation de saint Luc en l'église de Saint-Herbland de Rouen, 201-210.

1631-1714. Noms des maîtres de la Confrérie de Saint-Luc à Saint-Herbland de Rouen, 211-212.

1637. Lettre écrite d'Aix à François Langlois, dit Ciartres, par le graveur *Claude Mellan*. (*Abecedario*, III, 349-50.)

1637 (8 novembre). Lettre écrite de Chiswick par *Nicolas Lanier*, amateur et graveur, à François Langlois, dit Ciartres, à Londres. (*Abecedario*, VI, 326.)

1640 (12 août). Lettre de Turquet de Mayerne sur l'arrestation à Milan du peintre en émail *Jacques Bordier*. (*Abecedario*, III, 136-7.)

1645 (1er mars). Marché de peintures décoratives à faire par *Philippe de la Ronse* et *Pierre Pauvert* à l'église cathédrale de Chartres, dans la chapelle de Notre-Dame sous Terre, 42-47.

1645-1647. Marchés et quittances d'*Antoine Vespré* pour des peintures décoratives exécutées à l'église cathédrale de Chartres dans la chapelle de Notre-Dame sous Terre, 47-50.

1645. Note sur le poëte satirique *Jacques du Lorens* et le conseiller d'État *Du Houssay*, amateurs de tableaux, 356-359.

1646? Lettre de mademoiselle de Scudéry à *Jean-Baptiste Faudran*, peintre provençal, sur un tableau du départ de Tobie qu'il lui avait envoyé en présent, 33-42.

1649 (1er juillet). Acte de décès du peintre *Simon Vouet*, 220-221.

1658-1662. Documents sur les artistes, peintres, sculpteurs, etc., qui ont travaillé au château de Vaux-le-Vicomte pour le surintendant Fouquet, d'après les registres de la paroisse de Maincy, comprenant une notice sur la manufacture de tapisseries établie à Maincy à la même époque, sur le graveur en médailles *Bertinet*, et suivis d'une note sur les sculpteurs qui ont travaillé à Vaux et sur la question de savoir ce que *Pierre Puget* a pu faire pour le Surintendant, 1-22.

1660 (novembre). Édit royal en faveur de *Jean Varin*, graveur des monnaies du roi, au sujet de la condamnation contre lui prononcée par un arrêt de la Chambre de justice, 221-224.

1664 (21 avril). Lettres-patentes de Louis XIV, en faveur de *Claude Révérend*, pour l'établissement d'une fabrique de porcelaines de Chine, près de Paris, 360-364.

1666-1749. Vie du peintre *Joseph-Gabriel Imbert*, religieux chartreux de Villeneuve-lès-Avignon, par M. de Moulinneuf, secrétaire de l'ancienne Académie de Marseille. (*Abecedario*, II, 395-9.)

1667 (novembre). Édit de Louis XIV pour l'établissement de la manufacture des tapisseries et des meubles de la couronne aux Gobelins, 255-69.

1671-1731. Notice sur la vie de *J. Bernard Toro*, sculpteur provençal, sur ses travaux de sculpture en bois et en pierre, et sur les suites d'ornements, gravées sur ses dessins par *Cochin le père*, *Rochefort* et *Poilly* à Paris, et par *Honoré Blanc* et *Balthazar Pavillon* à Aix, 273-301.

1673 (29 mai). Acte de décès du peintre *Isaac Moillon*, 235.

1678. Mémoire des pièces (dessins, estampes, statues et bustes antiques) qui se sont trouvés dans le cabinet de M. *Nicolas Poussin*, et qui sont présentement à vendre entre les mains du sieur *Jean Dughet*, son héritier, 241-224.

1683 (1er mars). Inscription conservée à l'église de Croissy (Seine-et-Oise), relative à la fondation, par le sculpteur *Gaspard de Marsy*, d'une lampe perpétuelle devant le Saint-Sacrement, 212-213.

1667 (5 décembre). Acte de décès du graveur *Michel Lasne*, 218-220.

1683 (31 juillet). Quittance de rentes de *Christophe Roger*, maître sculpteur de la marine au port de Dunkerque, 302-303.

1683 (15 novembre). Quittance de rentes donnée par le peintre *René Antoine Houasse*, au nom d'*Etienne Wouwermans*, maître peintre à Paris. (*Abecedario*, VI, 145.)

1684 (3 juillet). Quittance de rentes de *Jean Matthias*, maître sculpteur au port de Marseille, 303.

1684 (10 octobre). Acte de naissance du peintre *Jean-Antoine Watteau* d'après les registres de l'église Saint-Jacques de Valenciennes. (*Abecedario*, V, 104.)

1684-1690. Documents relatifs à des travaux de décorations de vaisseaux, exécutés à Toulon par les peintres *Abraham-Louis Vanloo* et *Jean Vanloo*, 162-78.

1686 (mai et juin). Lettres du peintre en émail *Jean Petitot* et de sa femme au Conseil de Genève. (*Abecedario*, III, 140-2.)

1688 (24 décembre). Lettre de M. Villeneuve, agentde la ville de Marseille à Paris, sur l'affaire de la statue équestre de Louis XIV que *Pierre Puget* devait faire à Marseille, et sur un tableau de *François Puget*, 88-93.

1691 (5 mai). Lettre du fondeur *Balthazar Keller*, relative au payement de la fonte de la statue équestre de Louis XIV. (*Abecedario*, II, 20-1.)

1700-1714. Noms des gardes de la Corporation des peintres de Rouen, 201.

1707 (2 mars). Acte de naissance du peintre *Louis-Michel Van Loo* à Toulon, 178.

1713. Noms des maîtres peintres composant dans l'année 1713 la Corporation des peintres de la ville de Rouen, 198-200.

1714-1785. Actes de l'état civil relatifs au sculpteur *Jean-Baptiste Pigalle*, 104-111.

1728 (23 décembre). Acte de décès de *Pierre Lisquy*, maître peintre et sculpteur à Paris, 272.

1730 (29 août). Lettre du peintre et architecte *Pierre Mignard* à M. *Jean-Baptiste Franque*, architecte d'Avignon, 350-56.

1741. Note sur les dessins faits par *François Boucher* pour le roman du comte de Tessin, *Faunillane* ou l'*Infante jaune*, et employés en 1744 à *Zirphyle et Acajou*, roman de Duclos, 62-3.

1743 (29 novembre). Lettres-patentes d'académicien en faveur du sculpteur *Paul-Ambroise Slodtz*. (*Abecedario*, V, 226-7.)

1744. Brevets de nomination du sculpteur *Michel-Ange Slodtz* à l'Académie des Arcades de Rome. (*Abecedario*, V, 227-30.)

1747-1754. Pièces relatives à l'exécution du monument du roi Louis XV, par le sculpteur *Jean-Baptiste Lemoyne*, élevé dans l'Hôtel de ville de Rennes par les États de Bretagne, 111-162.

1750 (28 février). État de visite et de réception des ouvrages de sculpture faits par *Charles Caffiery*, sculpteur de marine à Brest, pour le vaisseau l'*Illustre*, conformément aux devis, 93-96.

1750 (24 avril). Diplôme d'associé de l'Académie de Rouen, accordé au sculpteur *Paul-Ambroise Slodtz*. (*Abecedario*, V, 232.)

1750 (30 août). Brevet de dessinateur de la Chambre du roi pour *Sébastien-Antoine Slodtz*, dessinateur des Menus-Plaisirs. (*Abecedario*, V, 230-1.)

1751 (9 février). Lettre de M. Rouillé, ministre de la marine, à P. J. Mariette, sur le dessinateur de marine *Nicolas Ozanne*. (*Abecedario*, III, 68.)

1852 (21 novembre). Brevet de peintre surnuméraire du duc d'Orléans, accordé à *Jean-Baptiste Slotdz*. (*Abecedario*, V, 231.)

1753. Description d'un tableau allégorique, sur l'avénement de Henri IV à la couronne, par *Nicolas Delobel*, 23-26.

1754 (21 décembre). Brevet de la charge de dessinateur du Cabinet et de la Chambre de roi pour *Paul-Ambroise Slotdz*, sculpteur, en l'absence et survivance de son frère *Sébastien-Antoine*. (*Abecedario*, V, 233-4.)

1755 (20 juillet). Brevet d'une pension de 600 livres accordée au sculpteur *Michel-Ange Slotdz*. (*Abecedario*, V, 234.)

1757 (24 août). Diplôme d'associé de l'Académie de Rouen en faveur de *Michel-Ange Slotdz*. (*Abecedario*, V, 235.)

1758 (4 avril). Acte de naissance du peintre *Pierre Prud'hon* à Cluny (Saône-et-Loire), 349-50.

1757 (1er juin). Lettre de madame la comtesse d'Egmont au peintre *Joseph Vernet* sur le cadeau d'un paysage, 50-55.

1758 (21 décembre). Brevet qui retient *Michel-Ange Slodtz*, sculpteur du du roi, en l'état et charge de dessinateur de la Chambre et Cabinet de Sa Majesté. (*Abecedario*, V, 235-6.)

1759. Mémoire du cadre sculpté, d'après l'ordre du roi, pour le tableau de

Médée et Jason, de *Carle Van Loo*, qui représentait le portrait de mademoiselle Clairon, par *Michel-Ange Slodtz*. (*Abecedario*, V, 236-7.)

1761. Diplôme d'associé de l'Académie de Rouen en faveur de *Michel-Ange Slodtz*. (*Abecedario*, V, 238.)

1762 (25 août). Lettre du marquis de Marigny à *Michel-Ange Slodtz*, pour lui annoncer une augmentation de sa pension. (*Abecedario*, V, 238.

1767 (février). Billet de *C. N. Cochin*, annonçant la lecture à l'Académie de la vie de *Jean-Marc Nattier* par madame Tocqué, sa fille, 65.

1770-1772. Actes de l'état civil relatifs au sculpteur *Jean-Pierre Pigalle*, le neveu, 107-109.

1771 (2 et 16 août). Lettres du sculpteur *Louis-Claude Vassé* et du marquis de Marigny sur une statue de *Minerve* et sur celle de *Vénus dirigeant les traits de l'Amour*, acquises par madame Du Barry pour Louveciennes, 269-72.

1775 (22 juillet). Rapport de *Guillaume Coustou, Pigalle, J. B. Lemoyne* et *Pajou*, sur le modèle d'un groupe de *la Surprise de l'Amour et de l'Amitié*, qui devait être exécuté par *Jean-Jacques Caffiery* pour le château de la comtesse Du Barry, à Louveciennes, 27-30.

1779 (14 décembre). Lettre de *Joseph Vernet* à M. d'Angivilliers, pour le remercier de lui avoir fait accorder la pension vacante par la mort de *Chardin*, 53-6.

1785 (22 octobre). Lettre du peintre *Hubert Robert* à M. d'Angivilliers, sur des tableaux proposés à l'acquisition pour le Cabinet du roi, 30-31.

— Lettre de mademoiselle *Ph. Ledoux*, sur la question de savoir si le peintre *Jean-Baptiste Greuze* a fait des miniatures, avec d'autres documents sur *Greuze*, 236-240.

— Les derniers des *Parrocel*, 56-61.

1801. Projet de colonne monumentale à la gloire des armées françaises, par *Pierre Prud'hon*, avec une note sur les projets de colonnes monumentales qu'on devait élever à Paris et dans tous les départements, 340-350.

FIN DE LA TABLE CHRONOLOGIQUE DU SIXIÈME VOLUME.

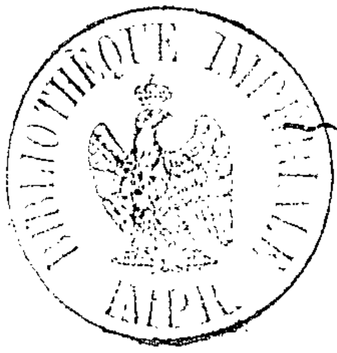
Paris. — Impr. de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

DOCUMENTS INÉDITS

RELATIFS A L'HISTOIRE

DES

ARTS EN FRANCE.



DOCUMENTS

SUR LES ARTISTES, PEINTRES, SCULPTEURS, TAPISSIERS ET AUTRES, QUI ONT TRAVAILLÉ AU CHATEAU DE VAUX LE VICOMTE POUR LE SURINTENDANT FOUQUET, D'APRÈS LES REGISTRES DE LA PAROISSE DE MAINCY.

Article de M. Eugène Grésy.

Au lever de l'astre radieux qui personnifie Louis XIV apparut un météore, dont le scandaleux éclat éblouit un instant la France. Pour ne pas être éclipsé par le surintendant Fouquet, le grand roi crut devoir nous donner Versailles, et il fallut un Colbert pour rétablir les finances de l'État, ruinées par les monstrueuses dilapidations de son prédécesseur. Tout le monde sait que, pour créer Vaux, ce génie de la prodigalité démolit et rasa trois villages (1),

(1) Vaux le Vicomte, avec une église et un moulin, les hameaux de Jumeau et de Maison-Rouge.

aplanit les montagnes, creusa des canaux et mit à contribution tous les arts de son temps; il eut à sa solde les inspirations de Molière et de la Fontaine; ce fut à lui que les *le Brun* et les *le Nôtre* consacrèrent les prémisses de leurs immortels talents. Néanmoins on ne possédait autant dire pas de documents sur les artistes qui ont prêté leur concours à la décoration de l'œuvre de *Levau;* le maître avait tout intérêt à dissimuler les millions qu'il engouffrai dans l'enfantement de ces merveilles. Deux notes saisies à Vaux ne le prouvent que trop ; M. P. Clément les a le premier publiées dans sa remarquable *Etude sur Fouquet :*

« Son Éminence ira mercredi coucher à Vaux; faudra congédier les journaliers et massons du grand canal, en sorte qu'il y en ait peu; faut les employer pendant ce temps là dans les fermes (1) et à Maincy. »

« Le roy va dans huict ou dix jours à Fontainebleau ; faites oster tous les tesmoings de terre partout et laissés aller les Hérissois (2) aux vendanges qui ont demandé d'y aller. »

Le coffret trouvé à Vaux lors du procès contenait trois cent vingt et une lettres de Fouquet, ou de ses commis et agents, « sur le fait des bâtiments et décorations de la maison de Vaux; » mais malheureusement les pièces originales ont été probablement détruites, et le procès-verbal des commissaires n'analyse succinctement que neuf pièces au point de vue de l'accusation. Aucun nom d'artiste célèbre n'est cité; on trouve seulement : 1° un ordre de Fouquet à Talot d'achever promptement la grande terrasse (3);

---

(1) M. P. Clément écrit par erreur *les Frumes;* ce lieu m'étant inconnu, j'ai vérifié sur le manuscrit original, où j'ai lu : *les fermes ;* évidemment Fouquet voulait désigner les fermes des Granges, de Pouilly, de Mainpincien, de Sivry et de Maison-Rouge, dont il a énuméré les acquisitions au *Procès.* Interrogation XIV, p. 25 et 28.

(2) Héricy, canton du Châtelet, arrondissement de Melun.

(3) C'est au pied de l'escalier conduisant à cette terrasse que l'on voit encore aujourd'hui les restes d'une sculpture que M^lle^ de Scudéri, dans le tome X de la *Clélie* (p. 1137), dit être de l'invention de *le Brun.* C'est un lion plein de fierté, sous la griffe duquel se réfugie un écureuil poursuivi par une couleuvre, les armes parlantes de Fouquet et de Colbert : car il y a encore certaines pro-

2° trois comptes de Pierre Gittard (1), qui, en trois années, a fourni 17,420 l. 17 s. de charpenterie ; 3° un ordre, donné le 13 mars 1660, de faire disparaître les terres et roches qui étaient en vue du côté de la basse-cour (2).

Une particularité fort curieuse, qui était restée jusqu'ici ignorée, nous a été révélée par M. Lacordaire dans sa *Notice sur les Gobelins* (3), c'est que la royale manufacture est fille aussi des œuvres féeriques de Fouquet, puisqu'elle a été fondée avec l'héritage d'une manufacture de tapisserie que le surintendant avait établie dans son domaine à Maincy. Là, sur les dessins de *le Brun*, on exécuta les *Chasses de Méléagre* et cinq pièces de l'*Histoire de Constantin* ; ces dernières, qui composaient ce qu'on appelait la troisième tenture, furent apportées et complétées aux Gobelins, et même, pour en dissimuler la provenance, on exécuta « cinq bordures qui furent rentraittes, quatre armes du roi, huit couronnes et quatre soleils, qui furent appliqués (4), » probablement à la place de l'écureuil, du

---

vinces où l'on dit un *fouquet* pour un écureuil, et le nom latin de *coluber* n'a pas besoin de plus ample explication ; c'était donc pour signifier la protection royale que le surintendant croyait avoir contre son rival, allégorie éphémère que la fortune devait bientôt transformer en un monument d'éternelle ironie, car la couleuvre étouffa l'écureuil et le lion n'en fit qu'une bouchée.

(1) Pierre *Gittard*, originaire de Blandy, près Vaux le Vicomte, a été quelquefois désigné sous le nom de *Jean Gittard l'aîné* dans des titres dont je dois la découverte aux recherches obligeantes de M. Taillandier. L'un de ses fils, *Daniel Gittard*, fut architecte ingénieur des bâtiments du roi ; son petit-fils, *Pierre Gittard*, remplit les mêmes fonctions à Lille et fut nommé chevalier de l'ordre de Saint-Louis. Suivant partage passé devant Leroy, notaire à Paris, le 5 avril 1718, ce dernier possédait, avec ses frère et sœurs, une maison bourgeoise et une ferme à Blandy, patrimoine qui s'est conservé près d'un siècle et demi dans cette famille, alliée aux Guérin et aux Boudet, avocats distingués du parlement de Paris.

(2) Ce travail gigantesque n'était pas encore terminé le 19 août suivant, jour où eut lieu un éboulement de roches qui coûta la vie à un ouvrier limousin. (Actes mortuaires de Maincy).

(3) 3e édition, 1855, in-8°. p. 65.

(4) Mémoire de Mesmyn, premier secrétaire des bastiments (Arch. de l'empire, section domaniale.)

double *phi* et de la devise ambitieuse de Fouquet, tels qu'on les retrouve sur les livres provenant de sa bibliothèque (1), sur les jetons frappés en son honneur et sur les lambris de son château.

Ce renseignement nous suggéra l'idée de compulser les actes de l'état civil de la paroisse de Maincy. D'abord un premier examen nous parut contredire la déposition du surintendant, qui, dans ses interrogatoires, dit avoir fait commencer les travaux dès 1640, « y faisant faire quelque chose tous les ans. » Pérelle, au bas d'une de ses gravures, prétend que les travaux furent commencés en 1653, et cependant les registres de Maincy ne signalent pas trace d'ouvriers étrangers au pays avant 1657.

---

(1) Les bibliothèques publiques de Paris conservent beaucoup de livres avec les armes de la famille Fouquet. Ils sont toujours de reliure pleine et en veau fauve, je n'en connais pas en maroquin, mais aucun ne doit être considéré comme ayant fait partie de la bibliothèque personnelle du surintendant. En effet, si les armes sont frappées sur le plat et si le dos offre aussi les armes et le double *phi* entrelacé, on y trouve en même temps la marque des Jésuites, c'est-à-dire l'IHS dans une couronne d'épines surmontée de trois clous. L'explication de ce fait se trouve dans Piganiol (v, 423) et beaucoup mieux dans le *Séjour à Paris* de M. de Nemeitz, article de la bibliothèque du collége des Jésuites ou de Louis le Grand (Leyde, 1727, I, 261) : « Monsieur Fouquet, ci-devant ministre d'Etat de France, a légué une pension annuelle de 1000 écus pour sa conservation et augmentation. Les livres qu'on achète pour cet argent sont marquez au dos de deux *phi* grecs, qui doivent signifier les lettres initiales du nom de *François Fouquet.* » Ainsi les livres qui portent à la fois les armes de Fouquet et la marque des Jésuites sont ceux achetés avec la rente donnée par le père du surintendant et reliés à ses armes pour en garder le souvenir. Peut-être même les fers, une fois faits, ont-ils été employés indistinctement. Ce qui est sûr c'est qu'ils ont servi longtemps, car on connaît des livres du dix-huitième siècle qui les portent. — J'ai sous les yeux un rare petit volume : « Mémoire des manuscripts de la bibliothèque de Monsieur Fouquet qui se vendent à Paris chez Denys Thierry, Frederic Leonard, Jean Dupuis, rue Saint Jacques, et Claude Barbin, au palais. M.DC.LXVII, in-12 de 62 pages. » Les 44 premières sont occupées par le détail du recueil ou, pour mieux dire, de la collection de M. de Loménie. Tous ont du reste trait à des matières historiques et surtout à l'histoire moderne de la France. A. de M.

C'est le 8 février 1657 qu'un gentilhomme du voisinage, M. Villevessin (1), raconta à la reine qu'il avait compté neuf cents hommes travaillant à l'atelier de Vaux. Si l'on rapproche ce témoignage de la note écrite par Fouquet le 21 novembre 1660, par laquelle il exigeait qu'on en doublât le nombre, on a sujet de croire qu'il y a eu une époque où Vaux occupait dix-huit cents ouvriers.

On sait par l'interrogatoire de Fouquet que Watel et Courtois étaient les gens en qui il avait mis toute sa confiance; aussi leur protection était-elle fort recherchée à Maincy, où nous les voyons plusieurs fois priés pour des parrainages, ainsi que Mme et Mlle Courtois.

« Noble homme » François Watel avait l'intendance de la maison de Vaux; il se qualifiait seulement maître d'hôtel de Mgr le surintendant. Ce fut lui qui découvrit que Colbert était venu en secret visiter les travaux, et dès ce moment il se concerta avec Courtois et son maître pour qu'une visite aussi importune ne pût pas se renouveler; mais en dépit de leurs précautions l'affaire faisait grand bruit à la cour, car on rapporte que, « Monsieur estant avec le roy à visiter les bastiments du Louvre avant la disgrace de M. Fouquet, le roy se plaignoit qu'il n'avoit point d'argent pour la continuation de ce grand édifice; sur quoy Monsieur respondit galamment : Sire, il faut que Vostre Majesté se fasse surintendant des finances seulement un an, et elle aura de quoy bastir (2). »

Il a été constaté que, pour sa dépense de maison, Fouquet donnait à Watel quatre millions par an, la dépense pour les domestiques seulement s'élevant à 371,407 livres. Dans le programme de la fête de Vaux la collation dressée par Watel fut évaluée à cent vingt mille livres, ce qui doit équivaloir à près de trois fois la même somme de notre monnaie actuelle.

Une lettre compromettante de Watel à Courtois prouva qu'il trempait dans le projet de rébellion de son maître : aussi, lors de

---

(1) Le procès, IV, 265, l'appelle Villeserin.

(2) *Portraits de la cour*, IIe série, t. VIII, p. 415, *Arch. curieuses* de Cimber et Danjou.

son arrestation, Watel se pressa-t-il de passer en Angleterre, où il demeura quelques années avant de revenir offrir ses services au roi et de couronner sa fin d'une manière digne de ses débuts.

Quant à Benigne Courtois, il paraît que le surintendant l'avait pris sans façon au roi, car on le trouve sur les registres de Maincy portant encore, en 1658, le titre de maître d'hôtel ordinaire du roy, et en 1659 il ne prend que celui d'aide de la maison de Mgr le procureur général. Sa femme se nommait Marie Coutant. En 1658 leur fille Marie eut pour compère, dans un baptême, Guillaume Musnier (1), qualifié prévôt de Vaux le Vicomte et bailli de la vicomté de Melun, acquise par Fouquet. Ce fut ce même Musnier, conseiller du roi, président en l'élection de Melun, qui reçut dans cette ville le fameux chargement des caisses et ballots contenant des statues et des monuments antiques (2) venant par terre de Lyon, sans nom

---

(1) G. Musnier mourut en juin 1673, âgé de cinquante-huit ans. Il avait marié, le 26 novembre 1668, sa fille aînée, Anne, à François-Paul Lefebvre des Boulleaux, conseiller du roi, premier président du siége présidial de Melun; sa seconde fille, Marguerite, épousa, en 1678, Simon d'Alençon, écuyer, sieur de Montarand, gentilhomme de Mme la duchesse d'Orléans. Les armes de Musnier étaient de gueules à deux jumelles ondées d'argent et un poisson, nommé musnier, d'or, brochant en pal sur le tout. (Registres de l'état civil de Melun.)

(2) Au nombre étaient deux sarcophages égyptiens, dont la vue inspira de jolis vers à la Fontaine. Mlle de Scudéri nous apprend que, pour les loger dans les jardins de Vaux, Méléandre, le même qui a peint le cabinet de la généreuse Mélinthe, — Méléandre, l'homme noir, c'est-à-dire *Le Brun*, — « fit bastir, en un petit coin de terre assez irrégulier, deux pyramides à l'imitation de celles qui sont auprès de Memphis. » Ces monuments, d'une haute antiquité puisqu'ils remontent à la ve ou vie dynastie, sont les premiers de ce genre qui aient été apportés en France. Il paraît que dans sa disgrâce Fouquet en fit don aux religieuses de Longchamp. Plus tard on ne trouva rien de mieux que de les enfouir dans l'ancien cimetière, mais nous ne savons à quelle époque. Lors de la suppression de l'abbaye, à la révolution, ils auraient été plutôt enlevés ou brisés qu'enfouis. Ne pourrait-on pas supposer qu'après avoir été exposés dans l'église on aura trouvé que ces dépouilles funèbres et païennes n'y étaient pas à leur place, et que, par un sentiment bizarre de leur qualité funéraire, on les aura enterrés pour les rendre à leur

de destinataire, mais qu'il prit soin de diriger clandestinement sur Vaux.

En face de toutes ces extravagances de la vanité, reposons-nous un instant sur un trait qui honore la générosité de Mgr le procureur général : les actes mortuaires de Maincy nous révèlent qu'il avait fondé un hôpital, appelé *la Charité*, pour recevoir le personnel de ses ateliers; dès le 12 octobre 1660 il en est fait mention.

Les archives de ce modeste village nous donnent en outre les noms de trois artistes peintres, de deux sculpteurs et de dix-neuf tapissiers haut-lissiers; elles nous font faire connaissance avec le maître fontainier et avec le jardinier en chef du surintendant.

ARTISTES PEINTRES.

Le Brun paraît n'être venu s'établir à Maincy avec sa femme que dans les derniers mois de l'année 1658, à l'époque où la manufacture de tapisserie fut mise en activité (1). Dans l'espace de trois ans Mme le Brun (Suzanne Butay) y fut cinq fois marraine : en 1658 avec M. *Valdor*, résident de l'électeur, évêque de Liége (2), en 1659

---

première destination? Quoi qu'il en soit, c'est derrière le chevet de l'église abbatiale qu'en 1843 le hasard les fit découvrir au nouveau propriétaire, M. de Chalabre, en présence d'un archéologue parisien, M. Bonnardot, auquel je dois ces curieux détails. C'est après avoir subi ces tristes vicissitudes, après avoir été exposés quelque temps dans une maison de la rue du Dragon, que, grâce à la générosité de M. de Chalabre, ces monuments sont venus, en 1845, prendre un rang important dans la collection du musée du Louvre (nos 5 et 7 de la section des sarcophages, dans le livret de M. de Rougé, 2e édition, 1852). — Il faut rappeler aussi la statue antique de l'*Antinoüs* en bronze, haute de quatre pieds et demi, qui, des mains du fils de Fouquet, passa dans celles du prince Eugène et du prince de Lichtenstein, et ensuite dans celles du grand Frédéric, qui la fit mettre à Sans-Souci; on peut au reste en voir plus au long l'histoire dans l'*Abecedario* de Mariette, t. II, p. 259-61.

(1) Selon toute apparence l'installation a dû se faire dans les bâtiments de l'ancien château seigneurial, près desquels passe une très-belle source, et dont il reste encore un pavillon important, devenu dépendance d'une ferme.

(2) C'est le Jean Valdor dont il a été question dans le premier volume de ces *Archives*; Documents, t. I, p. 224-230, et aussi t. III, p. 206-208.

avec Watel et avec M. *Beaudrain*, peintre; enfin en 1661 M. et M^me^ *le Brun* tinrent sur les fonts de baptême, mais par fondés de procuration, le fils du sculpteur *Legendre*, qui était né à Maincy.

Nous voyons aussi que le 1^er^ octobre 1660 *le Brun*, qu'on qualifiait alors directeur des peintures du château de Vaux, fit célébrer à Maincy un service pour ses deux frères (1), morts à Paris trois jours auparavant, le 27 septembre.

C'est ici le lieu de rapporter un document piquant, qui se rattache au séjour de le Brun à Maincy, et que nous avons trouvé dans l'*Épitaphier de l'Ile-de-France* (2), à l'article de l'église Saint-Etienne de Maincy; la note est ainsi conçue : « On y voit sur le maître-autel un S. Estienne lapidé faict par feu *M. le Brun*, 1^er^ peintre du roy, dont l'original est à N. D. de Paris (3); et au-dessus du premier autel à gauche dans la nef (4) est une Madelène, qui est, à ce qu'on dit, le vray portraict de mad^e^ Fouquet, f^e^ du surintendant des finances, alors seigneur de Vaux le Vicomte. » C'est en vain que nous avons fait des recherches dans le pays pour retrouver cette peinture, disparue en 1793 et regrettable à double titre, car jusqu'ici on ne connaît pas de portrait de « haute et puissante dame Marye Magdaleine Janin de Castille (5), » circonstance d'autant plus étonnante que sa beauté a été chantée par la Fontaine et que tous les burins de l'époque se sont occupés à portraire son mari.

On admire encore à Vaux trois belles pages du pinceau de *le*

---

(1) *Nicolas le Brun*, peintre de paysages, et *Gabriel le Brun*, peintre et graveur, étaient alors âgés, l'un de quarante-cinq ans, et l'autre de trente-cinq. On ignorait jusqu'ici la date de ces deux morts simultanées et probablement accidentelles. G. le Brun a gravé, d'après un dessin de son frère Charles, une allégorie sur le mariage de M. et M^me^ Fouquet, dont les armoiries sont couronnées par le génie de l'Abondance et déposées sur un autel au pied duquel s'enlace une syrène, avec huit vers au bas.

(2) Mss de la bibl. impér., fonds du Saint-Esprit.

(3) Peint pour les orfèvres de Paris en 1651, et gravé par Audran Cf. *Mémoires des Académiciens*, I, 15.

(4) L'ancienne chapelle seigneuriale.

(5) Acte de baptême de la paroisse de Vaux le Vicomte, 20 mai 1655. (Mairie de Maincy.)

Brun : l'*Apothéose d'Hercule* au plafond de l'ancienne antichambre de Mme Fouquet (1), le *Triomphe de la Fidélité*, au plafond de la *salle de compagnie*, et *Morphée*, sous les traits d'une femme ravissante, au plafond du cabinet du surintendant. C'est évidemment celui-ci que l'artiste a voulu glorifier dans les deux premières compositions : monté sur un char, qu'entraînent de fougueux coursiers, le demi-dieu entre dans l'Olympe, guidé par la Sagesse et couronné par l'Immortalité; dans sa course rapide il écrase un serpent, toujours cette malicieuse allusion aux rivalités dont nous avons parlé. Quant à la Fidélité, elle est représentée sous les traits d'une belle femme ayant un épagneul endormi sur ses genoux; elle tient une clef d'or, qui semble rappeler l'attribut des finances, et a pour cortége la Prudence, la Raison et la Force; Apollon la protége contre les attaques de l'Envie et des mauvaises Passions, en décochant ses flèches sur les monstres qui les personnifient (2).

---

(1) Aux deux extrémités de cette salle des anges soutiennent les armes de la famille Janin de Castille. — D'azur au château sommé de trois tours d'or; pour devise : *Surgit radicibus altis*.

(2) Dans une note de l'*Abecedario* de Mariette (article *le Brun*, t. III, p. 94) j'indiquais une lettre anonyme de trente et une pages in-4° relative à Vaux, et à propos de laquelle je prononçais le nom de Félibien comme celui de son auteur possible, en remarquant que cette lettre n'était pas la seule, et que, si Félibien ne les avait pas plus tard remises dans ses œuvres, il était facile de comprendre qu'il eût, après la chute du ministre, laissé dans l'ombre les descriptions de ces magnificences qui avaient humilié Louis XIV. Depuis j'en ai vu une autre; il reste à retrouver la première, qui, d'après le commencement de la seconde, pourrait n'être qu'une revue générale du château. Dans la seconde (in-4° sans titre de 27 pages) il entame le détail des peintures et décrit le plafond du *Triomphe de la Fidélité* et tous les tableaux, accessoires et ornements qui l'accompagnent et servent à la décoration de la pièce. La troisième lettre (in-4° sans titre de 31 pages) est consacrée à décrire le plafond de l'*Apothéose d'Hercule* et le portrait de Mme Fouquet, dont les cheveux étaient noirs (p. 27), et qui était peinte sous la figure de la Beauté accompagnée de Minerve, qui l'aide à retenir l'Amour dans les liens de l'Hyménée. Il devient de plus certain que ces lettres sont de Félibien, faisant partie d'un volume exclusivement composé d'éditions séparées et originales de différents opuscules de Félibien, même le dernier, *Lettre d'un gentilhomme de province à une*

La rapide disgrâce de Fouquet a privé les arts d'une peinture capitale que *le Brun* devait exécuter au plafond du dôme, dans le grand salon. Les ducs de Praslin m'ont assuré n'avoir jamais trouvé trace du plafond des *Quatre saisons; Carle Audran* n'a donc pu graver ses quatre belles planches que d'après les cartons ou une esquisse du maître. Il existe deux états de ces gravures avec et sans la dédicace de le Brun à Louis XIV.

Enfin « M. *Beaudrain* (1), Me peintre à Paris, » et « honorable homme *Philippe Lallement* (2), maistre peintre, » ont fait acte de présence à Maincy, l'un en 1658, et l'autre en 1661; ils ont donc dû concourir à la décoration du château.

SCULPTEURS.

Parmi les créanciers opposants qui figurent au procès de Fou-

---

dame de qualité, sur le sujet de la comète (Paris, Michallet, 1681), qui porte à la main : *par monsieur Félibien.* Ce volume appartient à M. Duplessis, qui l'a acquis à la vente de M. Boisselier. Si on retrouvait la première lettre, on aurait le tout, car la troisième se termine par le mot *fin*, qui n'est pas à la seconde, et alors il conviendrait de les réimprimer, à cause du curieux détail de toutes les intentions du peintre. J'ajouterai que dans la *Clélie* il est fait allusion à cet ouvrage de Félibien dans les termes les plus élogieux (Cf. X, p. 1115). — Enfin sur la question des portraits de Mme Fouquet, je rappellerai ce passage de Guillet de Saint-Georges, dans sa *Vie de Michel Anguier* : « Il fit pour le cabinet de l'orangerie, à Saint-Mandé, une Charité qui, serrant entre ses bras un enfant endormi, en a un autre à ses pieds et deux qui en sont tout proches, pour représenter madame Fouquet et ses enfants et marquer la tendresse et l'union qui régnoient dans cette famille. » (*Mémoires inédits des académiciens*, t. I, p. 441.) A. de M.

(1) On a déjà vu ce nom; ne serait-ce pas celui de Beaubrun, écorché par l'inattention de celui qui tenait le registre?

(2) Il ne faut pas confondre ce peintre avec le Lallemant de Lorraine, qui fut le second maître du Poussin, et qui s'appelait Georges; le premier tableau du Mai donné par les orfévres à Notre-Dame de Paris en 1630, était de sa main. Philippe Lallemant était de Reims; il fut reçu de l'Académie le 11 juin 1672, et mourut à quatre-vingts ans, le 22 mars 1716. (*Archives*, Documents, I, 367.) Il était peintre de paysages, et l'on sait leur rôle dans la décoration des galeries; il suffit d'en citer pour exemple la galerie de Romanelli, au palais Mazarin, et celle de l'hôtel Lambert.

quet (1) il y avait déjà à noter un sculpteur, *Michel Magnan* ; il faut ajouter à ce nom celui de *Nicolas Legendre*, maître sculpteur (2), qui eut un fils à Maincy, nommé Charles par M. et Mme *le Brun*, et celui de *Nicolas Lemort*, Breton et sculpteur *de vacation*, qui mourut à Vaux quatre jours avant la fameuse fête ; il ne devait guère être employé que pour sculpter les ornements et l'architecture, car le mot de sculpteur de vacation ne se peut entendre que dans le sens de payé à la journée.

ARCHITECTES.

Après *Levau*, dont l'œuvre s'est conservée intacte, nous n'avons trouvé à enregistrer que le nom d'*Antoine Bergeron*, « juré des massonneries du roi, » qui travaillait à Vaux en 1660.

GRAVEUR EN MÉDAILLES.

Le surintendant avait aussi à son service, en qualité de premier secrétaire, un très-habile graveur en médailles, nommé *Bertinetti*. Le cabinet des médailles, à la bibliothèque impériale, possède trois magnifiques médaillons de cet artiste, qui a francisé son nom en les signant : *Bertinet*. Ce sont des représentations de Louis XIV, portant pour légendes des éloges emphatiques. Comme jusqu'ici on n'avait pu recueillir aucun renseignement sur un médailliste aussi distingué, nous donnerons quelques détails sur sa vie, qui fut des plus romanesques ; elle a été publiée par un avocat de ses amis, mais dans un petit livre très-inconnu, l'*Heureux chanoine de Rome, nouvelle galante, ou la Résurrection prédestinée*, par C. M. D. R., avocat en la cour (1707, in-12 de 194 pages), rare et curieux volume, dont nous devons la communication à l'obligeance de notre honorable confrère M. Taillandier, et où d'après le titre on ne se serait guère avisé d'aller chercher la vie d'un artiste. Sans les mé-

---

(1) Tome IV, in-18 (Paris, la veuve Cramoisy, 1691), p. 186.

(2) Il était né à Etampes ; il est mort à cinquante-deux ans, en 1671, et fut enterré dans l'église Saint-Nicolas du Chardonnet. (Cf. Florent le Comte, édit. de Paris, t, III, p. 137-158, et la liste des académiciens, *Documents*, I, 365, et celle des morceaux de réception, II, 376.)

dailles que nous signalons, le livre n'était qu'un roman; sans le livre, l'une des médailles était incompréhensible; ainsi les deux choses non-seulement se complètent l'une par l'autre, mais se donnent réciproquement une authenticité qui leur manquerait sans cela.

Bertinetti était né à Ostie, à quelques lieues de Rome. La nature l'avait doué d'une très-belle voix; aussi, dès l'âge de dix ans fut-il reçu enfant de chœur à Sainte-Marie Majeure, et à vingt ans il y obtenait un canonicat; mais il devint si passionnément épris de la fille d'un célèbre avocat de Rome, nommé Borromeï, qu'il quitta la soutane et se battit en duel avec le chevalier Urbini, son rival, qu'il fit plus tard assassiner par des sicaires. Pour échapper aux poursuites de la justice, *Bertinetti* sortit de Rome déguisé en pèlerin et alla, en compagnie d'autres pèlerins, à Venise, où l'ambassadeur de France, qui était parent de Fouquet, lui fit accueil à cause de son grand talent musical, car notre beau chanteur jouait en outre de plusieurs instruments avec une rare perfection. Amené en France par son protecteur, il eut occasion de s'entretenir avec le surintendant, qui fut frappé de ses capacités et l'attacha de suite à son service pour aller traiter des négociations à l'étranger. Il était à Cologne lorsque la belle Antonia Borromeï, que ses parents tenaient enfermée dans un couvent, apprit la nouvelle fortune de son amant; elle trouva moyen de s'échapper de Rome, munie d'un sac de 2,000 pistoles qu'elle avait dérobé à son père, et arriva à Paris déguisée en gentilhomme; informée chez Fouquet de la mission que remplissait *Bertinetti*, elle repartit de suite pour Cologne, où elle le trouva à son auberge. Sans plus attendre ils se marièrent dans cette ville, et revinrent ensuite obtenir l'agrément du surintendant, qui lui-même devint éperdument amoureux de Mme Bertinetti. L'auteur de la relation assure que c'était une des plus belles créatures qu'il y eût au monde, mais que cette vertueuse épouse sut résister aux puissantes séductions de Fouquet, qui ne tarda pas à la traiter avec la plus grande estime, ainsi que son mari, devenu le dépositaire de tous les secrets de son maître. Compromis lors du procès, *Bertinetti* subit, à la Conciergerie du Palais, une détention de huit années, pendant lesquelles sa femme

ne l'abandonna pas d'un instant. Le cabinet des médailles possède même un joli médaillon en bronze de $0^{m},64$, acquis depuis peu, et représentant Fouquet en costume de surintendant, avec la calotte et la simarre. C'est dans sa prison que *Bertinetti* l'a modelé de souvenir, en datant et signant courageusement son œuvre, témoignage d'une fidélité qui l'honore, un an après la condamnation de son maître. Celui-ci, par conséquent, était déjà transféré à Pignerolles, et la légende porte néanmoins : NICOL.FOVCQVET.P^{R}. GNAL.SVRINTEND^{T}.DES.FIN.ET.MIN^{E}.DESTAT, et à l'exergue : BERTINET.IDÉE 1665. Le pauvre diable en était à sa huitième année de détention lorsqu'il eut la pensée, plus fructueuse que la précédente, de modeler un petit portrait du roi, « pas plus grand que l'ongle, » mais d'une ressemblance telle qu'il fit l'admiration de la cour et valut au prisonnier sa liberté, ce qui explique la reconnaissance enthousiaste de l'artiste et les légendes si louangeuses dont il entourait les portraits de son royal bienfaiteur. Ces flatteries ne paraissent pas avoir déplu au grand roi, car il lui aurait accordé graduellement jusqu'à douze mille livres de pension, tant sur sa tête que sur celle de son fils. Bertinetti a dû mourir à Rome, où il alla se retirer, dans la famille de sa femme, vers la fin de sa carrière.

Est-ce aussi à Bertinetti qu'il faut attribuer une dizaine de jetons ou médailles frappées en l'honneur de Fouquet et de sa famille? Nous ne voyons pas de raisons de le croire : la plupart sont purement héraldiques; trois seulement présentent une signification historique, qu'il est difficile de rattacher exclusivement à la vie du surintendant. Ainsi deux de ces jetons portent au droit un château sommé de trois tours, et sur celle du milieu un écureuil assis. La légende : NIHIL.ALTIVS.AMBIT semble bien avoir été adoptée comme correctif à la devise ambitieuse : *Quo non ascendet?* que l'on a reprochée à Fouquet, et pour exprimer que son alliance avec Marie-Madeleine de Castille comblait tous ses désirs. Sur le revers de l'un de ces jetons sont représentées deux figures allégoriques : la Paix amenant par la main la Justice, avec cette inscription : TANDEM. ..CCE.TANDEM, ce qui pourrait être une allusion à l'entrée en charge du surintendant, en 1653, l'année où finit la guerre de la

Fronde. Sur le revers d'un autre jeton on voit un baril rempli de pièces d'artifice en feu avec la légende : NVNC.LVDICRA et la date de 1660 à l'exergue. La grande fête donnée en l'honneur du roi, à Vaux, n'eut lieu qu'en 1661 ; cette devise ne pourrait donc s'appliquer qu'à une fête qui eut lieu le 3 mai 1660, à l'occasion du mariage de Gilles Fouquet, frère du surintendant et premier écuyer de la grande écurie du roi, avec M^lle^ Anne d'Aumont, fille de César d'Aumont, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Touraine, les registres de Maincy nous apprenant que la célébration de ce mariage se fit en la chapelle de Vaux le Vicomte. Mais ne serait-ce pas plutôt en mémoire des fêtes qui eurent lieu, la même année, pour le mariage de Louis XIV, et dont le surintendant a dû être l'ordonnateur? Nous sommes d'autant plus porté à accepter cette dernière explication qu'il existe un troisième jeton, aux armes et à la devise de Fouquet, représentant, au revers, un arc de triomphe à trois portiques surmonté d'un trophée, avec la date de 1661 à l'exergue et cette légende au pourtour : PACI.ÆTERNÆ.PACTISQVE.HYMENEIS, ce qui ne peut s'appliquer qu'au mariage de Louis XIV, qui, comme l'on sait, fut la conséquence de la paix conclue avec l'Espagne et l'empire. Le surintendant avait probablement la prétention d'avoir beaucoup travaillé à la conclusion de ces traités.

Nous remarquerons aussi qu'il existe deux médailles portant les armes de France au droit, avec les mêmes revers que nous avons décrits : *Tandem ecce tandem* et *Paci æternæ pactisque hymeneis* ; la première paraît se rapporter à la paix des Pyrénées (1658); l'arc de triomphe figuré sur la seconde représente celui qui fut élevé au faubourg Saint-Antoine (1660), et sous lequel passa Louis XIV à l'occasion de son mariage. Fouquet ne s'est donc pas fait scrupule de s'arroger ces deux revers royaux.

MANUFACTURE DE TAPISSERIE.

La présence des tapissiers haut-lissiers à Maincy est signalée par les registres un mois après l'arrivée de *le Brun,* qui, comme nous l'avons vu, s'était chargé de fournir les cartons. A en juger d'après des documents aussi laconiques et aussi incomplets, près de la

moitié du personnel de la manufacture se composait d'artistes que Fouquet avait fait venir de Flandres ; cependant le conducteur en chef de la tapisserie était un Français, *Louis Blamard*, qui mourut dans la deuxième année de l'établissement, le 13 août 1660 ; il obtint les honneurs de la sépulture dans la nef de l'église de Maincy, près du chœur. Reste à découvrir par qui il fut remplacé. Le premier acte où il soit fait mention d'un tapissier est du 14 décembre 1658, et le dernier du 24 avril 1662 (1), d'où résulte la preuve que la manufacture a fonctionné au moins trois ans et trois mois. Si l'on devait s'en rapporter aux calculs ordinaires de la statistique, qui compte un décès par an sur quatre-vingt-dix-sept habitants, la constatation de dix décès de tapissiers, répartis sur trois années et trois mois, porterait approximativement le nombre des artistes à deux cent quatre-vingt-dix. Pour cela il faut écarter toute supposition de fléau épidémique, et au contraire, il y a tout lieu de croire à quelque invasion de ce genre (2); car il est à remarquer que dans les deux premières années il n'y a eu que trois décès de tapissiers, tandis que dans le cours seul de la dernière année il en est mort sept, dont quatre Flamands ; ajoutez en outre sept enfants de tapissiers.

Voici la liste des dix-neuf tapissiers qui figurent dans les actes de Maincy avec les qualifications que leur donne le curé de la paroisse et en suivant l'ordre chronologique :

1658. — 1° *Maître Antoine Colpert* ou *Colpaert*, Flamand, marié à Maincy avec Anne Fontaine, de Brie-comte-Robert, le 14 décembre 1658 ; ils eurent trois enfants : Antoine, Pzègre (?) et Guillaume, et perdirent successivement les deux aînés le 13 décembre 1660 et le 11 décembre 1661.

1658. — 2° *Jean Bontemps*, maître tapissier, décédé à Maincy le 17 avril 1661.

---

(1) L'acquisition du terrain des Gobelins par Louis XIV est immédiatement postérieure; elle est du 6 juin 1662 (Lacordaire, p. 58).

(2) Dans les deux invasions du choléra la commune de Maincy a été une des plus maltraitées du département de Seine-et-Marne, et depuis la fièvre typhoïde y a fait plusieurs fois de grands ravages.

1658. — 3° *Nicolas Beaufaict*, tapissier.

1659. — 4° *Jacques Cordier*, Flamand de nation, natif de Hachemander, évêché de Gand, décédé le 20 octobre 1659.

1660. — 5° Honorable homme *Gille Boutredol*, tapissier, eut pour femme Christine Boffremont, décédée à Maincy le 27 mars 1660, et pour fils Pierre Boutredol, baptisé à Maincy le 19 janvier 1660.

1660. — 6° Honorable homme *Pierre Bresnu*, tapissier.

1660. — 7° Honorable homme maistre *Louis Blamard*, tapissier et conducteur de la tapisserie de Mgr Fouquet, procureur général, décédé à Maincy le 13 août 1660.

1660. — 8° *Jean Zègre* (1), tapissier, natif d'Enghien, en Flandre, décédé à la Charité de Maincy le 16 novembre 1660.

1661. — 9° *Josse Boullanger*, natif de Voemon, en Flandre, tapissier, décédé à la Charité de Maincy le 5 janvier 1661, après avoir abjuré la religion protestante.

1661. — 10° *Nicolas Rambault*, tapissier, décédé le 31 mai 1661.

1661. — 11° *François de Bussy*, tapissier, décédé le 31 mai 1661.

1661. — 12° *Jean Vieville*, Flamand, tapissier, décédé dans la Charité de Maincy le 24 juillet 1661.

1661. — 13° Honorable homme *Guillaume Lenfant*, maître tapissier, qui perdit à Maincy deux filles : Marguerite, décédée le 26 juillet 1661, et Marie-Isabelle, morte le 4 septembre 1661.

1661. — 14° *Claude Lefebvre*, dit *S. Claude*, tapissier, qui perdit sa fille Marguerite le 12 août 1661.

1661. — 15° *Pierre Hermand*, tapissier, dont les deux filles, Marguerite et Loth, moururent à quelques jours de distance, le 31 août et le 14 septembre 1661, et furent inhumées dans l'église.

1661. — 16° Maître *Lourdet*, tapissier, perdit aussi une fille le 5 octobre 1661 (2).

---

(1) Ne serait-ce pas le nom de *Seghers* ou Zeghers, et le nom de Pzègre, qu'on a vu plus haut, n'en serait-il pas encore une forme encore plus écorchée?

(2) Il mourut avant 1685. (Cf. Lacordaire, p. 71, note 2.)

1661. — 17° *Matthieu Bouche*, natif de Bruxelles, tapissier, mourut à la Charité de Maincy le 28 novembre 1661.

1662. — 18° Maître *Jean Perclas*, tapissier, qui se maria, le 13 février 1662, avec une fille de Maincy, Paquette Passe-sur-la-Rue.

1662. — 19° *Jacob Troel*, natif de Bruxelles, tapissier, décédé à Maincy le 24 avril 1662.

Enfin un autre tapissier, *Jean Pérart*, est nommé dans le procès (tome IV, p. 186) parmi les créanciers qui s'opposèrent à la levée des scellés, mais ce n'est peut-être qu'un marchand.

MAITRE MENUISIER.

Comme à cette époque la menuiserie des lambris exigeait une décoration qui rentre tout à fait dans le domaine de l'art, n'oublions pas de mentionner *Jacques Prou*, menuisier du château, dont le fils, né en 1659, eut pour parrain et marraine Watel et M^me^ le Brun.

FONTAINIER.

Un des employés qui est resté le plus longtemps à Vaux, c'est le fontainier en chef, qui avait son logis spécial à gauche de la chapelle, *Claude Robillart*, que nous rencontrons dès 1659; il fut encore parrain, en 1667, avec M^me^ Fronteny de la Tour, femme du receveur général de Vaux. Sa charge exigeait évidemment une grande habileté dans l'art hydraulique, et son expérience devait l'avoir rendu l'homme indispensable, car on ne peut oublier que les eaux de Vaux le Vicomte pouvaient rivaliser avec celles de Versailles. Grâce aux grandes planches de détail gravées par Israël Silvestre, j'ai pu évaluer à cent cinquante au moins le nombre des jets d'eau qui jaillissaient dans les cours et les parterres du surintendant; ils étaient ensuite distribués de manière à retomber en nappes dans plus de cent vasques, ou à être vomis par une infinité de mascarons. C'est là qu'on admirait la *fontaine de la Couronne*, les *grandes* et les *petites cascades*, le bassin de *Galatée* au milieu du canal, la *grotte rustique*, du dessin de *le Nôtre*, et la *Colonne*, ou *gerbe d'eau* qui, derrière, couronnait la terrasse en amphithéâtre. Quan

le fils du maréchal de Villars voulut mettre fin aux dépenses exorbitantes qu'exigeait l'entretien de ces eaux, il vendit pour 490,000l. de plomb en provenant.

JARDINIER EN CHEF.

Nous citerons aussi Antoine Trumel, qui était déjà jardinier de Vaux en 1660; il avait épousé Françoise des Margotiers, sœur ou fille de Charles des Margotiers, concierge du château depuis 1658. Deux mois après l'arrestation de leur maître nous les voyons implorant déjà une nouvelle protection et demandant pour parrain de leur enfant « noble gentilhomme Matthieu d'Angeville, exempt des gardes du corps du roy, puis escuier, seigneur de Pressy Nostre-Dame (Aube), escuier du roy dans sa grande escurie, capitaine exempt des gardes, servant près la reyne mère, commandant pour Sa Majesté au château de Vaux le Vicomte. » Nous avons retrouvé le même officier occupant encore militairement le château en 1665.

En ouvrant ces cahiers, dont les pages fatiguées et flétries semblent appartenir à des livrets de blanchisseur plutôt qu'à des registres municipaux, nous ne nous attendions guère à trouver, sous l'empreinte de pouces roturiers, des noms si aristocratiques et d'intéressants documents, rehaussés par de si précieux autographes; car à côté des Fouquet figurent les Maupeou, les Béthune-Charost, les Catelan, les Simiane; à côté de la signature de M^me^ le Brun vient celle de Watel; et, si ce n'était pas sortir de notre sujet, nous pourrions faire succéder au luxe artistique du financier le faste militaire du maréchal de Villars, escorté d'un capitaine des gardes et d'un capitaine du château, ou se faisant représenter à l'église, lui par un écuyer, et M^me^ la maréchale par une demoiselle d'honneur. Mais terminons par une remarque qui n'a pas encore été faite à l'occasion du procès de Fouquet : la plupart des historiens, séduits par les vices dorés du surintendant, ont montré trop d'indulgence pour le crime qui en était la conséquence inévitable. Un dilapidateur de la fortune publique méritait le sort d'Enguerrand de Marigny et de Jean de Montaigu, et c'était un devoir sacré pour le chef de l'État de veiller à ce que la marche de la justice ne fût

pas entravée par cette foule de créatures que le coupable s'était faites à prix d'or. Le reproche fait à Louis XIV d'avoir manqué de générosité envers Fouquet nous semble donc injuste, quand pas un de ses biens n'a été confisqué, quand pas un seul membre de sa famille n'a été enveloppé dans sa disgrâce. Il y a plus : on n'a pas oublié qu'un des principaux chefs d'accusation contre Fouquet était un plan de rébellion trouvé écrit de sa main et suivi de l'acquisition de la forteresse de Belle-Isle faite en vue de ce complot. Eh bien! non-seulement Belle-Isle n'a pas été repris, mais il a été érigé en marquisat en faveur du petit-fils de Fouquet, qui n'en a pas moins obtenu le bâton de maréchal de France. C'est par ce glorieux baptême que le nom de Fouquet a été effacé du front de sa postérité et que son sang a été régénéré. Aussi ne se doute-t-on pas qu'il existe encore de nos jours un descendant du surintendant dans la personne de M. le comte de Belle-Isle, issu du maréchal par la branche cadette, mais privé malheureusement d'un héritier de son nom.

EUGÈNE GRÉSY,
de la société des Antiquaires de France.

Dans ces registres il n'y a, comme on voit, aucune trace du grand nom de *Puget*, ce qui d'ailleurs ne serait pas une preuve qu'il ne fût pas venu à Vaux. Pourtant, et quoi qu'il en coûte, en s'en tenant aux données fournies par le père Bougerel dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de Provence*, — et il faut les accepter jusqu'à ce qu'elles soient modifiées ou confirmées par les documents trouvés à Marseille par M. Léon Lagrange, — il se pourrait que *Puget* n'ait point eu d'ouvrages à Vaux. Voici ce qu'on trouve dans le P. Bougerel : *Puget* resta jusqu'au 12 mai 1660 au château de Vaudreuil en Normandie, pour lequel il avoit fait deux statues de pierre et le modèle d'un bas-relief; « M. *Lepautre*, architecte renommé, trouva ces ouvrages si beaux qu'il conseilla à M. Foucquet (ceci n'indique-t-il pas que *Lepautre* a travaillé pour le surintendant?) d'employer un si habile homme

pour les ornemens de Vaux le Vicomte. Comme le marbre étoit alors extrêmement rare à Paris, ce fameux ministre envoya *Puget* à Gênes pour choisir autant de blocs de marbre qu'il jugeroit à propos, et c'est lui qui le premier a rendu le marbre si commun dans le royaume. Tandis qu'il se préparoit à son voyage de Gênes, le cardinal Mazarin lui envoya plusieurs fois M. Colbert pour l'engager à son service (ceci implique un séjour à Paris pendant lequel *Puget* a pu visiter Vaux pour voir ce qu'il y pourrait faire), mais il étoit trop ataché à M. Foucquet pour consentir aux desirs de cette Éminence, ce qui l'obligea à hater son voyage. » A Marseille il fait les dessins de l'embellissement du cours, « ce qui l'arrêta plus long temps qu'il ne croyoit..... Il se rendit ensuite à Gênes, et, dans le temps qu'il travailloit à faire charger de blocs de marbre trois bâtiments, il fit pour M. des Noyers l'Hercule gaulois. Cet ouvrage lui acquit une si grande réputation que, la nouvelle de la disgrâce de M. Foucquet étant parvenue dans la ville, les plus nobles n'oublièrent rien pour l'arrêter et y réussirent. » C'est donc surtout, sinon même uniquement, à Gênes que Puget a servi Fouquet. A Vaux, les cariatides, qui portent les signes du zodiaque sous le couronnement du Dôme, sont, à ce que me dit M. Grésy, d'un grand goût, et les seize Termes qui soutiennent la grille d'honneur, et que surmontent les bustes adossés d'Apollon et de Minerve, de Mercure et de Flore, d'Hercule et de Cérès, entremêlés de faunes et de satyres, ont, quoique ébauchés à la hâte et presque inachevés, de l'ampleur, de la fierté et de la fougue. Mais, si l'on réfléchit d'un côté que ces figures, étant de pierre, ont par là dû être exécutées sur place, et de l'autre que le Brun demeurait sur les lieux et avait la conduite générale de tous les travaux de décoration (1), il y a tout lieu de croire que, comme pour le lion dont parle M^lle^ de Scudéri et comme plus tard pour les travaux de Versailles, c'est le Brun qui a donné aux sculpteurs les motifs de leurs figures.

D'ailleurs nous connaissons maintenant le nom d'autres sculp-

---

(1) Cf. la vie de le Brun ; *Mémoires des académiciens*, I, 19 21.

teurs qui ont réellement travaillé à Vaux, et auxquels il serait plus raisonnable de les attribuer, par exemple à Thibaut Poissant, puisqu'on lit dans sa vie par Guillet de Saint-Georges (1) : « Il travailla aussi pour M. Fouquet et fit de pierre de Tonnerre, au château de Vaux le Vicomte, une Renommée couchée dans le fronton de la façade du salon du côté du parterre. Il y fit aussi les modèles de stuc pour faire huit Termes de grès qui ont chacun huit pieds de hauteur. » Quant à Legendre, le seul dont les registres de Maincy aient gardé la trace, il fut emmené à Vaux par le Brun, qui était son ami et qui l'employa à tous les ornements de stuc qui sont aux plafonds des appartements de Vaux (2). Mais le sculpteur qui y avait le plus travaillé, c'est Michel Anguier : « En 1655 M. Fouquet employa M. Anguier pour toute la sculpture qui se voit dans la belle maison de St Mandé, et, après l'y avoir occupé pendant trois années, il lui fit commencer en 1658 plusieurs ouvrages à Vaux le Vicomte, dont voici les plus considérables : trois figures vêtues à l'antique, chacune de six pieds de hauteur, représentant trois philosophes de l'antiquité; deux figures qui ont aussi chacune six pieds de hauteur, l'une représentant Apollon et l'autre Rhéa; douze Termes qui figurent les douze dieux principaux; une figure de la Clémence et une de la Justice, avec leurs hiéroglyphes, chacune de sept pieds et demi (3). »

Voilà donc trois sculpteurs au moins entre lesquels on aurait à choisir sans avoir besoin de recourir au Puget. Il est pourtant singulier que, s'il a passé tant de temps à réunir des marbres pour Fouquet,—et l'envoi reçu par Guillaume Musnier à Melun avait peut-être été expédié par lui (4),—Puget n'ait rien sculpté pour celui qu'il

---

(1) *Mémoires des académiciens*, I, p. 327.
(2) *Ibid.*, p. 411.
(3) *Ibid.*, p. 440.
(4) A propos de ce chargement « de ballots et caisses de figures de marbre » venus de Lyon par terre, la défense (Procès, IV, 266) met en marge : « Que M. le Tellier m'a données gratuitement, provenant d'une démolition de quelque vieille maison en ce pays-là. » Le fait allégué peut et doit être vrai; mais n'y avait-il que cela?

considérait comme un maître. Voilà sur ce point ce que je supposerais. L'*Apothéose d'Hercule*, de le Brun, était la déification de Fouquet; Hercule est partout dans les ornements de Vaux; au bout du jardin, et pour couronner les grottes et le gros jet d'eau, il y avait un Hercule colossal; on le devine dans la grande planche de Silvestre, et l'on peut s'en assurer par cette phrase de la description de Valterre dans la *Clélie* (1) : « Et, comme pour marquer que c'est la dernière pièce de ce grand et beau travail, on a mis proche de là une belle figure d'Hercule qui se repose de tous ses labeurs, qu'on voit représentés en basse-taille sur le piédestal. » C'était la statue la plus en vue du parc et comme le couronnement de toutes les autres, de même que dans le palais la montée d'Hercule au ciel était aussi la plus importante des peintures. Pour Saint-Mandé Anguier en avait fait aussi un de six pieds (2). La sculpture et la peinture se réunissaient donc à l'envi pour personnifier dans le héros fabuleux la fortune et le mérite du ministre tout-puissant. Alors pourquoi l'Hercule gaulois, cet Hercule au repos auprès des fleurs de lis, ne serait il pas une œuvre faite par Puget pour le surintendant? Celui-ci tombé en disgrâce, M. des Noyers l'achète, et elle passe pour lui avoir été destinée dès l'origine. Rien n'est plus simple, surtout quand on voit, non-seulement M. de Seignelai acheter à Anguier, pour sa maison de Sceaux, trois figures de pierre de Vernon, hautes de dix à onze pieds, qui avaient été faites pour Vaux (3), mais Louis XIV hériter du surintendant, en prenant après lui le Brun, le Nôtre, Puget, et ne créer les Gobelins qu'avec les tapissiers de Fouquet; il n'y a rien d'étonnant à ce que l'Hercule eût pu être destiné à Fouquet; c'était un bien autre seigneur que M. des Noyers, et Dangu n'avait pas la prétention de rivaliser avec Vaux.

A. DE M.

---

(1) *Clélie*, t. X, 1660, 5e et dernière partie, liv. III, p. 1090-1142.
(2) *Mémoires des académiciens*, I, p. 441.
(3) *Ibid.*, p. 446, note 2.

DESCRIPTION D'UN TABLEAU ALLÉGORIQUE

DE

M. DE LOBEL,

PEINTRE ORDINAIRE DU ROY ET DE L'ACADÉMIE ROYALE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE,

SUR L'AVÉNEMENT D'HENRI IV A LA COURONNE DE FRANCE,

EXPOSÉ AU SALON DU LOUVRE EN 1753.

Nous copions cette description manuscrite sur deux feuillets in-folio mis et pliés à la suite d'un exemplaire de l'Ode sur la peinture de Baillet, et de la Lettre à un ami sur le salon de 1753, conservé à la bibliothèque de l'Arsenal. Dans les Mémoires de l'Académie de Stanislas, M. Georges Duplessis a réimprimé de méchants vers d'un certain B. D. R. sur le tableau allégorique, peint par Delobel, de la réunion de la Lorraine à la France (1). Notre pièce s'ajoute à sa plaquette, et nous renvoyons à son relevé des tableaux exposés par Delobel. Ce n'était qu'un artiste médiocre, mais la description de son dernier tableau, qui avait, d'après le livret, quatre pieds et demi de haut sur huit pieds et demi de large, peut servir à le faire reconnaître, et c'est pour cela que nous la reproduisons. A. DE M.

Henry, fils d'Antoine duc de Vendôme, aîné de l'auguste branche des Bourbons, et de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, descendoit en ligne directe de Robert, comte de Clermont, dernier fils de saint Louis.

La France qui, sous le règne de François I^er^, avoit

(1) Tiré à part à 50 exemplaires. Paris Dumoulin, 1853, in-8°.

porté la gloire et la perfection des arts et des sciences à un haut degré, est représentée dans un profond accablement, assise auprès de la statue de Minerve, qui tient entre ses bras le buste de François Ier, le restaurateur et le père des lettres. Le douloureux abattement de la France procède de l'horreur des guerres civiles qui la déchirent.

L'Heureuse Fortune lui aparoit dans cette situation. Cette déesse, appuyée sur sa roue, repand ses tresors, et fait connoître à la France, en lui montrant le portrait d'Henry, qui doit être son nouveau roy, que, sous le règne de ce prince et de ses descendants, elle va devenir plus puissante et plus florissante qu'elle n'a jamais été.

La Fécondité, qui suit l'Heureuse Fortune, presente prophetiquement à la France les descendants d'Henry, qui règnent non-seulement sur elle, mais sur l'Espagne, sur Naples et sur plusieurs autres parties de l'Italie.

L'Art et la Science, distingués par leurs attributs, semblent reconnoître dans les signes qui présideront à la naissance des princes futurs, nos monarques, le caractère d'étonnement et de veneration qui avoit annoncé la naissance de Charlemagne et de François Ier.

Le portrait d'Henry, soutenu par un guerrier, dont l'épée, entortillée d'un serpent, caractérise la valeur et la prudence du nouveau monarque, vertus aux-

quelles il ne devoit pas moins la déroute de ses ennemis et l'affermissement de son sceptre qu'à ses droits, qu'on ne pouvoit luy disputer sans crime.

La Religion, dont les divins mystères sont impenetrables, lève son voile pour se faire connoître au monarque. Elle tient l'Heresie terrassée par un rayon lumineux dardé du vase sacré qu'elle présente.

La Paix et la Justice, qui se voyent auprès de la Religion, annoncent que le règne des Bourbons les fera triompher toutes trois.

Quelques-unes des principales vertus d'Henry sont caractérisées par plusieurs figures placées sur les nues.

La Bénignité du prince est reconnoissable à la figure d'une femme richement vêtue qui, par sa tête ceinte d'une couronne surmontée d'un soleil et par les pommes de pin qu'elle tient à la main, exprime, en ouvrant les bras, le bon accueil et la généreuse protection du roy.

Le choix que Sa Majesté sçavoit faire des hommes du merite le plus distingué, est personnifié par une femme tenant un livre et un flambeau, dont la lumière vive et brillante manifeste l'esprit de pénétration qui animoit Henry IV. Cette figure groupe avec une autre qu'on reconnoit, à un riche plan et à une palme, pour la Magnificence qui étoit naturelle à ce grand roy.

La Clémence, qui a toujours été la compagne de ses victoires, se trouve sous l'emblème d'une femme qui a pour attribut un lyon, une pique et un dard.

Le Victoire, proche du roy, tient des lauriers et plusieurs palmes, preuve qu'elle ne l'a jamais abandoné en trois batailles rangées, en 35 rencontres ou chocs, en 140 combats et en 300 siéges.

Hercule, dans le bas du tableau, annonce par la défaite de l'hydre que le roi a vaincu tous ses ennemis.

Le fleuve de Seine et la Marne, qui groupent dans cet endroit, expriment la joye que leur inspire le triomphe de Sa Majesté ; la couronne de fleurs et une ancre, attribut du bien public, caractérisent la félicité de la France.

On voit dans une extrémité de ce tableau un orage violent fondre sur Saint-Cloud pour caractériser l'horreur qu'a le ciel de l'assassinat commis en la personne d'Henry III, dernier prince de la branche des Valois, en 1589.

L'arc-en-ciel, simbole de la paix, fait naître la juste esperance que la France, par la sagesse du gouvernement de ses roys qui prendront Henry pour modèle, sera toujours supérieure à ses ennemis.

La Renommée vole et va publier au reste du monde le bonheur et la gloire de la France, que l'heureux et glorieux avenement de l'installation de la branche des Bourbons sur le thrône de leurs ancêtres fait passer du sein des malheurs les plus accablants au comble de la félicité et de la grandeur.

JEAN-JACQUES CAFFIERY

SCULPTEUR.

RAPPORT

DE

COUSTOU, PIGALLE, LE MOYNE ET PAJOU

SUR LE MODÈLE

D'UN GROUPE DE LA SURPRISE DE L'AMOUR ET DE L'AMITIÉ

QUI DEVAIT ÊTRE EXÉCUTÉ POUR Mme DUBARRY

(29 JUILLET 1775.)

Communiqué par M. Laperlier.

NOUS, JEAN-BAPTISTE LE MOYNE, sculpteur du Roy, recteur de l'Académie royale de peinture et de sculpture, et AUGUSTIN PAJOU, aussi sculpteur du Roy, et professeur de laditte Accademie, invités par M. Noël, chargé des affaires de madame la comtesse du Barry, d'estimer un ouvrage de sculpture fait par les ordres de laditte Dame par M. JEAN-JACQUES CAFFIERY, sculpteur du Roy ;

ET NOUS, GUILLAUME COUSTOU et JEAN-BAPTISTE PIGAL, aussi sculpteurs du Roy, recteurs et adjoints à recteurs de la susdite Accademie, également invités par M. CAFFIERY de proceder avec MM. LE MOYNE et PAJOU à l'estimation du même ouvrage ;

NOUS nous sommes assemblés tous les quatre samedy 29 Juillet dernier à sept heures du soir dans l'Attelier de M. CAFFIERY, et là, après avoir murement examiné son ouvrage, qui représente un Groupe de la Surprise de l'Amour et de l'Amitié, considerant les depenses qu'il a faites, tant pour ses etudes d'après nature, que pour les frais de moules, journées d'ouvriers, et autres généralement quelconques, avons estimé le susdit ouvrage à la somme de trois mil six cent livres, moyennant laquelle somme le S^r CAFFIERY sera tenu de livrer ledit modele en plâtre à Madame la Comtesse.

Par une suite du même examen, le S^r CAFFIERY nous ayant fait voir un bloc de marbre, qu'il a acheté par les ordres de Madame la Comtesse pour executer le susdit modele et qu'il a payé deux mille quatre cent livres, Nous avons trouvé juste que Madame la Comtesse lui remboursât les deux mille quatre cent livres, au moyen desquelles ce bloc de marbre resteroit à la disposition et appartiendroit à lad. Dame, mais que, dans le cas où elle desireroit que M. CAFFIERY s'en chargeât à compte de ce qu'elle lui doit, comme le S^r CAFFIERY n'a fait cette depense forcée que dans la persuasion qu'il executeroit led. ouvrage en marbre, nous estimons qu'elle doit lui faire remise sur ledit bloc de la somme de six cent livres.

LEMOYNE, G. COUSTOU,
A. PAJOU, PIGALLE.

Je reconnois avoir reçu de Mad. la Comtesse du Barry, en consequence du reglement cy à côté et d'autre part la somme de quatre mille deux cent livres en un arrêté du S^r Noel, fondé des pouvoirs de mad. D^e Comtesse, de pareille somme, payable en quatre termes de trois en trois mois à commencer en novembre prochain, lesquels termes étant acquités seront pour solde du present.

A Paris, ce sept aoust 1775.

CAFFIERI.

On a vu par la date que Louis XV était mort, et l'arrangement ainsi pris avec Caffieri est un de ceux que les personnes chargées par M^me Dubarry du soin de sa fortune, durent prendre en grand nombre à cette époque pour mettre ses affaires en ordre. Dans le dernier volume des *Mélanges de la Société des bibliophiles*, M. Pichon a publié les curieux règlements de deux mémoires de Pajou et de Drouais, son sculpteur et son peintre ordinaire, présentés aussi au même moment. Celui de Drouais entre dans un tel détail de changements et de copies qu'il serait difficile de l'analyser ; mais, comme le volume de la Société n'est pas entre les mains de tout le monde, il ne sera pas inutile de résumer le mémoire de Pajou, dont le nom viendra mieux d'ailleurs après celui de Caffieri.

Pour la terre d'un buste de la comtesse fait à Versailles vers les fêtes de Pâques de 1770, et exposé la même année, 1200 liv.

Réduction à moitié pour la manufacture de Sèvres, fourni le 1^er janvier 1771, 600 liv.

Autre réduction avec des changements, aussi pour Sèvres, 600 liv.

Autre buste coiffé dans le genre de la Baigneuse de Falconet et supprimé, 600 liv.

Le buste en marbre exposé en 1773 (maintenant au Louvre), 6,000 liv.

Médaillon de la comtesse, pour un dessus de porte à Louveciennes, 96 liv.

Marbre de 4 pieds 2 pouces d'une jeune fille avec une corne d'abondance, pour servir à porter des lumières, 10,000 liv.

Buste en plâtre réparé avec soin et fourni à la manufacture de porcelaine allemande du sieur Loire, le tout formait un total de 19,192 liv. A. DE M.

HUBERT ROBERT

Lettre communiquée par M. Laperlier.

Cette lettre, évidemment adressée au comte d'Angivilliers, porte à gauche cette mention : « M. C., 24 octobre 1785, » et à droite cette autre : « Affres Glles. Département des arts. Acquisition de tableaux qui sont aux mains du S. Le Brun. M. Robert ajoute aux détails de son rapport, registré le 23 octobre. »

Monsieur le comte,

J'avois oublié de vous prevenir dans ma longue lettre d'hier que Mr Pierre n'avoit point vu le petit Scalken, dont je vous parlois avec tant d'éloge; il etoit enfermé et on avoit oublié de luy montrer. Quant aux autres, je vous reitere qu'ils sont tres

beaux, et que 4 surtout me paroissent bien dignes du Roy, c'est à dire le Crayer, le Rembrandt, le Both et le Terburg, et même le petit Scalken.

Le Brun est venu ce matin me prier d'obtenir de vous une reponse quelconque pour se regler sur les projets qu'il a sus ses tableaux.

J'ay vu hier chez luy un petit Feti qui conviendroit peut etre pour vous. Il a environ 3 pieds, il represente l'extase de S^{t} François devant l'ange qui luy joue du violon. Ce tableau ne seroit peut etre pas cher, si Le Brun veut le ceder au prix qu'il l'a acheté.

J'ai aussy oublié de vous parler hier des jardins de Fontainebleau, et vous demander si vous n'y avez aucun projet de changement ou d'augmentation.

Si vous partez de Fontainebleau pour aller directement à Rambouillet le mois prochain, et que vous puissiez m'y mener, je prendrois ce tems pour aller à Fontainebleau et revenir avec vous.

J'ay l'honneur d'etre très respectueusement, monsieur le comte, votre tres humble et tres obéissant serviteur,

ROBERT.

Du samedy 22.

NICOLAS DUCHEMIN

ARCHITECTE.

Son épitaphe dans l'église Notre-Dame du Havre.

Pendant quelques heures que j'ai passées au Havre, pour y visiter le musée, j'ai transcrit dans l'église Notre-Dame l'inscription suivante, placée sur un pilier des bas-côtés du chœur; je vous en adresse la copie à l'intention des *Archives*.

« Cy-gît le corps d'honneste homme Nicolas Du-
« chemin, maitre maçon, qui commença le batiment
« d[e] ce temple en l'an 1574, et continua icelui
« jusqu'à son décès, arrivé le mardi 5eme may de
« l'année 1598 (1), priés Dieu pour le repos de son
« âme. »

Après sa mort les travaux furent continués par un autre enfant du Havre, *Pierre Larbitre*, « le grand imagier de l'époque, » et par *Etienne Hallinguer;* ils ont été terminés seulement en 1827, grâce à la généreuse intervention municipale.

EMILE BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

---

(1) L'abbé Pleuvry a donc tort de donner comme se trouvant dans cette inscription la date de 1587; la faute ne vient peut-être que de son imprimeur, mais nous devions la relever. (*Hist. du Havre de Grâce*, Paris, 1769, in-12, p. 112.)

JEAN-BAPTISTE FAUDRAN

PEINTRE PROVENÇAL

LETTRE DE MADEMOISELLE DE SCUDÉRY

UR UN TABLEAU DE TOBIE QU'IL LUY AVOIT ENVOYÉ

Communiquée par M. Henri LUCK, de Marseille.



Biographie de cet artiste est bien mal connue. De son temps on trouve son nom dans le *Songe énigmatique de la peinture universelle*, ce bizarre livre d'Hilaire Pader. Parmi les bustes des grands hommes « qui ont fait de très-beaux ouvrages dans les provinces, quoique leur nom soit peu connu, » il met, après « le noble Colombe du Lys, » *M. Fodran, gentilhomme marseillois*. Mais de Pader, il faut passer à l'*Almanach historique de Marseille*, publié chaque année par Grosson de 1770 à 1780, et dans lequel M. Léon Lagrange nous signale plusieurs mentions de tableaux de Faudran.

— « Les RR. PP. Feuillans. — Le tableau peint par Defaudran, qui décore le grand autel de l'église de ce monastère, est peint d'une manière aisée. Il représente saint Bernard en prière, la tête élevée, devant la Vierge, qui tient le pouce et l'index devant son sein, comme pour presser quelque chose. Ces deux situations sont l'effet de la bizarre imagination de l'artiste qui avait peint la Vierge se traisant pour faire tomber quelques gouttes de son lait dans la bouche de saint Bernard, qui les recevoit. Ce tableau a longtemps existé dans cet état. Les religieux de cette maison s'aperçurent que cette saillie pittoresque n'était nullement convenable à la sainteté du sujet et du lieu qu'il occupoit; ils firent peindre des draperies sur le sein de la Vierge et effacèrent les gouttes de lait (1). » (1772, page 82.)

(1) Il y a dans l'église de Saint-Siffrein, à Carpentras, un tableau analogue, où la sainte Vierge laisse également tomber quelques

— « Les RR. PP. Récollets. — L'église renferme un tableau de la main de Defaudran, Marseillois; il représente un saint de l'ordre de saint François, qui exorcise un possédé; manière ferme, bons sites et ententes des couleurs. » (1771, page 76.) — Ailleurs il ajoute : « Les gens de l'art donnent la préférence à l'esquisse de ce tableau qui se trouve placée dans un des dortoirs de ce couvent. »

— « Saint-Martin, seconde paroisse collégiale. — Une sainte Famille à la chapelle Sainte-Anne; tableau peint par Defaudran, Marseillois, d'une manière ferme. » (1771, page 160.) Ailleurs il l'indique « sur le portail principal de l'église. »

— « Hôtel de ville. — Dans la salle consulaire, sur la porte, l'Apothéose de la ville de Marseille, par Defaudran, Marseillois, tableau d'une belle composition. » (1772, page 19.)

Ce dernier tableau est le seul dont il soit fait mention dans le *Voyage d'un amateur des arts en Flandre, dans les Pays-Bas, en Hollande, en France, en Italie, en Suisse, fait pendant les années* 1775-76-77-78..., *par M. de la R***, Ecuy., ancien capitaine d'infanterie au service de France.* (Amsterdam, 1783.) — « Dans la même salle (celle du conseil), un grand tableau de Defaudran, dans lequel il a représenté l'Apothéose de la ville. Ce morceau est composé avec génie et dans le goût de le Brun : les couleurs s'éteignent, c'est dommage. » — (Tome I, page 242.)

Papon le signale aussi (*Voyage en Provence*, par l'abbé Papon, 1787). — « ... Cette salle mérite d'être vue ainsi que la salle consu-

---

gouttes de lait sur les saints placés à ses pieds, l'un desquels est saint Bernard. Cette *saillie pittoresque* n'est autre chose qu'une tradition mystique, comme le remarque très-bien Paquot sur Molanus (Ed. de Louvain, in-4°, 1771, page 336) : « Solet etiam ob tenerrimam in Virginem Dei parentem pietatem, ejus ubere, instar carissimi filii, pastus exprimi, non inepta sane allegoria, quidquid aut imperiti, aut profani homines in contrarium garriant. Non tamen diffiteor hac in re decori rationem a vetustioribus, vel sculptoribus, vel pictoribus, interdum haud satis esse observatam. » On en citerait de très-nombreux exemples et jusque dans le dix-huitième siècle.

laire. Il y a sur la porte de celle-ci l'Apothéose de la ville par de Faudran. » — (Tome I, page 257.)

Ces mentions sont d'autant plus curieuses qu'il n'en a pas passé une seule dans l'article consacré à notre peintre par Achard dans son *Dictionnaire des hommes illustres de Provence* (Marseille, 1786, 2 vol. in 4°, I, 282); il le donne comme écrit sur des mémoires de la famille de Faudran Taillades :

« Faudran, peintre, de la maison noble des Faudran de Lambesc, mourut vers l'an 1694. Il était né avant le milieu du dernier siècle, et son talent décidé pour la peinture l'engagea à s'y appliquer. On admire encore les ouvrages de ce noble artiste à Lambesc, dans la chapelle de sa famille, à Marseille, dans les églises des pères de l'Oratoire et des pères récollets. Le duc d'Orléans, régent du royaume, fit enlever un de ses tableaux, qu'on trouvoit chez les grands augustins, pour lui donner une place parmi les magnifiques peintures de la galerie du Palais-Royal (1). On voit encore dans l'église de Saint-Maximin un tableau de notre illustre peintre et chez M. de Ramatuelle, à Aix, un *Sabbat*, ou assemblée de sorciers, qui est fort estimé des connaisseurs. »

Voilà bien peu de chose, et pour être court, l'article d'Achard n'est pas irréprochable. Ainsi Faudran est né bien avant le milieu du dix-septième siècle, puisque c'est en 1646 que parut le *Cabinet* de Scudéry — le privilége est du 8 janvier — et que dans ce livre nous trouvons (p. 113-116) une pièce sur un « tableau de Bacchanales, de la main de Faudran. » Cette bacchanale, les vers la décrivent assez en détail pour qu'on puisse reconnaître le tableau, si on le retrouvait. C'était une bacchanale amoureuse, mais avec un sujet qu'on dirait emprunté aux délicates allégories du *Songe d'amour*. On connaît au Louvre le *Combat de l'Amour et de la Chas-*

---

(1) Dans sa notice sur Michel Serre (*Peintres provinciaux*, t. II, p. 202-3), M. de Chennevières a justement fait observer que la galerie du Palais-Royal, gravée à la fin du dernier siècle par Couché, et la description des tableaux du Palais-Royal, donnée en 1727 par Dubois de Saint-Gelais, ne mentionnent aucun tableau de Faudran.

teté, par le Pérugin; ce tableau de Faudran en est comme la suite; il avait peint la défaite de la Chasteté, en représentant le meurtre d'une licorne, cette bête blanche que les bestiaires et les sculptures du moyen âge donnent comme le symbole de la virginité, et qui ne se laissait disait-on, approcher que par une vierge. Dans le tableau de Faudran, des bacchantes, vêtues de peaux de tigre et de panthère et armées d'arcs, de pierres et de cornes de bélier, s'acharnent après le pauvre animal, qui est tombé à terre percé d'une flèche, et dont la blanche robe est tachée du sang qui s'échappe de sa blessure. Enivrés de ce triomphe, des sylvains et des faunes battent des mains à son agonie. Plus loin — *sine Baccho friget Venus* — se trouve Silène à moitié endormi, et à l'extrémité du tableau, en avant de quelque architecture, ornée d'un Terme qui ne pouvait manquer à ce sujet, on voit, sous un riche pavillon suspendu à un grand arbre, Vénus couchée sur un lit et entourée d'amours qui volent autour d'elle. Elle assiste de là à cette scène, comme une reine sous les yeux de laquelle la chasse a conduit le cerf, pour lui donner le spectacle de la curée. Les vers du poëte sont trop longs pour être cités ici; j'y renvoie les curieux, mais j'en transcrirai la dernière strophe :

Enfin le sçavoir est extrême
Qui conduit ce docte pinceau,
Et le fameux Poussin luy-même
Croiroit avoir fait ce tableau,

pour remarquer qu'elle n'est point trop invraisemblable. Les Bacchanales du Poussin sont un peu vénitiennes; le goût du pinceau du Faudran devait être dans le sens génois, qui dans les sujets gracieux se rapproche de Venise, et pour le *costume*, on le voit sûrement par la présence de Silène, Faudran, comme le Poussin, a dû, selon l'esprit de son temps, ne pas se mettre à la suite du goût délicat et raffiné des quinquécentistes italiens, qui savaient l'art de pétrarquiser avec le pinceau, mais en revenir à l'ardeur antique.

Quoi qu'il en soit, la pièce de Scudéry est des plus curieuses, surtout en ce qu'elle nous donne la clef de la lettre inédite de M^lle^ de Scudéry qu'on va lire. Ce n'est pas l'original même,

mais une copie, évidemment contemporaine, qui occupe les trois premières pages d'une feuille de papier petit in-folio, très-usée et très-fatiguée, en tête de laquelle la personne qui a fait cette transcription a écrit : « Coppie d'une lettre de M^lle^ d'Escudéry à M. Faudran. » On y retrouvera, pour me servir de l'expression qu'employait dernièrement M. Sainte-Beuve en parlant de la lettre de M^lle^ de Scudéry, qui se trouve anonyme dans la troisième Provinciale (1), « sa manière spirituelle et son agrément apprêté. » Il dut même s'en faire et en courir en Provence plusieurs copies; la gloire du peintre y était trop intéressée. Celle-ci provient des papiers du P. Bougerel, arrivés par transmission héréditaire entre les mains de feu M. Porte, archéologue Aixois, à la mort duquel ils sont passés en totalité entre les mains d'un bouquiniste, chez lequel j'ai recueilli cette pièce et quelques autres, qui lui avaient été laissées par les amateurs marseillais. M. Porte du reste en avait dû envoyer une copie au Comité des monuments, dont il était correspondant, car on trouve dans le Bulletin du Comité (séance du 22 mai 1847, tome IV, page 359) que M. Porte avait envoyé des notices sur Ephrem Lecomte, Sauveur Lecomte, Jean-Baptiste Faudran et Pin, peintres provençaux des dix-septième et dix-huitième siècles. Avait-il mis autre chose de nouveau que cette lettre? On l'ignore, car ses notices n'ont pas été publiées.

Malheureusement la lettre n'a pas de date, mais, sans la fixer d'une manière positive, on peut du moins en approcher. M^lle^ de Scudéry est morte à quatre-vingt-quatre ans, en 1701; mais elle était depuis longtemps retirée du monde, et sa lettre ne peut être de sa vieillesse. D'ailleurs Faudran est mort avant 1694, et de plus il est fait allusion à Georges de Scudéry, ce qui nous reporte à une époque antérieure au mois de mai 1667. On doit même la croire de dix ans au moins avant cette époque. En effet M. Cousin, dans sa *Société française au dix-septième siècle*, vient

(1) Cf. le *Bulletin du bibliophile*, numéros de septembre et d'octobre 1858.

(tome II, page 418-52) de publier, d'après les manuscrits de Conrart, d'autres lettres inédites de M^lle^ de Scudéry, qui sont écrites pendant son séjour à Marseille et vont de décembre 1644 à mars 1645. Quoiqu'on ne voie Scudéry s'intituler gouverneur de Notre-Dame de la Garde que sur le titre de son *Cabinet*, dont le privilége est du 3 janvier 1646, et qui fut achevé d'imprimer le 2 mai, il est possible qu'il eût déjà cette charge et qu'en venant l'exercer il ait amené sa sœur avec lui. C'est alors que sa sœur et lui auront connu Faudran, aussi bien comme gentilhomme que comme peintre (1); c'est alors qu'il aura vu la Bacchanale qu'il décrit. Je dis *vu*, car, si elle eût été à lui à ce moment, c'est elle qu'il aurait décrite, et tout ce qu'il met dans son *Cabinet*, composé à l'imitation de la *Galleria* du Marin, ne lui appartenait pas. Il le dit d'ailleurs dans sa préface : « Je n'ay pas eu peu de satisfaction en travaillant à cet ouvrage, parce qu'il m'a remis dans la mémoire et presque devant les yeux tant de belles choses que j'ay vues et tant d'autres que j'ay possédées. » Ce qu'il a dû avoir à lui, ce sont des crayons, des dessins et des gravures; mais les tableaux, il n'a fait que les voir chez les peintres de son temps ou dans les cabinets des curieux. Faudran n'étant pas connu à Paris, c'est à Marseille que Scudéry dut voir et admirer ses œuvres. Pendant l'impression du *Cabinet*, soit qu'il n'eût pas quitté cette ville, soit qu'il y fût revenu, il y était encore; des lettres de Chapelain, vues par l'abbé Goujet (*Bibliothèque françoise*, XVII, 145), y attestent sa présence du mois de janvier au mois de juillet 1646. Il put donc offrir lui-même à Faudran le volume qui contenait cet éloge d'un de ses tableaux, éloge d'autant plus flatteur qu'il était public et mettait le peintre en excellente compagnie. Alors on comprend très-bien que l'artiste ait eu l'idée d'envoyer au poëte et à sa sœur une œuvre qui leur témoignerait sa reconnaissance et son estime, et qui pourrait bien aussi être illustrée par un nouvel éloge. Cette fois ce

---

(1) On trouve le nom d'un Louis Faudran parmi les conseillers de ville nommés le 5 mars 1660 par Louis XIV, lorsque, pendant son séjour à Marseille, il réorganisa le gouvernement municipal.

fut Sapho qui s'en chargea, d'une façon plus discrète, mais à coup sûr non moins délicate pour l'amour-propre de Faudran, et, comme les échanges de ce genre se font d'ordinaire sur le coup, il y a lieu de croire que le présent du peintre suivit la publication du *Cabinet*. C'est donc le mettre, ainsi que la lettre de Madeleine, à l'année 1646 ou au plus tard à la suivante.

Lettre de mademoiselle de Scudery à Monsieur Faudran, peintre, sur le subject d'un tableau de l'histoire de Tobie qu'il luy envoya.

Monsieur,

Sy ce bel ange que vous avés donné à Tobie pour le conduire eût peu l'abandonner pour venir guider ma plume, vous auriés sans doute reçeu un compliment plus digne de vous et de ma recognoissance que ne sera celluy que je vay vous faire; car, veu la manière dont il m'aparoist, je ne doute nullement qu'il ne soit des plus esclairéz. Tout à bon, ceste figure est sy noble que j'ay peine à croire que l'ange effectif du veritable Tobie aye peu autresfois ce former un corps plus beau que celluy que vous luy avés donné, et je pance mesme que, sans profanation, on peut dire qu'il est sy fort affectionné à luy qu'il n'a peu souffrir que vous fissiés un tableau de son histoire sans vous conduire la main, comme il le conduisit luy mesme pendant le voyage qu'il fit, et, comme c'estoit luy

qui avoit faict son mariage, il c'est intéressé en la beauté de Sara et vous a sans doute aydé à luy donner tous les charmes qui esclattent sur son visage et à representer ceste agreable confusion de bagages et de troupeaux qui produit un effect sy admirable en ceste peinture. Je doute mesme sy l'on ne pourroit point accuser cest ange d'avoir entrepris quelque chose contre l'authorité de Dieu; car, de la façon dont je voy toutes ses figures, il y a lieu de soubçonner qu'elles sont effectivement ce qu'elles paroissent et qu'en leur donnant l'estre il leur a donné la vie. Ce domestique, qui escoute ce que son maistre luy crie, escoute si bien qu'il me persuade que j'entens une partie de ce qu'il tasche d'entendre; le chien de Tobie, sy bien marqué dans l'Escriture, en son action enjouée faict sy bien voir sa fidellité, par le peu de paine qu'il a de quitter sa nouvelle maîtresse pour suivre son antien maistre, qu'on ne peut assez l'admirer. Mais sur toutes ses choses la beauté de Sara paroit avec tant d'avantage qu'il seroit à desirer que le fiel de ce poisson qui redonna la veue à son beau père fût employé à la donner à tous les aveugles qui sont au monde, afin que personne ne fût privé du plaisir de la voir, et, quand mesme la veue de ceste beauté seroit aussy funeste à ceux qui la reguarderoient qu'elle le fut à ses premiers maris, je treuve encor que l'on s'y devroit exposer. Le visage de Tobie nous faict voir un sy agreable combat de l'amour qu'il a

pour sa femme et de la tendresse qu'il a pour son pere qu'on ne peut assez le louer. On voit que ses pas, en l'aprochant de ce qu'il respecte, l'esloignent de ce qu'il ayme et que, sy l'ange ne le tiroit avec quelque espèce de violence, il auroit peine à se resoudre de le suivre. Enfin, soit que je considère ceste trouppe de filles qui accompagnent la mariée, la beauté ou la docillité du cheval qui la porte, les diverses actions de ceux qui la suivent, la figure naifve de l'asne qui est sy agreablement chargé, l'aigle qui tient un serpent et celle qui volle, ou que je regarde les bois, les rochers et les cailloux, je voy tant de choses surprennantes en ce tableau que j'ay bien plus de disposition à le considerer comme un miracle qu'à l'admirer simplement comme un chef d'oeuvre, et, pour vous tesmoigner que mes soubçons ne sont pas en effect sans fondement, vous sçaurés, monsieur, que, comme il advient presque tousjours que l'on ne demesnage jamais que dans ce changement de lieux il ne s'esgare quelque chose, il est arrivé que, parmy ses vazes précieux qui font une partie des richesses de Tobie, ceux que je vous envoye ce sont destachés de dessous les autres, et, comme ce sont sans doute les moins considérables de tout son bagage, il ne s'en est point aperçeu et a poursuivy son chemin. C'est pourquoy, monsieur, je vous les renvoy, afin que vous, qui cognoissés Raguel, pere de Sara et qui sçavés le chemin de Rages où il demeure, puissiés les luy rendre; car

pour moy je vous déclare que je n'en veux point estre chargée. Vous me dirés peut-estre que je devois les rendre à celluy qui les avoit perdus; mais, comme vous sçavés, les chameaux ont les jambes trop longues pour les suivre facillement, et puis, à vous dire la verité, je treuve tant de richesses à Tobie que je ne me suis pas beaucoup mise en paine de luy rendre vne chose de sy peu de valleur. Sy cest homme, qui porte le chien de Sara et qui mène ce petit singe attasché, eût perdu l'un ou l'autre de ces aymables animaux, je n'aurois sans doute pas manqué de courir aprés pour le rendre, de peur qu'elle s'en fût affligée; mais, ne s'agissant que d'une chose qui sertainement ne luy est pas sy chère, j'ay creu qu'il suffiroit de vous l'envoyer comme je fais. Cependant, monsieur, sy par hazard mon imagination me trompoit et que ce que je prens pour le crime d'vn ange fût simplement un prodige de vostre main, faictes moy la grace de m'en advertir, afin que mon frère et moy puissions en quelque façon proportionner nostre recognoissance et nos louanges à un present sy magnifique et sy beau. Vous me donnerés cest eclaircissement quand il vous plaira, et me ferés tousjours la grace de croire que je suis de toute mon ame, Monsieur, votre très humble et très obligée servante.

PHILIPPE DE LA RONSE,

PIERRE PAUVERT ET ANTOINE VESPRÉ

PEINTRES

Marchés et quittances des peintures exécutées de 1645 *à* 1647 *à l'église cathédrale de Chartres, dans la chapelle de Notre-Dame sous Terre, communiqués et annotés par MM. Lucien Merlet et Émile Bellier de la Chavignerie.*

Du mercredy, 1^er^ jour de mars 1645. Entre nobles et circonspectes personnes MM. M^e^ Mathurin Tulloue, chevecier, J. B. Souchet (1), François Gohory, commis à la surintendance de l'œuvre et fabrique de nostre église, et Nicollas Le Clerc et Blaize Jourdain, aussy nos frères et conchanoines, lesquels, oudicts noms, ont fait marché et convention qui ensuivent avec *Phelippes de la Ronse* (2) et *Pierre Pauvert* (3), peintres,

---

(1) Souchet, le plus célèbre des historiens chartrains, mourut le 9 avril 1654. Il existe à la bibliothèque de Chartres un manuscrit de ce savant chanoine qui conduit jusqu'en l'année 1620 l'histoire du pays chartrain; ce travail passe à juste titre pour la meilleure histoire de Chartres; il est à regretter que son volume, qui pourrait fournir la matière de quatre gros in-folio, n'ait pas encore trouvé d'éditeurs.

(2) *Philippe de la Ronse* mourut le 11 août 1645, en la paroisse Sainte-Foy; il ne put donc finir le travail dont il s'était chargé; il fut remplacé, comme on le verra dans la pièce suivante, par son gendre, *Antoine Vespré*, demeurant à Paris dans *l'île Notre-Dame*.

(3) *Pierre Pauvert* n'est pas le seul peintre de cette famille qui se soit fait connaître à Chartres; nous voyons en 1622 *Nicolas Pau-*

demeurants en ceste ville de Chartres, à ce présents et acceptants; lesquels se sont obligés ensemblement, un chacun d'eulx seul et pour le tout, c'est assçavoir, de faire et parfaire, dans le mois d'octobre prochain venant, le frontispice, corniche et l'archetrave en la chapelle de Nostre-Dame de soubz terre (1) doré d'or mat, et le dessoubz du frontispice sera enrichi, pour entrelassement, d'or et peinture, et, pour l'ouvrage en bosse qui est dans la frese, sera doré d'or bruny, et le fond de ladite frese sera peint d'azur; le cartouche qui est sur le milieu de ladite frese sera doré d'or bruny, et le milieu doré d'or mat, sur lequel sera peint un nom de Jésus ou autre chose convenable. Tout ce qui se veoit du corps de l'hostel sera peint d'une coulleur comme celluy de la Vierge. Toute la fasce de l'arcade sera dorée d'or bruny, et le costé en dedans et le dessoubz seront peint suivant le dessoubz du frontispice. Le cadre du tableau sera tout doré d'or bruny; les pillastres, derrières les coullonnes, seront

---

vert, imagier, demeurant en la paroisse Sainte-Foy, « entreprendre de paindre, azurer et dorer la vouste et muraille, les montants, traverses et rotondités de bois du rond-poinc du chœur de l'église Saint-André, iceulx parsemer de fleurs de lys d'or sans nombre, et paindre les quatre grandes images estant au hault de la dicte muraille. » (*Livre de bois de Saint-André*; Archives d'Eure-et-Loire.)

(1) La chapelle de la Vierge sous Terre, abandonnée depuis la révolution, a été restaurée et rendue au culte le 31 mai 1855; on y voit encore les traces des peintures faites en 1645; la pièce que nous publions nous fournit le moyen d'assigner une date certaine à une œuvre sur l'époque de l'exécution de laquelle les historiens n'étaient pas d'accord jusqu'à ce jour.

peins d'une coulleur convenable, et la doucine dorée d'or mat. Et au milieu desdictes pillastres seront dorés quelques panneaux, sur lesquels sera faict quelque ouvrage de peincture. Les consolles des deux côtés de l'hostel seront dorés d'or mat; l'ouvrage de bosse, qui est au milieu, sera doré d'or bruny sur le fond de couleur suivant le reste du corps de l'hostel. Les pieds d'estails, qui sont au dessoubz des coullonnes, et ce qui règne au dessoubz du tableau, seront enrichis d'un fillet d'or mat, et au dessoubz peint. Et sur la peinture seront faict panneaux d'or, sur lesquels sera faict enrichissement de coulleur. Les figures des saints Savinian et Potentian (1) seront dorées d'or bruny, horsmis les visages et doubleures des vestements, qui seront de coulleur. Les coullonnes seront dorées, assavoir les chapiteaux et bases d'icelles, et l'ouvrage en bosse d'icelles d'or bruny, et le fond sera doré d'or mat. Pour le bas de l'hostel, sera doré et peint à proportion que celuy de la Vierge. Et, outre tout ce que dessus, seront aussy tenus et obligés peindre et dorer dans ledit temps la voulte tant de l'hostel de Nostre-Dame que celle de S^{t} Savinian, suivant et conformément au dessein qui en a esté exibé par ledict *de la Ronse* en nostre chapitre, et paraphé

(1) La chapelle de saint Savinien et de saint Potentien, autrement appelée « *l'autel des Saints forts*, » était située près de la chapelle Notre-Dame sous Terre; on aperçoit encore à la voûte les vestiges des peintures exécutées en 1645.

par l'un de nos notaires, avec l'entredeux de la vouste de devant l'hostel Notre-Dame, jusque au milieu de la pointe joignant audict entredeux; icelle pointe ou quart de la voute suivante comprise ensemble sera embellie de couleur; peindre l'espoiseur de la muraille de l'entrée qui est brisée; le tout dans ledit mois d'octobre, et outre de dorer et enrichir les deux crédances avec les deux fonds qui sont derrière les deux images de Sts Savinian et Potentian, et généralement faire de leur état ce qui sera nécessaire. Ledict marché faict pour et moyennant la somme de 2000 #, que lesdicts sieurs Clerc et Jourdain seront obligés payer auxdicts *la Ronce* et *Pauvert*, scavoir est, 600 # sytôt qu'ils seront de retour de Paris pour faire l'emplecte, et, pour le reste, à proportion de la besongne qu'ils feront. Car ainsy le tout a esté arresté avec lesdites parties. Promettant, etc.; obligeant, etc. Faict et arresté en la chambre des cristes (1) de Notre-Dame de soubz terre, en présence de vénble et discrette personne Me Louis Barré, prestre, nostre clerc de l'œuvre, et Vincent Courrier, tesmoings, demourant à Chartres, qui ont avec lesdictes parties signé la présente suivant l'ordonnance.

Signé: Povert, Ronce, Tulloue, Jourdain, Souchet, N. Leclerc, Barré, Vincent Courrier.

---

(1) C'est-à-dire des cryptes.

On lit en marge : Nous, Mathurin Tulloue, chevecier, J. B. Souchet et François Gohory, chanoine, cy devant commis à l'œuvre et fabrique de Chartres, Nicolas Le Clerc et Blaise Jourdain, aussy chanoine, reconnoissons que lesdits *Pauvert* et *Anthoine Vespré*, au lieu et place dudit *Philippes de la Ronce*, ont entièrement satisfaict au présent marché, duquel nous les déchargeons. Faict à Chartres, le vendredy huictième febvrier mil six cens quarante sept.

Signé : TULLOUE, SOUCHET, N. LE CLERC.

T. 120, f° 317, v°.

Du lundy, 16e jour d'octobre 1645, après midy. Fut présent en sa personne *Anthoine Vespré*, me peintre, demourant à Paris, dans l'isle de Nostre-Dame, paroisse de St Louis, estant de présent en cette ville, lequel a gagé et promis et s'oblige d'entretenir le contract et marché cy devant faict entre MM. les commis à la surintendance de l'œuvre de nostre église, et *Philippe de la Ronse* et *Pierre Pauvert*, en datte du 1er jour de mars 1645, dernièrement passé, pour raison des peintures et ornements à faire en la chapelle Soubz Terre, et iceux faire et parfaire par le regard dudit *feu la Ronce*, son beau père, suivant et conformément aux clauses dudict contract et au dessein y mentionné. En outre ledict *de Vespré* s'est obligé, en la présence de nobles et circonspectes personnes MM. Me Élie Fougeu, prestre et archidiacre de Dreux, et J. B. Souchet, noz frères et conchanoines, au nom et comme commis à la surintendance de l'œuvre de nostre

église, à noble et circonspecte personne Mr Me Nicolas le Clerc, aussy nostre frère et conchanoine, ad ce présent, stipulant et acceptant, de faire, parfaire et accomplir au plus tost que faire se pourra, les trois quartiers de la dernière voulte qui reste à faire, et proche la cloison qui est par où l'on va au logement des filles (1), avecq les deux costez au dessoubz de ladicte voulte jusques au lambris, le tout suivant et conformément au susdict dessein et sans déroger à icelluy. Le présent marché ainsy faict pour et moyennant la somme de 600 #, que ledict Sr le Clerc a promis et s'est obligé payer audict *Vespré* à proportion de ce qu'il travaillera. Car ainsy a esté le tout acordé entre parties. Promectants, etc.; renonçant, etc. Faict et arresté en l'estude du notaire soubsigné, en présence de Pierre Maugas et Michel Joliet, clercs, demourans à Chartres, qui ont, avecq lesdits sieurs et ledict *de Vespré* signé suivant l'ordonnance.

Signé : A. Vespré, N. le Clerc, E. Fougeu, Souchet, Maugars, Michel Joliet, Lefebvre, notaire.

En marge : Le mercredy 12e de febvrier descembre 1546, ledict Vespré a reconnu et confessé avoir

(1) *Les filles des Saints-Lieux Forts* étaient chargées de l'entretien et de la garde des autels sous terre, leur logement était dans la crypte; elles y soignaient les pèlerins et les voyageurs malades « *de la maladie des ardents.* » *Hist. mss. de Chartres*, par Souchet.

reçeu dudict sieur le Clerc, chanoine, la somme de 600 #, dont ledict sieur Vespré s'est tenu pour content et a quicté ledict S^r^ Leclerc et a signé.

Signé : A. VESPRÉ.

T. 120, f° 338, v°.

Du mercredy 12 décembre 1646. Fut présent en sa personne *Anthoine Vespré*, m^e^ peintre, demeurant en la paroisse S^t^ André, lequel gage et promet à nobles et circonspectes personnes MM. Oudart Gervais, chan. de Chartres, commis à la surintendance de l'œuvre et fabrique de Chartres, François du Chaudet de Lazenay, grand archidiacre de Chartres, et Nicolas le Clerc, chanoine dudict Chapitre, à ce présents, stipulants et acceptants, c'est assavoir de continuer les quatre poinctes qui restent de la voulte jusques à la cloison, et de les peindre du mesme ordre et du mesme dessein que les ouvrages faicts cy devant par luy mesme en la chapelle de la Vierge soubz Terre. Le marché moiennant la somme de 600 #, que lesdicts S^rs^ grand archidiacre et Le Clerc, chacun en leur propre et privé nom, et esgallement et par moitié, se sont obligés paier audict *Vespré*, à proportion de ce qu'il travaillera. Car ainsy, etc.; promettans, etc.; obligeants, etc. Présents à ce vénérables et discrettes personnes M^e^ Hiérosme Quatrenvault, prestre, vicaire

perpétuel de Theuville (1), et Lubin Gouache, clerc, demeurant à Chartres, qui ont signé avec lesdictes parties suivant l'ordonnance.

Signé : O. Gervais, N. le Clerc, F. du Chaudet de Lazenay, A. Vespré, H. Quatrenvaulx, Lubin Gouache.

En marge : Le vendredy 8e jour de février 1647, ledict Vespré a reconnu avoir reçeu dudict Sr grand archidiacre la somme de 300 , dont quicte.

Signé : A. Vespré.

Et le 11e juillet 1647, ledict Vespré a reçeu du Sr le Clerc pareille somme de 300 #.

Signé : A. Vespré.

T. 120, f° 398, v°.

JOSEPH VERNET

Documents communiqués par M. Laperlier et annotés par M. Léon Lagrange.

I

Ce pr juin.

Mon cher Vernet, il m'est arrivéz hier matin une aventure, qui m'a fait éprouver touts les mouvements

(1) Canton de Voves, arrondissement de Chartres.

dont une âme sensible et honête est susceptible. Je vais vous la raconter tout simplement. Mr de Villette l'aîné envoia hier matin me demander si je voulois voir un nouveau tableau de Vernet, qui venoit de luy arriver. Je fis un soupire, en disant en moi-même : Hélas! il est bien heureux, et puis je répondis que je luy étois bien obligée de son attention, et qu'il me feroit plaisir. On apporte le tableau ; on le mest sur un chevalet, et me voilà à le regarder, et, en le regardant, je disois : Vernet ne se souci guère de la personne pour qui il a fait ce tableau, car il est bien beau. Je soupirois et je disois : Il faut me consoller ; je n'ay pas un si beau tableau, mais je suis aimée. J'en etois là quant Mr de Villette est arrivé; je luy ay fait beaucoup de remersiments de m'avoir procuré le plaisir de voir un si beau tableau. Je luy ay demandé si il etoit à luy ou à Mr son frère; il m'a répondu : Non, avec un air embarrassé. J'ay compris qu'il ne vouloit pas me dire pour qui c'etoit, et je n'ay pas insistée. Nous avons parlé du tableau; nous en avons examiné les détails; il m'a demandé deux ou trois fois : Vous le trouvés donc beau, madame? J'ay repondue un ouy bien prononcé, sans qu'il me fut venue aucun soubson de ce qui devoit m'arriver. Per, j'aytois très persuadée que vous ne tentériez jamais de prendre votre revanche. 2e , se tableau, ayant une tres belle bordure, avoit l'air d'avoir un maitre. Enfin Mr de Villette, en me regardant en face, m'a dit : Il est à vous,

et voilà la lettre de Vernet. Je ne peu pas vous exprimer ma surprise, mon étonnement, ma joye et ma reconnoissance. Ah! que vous oriez êté embrassé de bon cœur si vous aviez êté là, mon cher Vernet. Dans le moment, j'ay sentie tous les sentiments de la propriétée, et j'ay vu le tableau tout d'un autre œil; il m'avoit paru beau, je l'ay trouvée charmant et encore plus que charmant, délicieux, et j'ay trouvée qu'il avoit généralement tout se que je pouvois désirer. Ouy, mon cher Vernet, je n'i desire rien, couleur, site, perspective, fabrique, ciel, figure, accord, harmonie, fini, parfait, sans sécheresse. Enfin il est parfait à mes yeux, et votre procédé parfait pour mon cœur. Si je suivois touts les mouvements de mon âme et de mon cœur, je vous écrirois vingt cinq pages, où je dirois toujours la même chose, que je suis dans le ravissement du tableau et de vous. Je ne pourois pas vous aimer ni vous estimer plus je ne fesois; mais vous m'ête beaucoup plus agréable. Je suis enchantée à présen que vous n'ayez pas réussi la p^ere^ fois; cela oroit êté tout simple que vous m'ussiéz fait d'abor un beau tableau, mais à presen notre aventure est devenue piquante et pittoresque.

Adieu; je vous embrasse, vous, votre femme et votre enfant, un millions de fois de tout mon cœur. J'aimerai bien aussi celuy qui va naitre; mais je suis fachée que mon petit ami ne reste pas fils hunique.

II

Monsieur le comte,

Le nouveau bienfait, dont le Roy vient de me gra-
ifier, m'est d'autant plus precieux que je le dois à vos
ontez pour moy, et que cette dernière preuve est
aite pour me flatter autant qu'elle me penetre. J'ose
ire qu'en m'honorant comme artiste, vous me se-
ourez comme pere d'une famille qui a des besoins,
t, à ces deux titres, je vous dois la plus vive recon-
oissance; permettez que ma lettre vous en donne
'avance les temoignages que j'iray au plutôt vous
arquer moy meme.

Je suis avec l'attachement le plus respectueux et le
lus sincère, monsieur le comte, votre tres humble et
res obligé serviteur,

VERNET.

A Paris, 14 décembre 1779.
Rp. 260
16 x^bre 1779.

La date de la première lettre ne fait pas l'ombre d'un doute.
os. Vernet, on le sait, avait eu en Italie un premier enfant, Livio,
é en 1747; il se trouvait à Bordeaux, avec sa famille, occupé à
eindre les tableaux de la suite des *Ports de France*, quand il lui
aquit un second fils, Charles-Horace, autrement dit Carle Vernet.

Carle vint au monde le 14 août 1758. La lettre est du 1er juin de la même année.

A qui faut-il en faire honneur? — Ici commence le mystère. Certaines expressions un peu vives semblent désigner plus qu'une amie. Mais cette amie, si prompte à embrasser le peintre, embrasse du même cœur la femme et l'enfant. L'amour est plus égoïste. D'ailleurs, étant donné l'esprit d'ordre que possédait Jos. Vernet, ses bonnes fortunes, s'il en avait eu, nous seraient révélées par ses *Livres de Raison*. A supposer qu'il n'en eût pas dressé la liste, elles se trahiraient de façon ou d'autre, — une initiale, un mot énigmatique, un signe de rappel. Le compte des *dépenses* garderait au moins la trace des cadeaux et des parties fines. Or rien de tout cela. Pas une ligne des *Livres de Raison* ne prête à l'équivoque. Les noms de femmes s'y rencontrent très-rarement. La note des « personnes que j'ay à voir à Paris » n'en contient qu'un, celui de la comtesse d'Egmont, fille du maréchal de Richelieu. Cinq ou six ans plus tard, et justement pendant le séjour à Bordeaux, Mme d'Egmont reparaît; elle paie 500 liv. un *Clair de lune*. Le reçu est sans date, postérieur à 1757 et vraisemblablement aussi à 1758. En 1759 elle commande deux autres tableaux. Une autre femme, Mme Geoffrin, se montre en 1755; elle commande un *Soleil couchant*; en 1756 elle paye deux tableaux, l'un de 500, l'autre de 600 liv. On ne la retrouve ensuite qu'en 1762, année où elle impose à Jos. Vernet le sujet malheureux de *la Bergère des Alpes*.

Deux passages très-significatifs de la lettre prouvent que la dame qui l'a écrite possédait déjà une œuvre de Jos. Vernet. C'est le cas de Mme d'Egmont et de Mme Geoffrin. Mais cette dernière était-elle bien femme à sauter au cou du peintre et à se consoler d'un mauvais tableau en se disant : « Je suis aimée! » — Il existe aux mains des amateurs d'autographes plus d'une lettre de Mme Geoffrin : la confrontation des écritures résoudrait facilement la question.

Quant à Mme d'Egmont, les mémoires du temps s'accordent à la représenter comme une femme d'esprit, vive, passionnée, et quelque peu libertine. Or, en 1753, selon toute probabilité, Jos. Vernet était seul à Paris. Ce n'est qu'au second voyage, deux ans après,

qu'il emmena sa femme et son fils. Aurait-il fait un brin de cour à la belle comtesse, qu'il rencontrait aux soupers de Mme Geoffrin, ou la grande dame trouva-t-elle amusant de jouer au sentiment avec un artiste?

En résumé, les *Livres de Raison* ne permettent que des conjectures. Jos. Vernet inscrivait ses tableaux sous deux rubriques : — « Ouvrages qui me sont ordonnez, » — et — « Argent que je reçois. » Or, dans la lettre il s'agit d'un cadeau. Ni les commandes ni les reçus ne peuvent donner une preuve concluante.

Un mot sur les frères Villette. Tous deux ont été amateurs de peinture. Jos. Vernet a peint pour l'aîné quatre tableaux, et pour le cadet vingt-deux ou vingt-quatre. Ce dernier mourut en 1765. Mais son fils Charles, marquis de Villette, dont les vers licencieux tiennent une si grande place dans les Mémoires secrets de Bachaumont, continua son amitié au peintre des *Ports de France*, ainsi que le prouve un papier volant qui s'est conservé entre les feuillets du troisième volume des *Livres de Raison*. On me permettra de donner ici ce billet, faute d'avoir su m'en servir ailleurs :

— « Je demande pardon à monsieur Vernet en le priant de me « renvoyer le petit livre que je lui ai prêté. Il est très-vrai que je « n'ai que celui-là ; il est aussi très-vrai que je ne croirais pas lui « faire un grand présent. Au reste monsieur Vernet aura inces- « samment ce petit volume plus épais et plus digne de lui.

« Villette.

« Quay des Théatins,
« ce 8 octobre
« 1785. »

Le marquis de Villette venait de publier ses œuvres en un volume in-8° (Londres [Paris], 1784). L'année qui suivit ce billet, il en parut une seconde édition (Édimbourg, 1786, in-16 de 156 pages).

Une note des *Livres de Raison* donne la clef de la seconde lettre. Jos. Vernet a inscrit, page 239, IIIe volume, les différentes pensions dont il jouissait sur les bâtiments du roi. Car ce fut sa destinée, en sa robuste vieillesse, de survivre à ses amis, et de recueillir leur héritage.

— « Par une lettre du 5e avril 1778, Mr le comte d'Angiviller, di-

« recteur général des Bâtiments du Roy, me marque que le Roy « m'accorde une pension de cinq cents livres dont jouïssois « M. Adam, sculpteur du Roy. » (Nicolas Sébastien, né à Nancy en 1705.)

« Par une lettre du 9e juin 1778, M. d'Angiviller me marque que, « à l'occasion de la mort de Mr Lemoyne, le Roy vient de m'accor- « der une augmentation de pension de 400 liv., ce qui fait en tout « neuf cent livres de pension que le Roy me fait sur les fonds des « Bâtiments. » (Jean-Baptiste Lemoyne, sculpteur, né en 1704, fils de Jean-Louis.)

« Par une lettre de Mr le comte d'Angiviller, le 13 décembre 1779, « il m'annonce que, par la mort de Mr Chardin, le Roy m'accorde « une augmentation de pension de 300 liv., ce qui fait en tout « 1200 liv. de pension. »

C'est la réponse à cette lettre du comte d'Angiviller que l'on vient de lire. A voir la chaleur des remercîments de Jos. Vernet, on pourrait croire qu'il fait le pauvre à plaisir. Il fallait cependant que l'année fût mauvaise, puisqu'un mois auparavant il s'était vu réduit à vendre trois précieux souvenirs, trois tabatières d'or, dont l'une lui venait de Mme Geoffrin, l'autre de Mme d'Egmont, et la troisième de Mme de la Freté.

LÉON LAGRANGE.

LES DERNIERS DES PARROCEL

Article de M. A. Taillandier.

La *Biographie universelle* de Michaud, *verbo* PARROCEL, mentionne un peintre de ce nom, à qui elle donne le prénom d'*Etienne* et qu'elle fait naître à Paris vers 1720. L'auteur de l'article ajoute « qu'il ne fut jamais qu'un peintre assez médiocre; et le compte que rend Diderot des tableaux de *Céphale qui se réconcilie avec*

Procris, de *Procris tuée par Céphale*, de *Jésus sur la montagne des Oliviers*, de l'esquisse d'une *Gloire* et de l'*Adoration des mages*, qu'il exposa aux salons de 1761, 1763 et 1765, prouve qu'il était loin de soutenir la gloire de son nom, etc. »

D'après les renseignements que je possède sur cette famille je demeure convaincu qu'il y a erreur de la part de la *Biographie;* qu'il n'y a pas eu de Parrocel portant le prénom d'*Étienne*, et que le peintre, dont Diderot a parlé dans ses spirituels *Salons*, est *Joseph-Ignace-François* (1), fils de Pierre Parrocel, ainsi que l'a pressenti M. Villot dans son excellente *Notice des tableaux du Louvre, École française.* Il y dit, en effet : « Les historiens parlent aussi d'un Étienne Parrocel, sur lequel ils ne donnent aucun renseignement et qui aurait exposé aux salons de 1755, 1757, 1759, 1761, 1763, 1765, 1767, 1771, 1779 et 1781. Les livrets citent bien à ces dates des ouvrages d'un Parrocel auquel il n'est joint aucun prénom. *Il y a tout lieu de penser qu'il y a confusion*, qu'Étienne n'a jamais existé et qu'il s'agit de Joseph-Ignace-François. » Ce dernier, dit en terminant M. Villot, « n'eut que des filles : l'aînée, M^me^ de Valsaureaux, peignit des fleurs, des animaux, et mourut dans un âge très-avancé. »

On va voir que cette conjecture du savant conservateur des peintures du Louvre est fondée.

Disons d'abord que c'est d'Argenville qui a donné, le premier, à Pierre Parrocel un fils du nom d'Étienne.

Pierre Parrocel, neveu de Joseph et frère de Charles, a eu deux fils qui ont cultivé les arts du dessin. L'un, appelé Pierre, comme lui, qui paraît s'être fixé à Rome, où il a gravé quelques pièces, ainsi que le fait remarquer Mariette dans une note jointe à son ar-

---

(1) Le nom d'Ignace se trouve déjà dans la famille en la personne de l'Ignace Parrocel, fils de Louis et élève de son oncle Charles, mort en 1722 aux Pays-Bas. (Cf. les *Mémoires des académiciens*, II, 15, et l'*Abecedario*, IV, 82.) Comme Pierre, le père de l'artiste qui fait le sujet de cette note, était le frère cadet de ce premier Ignace, il est possible que celui-ci ait été parrain de son neveu, et que ce soit à cette circonstance que ce dernier doive de porter le même nom.

ticle de Pierre Parrocel (1), et un autre fils, nommé Joseph-Ignace-François. C'est ce dernier que l'on a confondu avec un prétendu *Étienne*.

J'ai connu dans ma jeunesse les trois dernières filles de Joseph-Ignace-François. Deux d'entre elles, comme leur sœur aînée, Mme de Valsaureaux, qui était née d'un premier mariage, cultivaient la peinture avec un certain talent, et c'est d'après les traditions qu'elles m'ont transmises que je crois devoir écrire cette notice sur les derniers rejetons d'une famille qui tient un rang si éminent dans l'école française.

Joseph-Ignace-François Parrocel était né à Avignon en 1705. Il fut élève de son père; après avoir voyagé en Italie, il vint à Paris, où il cultiva l'art de la peinture. Il fut agréé à l'Académie comme peintre d'histoire en 1753 (2). Dom Pernety, dans son *Dictionnaire portatif de peinture* (3), dit qu'il se distinguait par son talent, particulièrement pour les décorations et les grandes machines. « Il vient de peindre, ajoute-t-il, la grande coupole de l'église de l'abbaye du mont Saint-Quentin, en Picardie, et c'est de lui que je tiens les instructions sur la peinture en détrempe que j'ai insérées dans ma préface. »

Dans cette préface dom Pernety dit : « La bonne détrempe se soutient parfaitement; j'en ai vu dans les appartements de M. Joseph-Ignace Parrocel, exécutée de sa propre main sur les murailles, qui s'est soutenue dans toute sa beauté depuis nombre d'années. Ce célèbre artiste a acquis dans ce genre de peinture, par le grand exercice et les observations judicieuses qu'il a faites, des connaissances qu'il m'a communiquées avec cette bonté, cette politesse et cet empressement qu'il a toujours de rendre service et que tout le monde connaît. »

Parrocel et Diderot s'étaient liés ensemble; ils étaient voisins; le premier demeurait à l'angle de la rue Saint-Benoît et de la petite place du même nom; le second, au coin de la rue Taranne et de

---

(1) *Abecedario*, IV, 84.
(2) *Archives*, Documents, I, 400.
(3) Paris, 1757, 1 vol. in-8°.

cette même place. Cette amitié réciproque n'empêcha pas Diderot de se moquer de Parrocel. Il dit, dans son *Salon de* 1761, en parlant de l'*Adoration des Rois* exposée par ce peintre : « Parrocel est à Vien ce que Vien est à Lesueur. Vien est la moyenne proportionnelle aux deux autres; » et, dans le *Salon de* 1765, en rendant compte des tableaux de *Céphale qui se réconcilie avec Procris*, et de *Procris tuée par Céphale :* « Avez-vous vu quelquefois dans des auberges des copies des grands maîtres? eh bien, c'est cela. Mais gardez-m'en le secret. C'est un père de famille qui n'a que sa palette pour nourrir une femme et cinq ou six enfants. En regardant ce Céphale tuer sa Procris en plein salon, je lui disais : Tu fais bien pis que tu ne crois... Ce Parrocel est mon voisin. C'est un bon homme, qui a même, à ce qu'on dit, quelque goût pour la décoration, etc. »

On voit avec quel sans façon Diderot parlait du dernier des Parrocel. Sa fille, la respectable M^me^ de Vandeul, tendit plus d'une fois sa main secourable aux enfants du pauvre peintre qui était traité si cavalièrement par son père. Il est vrai que les *Salons* de Diderot n'étaient pas destinés à recevoir de la publicité.

Parrocel s'était marié deux fois. Il eut de son premier mariage avec une demoiselle Marguerite-Françoise le Marchand une fille que la *Biographie universelle* appelle M^me^ de Valranseaux, et que M. Villot nomme M^me^ de Valsaureaux, sans que j'aie pu vérifier quel était le véritable nom de cette dame. Quoi qu'il en soit, elle vivait encore nonagénaire en 1823, et cultivait avec talent, comme je l'ai déjà dit, le genre des fleurs et des animaux.

Étant devenu veuf, Parrocel épousa en secondes noces une Anglaise, nommée Christine Edwige Ally. Il en eut trois filles que j'ai beaucoup connues dans ma jeunesse. L'aînée, appelée M^lle^ Marion, est décédée rue de Sèvres, n° 19, le 26 juin 1824, âgée de quatre-vingt-un ans; elle était élève de son père et cultivait la peinture historique. Je me rappelle d'avoir vu chez elle des copies, qu'elle avait faites d'après des tableaux de Boucher, de Vanloo et d'autres peintres érotiques de ce temps. Ces copies doivent figurer aujourd'hui dans quelques galeries d'amateurs comme des originaux, car elles étaient rendues avec beaucoup de soin, et leur coloris mou et

léché avait du rapport avec celui des peintres qu'elle avait pris pour modèles.

La seconde fille du Parrocel dont nous parlons était Mlle Thérèse. Elle peignait la miniature, et je possède d'elle quelques portraits de famille qui ne sont pas sans mérite. Elle fut la survivante des trois sœurs et mourut à l'institution de Sainte-Périne le 18 janvier 1835, dans un âge très-avancé.

La troisième, Mlle Jeannette, ne cultiva pas les arts. Elle décéda à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, le 25 février 1832.

Ces trois vieilles filles ont demeuré pendant près de vingt ans dans une maison appartenant à mon père, rue du Dragon, n° 30 (1). C'est là qu'elles ont passé tout le temps de la révolution. C'est là que je les voyais dans ma jeunesse, ayant grand plaisir à leur entendre parler de Joseph Vernet, de Greuze, de Diderot, qui avaient été les amis de leur père, ainsi que Desmaisons, architecte du roi, membre de l'Académie d'architecture depuis 1762, à qui on doit la belle façade du palais de justice, du côté de la rue de la Barillerie. Elles racontaient avec esprit, mais sans prétention, des anecdotes curieuses et piquantes sur ces personnages.

Quant à Joseph-Ignace-François Parrocel, père des trois demoiselles Parrocel dont je viens de parler, il était mort le 14 décembre 1781, rue de Bourbon, aujourd'hui rue de Lille, et fut inhumé dans l'église Saint-Sulpice. L'abbé Aubert, en annonçant sa mort, dans ses *Petites-Affiches*, lui donnait le titre de *peintre du Roi et de son Académie royale de peinture et de sculpture*. En lui s'est éteint le dernier des Parrocel, car on ne peut classer ses filles parmi les peintres qui ont concouru à donner de la renommée à leur famille.

Voici son acte mortuaire, que j'ai copié sur les registres de Saint-Sulpice, déposés aux archives de l'hôtel de ville :

« Le 16 décembre 1781 a été fait le convoi et enterrement dans l'église, de M. Josep (2) François Parrocel, peintre du Roy et de

---

(1) Dans un modeste appartement situé au quatrième, qui, en 1822, a été habité par M. Victor Hugo.

(2) C'est par erreur que le prénom d'*Ignace* n'est pas mentionné

l'Académie royale de peinture et de sculpture, époux de Dᵉ Christine Edwige Alix (*sic*), auparavant veuf de Dᵉ Marguerite-Françoise-Le Marchand, décédé le quatorze, rue de Bourbon, âgé de soixante et dix ans. Témoins messire Jean-André Cappeau, ancien chanoine de l'église de Saint-Pierre d'Avignon et prêtre de la communauté de Saint-Paul, et Mᵉ Jean-Pierre Mirfin, huissier commissaire-priseur, amis du défunt, qui ont signé avec Mʳᵉ Charles-Antoine-Gabriel-François de Montbayen, écuyer.

« *Signé :* Françoys de Montbayen, Cappeau, *prêtre,* Mirfin, l'abbé Nardin, Reps, *vicaire.* »

A. Taillandier.

ÉVRARD

PEINTRE (1329).

Document communiqué par M. C. Guigue.

Voilà une mention malheureusement bien courte. Elle nous apprend seulement qu'en 1329 le peintre Evrard ou Ebrard était attaché aux travaux royaux, et avait une certaine importance, puisqu'il est qualifié de *magister*. Quant à Nicolaus de Poteria, ce n'était pas un artiste, comme on l'aurait conclu de la première mention; la seconde nous prouve que c'était un comptable chargé de suivre le travail des sépultures des rois et de payer les ouvriers. On remarquera le pluriel *regum*. En effet, les années 1328 et 1329 sont les deux premières années du règne de Philippe VI de Valois, et les

---

ici. Les omissions de ce genre n'étaient pas rares alors dans la tenue des registres de l'état civil.

règnes précédents avaient été trop courts pour que les travaux des tombeaux de Philippe le Bel, mort en 1314, de Louis le Hutin, mort en 1316, du petit Jean, son fils posthume, de Philippe le Long, mort en 1321, et de Charles IV le Bel, mort en 1328, ne se fussent pas accumulés et confondus. Quant au nom de ce payeur, il faut, en suivant les règles de la permutation des mots, le traduire par Nicolas de la Potière plutôt que par Nicolas de la Poterie, et c'était le nom du pays dont il était originaire, car on trouve une localité du nom même de la Potière à six lieues et demie de Compiègne; Pothières, à trois lieues de Châtillon (Côte-d'Or), se serait, en latin, mis au pluriel. A. DE M.

« *Opera pro retentione palacii et aliarum domorum regalium.*

« 24 mai 1328. *Nicolaus de Poteria, pro sepulturis regum.*
« 1329. *Nicolaus de Poteria, solutor operum sepulturarum regum.*
« 29 juillet 1329. *Magister Ebrardus, pictor.* »
(Comptes du Trésor, f° 213, v°. Archives de l'Empire KK. 2.)

FRANÇOIS BOUCHER

Le joli roman de Duclos, *Acajou et Zirphile,* parut en 1744, en un bel in-4° de 83 pages, orné de gravures de Chedel, d'après Boucher; les épreuves y sont déjà fatiguées et portent dans la marge du bas les traces d'une inscription effacée, ce qui donnerait déjà de la vraisemblance à cette note de la préface : « Les estampes ont été faites originairement pour un conte qui a été imprimé, et dont il n'a jamais été tiré que deux exemplaires. On a essayé de faire un autre conte sur les estampes seules. » On connaît au reste ce premier conte, c'est celui de *Faunillane* ou l'*Infante jaune,* ouvrage

de M. de Tessin, qui avait paru en 1741 (1), in-4°, avec l'adresse de Badinopolis, chez les frères Ponthommes. Là les planches ont leurs légendes et sont très-fraîches d'impression, ce qui ne doit pas pourtant nous faire ajouter foi au nombre accusé de deux exemplaires. Quoi qu'il en soit, celui de la bibliothèque de l'Arsenal a cette note, peut-être médisante, de la main d'un des bibliothécaires de M. de Paulmy. Que la raison donnée soit vraie ou fausse, il n'en est pas moins évident que l'ouvrage de M. de Tessin, sec, très-court, plein de faits sans l'être de détails, a certainement été écrit pour donner lieu au plus grand nombre de sujets possible, puisque le volume, pour 9 planches et 1 frontispice, n'a que 28 pages.

A. DE M.

Ce roman est du comte de Tessin, ambassadeur de Suède en France, qui, amoureux de Madame Boucher, fit, pour avoir occasion de la voir souvent, faire les desseins des estampes par son mari, Boucher le peintre. Il en distribua très peu d'exemplaires, et en fit même tirer une très petite quantité. Sur le point de retourner en Suède, il fit present de ces planches à Duclos, aujourd'huy (1767) secretaire perpétuel de l'Academie françoise, lequel a composé, pour en tirer parti, le roman d'Acajou, où ces planches sont distribuées differemment que dans Faunillane.

---

(1) Plus tard *Acajou* parut in-12 avec les gravures réduites, et il y en a de très-nombreuses éditions. *Faunillane* fut aussi réimprimée in-12, mais une fois seulement; 1767, in-12 de 48 pages.

JEAN MARC NATTIER

Document communiqué par M. Laperlier

On a lu dans les Mémoires inédits des académiciens, tome I, pages 348-64, la curieuse vie de Nattier, écrite par sa fille. Le petit billet suivant nous donne le mois de la lecture, qui suivit de près sa mort, arrivée le 7 septembre 1766; il montre le prix que l'Académie attachait à ces lectures. J'ajouterai que le billet est tout entier de la main de Cochin; comme il n'a pas dû en écrire lui-même de pareils à tous les académiciens, à cause de leur trop grand nombre, celui-ci a dû être adressé à quelque personnage important, et peut-être à M. d'Angivilliers.

Monsieur, — Le secretaire de l'Académie royale de peinture et de sculpture a l'honneur de vous prevenir qu'il y aura assemblée de cette Académie le samedi fevrier 1767 (1), à 4 heures, en laquelle le secretaire fera l'ouverture des conferences par la lecture de la vie de feu M. Nattier, par Madame Tocqué, sa fille (2).

Je suis, avec un profond respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

COCHIN.

---

(1) La date du jour est sautée.
(2) La mention du nom de M^me^ Tocqué, d'abord omise, a été ajoutée en renvoi au bas de la lettre.



COPPIN DELF

PEINTRE DES ROIS RENÉ D'ANJOU ET LOUIS XI

(1456-1482)

Documents communiqués et annotés par M. Thomas Arnauldet.

Avant la récente publication, par M. Lambron de Lignim, d'un bien curieux titre relatif à des peintures murales pour l'église Saint-Martin de Tours (1), le nom de *Coppin Delf* (2), leur auteur, nous avait seul été révélé — et encore incomplétement — par un écrivain contemporain nommé Pellerin ; mais tout naïvement celui-ci l'entoure de la plus brillante compagnie dans ce passage, souvent, et à juste titre, extrait de son traité *De artificiali perspectiva*, qu'il dédie ainsi aux peintres célèbres du temps :

O bons amis, trespassez et vivens,
Grans esperiz Zeusins, Apelliens,

---

(1) L'opuscule de M. Lambron se compose d'une feuille d'impression in-8°, sous ce titre : *Touraine. Mélanges historiques*, n° 7. *Eglise Saint-Martin de Tours. — Coppin Delf, peintre de Louis XI. — Tiré à* 100 *exemplaires. Tours, imprimerie Ladevèze*, 1857.

(2) M. Lambron pencherait à voir dans *Delf* une abréviation de *Delphinus*, qui aurait été un surnom adopté par Coppin pour rappeler sa qualité de peintre en titre du Dauphin, plus tard Charles VIII. Mais, sans parler même de ce que cette abréviation aurait d'inusité, Coppin porte ce nom de famille dans une pièce du 3 juillet 1472, époque à laquelle le Dauphin, né le 30 juin 1470, n'avait pas deux ans, et à laquelle le peintre était toujours au service du roi de Sicile; si nous avions d'autres pièces, nous le trouverions sans doute ainsi nommé dans des pièces bien antérieures.

A cause de l'étrangeté du nom, il serait peut-être plus possible d'y voir un souvenir du nom de la ville de Delft, et par là une trace d'origine hollandaise pour lui et pour ses ancêtres. Quant à son premier nom de Coppin, si ce n'était qu'un surnom, il serait fort naturel chez quelqu'un qui avait nécessairement commencé par être compagnon peintre, quand on se souvient que dans la langue des colléges le mot de copin a encore conservé la signification de compagnon.

Decorans France, Almaigne et Italie,
Geffelin, Paoul, et Martin de Pavye,
Berthelemi Fouquet, Poyet, *Copin*,
André Montaigne et d'Amyens Colin,
Le Pelusin, Hans Fris et Leonard,
Hugues, Lucas, Luc, Albert et Benard,
Jehan Jolis, Hans Grun, et Gabriel
Vuastele, Urbain et l'ange Micael,
Symon du Mans : dyamans, margarites,
Rubiz, saphirs, smaragdes, crisolites,
Amétistes, jacintes et topazes,
Calcedones, asperes et à faces (1),
Jaspes, berils, acates et cristaux,
Plus précieux vous tiens que tels joyaux,
Et tous autres nobles entendemens
Ordinateurs de spécieux figments (2).

Nous allons publier à notre tour quelques nouveaux renseigne-

---

(1) C'est-à-dire seulement polies en cabochons ou bien taillées à facettes.

(2) L'honneur de la première citation de ce passage curieux doit être rendu à M. Lacroix, qui l'a reproduit en octobre 1845 dans l'*Alliance des arts*. MM. Ph. de Chennevières, dans ses *Peintres provinciaux*, Léon de Laborde dans sa *Renaissance des arts*, et la *Revue universelle des arts*, l'ont aussi réimprimé depuis. Mais il resterait beaucoup d'autres extraits et de remarques à faire sur Pellerin et sur son livre, le premier imprimé à Toul, qui renferme des planches sur bois intéressantes, notamment des vues d'églises angevines. Comme l'a remarqué M. Brunet (*Manuel*, IV, 603), ces vers manquent dans la première édition imprimée à Toul en 1505 (*ad nonum calendas Julias*). La seconde, *De artificiali perspectiva, Viator secundo*, publiée en 1509, *IIII idus Marcias*, ne les contient pas non plus ; nous en connaissons un exemplaire chez M. Destailleurs. La troisième, que nous avons vue à l'Arsenal, *De artificiali perspectiva, Viator tertio*, est de 1521, *VII° idus Septembris* ; c'est là qu'on lit pour la première fois ces vers si curieux, et au-dessous cette ligne :

vicus. fons. diocesis.
De Bosco Joannis : Coriloni : Malleacensis :

ce qui paraît être, soit le lieu où le livre a été écrit, soit la maison de l'auteur, et devoir se traduire : Du Bois-Jean, sur le Courillon (?), dans la paroisse de Maillezais (département de la Vendée, canton de Fontenay-le-Comte). Il faudrait maintenant savoir comment Pellerin se trouvait à Toul, où les trois éditions de son traité ont été imprimées par un prêtre nommé Pierre Jacques, du bourg de Saint-Nicolas.

ments, qui, rapprochés de ceux dont nous venons de parler, permettent de déterminer assez approximativement les limites extrêmes de l'époque à laquelle notre artiste exerça son talent ; les premiers de ses travaux dont nous retrouvions la date d'exécution sont de l'année 1456, et les derniers de 1482.

Le compte, rendu à Jeanne de Laval, femme du roi René d'Anjou (1), par Jean Legay, son argentier, en septembre et octobre 1456, offre la plus ancienne mention :

« A Coppin, painctre, pour ung tableau qu'il nous a baillé et livré pour envoïer à nostre belle mère de Laval, duquel tableau nous avons fait faire pris avec led. Coppin à la somme de VIII livres V solz tournoys ; pour ce VIII#^ V^s^. »

M. Grille, dans les manuscrits duquel (bibliothèque d'Angers, n° 3201, f° 36) est conservée la pièce originale, suppose, à tort selon nous, dans une note de sa *Biographie angevine*, qu'il s'agit ici d'un portrait de Jeanne de Laval.

Il faut maintenant et forcément passer sous silence les travaux exécutés par Coppin pendant un espace de seize années, car nous

---

(1) On se rappelle les pièces sur le roi René, publiées dans les *Archives* par M. Fillon (I, 321-6), par M. Dobrée (V, 213), et la note de M. Vallet de Viriville sur le livre de M. Renouvier, *les Enlumineurs du roi René*. Nous remarquons à propos de la fameuse peinture de la Mort à saint Maurice d'Angers, qui a été attribuée au roi René, que le Cabinet des Estampes en possède un dessin du dernier siècle, signé *Beausin* ou plutôt *Beausire*, 1783. M. Renouvier, qui, ne connaissant pas encore Copin Delf, n'a pu le nommer parmi ceux employés par le roi René, cite, d'après M. Quatrebarbes, un certain Vandeland ; il est curieux que celui-ci paraisse avoir fait souche à Angers même, car on y retrouve un siècle après un artiste du même nom. En effet, une grande et belle gravure sur bois représentant *La ville, cité et université d'Angers* qui se vendait *à Paris chez Michel Sonnius, rue Saint-Jacques, à l'Escu de Basle, MDLXXVI, avec privilége du roy*, et qui est signée par un graveur peu connu, *Raimondus Rancurellus faciebat* 1575, porte, comme nom d'artiste : *Adam Vandelant inventor*.

ne le retrouvons qu'en 1472, chargé de la peinture du reliquaire de Saint-Maurice d'Angers, ou pour mieux dire du tombeau élevé dans cette église au saint qui en était le patron. En voici le marché, passé le 3 juillet en la chambre des comptes du roi René, à Angers.

La painture du reliquaire de Saint-Maurice d'Angiers. S'ensuit ce que COPPIN, *paintre, doit faire en l'église de mons^r saint Maurice d'Angiers, et le pris qu'il en demande.*

Premierement, doit faire le reliquiere dud. lieu, selon que le roy de Sicile le luy a devisé, c'est assavoir : le champ de derriere sera de bon fin asur d'Almaigne, semé de fleurs de lis d'or fin.

Item led. reliquiere et les ymaiges qui y sont seront doréz, aussi de fin or.

Pareillement les chappitreaux de dessus le roy mort seront doréz de fin or.

Item les troys groz pilliers ronts seront pains et enrichiz à la devise que led. seigneur luy a ordonné.

Et est à entendre que led. *Coppin* fera lesd. choses à huille selon le devis d'iceluy seigneur.

Et, pour icelles choses parfaire et accomplir, demande led. Coppin tant pour or, pour asur, pour despens, salaires de compaignons à luy aider que pour autres menues couleurs et mises, la somme de 400 livres tournois (1).

---

(1) Cet article a été biffé.

Item sera tenu led. *Coppin* de remplir, soubz l'arc qui est au-dessus du roy mort, et y faire les armes dud. seigneur avec le timbre porté par deux aigles, comme il est de coutume, bien et richement à fin or et bon asur d'Almaigne, comme pourra estre l'autre painture du reliquaire.

Aujourd'huy, iij^e^ jour de juillet l'an 1472, a esté fait marché en la chambre des comptes du roy de Sicile à Angiers, avec *Coppin Delf*, paintre, pour faire paindre et estoffer richement, tant d'or que d'asur fin d'Almaigne et autres couleurs et estoffes, les reliquiaire de l'église de monseign^r^ saint Maurice d'Angiers et les chappitreaux qui sont dessus la sépulture dud. seigneur et autres paintures qui luy ont esté ordonnées estre faictes par MM. les doien et archepresbtre d'Angiers, tout ainsi et par la forme et maniere que led. seigneur roy l'a devisé aud. *Coppin*, et qu'il est contenu et déclairé cy dessus.

Pour lesquelles paintures faire et acomplir bien et prouffitablement et de bonnes estoffes, s'est obligé led. *Coppin Delf*, soy ses hoirs, etc., etc.

Et, pour ce faire, luy sera payé par Thomin Guiteau, commis au paiement des euvres dud. seigneur, la somme de 400 livres tournois des deniers venans, eus des francs fiez et nouveaux acquestz de ce pays d'Anjou.

Fait en la chambre des comptes à Angiers, ès pré-

sences de maistres Jehan de la Vignolle, président, Robert Jarry, Guillaume Tourneville, archepresbtre d'Angiers, Guillaume Bernard, Jehan Muret, conseillers et auditeurs en lad. chambre et autres.

L'original de ce marché est conservé aux Archives de l'empire (registre de la chambre des comptes d'Angers, coté P. 1342, f° 178).

Coppin, qui peignait à l'huile des tableaux sur toile ou sur bois, peignait aussi, suivant un usage en vigueur de son temps, des statues et des sculptures, et voici une missive écrite en 1477 par le roi René, qui paraît l'avoir beaucoup fait travailler en Anjou, et dans laquelle il est nommé comme devant *parachever la paincture* du groupe représentant le *Domine quo vadis*, dans l'église Saint-Pierre à Saumur.

« A noz amez et féaulx conseillers les gens de « nostre chambre des comptes estans à Angiers.

« *De par le roy de Sicile*, etc.

« Nos amez et feaulx, nous escripvons présente- « ment à nostre trésorier d'Anjou qu'il baille à *Coppin* « l'argent qui reste à avoir, pour parachever la painc- « ture de *Domine quo vadis* de l'église de Saint-Pierre « de nostre ville de Saumur ; et pour ce parlez en « encores, de par nous, audit trésorier, à ce qu'il lui « baille led. argent, devant toutes autres charges et « assignacions quelxconques, et tellement que, par « deffault de payement led. *Coppin* ne puisse excuser « de faire lad. paincture, car autrement ne serions « content dud. trésorier. Et ce qu'il en baillera luy « allouez en ses comptes sans difficulté. Nos amez et « féaulx, Notre Seigneur vous ait en sa saincte garde.

« Escript en nostre palaix d'Aix, le xvi[e] jour de « may. »

Ainsi signé : RENÉ, et plus bas : *Merlin.*

L'original de cette missive fait partie du registre de la chambre des comptes d'Anjou, coté P. 1343, f° 84, et conservé aux archives départementales de Maine-et-Loire (1).

Un auteur local (2) donne les détails suivants sur le groupe dont il vient d'être question, mais dont on ignore malheureusement le sculpteur : « Quelques personnes, sans concilier les temps, ont « attribué l'édifice de l'église de Saint-Pierre, à René, roy de Sicile « et duc d'Anjou, parce que sa figure et celle de son épouse, « qui était de la maison de Laval, sont à genoux sur le grand au- « tel (3), au milieu duquel est la figure d'un ange, couvert d'une « chappe, tenant une grande croix dans la main droite. A son côté « gauche on voit la figure de Notre-Seigneur Jésus-Christ montrant « ses mains percées de clous et son côté, aussi percé, découvert ; à « main droite de cet ange, on voit la figure de saint Pierre dans la « figure d'un homme étonné.

« Or la tradition du pays veut que ces deux dernières figures re- « présentent la surprise où fut saint Pierre lorsque, s'éloignant de « Rome pour fuir la mort, Notre-Seigneur se présenta à luy, luy

---

(1) Cette pièce a déjà été publiée dans un journal de province (*Union de l'Ouest*, feuilleton intitulé *Bulletin historique et monumental de l'Anjou, avril* 1854), par M. Paul Marchegay, à qui je dois la bienveillante communication de la majeure partie des pièces reproduites dans cet article.

(2) Bernard, avocat du roi à Saumur, *Mémoires sur Saumur* (bibliothèque d'Angers, M. Grille, n° 2773, page 68), cités dans l'article indiqué par la note précédente.

(3) Il existe au Cabinet des estampes de la bibliothèque impériale, dans le portefeuille topographique relatif à l'Anjou, coté Va. 142, deux précieux dessins provenant de la collection Gaignières, et reproduisant sans art, mais avec exactitude, ces deux figures aujourd'hui détruites. On ignore si la peinture en avait été exécutée par Coppin.

« montrant son côté et ses mains percées, ce qui fit dire à saint « Pierre, parlant à Notre-Seigneur : *Quo vadis Domine* ? A quoy il « répondit : *Vado Romam iterum crucifigi.* Et c'est ce qui a donné « à cette histoire le nom de *Quo vadis*, comme on le voit dans un « vieil écrit que MM. de Saint-Pierre, de cette ville, gardent dans « leur trésor, par lequel écrit le roy René leur mande : *Je vous en-* « *voie le* Quo vadis *avec les figures de nous et de nostre compagne*, « mais on ne sçait point quel personnage représente cet ange qui « est au milieu des deux.

« L'histoire de cette tradition n'est pas particulière à cette « église ; on la voit aussi représentée dans les vieilles tapisseries du « chœur de l'église cathédrale de Poitiers aussy dédiée à Saint- « Pierre. Il faut que cette tradition soit bien authentique et bien « reçue, puisque dans le bréviaire d'Anjou elle est mise, par antienne « du *Magnificat*, aux premières vespres de la feste des apostres « saint Pierre et saint Paul, qui est le 29 du mois de juin, comme « s'ensuit : « *Petrus apostolus vidit sibi Christum occurrere, et, ado-* « *rans eum, ait : Domine, quo vadis ? Et dixit Jesus : Vado iterum* « *crucifigi.*

« Cela ne doit pas faire conclure que le roy René et son épouse « ayent fait bastir cette église, etc. »

La lettre du roi René dont Bernard a recueilli une phrase n'a pas été retrouvée parmi les titres de Saint-Pierre de Saumur, aujourd'hui conservés aux archives départementales ; mais cette phrase suffit à faire voir que la lettre était postérieure à celle que nous venons de publier.

La dernière œuvre de Coppin, comme date, mais peut-être la première comme importance, qu'il me reste à citer pour terminer le résumé des renseignements si peu nombreux qu'on possède sur cet artiste, c'est la décoration de peintures murales qu'il s'engagea à exécuter, vers 1482 (1), dans la chapelle du Dauphin de l'église

---

(1) Cette date probable est le résultat des patientes recherches de M. Lambron de Lignim, à qui l'on doit, ai-je dit, la première publication de ce précieux document.

Saint-Martin de Tours, suivant le plan arrêté dans ce traité, conclu entre lui et maître Jourdain Dupeyrat. Nous le redonnons d'après une transcription nouvelle et très-exacte, communiquée depuis longtemps à M. de Montaiglon par l'obligeance de M. Léopold Delisle. L'original, écrit sur papier et occupant les deux côtés d'un feuillet, se trouve à la Bibliothèque impériale, dans le volume 639-40 de la collection Gaignières, page 247. C'est une copie, ou peut-être même seulement un projet, car le marché authentique serait à cette époque sur parchemin, et il faut aussi remarquer la façon dont la pièce se termine, sans date ni mention de lieu ni de signatures, exactement au bas du verso. Cette condition matérielle rend bien probable que la pièce se terminait sur le recto du feuillet suivant, et par suite que la pièce, dans son état actuel, est incomplète de la fin.

C'ensuit l'ordonnance et la manière de la painture que maistre Jourdain du Peyrat a ordonnée estre faicte en la chapelle de Mons^r^ le Daulphin, estant en l'eglise de Mons^r^ Saint Martin de Tours, dont l'appointtement en est passé entre luy et COPPIN DELF, *maistre paintre du Roy nostre sire et de mondit S^r^ le Daulphin.*

Et premièrement est tenu et obligé ledit *Coppin* à faire une Trinité, comme il m'a baillé le patron, contre le pignon de la muraille, au dessus des ymaiges qui sont paints, c'est assavoir, la Nostre Dame et les anges, et Mons^r^ Saint Martin qui presente Mons^r^ le Daulphin à Nostre Dame.

Item est à entendre que le champ de la Trinité entre les Chérubins et Seraphins sera doré d'or fin

et enlievé des rayes pardessus l'or aussy dorées. Et la robe de Dieu le Père sera d'or nué de rouge cler, et le manteau de Dieu le Filz de poupre rehaché d'or.

Item le Saint Esprit sera ou millieu en la figure d'un coulon, et tout en tour de luy ung souleil qui gettera des rayes d'or.

Item les deux chaises de Dieu le Père et de Dieu le Filz seront d'or, de plus grant façon que n'est pas le patron, comme maçonnerie romaine (1), et enrichy de painture comme pierres precieuses, et au tresdoulx (2) des chaises ung drap d'or d'azur.

Item les Cherubins seront de rouge, et les Seraphins qui tournent autour d'azur et les quatre euvangelistes comme il appartient (3).

---

(1) De même que, par l'expression *arc d'antique*, Rabelais entend un arc en plein cintre, ici l'expression *maçonnerie romaine* veut dire : construite dans le goût antique, et pour nous construite dans le goût de la renaissance.

(2) La lecture n'est ici pas douteuse, et le manuscrit ne porte pas *antres deulx*, mais *autresdoulx* en un seul mot, qui me paraît devoir contenir un substantif précédé d'un article. J'avoue ne pas connaître d'exemple de cette forme, qui n'aurait aucune analogie avec *tredoulx*, *traître*, relevé dans le supplément à Ducange (III, 1045). On pourrait en tenter deux explications. En se rappelant les siéges anciens, on verra qu'ils étaient uniquement composés de bois; la séparation des corps de métiers ne permettait pas aux huchiers d'employer les tapissiers, ni à ces derniers de venir compléter l'œuvre des premiers. Pour s'asseoir un peu plus mollement, il fallait donc avoir recours à des coussins, qui se seraient à un moment appelés des *très doulx;* mais cela me paraît trop compliqué pour être vrai. *Trédoulx* ne serait-il plus simplement un équivalent de *tredos*, *contre-dos*, et ne voudrait-il pas dire le dossier? Le sens serait alors : le dossier des trônes de Dieu et de Jésus-Christ sera representé recouvert d'un drap d'or. (A. de M.)

(3) C'est-à-dire sous leurs formes symboliques; il ne peut s'agir

Item, pour la voulte, toutes les augives et les demys augives qui tournent en tour la muraille, qu'on appelle ars boutans (1), seront tous d'or bruny, qui est une des choses de la besoigne qui coustera le plus, mais il sera moult riche, qui descendront jusques aux chaises.

Item le plat de la voulte sera semé de fleurs de lys enlievées d'or bruny de fin or, et le champ de bon azur d'Almaigne, aussi bon comme il y a au revers (2) dessus Nostre Dame.

Item les armes du roy et de Monseigneur le Daulphin enlievées, les couronnes et les escussons et les fleurs de lys et les daulphins enlevez pardessus les escussons et doré de fin or bruny. Et aura chascun escusson ung ange, de platte paincture, qui présentera lesdits escussons et la clef de la voulte, là où sont les armes de Mons^{r} le Daulphin, estoffée aussi richement comme les aulgives.

Item en oultre est tenu et obligé ledit Coppin faire dessus le champ vert qui est darrière la painture qui est faicte, là où sont les deux angelotz, dont l'un tient

---

ici de figures humaines, qui rompraient tout l'équilibre de la composition en y faisant prédominer leur nombre; les emblèmes du lion, du bœuf, de l'homme et de l'aigle font à merveille partie d'une décoration.

(1) Le mot est réservé aujourd'hui aux contreforts extérieurs, mais au fond il s'applique tout aussi bien aux nervures intérieures par lesquelles les voûtes sont arc-boutées.

(2) Ce *au revers* veut sans doute dire *en face*.

l'escusson du roy et l'autre de Mons^r le Daulphin de platte painture, que dessus tout le vert, tant hault que bas, jusques au dessoubz de l'autier et derrière la pichine, soit fait ung drap d'or d'azur enlevé et doré de fin or, le plus richement que faire ce pourra et plus riche, ce faire ce peut. Et aussi est tenu d'enrichir la dite pichine de fin or et des couleurs les plus riches que faire ce pourra.

Item soit averty de faire ung crucifix au dessoubz des ymaiges sur le drap d'or.

. . . . . .

Tel est, à défaut d'œuvres survivantes de Coppin, l'ensemble de celles que, à l'état du moins d'indication, il est possible aujourd'hui de réunir autour de son nom, bien digne d'être tiré de l'oubli, et que de nouvelles recherches en Touraine et en Anjou ne sauraient manquer de grandir et d'illustrer encore.

T. ARNAULDET.

STATUE DE VÉNUS

OFFERTE A FRANÇOIS Ier EN 1531

Note additionnelle.

J'ai publié, dans la livraison du 15 septembre 1858 (tome V, p. 334), une pièce relative à une statue de Vénus présentée à François Ier en 1531. Comme on ne s'avise jamais de tout, même des choses qu'on connaît et qui ne reviennent pas toujours à l'esprit quand il le faudrait, c'est un ami qui me remet en mémoire ces trois épigrammes de Marot, que je transcris d'après l'édition de Lenglet-Dufresnoy (in-4°, la Haye, 1731, II, 212-4).

De la Venus de marbre présentée au roy.

Cette déesse avec sa ronde pomme,
Prince royal, des autres le plus digne,
N'est point Venus et Vénus ne se nomme.
Jà n'en desplaise à la langue latine,
C'est du haut ciel quelque vertu divine
Qui de sa main t'offre la pomme ronde,
Te promettant tout l'empire du monde
Ains que mourir. O quel marbre taillé !
Bien peu s'en faut qu'il ne die et responde
Que mieux encor te doit estre baillé.

La mesme Venus de marbre. Vers alexandrins.

Seigneur, je suis Venus, je vous dy celle mesme
Qui la pomme emporta pour sa beauté supresme;
Mais tant ravie suis de si haute louange
Que viande et liqueur je ne boy et ne mange;
Doncq ne vous estonnez si morte semble et roide;
Sans Cerès et Bacchus tousjours Venus est froide.

De la statue de Venus endormie.

Qui dort icy? Le faut-il demander?
Venus y dort, qui vous peut commander.
Ne l'esveillez, elle ne vous nuyra;
Si l'esveillez, croyez qu'elle ouvrira
Ses deux beaux yeux pour les vostres bender.

Tout cela est assez mauvais, mais ce n'est pas ce qui nous importe, c'est la sorte de description qui résulte de ces concetti. La statue, ou la statuette, car nous ne savons pas ses dimensions, était couchée, puisqu'elle était endormie et qu'elle semblait morte; de plus elle tenait à la main une pomme. Il y aurait là de quoi la reconnaître, car il y a peu de doute à avoir sur l'identité de la Vénus taillée en marbre, dont maistre Ange Gabriel *avoit fait présent au roi*, et la Vénus de marbre *présentée au roy* dont parle Marot. En 1531 nous sommes précisément sûrs que Marot était à la cour; c'est dans cette année qu'il écrit, entre autres pièces, son épître au roi pour avoir été dérobé, et sa complainte sur la mort de Louise de Savoie, morte le 12 septembre 1531, alors que notre quittance est du 9 du même mois. Par cette coïncidence d'année, toute incertitude doit cesser, et notre pièce devra servir à un futur éditeur de Marot à fixer la date de ces trois épigrammes, qui n'en avaient pas, et auxquelles il n'y avait aucune raison d'en donner une.

A. DE M.

JEHAN DUBREUL

PEINTRE.

Document communiqué par M. Bonnardot.

Les objets de consommation de première nécessité, vendus sur les marchés publics de Paris, ont été de tout temps soumis à des tarifs destinés à empêcher les spéculations des accapareurs et à assurer l'approvisionnement de la ville. A ce titre, les bois et charbons furent à diverses reprises l'objet de règlements sévères émanant de l'édilité ou directement de l'autorité royale. Delamarre a rapporté, dans son *Traité de la police*, t. III, p. 842 et suiv., les diverses ordonnances sur cette matière depuis le treizième jusqu'au dix-septième siècle.

Dès que les bateaux avaient touché à l'un des ports destinés spécialement à la vente des bois de chauffage, les marchands étaient tenus de déclarer sans délai aux jurés mouleurs de bois et mesureurs de charbons leurs noms et surnoms, ainsi que l'importance de leur chargement, et de porter au bureau de la ville un échantillon de leur marchandise, qui était estimée et mise en vente immédiatement au prix de cette estimation. Défense était faite aux marchands et voituriers de mêler la marchandise estimée ou de la vendre à plus haut prix, à peine de confiscation, outre 600 livres d'amende, « et, à ce qu'aucun ne puisse ignorer le prix desdites marchandises, seront mises ès mains des dits jurés-mouleurs de bois et mesureurs de charbon *banerotes de fer blanc*, aux dépens de la ville, pour chacun bateau, esquelles sera inscrit en grosses lettres la qualité et le prix des dites marchandises, pour être par eux mises et attachées tous les matins au lieu le plus éminent desdits bateaux et otées le soir, même attachées ès poteaux qui sont plantés en terre en chacun des dits ports, desquelles banerolles lesdits mouleurs et mesureurs demeureront responsables. » Quand le bois ou le charbon ainsi affiché n'avait pas trouvé acquéreur au bout de trois jours, les marchands et le juré mouleur se rendaient de nouveau

au bureau de la ville pour y faire mettre rabais..... en continuant ce rabais de trois jours en trois jours, jusqu'à ce que le chargement fût tout vendu.

Ces rabais devaient être affichés de la même manière que les prix de première estimation, et c'est à cet usage que durent être employées les douze banerolles *armoyées* peintes par Jehan Dubreuil.

N'était-ce qu'un vulgaire *peintre d'enseignes?* Avec la qualification de *maître peintre*, et quand on songe que les peintres, qui avaient si bien une boutique que les statuts obligeaient leur veuve à la tenir ouverte, se chargeaient au besoin de tout ce qui se faisait avec des couleurs, il serait déjà possible d'accepter, au besoin provisoirement, le nom de celui-ci comme un nom d'artiste. Mais il n'y a pas à en douter, puisqu'on le trouve mentionné dans la *Renaissance des arts* de M. de Laborde (I, 463 et 472), d'après les comptes de 1558 et 1559, comme ayant travaillé à des décorations pour le Louvre sous la conduite de Pierre Lescot.

De par les Prevost des marchans et Eschevins de la ville de Paris, maistre Francoys de Vigny, receveur du domaine de ladite ville, baillez et payez à *Jehan du Breul*, maistre paintre, demourant à Paris, la somme de six livres tournois, que nous luy avons ordonnée et ordonnons par ces presentes pour avoir vendu et fourny et livré à ladicte ville douze bannerolles de fer blanc, paincturées et armoyées des armes de lad^e^ ville, et dans les quelles sont escriptz les rabaiz de boys et charbon, pour faire savoir au peuple le prix desdits rabaiz, au feur de dix solz tournoys pièce, de marché faict avec luy. Par rapportant ces presentes, et quittances sur ce dudict *du Breul*, ladicte somme de VI l. tns sera allouée en vos comptes et rabatue de vostre recepte par tout où il appartiendra. Donné au

bureau de l'Hostel de ladicte ville soubz nos signetz, le troisième jour de mars l'an mil cinq cens cinquante huict (1559).

Signé : DE BRAGELONGNE ; DE THOU ; MARCEL ; PREVOST ; LARCHER.

JEAN ET CHARLES DE COURT

PEINTRES DU ROI

BREVET A CHARLES DE COURT DE LA CHARGE DE CONCIERGE DU PAVILLON DU ROI A LA PLACE ROYALE

(17 mai 1607.)

La plus récente mention qui ait été trouvée par M. de Laborde sur le dernier des Jannet est de 1570. Mais, de ce moment jusqu'à Lagneau et jusqu'à Daniel Dumoustier, il ne faudrait pas croire que la portraiture française ait souffert d'interruption. Les gravures de Léonard Gaultier et de Thomas de Leu, faites, à mon sens, sur des miniatures ou sur de petites mines de plomb très-terminées, plutôt que sur des crayons de grande dimension comme ceux de Daniel, seraient là pour le prouver, quand même nous ne connaîtrions pas l'existence de Foulon, celle surtout de la double dynastie des Quesnel et des Dumoustier, et, par les gravures de Thomas de Leu, les noms de Jean Rabel, d'Isaïe Fournier, de James Blamé (1) et de Darlay (2).

---

(1) Celui dont l'abbé de Marolles dit :

Car pour Jame, on le tient d'Angleterre ou d'Ecosse.

(2) Je trouve sur ce Darlay deux quatrains dans les œuvres du

Un autre portraitiste de la même époque est Jehan de Court. Il paraît dans les comptes dès 1572 (1), presque aussitôt après la disparition de Clouet. En 1574, Papyre Masson, cité par M. de Laborde (2), nous le montre apportant à Charles IX, quelques jours avant sa mort, un portrait de son frère Henri, qui allait lui succéder sur le trône. Les *Archives curieuses*, X, 431, et M. de Laborde (p. 224, 231, 235) nous le montrent inscrit, les unes en 1580, et l'autre en janvier 1585, parmi les peintres et gens de mestier aux gages de 80 livres, et faisant, la même année 1585, un portrait de la duchesse de Guise payé 90 livres. D'un autre côté, et de même que Ronsard avait célébré Janet, Jean de Court fut chanté par les poëtes de son temps, et les œuvres de Philippe Desportes ont ce

---

sieur de la Roque, de Clermont en Beauvoisis. Paris, Claude de Montreuil, 1609, in-12, p. 366.

Au sieur du Arley, peintre de Madame.

Ne pense pas tout seul représenter icy
Ceste grand' déité, qui nostre esprit enflame;
Il faut pour l'imiter que je m'y trouve aussy,
Car tu peindras le corps, moy les vertus de l'âme.

Pour un portrait de Madame.

Qui voit ce beau portrait, ceste auguste apparence,
Voit tout l'honneur du monde et l'abrégé des cieux;
C'est le mirouer de l'ame et le plaisir des yeux,
Princesse des Vertus aussi bien que de France.

Ce dernier quatrain est même précisément celui qui se lit, mais sans nom d'auteur, au bas du portrait, gravé par Thomas de Leu, de *Catherine de Bourbon, sœur unique du roy*, avec la mention *Darlay pinxit*. Voilà deux formes différentes du même nom. Il y en aurait une troisième s'il fallait voir encore la même personne dans le Jean-Baptiste Darly, cité par Chalmel (*Histoire de Touraine*, IV, 129) comme fameux peintre de portraits à Tours. Il le fait vivre au commencement du seizième siècle, mais il faudrait sur ce point, comme sur le prénom, savoir quelles autorités a eues Chalmel.

(1) Laborde, *Renaissance des arts*, I, 224.
(2) Page 317, à la note.

sonnet à sa louange, à la suite d'un premier adressé à Ma Damoyselle de Chasteauneuf.

Sur son portrait. à J. De Cour, peintre du roi.

Tu t'abuses, *De-Cour*, pensant représenter
Du Chasteauneuf d'Amour la déesse immortelle;
Le ciel, peintre savant, l'a portraite si belle
Que son divin tableau ne se peut imiter.

Comment sans t'eblouir pourras-tu supporter
De ses yeux flamboyans la planète jumelle;
Quelle couleur peindra sa couleur naturelle
Et les grâces qu'on voit sur son front volleter?

Quel or egalera l'or de sa blonde tresse?
Quels traits imiteront ceste douce rudesse,
Ce port, ce teint, ce ris, ces attraits gracieux?

Laisse au grand dieu d'Amour ce labeur temeraire,
Qui d'un trait pour pinceau le sçaura mieux portraire,
Non dessus de la toile (1), ains dans le cœur des dieux.

Il faut remarquer sur ce sonnet que nous avons pour lui une date approximative, car nous le trouvons dès la première édition des œuvres de Desportes, Paris, Robert le Mangnier, 1573, in-4o, p. 88 verso. Dans tous les cas, comme l'a fait remarquer M. Laborde, il aurait toujours dû être considéré comme antérieur à la fin de 1575, car la belle de Rieux ne resta pas la maîtresse du roi après le mariage de celui-ci avec Louise de Lorraine.

A ces vers de Desportes il faut en joindre d'autres beaucoup moins connus. Je les ai rencontrés dans les *Premières œuvres poétiques de Joachim Blachon*, à Paris, pour Thomas Perier, rue Sainct-Jacques, 1583; le privilége est du 13 juillet.

---

(1) Ainsi ce portrait de de Court n'était pas un *crayon*, mais une peinture.

La première pièce est le 40e sonnet des amours de Pasithée (p. 120); c'est le thème éternel d'une des odes d'Anacréon.

Pein moy, DECOUR, sur le foudz d'un ovalle
L'ymage saint de ma belle Cypris
Si beau qu'il est, et qu'il y soit compris
La frize d'or qui sur ses flancs devalle,

Son teint rozin qui à l'Amour esgalle,
Ses beaux yeux bruns qui sur tous ont le pris,
De mesme à ceux dont le Grec fut espris,
Et ne la fai ou trop rouge ou trop palle,

Mais comme elle est tyre la, s'il te plaît,
Luy decouvrant ses montagnes de lait.
Jà n'est besoing l'enrichir davantage,

Veu qu'elle peult, sans peinture et sans fard,
Tromper en tout l'œil, la nature et l'art,
Car du plus beau le ciel luy fist partage.

La seconde pièce (livre III, *Meslanges*, p. 329) ne permet plus de douter sur le peintre à qui la première est adressée, puisqu'elle porte en tête : *A I. Decourt peintre du roy.*

Je loue plus l'esprit que la fresle richesse;
Suyvant le dire ancien de l'adage romain,
La richesse, DECOURT, glisse de main en main,
Et l'esprit immortel son honneur ne delaisse.

L'esprit tel que le tien peult fendre toute presse
Au theatre publicq de ce vallon humain
Et luyre artistement de demain en demain
A tout siecle avenir en la nuict plus espesse.

Appelle monstre encor le plan de sa Vénus,
Timanthe son Cyclope avec ses membres nus,
Zeuze ses raisins meurs, Parrhaze sa Custode,

L'antique Rhodien son colosse eslevé,
L'ouvrier Ephesien son bel œuvre approuvé;
L'esprit avive l'homme avivant son méthode.

A cette époque Jean de Court devait être vieux, car c'est en 1575, trois ans seulement après la date de son apparition dans les comptes, que nous y voyons figurer aussi « Charles de Court, fils de Jean de Court, peintre du roi, » et cela avec le titre de valet de chambre. De 1575 à 1589 il reçoit, à ce titre. quatre-vingts escus de gages, et six cents livres de 1590 à 1611 (1). A ces faits, qui ne sont, à vrai dire, que des dates, je puis ajouter cette pièce inédite, relevée depuis longtemps par moi à l'intention d'une histoire de la place Royale. Elle se trouve à la Bibliothèque impériale, dans la collection Fontanieu, vol. 452-5.

Lettres de provision pour Charles de Court, concierge du pavillon royal des Tournelles.

Ch. des comp. mém. AAAAA, fol. VI^{XX} VII.

Bib. des Celest., colec. de M. Menant, audit^{r} et doy^{n} de lad. ch., t. 7, fol. 97.

HENRY, etc. A Fontainebleau, le XVII may M VI^{c} VII, le dix-huitième du règne.

Veu par la chambre les lettres patentes du Roy données à Fontainebleau le vingt sept may dernier, signées : *Henry*, et sur le replis : *Par le roy, de Loménie*, par lesquelles ledit S^{r}, ayant esgard aux bons et agréables services que luy a fait Charles Decourt, son valet de chambre, et desirant, en considération d'i-

(1) Laborde, p. 232.

ceux, le bien et favorablement traiter et luy acroître la volonté et le moyen de continuer de bien en mieux, luy a doné et octroyé l'estat et charge de concierge du Pavillon neuf que Sa Majesté a fait bâtir au Parc des Tournelles à Paris, autrement dit le Pavillon Royal, pour ladite charge avoir, tenir, enjoïr par luy et sa femme, et y avoir leur logement et demourance, leur vie durant, aux honneurs, auct., prérog., prééminences, priviléges, franchises, exemptions, libertez, proffitz, revenus et émolumens qui y appartiennent à semblable qualité, et tout ainsy qu'en jouissent les autres concierges des maisons et édifices de Sad. Majesté, aux gages de C l. qu'il a attribuez à lad. charge, à prendre sur la recette du domaine de Paris, et mande au s^{r} de Sillery, garde des sceaux de France, et à ladite chambre que, dudit Decourt pris et receu le serment en tel cas requis et accoustumé, ils le mettent et instituent en possession et saisine dudit état et charge, et d'iceluy ensemble des honneurs, gages, fruits, proffis, revenus et émolumens, le faire, souffrir et laisser jouïr plainement et paisiblement, ainsy que plus au long le contiennent lesd. lettres, l'acte de serment prêté par ledit de Court en main dudit s^{r} de Sillery le XIX juin dernier, requête présentée par iceluy de Court affin de veriffication desdites lettres, conclusions du procureur general du roy, et, tout considéré, la Chambre a ordonné et ordonne lesdites lettres être registrées, pour jouïr par ledit De Court de la place de

concierge dud. Pavillon royal durant sa vie et celle de sa femme, selon qu'il est porté par icelles, et, quant aux gages y attribués, se pourvoira ailleurs que sur le domaine. Fait ce IX juillet M VI^{c} VII. *Signé* : DE-LAFONTAINE.

Il faut relever la phrase : « Et, quant aux gages, se pourvoira ailleurs que sur le domaine. » Le parlement était assez dans l'habitude de s'opposer autant que possible à ces faveurs qui, en augmentant les charges de l'État, diminuaient en même temps, par le privilége d'exemption de l'impôt, les moyens d'y satisfaire, et l'on a déjà vu dans ce recueil, II, 312-3, qu'il fallut des lettres répétées de Henri IV pour faire accepter par le parlement l'enregistrement des lettres patentes relatives aux appartements de la grande galerie. Là on laissait passer le privilége et on refusait les gages, de sorte que le don de Henri IV dut se réduire à la faveur du logement.

En même temps cette pièce donne encore lieu de remarquer que la place Royale n'avait pas encore reçu ce nom, mais que le lieu continuait toujours à s'appeler les Tournelles comme précédemment. En août 1695, Henri IV, par un acte qui vient d'être publié par M. Le Roux de Lincy dans sa notice sur le plan Gomboust (p. 28-31), accordait à différentes personnes, au nombre desquelles on doit citer Claude Chastillon, *topographe du roi*, des places à bâtir en ce lieu, sous la seule charge de payer un écu d'or de cens et de rendre le logis habitable en 1606. Mais le roi lui-même avait donné l'exemple et commencé le premier. Seulement on ne savait pas qu'il se fût réservé comme pied à terre le pavillon qui fait communiquer la place avec la rue Saint-Antoine, et qui porte encore aujourd'hui le nom de pavillon du roi. Notre pièce le prouve surabondamment, mais il aurait déjà fallu le conclure d'un passage de l'Estoile. Il parle de lettres de Henri II pour la démolition de quelques boutiques de la rue de la Ferronnerie, datées du 14 mai, date précise de la mort de Henri IV, « sçavoir le 14 may, en la rue de la Ferronnerie, et comme Sa Majesté passoit de son

château du Louvre pour aller en sa maison des Tournelles, remarque curieuse que je n'ay peu laisser passer et dont j'ai été premierement avisé par M. Pavillon, avocat en la cour (1). » Sully et l'Estoile lui-même un peu avant, disent que Henri IV se rendait à l'Arsenal, et Sully, qui y demeurait, était mieux que personne à même de le sçavoir, mais il n'importe à notre objet ; ce qui reste certain, c'est qu'en 1610 Henri IV avait, lui aussi, sa maison à la place Royale, et que Charles de Court devait en être encore le concierge.

A. DE M.

PIERRE ET FRANÇOIS PUGET

Document communiqué et annoté par M. Léon Lagrange

Au sujet du tableau de François Puget que possède le musée du Louvre, — n° 463 de l'École française, *Portraits de plusieurs musiciens et artistes du siècle de Louis XIV*, — les *Archives* ont publié (t. I, p. 331) une curieuse lettre de Paul Puget, fils de François et petit-fils de l'auteur du *Milon*. Voici un autre document plus contemporain qui se rapporte également à ce tableau et à d'autres œuvres du même peintre, exécutées d'après les mêmes modèles. C'est aussi une lettre, écrite en 1688 aux échevins de Marseille par un sieur de Villeneuve, leur agent accrédité auprès de la cour. Pierre Puget et son fils François se trouvaient alors à Paris, où ils étaient venus solliciter la ratification du contrat passé entre eux et la ville de Marseille pour l'érection d'une statue équestre du roi. En attendant que la publication du volumineux dossier relevé par moi aux Archives de l'hôtel de ville de Marseille, et qui fera partie du grand travail sur Puget que nous préparons de concert avec MM. Margry et de Montaiglon, vienne mettre en

(1) Collection Michaud et Poujoulat, 2e série, t. I, 2e partie, p. 604.

son vrai jour la longue affaire de la statue équestre, si importante dans la vie de Puget, il nous a paru intéressant d'en détacher cette pièce, la quatre-vingt-cinquième des cent vingt-trois lettres échangées à cette occasion entre les deux Puget, les échevins de Marseille, le ministre de Colbert-Croissy et le sieur de Villeneuve.

A Paris, ce 24 X^bre 1688.

Messieurs,

La conduite que les s^rs *Pugets* ont tenu sur les lieux à vostre esgard et de bien d'autres, aussy bien que leurs entestemens, au lieu d'avoir finy ils augmentent en ce pays; depuis environ quatre mois ils ont donné beaucoup de placets, dont je vous ay fait tenir coppie de quelqu'uns d'iceux; ils ne se contentent pas d'avoir lassé vos pasiances et celle de Mgr l'Intendent pendant plus d'une année par des manieres de faire extraord^res et remplies d'amour propre, quy est un effect de leur entestement et de leurs visions, de vous avoir decrié sur vos conduites et d'avoir eü du mespris pour vostre caractere, d'avoir acusé faussement Monsieur Agneau d'un interest particulier, aussy bien que vous d'une complesence aveugle pour les desirs dud. sieur Agneau, d'avoir exposé par escrit et dit publiquement à la cour que vous ne vous métiez point en paine de faire périr la chiourme et les galeres du Roy pourveu que vos desirs eussent leurs effects. Cela a esté dit et reiteré une infinité de fois, et plusieurs autres termes injurieux et insolents. Ensuite ils adjouterent que c'estoit moy que je faisois des de-

marches sans ordre et contre l'interest de la ville pour contenter led. sieur Agneau. Cela fut dit au roy, quy donna ordre à Mgr de Croissy de s'informer de la verité et de luy en rendre compte, dont je fus mandé exprès à Fontainebleau et pour les autres affaires de la ville; et bien que tous les faits cy dessus ayent esté esclaircis, dont la suposition et la malice a esté verifiée et reconnue, tant par led. seigneur Ministre que par Sa M^té^ et que par ce moyen les visions et la malice de ces ouvriers devoint avoir finy, neantmoins ils recomensent tout de nouveau. Le fils, quy est extrememment plus violent et plus visionnaire que le pere, pour moyenner de venir à ses fins (quy est que, bon gré ou mal gré vous et toute la ville, veut travailler et faire un ouvrage dont il est incapable et indigne), depuis qu'il est en ces cartiers et qu'y a veu que ses visions n'estoint pas aprouvés, il s'est estudié de faire quelques portraits gratis tant de valets et filles de chambre des gens de qualité de la cour, aussy bien que de certains musisciens, de laquais et de marmitons de cuisine (1). Ces gens la, reconnoissans des plesirs que

---

(1) Est-ce une allusion au tableau de François Puget que possède le Louvre, ou à d'autres portraits peints par lui postérieurement? Car, si la date donnée par M. Villot est exacte, c'est en 1684 que François aurait exécuté son grand tableau, alors qu'il était venu à Versailles, ainsi que le dit son fils, pour conduire le *Milon* et le présenter au roi. — M. de Villeneuve a pu se tromper, ou, dans l'aveuglement de sa rancune, il aura pris pour un fait récent ce qui n'était qu'une calomnie récente. On remarquera toutefois l'épithète de *marmiton*, qui désigne bien clairement Lulli, un des personnages du tableau du Louvre.

ce visionnaire leur a fait de les paindre pour rien, et ignorent ce quy s'est passé, ils ont en dernier lieu fait un dernier effort en insinuant à leurs maistres que vous faisiez, et moy aussy, la derniere des insjustices à ces visionnaires de les esclure et de prefferer un aprentif, qu'il n'a nul merite et qu'il n'est point capable de faire l'ouvrage dont est question. On a mesme insinué que Mgr de Croissy adjoustoit sy fort creance à ce que javois l'honneur de luy dire que cela estoit cause qu'ils n'avoint pas eü et qu'ils ne pouvoint pas esperer la justice quy leur est deue. Tous ces nouveaux faits, pour les esclaircir, m'ont obligé de faire coup sur coup trois voyages, et, après avoir examiné ces nouvelles supositions, on a trouvé qu'elles estoint de la mesme nature que les premieres, et que ces esprits brouilons et seditieux meritoint d'estre enfermés le reste de ses jours. Mgr de Croissy s'est entierement rebuté, et le Roy a dit qu'il ne vouloit plus entendre parler de lad. affaire après son ordre qu'il vous avoit donné, adjoustant que, si *Clerion* n'estoit point capable, il valoit mieux ne point faire de statue; et comme tout ce quy a esté avancé par les S^rs^ Pugets n'a esté découvert faux et supposé qu'en verifiant les faits, il a esté trouvé à propos que, pour ce quy regarde le merite dud. S^r^ Clerion, il seroit tenu de metre dans sa perfection le modelle qu'il a fait pour estre presenté à M^gr^ de Croissy afin de le faire examiner par ce qu'il y a de gens connoissans à la cour, et ensuite le faire voir à

sa M^té^ afin de confondre de suposition ces deux visionnaires en tout ce qu'ils ont avancé. Car jusques aujourdhui ils n'ont pas dit une seulle verité et ils n'ont point de honte de faire voir publiquement qu'ils sont des emportés et des fols, et qu'en bonne justice il faudroit les enfermer aux petites maisons le reste de ces jours. . . . . .

VILLENEUFVE.

Que dire maintenant de ce coin de la cour de Louis XIV entrevu à travers le bavardage de M. de Villeneuve? — Les voyez-vous ces visionnaires, Puget et son fils, ces esprits brouillons et séditieux, isolés au milieu de cette cour toute entrecoupée d'intrigues, dédaignés de la noblesse, qui les regarde comme des ouvriers, repoussés des ministres, qui ont moins de confiance en eux que dans le dernier clerc de procureur, traqués par Mansart et ses créatures, qui ne cherchent qu'à leur couper l'herbe sous le pied? Comment réussir dans leur croisade du génie contre la médiocrité? où trouver des appuis contre les cabales qui les oppriment? où, sinon parmi ce groupe d'hommes que François Puget a peints réunis autour de la même table, artistes voués comme eux au culte du beau, et comme eux perdus dans les bas-fonds des inégalités sociales? Lulli, Quinault, valets que tout cela. Molière aussi était valet; s'il vivait encore, M. de Villeneuve n'aurait garde de ne pas le confondre dans cette tourbe infime. Les poëtes, les musiciens, les peintres, les sculpteurs, — l'Art en un mot, — valets que tout cela, laquais, marmitons, gâte-sauce! Aussi, aux yeux de ce robin, salarié des échevins marseillais, que le ministre mande à toute heure et croit sur parole, la résistance des père et fils Puget aux désirs du doux Agneau et à ses propres conseils, constitue un acte de folie. Et pour cette cour, qui vit de cordons et de titres, pour cette cour habituée à plier sous le regard du grand roi, quel scandale que cette ferme insistance d'un roturier criant à l'injustice et revendiquant les droits du génie! On le renvoie aux Petites-

Maisons; c'est un esprit aliéné, un visionnaire,—un homme « particulier, » dit ailleurs M. de Villeneuve, qui ne trouve pas de plus forte injure à lui jeter à la face. Puget fut vaincu, cela va sans dire; mais il sentit son mal, et c'est de ce jour-là peut-être que datent ses prétentions à la noblesse. — « Noble Pierre de Puget, » c'est ainsi qu'il se nomme dans son testament, comme pour se venger de la lutte de quatre années qu'il soutint contre la meute royale, perdu avec son fils dans les rangs des ouvriers et des valets.

LÉON LAGRANGE.

CHARLES CAFFIERY

SCULPTEUR DE LA MARINE A BREST.

Communiqué par M. P. Margry.

*État de visitte et reception des ouvrages de sculpture faits et mis en place par le S^r^ Charles Caffiery, sculpteur, demeurant en cette ville, pour l'ornement du vaisseau du Roy l'*ILLUSTRE, *de* 64 *canons, que Sa Majesté a fait construire à Brest, conformément au devis et à l'adjudication qui luy a été passée en consequence le* 28 *février* 1750, *ainsi quil ensuit :*

Scavoir,

Le couronnement est orné de cartouches barroques en forme de marine, coquilles au milieu, palmes entrelassées, moulures et les retours des termes de ronde bosse en forme de cartouches. — Le plat-fond orné

d'une médaille où est représenté le portrait du Roy, palmes entrelassées de rubans et feuilles de lauriers; les pilastres du plat fond sont ornés de chuttes de laurier et plattes bandes. — Les termes sont ornés de coquilles, doubles moulures, astragalles et chuttes de laurier. — Les pilastres des fenêtres de la chambre du Conseil sont ornés de consols, fleurs, palmettes et baguettes. — Le panneau du milieu de la gallerie est enrichi des armes de Sa Majesté, renfermées dans un cartouche marine, les colliers des ordres, palmes entrelassées de rubans, moulures et soupantes. — Les panneaux de la facade de galerie sont ornés de mosaïques, rosettes et plattes bandes ravallées. — Les panneaux tournants sont ornés de cartouches barroques, au milieu desquels il y a les chiffres du Roy, fleurons et entrelas d'ornements. — Les portants de la gallerie sont ornés de volutes, canellures, palmettes, chûtes de laurier et plattes bandes. — Aux epaisseurs des bouteilles, au rang des fenetres de la grande chambre, sont des anges drapés et ailés, appuyés sur des cartouches ovals; sur le cartouche de bas bord les armes du Roy, et à stribord les chiffres. — Le panneau du nom du vaisseau est un cartouche, en forme de rivage, sur lequel est inscrit le nom *l'Illustre*, avec pilastres, moulures, feuilles de refentes et soubassement. — Les panneaux, attenants celuy du nom, ornés d'entrelas, ornements, fleurons, baguettes et moulures. — Les panneaux, aux epaisseurs des bouteilles, au

rang de la fausse voute, sont ornés d'entrelas, d'ornements, baguettes, consols, moulures, palmettes, baguettes creuses et soupantes. — Les pilastres de la voûte, aux epaisseurs des bouteilles, ornés de canellures, feuilles de refentes, palmettes et baguettes.

LES BOUTEILLES.

Les amortissemens sont enrichis des armes de Sa Majesté, renfermées dans des ecussons barroques, au dessous desquels ecussons sont des cadres de fenêtres, chuttes de laurier, feuilles de refente, baguettes et consols. Le panneau au milieu de la gallerie orné d'entrelas, d'ornements, palmettes, baguettes et plattes bandes. — Les panneaux de lad. gallerie et pilastres ornés de même que les panneaux de poupe. — Les panneaux du milieu des corps des bouteilles ornés de cadres figurés à agraffes, entrelas d'ornements, palmettes en forme de gaudrons, moulures, chuttes de laurier et pilastres. — Les pilastres ornés de palmettes, volutes et plattes bandes. — Les festons de l'un à l'autre pilastre ornés de feuilles de laurier et fleurs. — Les culs de lampes ornés de rinceaux, d'ornemens, coquilles en rivage, gaudrons, fleurons renversés et moulures.

L'EPERON.

L'eperon represente la figure de Pallas, drapée à la romaine, tenant de la main une medaille, où est re-

presenté le portrait du Roy. — Les tetes des Herpes, ornés de cartouches barroques en forme de rivage, fleurs de lys, tigettes de palmes et plattes bandes. —Les montants des Lisses ornés de rouleaux, feuilles de refente, fleurons et plattes bandes ravallées. — Le fronteau du gaillard d'arrière enrichi des armes de Sa Majesté dans un écusson marine, les colliers des ordres, entrelas de plattes bandes, feuilles de refentes, palmettes, pilastres et plattes bandes ravallées. — Le fronteau du gaillard d'avant orné d'un cartouche au milieu, sur lequel il y a les chiffres du Roy, entrelas d'ornemens, rosettes, pilastres et plattes bandes. — Le fronteau de la dunette orné d'entrelas, de plattes bandes, fleurons et feuilles d'eau. — Au lambris de la chambre du Conseil il y a huit consols composés de palmettes, feuilles de refentes et astragalles. — Nous, capitaine des vaisseaux du Roy et du port de Brest, commissaire ordinaire de la marine, preposé à l'inspection de.....

(*Manque la suite.*)

« François-Charles Caffieri, fils aîné de Philippe Caffieri, nommé par M. de Seignelai sculpteur ingénieur, dessinateur des vaisseaux du roi et inspecteur de la marine à Dunkerque, eut en 1695, sur la démission de son père, la place de sculpteur des vaisseaux du roi à Brest, place que ses descendants occupent encore. » *Dictionnaire des artistes* par l'abbé de Fontenai, Paris, 1776, I, 291. Jacques Caffieri était son frère cadet et Jean Jacques Caffieri son neveu. Ici y a assez de distance entre 1695 et 1750 pour croire qu'il s'agit d'un fils ou d'un petit fils de François-Charles.



NOTICE

SUR

DANIEL GITTARD

ARCHITECTE DU TEMPS DE LOUIS XIV

La vie des architectes est généralement peu connue. Ces artistes qui élèvent de vastes monuments, qu'il leur est rarement donné de terminer, excitent moins l'intérêt du public que les peintres, les sculpteurs et les musiciens. Le spirituel secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, dans l'éloge qu'il a prononcé, il y a quelques années, d'un architecte distingué, M. Abel Blouet, le comparait à un *alto* qui joue un rôle utile mais modeste dans un orchestre; ce que M. Halévy appliquait à son confrère, nous serions tenté de le dire de la profession des architectes prise en général. Tandis que nous aimons à être initiés aux détails les plus intimes de la vie des autres artistes, à peine connaissons-nous par leurs noms et leurs travaux une douzaine d'architectes français, dont nous admirons les ouvrages, tout en ignorant les particularités qui les concernent. C'est là, ce nous semble, une injustice qu'il serait grand temps de réparer. En effet, les *Vies des fameux architectes depuis la renaissance des arts,* par Dezallier d'Argenville, et même l'*Histoire de la vie et des ouvrages des plus célèbres architectes du onzième siècle jusqu'à la fin du dix-huitième,* par Quatremère de Quincy, ne nous paraissent pas répondre à leurs titres, surtout en ce qui concerne les architectes français, et nous exprimons le vœu qu'un ouvrage spécial et digne du sujet, leur soit incessamment consacré.

Pour notre part, une note de M. Eugène Grésy, dans son intéressant article sur *les Artistes qui ont travaillé au château de Vaux-le-Vicomte* (1), nous a porté à faire connaître ce que nous avons

---

(1) Voir ci-dessus, p. 3.

pu découvrir de la vie et des travaux de Daniel Gittard, architecte, dont il est question dans cette note.

Daniel Gittard naquit, le 14 mars 1625, à Blandy (1), bourg de la Brie française, situé à onze kilomètres de Melun.

Ce bourg est célèbre dans la contrée par un vieux château féodal qui, construit par les vicomtes de Melun, appartint successivement aux Tancarville, aux d'Harcourt, aux d'Orléans-Longueville. Il était encore debout et faisait partie du douaire d'Anne de Montafié, veuve du comte de Bourbon-Soissons, lorsque Daniel Gittard vint au monde. On n'en aperçoit plus aujourd'hui que les imposantes ruines (2).

Le père de Daniel s'appelait Jean Gittard l'aîné. Il était charpentier à Blandy. M. Grésy a cru, d'après des renseignements que je lui avais transmis, mais que j'ai reconnus depuis être erronés, qu'il avait été employé en cette qualité à la construction du magnifique château de Vaux, que fit bâtir le surintendant Fouquet, et qui n'est situé qu'à quatre kilomètres de Blandy. Mais en cela je m'étais trompé, car les travaux dont il s'agit furent exécutés par un Pierre Gittard et non par *Jean Gittard*, en 1655, et les registres de la paroisse de Blandy, que j'ai pu consulter récemment, nous apprennent que Jean Gittard père fut inhumé le 22 août 1654. Il résulte des mêmes registres que, parmi les fils de Jean Gittard l'aîné, il y en avait un qui s'appelait Pierre. Il est très-vraisemblable que ce fut celui-ci qui, ayant succédé à son père dans son état de charpentier, fit la fourniture de la charpente du château de Vaux.

---

(1) Voici l'acte de baptême de Daniel Gittard :

« Le quatorzième jour du dit mois de mars, au dit an (1625), a esté baptisé Daniel, fils de Jehan Gittart et de Claude Beschard, ses père et mère, et tenu sur les saints fonts par honorable homme Daniel Viart, laboureur, demeurant au Chastelet en Brie, et par honeste femme Jacqueline Masson, laquelle a déclaré ne savoir escrire ni signer, de ce requise par moy, curé soubzsigné, qui ay, avec le dit sieur Viart, signé cy-contre.

« Signé : Daniel VIART, — TURNOR (curé). »

(2) Voir mon *Histoire du château et du bourg de Blandy en Brie*, Paris, 1854, 1 vol. in-8°, chez Dumoulin.

Indépendamment de son frère Pierre, Daniel en avait plusieurs autres, dont deux exerçaient la profession de maître maçon à Paris, et il est présumable que ce fut en travaillant avec eux qu'il parvint à les dépasser et à devenir l'un des plus habiles architectes de son temps; c'est-à-dire à marcher à côté des François Blondel des Lemuet, des Levau, des François Mansart, etc. Nous ignorons, du reste, sous quel maître il étudia.

Étant encore fort jeune, Daniel Gittard fit construire le bel hôtel de Saint-Simon, depuis hôtel de la Force, situé rue Taranne, auprès de la fontaine de la Charité; Blondel en a donné la façade (planche 8 du chapitre xxxi du premier volume de son *Architecture française*) (1).

Germain Brice nous apprend que Daniel Gittard a fait les dessins de l'hôtel de la Meilleraie, rue des Saints-Pères (2), et qu'il fit bâtir pour le célèbre musicien Lulli, une maison rue Neuve des Petits-Champs, « ornée par le dehors de grands pilastres d'ordre composé et de quelques sculptures qui ne sont pas mal imaginées (3). »

Mais le travail qui, sans contredit, fait le plus d'honneur à Daniel Gittard, est sa participation à la construction de l'église de Saint-Sulpice.

L'ancienne église placée sous ce vocable étant devenue insuffisante par suite de l'augmentation de la population du faubourg Saint-Germain, dont elle était la seule paroisse, on sentit la nécessité de l'agrandir. En 1615 un architecte, appelé Christophe Gamard, avait été chargé de dresser les plans des nouvelles constructions. Mais quelques années plus tard, il parut plus convenable de construire une nouvelle église dans de bien plus vastes proportions. Le 18 mars 1636 il fut arrêté que l'on y travaillerait inces-

---

(1) Blondel dit que Gittard commença la construction de l'hôtel de Saint-Simon en 1644, mais comme il n'avait alors que dix-neuf ans, il est probable qu'il y a erreur de date.

(2) *Nouvelle description de Paris*, t. IV, p. 56, de l'édit. de 1725.

(3) *Idem*, t. I, p. 412. — Elle existe encore au coin de la rue Sainte-Anne et de la rue des Petit-Champs. (V. le *Paris démoli* de M. Fournier, Aubry, 1855, p. 191-4).

samment, que les dessins seraient revus par MM. Gamard, de la Vallée et Le Roi; que le chœur serait entièrement fini avant que l'on touchât à l'ancienne église; que néanmoins, en attendant que les plans fussent dressés, on solliciterait auprès de l'abbé de Saint-Germain des Prés de transporter la foire dans un autre endroit du faubourg, afin d'y bâtir une nouvelle église paroissiale. « Ce projet ne réussit pas, continue l'historien de Saint-Sulpice, puisque le 29 mai de la même année il fut arrêté que le plan dressé par M. Le Roi, architecte, serait pleinement exécuté (1). » Nous ignorons par quelles circonstances le plan de Le Roi fut abandonné, mais le 8 août 1645, en conséquence de plusieurs délibérations faites dans plusieurs assemblées générales de la paroisse, et notamment dans celle du 19 mars 1643, qui se tint dans la nef de l'église, en présence du prince de Condé, de plusieurs personnes de qualité et de M. Olier, curé, Christophe Gamart, architecte, traça les fondements du chœur de la nouvelle église dans le cimetière qui était derrière l'ancienne, et y mit aussitôt les ouvriers. Le 20 février 1646, la reine Anne d'Autriche posa la première pierre du maître-autel.

Louis Levau, premier architecte du roi, remplaça Gamard dans la direction de la nouvelle église, et, à son tour, Daniel Gittard lui fut substitué, en 1660. C'est à lui que l'on doit le chœur, les bas-côtés et la plus grande partie de la croisée à gauche, ainsi que le portail de ce côté (2).

Blondel fait remarquer que les bas-côtés sont ornés d'un ordre corinthien, dont Daniel Gittard *s'était proposé de faire un ordre français* (3).

Germain Brice dit que « l'on doit voir dans cette église un petit escalier de pierre de taille d'un seul trait, tourné en limaçon depuis le bas jusqu'en haut, dont le trait est ingénieux et très-hardi, où il paraît quelques effets de la coupe des pierres. Il est, ajoute-

---

(1) *Remarques historiques sur l'église et la paroisse de Saint-Sulpice*, Paris, 1773, un vol. in-12, p. 9.
(2) Blondel, *Archit., franç.*, t. II, p. 37.
(3) *Id., ibid.*

t-il, de l'invention de Gittard, habile architecte, lequel a conduit la plus grande partie des travaux de cette église, qui sera un ouvrage de conséquence, si jamais on peut parvenir à l'achever sur les modèles qui en ont paru, ce qui demande encore du temps et une très-grande dépense pour le voir dans son entière perfection (1).»

L'église de Saint-Sulpice, en effet, n'a été élevée ni par l'État ni par la ville de Paris, mais au moyen de quêtes et de souscriptions particulières, dues au zèle et à l'activité de plusieurs de ses curés. Il est vrai que les religieux de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, comme seigneurs de ce quartier, sont entrés pour une forte somme dans ces souscriptions, et que, ces ressources étant insuffisantes, on fut obligé d'imposer une taxe considérable sur toutes les maisons de la paroisse. Malgré tous ces efforts, les travaux furent interrompus faute de fonds en 1678, et ils ne purent être repris qu'en 1718, longtemps après la mort de Daniel Gittard (2). Il paraît toutefois que son fils aîné, qui avait la qualité d'architecte ordinaire du roi, fut chargé de succéder à son père, car ce fut lui qui donna les dessins du portail qui fait face à la rue Servandoni (3). Mais néanmoins c'est Oppenord et ensuite Servandoni qui eurent la direction des travaux de Saint-Sulpice (4).

On doit encore à Daniel Gittard le portail de l'église de Saint-Jacques du Haut-Pas. « Cet édifice, dit Blondel, n'est estimé que pour l'ordre dorique du rez-de-chaussée, dont l'ordonnance est régulière et d'une exécution assez correcte; son entablement est mutulaire et couronné d'un fronton sur lequel devaient être les figures de saint Jacques et de saint Philippe, mais que l'économie a fait supprimer, quoiqu'on les voie sur cette planche (celle qui est donnée par Blondel). Cette même raison, sans doute, a porté à

---

(1) *Nouvelles descriptions de Paris*, t. III, p. 396.
(2) *Remarques historiques sur l'église de Saint-Sulpice*, p. 12.
(3) *Id.*, p. 13.
(4) On doit le grand portail de Saint-Sulpice à Servandoni et les tours, dont une seule est achevée, à Chalgrin.

omettre les vases et les autres statues qui se remarquent ici; au reste, cette planche, anciennement gravée par Marot, est assez conforme au projet qu'en avait conçu Gittard (1). »

Roland de Virloys, dans son *Dictionnaire d'architecture* (2), au mot GITTARD, n'indique pas d'autres travaux dus à cet architecte que ceux que nous venons de mentionner.

Daniel Gittard est le quatrième des huit architectes qui composèrent l'Académie d'architecture, lors de sa fondation par Colbert, le 31 décembre 1671 (3).

Il plaçait toutes ses économies en terres qu'il achetait à Blandy, son pays natal, où il possédait une maison de campagne et une ferme.

Dans une circonstance importante il témoigna de l'intérêt à la ville de Melun, ainsi qu'on le voit par la mention suivante, extraite, par M. A. Le Roy, des archives de l'église de Saint-Aspais, mention dont nous devons la communication à M. Eugène Grésy:

« Le 13 septembre 1676, Gittard, ingénieur et architecte des bâtiments du roi, dressa un devis des réparations à faire à l'église de Saint-Aspais, qui s'élevait à environ 11,000 livres. Puis, par une sollicitude toute particulière pour les intérêts de cette paroisse, il se transporta gratuitement à Corbeil pour déjouer les cabales des soumissionnaires, qui ne voulaient pas entreprendre les travaux à moins de 33,000 livres. »

Daniel Gittard est mort à Paris, dans sa maison de la rue des Saints-Pères, le 15 décembre 1686.

Voici son acte mortuaire, que nous avons copié sur les registres de la paroisse de Saint-Sulpice, déposés aux archives de l'hôtel de ville :

« Le 17e décembre 1686,

« A esté fait les convoys, service et enterrement de Monsieur Daniel Gittard, ingénieur et architecte ordinaire des bâtimens du

---

(1) *Architecture française*, t. II, p. 74.
(2) Paris, 1770, 3 vol. in 4.
(3) *Archives de l'art français*, t. I, p. 419.

roy et de son Académie royale, et ancien marguillier de cette paroisse, mort le quinzième du présent mois, en sa maison rue des Saints-Pères, aagé d'environ soixante ans, et ont assisté au dit enterrement Pierre Gittard et Daniel Gittard, tous deux fils du dit deffunt.

« *Signé :* Pierre GITTARD; Daniel GITTARD. »

Daniel Gittard prenait le titre d'*ingénieur* dans les actes notariés et dans les actes de l'état civil auxquels il figurait, ce qui doit porter à penser qu'il joignait, comme Blondel et Lemuet, à sa qualité d'architecte civil, les fonctions d'ingénieur, qui appartenaient alors à ceux qui s'occupaient des travaux des ponts et chaussées ou des fortifications. Ce qui nous porte à croire que c'est à cette dernière classe d'ingénieurs que Daniel Gittard appartenait, c'est que son fils aîné et sa descendance suivirent la même carrière, ainsi que nous l'avons appris, d'après les recherches auxquelles nous nous sommes livré au dépôt des fortifications; en effet, grâce à la bienveillance de M. le colonel Augoyat, qui dirige ce dépôt, nous avons vu que Pierre Gittard, celui qui a figuré dans l'acte de décès de son père, et qui fut reçu membre de l'Académie d'architecture en 1699 (1), était entré dans le corps du génie en 1690, qu'il avait été en 1712 ingénieur en chef à Philippeville, qu'il était passé en la même qualité à Lille en 1713, qu'il avait reçu en 1738 le titre de directeur des fortifications, et qu'il était mort à Lille au mois de juin 1746. Nous ajouterons qu'il était chevalier de Saint-Louis.

Le fils de Pierre Gittard fut aussi ingénieur. Il entra dans le corps en 1705 et fut ingénieur en chef à Lille en 1738, puis directeur des fortifications en 1743, nommé à la direction des places conquises en 1746, d'abord à Ypres, puis à la Rochelle.

Ce dernier eut pour fils Gittard de Brannay, entré au corps du génie en 1726, ingénieur à Bouchain en 1735, ingénieur en chef en 1747.

Outre son fils aîné Pierre, Daniel Gittard avait eu trois autres enfants de sa femme Marie Dupré. Un second fils, appelé aussi Da-

---

(1) V. *Archives de l'Art français,* t. I, p. 420.

niel Gittard (celui qui figure dans l'acte mortuaire de son père), prend dans les actes la qualification de *bourgeois de Paris*, ce qui semble prouver qu'il n'exerça aucune profession ; une fille appelée Marie-Anne Gittard, décédée célibataire en sa maison de Blandy, le 7 février 1748, et une deuxième fille nommée Catherine Gittard, qui fut mariée en 1694 à Ambroise-Charles Guérin, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats au parlement de Paris, mort doyen des avocats le 26 septembre 1752, laquelle décéda le 24 juillet 1730. C'est de la ligne issue du mariage de Catherine Gittard avec Ambroise-Charles Guérin que descend M. Eugène Grésy (1).

A. Taillandier.

JEAN BAPTISTE PIGALLE

En préparant, sur l'un des sculpteurs les plus importants du dix-huitième siècle, une étude speciale, j'ai dû, comme toujours, recourir aux archives de l'hôtel de ville, et, grâce au secours bienveillant qui n'y manque jamais aux travailleurs, mes recherches n'ont pas été vaines. J'y ai trouvé d'abord son acte de naissance, qui confirme en la complétant la date de 1714 donnée par ses biographes, et qui donne le nom de sa mère, omis par eux. J'y ai rencontré

(1) Un Noël Gittard, dont j'ai trouvé le nom dans plusieurs actes authentiques, et qui tenait certainement de très-près à Daniel Gittard qui fait l'objet de cette notice, est indiqué dans l'Armorial général manuscrit de 1698, à la généralité de Paris, au bailliage de Melun, comme capitaine des bourgeois de Melun, et d'Hozier timbre ses armes : *d'argent à un lion couché de gueules sur une terrasse de sinople surmonté d'un arc d'azur et d'une flèche de gueules passés en sautoir.*

aussi l'acte de décès de son père, le mariage de son neveu, le baptême d'un fils de celui-ci, d'où résulte le nom de la femme de Pigalle, que ses biographes disaient seulement être sa nièce, sans en donner le nom, et enfin son acte de décès. Toutes ces pièces appartiennent de leur nature aux *Archives*, et, plus qu'aucun autre, je leur en devais la primeur.

A. DE M.

I

ACTE DE BAPTÊME DE J. B. PIGALLE.

Ledit jour (dimanche 28 janvier 1714) a été baptisé par nous, souvic. soussigné, Jean Baptiste, né d'avant hier, fils de Jean Pigalle, M^e^ menuisier, et de Geneviève Le Dreux, sa femme, dem^t^ rue Neuve S^t^ Martin ; le parein, Jean Le Dreux, marchant fabrican, dem^t^ rue Neuve S^t^ Martin ; la mareinne, Catherine Le Dreux, fille dudit parein et femme de Robert Pigalle, M^e^ menuisier, dem^t^ rue d'Argenteuil, paroisse S^t^ Roch, laquelle a declaré ne savoir signer de ce interpellée.

LE DREUX ; JEAN PIGALLE ; ROSSIGNOL, souvic.

Registres de S^t^ Nicolas des Champs. Baptêmes.

II

ACTE DE DÉCÈS DE JEAN PIGALLE LE PÈRE.

Ledit jour 12^e^ (jeudi 12 aoust 1728), Jean Pigalle, ^e^ menuisier, ancien de sa communauté, agé d'environ quarante quatre ans, décédé hier en sa maison,

du coté du boulevart, sur cette paroisse, rue de Meslay, après les vêpres des morts chantées à son intention avec l'assistance de M. le curé soussigné et de vingt cinq prêtres, a été inhumé en cette église, en présence de Pierre Pigalle, peintre, d'Antoine Pigalle et de Jean Baptiste Pigalle, ses fils, et de Pierre Jurion Le Dreux, m^d^ fabriquant, son neveu, qui ont signé.

PIERRE PIGALLE; ANTOINE PIGALLE; ROBERT PIGALLE; PIERRE LE DREUX.

Registres de S^t^ Nicolas des Champs. Décès.

III

ACTE DE MARIAGE DE GENEVIÈVE CHARLOTTE PIGALLE, SA SOEUR, AVEC LE SCULPTEUR ALLEGRAIN.

Cet acte, en date du samedi 7 février 1733, a été publié dans ces Archives mêmes, par M. Reiset, qui l'avait trouvé dans les registres de Saint-Nicolas des Champs, et c'est grâce à lui que j'ai pu retrouver les deux précédents. Je renvoie au tome III (p. 111) pour le texte même; il suffira de rappeler ici qu'on y voit figurer Pierre Pigalle, peintre du roi, Nicolas-Jean Pigalle, menuisier du roi, demeurant tous deux rue Meslay, avec la qualité de frères de l'épouse, et, parmi les signataires, Antoine Pigalle, qui était également son frère. Jean-Baptiste n'y figure pas, à moins qu'on ne prenne pour la sienne une signature fort inhabile qui se lit *Palle*, où l'*a* surchargé est surmonté d'un point comme s'il se mélangeait d'un *i*; si cela était vrai, notre sculpteur, qui avait alors dix-neuf ans, n'était pas encore bien ferré sur l'écriture. Voici du reste les signatures qui complètent celles transcrites dans le tome III : Dieu; Louis Le Dreux; F. Allegrain; Palle; J. R. Merlier, vicaire.

IV

ACTE DE MARIAGE DE JEAN PIERRE PIGALLE, SON NEVEU.

L'an mil sept cent soixante et dix, le samedi six d'octobre, après la publication d'un seul ban, faite en cette paroisse le samedy 29 du mois de septembre dernier, et le même jour dans les églises de S^t^ Sulpice et de Montmartre et en celle de S$_t$ Eustache, le 30 du même mois de septembre, comme il nous a paru par les certificats des S^rs^ Durand, de Villarerege et L'Air, vicaires desdites paroisses, vu la dispense des deux autres accordé par M. l'archevêque, en date du premier de ce mois, signée de sa propre main, et en vertu de la permission, accordée par mondit sieur l'archevêque, de fiancer et marier le même jour, ce jourdhuy ont été par nous fiancez et mariés, après que nous avons pris leur consentement mutuel, et ont reçu de nous la bénédiction nuptiale, Jean Pierre Pigalle, sculpteur, agé de 36 ans, fils de defunts Pierre Pigalle et de Marie Luce Thouin, de la paroisse de Montmartre, et D^elle^ Marie Jeane Fontaine, agée de 15 ans, fille de defunt Jean Jacques Fontaine, dont nous avons l'extrait mortuaire, et de Marie Du Bois, dont nous avons le consentement par devant Lambot et....., notaires au Chatelet, de droit de la paroisse de S^t^ Sulpice et de fait de cette paroisse, assistez, de la part du contractant, de M. Jean Baptiste Pigalle,

écuyer, sculpteur du roy et chevalier de l'ordre du Roy, son oncle, de la paroisse de Montmartre, et de M. Jean Baptiste Le Dreux, bourgeois de Paris, paroisse de S^t^ Germain L'Auxerrois, et, de la part de la contractante, de M. Jean René Fontaine, écuyer, con^er^ secretaire des commandemens de M. le duc d'Orléans, au Palais Royal, paroisse S^t^ Eustache, son tuteur et son cousin, et de M. Jean Rotisset, écuyer, commissaire des guerres à l'Arsenal, paroisse S^t^ Paul, et de M. Claude Leger Sorbet, écuyer, rue de l'Université, paroisse S^t^ Sulpice (1), lesquels témoins nous ont certifié l'age, le domicile, la liberté et la qualité des contractans, et ont tous signé :

PIGALLE; M. FONTAINE; PIGALLE; M(un pâté); DUCLOS; M. LE DREUX; FONTAINE; ROTISSET; L. MOUCHY (2); SORBET; ALLEGRAIN; VASSY, curé.

Registres de S^t^ Philippe du Roule.

V

ACTE DE BAPTÊME D'UN FILS DE JEAN-PIERRE PIGALLE.

Le samedi onze de janvier mil sept cens soixante douze a été baptisé Jean Baptiste, né le même jour,

---

(1) « Personne ne sait mieux que Sorbet les détails de la vie de M. Pigalle. » Lettre de Cochin du 28 nov. 1785, publiée dans la *Revue universelle des arts*, I, 127-9.

(2) Mouchy, le sculpteur, figure comme parent; il était aussi neveu de Pigalle, et par là cousin du marié.

fils de M. Jean Pierre Pigalle, sculpteur, et de D^e^ Marie Jeanne Fontaine, son épouse, de cette paroisse. Le parrein, M. Jean Baptiste Pigalle, sculpteur du Roi, de l'ordre de S^t^ Michel, la marreine, D^e^ Marie Victoire Marguerite Pigalle (1), epouse du parrein, de la paroisse de Montmartre, lesquels et le père présent ont signé avec nous,

PIGALLE; PIGALLE; PIGALLE; DE JURMENYES, vic.

Registres de S^t^ Philippe du Roule.

VI

ACTE DE DÉCÈS DE JEAN-BAPTISTE PIGALLE.

Ce dernier acte, dont je dois la copie à l'amitié de M. Charles Read, n'est pas à l'hôtel de ville, mais aux archives de l'état civil du palais de justice. On y verra un titre qu'on ne connaissait pas à Pigalle, celui de *citoyen de la ville de Strasbourg*. Cet honneur du droit de bourgeoisie lui fut certainement conféré quand il se

---

(1) Ainsi d'Argenville se trompait quand il disait Mouchy neveu et beau-frère de Pigalle.

—M. Charles Livet a bien voulu vérifier à la mairie de Montmartre si les registres de l'ancien état civil de cette commune ne renfermeraient pas l'acte de mariage de Pigalle, mais ses recherches ont été vaines. Depuis 1761, date du premier registre qui s'y trouve, jusqu'en 1772, les tables, qui ne lui ont rien donné non plus aux noms Mouchy et Allegrain, ne lui ont offert au nom de Pigalle qu'un seul acte, celui, à la date du 31 octobre 1769, du décès d'Anne-Louise-Justine, fille de Claude-Louis Pigal de Marvilly, fermier du roi, et d'Anne-Julie de Bastide, morte la veille, à l'âge de huit mois, chez un nommé Dupont, rue Rochechouart. Il est peu douteux que ce Pigal, qui mettait sa fille en nourrice à la campagne auprès de Montmartre, ne fut de la nombreuse famille de notre artiste; seulement, en sa qualité de traitant, il voulait faire souche de noblesse.

rendit dans cette ville en 1777, pour l'inauguration de son mausolée du maréchal de Saxe dans l'église luthérienne de Saint Thomas,

Le lundy vingt deux aoust 1785, M^re^ Jean Baptiste Pigalle, écuyer, sculpteur du Roy, chevalier de l'ordre de S^t^ Michel (1), chancelier de son académie royale de peinture et sculpture, l'un de ses quatre recteurs, membre de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Roüen, citoyen de la ville de Strasbourg, âgé de soixante onze ans environ, décédé d'hier, rue S^t^ Lazare (2), de cette paroisse, a été inhumé dans le cimetière, avec l'assistance du grand chœur, en présence de Jean Pierre Pigalle, sculpteur, demeurant à la petite Pologne, de Louis Philippe Mouchy, sculpteur du Roy, demeurant galerie du Louvre, paroisse de S^t^ Germain l'Auxerrois, de Pierre Noël Lachenait, m^d^ orfèvre, et plusieurs autres soussignés.

PIGALLE; MOUCHY; LACHENAIT; LACHENAIT; TARAULT; L. P. MOUCHY fils; DE BACOURT; G. ROGER; CASTELAN, curé.

Registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de S^t^ Pierre de Montmartre, pour 1784, *f°* 46.

---

(1) A la promotion du 8 mai 1769. Voir la *Gazette* du 12, p, 306.
(2) Voici ses adresses d'après les *Almanachs royaux* :
1745. Pigalle, rue Frémanteau.
1746. Adjoint à professeur, Pigalle, au vieux Louvre.
1757. Professeur. Octobre. Pigalle, aux galeries du Louvre.
1766. Pigalle, aux galeries du Louvre et au Roule.

Ces pièces étaient imprimées depuis longtemps quand j'ai appris l'annonce de la publication d'un volume sur la vie et les œuvres de Pigalle, par M. Tarbé, qui serait de sa famille. Par là même il doit avoir eu tout naturellement ces pièces et sans doute d'autres encore, mais nous n'avons pas cru avoir à supprimer ici celles que nous avions recueillies; elles témoigneront toujours qu'il n'était pas besoin d'être de sa famille pour songer à s'occuper de Pigalle et serviront à annoncer le grand travail de M. Tarbé.

A. DE M.

JEAN-BAPTISTE LEMOYNE

PIÈCES RELATIVES

A L'EXÉCUTION DU MONUMENT ÉLEVÉ DANS LA VILLE DE RENNES AU ROI LOUIS XV PAR LES ÉTATS DE BRETAGNE

1747-1754

Communiquées et annotées par M. Alfred Ramé.

Les *Archives de l'art français* n'ont pas encore publié de documents relatifs à la vie et aux œuvres de Jean-Baptiste Lemoyne, né en 1704, mort le 25 mai 1778. Il doit cependant, malgré tous ses défauts et peut-être à cause de ses défauts, qui expliquent la vogue dont il a joui, occuper une place dans l'histoire des arts au dix-huitième siècle. C'était le sculpteur officiel du règne de Louis XV. Après avoir exécuté en 1743 la statue équestre du roi

---

1770. Pigalle, écuyer, chevalier de l'ordre du roi, aux galeries du ouvre et à la barrière Blanche.
1771. Adjoint à recteur, à la barrière Blanche.
1779. A la barrière Blanche et aux galeries du Louvre.
1780. Recteur de l'Académie royale des sciences, belles-lettres t arts de Rouen, rue Saint-Lazare, à la barrière Blanche.

pour la ville de Bordeaux (1), avec un succès qui lui valut une pension de 1500 livres, il fut chargé par les États de Bretagne, en 1749, de l'exécution du monument élevé par la province en mémoire de la convalescence et des triomphes du roi. Un feu d'artifice manqué fut l'origine du projet, et il en coûta cher aux États d'avoir été privés des réjouissances publiques pour lesquelles ils avaient voté 30,000 livres. En octobre 1744 on décida que le meilleur emploi de cette somme serait d'élever au roi, restaurateur de la ville de Rennes, une statue pédestre, dont les proportions restreintes ne devaient pas dépasser les limites du crédit alloué. Mais grâce à l'imagination de l'artiste et à la largesse des Etats, ce modeste projet aboutit à un groupe de trois figures colossales pour lesquelles, avec les accessoires, il fallut débourser près de 440,000 livres, ou plus exactement 439,254 livres, 6 sols, 1 denier, suivant le compte rendu, le 29 novembre 1754, par le trésorier Laboissière. Aussi était-ce une des plus grandes machines de sculpture qui aient été exécutées dans les temps modernes. L'auteur a fait lui-même, dans un des mémoires qui suivent, le récit des difficultés de toute nature qu'il eut à vaincre pour parvenir à l'achèvement de son œuvre. Il était loin de supposer que, moins de cinquante ans après son exécution, un monument, objet de tant de soucis et de dépenses et accueilli par une si immense acclamation, serait condamné à la destruction et irait rejoindre dans le creuset révolutionnaire la statue équestre de Louis XIV, œuvre de Coysevox, dont nous avons tracé l'histoire dans le dernier volume des *Archives*. Le monument de Louis XV se dressait à Rennes au centre de la façade de l'hôtel de ville, récemment bâti par Gabriel. Une vaste niche, restée béante, et un piédestal, où se reconnaissent les traces de l'inscription *Ludovico XV regi*

(1) M. Lacordaire a recueilli toutes les pièces relatives à cette statue de Bordeaux, et a bien voulu les promettre à notre recueil. Ainsi, dans un temps donné, la plus grande partie des statues royales élevées en France dans les dix-septième et dix-huitième siècles, aura eu dans les *Archives* son article spécial, toujours complétement nouveau et presque toujours définitif. (A. de M.)

christianissimo — redivivo et triumphanti — hoc amoris pignus et salutis publicæ — monumentum comitia Armorica posuere — Anno MDCCXLIV — œuvre de l'académicien Duclos (1), indiquent seuls la place qu'il occupait. Mais, si les statues ont disparu, leur souvenir a été conservé d'une façon durable par la gravure. On rencontre encore quelquefois les belles estampes gravées par Dupuis, et surtout les médailles, de différents métaux et de différents modules, frappées en commémoration de l'érection du monument. Les unes et les autres ont été exécutées sur le désir exprès du roi, et se rattachent intimement à l'œuvre de Lemoyne. J'ai donc cru devoir joindre aux pièces qui concernent le monument de Rennes, quelques documents relatifs aux différents travaux de gravure sur cuivre et de gravure en médailles, dont il a été l'occasion. Tous ces renseignements inédits sont tirés des Archives des États de Bretagne. Il existe à Rennes deux représentations précieuses du monument détruit; l'une est une réduction en faïence du groupe de Lemoyne, qui fait partie des riches collections de M. le docteur Aussant, et qui porte la signature *Fte Bourgoüin* 1764 (2); l'autre est un grand dessin aux deux crayons qui appartient à l'auteur de cette notice, et qui doit avoir été fait, pour servir à l'exécution de la gravure, d'après le tableau de Vien mentionné dans la pièce nº IV.

I

1748. — 24 NOVEMBRE.

Memoire au sujet de la statüe du Roy, présenté aux Etats par le sr Lemoyne.

Les Etats, dans leur assemblée de 1744, consacrerent une statue de bronze à la convalescence et aux

(1) Patte, *Monuments élevés à la gloire de Louis XV*, p. 252.
(2) Ce devait être une femme; car je ne vois pas comment on

triomphes du roy ; et à cet effet, ils firent alors un fonds de 30,000 # qui existe encore entre les mains de leur trésorier.

Dans leur assemblée de 1746, les Etats, à la recommandation de M. Orry, contrôleur gen^al des finances, designèrent le s. Lemoyne, l'un des sculpteurs de l'Académie de sculpture de Paris, pour exécuter cet ouvrage ;

Led. s. Lemoyne, en ayant fait le devis, il fut lu dans l'assemblée de 1746 ; mais, comme il en portoit la dépense à près de 80,000 #, les Etats, se trouvant alors dans l'impuissance d'en faire le fonds, en remirent l'exécution à un tems plus heureux.

La circonstance de la paix ayant fait penser aud. s. Lemoyne que cette raison de retardement ne subsisteroit plus, il en parla au mois d'aoust dernier à S. A. S. Mgr le duc de Penthievre, qui l'honore de sa protection ; et c'est par ses ordres qu'il a crü devoir mettre sous les yeux de la présente assemblée une esquisse de l'idée de cet ouvrage.

Il en a envoyé 4 différens modèles qu'il a adressés à M. de Laboissière, pour les présenter à l'assemblée, et qui sont actuellement chés luy.

---

pourrait remplir l'abréviation du prénom autrement qu'en y lisant : Félicité. L émail est d'un blanc verdâtre, et ce groupe est sans doute sorti d'une fabrique étrangère à la Bretagne, sans que je puisse dire de laquelle, car nos faïenceries de Rennes ne fonctionnaient pas encore en 1764.

Il a paru aux connoisseurs qui les ont vus, que l'idée du 3e modele, surtout ainsi qu'elle est rectifiée dans le 4e, est bien plus noble et plus digne du sujet que dans les deux premières ;

Le Roy s'y montre la main droite apuyée sur un faisceau, embleme de concorde et de paix; derriere luy sont les armes et drapeaux de ses conquêtes ;

Aux deux côtés du pied destal sont deux figures, aussy de bronze, l'une est la Bretagne, et l'autre est la déesse de la Santé ; près de la déesse est un autel entouré de fruits précieux, image des vœux des peuples pour le rétablissement de la santé du Roy ; l'autel est entouré d'un serpent qui s'élance pour manger dans une patere que la déesse tient dans sa main ; et par cet embleme (lequel est consacré dans toutes les médailles antiques) elle annonce à la Bretagne, à qui elle tend la main, la certitude de la convalescence du Roy ; la Bretagne y paroit dans une attitude vive qui exprime sa joye et son admiration.

Led. s. Lemoyne observe :

1° Que dans le premier projet il n'avoit esté question que de la seule figure du Roy, sans accompagnement, et que dans celuy cy, il y en a trois, ce qui augmente nécessairement la dépense;

2° Que dans le premier projet, une figure seule eut été trop nüe pour la place où on le destine, et n'eut été susceptible d'aucune expression relative à la circonstance, et que dans celuy cy, les trois figures

expriment complétement tous les sentiments du sujet;

3° Qu'il estime que l'ouvrage ne peut pas se faire à moins de 120 ou 130 mille livres; mais que pour prouver aux États qu'il est plus jaloux de l'honneur que de l'interet d'être choisy pour l'exécuter, il desire et suplie les États de se charger du soin de luy en faire fournir les matériaux, aux offres qu'il leur fait de s'abandonner à discrétion à leur générosité pour le salaire de son travail;

4° Que comme cet ouvrage demandera plus de trois ans pour être mis à sa perfection, les payements en peuvent être faits à différens termes, qui les rendront plus faciles et moins à charge; en sorte qu'en adjoutant 60 mille francs au 30 mille livres dont le fonds est dejà fait, il y aura suffisamment de quoy, jusques à l'assemblée de 1750, dans laquelle les États feroient le fonds du surplus;

5° Qu'à l'égard de l'exécution de l'ouvrage, il suplie les Etats de n'en pas juger par les modeles qu'il en présente, qui n'ont eü pour objet que d'en esquisser et d'en faire agréer l'idée; et qu'il ose se flatter que le désir de réussir dans un si noble sujet, animera si vivement son foible talent, qu'il espere que ce sera celuy de tous ses ouvrages qui luy fera le plus d'honneur;

6° Qu'au reste il recevra et suivra avec docilité et avec respect les conseils et les idées de ceux à qui les Etats en confieront le soin.

II

Après la lecture du mémoire précédent, qui fut faite à la séance du 29 novembre 1748, les États votèrent une somme de 60,000 liv. pour l'exécution du projet n° 4, outre les 30,000 liv. déjà affectées à cet usage par la délibération du 5 novembre 1744 Ils chargèrent en même temps les députés et le procureur général syndic à la cour de passer le marché à forfait avec Lemoyne. Le trésorier la Boissière et l'académicien Duclos Pinot, de Dinan, étaient priés de joindre leurs soins à ceux des députés pour surveiller l'exécution du monument.

1749. — 25 JUIN.

Marché passé entre les députés et le procureur général syndic en cour et le sieur Lemoyne, pour l'exécution du monument du Roy.

Nous, députés et procureur général sindic des États de Bretagne à la cour, en exécution de la délibération desdits États dont copie est cy dessus, et le S^r^ Lemoyne de l'Académie royale de sculpture, sommes convenus de ce qui suit :

1° Que moy, dit S^r^ Lemoyne, m'engage et m'oblige de faire exécuter en brouze la statue du Roy en pied, d'environ dix à onze pieds de hauteur avec les attributs et emblemes de ses conquestes; et deux autres gures d'environ huit à neuf pieds, représentant la retagne et la déesse de la Santé avec leurs attributs t trophées; comm' aussy le pied destal de lad^e^ sta-

tue en marbre blanc veiné, le tout suivant les esquisses présentées par moy, et qui ont été agréées dans la dernière assemblée desd. États; qu'en conséquence je me charge et m'oblige à fournir et payer toutes les matières et matériaux nécessaires pour lesd. ouvrages, ainsy que toute main d'œuvre; de payer le fondeur et tous les autres ouvriers qui seront employés à la fabrique et autres opérations tant des modèles que de la fonte et reparage desd. figures et leurs accessoires, et aux marbres du pied destal jusques à l'entière perfection desd. ouvrages.

2° Que moy, dit S. Lemoyne, promets et m'oblige de présenter lesd. ouvrages faits et parfaits dans mon attelier du Roule, dans le courant de l'année 1752, et de faire l'impossible pour que ce soit assés tot dans lad. année 1752 pour que l'assemblée des États de lad^e année puisse voir lad^e statüe en place, et qu'à cet effet, le transport et la pose en puissent être faits au mois d'octobre ou de novembre de lad^e année, sans que cependant, au cas qu'il arrivât des accidens imprévus qui pourroient retarder l'exécution desd. ouvrages, soit lors de la fonte ou de quelque autre manière que ce soit étrangère à ma profession de sculpteur, on puisse les tirer à conséquence contre moy ny m'en rendre responsable; auquel cas me sera accordé un delay suffisant pour réparer lesd. accidens.

3° Qu'en conséquence et pour raison de ce, nous, its sieurs députés et procureur général sindic desd.

tats de Bretagne, nous obligeons et promettons au om desd. Etats, et en vertu du pouvoir qu'ils nous n ont donné par leur dite délibération du 22 noembre 1748, de payer audit S. Lemoyne la somme e cent trente mille livres pour toutes les dépenses énéralement quelconques de la confection et entière erfection desd. ouvrages, laquelle somme nous proettons faire payer aud. s. Lemoyne par M. de la oissière, trésorier desd. Etats, dans le courant des uatre années 1749, 1750, 1751 et 1752, scavoir, rente mille livres dans le courant de la présente anée 1749, pareille somme de trente mille livres dans courant de l'année prochaine 1750, même somme e trente mille livres dans le courant de l'année 1751; sd. trois sommes de trente mille livres chacune ayables par moitié au premier juillet et dernier déembre de chacune desd. années; et à l'égard des uarante mille livres restantes, ils ne seront payés u'après la réception desd. ouvrages, lesquels payeents pourront neanmoins être raprochés et anticiés, au cas que par des circonstances et des motifs ndans à l'avancement plus prompt ou à la perfection esd. ouvrages, il paroisse à messieurs les députés t procureur général sindic utile ou nécessaire de le ire.

4° Que dans la somme de cent trente mille livres est convenu entre nous et bien entendu que n'est oint comprise la dépense des frais de transport, chas-

sis et caisses nécessaires à ce sujet, ny de la pose desd. figures, accessoires et pied destal, dont led. s. Lemoyne ne sera aucunement tenu, et de laquelle les Etats demeurent entièrement chargés; que cependant led. s. Lemoyne promet et s'oblige de donner tous ses soins, conjointement et de concert avec mes d. s. les députés et procureur géneral sindic, pour toutes les mesures à prendre à l'occasion desd. frais, et même de venir luy même à Rennes pour faire mettre en place lad. statue, ses accessoires, circonstances et dépendances.

5° Qu'il est et demeure convenu entre nous que conformement à l'intention des Etats, exprimée dans leur dite délibération du 22 novembre dernier, le présent marché est fait à forfait, et qu'au moyen du payement de ladite somme de cent trente mille livres, led. Sr Lemoyne ne pourra demander ny être reçu à compter de clerc à maître des dépenses desd. ouvrages.

Fait et passé triple, entre nous, à Paris, le 25 juin mille sept cent quarante-neuf.

J. L. *évêque de Léon*, Bédée, Duclos,
J. B. Lemoyne *fis*.

Ce marché fut présenté à la séance du 6 décembre 1750 par la Boissière et approuvé par les États. Un nouveau vote de 40,000 l., nécessaire pour porter à 130,000 livres, suivant les termes du contrat, les fonds destinés à l'érection du monument de Rennes, ne souleva aucune opposition.

III

A la tenue suivante, celle de 1752, le 9 décembre, la Boissière faisait connaître en ces termes aux États, le point auquel les travaux se trouvaient conduits :

« Le Sr Lemoyne a travaillé à son ouvrage sans relâche et sans faire autre chose depuis le mois d'aoust 1748. Dès le mois de may de l'année dernière, 1751, tous les modèles étaient achevés et réparés, et ils furent exposés dans ce tems-là à la curiosité, et l'on peut dire à l'admiration publique. Sa Majesté daigna elle-même les honorer de sa présence, et elle y donna les marques de satisfaction les plus distinguées tant pour la province que pour l'artiste et l'ouvrier. »

Le *Mercure de France* a tout un article sur cette visite (numéro de juin, p 182) ; « Le 3 mai, le roi, accompagné de monseigneur le Dauphin et de Mesdames de France, — sans doute en venant de la revue de la plaine des Sablons (p. 181), — se rendit chez le sieur Lemoine, sculpteur de Sa Majesté, pour y voir le modèle du monument que les États de la Bretagne font faire en mémoire de la convalescence de Sa Majesté en 1744, et de ses conquêtes. Le roi a été reçu par le duc de Penthièvre, gouverneur de Bretagne, le duc de Chaulnes, commandant en chef dans cette province, le duc de Rohan, président de la noblesse; le vicomte de Rohan, député du même corps; M. Duclos, historiographe de France, ancien député du tiers état, et M. de la Boissière, trésorier des États. MM. Duclos et de la Boissière sont particulièrement chargés de la conduite de cet ouvrage. Sa Majesté a témoigné une extrême satisfaction aux représentants de la province ainsi qu'au sieur Lemoyne, et, par un trait de bonté qui fait honneur aux arts, elle a promis de nommer l'enfant dont l'épouse de ce sculpteur est enceinte. »

C'est alors aussi que le roi exprima le désir de voir reproduire par la gravure la création du sculpteur et que par suite une nouvelle œuvre d'art vint s'ajouter à l'œuvre déjà entreprise :

14 MAI 1751.

Lettre écrite à M. de la Boissiere par Mess. les Commissaires des Etats.

Monsieur,

Nous avons apris que le Roy a témoigné publiquement sa satisfaction de l'ouvrage du sieur Lemoyne, et que M. le comte de S^t^ Florentin vous a dit que Sa Majesté desiroit que cet ouvrage fut gravé. Nous vous prions, Monsieur, de vouloir bien vous charger de ce soin et d'y employer ce qu'il y a de plus habile dans Paris ; cette commission ne peut être en meilleures mains, vous réunissés l'intelligence et le zèle ; nous sommes certains du succès.

Nous sommes avec un sincere attachement et respect, Monsieur,

Vos tres humbles et tres obeïssants serviteurs,

L'Ev. de Rennes; MENEUF ; BAILLON.

IV

18 JUIN 1751.

Marché passé entre les députés et le Procureur général syndic en Cour et le sieur Vien, pour le tableau qu'il a fait de la statue du Roy.

En consequence des ordres de la commission intermédiaire, adressés à M. de Laboissiere, trésorier des

Etats de Bretagne, pour faire les dépenses nécessaires à la gravure du monument de la statue du Roy, dont le S^r^ Lemoyne, sculpteur, a actuellement achevé le modele en grand, nous, députez et procureur général sindic desd. Etats, et commissaire nommé par eux, sommes convenus avec le S^r^ Vien, peintre, de luy payer la somme de quatre cent quatre vingt livres pour le tableau qu'il a fait dud. modele, et a condition qu'il se charge et s'oblige par le présent de retoucher les épreuves de la planche du graveur, et en conséquence nous prions M. de Laboissiere de payer aud. S. Vien lad^e^ somme de quatre cent quatre vingt livres.

Fait à Paris, le dix huit juin mil sept cent cinquante un.

CH. GUY, *Ev. C. de Treguier;* QUELEN.

J'ai receu de monsieur de Laboissiere, trésorier des Etats de Bretagne, la somme de quatre cent quatre vingt livres, en exécution de l'ordre et des conventions de l'autre part, auxquelles je m'oblige.

A Paris, le 18 juin 1751.

VIEN.

Je possède, sans pouvoir lui donner de nom d'auteur, une réduction aux deux crayons du tableau de Vien mentionné ci-dessus, dans lequel je serais tenté de voir l'œuvre de Vien lui-même si le texte n'était aussi précis pour désigner un tableau, c'est-à-dire une œuvre de peinture. Ce dessin d'une remarquable exécution, haut de 0^m^,70 et large de 0^m^,50, porte la signature de J. B. Lemoyne, et a été vendu aux enchères comme étant de la main du sculp-

teur. Mais, en comparant cette prétendue signature à celles que possèdent les Archives des États de Bretagne, j'ai été conduit à en suspecter l'authenticité et à y voir une addition moderne, comme il s'en pratique si souvent aux dessins qui traversent l'hôtel des ventes mobilières. On pourrait peut-être attribuer ce dessin à Dupuis, si l'expression des têtes n'avait été modifiée et assez mal rendue par la gravure, et s'il n'était par suite difficile d'attribuer une origine commune à deux œuvres, dont l'une n'est que la reproduction imparfaite de l'autre.

V

20 juin 1751.

Marché passé entre les députés et le Procureur général sindic en cour, et le sieur Dupuis, pour la gravure de la planche représentant le monument du Roy.

En exécution des ordres de la commission intermédiaire, adressés à M. de Laboissiere, pour faire les dépenses nécessaires de la gravure du monument de la statue du Roy, dont le S. Lemoyne, sculpteur, a actuellement fait le modele en grand, nous, députez en cour et procureur général sindic des Etats de Bretagne, et commissaire par eux nommé, avons entretenu à cet effet le Sr Dupuis, graveur, que led. sieur Lemoyne nous a présenté, sur quoy led. S. Dupuis nous a fait les représentations suivantes :

1° Qu'il ne pouvoit point se charger de faire lad gravure à moins de cinq mille cinq cent livres, paiables en quatre payements égaux : le premier en com-

mençant la planche, le dernier en la livrant, et les deux autres dans l'intervalle, à proportion de l'avancement de l'ouvrage ;

2° Qu'il ne pouvoit pas s'obliger de livrer lad^e planche gravée à sa perfection avant le premier de septembre de l'année prochaine, mil sept cent cinquante deux ;

3° Que lad^e planche ne pourra fournir au plus que mille estampes, même avec les réparations qu'il sera indispensable et qu'il s'oblige d'y faire ;

4° Que l'impression desd. estampes et les réparations à faire à la planche, demanderont près de six mois, en sorte qu'on ne peut pas compter que les mille estampes puissent être fournies avant le mois de fevrier ou de janvier de l'année mil sept cinquante trois, et qu'il sera même nécessaire alors de les garder encore deux ou trois mois pour les bien sécher ;

5° Que l'impression desdittes estampes coutera soixante dix livres par cent, scavoir cinquante livres pour l'imprimeur et vingt livres pour le papier, desquelles dépenses led. S. Dupuis ne sera point chargé et qui seront payées audelà des cinq mille cinq cent livres cy dessus ;

6° Qu'il s'oblige seulement à veiller et donner ses soins pour la perfection de l'impression desd. mille estampes et de les faire tirer devant luy, avec promesse et assurance qu'il n'en sera détourné aucune ; qu'il demande seulement que, suivant l'usage, il luy

soit donné deux douzaines, et autant au S. Lemoyne, sculpteur;

7° Qu'après l'impression desdittes mille estampes, la planche sera remise et appartiendra aux Etats; et que si, dans leur assemblée de l'année prochaine, ils jugent à propos de la faire retoucher pour en tirer un plus grand nombre d'estampes, il s'en chargera pour le prix de deux mille livres, et à rendre lad^e planche dans l'espace de huit mois en état d'en tirer encore mille autres estampes.

Sur lesquelles représentations, et ayant pris les éclaircissements et les instructions nécessaires qui nous ont confirmé l'impossibilité de faire autrement et de faire mieux, nous avons accepté les conditions cy dessus proposées par ledit sieur Dupuis, en exécution desquelles nous avons fait avec luy le présent marché; lequel sera signé triple, de nous et de luy, dont un luy demeurera, un à nous pour le représenter aux Etats prochains, et un à M. de La Boissiere, trésorier desd. Etats, pour s'y conformer.

Fait à Paris, le vingt juin mil sept cent cinquante un.

CH. GUY, *Ev. C. de Tréguier*, QUELEN;
BOYER DE LA BOISSIÈRE; N. DUPUIS.

VI

1752.

Tout semblait aller au mieux jusqu'aux derniers mois de cette année 1751. « Mais » continue la Boissière, dans son rapport aux États de 1752 « un succès si heureux fut bientôt troublé par les représentations fâcheuses que le sieur Lemoyne fit à MM. les députés. Il leur présenta un mémoire le 20 décembre 1751, où il leur exposoit l'impossibilité où il étoit de tenir son marché, et la nécessité pressante et indispensable, ou d'abandonner l'ouvrage dans l'état où il étoit, ou de lui fournir de quoi l'achever.

« Cependant il avoit reçu alors les 90,000 livres des trois premiers termes de son marché, et il ne restoit plus à lui payer que les 40,000 livres qu'il ne devoit toucher qu'après l'entière perfection et livraison de son ouvrage, et il demandoit a MM. les députés, de luy en faire avancer le payement ; il leur remit même à cet effet un état, extrait de son journal et certifié par luy, de l'employ qu'il avoit fait des 90,000 livres qu'il avoit déjà reçues, et de celui qu'il avoit à faire des 40,000 livres qu'il demandoit à recevoir.

« MM. les députés se trouvèrent extrêmement embarrassés. Il falloit abandonner l'ouvrage, qui, dans l'état qu'il étoit, ne comportoit point de retardement, et par conséquent les 90,000 livres qui y avoient déjà été employées, ou prendre sur eux d'ordonner, sans pouvoirs et contre la clause expresse du marché, le payement de ces 40 000 livres. La circonstance étoit critique et pressante, et pour les en tirer, le sieur de la Boissière, trésorier des États, crut devoir leur proposer un expédient qu'ils adoptèrent ; c'étoit le même dont la ville de Bordeaux s'étoit servie en pareille occasion avec led. S. Lemoyne, pour l'ouvrage de la statue équestre du roy qu'il faisoit pour elle ; ce fut de lui faire, non le payement de ces 40,000 francs, mais de lui en faire l'avance en forme de prest, en prenant un engagement de luy et de sa femme de les rendre, en cas que dans la présente assemblée, les États ne

donnassent pas leur approbation au prest qui luy en aurait été fait; ce qui fut exécuté, après que MM les députés eurent autorisés le trésorier à le faire.

« Cette somme mit effectivement le S. Lemoyne en état de former les creux de ses figures et de commencer ses préparations pour parvenir à en faire la transformation en fonte; mais un contretems fâcheux en retarda encore l'exécution, et, qui plus est, y occasionna une augmentation de dépense très-considérable. C'est ce dont led. S. Lemoyne rend compte luy même dans un nouveau mémoire qu'il a prié led. s. trésorier de présenter de sa part à l'assemblée. »

Voici ce mémoire, qui fut déposé à la séance du 9 novembre, et qui renferme de curieux détails aussi bien sur la vie de l'artiste, que sur les incidents du grand ouvrage qu'il avait entrepris.

Mémoire du sieur Lemoyne pour l'ouvrage à faire pour la statue pedestre montant à 139,250 ₶, *outre la somme portée dans son premier marche, montant à* 130,000 ₶.

Par un mémoire que le sr Lemoyne présenta à Mrs les députés des Etats, au mois de décembre 1751, il leur exposa sa situation et celle de l'ouvrage qu'il a entrepris pour leur service, avec un état de l'employ qu'il avoit fait alors des 90 mille livres qu'il avoit reçues en exécution de son marché; il leur représenta l'impossibilité où il étoit d'en exécuter les conditions, et la nécessité indispensable, ou d'abandonner l'ouvrage dans l'état où il se trouvoit alors, qui ne comportoit pas de retardement, ou de luy fournir les sommes nécessaires pour le continuer, dont il avoit un besoin pressant; sur quoy Mrs les députés se por-

tèrent à luy ordonner, en forme de prest, l'avance de 40 mille livres qui luy restoient à recevoir de son marché, et qu'il n'auroit dû toucher qu'après l'entière perfection et livraison de tout l'ouvrage.

Cette somme se trouve encore entièrement consommée par les dépenses qui ont été faites dans le courant de la présente année, en sorte que, pour achever l'ouvrage, led. S^r^ Lemoyne a encore besoin de nouveaux secours ; mais, avant d'en présenter l'objet, il croit devoir remettre sous les yeux des Etats les raisons d'où procède la consommation des fonds et la nécessité d'en faire de nouveaux.

Il est de notoriété publique que les grands ouvrages de l'espèce dont il s'agit, n'ont jamais été faits par entreprise, et qu'ils sont de nature à ne pouvoir être faits que par économie ; la raison en est qu'étant de si longue durée, et la mécanique en étant si difficile, si compliquée et si hasardeuse, ils sont susceptibles d'une infinité d'accidents qui en augmentent les dépenses souvent de moitié, ou qui en retardent l'exécution de plusieurs années. Ces ouvrages, d'ailleurs, sont si rares qu'à peine un siècle en fournit-il un ou deux, et rarement d'un même artiste, et cette raison, jointe à la différence des tems, ne permet pas de pouvoir jamais estimer ny prévoir la dépense de ceux qui sont à faire sur celles de ceux qui ont été faits si longtems auparavant.

Ces raisons ne sont malheureusement pas faites

pour justifier ny excuser l'imprudence du sr Lemoyne, d'avoir consenti de faire à forfait le marché dont il s'agit, puisqu'ayant fait la même faute, il y a vingt ans, pour la statue équestre de Bordeaux, et en ayant éprouvé le malheureux succès, il est encore moins excusable de s'y être exposé une seconde fois; il avoue même de bonne foy, car il ne cherche pas à s'excuser, qu'en signant son marché il étoit bien persuadé qu'il n'étoit pas possible qu'il n'y perdît pas, mais, emporté par un attrait auquel les artistes de quelque reputtation ne résistent jamais, par l'espérance d'acquérir de la gloire dans l'exécution de l'ouvrage qu'il entreprenoit, il s'abandonna avec confiance au bonheur des événemens, et il se persuada que, s'il réussissoit à remplir dignement la sublime idée de l'objet des Etats, ils ne luy refuseroient pas au moins les secours qui luy seroient nécessaires pour conduire l'ouvrage à sa perfection.

Heureusement le succès le plus flatteur a surpassé ses espérances; son ouvrage, après avoir attiré longtems la curiosité publique, et reçû des éloges que sa modestie ne luy permet pas de redire, a mérité d'être honnoré de la présence de Sa Majesté qui, au milieu de toute sa cour, daigna lui donner les marques les plus distinguées de sa satisfaction et de sa bonté. Ce fut même dans ce moment de satisfaction que Sa Majesté désira que l'ouvrage fut gravé, afin d'en conserver sous ses yeux la représentation,

ce qui a été exécuté depuis par les ordres de M^rs^ les commissaires des Etats, mais l'ouvrage n'en est pas encore en état d'être représenté à l'assemblée (1).

Il est donc vrai de dire que, même dans l'état présent où est l'ouvrage, le s^r^ Lemoyne, s'il ne considéroit que sa gloire et sa réputation personnelle, n'y auroit plus rien à désirer. L'ouvrage a été achevé de sa part dès qu'il a été mis en état de recevoir les préparations de la fonte ; ce qui en reste à faire n'est plus, pour ainsi dire, de son métier, c'est uniquement celui du fondeur ; mais, quoiqu'il ne soit certainement pas moins vrai qu'il ne forme aucun desir, ny aucune espérance d'intérêt dans ce qui reste à faire, cependant trois motifs, également puissans sur luy, ne luy permettent pas de voir, sans une extrême douleur, son ouvrage imparfait. Le premier, la crainte de voir périr dans ses mains un monument qui a été jugé digne de passer à la postérité ; le deuxième, le reproche qu'il auroit à se faire d'en avoir été cause par l'imprudence de son marché, et le troisieme, plus intéressant encore, de se justifier aux yeux des Etats du soupçon d'avoir traité de mauvaise foy avec eux. C'est ce point là principalement sur lequel il se propose de mettre son procédé au net, et de démontrer que l'inexécution de son marché tient à des circonstances

(1) L'estampe représentant le monument ne fut à la disposition des Etats que le 7 novembre 1754.

et à des causes qui n'ont pas dépendu de luy ou qu'il n'avoit pas dû prévoir.

Par le marché qu'il a signé avec M^rs^ les députés des Etats, le 25 juin 1749, il s'est engagé : 1° de fournir à ses frais à toutes les dépenses généralement quelconques de matériaux, façon et mains d'œuvres de tout l'ouvrage, excepté à celles de transport et de pose, et des choses qui en dépendront, moyennant la somme de 130 mille livres ; 2° de présenter l'ouvrage fait et parfait dans son attelier du Roule, dans le courant de l'année 1752, *sans que cependant, au cas qu'il arriva des accidents imprévus, qui pourroient retarder l'exécution desd. ouvrages, soit lors de la fonte ou de quelque autre manière que ce soit, étrangere à sa profession de sculpteur, on pût les tirer à consequence contre luy, ny l'en rendre responsable:* ce sont les propres termes de son marché.

Il n'a satisfait ny à l'une ny à l'autre de ces conditions, et ce sont les raisons qui l'en ont empêché qu'il va tâcher d'expliquer avec la bonne foy et la vérité de son caractère ; il traitera d'abord la premiere, parce qu'elle influe nécessairement sur la seconde.

Il ne tarda pas, dès le commencement de son entreprise, à s'aperçevoir combien étoit fautive l'estimation qu'il avoit faite il y a 20 ans, pour la statue equestre de Bordeaux.

1° L'attelier qu'il avoit fait construire au Roule dans ce tems là, subsistant encore, quoiqu'en très-

mauvais état, il avoit espéré qu'un millier d'écus luy suffiroient pour le réparer, et il est arrivé qu'il luy en a couté plus pour le réparer qu'il ne luy en avoit couté alors pour le construire; cette dépense seule luy coute 15,229 #, c'est-à-dire plus de 12,000 # qu'il n'avoit compté.

2° Un autre article de dépense sur lequel il n'avoit pas compté, mais qui luy a paru indispensable pour bien disposer son ouvrage, c'est le voyage qu'il fit à Rennes en 1749, pour y voir par luy même l'emplacement et l'aspect du lieu où doit estre placé le monument, et la représentation qu'il en a fait construire dans son atelier; cette dépense luy a coûté près de 4,000 liv.

3° La différence du salaire et des journées d'ouvriers luy fera une perte réelle de plus de 10 mille francs; les plus hautes payes des ouvriers de son atelier de Bordeaux n'avoient été qu'à 6 liv. par jour et celles de son atelier de Rennes ont toujours été et sont encore à 10 liv. (1).

4° Il en est de même de l'augmentation excessive

(1) Il n'y a qu'un seul ouvrier, le mouleur Levasseur, dont le salaire atteignit le chiffre articulé dans le mémoire. Aux termes d'un marché du 2 août 1751, Lemoyne s'engageait à le payer 10 livres par jour, les demi et doubles journées à proportions, pendant tout le temps qu'il serait employé à cet ouvrage. En outre, il promettait de lui donner une première gratification de 500 livres lorsque les moules des trois figures auraient été faits en plâtre et dépouillés, et les cires préparées complétement, et une seconde gratification de 2,000 livres quand l'opération de la fonte serait terminée.

du prix des matières de toute espèce comme bronze, mitraille, rozettes, cires, etc., non-seulement à raison de la différence des tems, mais principalement par la concurrence de l'ouvrage de la statue equestre du Roy à Paris, et par les besoins respectifs de ces deux ateliers qui se sont pourvus de ces matières, et qui les ont accaparées à l'envie et à l'enchère l'un de l'autre, ce qui les a porté à un prix excessif, et à une augmentation de dépense imprévue de plus de 15,000 liv.

5° Un article qui tient encore à la différence des tems, et qui est augmenté de plus d'un tiers, c'est la dépense du ménage. Il en coûte au Sr Lemoyne 6,000 liv. par an pour entretenir le sien ; il est juste, comme de raison, que son travail l'en défraye, et, depuis quatre ans qu'il est continuellement occupé de l'ouvrage de Rennes, il n'a fait ny n'a pu faire aucune autre chose ; mais, quoique sa manière de vivre soit connue pour être la plus commune et que la différence des tems n'y dût pas faire un objet d'augmentation de dépense bien considérable, cependant c'en est un pour luy de plus de 2000 liv. par an, qui luy en feront un de plus de 10 ou 12 mille francs à la fin de son ouvrage.

6° Mais tous les articles d'augmentation de dépense cy dessus, sur lesquels il n'avait pas du compter, ne sont rien en comparaison de ceux qu'a occasionné un contre tems auquel il ne devoit pas s'attendre et qu'il n'a pu ny prévoir, ny empêcher ; comme c'est

là la principalle source du retardement de l'ouvrage et de la consommation des fonds, il est nécessaire d'en expliquer les circonstances.

Avant de signer son marché avec les États, le Sr Lemoyne s'étoit arrangé avec le Sr Varin, fondeur expérimenté, et le seul qu'il y eût à Paris ; il avoit fondue sa statue de Bordeaux et il comptoit sur luy pour celle de Rennes. Il fut fort étonné lorsque, ses modèles étant en état de recevoir les préparations de la fonte, il luy déclara que non-seulement il ne travailleroit pas pour luy, mais qu'il luy étoit même deffendu de l'aider d'aucuns de ses conseils, à quoi il avoit été forcé par l'engagement que la ville de Paris luy en avoit fait prendre par le traité qu'il venoit de signer avec elle pour la statue équestre du roy ; quoique ce fut un coup de foudre pour le Sr Lemoyne, parce qu'il en prévit dès lors toutes les suites funestes, il ne s'en effraya cependant pas, persuadé que les représentations qu'il avoit à faire à M. le prévot des marchands sur la situation pressante de la statue de Rennes, qui ne comportoit pas de retardement, et sur l'inutilité des soins du S. Varin pour l'ouvrage de la statue de Paris avant trois ou quatre ans au moins, puisque les modèles n'en étoient pas encore commencés, le trouveroient disposé à permettre au S. Varin de travailler pour luy, et effectivement tout étoit à gagner pour la ville de Paris, et rien à perdre à permettre aud. Sr Varin de fondre la statue de Rennes ;

c'étoit une expérience de plus dans son métier où les succès ne donnent jamais assés de certitude ; le S. Varin l'avoit éprouvé luy même dans la fonte de la statue de Bordeaux qu'il avoit manquée deux fois, et la ville de Paris devoit désirer de luy voir faire encore cette nouvelle épreuve de son talent dans la fonte de la statue de Rennes pour s'assurer du succès de celle de Paris.

Cependant toutes ses représentations échouèrent, et celles de Mrs Duclos et de la Boissière n'eurent pas un meilleur sort. M. le comte de St-Florentin leur déclara définitivement qu'il falloit renoncer au S. Varin. Le S. Lemoyne se trouva alors dans une perplexité affreuse, réduit à la nécessité ou d'abandonner son ouvrage ou de chercher des ressources en luy même pour former un nouveau fondeur, chose qui luy paraissoit impossible, et que certainement aucun autre sculpteur que luy n'eût osé entreprendre. Son courage et la nécessité le déterminèrent à ce dernier parti. C'étoit vraisemblablement celui où la rigueur du magistrat de la ville de Paris avoit voulu politiquement le réduire. Le S. Varin a 75 ans, il étoit le seul fondeur dans Paris et en France, et peut-être en Europe, qui eût l'expérience de tels ouvrages ; il pouvoit manquer sans être remplacé ; il falloit mettre le S. Lemoyne dans la nécessité d'en former un nouveau; si ce fut là le dessein de M. le prévot des marchands, il n'a, malheureusement pour le S. Lemoyne, que

rop bien réussi, car il court risque d'y perdre à la ois son honneur, son bien et peut-être la vie.

Pour pouvoir juger de tous les effets effraians de ette circonstance, il faudroit connoître tous les dé- ails de la mécanique de la fonte des figures, et per- onne n'en a l'idée; ils ne sont pas même connus des lus fameux sculpteurs. M^rs de la Boissière et Duclos ui en ont assiduement suivis toutes les différentes pérations successives, sont peut-être les seuls dans out Paris qui en ayent quelque connoissance. Quoi- u'il en soit, le S. Lemoyne entreprit de former un ouveau fondeur et d'en conduire luy même l'ouvrage, t ses soins ont eu le bonheur de réussir. Dieu veuille ue ce ne soit qu'aux dépens de sa fortune et non pas le sa vie; il a eu du moins dans son malheur le bon- eur de trouver dans la personne du S^r Gor, fondeur le l'artillerie du Roy à l'Arsenal, un sujet docile et in- elligent (1), expérimenté dans son métier de fondeur; l n'avoit pas la moindre pratique ny les premières no- ions des fontes de figures, que l'on sçait qui n'ont resque rien de commun avec les autres fontes, mais

(1) Aux termes d'un marché du 20 septembre 1751, Lemoyne était engagé à payer à Gor 1,200 livres par an, à raison de 00 livres par mois, pendant toute la durée de l'ouvrage, pour ses eines et soins seulement, et sans que ce dernier fût tenu à aucuns rais ni nourriture. Il devait en outre recevoir, après l'entière erfection de l'ouvrage, une gratification proportionnée à ses tra- aux et à ses succès, que Lemoyne, dans l'état estimatif qu'il pré- ente aux Etats, fixe à 10,000 livres.

l'un et l'autre s'instruisant réciproquement, s'essayant sur de petits objets et prenant conseil de leurs fautes, sont enfin parvenus, à force de soins, de peines et d'un travail continuel et inexprimable depuis près d'un an, sans discontinuation, à pouvoir avec confiance espérer un heureux succès de leur ouvrage, et ils viennent d'en constater la preuve par la fonte heureuse de la statue de la Santé, par laquelle ils ont commencé, après avoir fait leurs essays sur cinq ou six autres petites fontes successives, de tous les accessoires du monument, tels que les fruits, simboles des vœux et des offrandes des peuples au pied de l'autel de la Santé, les palmes, les massues, l'ancre et l'écusson, attributs de gloire, de valeur et de commerce qui accompagnent la figure de la Bretagne.

Mais de dire et de persuader de quel excès de dépense ce contretems imprévu a été la source, c'est ce qui n'est pas possible ; on n'en peut juger que par trois effets bien sensibles.

Le premier est le retardement qui en résulte de près de deux années pour la livraison de l'ouvrage et la dépense de toute espèce que ce retardement opérera. Sans ce contretems, le S. Lemoyne auroit exactement remply son engagement de présenter l'ouvrage fait et parfait dans son attelier du Roule dans le courant de la présente année. Tous ses modèles ont été achevés et réparés dès le mois de may de l'année dernière; ils ont été exposés dans ce tems là à la curiosité pu-

blique, et Sa Majesté les a vus dans le mois de juin. Ainsi, suivant le projet qu'il avait fait, et dont il étoit convenu avec le S. Varin, de les fondre tous en même tems, et peut-être dans une même fonte, il est démontré qu'il y eût employé moins de tems qu'il n'en a fallu pour la fonte qu'il vient de faire de la seule figure de la Santé, et tout l'ouvrage seroit actuellement fondu.

Le deuxième est l'obligation où s'est trouvé le Sr Lemoyne de former à l'Arsenal, où demeure le nouveau fondeur, l'établissement d'un nouvel attelier qui luy a couté plus de 8000 liv.

Le troisième est la différence énorme, quant à la dépense, qui résulte de la nécessité indispensable où ils ont été forcés de faire cinq ou six fontes au lieu d'une ou deux au plus ; c'est une perte au moins de plus de 20 mille livres sur l'achat et la consommation des matières seulement, indépendamment de la consommation du bois et du charbon, et des journées d'ouvriers et des risques qui quadruplent au moins dans ces fontes et refontes multipliées, et, pour en donner seulement une idée, il faut scavoir que, pour la fonte de ces sortes d'ouvrages, il faut mettre en fusion au moins un tiers de matières au delà de ce qui en doit servir à rendre l'objet, c'est à dire que, si une figure doit consommer 50 milliers de bronze, il faut charger le fourneau et y mettre en fusion au moins 70 milliers d'étoffe, afin que cet ex-

cédent de matière fasse charge dans l'échéno, et, y forçant les jets à se remplir par le poids de ce surplus de matière, la fasse garnir toutes les parties du moule et assure le succès de la fonte.

Si les trois figures qui composent le monument avoient été fondues par un seul jet, comme ç'avoit été le projet, la charge du fourneau, après ces trois figures fondues, auroit été employée à fondre les attributs et ornemens accessoires de l'ouvrage, et par cette économie toute la bronze se trouvoit employée, sans qu'il en resta d'inutile, et l'ouvrage ne couroit aucun risque par le défaut de charge, au lieu qu'ayant fallu commencer, au contraire, par fondre les attributs et ornemens, ensuite fondre chacune des trois figures séparément et successivement, ces fontes successives exigeront au moins quatre charges de fourneau différentes, qui quadruplent l'achat et la consommation de la matière, sans parler des risques.

De tout ce que dessus, il résulte que le S^r^ Lemoyne se trouve hors d'état d'exécuter le marché qu'il a fait avec les Etats; ce désordre a deux causes : l'une qui luy est absolument étrangère et dont il n'est pas responsable aux termes même de son marché, laquelle fait une augmentation réelle de dépense à l'ouvrage de plus de 50 mille francs, l'autre, qui luy est personnelle, regarde des objets d'augmentation de dépenses qu'il n'avoit pas prévues, et qui luy font une perte réelle de 40 mille francs au moins.

A l'égard de celle cy, il sent bien ce que les Etats peuvent avoir à luy répondre, s'ils veulent le traiter rigoureusement ; son marché fait la loy entre eux et luy; quelques imprévues qu'ayent pu être les augmentations de dépenses que les circonstances luy ont occasionnées, c'est un malheur pour luy et une imprudence d'en avoir pris le risque sur son compte ; il n'en est pas moins tenu, suivant les conditions de son marché ; aussy ne forme t'il, dans son malheur, d'autres prétentions à cet égard que celles qu'il espere de la bonté, de la justice et de la générosité des Etats; car, si, malgré l'extrême disproportion qui se trouvera entre le prix de son marché et la dépense de l'ouvrage, lorsqu'il sera mis à sa perfection, il étoit en état d'y supléer par luy même, sans leur secours, il ose leur protester avec sincérité qu'il consentiroit à en suporter la perte, quelque ruineuse qu'elle fût pour luy, et qu'il préviendroit, à cet égard, les droits que les Etats auroient de l'y contraindre. Mais il est obligé de leur avouer de bonne foy qu'il est sans bien, ny de patrimoine, ni aquis ; toute sa fortune est dans son talent, et sa vie est déjà trop avancée pour espérer d'en tirer meilleur parti qu'il n'a fait jusques à présent. Fils d'un père qu'il a le bonheur de conserver à l'âge de 90 ans (1), et à qui il ne reste du

(1) Lemoyne le père (Jean-Louis), n'avait encore que quatre-vingt-sept ans, au moment où son fils adressait ce mémoire aux

travail de toute sa vie dans le même métier que la flateuse mais stérile récompense de la réputation qu'il y a acquise et la consolation d'y avoir formé son fils et de lui avoir inspiré le même désintéressement, il sera assés heureux s'il laisse le même héritage à ses enfants.

Il reste encore au S^r^ Lemoyne, après avoir exposé sa situation et celle de son ouvrage, de mettre sous les yeux de l'assemblée :

1° Un état fidele de l'employ qu'il a fait jusques à présent des 130 mille livres qu'il a reçues, et il est prest et se soumet d'en justiffier par quittances et par son journal ;

2° Un état estimatif des dépenses qui restent à faire pour conduire l'ouvrage à sa perfection. Ces deux états seront mis à la fin du présent.

Qu'il luy soit permis d'ajouter que la circonstance est violente et ne souffre ny retardement ny tempérament. Il faut nécessairement de deux choses l'une : ou achever l'ouvrage, ou l'abandonner ; il ne peut pas rester plus longtems dans l'état où il est ; il reste encore deux figures à fondre, celle du Roy et celle de la Bretagne. Ces deux figures, qui n'existent plus que dans leur creux, vont être perdues sans res-

---

États. Mais il atteignit en effet sa quatre-vingt-dixième année ; il était né en 1665, et mourut le 4 mai 1755. Il avait été nommé membre de l'Académie le 30 juin 1703.

source et sans remede, si dès à présent on ne leur fait pas toutes les préparations successives et nécessaires pour les mettre en état d'être fondues dans le courant de l'année prochaine ; c'est donc une nécessité pressante et indispensable de pourvoir aux fonds qui restent à faire, ou de regarder comme perdus ceux qui ont été consommés.

Dans cette situation, et si des malheurs, trop ordinaires dans l'entreprise de ces sortes d'ouvrages, ne paroissent pas à l'assemblée une raison suffisante pour laisser périr un ouvrage si digne de ses soins et dont l'objet luy est cher, le S^r^ Lemoyne ose luy représenter que le moyen le plus convenable d'y pourvoir est qu'il luy plaise autoriser M^rs^ les députés des Etats, ou telle autre personne qu'il leur plaira, à suivre l'employ des nouveaux fonds et en ordonner les payemens directement à leur destination, led. S^r^ Lemoyne s'obligeant et se soumettant de n'en toucher aucune somme par ses mains ; ce qu'à Dieu plût qu'il eût fait dès le commencement de l'ouvrage, comme comme il en avoit suplié les Etats.

Etat des dépenses faites pour la statue du Roy pour Rennes, depuis le 18 *aout jusques et y compris le dernier décembre* 1751.

Il sera observé, 1° que pour parvenir à former l'objet du modele de la statue du Roy, le colossal de

cet ouvrage demandant un lieu construit en proportion à sa grandeur, le S. Lemoyne s'y est servi de son attelier au Roule, où il avoit fait la statue equestre de Bordeaux; mais cet attelier, que déjà il avoit fallu étayer pour achever l'ouvrage de Bordeaux, étoit tombé en ruine après vingt ans de construction; il a donc fallu, pour y rétablir surement l'ouvrage de Rennes, le faire reconstruire presqu'à neuf, ce qui a occasionné le premier article de dépense de l'état qui suit;

2° Qu'il a fallu ensuite disposer led. attelier pour y former l'aspect et la représentation de l'emplacement où doit être posée, à Rennes, la statue du Roy. Le S. Lemoyne avoit fait un voiage à Rennes pour en prendre et en considérer la position; c'est le second article dud. état;

3° Que le contre tems qui a obligé le S. Lemoyne à se servir du fondeur de l'Arsenal l'a aussy mis dans la nécessité de s'y servir de son attelier, et par conséquent d'y faire les réparations et augmentations nécessaires dont la dépense forme le 8e article dud. état;

4° Que les autres articles dud. état concernent les différentes dépenses ordinaires et indispensables à ces sortes d'ouvrages;

5° Que toutes lesd. dépenses, qui ne sont employées qu'en gros audt état, sont employées en détail dans le journal que le S. Lemoyne en a tenu, et

dont l sera en état de justiffier toutes fois et quantes.

REMIER ARTICLE. — Pour la réparation et reconstruction du grand attelier du Roule, en charpente, pierres, moelons, thuiles, plomb laminé des goutieres, menuiserie des fermetures, échafaudage, vitrage, toile de banne, et tout ce qui est nécessaire pour mettre led. attelier en état d'y travailler, suivant les articles qui en sont détaillés au journal, la somme de. . . . . 15,229 *

2e ARTICLE. — Pour la construction de l'aspect de l'architecture de la niche, voiage et retour de Paris à Rennes, et voitures dans Paris, relativement à l'ouvrage, suivt *id.*, la somme de 4,126

3e ARTICLE. — Pour matériaux employés au grand modele de tout l'ouvrage et au moule des figures, tant en plâtre et fer pour les armatures et soutien du grand modele, qu'outils, ustenciles, charbon de terre pour forger tout le soutien de l'ouvrage et trente voyes de bois pour la garantie de l'ouvrage pendant deux hivers, etc., suivant *id.*, la somme de. 6,107

4e ARTICLE. — Pour achat de trente-cinq mille cinq cent qua-

rante livres de cuivre étant actuellement à l'attelier, au Roule, au prix de 24 s. et 26 s. la livre, la somme de 34,156 #, de laquelle il est encore due celle de 11,678 #, n'en ayant été payé que celle de 22478 #, suivant *id.*, cy. 22,478

5e ARTICLE. — Pour achat de partie des cires propres à la transformation de l'ouvrage en bronze et partie des marbres pour le pied d'estail, suivant *id.*, la somme de. 3,140

6e ARTICLE. — Pour les journées d'ouvriers de toutes les espèces relatives à l'ouvrage, sçavoir, sculpteurs, mouleurs, serruriers et manouvriers, depuis 22 s. par jour jusqu'à 10 # pendant l'ouvrage du grand modele et des moules des figures, suivant *id.*, la somme de. . 16,925

7e ARTICLE. — Pour les dépenses à l'occasion des études préliminaires à la disposition de l'ouvrage, et pour l'entretien et nourriture du S. Lemoyne, pendant l'espace de plus de trois années qu'il a quitté tous les travaux, suivt *id.*, la somme de. 19,652

8e ET DERNIER ARTICLE. — Pour l'établissement du nouvel attelier à l'Arsenal, en réparations de charpente, maçonnerie, journées d'ouvriers, fers, charbon de terre, bois à brûler, chandelles, voitures, terres pour les moules, platre et ustenciles pour les épreuves des fontes jusqu'au dernier décembre 1751, suivant *id.*; la somme de . . . . . 8,619 12 s.

Somme totalle . . . . 96,276 # 12 s.

Certifié l'état cy-dessus conforme à mon journal, à Paris, ce 20 décembre 1751

J. B. LEMOYNE, *fils*.

Etat des dépenses faites depuis le 1er janvier 1752, jusques et compris le 12 aoust de la même année.

Aquis de surplus au précédent compte, 1572 liv. pezant de cuivre, qui, joint à celles que j'avois de 30,540 liv., fait à présent de cuivre aquis, au Roule, 32,112 liv. dont j'avois payé dans le précédent compte la somme de 22,478 liv., et depuis le précédent compte, j'ai payé sur les 40 mille francs qui m'ont été avancés :

Premièrement, pour cuivre, la somme de. . . . . 10,699 livres.

Employé pour journées d'ouvriers de toutes les espèces relatives à l'ouvrage.	10,464
Pour tous matériaux nécessaires à la fonte, comme cire, bois, charbon, fer, plâtre, briques, grais, cordages, terre, chandelles et autres ustenciles, la somme de . . .	14,267
A compte pour les marbres. . .	1,000
Pour le sieur Lemoyne.	4,000
	40,430 livres.

Etat des dépenses estimatives qui restent à faire pour parvenir à fondre la figure du Roy et celle la Province de la Bretagne, et conduire l'ouvrage à sa perfection, c'est à dire à le mettre en état d'être transporté et posé au lieu de sa destination dans l'année 1754, *avant la tenüe des Etats de lad^e année* (1).

Il faut, en surplus des 32 milliers de cuivre existant à l'attelier, vingt milliers, dont dix de monnoye de Suede, à 28 s. la livre, et dix de matière ordinaire

(1) La colonne de gauche renferme l'estimation faite par Lemoyne, en 1752, des dépenses à faire ; celle de droite renferme le chiffre exact de la dépense effectuée, relevé sur le livre-journal tenu par un agent des Etats, qui surveillait l'exécution des travaux.

à 25 s., qui font la somme de.....	26,500	»	11,125	# 11	s.
(Le résidu des cuivres qui ne seront pas consommés par les fontes seront repris en diminution de la dépense.)					
Pour les journées des ouvriers de toutes les espèces relatives à l'ouvrage, dont cinq des principaux sont payés à 10 liv. par jour et à 20 liv. lorsqu'ils travaillent la nuit....	37,788	15	55,264	12	5
Pour fer pour les soutiens et bandages des moules.....	5,750	»	4,328	5	9
Pour cent voyes de bois neuf, plare (1) et autre.....	4,000	»	6,375	19	»
Pour trente voyes de charbon de terre					

(1) On appelle *bois pelard* le bois écorcé et comme pelé sur pied; il sert surtout à faire du tan, et s'emploie aussi pour le chauffage.

pour forger les armatures de l'ouvrage....	2,160	»	1,534	19	»
Pour mille livres de cire.....	2,100	»	3,425	18	»
Pour cent voyes de charbon de bois.....	600	»	328	14	»
Pour vingt milliers de briques.....	1,040	»	2,188	13	»
Plâtre, cinquante voyes.....	550	»	1,000	15	2
Pour 50 voyes de sable rouge.....	362	10	40	12	»
Pour charpente de tirage pour oter les figures des fosses où elles ont été fondues, y comprenant tous leurs agretz, et ce dans l'attelier seulement....	4,000	»	3,220	»	»
Pour chandelles...	1,100	»	2,144	14	»
Marbre et marbrerie du pied d'estal de l'ouvrage.....	6,208	15	7,868	»	»
Pour le fondeur....	10,000	»	6,800	»	»
Reparage des trois figures après la fonte.	15,000	»	88	10	»
Entretien du sculpteur pendant deux ans.	12,000	»	11,250	»	»

Recompense des ouvriers (marché fait avec eux).....	6,000	»	3,748	»	»
Pour voitures de toute espèce tant des figures d'un attelier à l'autre que pour le transport de tous les matériaux.....	3,500	»	2,515	4	»
Futailles pour contenir les matériaux...	150	»	152	8	»
Pour terre de maçonnage de fonte....	180	»	1,922	7	»
Pour étain.....	250	»	356	5	»
Dépenses manuelles.	»	»	4,534	2	»
Total.....	139,250	»	130,213	9	4

VII

1754. — 29 JUIN.

Etat des ouvriers qui accompagneront le S. Lemoyne à Rennes.

Le S[r] Vervin, charpentier, le S. Moyneau, sculpteur, le nommé Rozy, manœuvre sculpteur, suivront

les chariots, et ils auront par jour, pour leur voyage et pendant leur séjour à Rennes, jusques à leur retour, au moyen de quoy ils se pourvoiront de voitures d'aller et de revenir, savoir :

Led. S. Vervin. . . .	8 #
Led. Sr Moyneau. . .	6
Led. S. Rozy.	2
	16 #

Led. S. Vervin reviendra après l'arrivée des figures à Rennes, mais le S. Moyneau et le nommé Rozy demeureront à Rennes jusques à la fin de touttes les opérations de la poze (1).

Le S. Lizy, sculpteur, le S. Dany, sculpteur et le nommé Breslot, serrurier, arriveront à Rennes dans les derniers jours du mois de juillet pour y ayder au S. Lemoyne, successivement au reparage des figures, aux ouvrages de sculpture à faire au couronnement de la niche, et à mettre en place tout le monument.

Et ils auront par jour, pour leur voyage et pendant leur sejour à Rennes jusques à leur retour, au moyen

(1) Moyneau et Rozy faisaient, depuis le commencement des travaux, partie de l'atelier de Lemoyne, où ils étaient employés, le premier à raison de 6 livres, le second à raison de 28 s. par jour. Mais les deux principaux sculpteurs travaillant sous les ordres de Lemoyne étaient Levasseur père, payé 10 liv., et Bouquet, 8 liv. La moyenne des ouvriers employés chaque jour, du 15 août 1753 au 25 juin 1754, était de trente.

de quoy ils se pourvoiront de voitures d'aller et de revenir, savoir :

Le S^r^ Lizy	12 #
Le S^r^ Dany.	6
Le nommé Breslot. . .	3
	21 #

Pour le paiement desquelles sommes et du voyage du S. Lemoyne et des frais imprévus de la route, M^rs^ les députés ont fait payer aud. S. Lemoyne la somme de trois mil livres, dont il rendra compte à M^rs^ de la commission à Rennes.

A Paris, le 29 juin 1754. Ainsi signé par M^rs^ les députés des Etats, et l'original du présent état a été remis led. jour aud. S^r^ Le Moyne.

VIII

Enfin l'entreprise touchait à son terme. Les registres des États de 1754 dans les séances des 16 octobre, 7, 8, 9, 10 et 12 novembre, renferment de nombreux renseignements sur les préparatifs des fêtes qui accompagnèrent l'érection de la statue. J'omets tous les détails qui ne sont pas personnels au sculpteur Lemoyne.

1754. — 16 OCTOBRE.

Extrait des procès verbaux des délibérations des Etats.

Monseigneur l'évêque de Rennes dit qu'il devoit

représenter à l'assemblée que cette tenue seroit à jamais mémorable par une circonstance qui la distingueroit de toutes les autres, qui est l'érection du monument que les Etats ont voulu consacrer à leur amour pour le Roy ; que le sieur Le Moine a répondu parfaitement à leur attente, tous les connoisseurs ayant admiré son ouvrage, et ne le trouvant pas même inférieur aux monuments de l'antiquité ; qu'il ne restoit donc plus aux Etats qu'à ordonner ce qu'ils jugeront à propos pour rendre cette journée plus éclatante et la cérémonie plus solennelle, auquel effet les Etats pouvoient nommer une commission, etc.....

IX

1754. — 1er NOVEMBRE.

Billet de Lemoyne aux États de Bretagne.

A nos seigneurs, nos seigneurs des Etats de Bretagne.

Le sieur Lemoyne a l'honneur de representé que louvrage de la statue du Roy finisant à la fin de la semaine prochaine, l'obligations où il est de renvoyer le restant des ouvrié quy y ont travaillié, fait qu'il supplie nos seigneur luy ordoner pour cette effet la somme de neuf cent soixante et sept livre treize sol pour le restant de ses dépenses.

Nous, commissaires des Etats de Bretagne, ordonnons, etc.

Recue le contenu ci-desus de monsieu de la Boissier, à Rennes, ce 2 novenbre 1754.

J. B. LEMOYNE, *fils*.

X

1754. — 9 NOVEMBRE.

Extrait des procès-verbaux des délibérations des Etats.

Après la lecture et signature des délibérations, le Sr Lemoine s'est, en conformité du projet que l'abbé de Landevennec (1) presenta hier aux Etats de l'ordre des cérémonies et de la marche, présenté à la porte de l'assemblée, conduit par un officier de la maréchaussée, et conduit ensuite par le hérault des Etats devant messieurs les présidents des ordres à qui il a annoncé que tout étoit prest pour la céremonie de la dédicace de la statue du Roy, et, après estre sorti,

LES ESTATS ont ordonné et ordonnent que ladite céremonie sera faite demain, et que messieurs les

(1) Abbaye aujourd'hui détruite. M. P. Levot en a récemment écrit l'histoire. Nantes et Paris, 1858, in-8 de 71 pages.

commissaires du Roy et madame la duchesse d'Aiguillon, seront invités de s'y trouver.

XI

La cérémonie eut lieu en effet le 10 novembre 1754 (1). A leur retour dans la salle des délibérations, les États trouvèrent une lettre du duc d'Aiguillon annonçant que le roi, pour témoigner sa satisfaction des preuves d'amour et d'attachement qu'il venait de recevoir de la Bretagne, donnait deux abbayes dans l'ordre de l'Église, l'agrément de deux compagnies de cavalerie ou de dragons et quatre places de garde de la marine dans l'ordre de la Noblesse, et l'annoblissement pour deux membres du Tiers. L'artiste aussi reçut sa récompense; elle lui vint des États.

1754. — 10 NOVEMBRE.

Extrait des procès-verbaux des délibérations des Etats.

Monseigneur l'évêque de Rennes a dit ensuitte qu'il croioit estre au moment de devoir présenter à la noblesse et à la génerosité des Etats le sieur Le-Moine, qu'ils avoient chargé de faire le monument de la statue du Roy, qu'au jugement de tous les connoisseurs, françois et estrangers, cet habile artiste

---

(1) On en peut voir le récit dans les *Monuments à la gloire de Louis XV*, de Patte, p. 132-5; il est précédé de l'histoire de la statue et accompagné de quatre planches; celle qui représente l'aspect du groupe est de N. Lemire.

avoit parfaitement répondu à l'attente des Etats, lequel, après avoir reçu les applaudissemens du public, espéroit ceux de l'assemblée, et de reçevoir des marques de sa satisfaction, sur quoi délibéré,

Les Etats ont accordé et accordent audit S. Lemoine la somme de cinquante mille livres, dont il sera fait fonds dans la présente tenue, et qui sera en conséquence allouée et passée à leur trésorier dans la dépense de ses comptes, en raportant par lui la quittance au soutien.

XII

1754. — 7 NOVEMBRE.

Mémoire sur les médailles qui doivent être frapees à l'occasion du monument que les Etats ont fait ériger dans la ville de Rennes.

Les Etats ayant ordonné qu'il seroit frapé des médailles à l'occasion du monument qu'ils viennent de faire ériger, il ne peut estre question que de déterminer le coin, la grandeur de la médaille et de fixer l'état de distribution qui doit s'en faire.

La face d'une médaille frapée à l'occasion d'un monument ne peut estre que la représentation du monument mesme, et l'inscription doit estre au revers.

Il faudra deux quarrés de différents diametres, le premier de 28 lignes, le second de 18. En donnant

une épaisseur proportionnée à la surface, la médaille d'or de 28 lignes de diametre pesera six onces et celle d'argent quatre onces. L'or du balancier étant à 101 liv., et l'argent à 9 liv., chaque médaille reviendroit à 606 liv. en or et à 36 liv. en argent.

La médaille de 18 lignes de diametre pesera en or deux onces demi gros, et en argent une once et un gros; elle couteroit en or 210 liv. et en argent, 10 liv.

Quant aux médailles de bronze, le prix se règle par leur grandeur et nullement par la matière, le métal étant la moindre dépense.

Chaque médaille de bronze de la première grandeur coutera 8 à 9 liv. et 2 liv. 10 s. de la seconde.

On en frapera en or, en argent et en bronze. Ces dernières sont d'autant plus indispensables, que ce sont les seulles qui immortalisent les événements. Le besoin ou l'avarice font périr presque tous les monuments dont le métal est précieux; il n'existe pas aujourd'huy la vingtieme partie des médailles d'or du sacre du Roy, et la beauté des Varains [1], qui égaloient ce que l'antiquité a de plus parfait, ne les a pas empesché de disparoître presque tous dans l'espace d'un siècle.

A l'égard de l'état de distribution, il est de la gloire

(1.) Jean Warin, graveur général des monnaies, né à Liége en 1604, mort à Paris, le 26 août 1672. — Cf. les *Archives*, Documents, I, 287-300.

des États qu'il soit donné des médailles à ceux qui, par leur rang ou par leurs services, sont en droit d'y prétendre, mais il est aussi de la dignité des États d'en déterminer le nombre, pour que l'on connoisse tous ceux qui auront part à cette distribution, et qu'ils en ressentent d'autant mieux le prix.

La commission est d'avis qu'il soit frapé vingt-neuf médailles d'or de grand modele, qui seront présentées conformément à l'état de distribution qui suit :

Au ROY ; — à la Reine ; — à M. le Dauphin ; — à mad^e la Dauphine ; — à M. le duc de Bourgogne ; — à M. le duc de Berry ; — à Mad^e fille de M. le Dauphin ; — à Mad^e Infante, duchesse de Parme ; — à l'Infant dom Philippe, duc de Parme ; — à Mad^e Adelaïde ; — à Mad^e Victoire ; — à Mad^e Sophie ; — à Mad^e Louise ; — au roy de Pologne ; — à S. A. S. Mgr le duc de Penthièvre, gouverneur de cette province ; — à M. le duc d'Aiguillon, commandant en chef ; — à M. l'évesque de Rennes, président de l'ordre de l'Eglise ; — à M. le duc de Rohan, président de l'ordre de la Noblesse ; — à M. le duc de la Trémoille ; — à M. le comte de Lannion ; — à M. le senechal de Rennes, président de l'ordre du Tiers ; — à M. le chancelier ; — à M. le garde des sceaux ; — à M. le comte de S^t-Florentin, ministre secrétaire d'Etat de cette province ; — à M. le comte d'Argenson, ministre et secrétaire d'Etat de la guerre ; — à

M. Roüillé, ministre des affaires étrangères (1); — à M. le controleur général; — à M. Damilly, premier président; — à M. le Bret, intendant.

Total 29 médailles d'or.

Toutes les médailles d'or comprises en cet état de distribution seront présentées par MM. les présidens des ordres. On donnera une médaille d'argent et une médaille de bronze du même grand modelle à toutes les personnes à qui les Etats destinent des médailles d'or.

A l'égard des médailles de 18 lignes de diamètre, la commission est encore d'avis qu'il en soit frapé onze cens d'argent pour estre distribuées à tous les commissaires du Roy, aux trois ordres des Etats, députés et aggrégés de la présente tenue de 1754, à tous les officiers des Etats, à tous les membres du Parlement, et aux personnes distinguées qu'il plaira aux Etats d'en gratifier; on donnera aussi une médaille de bronze frapée au même coin à toutes les personnes à qui les Etats destinent des médailles d'argent.

On donnera de plus une médaille de grand bronze à chaque député des chapitres et communautés pour estre déposées à perpétuité dans tous les chapitres et hotels de ville de Bretagne.

On déposera aussi six médailles de grand bronze et six de petit bronze au greffe des Etats.

---

(1) Cf. l'*Abecedario* de Mariette, IV, 68, à la note.

La distribution se fera au greffe des Etats lorsque les premières auront été présentées au Roy.

Prix des médailles ordonnées par les Etats :

Pour le grand coin, cy.	4,000 liv.
Pour le petit coin, cy.	2,500
Pour les vingt-neuf médailles d'or du grand coin, à 606 liv. chacune, cy,	17,574
Pour les 29 médailles d'argent du grand coin, à 36 liv.	1,044
Pour les 1100 médailles d'argent du petit coin, à 10 liv., cy.	11,000
Pour les 1,100 médailles du petit bronze, à 2 liv. 10 s., cy.	2,750
Pour les 100 médailles de grand bronze.	900
	39,768 liv.

Arrêté par nous, commissaires des Etats à Rennes, le sept novembre mil sept cent cinquante-quatre.

L'abbé DE CICÉ (1), DU BOIS DE LAMOTTE, MASSON *chanoine*, VILLEMAIN SOUVESTRE.

Cela fait un total de 2,358 médailles; Patte accuse un chiffre plus élevé. « Les Etats, désirant perpétuer la mémoire du sujet de cette fête, avoient ordonné que l'on frappât trois mille médailles, tant en or qu'en argent et en bronze, qui furent distribuées dans l'assemblée. Elles représentent d'un côté le buste du roi, vu de

(1) Champion de Cicé dernier abbé commendataire de Landevennec. Levot, p. 50.

profil, avec la légende ordinaire, et de l'autre le monument élevé par la ville de Rennes, avec les mots *Ludovico redivivo et triumphanti.* » Enfin il ne faut pas omettre de mentionner que les jetons des Etats de Bretagne, pour la tenue de 1754, reproduisirent au revers, comme l'avait fait la médaille, l'œuvre de Lemoyne, avec la légende : *Lud. XV redivivo et triumphanti*, de même que ceux de la tenue de 1695 avaient reproduit la statue équestre de Louis XIV, œuvre de Coysevox.

ALFRED RAMÉ.

ABRAHAM-LOUIS VANLOO,

JEAN VANLOO, LOUIS-MICHEL VANLOO

Documents extraits des archives de l'Arsenal de Toulon et communiqués par M. Léon Lagrange.

L'histoire de l'art français offre peu de familles aussi nombreuses que celle des Vanloo. M. Villot, dans sa notice du Musée du Louvre, s'est efforcé d'en dresser l'inventaire. Mais il n'a pu le faire complet, tant les Vanloo foisonnent, surtout à la fin du dix-huitième siècle. Il lui en est même échappé un du siècle précédent. On nous permettra de l'exhumer. S'il n'est pas tout à fait inédit, il était du moins bien oublié, lorsque le hasard nous l'a fait découvrir intact, au fond d'hypogées inexplorées et presque inaccessibles, — aux archives de l'arsenal de Toulon.

Le peintre hollandais, Jakob Van Loo, qui vint en France faire souche d'artistes vers le milieu du XVII^e^ siècle, avait deux fils. Tous deux figurent sur les listes des grands prix de l'Académie, liste publiée ici même par M. A. Duvivier. — C'est au concours de 1671 : — « Huitième prix : Abraham-Louis Vanloo. — Onzième prix : Jean Vanloo le jeune. » — M. Villot ne parle que du pre-

mier, et le nomme simplement Louis. Cependant le nom d'Abraham se trouve répété dans le recueil des morceaux de réception : — « Jean-Baptiste Vanloo, petit-fils de Jacques et fils d'Abraham. » — Abraham-Louis, forcé de s'expatrier à la suite d'un duel, après quelques années de séjour à Nice, rentra en France et finit par s'établir à Aix, où il se maria en 1683. Ainsi parle l'histoire ; mais ce qu'elle ne dit pas, c'est que l'année suivante, en 1684, Abraham-Louis se trouvait à Toulon avec son jeune frère. Et ici commence la biographie inédite de Jean Vanloo.

Ce qu'était à cette époque l'arsenal de Toulon, la correspondance de Colbert et des intendants de la marine l'a suffisamment révélé, — un vaste atelier d'artistes plutôt qu'un chantier de construction. Il y avait là une pléiade de sculpteurs qui gravitait autour de l'astre Puget, occupée à mettre en œuvre les fantaisies décoratives de l'auteur du *Milon*. Mais dès 1681 Puget quittait l'arsenal, vaincu dans sa lutte contre Colbert. L'esprit d'administration chassait le génie de l'art. Toutefois, grâce à Puget, l'ennemi était dans la place. En dépit de la réforme économique inaugurée par le ministre, le goût du beau dans les travaux de l'arsenal continua à prévaloir sur les froides données de l'utilité positive. Il y eut seulement un compromis entre les parties. Les sculptures furent réduites, mais ce fut pour donner les coudées franches à la peinture. Puget détrôné, le règne de la Rose commença.

Les registres d'où sont extraites les pièces que l'on va lire renferment les devis et adjudications des travaux de peinture et de sculpture à faire aux vaisseaux du roi à partir de 1682. Nous n'avons pu aller plus loin que 1690. Pendant cette période la sculpture perd constamment du terrain : les travaux dirigés par Christophe Veyrier se bornent à des radoubs ou à des décorations secondaires. La peinture, au contraire, prend chaque jour plus d'importance. Ce ne sont que tableaux d'histoire ou de paysage, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Et, bien que cette introduction du paysage en pleine mer puisse paraître étrange, l'effet en devait être charmant, à en juger par les dessins de la Rose, que j'ai eus sous les yeux.

De même que les sculpteurs de la province étaient venus se ranger autour de Puget, les peintres d'Aix et de Marseille accoururent à l'arsenal de Toulon. Les Vanloo suivirent le courant. Eux aussi se placèrent sous la direction de la Rose, et, pour gagner l'argent du roi, firent bon marché de leur individualité : car ces travaux, on le verra, sont plutôt des travaux d'entreprise que des œuvres d'art. Le maître-peintre de l'arsenal imposait le dessin; les artistes non entretenus se disputaient au rabais l'honneur ou le profit de l'exécution; mais du moins l'ouvrage ne manquait pas.

I.

Louis Vanloo figure pour la première fois dans le devis de la peinture à faire au vaisseau *le Parfait*, le 7 avril 1684 ; mais il n'obtient pas l'adjudication. Plus heureux quelques mois après, il se voit adjuger, le 21 novembre 1684, les peintures à faire à la « Maison du Roy (1). » — Ce document veut être cité en entier :

Devis de la peinture à faire a la maison Royalle du second estage. (Registre 368, f° 304.)

Les deux petites chambres du second estage sont a demy paintes et en detrempe qu'il faut achever suivant l'ensienne peinture et retoucher. On fera le plus

---

(1) Sur la Maison du Roy ou maison royale nul n'a pu me renseigner à Toulon. On trouve dans les registres que j'ai parcourus quelques devis de construction ou plutôt de maçonnerie, qui ne prouvent rien, sinon qu'on achevait de la bâtir à cette époque. Outre le jardin attenant à cette maison, il y en avait un autre, « proche les fortifications, » nommé Jardin du Roy, pour l'entretien duquel de Vauvré passe marché avec Joseph Gairaud, jardinier, chargé de fournir douze mille oignons d'hyacinthes, vingt mille oignons de narcisses, trente mille tubéreuses et deux mille jonquilles, sous l'inspection du « nommé Leroy, maître jardinier, envoyé de la cour. »

gaté ; la frise qu'il faut faire à la plus grande chambre sera painte sur de toille preparée à la detrempe, contenant en tout treize toises pieds et d'hauteur vingt trois pouces. Les peintres adjudicateurs desd. peintures fourniront les couleurs et tout ce qu'il sera necessaire pour les susd. ouvrages, en suivant le desaints quil leur sera donné par le S^r^ de La Rose. Les eschafaus sera fourny aux adjudicateurs par le Roy. Fait à Toulon le 11 novembre 1684.

(Suivent les offres de Garsin, — Charmeton , — Herpin, — Louis Vanloo.)

Adjugé aud. S^r^ Vanloo, moyennant la somme de 105#, à Toulon le XXI^e^ novembre 1684.

Et il signe : LUIS VANLOO.

On retrouve Louis Vanloo le 3 mars 1686, adjudicataire, avec Charmeton, des peintures du vaisseau *le Pompeux*, pour la somme de 1,000 liv. Le même jour il concourt à l'enchère du vaisseau *le Saint-Louis*, et cinq jours après à celles du *Prudent* et du *Cheval marin*. Mais il disparaît alors et cède complétement la place à son frère Jean.

On remarquera la signature de Louis Vanloo. Il écrit Luis, à l'espagnole.

II.

C'est aussi en 1684 qu'apparaît pour la première fois le nom de Jean Vanloo, à l'enchère des peintures du vaisseau *l'Ardent*. Ce devis et celui du *Cheval marin*, que nous allons reproduire *in extenso*, sont les plus complets et les plus importants de ceux qui regardent Jean Vanloo. Ils donneront une idée non-seulement des décorations intérieures en usage à cette époque, mais encore de l'aspect extérieur d'un vaisseau au dix-septième siècle, aspect très-différent de celui des vaisseaux de nos jours.

Devis de la peinture qu'il convient faire au vaisseau du Roy L'ARDENT. (Registre 368, page 249.)

Dans la chambre du conseil :

Sur la cloison de la chambre en dedans peindre un tableau de huit pieds de long et six pieds de haut, suivant le dessein qu'en a donné le S^r^ de la Rose.

Sur les portes et les coins des costez dud. tableau, on exécutera les desseins, qui seront des trophées d'armes ou quelques autres ornemens.

Aux costez de la chambre y peindre la suite du dessein du grand tableau, avec ornemens marquez dans le dessein.

Au dessous des fenestres de poupe, y faire des ornemens en dedans et des paisages en dehors.

Au plat fond dans les quatre entre-baux, y peindre des ornemens suivant les desseins, faire aussy quelques ornemens sous les baux, des bastons rompus sur les quarts de ronds desd. baux, dorer toutes les moulures comme aussi toutes les corniches et cadres de lad^e^ chambre, le Roy fournissant l'or.

Dans le couroir de basbord, peindre un soubassement avec des paisages, avec leurs corniches aux costez et des ornemens au plat fond. Suivre le mesme dessein dans la chambre de M. Duquesne (1) et y

(1) Voilà le secret de tout ce luxe. L'*Ardent* était mis en état pour servir de vaisseau amiral à Duquesne, qui allait bombarder Gênes.

peindre les plát fonds suivant celuy de la chambre du Conseil; dans le couroir de stribord filets d'or, la balustrade, faire les soubassemens et quelques ornemens au costé de stribord ou sont les fenestres et au plat fond.

Au corps de garde, sur la façade, y faire des paysages, avec des cadres en plate peinture et des trophées d'armes aux costez.

Dans la grande chambre. — La peindre en gris, et les baux et volets en bois veiné, filets de jaune ; peindre sous les corps de garde les offices en gris, les habitacles en bois veiné et filets.

En dehors,

Peindre tous les dehors d'un beau vert elair, fait de verdet et de massicot blanc, et tous les reliefs en jaune, rehaussé tant à poupe qu'à proue et aux costez.

Sur le tableau de poupe, y peindre un phenix sur son bucher avec des flames semées dans le fonds.

Sur les lisses des costez, y faire differentes trophées d'armes comme aussi au voutis de poupe.

Peindre tous les fronteaux des gaillards et balustrades de mesme que les dehors et toutes les échelles en bois veiné.

Peindre les sabords en beau miny.

Exécuter tous les ouvrages suivant les desseins du S^r de La Rose, et les rendre finis en leur perfection.

Le sieur [ ] Vanloo, peintre, offre de faire les ou-

vrages de *sculpture* (sic) speciffiez au precedant devis, moyennant la somme de treize cens cinquante livres, et de fournir toutes les huiles, couleurs et mains d'ouvriers necessaires pour leur perfection, a la reserve de l'or, et a signé a Toulon, le VIII mars 1684.

J. VANLOO.

Personne ne s'étant présenté qui ait voulu mettre au rabais sur les offres dud. Vanloo, nous lui avons adjugé la façon des ouvrages de peinture cy dessus speciffiez, aux prix et conditions de ses offres, a Toulon, le huitieme mars 16 c. quatre vingt quatre,

DE VAUVRÉ, DE MAUCLER.

Devis de la peinture à faire au canot du vaisseau L'ARDENT. (Page 257.)

Dorer tous les ornemens en relief depuis la poupe jusqu'au descolats, et les quatre filets qui environnent l'un et l'autre costé dudit canot.

Le fond sera d'un très beau vert, et sur le corps dudit canot, à commancer de poupe à proue, il y aura des ornemens comme est l'ancienne peinture, peint d'un beau jaune, rehaussé suivant les desseins du S. de La Rose.

Faudra peindre en mesme couleur trente deux en-

virons (1) en beaux ornemens, et au-dedans du canot il y aura des fleurs parmy les divers ornemens.

L'entrepreneur fournira..., etc...

Le S. Vanloo, peintre, offre de faire lesd. ouvrages à la reserve de la dorure, à la place de laquelle il mettra du massicot doré, moyennant la somme de quatre vingt livres et a signé, à Toulon, le XIII^e^ avril 1684.

J. VANLOO.

(Suit l'adjudication.)

Devis des ouvrages de peinture qu'il convient faire au vaisseau du Roy LE ROYAL DAUPHIN. (Registre 369, f° 207.)

Premièrement :

Peindre dans la grande chambre les endroits qui se trouveront imprimez de rouge, suivant l'ancienne peinture.

Peindre dans le plat fond de la gallerie de lad. chambre trois tableaux avec des enfans et des cadres en plate peinture.

Repeindre la corniche en ornemens de feüilles de

---

(1) C'est-à-dire les avirons; les longues rames plates se prêtent très-bien aux ornements courants.

refents et coucher les volets de la couleur du dehors.

Repeindre tous les offices en gris et les habitacles bois veiné et filetz.

Dans la chambre du Conseil, achever deux enfans avec un ciel dans le plat-fonds.

Peindre sur la cloison de l'avant un tableau entre la porte du couroir et celle de la chambre, suivant le dessein du S^r^ de La Rose.

Accompagner la peinture des portes et des coins de la cloison au dessein des tableaux.

Peindre sur les costez un autre tableau de chaque bord entre les deux fenestres avec leurs accompagnemens dans les coins.

Peindre un soubassement sous les fenestres.

. . . . . .

Dans la chambre du capitaine y faire des paisages avec de petites figures accompagnez d'architecture avec les mesmes soubassemens qu'on continuera tout autour.

. . . . . .

Peindre tout le dehors d'un très beau vert clair comme celuy de l'*Ardent*, et de jaune tant la poupe que les costez, descolatz, et toute la poulaine, dont il faudra dorer la figure.

Dorer aussy les fanaux.

Peindre la chaloupe, le canot et les avirons, le tout suivant les desseins qui en seront donnés.

Le S^r^ Jean Vanloo, peintre, offre de faire les ou-

vrages speciffiez cy dessus moyennant la somme de trois mille livres ;

(Le Sr Charmetton, 2,500#, — Vanloo, 2,200#, — Charmetton, 2,150#, — Vanloo, 2,100#.)

Et d'autant que led. Charmeton ny autre n'ont voulu mettre au rabais sur les offres dud. Vanloo, nous luy avons passé l'adjudication des ouvrages de peinture mentionnéz au present devis à la somme de deux mil cent livres, à condition d'y travailler incessamment et de fournir (par luy) toutes les huiles et couleurs necessaires, à la reserve de l'or, qui sera fourny des magasins de Sa Majesté. Fait à Toulon, le XIXe may 1684.

DE VAUVRÉ, DE MAUCLER.

On retrouve le nom de Jean Vanloo au devis des peintures du vaisseau *l'Agréable*, le 10 août 1684.

Le 15 août de la même année le devis du vaisseau *le Fougueux* le désigne sous le nom de Vanloo le jeune, et il signe lui-même Jean Vanloo.

Le 6 avril 1685 il concourt à l'enchère des peintures du vaisseau *le Fidèle*.

Le 14 avril, il obtient, au prix de 250 liv., l'adjudication des réparations à exécuter au vaisseau *l'Ardent*, légèrement avarié au bombardement de Gênes, et c'est pour un nouveau bombardement qu'il *raccommode* « les enfants qui soutiennent les armes du roy, » et qu'il retouche les paysages « aux endroits les plus gastez. » Le neveu de la belle Gabrielle, Jean d'Estrées, vice-amiral et maréchal de France, se préparait à aller mettre Tunis à la raison. C'est dans ce but sans doute que furent exécutées aussi les réparations du *Bizarre*, adjugées également à Jean Vanloo, le 28 avril, pour la somme de 97 liv. Le 18 mai il complétait ces travaux par la dé-

coration du canot destiné à l'amiral. Nous donnons textuellement ce devis, qui nous paraît curieux.

Peinture du tendelet du canot de Monsieur le Maréchal d'Estrées. (Reg. 370.)

Le plat-fonds du tendelet qui est de bois ayant environ sept pieds de largeur par les deux costez, sept pieds et demy au devant et cinq pieds neuf pouces à l'arriere, sera peint sur un beau ciel trois enfans colloris qui jetteront des fleurs; le tout aproschant du naturel.

Faire tout à l'entour, sur un fonds rouge cramoisy, en plate peinture, une frise dorée enfermée de deux filets d'or.

Dessus le plat fonds sera mis une toile imprimée où sera peint des ornemens jaune ou rouge cramoisy, filets d'or.

A la pente des costez sera doré une bande d'enviviron quatre doits pour peindre en plate peinture une frange tant dehors que dedans.

La couleur cramoisy sera de véritable laque fine.

L'entrepreneur fournira toutes les couleurs et huilles necessaires, à la reserve de l'or, qui sera fourny des magasins du Roy.

Le sieur Jean Vanloo, peintre, offre de faire les ouvrages mentionnez au devis cy dessus, moyennant la somme de 66#.

Adjugé au S^r^ Jean Vanloo la façon des ouvrages de

peinture mentionnez au devis cy dessus, à la somme de soixante six livres.

Fait a Toulon, le 18 may 1685.

DE VAUVRÉ, DE MAUCLER.

Le 28 mai 1685. Peinture du vaisseau *le Ferme*, adjugée à Jean Vanloo pour la somme de 400 liv.

24 juillet 1685. Peinture du *Marquis.*
28 septembre 1685. Peinture du *Vaillant.* } Il figure au devis, sans obtenir l'enchère.

29 septembre 1685. Peinture du vaisseau *l'Aquilon*, adjugée à Jean Vanloo, à 300 liv.

En 1686. Le 28 janvier 1686 il concourt à l'enchère des travaux de peinture du vaisseau *le Magnifique*, travaux importants, puisque l'adjudication eut lieu au prix de 2,400 liv.

Le 3 mars. Peinture du *Fougueux*. Il concourt à l'enchère.

Le 4 mars. La peinture du *Magnifique* lui est adjugée avec Gavoty et Voulaire, au prix de 1,500 liv.

Le 6 mars. Peinture du *Florissant*, adjugée à Jean Vanloo, à la somme de 590 liv.

Le 7 mai 1686, il obtient la peinture du *Vigilant*, au prix de 400 liv.

Enfin, le 13 août 1686, il remporte sur ses concurrents une nouvelle victoire. Il s'agit de « coucher d'huille grasse ou cuitte « avec la litarge d'or sur les volets et fenestres du magazin au « goudron, etc., du nouvel arcenal ; adjugé à Jean Vanloo à 9 sols « la toise. »

Le registre qui suit (nº 371) ne mentionne qu'une fois le nom de Jean Vanloo. C'est pour des peintures à faire dans la Maison du Roi, où nous avons vu que son frère a travaillé aussi. Voici le devis :

Peinture à faire dans une salle de la maison du Roy.

(Reg. 371.)

Premierement :

Un plat fond où il sera peint un tableau d'istoire, enrichy d'une bordure de cirage avec feuilles de refents et feuilles d'eau.

Et aux quatre coins dud. plat fond f^e des ornemens avec des enfans et festons de fleurs.

Peindre la corniche qui soutient le tableau de feuilles d'eau ou de refent de cirage sur un fond blanc.

Peindre le soubassement avec compartiment et des paisages.

Peindre l'evazem. de trois fenêtres de lad. salle en ornemens et des petits paisages, le tout en caymayeu ou porcelinne.

DE LA ROZE.

(Suivent les offres de Jean Charmeton, — Vanloo, — Gavoty.)

Personne n'ayant voulu mettre au dessous de l'offre dud. S^r Vanloo, nous luy avons adjugé lad^e peinture a faire suivant le devis cy dessus et aux conditions dites pour la somme de deux cens livres. A Toulon, le xx^e juillet 1687.

DE VAUVRÉ, JEAN VANLOO.

En 1688 le nom de Jean Vanloo se présente deux fois. — Le 26 octobre, il obtient, au prix de 895 liv., la peinture de l'*Esclattant*, — et le 12 novembre, celle du *Conquérant*, au prix de 1,200 liv.

L'année 1689 le montre de nouveau adjudicataire de la peinture de l'*Ardent*, le 13 février, moyennant la somme de 250 liv.

Le 7 mars, peinture du *Bizarre*, 80 liv.

Le 4 avril, peinture du *Fougueux*, adjugée à Jean Vanloo, à 300 liv.

Le même jour, peinture de l'*Agréable*, au même prix.

Le même jour encore, peinture de l'*Indien*, à 150 liv., celle de l'*Eole*, à 150 liv. également, et celle du *Sérieux*, au même prix.

Jean Vanloo ne reparaît plus qu'au mois de septembre. Le paysagiste devient peintre d'attributs. Comme ses collègues, qui, au besoin, se chargeaient de peindre les bannières pour la fête de sainte Barbe, Jean Vanloo ne reculait devant aucun travail.

Devis de la peinture a faire pour un estandart qui doit servir à la Realle. (Registre 372, f° 235.)

Premièrement :

Il faut peindre aux deux costez une cartouche avec les armes de France, couverte d'une couronne d'or garnie de huit fleurs de lis et fermée par autant de demy cercles aboutissant à une double fleur de lis d'or, entourné des deux ordres du Roy, lesd. armes supportées par deux anges habillez en dalmatique, tenant chacun une banniere.

Lesd. anges seront colorez.

Faire une bordure d'or tout autour de l'estendart, de même la couronne, les armes, cartouche et les deux ordres, le tout semblable au vieil estandar.

L'entrepreneur fournira tout, excepté l'or, qui sera donné par le Roy. A Toulon, le 2 7^{bre} 1689.

(Suivent les offres de Jean Vanloo, — Herpin, — Garsin.)

Adjugé aud. Sr Vanloo, personne n'ayant voulu mettre au-dessous de son offre de quarante livres. A Toulon, le 3 septembre 1689.

DE VAUVRÉ.

L'année 1689 se termine par deux adjudications obtenues le même jour, le 21 octobre, la peinture du vaisseau *le Fleuron*, et celle du vaisseau *le Fortuné*, toutes deux au prix de 300 liv.

En 1690, le devis de la peinture à faire au vaisseau *le Prudent*, en date du 16 février, donne encore le nom de Jean Vanloo, ainsi que le devis de la peinture à faire au vaisseau *l'Heureux*, en date du 13 août.

Le 29 août, Jean Vanloo obtient l'adjudication de la peinture à faire au vaisseau *le Constant*. Ce devis semble indiquer un nouveau système de décoration. A ce titre, il mérite d'être cité textuellement :

Devis de la peinture a faire au vaisseau du Roy LE CONSTANT. (Registre 372, f° 388 verso.)

Premierement :

Dans la chambre du Conseil peindre quatre grands tableaux ou il sera représenté plusieurs beaux bâtiments et ediffices, des parterres et fontaines enrichis de plusieurs belles figures, le tout bien finy et coloré; lesdits tableaux seront suportés par des enfans colorés, avec des corbeilles de fleurs, les festons de fleurs et de fruits aussy colorés, aux costés de stribord et babort sera fait des petits tableaux; là où il sera fait des vazes de fleurs colorés, lesdits vazes aché d'or sur un fond de tableau. Lesdits tableaux seront renfermés des cadres ornés et aché d'or; les pi-

BIBLIOTHÈQUE IMPR

lastres seront ornés et aché d'or, suivant les desseins, comme aussy les dessoubs des fenestres; les volets seront ornés en dehors.

Les soubassements seront d'un entrelas d'ornements camayeul.

Les plafonds et les lattes seront en plusieurs ornements colorés avec des enfans qui soutiendront des devizes du Roy, dont les cartouches seront d'or aché de massicot.

La frise sera colorée et achée d'or, comme aussy les portes, où il sera fait au millieu des petittes medailles; tous les cadres et les moulures seront d'or.

La chambre du premier capitaine sera de camayeuls en vert orné, semblablement à celles de l'*Invincible ;* le fond gris (?), rehaussé de machicot.

Celle du second cap^ne^ et le couroir seront en paysages, les plafonds en ornemens grisaille, les portes ornées, les soubassements en marbres.

La fasade ou cloisons des chambres en dehors sera de plusieurs paysages et guirlandes, les plafonds et les costez en gris filleté de bleu, l'abitacle orné.

La grande chambre sera peinte de gris filleté de bleu, les fenestres ornées en dehors, le corps de garde et les offices en gris filletté et l'abitacle aussy.....

Le marché (f° 411) porte que le 29 août 1691 furent présens par devant notaire :

« Jean Vanloo et Louis Julien, peintres, demeu-

rant audit Toulon, lesquels... s'engagent à faire les ouvrages spécifiés au devis, moyennant le prix et somme de neuf cens livres. »

Là se bornent forcément nos citations. Nous les compléterons quelque jour par de nouvelles recherches. Ce que nous avons rapporté suffit à prouver l'existence de Jean Vanloo, frère puiné de Louis, et la coopération des deux frères aux travaux de peinture de l'arsenal de Toulon, sous la direction de J. B. de la Rose.

III

Louis Vanloo eut deux fils. Jean-Baptiste, qui était l'aîné, « se rendit à Toulon en 1708, dit M. Villot, pour voir les sculptures de Puget. » — Certes, le but est louable, mais la réalité et la vraisemblance assignent à ce voyage un motif beaucoup plus positif. Il est vraisemblable que Jean-Baptiste Vanloo vint tout simplement à Toulon pour voir son oncle Jean et l'aider à gagner l'argent du roi. Il est certain qu'il y vint aussi pour s'y marier, non point en 1708, mais au moins en 1706, ainsi que le prouve l'acte de naissance de son fils Louis-Michel, relevé dans les registres des paroisses de Toulon :

« Louis-Michel Van Loo, fils naturel et légitime
« du grostexte S^r^ Jean et de D^lle^ Marguerite Brun, est
« né et a été baptisé le 2 mars 1707. Le parrain a
« été M. Michel Brun, ad^t^ en la cour du parlement,
« la marraine, D^lle^ Claire Jansolen. »

LÉON LAGRANGE.

STATUTS

DE LA CORPORATION DES PEINTRES DE ROUEN ET DE LEUR CONFRÉRIE DE SAINT-LUC DANS L'ÉGLISE DE SAINT-HERBLAND, AVEC LES LISTES DES MEMBRES DE LA CORPORATION VIVANTS EN 1713, DE SES GARDES DE 1700 A 1713, ET CELLE DES MAITRES DE LA CONFRÉRIE DE 1631 A 1714.

On a publié en Italie, surtout dans le *Carteggio* du docteur Gaye, plusieurs statuts de corporations de peintres. En France, nous ne possédions jusqu'à présent que ceux des peintres de Paris, de 1391, publiés d'abord dans le livre des statuts de l'Académie de Saint-Luc, — ce qui se trouve dans le livre des métiers d'Etienne Boileau n'en est que le résumé,— et ceux des peintres de Lyon, de 1498, publiés dans le XX^e^ volume des Ordonnances des rois de France. Ceux des peintres de Rouen, à peine postérieurs à ceux-ci, puisqu'ils sont de 1507, n'étaient pas connus comme ils méritent de l'être. Ils ne sont pourtant pas inédits, et ce qu'on va lire n'est qu'une réimpression exacte d'une plaquette in-8°, de 35 pages « de l'imprimerie de Ph. P. Cabut, ruë du Bec, proche la messagerie de Paris, MDCC.XV, » dont je dois la connaissance et la communication à M. André Pottier, le savant et obligeant conservateur de la bibliothèque de Rouen. Mais, pour avoir été imprimés, ils n'en étaient pas moins si inconnus et si rares que, lorsque M. Ouin-Lacroix a fait paraître en 1850 son *Histoire des anciennes corporations de métiers et des confréries religieuses de l'ancienne capitale de la Normandie*, les statuts de 1507 n'occupaient dans son appendice que quatre colonnes, et le texte qu'il en donne, d'après une copie manuscrite conservée aux archives du département de la Seine-Inférieure, est beaucoup plus court que le nôtre et dépourvu des noms des maîtres ; depuis, M. Deville, dans ses *Comptes de Gaillon*, y a seulement fait allusion, en disant que deux des peintres cités par lui figuraient dans les statuts de 1507. Quant à la confrérie établie par

les peintres en 1631, M. Ouin-Lacroix (Cf. p. 504, sa liste générale des confréries à l'article Saint-Herbland.) ne l'a pas connue. Cette omission dans l'ouvrage tout spécial d'un auteur aussi consciencieux et aussi abondant en recherches et en renseignements, montre jusqu'à quel point le livre que nous réimprimons a disparu, puisqu'il a pu échapper à des investigations aussi complètes que l'ont été celles de M. Ouin-Lacroix, et son silence sur ce point montre comment nous avons dû nous départir de notre règle ordinaire, et donner dans les *Archives* la réimpression d'un imprimé où figurent les noms de Saint-Igny, des Jouvenet, de Sacquespée, et les noms tout à fait inconnus de quatorze peintres rouennais du seizième siècle.

Il y aurait bien des choses à faire remarquer à propos de ces statuts et de ceux de Lyon ; mais ici une seule remarque suffira, parce qu'elle contient en germe toutes les autres, c'est combien — à deux siècles de distance des statuts de Paris, près d'un siècle et demi après la découverte qui porte le nom de Van-Eyck, découverte qui, en changeant les conditions de la peinture, y amène la prépondérance complète de la main de l'artiste, de l'œuvre intellectuelle sur les matières employées et sur leur valeur intrinsèque, — ces statuts de Rouen restent encore dans les anciennes traditions, dont ils montrent la vitalité contemporaine. Si le mot d'huile n'était pas prononcé, il semblerait que rien ne soit changé. Toutes les prescriptions ou à peu près ne s'attachent qu'à la qualité, qu'à la loyauté marchande des matières employées, ne se rapportent qu'à la décoration des murailles par la peinture d'ornementation, qu'au coloriage complet des figures sculptées en bois ou en pierre. Cette question de la couleur appliquée à l'architecture et à la sculpture est loin d'être encore traitée définitivement, et la durée de cet usage a été beaucoup plus longue qu'on n'aurait été porté à le supposer ; pour l'architecture, la découverte encore récente et la restauration des peintures de ce genre faites à Saint-Eustache, au commencement du dix-septième siècle; pour la sculpture, je cite cet exemple parce que je l'avais récemment sous les yeux, la jolie petite vierge en terre cuite de la collection de M. Grésy, qui est contemporaine de Guillain et de Sarrazin, c'est-à-dire du règne

de Louis XIII, et dont les chairs comme les élégants vêtements sont *miniaturés* complétement et avec une délicatesse et une sûreté qui excluent toute idée de barbouillage postérieur; — montrent au contraire la généralité encore vivace de l'usage, on ne fait aussi bien que ce qu'on ne fait pas à l'état unique, et font voir que ce goût a mis bien longtemps à s'effacer d evant le nouveau. Les statuts des peintres de Rouen seront une des pièces et une des pièces importantes de la question; en dehors des noms qu'ils révèlent, ce m'était une raison de plus de leur donner place dans les *Archives*.

A. DE M.

LES STATUTS DES PEINTRES, SCULPTEURS, etc.

Donnés par M. le bailly de Rouen le 22 de novembre 1507.

Il faut que les peintres et sculpteurs ayent eu bien de la patience jusqu'à présent, d'entendre dire partout qu'ils n'ont point de statuts, eux qui en ont de si vénérables par leur antiquité. N'y a-t-il pas sujet de s'étonner que, depuis plus de deux cens ans qu'ils ont des gardes, aucun ne se soit donné la peine de les faire paroître, pour faire taire ceux qui disent que leur art est un art libre que tout le monde peut exercer, et qu'ils se soient toûjours contentés de sçavoir par tradition qu'un grand morceau de parchemin, qui est dans leur coffre, a été autrefois donné à leurs ancêtres pour leur servir de réglement, sans avoir jamais cherché à en sçavoir davantage, par la difficulté peut-être qu'il y a de déchiffrer une écriture fort ancienne et demi gothique. Les gardes de 1710 ont commencé à les mettre au jour; ils en ont fait faire une copie, collationnée sur l'original, pour quelques affaires qu'ils ont eûës de leur tems. Mais une

copie ne suffisoit pas pour les faire connoître ; cela n'a pas empêché qu'un bibliotié n'ait eu la témérité, encore tout de nouveau, de soutenir de vive voix et par écrit, devant monsieur le lieutenant général de police, que les peintres et sculpteurs n'ont pas de meilleurs statuts que les bibliottiers, qui n'en ont jamais eu. A la vérité il leur importe fort peu que leurs statuts soient connus de tout le monde ; ils sont connus de leurs juges ; cela doit leur suffire. Si nos-seigneurs de la cour et messieurs du bailliage en avoient douté, il n'y auroit pas dans le coffre de leur communauté autant de sentences et d'arrests qu'il y en a. Ce n'est donc que pour la propre satisfaction des maîtres que nous les rendons publics.

Statuts des peintres, sculpteurs, de la ville de Rouen.

A tous ceux qui ces presentes lettres verront ou oront, Louis Daré, licentié ès loix, conseiller du Roy notre sire, et lieutenant général de noble et puissant seigneur monsieur de Rochechandieu, baron de Montpipeu et de Garignolles, etc., conseiller, et premier valet de la chambre du Roy nôtre sire, et son bailly de Rouen, Salut.

Comme la plus grande partie des maîtres et ouvriers du métier, estat et marchandise de peintres et tailleurs d'images, residans et demeurans en cette ville et banlieue de Rouen, se sont, puis n'a guère,

par plusieurs fois trouvés devant nous et les officiers du Roy nôtre seigneur en cedit bailliage, exposans et donnans à entendre que, (dans) ledit métier et estat, lequel est très-utile et convenable, tant pour l'honneur et décoration des eglises et autres lieux esquels Dieu nôtre créateur et les saints de paradis sont servis et honorés, que mêmement autres lieux et habitations au plaisir et vouloir des princes et seigneurs et autres personnes, ont été par ci devant faites et commises plusieurs fautes, fraudes, abus, mauvaistiés et déceptions, dont se sont ensuivies et advenûes grandes pertes et dommages, et détriment de plusieurs pauvres églises paroissiales et autres, et semblablement grandes pertes et dommages ausdits princes, seigneurs et autres personnes, mêmement à la chose publique, et eu très-grand deshonneur et charges contre raison et déplaisir des bons et loyaux maîtres, ouvriers et besongnans bien et loyaument en cette dite ville et banlieue de Rouen, et ailleurs, parceque les dites fautes, fraudes, abus, mauvaistiés et déceptions ont été et sont commises très souvent par aucuns, eux disans maîtres et ouvriers du dit métier, estat et marchandise, dont ils sont ignorans et non scients, et néanmoins s'efforcent en œuvrer et besongner, et de fait en besongnent très souvent, commettant les dites fautes, fraudes, abus, et déceptions, dont aucune répréhension, correction ni punition n'a été ci devant et n'est encore à present

faite, tant par raison de ce que les dits fautifs, mauvais et déceptifs ouvrages ne sont visités et réformés par les maîtres et bons ouvriers d'iceluy métier, ou experts et connoissans, que mêmement pour ce que, sur le fait d'iceluy métier, estat et marchandise, il n'y a encore été fait, mis ni donné aucun ordre, ni police, ni établi gardes pour faire les dites visitations et reformer les dits ouvrages, comme faire se doit de bonne raison et justice, et ainsi qu'il est usé et fait en plusieurs villes et citez de ce royaume, supplians et requérans lesdits exposans très instamment que, pour obvier ausdites fautes, fraudes, abus, mauvaistiés et déceptions, et autres que l'on pouroit faire et commettre au dit métier, estat et marchandise, nous voulussions, sur le fait d'iceluy, mettre et donner ordre et police, en telle manière qu'elles soient désormais corrigées et amandées, et les délinquants punis, selon l'exigence du cas et que droit et raison le veulent et permettent. A laquelle fin iceux exposans, tant de la part des dits peintres que des tailleurs d'images, nous ont présenté plusieurs articles par chacun d'eux respectivement faits et rédigés par écrit, mêmement le double ou copie par eux recouvrée d'aucuns statuts et ordonnances faits et baillés pour loy en aucunes villes et citez de ce royaume. Et, le tout par nous vû, communiqué et délibéré avec les avocat, procureur et autres officiers du Roy nôtre dit seigneur en ce dit bailliage,

et les dits exposans sur ce à plein ouïs, lesquels sont à cette fin comparus par devant nous à plusieurs et diverses journées, c'est à sçavoir :

Jean Toutain.
Guillaume le Bourgeois.
Pierre Damian.
Denis le Rebours (1).
Nicolas Quesnel.
Richard du Hay (2).
Pierre le Plastrier (3).
Jean Testefort (4).
Jean Larcher.
Robinet Brunel.
Pierre Huilart.
Jean le Sannier.
Guillaume Quesnel l'aîné.
Jean de Lion (5).

Tous maîtres et ouvriers besongnans dudit métier, résidans et demeurans en cette ville et banlieuë de Rouën, perseverans iceux maîtres et ouvriers dessus nommés à leur dite requête.

Sçavoir faisons, que Nous, eu égard et considération aux choses devant dites, par l'avis et délibération, de l'accord et consentement desdits officiers du Roy nôtre dit seigneur, et à l'instance et requête desdits maîtres et ouvriers dessus nommés,

Avons baillé pour loy, statuts et ordonnances du-

---

(1) Cité comme faiseur d'images pour deux armoiries, en février 1508. *Comptes de Gaillon*, p. 308.
(2) Peintre. Voir les renvois de la table des *Comptes de Gaillon*, p. 432, et p. 129-31 de l'introduction.
(3) Introduction, p. 130, et la table, p. 458.
(4) Peintre de Rouen. Voir les renvois de la même table, p. 463, et l'introduction, p. 131.
(5) Il n'est pas cité parmi les peintres de Lyon, en 1498.

dit métier, estat et marchandise de peintres et tailleurs d'images, les points et artieles ci après déclarez :

Premierement, que tous lesdits maîtres ci dessus nommez, et autres qui de présent sont ouvrans et besongnans, et tenans ouvroir ou enseigne dudit métier, et aussi que les sçavans faire bien et dûement, en pourront ci-après œuvrer et besongner, ainsi qu'ils ont ci devant fait, sous la visitation des gardes, qui par mondit seigneur le bailly ou ses lieutenants seront commis, et en gardant le contenu en ces présentes ordonnances.

Item, que, pour faire toutes visitations licites, dûës et raisonnables au dit métier sur tous les ouvrages d'iceluy, et sur lesdits maîtres, ouvriers, et autres qui s'entremettent au fait, estat et marchandise du dit métier par tout ce dit baillage de Rouen, et aussi pour régir, faire et conduire les faits, frais et affaires d'iceluy métier, estat et marchandise, seront pour la première année élus par entr'eux quatre desdits maîtres, qui seront commis gardes audit métier et feront serment devant mondit seigneur le bailly de Rouen ou son lieutenant, de faire bien et dûement les choses dessus dites, et autres requises et nécessaires ; lesquels gardes auront puissance d'arrêter, dénommer et loyaument rapporter à justice toutes les fautes, fraudes, abus et déceptions qu'ils trouveront avoir été et être faites et commises audit métier, estat et mar-

chandise, afin de corriger et amender lesdites fautes, fraudes, abus et déceptions, et punir les délinquans par amande ou autre punition, le tout à l'égard de justice et selon l'exigence du cas.

Item les gardes seront par chacun an pour l'avenir renouvellés; c'est à sçavoir qu'il en sera mis deux nouveaux au lieu de deux des anciens gardes, et feront serment à justice de faire dûëment les visitations dudit métier, et de tout faire bons et loyaux rapports à justice.

Item que, pour le tems à venir, nul ne pourra être juré ni passer maître dudit métier, s'il n'a été juré apprenti, et servi le tems de cinq ans chez l'un des maîtres, qu'il aye fait chef-d'œuvre d'iceluy métier, et qu'il en soit trouvé expert, et témoigné ouvrier suffisant par lesdits gardes et aucuns des maîtres dudit métier.

Item, s'il étoit aucun compagnon venant de dehors, qui voulût être juré et passer maître du dit métier en icelle ville de Rouen, il sera tenu faire apparoir dûement qu'il ait appris le dit métier et servi un maître d'iceluy en ville de loy; et il sera avec ce tenu servir et besongner en cette dite ville pour le temps d'un an, chez l'un des maîtres jurés du dit métier en ladite ville, premier et avant que d'être reçu au chef-d'œuvre, pour par après être reçû juré et passer maître comme dit est, si faire se doit, et qu'il soit trouvé ouvrier suffisant du dit métier.

Item, quand aucun aura fait chef-d'œuvre, et qu'il aura été trouvé suffisant ouvrier, comme dessus est dit, par les dits gardes et aucuns des dits maîtres du dit métier, il sera tenu faire serment comme maître, par devant mon dit sieur le bailly ou son lieutenant, de bien et loyamment œuvrer et besongner dudit métier, et qu'il gardera ces présentes ordonnances, et il sera tenu payer au Roy nôtre dit seigneur la somme de vingt sols tournois pour sa hanse, et à la confrérie de Dieu et de la commémoration des trépassez, fondée en l'église Saint Maur lez Rouën, la somme de trente sols tournois, et, pour supporter la peine et vacations des dits gardes et maîtres qui auront été présens au dit chef d'œuvre, et aussi pour leur visitation d'iceluy et en avoir fait leur rapport et temoignage devant justice, il leur sera tenu payer la somme de vingt sols tournois, et, si c'est un fils de maître, il ne payera que demi hanse, qui est de dix sols tournois au Roy nôtre dit seigneur, à la confrérie quinze sols tournois, et dix sols tournois ausdits gardes et maîtres pour les causes cy dessus.

Item, quand aucun maître du dit métier voudra avoir et tenir un aprenti, il sera tenu le présenter ausdits gardes, afin d'iceluy mener au serment par devant mon dit seigneur le bailly ou son lieutenant, lequel aprenti sera tenu garder à son pouvoir ces dites ordonnances, et servir le dit temps de cinq ans, par et selon les moyens, marchez ou convenances que

le dit maître et le dit aprenti auront fait entr'eux, et, pour le salaire et vacation des dits gardes, ledit aprenti sera tenu leur donner et payer comptant la somme de dix sols tournois.

Item il est prohibé et deffendu à chacun desdits maîtres, qui de présent sont et pour l'avenir seront audit metier, qu'il ne reçoivent ni tiennent en besongne l'apprenti, qui seroit juré sous aucun d'eux, jusqu'à ce que le dit aprenti ait servi et accompli le temps de son dit aprentissage et que son maître soit content de luy, sur peine à celuy, qui sera trouvé défaillant et faisant contre la dite prohibition et deffense, de vingt sols tournois d'amende, appliquée moitié au Roy nôtre dit seigneur, et l'autre moitié aux faits et affaires dudit métier, et pareillement est entendu des compagnons, qui se seront alloüés par prix ou tems limité avec un des dits maîtres, et sur semblable peine d'amende à appliquer comme dessus, sauf que si le maître, à qui le dit aprenti ou le dit compagnon seroit alloué, fût content, ou si il le quittoit, ou si le dit maître délaissoit le dit métier en iceluy; car le dit aprenti ou le dit compagnon sera pourveu avec un des autres maîtres du dit métier.

Item (1), les dits maitres et ouvriers pourront œu-

---

(1) C'est ici seulement que commence la publication de M. Ouin-Lacroix, d'après un manuscrit des archives départementales de Rouen.

vrer et besongner de toutes matières, de fust (1), de pierre, d'or, de corne, d'yvoire, et de toutes autres matières et peintures bonnes et loyales, et œuvres [œuvrer?] de nuit quand metier en sera; et ne pourront mettre or bruni en aucuns ouvrages pour exposer en vente, mais seront tenus de peindre à huile et de bonnes matières et loyales, sur peine d'amende arbitraire à la discrétion de justice. Toutefois ils pourront bien user et mettre en œuvre dudit or brun, à la requête ou par le vouloir et accord de ceux qui en voudroient, et non autrement.

Item, il est prohibé et deffendu à tous de peindre aucuns images, tables, tableaux ou autres ouvrages, soit à l'église ou autres lieux, qui ne soient bien et duëment plâtrez ou imprimez à huile et, devant que d'être assouvis, seront ébauchez de fausses couleurs, tant d'étoffe que de portraiture (2), sur peine d'amende arbitraire comme dessus.

Item, si aucun du dit métier entreprend de peindre et dorer aucune table d'église ou autres ouvrages, et s'il a marchandé à la dorer de fin or, il ne pourra mettre, mixtionner ny mêler de l'or parti avec ledit or fin, mais sera tenu y mettre et employer de tel et seul et singulier comme il aura marchandé, et, si aucun

---

(1) C'est-à-dire de bois.
(2) Ceci ne se rapporte-t-il pas à l'habitude de peindre d'abord en camaïeu.

est trouvé faisant ou avoir fait le contraire, il amendera à la discretion de justice.

Item, les enseignes des maisons, barrières, plombinieres et autres ouvrages qui sont à la pluye et au vent, seront peintes à huile, et, si aucun est trouvé faisant ou avoir fait le contraire, il amendera comme dessus.

Item au regard des autres menües ouvrages, comme boëttes à épiciers, tabourins, banderolles, étendards et autres choses qui ne sont point de grande conséquence, elles pourront être peintes de telles couleurs et matieres joyeuses qu'il plaira au marchand ou ceux qui en feront peindre, ou ceux qui le requereront.

Item, ne pourra nul dudit métier faire ouvrage de banniere d'église, que ce ne soit sur toille neuve, ou soye, ou bougueren, et que ce soit à huile, et, s'il y a bastiere, l'ouvrier le pourra faire bien et dûement ainsi qu'il est requis et accoûtumé en telles choses.

Item, si aucun veut peindre ancienne image de pierre et qu'il y aît rupture, il conviendra qu'il soit remastiqué de bon mastic, sans y mettre aucun plâtre ny autre chose déloyale.

*Item, aucun ne pourra repeindre image ou autres ouvrages, quels qu'ils soient, mettant peinture sur autre; mais soient lesdits premiers ouvrages raclez au net au cas qu'ils s'écaillent au devant que d'être repeints, et qu'ils soient assouvis de couleurs à ce re-

quises bonnes et loyales ainsi qu'il appartiendra.

* Item, quand à l'égard des ouvrages dudit métier qu'on peut faire sur drap, de linge, en quelque manière et façon que ce soit et quelque petit ouvrage que ce soit, s'il est ainsi qu'il y convienne mettre pièce, il est ordonné qu'icelle pièce sera cousuë tout à l'entour bien et dûement, sur peine d'amende; car autrement l'ouvrage ne serait bon ni loyal (1).

Item, si aucun entreprend à peindre église, chambre et autres lieux, édifices et habitations, il conviendra que les matières et étoffes de couleurs soient si bien et loyamment détrempées et imprimées que les peintures ne fassent aucun dommage et dégâts aux habillements des personnes qui y pourroient toucher, sur peine d'amende arbitraire.

Item, nul étranger ne pourra porter en cette dite ville et banlieüe de Rouen, ni exposer en vente aucun ouvrage ni marchandise du dit métier, que préalablement elle ne soit vûe et visitée par les dits gardes du dit métier, et, si la marchandise est trouvée bonne et loyale, elle pourra être exposée et vendüe, et au contraire, s'il est trouvé aucune déception ou faute, elle sera corrigée et amendée, si faire se peut, ou autrement elle sera rompüe et cassée comme fausse et déloyale.

---

(1) Ce paragraphe et le précédent manquent dans M. Ouin-Lacroix. Je les distingue, comme les suivants, par une étoile.

*Item, il est prohibé et deffendu à tous, qui ne soient maîtres dudit métier, de tenir la besongne à aucun compagnon ou aprenti du dit métier, et d'oser faire ou entreprendre quelque besongne ou ouvrage d'iceluy métier en quelque manière que ce soit, sur peine d'amende à la discretion de justice.

Item, que nul imaginier ne pourra vendre aucun ouvrage pour dorer, si l'or n'est assis sur l'argent, et s'il est fait autrement, c'est à scavoir que l'or soit mis sur l'étain ou autre chose que d'argent, l'œuvre est fausse, et doivent l'or et l'étain ou autres matières ou couleurs, sur quoy ledit or auroit été mis ou assis, être raclé ou [g]ratté tout net, et celuy qui telle œuvre aura fait et vendu pour denrée bonne et loyale, la doit refaire et dorer tout de nouveau bien et loyamment, et il doit amender au Roy notre sire par loyal jugement.

Item, que nul tailleur d'image ne soit si hardi de tailler images, qui sont d'un pied de long et au dessus, si ce n'est de bon fort noyer, ou autre bon bois, et non pas de mort bois, ni de tilleul, tremble, ni autre mort bois, parce que ledit mort bois est bientôt pourri et vermoulu et ne pourroit souffrir être raclé ou [g]ratté ni rayé, pour le repeindre s'il en étoit besoin.

Item, que nul tailleur d'image ne taille image de bois trop verd, parce que ledit bois verd se retireroit après qu'il seroit peint ou doré, et pour ce la peinture

s'écartilleroit et ne tiendroit, et ne dureroit point, et seroit le dit image difforme.

Item, que nul imaginier ou peintre n'entreprenne ni commence à peindre ou dorer aucune image de bois quel qu'il soit, ni en quelque manière que ce soit, jusqu'à ce qu'il ait été seché à son droit, comme il appartient, et visité par les gardes dudit métier.

Item, que nul image de bois, quel qu'il soit, d'un pied de long et au dessus, ne soit commencé a peindre, jusqu'à ce que les fentes et fautes soient très-bien remplies de bois à bonnes glües et ratissez comme il appartient.

Item, quand on vient à peindre les dites images de bois, ils doivent être bien et suffisamment incollées et les fentes collées, et puis blanchir à leur droit, et peintes de fines couleurs et que ce qui devra être doré soit de fin or, ou d'argent bruni et doré de teinte.

Item, que nul tailleur ne fasse aucun tabernacle à mettre *corpus Domini*, ni autre chose pour image, qui ne soit taillé de bon bois et sec, et pour especial ceux à mettre *corpus Domini* qui doivent être dorez de fin or ou d'argent bruni doré de teinte, et, à l'ordonnance aucunement accoutumée, doivent être inverrées et fermées à clef, et doit être le verre assis bien et suffisamment.

* Item, que nulle table d'autel ne soit dorée que de fin or ou d'argent bruni et doré de teinte, et que ce

qui y sera de couleurs soit de fines couleurs, et qui prendra vieilles tables à repeindre (1), il doit toutes les vieilles peintures raire jusqu'au bois et bien remplir les fentes, fautes ou jointes, et puis œuvrer et peindre comme dit est.

*Item, que nul peintre ou imaginier ne prenne à repeindre aucun vieil ouvrage de bois, si le bois est vermoulu et pourri, tellement qu'il ne puisse tenir clou et cheville, s'il en est nécessité.

*Item, que nul imaginier ne fasse aucun image de pierre, qu'elle soit tendre ou dure, grande ou petite, qui soit de pièces, si ce n'est la couronne, mitre, ou quelqu'autre chose necessaire et raisonnable, et avec ce, soit à bon goujon de fer, tel comme il appartient.

Item, que nulle image de pierre ne soit peinte jusqu'à ce que premièrement l'image ait été vûe et visitée par les jurez dudit métier, pour sçavoir s'il est bien et dûement fait, et, après la visitation faite, s'il est trouvé bien fait, soit bien et loyamment imprimé à huile deux ou trois fois de blanc de plomb ce qui en apartiendra, et ce qui sera ou devra être doré soit mis de bon or couleur et couvert de fin or, et ce qui sera de couleurs soit fait de fines couleurs.

---

(1) Il ne faut pas, trompé par le sens actuel du mot, ne voir ici que des meubles; cela veut dire un tableau, le tabula latin, la table de bois sur laquelle se met la couleur; l'emploi de la toile n'est venu que plus tard.

*Item, que nul ne mette étain d'or, ni blanc, ni de couleur sur image de pierre, parce que ce seroit fausse besongne et deloyale.

Item, que nulle sculpture de pierre, quelle qu'elle soit, en église ou ailleurs, ne soit peinte qu'elle ne soit premierement imprimée en son droit deux ou trois fois à huile, et peinte de fines couleurs et de fin or.

Item, que nul peintre ne peigne chapelle, murailles, en église ou ailleurs, ni aucune chose qui autrefois ait été peinte, que, s'il y a etain ou enleveure vieille, le tout ne soit raclé et nettoyé, car autrement la besongne ne seroit pas bonne et loyale.

*Item, que pareillement nul peintre ne peigne chapelle, ni murs, en église ou ailleurs, qui autrefois ont été peintes en détrempe une fois, deux ni trois, que toutes les vieilles couleurs ne soient ratrées et otées toutes de dessus, et se garder d'asseoir étain, quel que soit, sur muraille ou autre chose de pierre, à empoix ou à colle; car c'est chose qui ne peut durer, et ne seroit l'ouvrage ainsi fait bon et loyal.

*Item, que tout peintre qui fasse drap de peinture, à huile ou destrempe, se garde d'œuvrer sur toille qui ne soit suffisante et forte pour la peinture soutenir, et n'i fasse rien d'étain; car il n'y vaut rien, soit à huile ou à destrempe.

Item, que nul marchand, ouvrier, ni autre ne puisse vendre en cette dite ville de Rouen aucune beson-

gne et ouvrage dudit métier, fait en Allemagne ou ailleurs hors ce païs, comme images que aucuns portent à leur col et autres ouvrages, jusqu'à ce que la dite besongne soit vüe et visitée des gardes du dit métier, parce que très souvent il y en a de fausses et mauvaises, que ceux qui les portent ne sçauroient vendre en leur païs; car lesdits ouvrages sont faits le plus souvent de mort bois et sont de faux et mauvais or, qui rien ne vaut et qui devient tantôt tout noir par punaisie, et ne seroit le dit ouvrage bon ni loyal, ni digne d'être exposé en vente.

*Item, que nul du dit métier ne marchande de besongner touchant communauté comme colleges, couvents et paroisses, ou autre besongne, dont la marchandise monte au-dessus de cent sols ou de six livres tournois, si ce n'est que bon chirographe ou lettres soient faites du dit marché et de toute la devise, tant de taille comme peinture, lequel chirographe soit double, dont l'ouvrier aura l'un pour mieux faire son devoir, et ceux, à qui la besongne sera, auront l'autre, afin que, si débat y avoit entre lesdites parties, que l'on eut égard au dit chirographe et à la besongne, pour juger et adviser si l'ouvrier auroit fait son devoir ou non, et, en cas qu'il ne l'eût pas fait, il fut tenu de le faire et amender selon la teneur dudit chirographe ou lettres, qui en seroient portées.

*Lesquelles ordonnances cy dessus spécifiées et déclarées en chacun desdits points et articles, Nous

avons ordonné et déclaré, ordonnons et déclarons par ces présentes être désormais inviolablement tenües, observées et gardées par les maîtres, ouvriers et aprentis dudit métier, état et marchandises de peintres et tailleurs d'images, presents et à venir, sous l'authorité, interprétation et correction de justice et commande à tous en général les entretenir, observer et garder, le tout sur les peines plus à plain déclarées en icelles et autres peines que de droit.

* En témoin desquelles choses, Nous, lieutenant-général dessus nommé, avons scellé ces présentes du grand scel aux causes dudit bailliage.

* Ce fut fait et passé audit lieu de Rouen, le vendredi douzième jour de novembre, l'an de grâce 1507.

Signé à la fin : DE CAILLI, avec paraphe.

Noms des maîtres vivants en l'année 1713, avec les jours, mois et années de leurs réceptions.

Les étoilles qui précèdent les noms marquent les fils de maîtres.

*** Jean Jouvenet l'aîné, Peintre ordinaire du Roy, ancien Directeur et Recteur de l'Académie royale de peinture et sculpture, pensionnaire de Sa Majesté, reçu maître à Rouen le 21 de janvier 1658.

Jean le Prince, le 12 de may 1664.

Jean de la Mare, le .. d'aoust 1666.

Jacques Goujon, le 13 de décembre 1666.
* Henri Grevin, le 23 de décembre 1666.
* Robert Petit, le 23 de décembre 1666.
Loüis Léonard, le ..... 1667.
Charles Bicheri, le 23 d'aoust 1668.
Jacq. Millets des Ruisseaux, le 22 de mars 1670.
Jean Guérin, le 3 de novembre 1671.
* Jacque de la Folie, le 19 de septembre 1672.
François de Boille, le 13 de janvier 1676.
Martin Rédriau, le 10 de mars 1678.
Jacques Bellan, le 6 d'avril 1679.
Nicolas Ricoüard, le ..... 1680.
Charles Germain, à Dieppe, le ..... 1682.
Jean Mauville, le ..... 1683.
Pierre Leger, le ..... 1683.
* Charles Bicheri, le ..... 1684.
* Gaspard Fullet de la Fosse, le 19 de mars 1685.
* Loüis Léonard, le ..... 1686.
*** Jean Jouvenet, le 14 d'octobre 1687.
* David Lambert, huissier le 14 d'octobre 1687.
* Salomon Lambert, le 14 d'octobre 1687.
** Pierre Mazeline, le .. d'avril 1691.
Jean Bacheley, Mercier (1), le 13 d'octobre 1691.
Charles le François, le 16 d'octobre 1691.
Loüis Fallas, le .. d'octobre 1691.
André Gaillard, le 25 d'octobre 1694.
Jean Coustel, le 5 de novembre 1694.
Thomas Rollet, le 29 de décembre 1694.
Pierre le François, le ..... 1695.
Jean Hedbert, ambulant, le .. d'avril 1695.
* Pierre Dailly, le 20 de février 1696.
* Elie Blanchon, le 2 de may 1696.

---

(1) Celui-ci ne se fit sans doute recevoir que pour pouvoir colporter

Pierre le Vacher, le 29 de janvier 1700.
* Noël Dormesnil, le 22 de septembre 1700.
* Nicolas Pillement, le 19 de janvier 1701.
Michel le Peuffier, le 12 de janvier 1702.
Adrien Oüin, le 12 de janvier 1702.
Jacques Mirlet de la Haye, le 23 de janvier 1702.
Claude Besson, le 4 de janvier 1703.
* Antoine Pillement, le 13 de février 1703.
Charles Dugard, le 9 de mars 1703.
Jean de la Houssaye, le 10 de mars 1703.
Jean-Baptiste Bonmartel, le 17 de novembre 1703.
François le Prieur, le 17 de novembre 1703.
Jacques Cahart, le 17 de novembre 1703.
Loüis Pierre, le 27 de novembre 1703.
Philippe Lambert, le 26 d'octobre 1706.
Jean de la Mare *, officier à l'armée, le ..... 1706.
* Michel Petit, le 4 d'avril 1707.
* Jean Bichery, le 15 de juillet 1707.
Jean-Marin Boussard, le 7 d'octobre 1707.
* Hyacinthe Bichery, le 11 d'octobre 1707.
** Salo, Lambert, 3e du nom, le 20 de janvier 1710.
Nicolas le Tellier, le 16 d'octobre 1710.
Loüis Cavé, le 21 d'octobre 1710.
Jacques Boissard, le 26 de novembre 1710.
Guillaume Blanchart, le 12 de décembre 1710.
Isaac Élie, le 30 de décembre 1710.
Jean-Baptiste le François, le 12 de janvier 1711.
Antoine Boussard, le 31 de mars 1711.
Pierre le Roy, le 8 d'aoust 1711.
Jacques Vaultier, le 31 d'aoust 1712.
* Loüis Goujon, le 3 de novembre 1712.
* Gilles Arnoult, le 8 de février 1713.

Noms des gardes élus les 22 *de janvier de chaque année depuis* 1700.

1700. Loüis Léonard.
Pierre Sacquespée.
1701. Jacques de la Folie.
André Gaillard.
1702. Pierre Léger.
Charles le François.
1703. Jean Bacheley.
Pierre le Vacher.
1704. Jean Coustel.
Thomas Rollet.
1705. Nicolas Ricoüard.
Antoine Pillement.
1706. Michel le Peuffier.
Adrian Oüin.
1707. Jean Jouvenet.
Loüis Fallas.
1708. Salomon Lambert.
Jean de la Houssaye.
1709. André Gaillard.
Élie Blanchon.
1710. Michel le Peuffier.
Philippe Lambert.
1711. Pierre le Vacher.
Charles Dugard.
1712. Ja. Goujon, 3 fois.
François le Prieur.
1713. Jean de la Houssaye.
Noël Dormesnil.
1714. Salomon Lambert, 3 fois.
Jean Ba. le François.

Statuts de la confrérie des peintres, sculpteurs, etc., érigée sous l'invocation de saint Luc, en l'église paroissiale de Saint-Herbland le 17 *de septembre* 1631.

Nicolaus Cavelier, presbiter, in jure canonico Doctor insignis, ecclesiæ Rothomagensis archidiaconus et canonicus, necnon illustrissimi ac reverendissimi in Christo patris et D. D. Francisci, archiepiscopi

Rothomagensis, Normaniæ primatis (1), in spiritualibus et temporalibus vicarius generalis, universis presentes litteras inspecturis, salutem in Domino.

Altitudo divinæ providentiæ, à qua omnia opera bona procedunt, ea suorum fidelium animis frequenter ingerit quæ ad divini cultus augmentum et piorum operum exercitium ac dilectionis sinceritatem pertinere dignoscuntur, unde nobis, ex parte prælibati illustrissimi D. Rothomagensis archiepiscopi, commisso muneri nos fructuose intendentes, personarum quarumlibet vota ad id tendentia propensæ voluntatis affectu prosequimur prout salubriter conspicimus in Domino expedire, sane pro parte nonnullorum civium hujusce civitatis Rothomagensis nobis humiliter expositum fuit quod ipsi, devotione et de sua salute solliciti, quædam laudabilia statuta confraternitatis pro omnibus utriusque sexus Christi fidelibus in ecclesia parrochiali S. Ermelandi prædictæ civitatis Rothomagensis, sub præfati Illustrissimi seu nostro beneplacito instituendæ, scriptis redigi curaverant, eamque confraternitatem ad Dei omnipotentis, gloriosissimæque Virginis Mariæ laudem et honorem, invocationem et sub titulo sancti Lucæ Evangelistæ, de consensu venerabilis et discreti viri magistri Jacobi Guerrier, presbiteri, in jure canonico licentiati, ejusdem eccle-

(1) François de Harlay, abbé de Saint-Victor depuis 1603, fut archevêque de Rouen, de 1616 à 1653.

siæ parrochialis S. Ermelandi rectoris, ibidem in posterum modo et forma infra scriptis deserviri duxerant :

Statuts et ordonnances de la confrérie et association érigéepar les maîtres-peintres et sculpteurs de Roüen, que prétendent fonder et instituer, sous le bon plaisir et authorité des illustrissimes et révérendissimes archevêques de Roüen ou de leurs grands vicaires, à l'honneur de Dieu et de la glorieuse Vierge Marie, sous l'invocation et titre de saint Luc, évangéliste, les confrères et sœurs de ladite confrérie, ainsi que d'antiquité elle a été fondée, mais à cause des troubles et divisions avenües en cette dite ville et ailleurs, elle auroit été négligée et discontinuée, desquels statuts et ordonnances la teneur ensuit :

Premièrement, pour la célébration et entretien du service divin que l'on fera à lad. confrérie et association, il y aura un chapelain de ladite confrérie, avec un maître, prevôt et quatre frères servants, avec un clerc, lequel chapelain célèbrera les messes de chaque mois, des fêtes de la Vierge et les messes des trépassés, acquits et autre service divin que l'on fera en ladite confrérie, et sera choisi, nommé et élû par le sieur curé de ladite paroisse, en la présence duquel

les maîtres, frères servants et clerc seront élûs par les autres maîtres, lequel maître sera tenu durant l'année de sa charge faire et négocier toutes les affaires qui dépendent d'icelle confrérie, et après ledit an passé sera prevôt, pour aider et conseiller le nouveau maître qui sera élû pour faire ce qui sera besoin en icelle confrérie; lesdits frères servants seront aussi tenus porter le luminaire au convoy du saint sacrement quand on le portera aux malades d'icelle confrérie quand ils le requereront, même le porter aux inhumations et acquits des trépassés si les parents le requerent, faire le service qui sera de besoin quand on célèbrera les messes, acquits et autres services d'icelle confrérie, et après avoir continué ledit service trois ans, ils en seront déchargés, si ainsi le demandent, et en sera élû d'autres à leur place par les maîtres et frères d'icelle confrérie; et ledit clerc sera tenu faire toutes les semonces des messes, inhumations, acquits et autres assemblées nécessaires, parer et déparer l'autel, écrire les recettes et mises que l'on fera pour icelle confrérie, porter la croix aux inhumations et autres affaires qui dépendent de la charge d'un clerc de confrérie, pour quoy faire il sera convenu avec lui de gages.

Item, il sera celebré en ladite chapelle, le 2 dimanche de chaque mois et autres jours des cinq fêtes de la Vierge, sur les huit heures du matin, une basse messe, où seront tenus assister lesdits prevosts,

maîtres, frères servants et autres frères d'icelle confrérie et association, lesquels iront à l'offrande des messes chacun à leur rang et ordre de leur maîtrise ou reception en ladite confrérie, et porteront ce qu'ils auront dévotion de donner pour l'entretien d'icelle confrérie, et, où ils seront défaillants, si ce n'est pour cause de maladie ou autre empêchement légitime, ils payeront, à sçavoir lesdits prevost et maître pendant l'année de leur charge chacun un sol, et lesdits frères servants et autres frères associez chacun six deniers d'amende au profit d'icelle confrérie.

Item, il sera dit et célébré en ladite chapelle par chacun an, le jour et fête de saint Luc, une haute messe à notte, diacre et soûdiacre, en laquelle les orgues sonneront comme à toutes les hautes messes qui seront chantees à l'intention desdits confrères en ladite chapelle; reservé aux messes des trépassez où seront tenus assister lesdits prévost, maître et frères servants et autres frères associez, le tout à peine de double amende, s'il ne s'y trouve excuse valable.

Item, par chacun an, le second dimanche de septembre, sera dite et chantée solennellement une messe du Saint Esprit, avec les orgues comme dessus, et seront tenus assister tous lesdits maîtres et frères, à peine de double amende, après laquelle ils s'assembleront en la présence du sieur curé et feront élection d'un nouveau maître, pour entrer en charge d'icelle confrérie ledit jour S, Luc ensuivant, et le maître

sortant de charge entrera à ladite charge de prevost, et le prévost sortant de ladite charge sera au rang et ordre des anciens maîtres ; même éliront, s'il en est besoin, les frères servants de ladite confrérie; et après ledit jour de S. Luc, ledit maître sera tenu rendre compte de ce qu'il aura reçû et payé durant son année de maîtrise, pour en charger le nouveau maître élû en la présence du sieur curé ou chapelain pour la messe du premier mois ensuivant.

Item, quand il y aura quelqu'un desdits maîtres ou frères malades et qui désireront recevoir le saint sacrement, lesdits prévost, maître et frères servants seront tenus d'assister au convoy avec le luminaire d'icelle confrérie si le malade le requiert, à peine de l'amende, et quand le malade sera guéri et relevé, il sera tenu donner cinq sols à ladite confrérie pour aider à refaire le luminaire, si faire se peut.

Item que, s'il avient que ledit malade décède, les prévost, maître et frères servants et autres frères associez seront tenus y assister avec la croix et le luminaire d'icelle confrérie, et les frères servants tenus de porter le corps decedé, tant des frères que des femmes et des filles qui seront d'icelle confrérie, si les parents le requierent, à peine de deux sols d'amende pour le prévost et le maître pendant l'année de leur charge et douze deniers pour les frères servants ou associéz, et sera donné au clerc pour la semonce 5 sols.

Item, après le decez de chacun desdits frères et associez, sera fait dire et celebrer un acquit ou service en la chapelle desdits confrères, si le deffunt ne l'a requis autrement avant que de mourir, sera porté la luminaire d'icelle confrérie et seront chantés trois pseaumes et trois leçons avec laudes des trépassez, et une grande messe par le sieur curé, chapelain et autres prêtres assistans, et donné pour vingt six deniers de pain aux pauvres mendiants, où seront tenus assister lesdits prevost, maître et frères, qui payeront chacun deux sols pour faire faire ledit acquit, à peine de l'amende, et, s'il demeure quelque reste desdits deus sols payez par chacun des dits maîtres et frères, il demeurera ès mains dudit maître pour en tenir compte et être employé pour faire un acquit général le jour de la rendition de son compte.

Item pour l'entretenement et célébration de tout le service, ornements et ce qui dépend d'une confrérie ou association ainsi prétendue fonder, entretenir et augmenter plutot que diminuér, les maîtres et frères payeront chacun quatre sols quatre deniers, qui est un denier par chaque semaine payable par demies années, à sçavoir la première demie année, la semaine devant l'Annonciation de Notre-Dame, et la semaine devant le jour de Saint-Luc, et si feront célébrer à leurs dépens, chacun à leur rang et ordre, la messe du mois qui sera dite le deuxième dimanche de chaque mois.

Item, les femmes et filles qui seront de ladite confrérie ou association payeront par semblable en deux demies année, vingt six deniers par an, et outre payeront deux à deux ensemble chacun, chacune à leur rang et ordre, ce qu'il conviendra payer pour la célébration et ordre desdites messes de Notre-Dame.

Et pour le regard de la messe solennelle du jour de Saint-Luc, elle sera dite et célébrée des déniers, cueillettes et dons qui seront faits à ladite confrérie.

Item, la messe d'élection de maître du second dimanche de septembre sera payée par le maître qui fait faire ladite élection, et la messe du mois différée jusqu'au second dimanche d'octobre suivant.

Item, après le decez des femmes et filles qui seront de ladite confrérie, lesdits prevost, maître et frères servants seront tenus d'assister à leur inhumation et de faire porter la croix et le luminaire, et ensemble pour leur acquit ou service, faire celebrer en la chapelle, si la deffunte ne l'a requis autrement être fait, vigiles à trois pseaumes, trois leçons et une basse messe, même distribuer aux pauvres pour treize deniers de pain, où assisteront lesdits prevost, maître et frères servants à peine de l'amende, et payeront chacune des dites femmes ou filles associées, chacune deux sols pour aider à faire ledit acquit et dire le *Libera* et *De profundis* sur la fosse de la décedée.

Item, le jour que l'on rendra les comptes de ladite confrérie sera fait célebrer un acquit général avant

que de procèder à l'audition d'iceux pour prier Dieu à l'intention de tous les frères et sœurs decedez, étans de ladite confrérie, lequel sera célebré en ladite chapelle et ce des deniers qui seront demeurez ès mains dudit maître ainsi que devant est dit.

Et d'autant qu'en ladite confrérie il n'y a encore aucune croix, calice, chasuble, aube, nappe, parement d'autel, livre, luminaire ni autres ornements pour ladite chapelle, à chacune des messes que l'on celebrera pour ladite confrérie, le maître ou prevost pourront cüeillir avec un bassin les dons et dévotions que pourront faire les frères et sœurs associez ou autres personnes qui assisteront ausdites messes, jusqu'à ce que ladite chapelle soit fournie d'ornemens necessaires et honnêtement décorée pour émouvoir la dévotion des personnes assistantes ausdites messes et service divin.

Les maîtres confrères et sœurs sont exhortez de se préparer souvent par le sacrement de penitence à recevoir la sainte communion, et principalement aux fêtes solemnelles de ladite confrérie et association.

Signatum Samuel Allain, Pasquet Busquet, Pierre Bremontier, Noël Jouvenet, Pierre Roüillard, Guillaume Caron, Pierre Abraham, Antoine Bourget, Jean Lapidé, Michel Michel, Jacques Touzé, Nïcolas Petit, Jean de S. Igny, Simon Grevin, Etienne Mazeline, Guillaume Abraham, Charles de Grève, Louis Bremontier, Pasquet Allain, Charles Sancere, Pierre

le Borgne, Jean le Pilleux, Jean Bury, Jean Guillard, Charles de Gruchet, Pierre Petit, Mathieu d'Angerville, Louis Hautement, Pierre Moriot, Charles Conard, Laurent l'Évêque, Noël Heude, Jean Bernard, Jean Freville.

Cum pluribus paraphis à nobis humiliter requirendo gratiam in præmissis opportune providere, et ad hunc effectum præfati illustrissimi vices interponere dignaremur, cujus postulationi benigne annuentes cupientesque ut ea quæ Dei sunt solerter et decenter exerceantur præfata statuta atque omnia et singula in eis contenta authoritate ejusdem illustrissimi domini Rothomagensis archiepiscopi, quâ fungimur in hac parte, laudamus et approbamus, prædictamque confraternitatem instituimus per præsentes, sub præfati illustrissimi seu nostro beneplacito et assensu duntaxat valitutas jure præfati illustrissimi archiepiscopi et quolibet alieno salvo. Hinc est quod ad recipiendos alios confratres et sorores confraternitatem hanc ingressuros, rectori parrochialis ecclesiæ sancti Ermelandi, seu prædictæ confraternitatis capellano et eorum cuilibet prælibati illustrissimi vices commisimus et committimus per easdem presentes. Datum Rothomagi, in palatio archiepiscopali, sub sigillo curiæ archiepiscopalis, anno Domini 1631, die Mercurii 17 mensis septembris.

Signatum : *Cavelier*, vicarius generalis, et infra : *le Prevost.*

Noms des maîtres de la confrérie de saint Luc, élus les seconds dimanches de septembre de chaque année, depuis l'érection de ladite confrérie.

1631. Nicolas Petit.
1632. Simon Grevin.
1633. Pierre Roüillard.
1634. Jean Guillard.
1635. Jean de Saint-Igny.
1636. Noël Jouvenet.
1637. Jean le Pilleux.
1638. Jean le Bon.
1639. Jean Michel.
1640. Charles Conard.
1641. Charles de Greve.
1642. Jacques Touzé.
1643. Étienne Mazeline.
1644. Laurent Lévêque.
1645. Mathieu Dangerville.
1646. Noël Heude.
1647. Jean Buisson.
1648. Jean Benard.
1649. Pierre Guillard.
1650. Jean Briseval.
1651. Jean Jouvenet.
1652. Guillaume Hebert.
1653. Laurent Jouvenet.
1654. Jean Barré.
1655. Noël Jouvenet.
1656. Simon Berard.
1657. Pierre de la Mare.
1658. Loüis Restout.
1659. Étienne de Nesville.
1660. Robert Mazeline.
1661. Adrien Sacquespée.
1662. Nicolas Cucu.
1663. Jean Racine.
1664. François Poisson.
1665. Salomon Lambert.
1666. Pierre Moriot.
1667. Jean le Prince.
1668. Jean Allain.
1669. François Guillard.
1670. Nicolas de Nesville.
1671. Jean-Baptiste Grevin.
1672. Martin Moulandrin.
1673. . . . . Rabou.
1674. Robert Nicolle.
1675. Antoine Pillement.
1676. Jacques Pollard.
1677. Charles Bicheri.
1678. Loüis Mesnage.
1679. Jacques Goujon.
1680. Jean Barré.
1681. Loüis Berthelot.
1682. Loüis Pinel.
1683. Martin Redriau.
1684. Jean Lambert.
1685. Jean Bucquet.
1686. Jean de la Mare.
1687. Loüis Leonard.
1688. Henri Grevin.

1689. Jean Mauviel.
1690. Jacques Millet Desruisseaux. — Il ne rendit son compte que le 24 février 1694.
1691. . . . . .
1692. . . . . .
1693. . . . . .
1694. Jean le Pilleux.
1695. Jean Restout.
1696. Pierre Leger.
1497. David Lambert.
1698. Marian Arnoult.
1699. Jean Bacheley.
1700. Jean Jouvenet.
1701. Nicolas Ricoüard.
1702. Salomon Lambert.
1703. Jean de la Houssaye.
1704. Jacques Mirlet de la Haye.
1705. Pierre Sacquespée.
1706. François de Boëlle.
1707. Gaspard Fullet de la Fosse.
1708. Noël Dormesnil.
1709. Antoine Pillement.
1710. Thomas Rollet.
1711. Adrian Oüin.
1712. Loüis Cavé.
1713. Hyacinthe Bichery.
1714. Nicolas Pillement.

GASPARD DE MARCY

SCULPTEUR

J'ai relevé l'inscription qu'on va lire sur une plaque de marbre blanc, aujourd'hui incrustée dans la muraille gauche du porche de la pauvre église du village de Croissy, entre Chatou et Bougival. Peut-être Gaspard de Marcy avait-il de ce côté quelque propriété; peut-être n'a-t-il fait qu'y demeurer; mais il faut supposer une de ces deux raisons pour s'expliquer l'origine de sa libéralité. Il était mort le 10 décembre 1681. (Cf. l'*Abecedario* de Mariette, IV, 262, et les *Archives*, I, 360.)

A. DE M.

IHS

GASPARD DE MARSY, SCULPTEUR DU ROY, ET RECTEUR EN SON ACADEMIE ROYALLE DE PEINTURE ET SCULPTURE, A DONÉ ET LEGUÉ EN CETTE ESGLISE LA SOME DE 1000# POR ESTRE EMPLOYÉE A LACHAPT D'UNE LAMPE ET ENTRE TIEN D'ICELLE IOR ET NUIT ALLUMÉE DEVANT LE ST SACREMENT, LAQLE SOME A ESTÉ PAYÉE PAR LE SR ALEXANDRE RAHAULT, BEAUFRERE ET EXECUTEUR TESTAMENTAIRE DU FEU SR DE MARSY, LAQLE DITE SOME A SERVY AUSSI PO[R] LE BATIMENT ET RETABLISSEMENT DE LESGLISE D[E] CEANS, AINSY QUIL EST EXPLIQUE PAR LE COTRAT PASSÉ PAR DEVANT DESNOTS ET GAUDIN, CONERS DU ROY, NOTTAIRES AU CHLET DE PARIS, LE PRE MIER IOR DE MARS 1683, ENTRE LES SRS RAHAULT ET LES MARGRS ET HABITAS DE CETTE D'PAROISSE, QUI SE SONT OBLIGÉZ A LENTENT DE LA D'LAMPE.

Requiescat In pace.

VERS INEDITS

DE

DANIEL DU MONSTIER

Note de M. Édouard Tricotel.

Daniel du Monstier, le célèbre peintre de crayons, né en 1576 et mort en 1646, sur lequel on lit une curieuse notice dans les *Historiettes* de Tallemant des Réaux (éd. Paulin Pâris, t. III, p. 490 et suiv.), et sur la personne et la famille duquel les *Archives* ont, à plusieurs reprises, publié des documents, notamment son contrat de mariage, a laissé quelques vers généralement médiocres. On les trouve dans les *Délices de la poésie françoise,* de Rosset et de Baudoin, Paris, Toussaint du Bray, 1615 et 1620, 2 vol. in-8°. Quelques-uns de ces vers, ceux relatifs à la mort de Henri IV, avaient déjà paru dans le *Recueil de diverses poésies sur le trépas de Henri le Grand.* Paris, Robert Estienne, 1611, in-4° de 150 pages et 17 portraits. Je ne sache pas qu'il y ait d'autres pièces de ce peintre-poëte dans d'autres recueils que ceux ci-dessus indiqués. Voici toutefois un sonnet inédit que nous avons vu dans un exemplaire du *Second livre des délices de la poésie françoise,* de Baudoin, 1620, in-8°, exemplaire ayant appartenu à du Moustier lui-même, et conservé à la bibliothèque Mazarine, sous le n° 21806. Ce sonnet est écrit de sa main, sur un feuillet de garde, à la fin du volume.

SONNET.

Le ciel m'excusera si j'ay cette creance
Que, sans estre coupable, on la peut adorer,
Que le plus bel esprit la doit plus admirer,
Et qu'elle est en effet la Minerve de France.

Il faut tout oublier pour cette souvenance :
Car quel objet mortel se pourroit comparer
A cette deité qui, sans rien ignorer,
Des siècles seulement ignore la puissance?

Tous les esprits du temps par des labeurs divers,
Voulant de ses vertus estonner l'univers,
En font de leurs desseins le sujet et l'histoire.

Moy mesme je consens à leur témérité,
Non pas comme croyant arriver à sa gloire,
Mais comme ne pouvant celer la vérité.

A quelle personne s'adresse ce sonnet? Cela est assez difficile à décider d'une manière positive; nous croyons cependant que la *Minerve de France* n'est autre que la reine mère Marie de Médicis.

ÉDOUARD TRICOTEL.

19 septembre 1859.

PIERRE DE COMPIEGNE

ENLUMINEUR

(1387) A Mess. Pierre de Compaigne, pour enluminer 1 livre que le dit Messire Pierre ha fait au temps de feu messire Thomas. VIII s. X d.

A Maistre Pierre, dit Quatre Cornes, relieur, pour relier le dit livre. X s.

Audit Messire Pierre de Compaigne, pour acheter son parchemin pour faire ung livre ou seront les innitatoires des festes annuelles, et doubler les *venite* et autres choses. X s.

Au dit Messire Pierre, seur son salaire d'escripre ledit livre. XX s.

(1398) A Marcheguay, pour un tassel de leton de l'euvre de Limoges, acheté delui le jour de S^{t} Martin d'hyver, pour mettre en une choppe. XX d.

Comptes de l'église de Troyes.
Bibliothèque impériale. Supplément français, 2752.

PAUL

NATIF D'ALLEMAIGNE

PEINTRE DU DUC DE BERRY, GRAND ONCLE DE CHARLES VII

(1er février 1434)

Document communiqué par M. Huillard Bréholles.

Charles, par la grâce de Dieu, roy de France, à tous ceulx qui ces présentes lectres verront salut. Comme feu nostre très chier et très amé oncle le duc de Berry, que Dieux absoille, eust en son vivant acquis de feu maistre Guy de Dampmartin, ou autrement, ung hostel assis en nostre ville de Bourges, devant l'église de Nostre-Dame de l'Affichault, d'une part, et de l'autre part en une rue devant l'ostel Jehan Harpin, lequel hostel ycellui feu nostre oncle donna dès lors à Xristofle de La Mer, son tresorier, et depuis pour certains grant reste dargent en quoy luy estoit ledit de La Mer tenu et obligié, retourna et mist en sa main ledit hostel, lequel nostre dit feu oncle bailla depuis à ung sien paintre, nommé Pol, natif du païs d'Alemaigne, qui est alé de vie à trespassement sans hoir de son corps ne autre qui se soit monstré ni porté son heritier, par quoy ycelluy hostel nous est advenu et escheu comme bien vacant. Ce non obstant ung nommé Andry le Roy, que l'en dit avoir espousée la femme dudit Pol, a longuement tenu et occupé ledit hostel et depuis, après ce que sadite femme a esté trespassée, pour vouloir attribuer à luy ledit hostel se tira devers le sire de Sainte Severe, en son vivant mareschal de France, et, moyennant la somme de cent escuz d'or ou environ, ou autre petite somme qu'il lui donna, comme l'en dit, traicta et appointa avecques ledit ma-

reschal qu'i nous requeroit que lui donnissions ledit hostel, lequel, comme non adverty de ce que dit est, ne de la valeur dudit hostel, luy eussions donné, lequel depuis le transporta audit Andry par le moyen que dessuz, comme l'en dit, et à ce tiltre, ou aultre non vallable, en a ycellui Andry tousjours joy et encore joyst, et pour ce que nagaires avons esté advisiez de ce que dit est, et que ladicte maison est une des plus grans et plus spacieuse et notable de nostre dite ville de Bourges, et peut bien valoir de deux à trois mil escuz d'or ou environ à vendre à une foiz, et qu'elle seroit bien séant et propre pour logier l'un des seigneurs de nostre sang et lignage, savoir faisons que, eu regart aux choses dessusdictes, qui ne voulons par teles voyes estre déçeu, considerans la proximité de lignaige dont nous actient nostre très cher et très amé cousin le duc de Bourbon, les grans, notables et recommendables services qu'il nous fait chascun jour en sa personne, icellui hostel, avec ses appartenances et appendances, lui avons donné et donnons de grâce espécial par ces présentes, comme à nous appartenant tant par les moyens dessus dictz, comme par autres causes ou moyens quelzconques qu'i nous puisse appartenir, pour soy y logier et en joïr et user par nostre dit cousin, ses hoirs et ayans cause perpétuellement comme de leur propre chose. Si donnons en mandement par ces mesmes présentes à noz amez et feaulx gens de noz comptes, les generaulx conseilliers sur le fait et gouvernement de toutes nos finances, à nostre bailly de Berry et autres noz jusiciers et officiers présens et à venir ou à leurs lieuxtenens et à chacun d'eulx, si comme à lui appartendra, que, en faisant nostre dit cousin et les siens joïr et user de nostre dit don comme de leur propre chose, à icellui baillent et delivrent ou facent bailler et delivrer la possession et saisine dudit hostel et appartenances, et l'en souffrent joïr et user paisiblement sanz lui donner ne souffrir estre donné aucun empeschement au contraire; car ainsi nous plaist et voulons estre fait, non obstans quelzconques autres dons que par inadvertance en pourrions avoir faitz, ordonnances par nous faictes de rien aliéner aucune chose de nostre patrimoine et quelzconques lectres subreptices impétrées ou à impétrer au contraire. En tesmoing de ce avons fait mectre

nostre scel à ces présentes. Donné à Bourges, le premier jour de février l'an de grâce mil CCCC trente trois, et de nostre règne le XII[e].

Sur le repli : Par le roy : CHALIGAUT.

On lit au dos : L'ostel de Andry Le Roy, à Bourges — AAA — viii[c] lxiiii.

MICHEL LASNE ET SIMON VOUET

ACTES D'INHUMATION D'APRÈS LES REGISTRES DE SAINT-GERMAIN L'AUXERROIS, RÉCEMMENT RETROUVÉS

Communiqués et annotés par M. Ch. Read.

I. — ACTE D'INHUMATION DE MICHEL LASNE.

En communiquant, il y a cinq ans, au directeur des *Archives* une suite très-intéressante d'actes concernant divers artistes français, actes extraits des registres d'état civil de l'hôtel de ville de Paris (t. III, p. 145), M. Fréd. Reiset a publié (*ibid.*, p. 172) une note de M. de la Morinerie qui signalait, en la déplorant, l'absence au dépôt de la ville d'un certain nombre de registres de la paroisse de Saint-Germain l'Auxerrois, perdus ou brûlés à l'époque de la révolution. M. de Montaiglon a, dans un autre article (t. V, p. 217), de nouveau rappelé cette perte, d'autant plus regrettable en effet pour les travailleurs qu'ils se voyaient ainsi privés des renseignements contenus auxdits registres sur les artistes logés aux galeries du Louvre, puisque c'étaient justement les actes de la paroisse royale qui manquaient ainsi, et notamment ceux de décès de 1604 à 1668. M. de la Morinerie avait pu cependant, grâce à un répertoire de ces registres, conservé par bonheur, fixer approximativement au mois de novembre 1667 la mort de Michel Lasne,

auquel il savait qu'un brevet du 17 décembre avait donné pour successeur, dans son logement au Louvre, le géographe Guillaume Sanson. Mariette, dans son *Abecedario* (t. III, p. 62), à l'article *Lasne*, disait seulement qu'il mourut en 1667 ; mais M. de Montaiglon a cité dans sa note une pièce constatant que les scellés furent mis chez Lasné *au commencement de décembre*, d'où l'on pouvait conclure qu'il était peut-être décédé dans les premiers jours de ce mois.

Nous pouvons donner aux lecteurs des *Archives* cette bonne nouvelle, que les registres qu'on avait cru perdus depuis si longtemps ont été récemment retrouvés pour la plupart. Soit qu'ils eussent été cachés à dessein dans une armoire de l'église Saint-Germain l'Auxerrois, soit qu'on les y ait involontairement oubliés lors de la prise de possession des titres de l'état civil en 1789, le fait est que soixante-quatre registres y ont été tout dernièrement découverts et remis par le curé de cette paroisse au dépôt de la ville de Paris (1). Dans le « registre des convois, services et enterrements » pour 1667, nous avons cherché l'acte d'inhumation de Michel Lasne, et nous l'y avons trouvé à la date du 5 décembre. Le voici :

Le lundy 5e (décembre 1667).

Convoy de 20 respons (2), de deffunct monsieur

---

1) Ce sont : 1° vingt-huit registres de *publications de mariages*, de 1647 à 1792 (lacunes de 1775 à 1777 et de 1784 à 1787) ; 2° vingt-quatre registres de *fiançailles*, de 1562 à 1791 (lacunes de 1569 à 1575, de 1577 à 1581, de 1585 à 1640, de 1714 à 1721) ; 3° un registre de *mariages*, de 1599 à 1603 ; 4° un registre de *bénédictions nuptiales*, de 1791 à 1797 ; 5° sept registres de *convois*, de 1603 à 1677 (lacunes de 1632 à 1635, de 1650 à 1664, de 1672 à 1676) ; 6° trois registres *mortuaires*, de 1632 à 1671 (lacunes de 1635 à 1651).

(2) On croirait lire *vespres* ou *prestres*, mais c'est bien *respons*, comme dans la fable de la Fontaine, *le Curé et le Mort* :

Et des psaumes et des leçons,
Et des versets et des *respons*.....

Lasne, vivant graveur et desseignateur ordinaire du roy, décédé aux galleries du Louvre.

Au-dessus du nom de LASNE se trouvent écrits, d'une autre main et d'une autre encre, ces mots : *D. en décembre* 1672. A la marge on lit : *A cause du procès sans despens.* Et à la fin de l'acte : *Receu* 20 *liv.* 3 *s.*, *les frais du procès payés.* Ces mentions se rapportent sans nul doute aux procédures qui suivirent la mort du célèbre graveur. « Il aimait excessivement le plaisir, » nous dit Mariette ; « il aimait la douce vie et faisait son capital de la joie, » nous dit Florent Lecomte, et la pièce relevée par M. de Montaiglon nous a appris qu'il avait des créanciers à la requête desquels les scellés furent mis chez lui, et à cette occasion un conflit s'était élevé entre le commissaire du Châtelet et le lieutenant général de la prevôté de l'hôtel.

II. — ACTE D'INHUMATION DE SIMON VOUET.

La même série de registres nous a permis de relever un autre acte d'inhumation, relatif à un artiste décédé aussi aux galeries du Louvre, Simon Vouët. M. de Montaiglon avait suppléé l'absence de la date, lorsqu'il eut l'heureuse idée de rechercher l'acte de translation à Saint-Jean en Grève (*Archives*, t. V, p. 216). C'est le même jour, 1er juillet 1649, que la levée du corps avait été faite par les prêtres de Saint-Germain l'Auxerrois. Voici l'acte :

Ledict jour (jeudy 1er juillet 1649).

Convoy de 30 s. c. de feu monsieur Vouët, vivant peintre ordinaire du roy, pris aux galleries du Louvre et porté en l'église de Saint-Jean en Grève.

L'acte de translation à Saint-Jean en Grève contenait, comme on voit, le prénom de Vouët, qui manque dans celui-ci.

Nous ajouterons ici une petite observation sur l'acte d'inhumation d'Aubin Vouët, frère de Simon, donné par M. de Montaiglon

(*Archives*, t. V, p. 217). D'après l'examen attentif que nous avons fait de l'original, la première ligne devrait se lire ainsi : *Convoy et Vespres d'ob. et 4 px.*, etc. On voit par d'autres actes que ce dernier mot est une abréviation pour *porteux* (et non *prestres*), et le quatrième est évidemment pour *d'obit*, *vespres d'obit*, vêpres des morts.

CHARLES READ.

JEAN VARIN

GRAVEUR DES MONNAIES DU ROI (1)

(Novembre 1660)

Document communiqué par M. Paulin Richard.

Edit en faveur du sieur Warin, au sujet de la condamnation contre luy prononcée par l'arrest de la chambre de justice, du mois de novembre 1660.

Louis, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre, à tous présents et à venir, salut. Notre amé et féal conseiller en nos conseils d'Estat et privé, conducteur général de la monnoye au

(1) Les *Archives* ont déjà donné le testament de Varin (Documents, I, 287-300), et l'on verra bientôt dans l'*Abecedario* les notes que Mariette nous a laissées sur lui. L'édit suivant, qui ne manque pas de curiosité, se trouve en copie dans le premier volume d'une collection in-4° d'édits et déclarations sur les monnaies depuis décembre 1655, conservée au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale.

moulin, controlleur general de nos poinçons et effigies, tailleur général des monnoyes de France, intendant des bastimens de nos maisons royalles, le sieur Warin nous a fait remontrer que, dès l'année 1627, ayant esté appellé des Pays-Bas, lieu de son origine, en France par le deffunt roy, nostre très-honoré seigneur et père, que Dieu absolve, par la connoissance qu'il avoit eue de l'excellence de ses ouvrages pour la graveure, sculture et peinture, fut ensuite pourvu à son établissement par une charge et divers employs dont il s'acquitta dignement et avec tant d'aplaudissement du public, que notre dit seigneur et père luy fit expédier ses lettres patentes pour la conduitte de sa monnoye au moulin, pour y travailler suivant ses offres, même pour les pièces de plaisir du cabinet, en quoy ayant surpassé infiniment tous ceux qui y avoient travaillé auparavant, il s'acquit en peu de temps une très grande reputation dans l'Europe ; il fut accueilly à la cour et partout ailleurs comme personne très recommandable en son art. Cependant il ressentit bientost des effets et de l'envie de ceux qui furent jaloux de ses employs et de son bonheur, ayant été traversé et fatigué par l'accusation que ses ennemis luy susciterent en l'année 1633 par devant les commissaires de la Chambre de Justice, établie en notre château de l'Arsenal à Paris, lesquels, après avoir fait quelques procédures criminelles et instruit son procez avec chaleur et précipitation, rendirent leur jugement le 4 may audit an, et qu'ayant obligé l'exposant de se pourvoir à nous en notre conseil pour raison dudit procez, après l'arrest d'iceluy du 28 dudit mois, notre dit seigneur et père voulut luy subvenir par ses lettres, registrées en ladite chambre, et, pour témoigner à tout le monde qu'il ne devoit rester dans les esprits aucune impression à son desavantage, il luy donna et continua non seulement les mêmes employs, mais il le fit passer encore à de plus importans, et particulierement en celuy de la conduitte de ce fameux ouvrage de la commutation des espèces d'or et d'argent en espèces de louis, qui a donné et donne l'admiration partout, et dans l'exercice de ladite commutation, que nous luy avons continué depuis notre advenement à la couronne, il nous a rendu des services si utils et si agréables que, pour en témoigner notre satisfaction et notre gra-

titude, nous luy en avons fait ressentir les effets dans toutes les occasions qui se sont présentées, luy ayant fait expedier toujours avec de nouveaux éloges nos lettres de tous les offices des états qu'il exerce, ensemble de celuy de nos conseiller-secrétaire des maison et couronne de France, iceluy retenu en nos conseils pour nous servir comme de nos plus affectionnés serviteurs et sujets, et de la suffisance et probité requise, et fait eclater en luy toutes les marques d'honneur dont nous avons accoutumé de reconnoître et récompenser ceux qui ont dignement servi et beaucoup mérité de nous et du public; mais, par une suitte de la même malice et mauvaise volonté, par laquelle ledit exposant avoit esté engagé dans la même accusation, ses ennemis et envieux se sont ingérés depuis peu de luy reprocher ladite condamnation, publier et semer ledit jugement, et d'en donner des coppies sur une expedition tirée des registres de ladite chambre pour décrier sa conduitte et ternir sa réputation et sa postérité, supplement de ce qui est arrivé, qui fait voir que tels reproches, ainsi que la publication du jugement, ne peuvent passer que pour une calomnie et diffamation contre laquelle il nous fait très humblement supplier vouloir luy pourvoir par nos lettres sur ce nécessaires.

A ces causes, voulant favorablement traitter ledit esposant en consequence de ses services et rares qualités, et faire connoître à la postérité, par les effets de notre justice en son endroit, l'estime ue nous faisons des hommes illustres, sçavoir faisons que de notre certaine science, grâce spéciale, pleine puissance et autorité royalle, nous avons dit et déclaré par ces présentes, signées de notre main, disons et declarons qu'au moyen dudit arrest de notre conseil du 28 may 1633, intervenu sur l'effet de l'arrest de la Chambre de Justice établie en notre château de l'Arsenal à Paris, du 4 desdits mois et an, et des lettres patentes sur ce expédiées et enregistrées en ladite chambre, n'y a aucun lieu d'imputer ny reprocher audit sieur Warin ny à sa postérité la condamnation portée par ledit arrest de ladite chambre, sous quelque prétexte que ce soit, voulons et nous plaist que le tout demeure eteint et assoupy et non advenu, et que toutes les expeditions et copies qui se trouveront dudit arrest de ladite chambre, en tous lieux et en-

droits soyent supprimez, ensemble les termes des ecritures et actes qui en feront mention ; deffendons expressement à toutes personnes, telles qu'elles soyent, de se servir et ayder dudit arrest de ladite chambre, procédures sur lesquelles il est intervenu, les semer, produire et publier, ou reprocher audit sieur Warin, ou à sa postérité, parens ou alliez ou amis, en jugement et dehors, pour quelque cause que ce puisse estre, à peine d'estre punis selon la rigueur de notre ordonnance contre les calomniateurs, faux accusateurs et semeurs de libellos diffamatoires ; enjoignons à nos procureur général ou ses substituts, présens et à venir, d'y tenir soigneusement la main, sy donnons en mandement à nos amés et féaux conseillers, les gens tenans notre cour des monnoyes, et à tous nos autres officiers et justiciers qu'il appartiendra, que de nos présentes lettres et déclaration et du contenu en icelles ils ayent à faire jouir et user ledit sieur Warin et sa postérité pleinement et paisiblement et perpétuellement, cessans et faisans cesser tous troubles et empeschemens, car tel est notre plaisir, nonobstant quelconques édits, ordonnances, arrests et lettres à ce contraires, auxquelles et aux dérogatoires y contenus nous avons derogé et derogeons par cesdites présentes, et, affin que ce soit chose ferme, stable et à toujours, nous avons fait mettre et apposer notre scel à ces dittes présentes, sauf en autres choses notre droit et l'autruy en toutes.

Donné à Paris au mois de novembre, l'an de grace 1660, et de notre règne le 18e. Signé : *Louis*, et sur le reply : *Par le roy, de Guenégaud*, et à côté : *Visa; Seguier*, et scellées du grand sceau de cire verte en lac de soye rouge et verte.

JEAN BAPTISTE DE LA ROSE

PEINTRE (1612-1687)



Notice biographique par M. Porte, communiquée par M. le docteur Pons.

Monsieur,

Quand je reçus, il y a à peu près trois ans, les livraisons des *Archives de l'art français* renfermant la correspondance des intendants de la marine à Toulon avec *Colbert* et *Seignelay*, correspondance si précieuse pour les renseignements qu'elle nous donne sur le grand *Puget* et sur beaucoup d'autres artistes employés au port de Toulon, de 1662 à 1682, je remarquai, au bas de la page 232, une petite note relative au peintre *J. B. de la Rose*, dans laquelle notre ami M. de Chennevières exprimait le désir de voir publiés soit par M. *Henry*, soit par M. *Roux Alphéran*, soit par moi, les manuscrits du *père Bougerel*, que M. *Porte*, leur possesseur, n'avait point publiés de son vivant, et dans lesquels, avait-il dit lui-même, devaient se trouver sur *de la Rose* de nombreux renseignements. Je ne pouvais répondre à cet appel, car je savais que les manuscrits n'étaient plus à Aix, et je regrettai beaucoup, à mon tour, de n'y avoir pas cherché, alors que M. Porte me les communiquait de si bonne grâce, ce qui avait trait à notre artiste; mais l'année dernière, à l'occasion des quelques mots que lui consacre *M. de Chennevières* dans le *Catalogue de ses dessins exposés au musée d'Alençon*, il me vint à l'idée que je trouverais peut-être la biographie de ce peintre parmi les nombreuses vies d'artistes provençaux que M. Porte s'était occupé à rédiger dans les dernières années de sa vie, et dont les matériaux étaient, pour la plupart, puisés dans les manuscrits du P. Bougerel; je me mis donc à sa recherche et fus assez heureux pour la rencontrer.

Je vous adresse aujourd'hui, monsieur, cette biographie, pensant qu'elle pourra être agréable aux amateurs de nos peintres provinciaux; je voulais tout d'abord, à cause de quelques longueurs, ne vous en envoyer qu'un simple extrait, mais je me décide à vous la copier textuellement, convaincu que je suis que le travail de M. Porte n'est lui-même qu'une copie à peu près textuelle de l'article de Bougerel.

J'ai bien souvent cherché si dans nos cabinets d'Aix je ne trouverais pas quelque peinture authentique de *de la Rose;* j'eusse joint volontiers à sa biographie la description de quelqu'une de ses œuvres venue jusqu'à nous, et l'appréciation que je me serais permis de faire de la valeur artistique de ce peintre, qui dut avoir un réel mérite, d'après le témoignage de ses contemporains; mais toutes mes recherches ont été vaines; je n'ai rencontré jusqu'à ce jour, de lui, ni tableau ni esquisse.

J'espère vous envoyer sous peu un travail sur un autre artiste du port de Toulon, le sculpteur *Bernard Toro* ; j'allais vous l'adresser au commencement de l'année, quand une lettre de M. *Léon Lagrange* m'a arrêté tout court, en me transmettant un fait entièrement contraire à d'autres, en apparence incontestables; il faut donc que j'en finisse avec cette difficulté et que je mette tous les chiffres d'accord; j'aimerais évidemment mieux refaire tout mon siége que de vous donner un siége qui ne fût pas vrai d'un bout à l'autre; ce *Bernard Toro*, qui fut certainement un des plus habiles ornemanistes et sculpteurs en bois qui aient travaillé en France, qui eut une manière pleine de distinction et d'élégance, et tellement originale qu'elle ne saurait être confondue avec aucune autre, est, quant à sa biographie, un véritable Protée; il m'échappe aussitôt que je crois le tenir.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Votre tout dévoué,

PONS.

JEAN-BAPTISTE DE LA ROSE, peintre.

Pendant les guerres de la Ligue, un Parisien nommé Jean de la Rose quitta la capitale pour aller habiter Marseille ; il s'y maria avec Marguerite Crivelly en 1612, et en eut un fils qu'il appela Jean-Baptiste; ce fut son seul enfant; Jean-Baptiste était encore fort jeune lorsque la mort lui ravit son père et sa mère; heureusement pour ce pauvre enfant, il lui restait une tante, sœur de sa mère, qui l'accueillit comme son propre enfant et lui fit apprendre les principes du dessin, pour le placer plus tard chez un orfévre; Jean-Baptiste, poussé vers la peinture par un penchant naturel, résolut de s'y perfectionner pour en faire sa profession ; il s'adonna donc entièrement à cet art.

Lorsque la guerre entre Louis XIII et le duc de Savoie eut éclaté, *Jean-Baptiste de la Rose*, oubliant sa résolution, s'engagea comme volontaire dans l'armée française ; il assista au siége de Casal (1), où il fut blessé à la cuisse; à peine guéri, notre jeune homme alla à Rome, où il put admirer les belles sculptures qui y abondent ; cependant son attention se portait préférablement à la peinture, et l'amour qu'il portait à cet art lui fit entreprendre plusieurs copies des plus

(1) Le siége de Casale par les Espagnols est de 1629.

beaux tableaux de Rome ; après un court séjour, *de la Rose* se mit en marche pour retourner en France; en traversant les montagnes du Piémont, il fut attaqué par des bandits, qui le dépouillèrent de son mince bagage et même de ses vêtements, car ces brigands le laissèrent en chemise. Dans un pareil pays, où il ne connaissait personne, *de la Rose* se vit près de périr de misère et de faim ; il s'achemina comme il put jusqu'aux frontières, où heureusement se trouvait un curé de sa connaissance, qui fournit à ses besoins; par l'effet des soins affectueux de cet ecclésiastique, il put bientôt continuer sa route et arriver à Marseille. Alors, reprenant sa palette, il peignit quelques tableaux, soit à Marseille, soit à la Ciotat; la révélation de sa spécialité dans la peinture fut due au pur hasard, qui bien souvent fixe la destinée des hommes; le hasard donc l'ayant fait loger sur le port, il avait souvent l'occasion de remarquer les effets de l'eau frappée des rayons du soleil, ce qui le remplit d'admiration; dès lors il se sentit entraîné vers la peinture des marines et y fit des études sérieuses; ce n'étaient là que de simples essais, après lesquels il commença à peindre, avec un grand goût, des tableaux de marine qui eurent du succès.

Lors de l'arrivée de Louis XIV à Marseille (1) le car-

(1) En 1660.

dinal Mazarin, ayant ouï parler du mérite de *de la Rose*, alla à son atelier, accompagné de plusieurs seigneurs de la cour ; il fut très-satisfait du talent du peintre et en parla au roi, qui fit commander à l'artiste un tableau de grande dimension, dans lequel devait être représentée une partie du port ; le roi voulut que, d'un côté, on vit la Réale et plusieurs vaisseaux, et de l'autre la citadelle, ainsi que les seigneurs de la cour ; ce tableau ayant été ensuite envoyé à Paris, plut tellement à Mazarin, que ce cardinal le fit placer dans son appartement ; il engagea le roi à commander à *de la Rose* une répétition de cet ouvrage en un format plus considérable, afin de pouvoir y représenter la majeure partie de la ville de Marseille. Les intendants des bâtiments du roi demandèrent à Sa Majesté de mander *de la Rose* à Paris, pour travailler aux appartements du Louvre ; cette demande ayant été favorablement accueillie, il fut résolu de lui accorder le brevet *de peintre du cabinet du roi*, et le chevalier de Clerville se chargea de solliciter la somme nécessaire pour le voyage ; il fit part à *de la Rose*, dans une lettre écrite de Paris, le 22 octobre 1660, de tous ces détails ; mais la mort du cardinal détruisit ce brillant avenir ; Colbert, successeur de Mazarin, avait tourné ses vues vers la marine, qu'il voulait rendre florissante ; parmi les nombreux artistes envoyés à Toulon pour confectionner les vaisseaux de la marine royale figuraient *Pierre Puget*, en qualité d'in-

specteur pour la sculpture et l'architecture des vaisseaux, et *Jean-Baptiste de la Rose*, pour la peinture et la dorure ; notre artiste montra un si grand zèle, en exerçant ses fonctions, que les intendants firent plusieurs fois augmenter ses appointements et obtinrent des gratifications fréquentes en sa faveur. Quoique l'inspection dont il était chargé occupât la majeure partie de son temps, *de la Rose* en trouvait toujours pour peindre des tableaux de marine, qu'on lui demandait de partout ; il en fit deux pour le *duc de Beaufort*, à la table duquel il était quelquefois admis, six pour le *duc de Lesdiguières*, dont quatre avaient douze pieds de longueur sur une largeur de huit pieds ; il en peignit aussi pour MM. *Colbert*, *Seignelay*, *d'Estrées*, *de Tourville*, les cardinaux *de Bouillon*, *de Vendôme*, etc.

On peut croire que le célèbre peintre *le Brun* professait une haute estime pour les tableaux de *de la Rose*, à en juger par les phrases suivantes, qu'il lui écrivait de Paris, le 17 juillet 1682 :

« Il n'y a pas longtemps qu'étant avec M. le marquis de Seigeulay, je vis un tableau que vous lui avez envoyé, que je trouvai très-beau ; j'eusse bien souhaité qu'il en eust conneu la beauté comme moy, afin que la récompense eust suiui le mérite de l'ourage. »

Une seconde lettre porte également l'attestation de l'estime particulière que portait aux productions de

notre artiste un autre peintre appelé *de Troy*, résidant à Toulouse ; elle est écrite par *dom Lehoux*, chartreux de cette ville, le 14 novembre 1686, au sujet d'une marine que *de la Rose* lui avait envoyée : « Il était juste, lui écrivait ce religieux, que j'attendisse longtemps ce précieux objet, mais il ne l'était pas moins que, pour me le procurer, vous ménageassiez des moments dont le public profite avec autant de plaisir que d'utilité ; M. de Troy, peintre de cette ville, et qui vaut bien son frère, établi à Paris, est venu lui-même tendre la toile sur le châssis, et, après l'avoir longtemps examinée, il m'a demandé la permission d'y revenir, ce que je lui ai accordé, d'autant plus volontiers qu'en lui procurant cette satisfaction, j'augmente ma reconnaissance pour les belles choses qu'il m'a dites de votre tableau, etc. »

Jean-Baptîste de la Rose peignait aussi l'histoire ; mais il n'y eut pas les succès qu'il avait obtenus dans ses tableaux de marine.

Voici le portrait que fait de lui le P. Bougerel, auquel nous avons emprunté les détails que nous venons de donner : « *De la Rose* avait une physionomie heureuse ; il était grand et maigre ; on trouvait en lui la candeur et la simplicité de nos pères ; il était naturellement silencieux et pensif ; il ne perdait aucun moment et aimait la lecture ; doux, facile, complaisant, charitable, il était aussi bon chrétien qu'excellent peintre. »

De la Rose mourut à Toulon, à l'âge de soixante-quinze ans, d'une maladie de poitrine, le 20 février 1687; il s'était marié deux fois et avait eu plusieurs enfants de ses mariages; sa seconde femme, qui était de Marseille, s'appelait *Anne Mazuri; Pascal de la Rose*, qui succéda à son père dans son emploi, était né de ce second mariage.

ISAAC MOILLON

DE L'ACADÉMIE DE PEINTURE

1614-1673

Article de M. le baron de la Morinerie.

Les livres ne nous apprennent pas grand'chose sur cet artiste, si ce n'est qu'il naquit à Paris, et qu'il mourut le 26 mai 1673, à l'âge de cinquante-huit ans; qu'il était peintre d'histoire, et qu'il fut reçu à l'Académie de peinture et de sculpture, le 4 avril 1653 (1).

L'abbé de Marolles lui assigne une place dans un de ses quatrains; il le met en compagnie assez mêlée : on y voit que :

Jean Daret et Forest et Jacques d'Assomville
Ne sont pas moins connus que Louys le Meusnier,
Michel Fredeau, Moilon, Baussonnet et Selier,
Henry Pesne et l'Estain, Both et Pierre Gobille.

(1) *Archives de l'art français*, t. I^er^, p. 362.

Nous n'avons rien trouvé de plus sur son compte. Une seule estampe d'après lui nous est connue : c'est le portrait d'*Evstache de la Salle, lievten. des habitans de Reims, ès ann. M. DC. VII. VIII. IX.* Cette légende se lit en haut dans un cartouche. Au bas, sur une draperie, quatre vers de Guillaume Baussonnet. La gravure est l'œuvre de Regnesson, « et n'est pas une de ses moindres choses, » selon Mariette (1). Ici le graveur a absorbé le peintre. Ce portrait ne nous suffit pas pour apprécier la valeur artistique d'Isaac Moillon et nous permettre de juger sa manière. L'honneur d'être reçu à l'Académie prouve toutefois que ce ne devait pas être un peintre sans talent.

Nos archives domestiques vont nous aider à augmenter sa biographie de quelques notes utiles.

Comme un grand nombre d'artistes de son temps, Moillon suivait les principes du culte réformé. Il tenait d'ailleurs par divers points d'alliance à Petitot et à Bordier ; de plus, il était dans l'amitié de Sébastien Bourdon.

Son père, Nicolas Moillon, peintre de paysage, lui avait enseigné les premiers éléments de son art. Le catalogue des estampes de la collection Rigal mentionne au n° 952 trois paysages de son invention, signés : *N. Moillon, In.* 1613. Nagler a reproduit cette indication.

Il existe au cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale une des trois eaux-fortes de Nicolas Moillon, datée de 1613. Le site en est accidenté, avec montagnes, cours d'eau, cascades, ponts de bois, ponts de pierre, chemins tortueux, fabriques et tours sur le penchant et sur le sommet des rochers; le tout traité dans le goût flamand, alors à la mode; seulement la pointe est lourde et manque de finesse.

Moillon le père florissait dans les premières années du dix-septième siècle (2); il ne vivait plus en 1627. Sa femme, Marie

---

(1) *Abecedario*, t. IV, p. 348.

(2) Nous croyons devoir insérer ici les noms des enfants de Nicolas Moillon. M. Haag qui, d'après Nagler, a consaeré quelques

Gilbert, lui avait donné une postérité nombreuse, quatre garçons et trois filles ; Isaac, le peintre d'histoire, qui nous occupe ici, était le quatrième enfant. Voici la copie textuelle de son acte de baptême :

TEMPLE DE CHARENTON

[*Année* 1614.]

Isaac, filz de Nicolas Moellon et de Marie Gilbert, nay le VIII^e^ juillet (mil) VI^c^ XIIII, et presenté au baptesme le XIII^e^ dud. mois, par M^e^ Isaac du Candal, sec^re^ du Roy, et damoiselle Jehanne du Chesne.

DE MONTIGNJ.

Isaac du Candal, seigneur de Fontenailles, conseiller-secrétaire du roi, était le frère de Marguerite du Candal, femme de Théodore Manier, greffier criminel au présidial de Blois, et sœur de Marie Manier, qui, de son alliance avec Sulpice Cuper, contrôleur général des rentes en Guyenne, eut trois filles, mariées : la première avec l'illustre Petitot ; la seconde avec Jacques Bordier (1) ; la troisième avec François Girardot.

---

lignes à ce peintre dans la *France protestante*, ne lui donne que trois enfants : Henri, Salomon et *sans doute* Isaac.

Ces enfants étaient au nombre de sept, savoir :

1° Marguerite, baptisée le 25 mai 1608, mariée en 1627 à Alexandre de Meuves, sieur de la Chopinière, près Thouars en Poitou, bourgeois de Paris ; elle mourut le 22 juin 1670 ;

2° Henri, né le 13 novembre 1611 ;

3° Marie, née le 12 novembre 1612 ;

4° Isaac, le peintre, qui fait l'objet de cet article ;

5° Louise, femme d'Etienne-Girardot de Chancourt ;

6° Salomon, baptisé le 30 mai 1617 ;

7° Nicolas, né le 29 octobre 1618.

La plupart de ces renseignements proviennent des registres du temple de Charenton, déposés au palais de justice.

(1) Cf. dans *l'Abecedario* de Mariette, IV, 134-42, la note sur Petitot et Bordier écrite par un descendant du second. A. M.

Notre peintre resta célibataire. Mort, comme nous l'avons dit, le 26 mai 1673, il fut enterré trois jours après dans le cimetière de la rue des Saints-Pères, réservé aux protestants. Son acte d'inhumation est ainsi conçu :

Aujourdhuy vingt neufvieme jour de may 1673 a esté enterré le corps de défunct Isaac Moilon, décédé le vingtsixieme jour dudit mois, vivant pintre ordinaire du roy et de son académie royale, ausquel enterrement ont assisté Estienne Girardot, bourgeois de Paris, beau-frère du défunct, et Estienne de Meuves, neveu du défunct, marchand, bourgeois de Paris, quy ont dit que ledit défunct lors de son déceds estoit aagé de cinquante huict ans et environ, et ont signé :

GIRARDOT — DE MEUUES.

Etienne Girardot de Chancourt, [cousin germain de François, marié à Marie Cuper,] appartenait à une ancienne famille originaire de Bourgogne, qui fut singulièrement persécutée lors de la révocation de l'édit de Nantes, à cause de sa fidélité aux principes de la réforme. Cette famille a fourni plusieurs conseillers au parlement de Dijon; elle a donné au siècle dernier Paul Girardot de Préfond, le célèbre bibliophile, et Jean Girardot de Marigny, l'amateur de peinture, l'un des Mécènes et amis de Joseph Vernet, qui fit avec lui le voyage de Suisse en 1778 (1). Etienne de Meuves, banquier à Paris, était fils du sieur de la Chopinière et de Marguerite Moillon.

Le nom de Moillon est écrit dans les actes de différentes manières; nous avons suivi l'orthographe qu'employait le peintre lui-même.

---

(1) Voir l'*Etude de M. Lagrange sur Vernet*, p. 171 et 175 du tirage à part. — M. de Marigny fit aussi travailler Houdon, et c'est pour lui que fut faite la Diane chasseresse, en bronze. A. M.

J. B. GREUZE

Pièces communiquées par M. Laperlier, et annotées par M. A. de Montaiglon.

On sait l'orgueil de Greuze ; il n'avait pas attendu le succès pour se donner carrière, et voici une petite anecdote qui le montre déjà chez l'élève dessinant encore à l'Académie. Dans un portefeuille de dessins français du dix-huitième siècle, qui vient de l'évêque de Callinique, et qui est conservé aujourd'hui à la bibliothèque de l'Arsenal, on trouve, avec une molle figure de faux Espagnol assis et jouant de la guitare, une académie d'homme nu, dessinée par Greuze avec un sentiment plus nerveux qu'il n'a de coutume, et au bas on lit cette amusante petite note :

Cette figure est de M. Greuze; quand il la fit, M. Natoire étoit professeur; celui-ci, après l'avoir louée, lui fit remarquer cependant qu'elle étoit estropiée. Le sieur Greuze, mécontent, lui répondit : « Monsieur, vous serez heureux si vous pourriez en faire une pareille. » Cette figure, bien dessinée d'ailleurs, est belle et est encore curieuse par cette anecdote.

Le trait de caractère est bon à noter; mais ce qui est plus important, c'est la note suivante, qui nous est communiquée par M. Laperlier, comme les deux lettres qui viendront ensuite. Elle est particulièrement curieuse en ce qu'elle montre à quel degré Diderot était dans le vrai quand, avec un talent créateur qui le trompait lui-même sur la valeur de l'artiste qu'il croyait juger, il entrait si complaisamment dans le détail des intentions morales et philosophiques de Greuze. La note recueillie par M. Laperlier,

et malheureusement unique, est de Greuze lui-même et explique toutes ses intentions pour les différents détails d'une composition qui, dans sa pensée, faisait partie d'une suite étudiée avec soin et sans doute plus d'une fois remaniée, puisque dans les mots *sixième tableau*, placés en tête de la note, le premier est écrit au-dessus du *cinquième*, qui a été barré. En même temps, il est à croire que la suite devait bien se monter à une quarantaine de sujets, puisqu'au sixième le héros du peintre en est encore aux dernières années de l'enfance.

SIXIEME TABLEAU.

Le jeune Thibaut commence à montrer son mauvais naturel; il est dans la chambre de sa mere, il tient un oiseau par les pates et le plume tout en vie; sa grande mere, qui est là présente, s'oppose fortement à une action aussi barbare; elle est repoussée par la mere de l'enfant, qui fait un grand éclat de rire; une jeune domestique, debout deriere la grande mere, pleure de ce qu'elle voit que le petit oiseau va être la proye d'un chat qui va le dévorer, qui est devant le petit garçon; le pere, assis dans l'embrasure d'une fenêtre, qui écrit sur une petite table, semble ne faire nulle attention à ce qui se passe.

A ONZE ANS.

En soi, cette note est déjà curieuse; elle l'est bien davantage quand on en rapproche ce que dit de la suite tout entière une élève de Greuze, madame de Valori, dans la notice qu'elle lui a consacrée, notice trop peu connue, la seule même qui ait la valeur d'un témoignage et qui donne de vrais détails biographiques. Cette notice, qui mériterait d'être réimprimée, se trouve quelquefois, car elle n'a pas été jointe à tous les exemplaires, en tête de : *Greuze ou l'Ac-*

cordée de village, comédie-vaudeville en un acte, par madame de Valori, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le 31 mai 1813. Paris, 1813, in-8° de trente-neuf pages. La notice, qui est paginée séparément, en a vingt-huit, et un exemplaire complet doit contenir de plus un portrait de Greuze de profil, du reste assez mauvais. Or il y est question de la suite, pour laquelle Greuze avait certainement écrit une série de légendes dans le goût de celle conservée par M. Laperlier : « On lui doit plusieurs jolies fables, que le duc de Nivernois a mises en vers (1), et dans ses papiers se trouve une espèce de roman moral, dont il voulait faire une suite de tableaux, et qu'il nommait *Basile et Thibaut* ou *les Deux éducations*. Plusieurs des dessins de ce roman sont dans la collection que possède mademoiselle Greuze. » Par là quelqu'un qui connaîtrait bien les dessins de Greuze, épars dans les collections privées, pourrait essayer de reconstituer cette suite.

On se souvient, dans le premier volume des *Archives*, du singulier et triste mémoire de Greuze contre sa femme, qui était chargée de la vente de ses estampes. Voici un billet d'elle, sans intérêt en lui-même, mais curieux par la fantaisie exagérée de son orthographe :

M^r^,

Vous mavei fet eseperé que dens un moy ou plus seseret Le poque de mon numeros

Jei L'oneure de vous prevenire que Lanné ete chus seteune reson pour demendé oumoin lesimoy je vous prie de fere La plus grand diligenc vous savé que nous somme dens un momen oustoulemond a besoin daregen.

---

(1) Dans l'édition des œuvres de M. de Nivernois, publiée en 1796, la fable des *Deux poules*, la dix-neuvième du livre IX, t. II, p. 85, est la seule qui ait cette note : « L'idée de cette fable m'a été donnée par M. Greuze, peintre célèbre. »

En voici la traduction : « Vous m'avez fait espérer que dans un mois au plus, ce serait l'époque de mon numéro ; j'ai l'honneur de vous prévenir que l'année est échue ; c'est une raison pour demander au moins les six mois. Je vous prie de faire la plus grande diligence; vous savez que nous sommes dans un moment où tout le monde a besoin d'argent. »

Je ne transcris pas une autre lettre, du 9 janvier 1782, relative à une vente d'estampes, parce qu'elle est sans intérêt, et qu'étant écrite sous la dictée de madame Greuze, par une autre main, elle n'a pas la même gaieté; mais j'ajouterai pour finir une lettre de mademoiselle Ledoux, qui a trait à une question intéressante.

Mr Muller, artiste peintre, boulevard Saint-Denis, 19, Paris.

Monsieur,

En réponse aux informations que vous me demandez avec confiance sur les productions de M. Greuze, pastels et miniatures, que l'on présente sous son nom, je puis affirmer que cet habile homme a fait seulement quatre ou cinq pastels, notamment la petite fille qui tient la bourse, dans le tableau de la dame de charité.

Ces pastels étaient très finis, et le talent de Greuze s'y reconnaît facilement; aucun n'a été dans le commerce de curiosité, n'étant jamais sortis des cabinets des possesseurs.

Quant à la miniature, ce genre lui était tout à fait étranger. Mademoiselle Gabriel Greuze s'était livrée à ce genre, aidée des conseils de son père ; il est probable que l'on aura attribué au père l'ouvrage de la fille, mais assurément il n'en a jamais fait.

Vous pouvez affirmer en toute sûreté, à la personne qui vous consulte sur ces productions, sans doute fort bonnes, puisqu'on les présente sous le nom de ce grand maître, qu'elles ne sont et ne peuvent être de lui.

J'ai l'honneur de vous saluer avec la considération la plus distinguée.

PH. LEDOUX,

Belleville, 9 janvier 1840. Seule élève de Greuze.

Je n'ai rien à changer à l'affirmation très-importante qui fait le fond de cette lettre, et j'accorde complétement que Greuze n'a jamais fait de miniatures terminées ; mais je remarquerai qu'il s'y est au moins essayé, et cette conviction résulte pour moi, non d'une assertion de catalogue ou de vendeur, mais de celle, bien autrement légitime, de la petite-fille de Ducreux, qui possède à Vendôme, avec beaucoup de pastels de son grand-père, une admirable ébauche en miniature, représentant une tête de vieillard en longs cheveux blancs, qui avait été faite par Greuze et donnée par lui-même à son ami Ducreux; et celui-ci l'avait d'autant plus précieusement conservée que c'était un fait plus rare dans l'œuvre de Greuze. C'est une ébauche très-large et traitée tellement comme une ébauche à l'huile qu'elle n'aurait pu être terminée en miniature; Greuze l'a laissée là, et il a bien fait; il n'aurait pu que la détruire en la voulant terminer par un procédé minutieux qui ne lui était pas familier, de sorte que ce morceau même ajoute indirectement une preuve de plus à l'affirmation de mademoiselle Ledoux, qu'il faut tenir pour fausses des miniatures mises sur le compte de Greuze, qui ne s'y est essayé que très-exceptionnellement, et peut-être même que cette fois-là seulement. A. DE M.

DESSINS, ESTAMPES ET STATUES

DE LA SUCCESSION

DE NICOLAS POUSSIN

(1678)

Document communiqué par M. Léopold Delisle.

Les *Archives* ont commencé par des pièces relatives au Poussin ; en en donnant aujourd'hui une nouvelle, il se trouve qu'elle se rapporte à ces premières et les éclaircit d'une façon bien précieuse. Ce document, qui nous a été indiqué et communiqué par M. Léopold Delisle, que nous ne saurions trop en remercier, se trouve aux manuscrits de la bibliothèque impériale, dans le portefeuille, c'est-à-dire aujourd'hui dans le volume LXI A, *Belles-lettres* (ff. 247-8) de la collection de M. de Fontette, au milieu de catalogues de livres et de manuscrits.

La première question que ce document soulève est de savoir quel est le *Joanni*, cousin et héritier du Poussin, qui possède les objets compris dans cette sorte de feuille d'annonce. La réponse sera facile. Il est question de trois Jean dans l'extrait du testament du Poussin donné par M. Bouchitté (1); mais il ne peut s'agir ici, ni de Jean Letellier, son légataire universel, puisqu'il n'était pas son cousin mais son neveu, ni de Jean Retrou, banquier, l'un de ses exécuteurs testamentaires, puisqu'il n'était pas son parent.

(1) Éd. in-12, note P, p. 393-4.

Reste donc son autre exécuteur testamentaire, c'est-à-dire Jean Dughet ; si celui-ci était son beau-frère et non son cousin, cette contradiction doit être considérée comme plus apparente que réelle; en effet, quoique cette annonce soit faite en vue de la France, on en verra d'autres preuves, cette destination n'a pas empêché d'employer l'italien, et par là il est certain que son en-tête français a été originairement italien, soit en fait, si sa rédaction française est du fait du copiste, soit seulement dans l'esprit de son rédacteur; si donc cet en-tête a été ou traduit en français ou pensé en italien, ce qui revient au même, la traduction ou plutôt la transcription française donnée par le mot cousin peut être inexacte et introduire un semblant d'erreur. Elle disparaît si l'on restitue par la pensée le mot italien *cognato* au lieu de *cugino; cognato*, c'est un beau-frère ou un parent par les femmes, et Jean Dughet, qui réunit les deux conditions, s'est ainsi désigné lui-même dans la lettre à l'abbé Nicaise (1), auquel il dit : « Io dunque Giovanni Dughet, il cognato di monsieur Poussin. » Il faut aussi remarquer que cette bizarre forme de Joanni, qui n'est pas italienne, se rapporte bien plus à Giovanni qu'elle ne ferait au français Jean, qui était le nom de Letellier et de Retrou.

D'ailleurs le doute n'est plus possible quand on se reporte à la date et au texte de la lettre déjà citée. Ce que Jean Dughet y proposait à l'abbé Nicaise, c'était, avec des manuscrits de Poussin, des dessins de lui, des estampes de Marc-Antoine, d'Augustin Vénitien, des Carrache, d'Albert, de Jules Romain, de Polydore, de Titien, des statues et des bustes de marbre antique. Ce que nous trouvons dans la pièce qui va suivre, ce sont des dessins, des statues, des bustes et ces mêmes estampes. La lettre est datée du 26 avril 1678; l'annonce est de la même année. Les manuscrits n'y figurent plus; mais, puisque le mois n'y est pas indiqué, l'annonce peut être postérieure à la lettre de six ou de huit mois, et peut-être dans l'intervalle l'essai de traité de perspective du Pous-

---

(1) Documents, I, p. 6.

sin avait-il trouvé acquéreur, à moins qu'il ne fût en fait assez mal en ordre pour que Jean Dughet, qui trouvait bon d'en parle dans une lettre, ne l'ait pas jugé assez digne d'être annoncé tout à fait publiquement.

En effet je serais, avec M. Delisle, disposé à croire que la pièce de la collection Fontette, qui n'est pas un autographe de Dughet, mais, à ce qu'il m'apprend, une copie de la main même du savant conseiller Philibert de la Mare, auteur du *Traité de police*, et Dijonnais comme Fontette et l'abbé Nicaise, serait transcrite d'après un feuillet imprimé. Plusieurs raisons viennent à l'appui de cette supposition. Outre l'intérêt qu'avait Dughet à en répandre les exemplaires, la correction générale de l'orthographe en est déjà une preuve ; car l'orthographe, qui n'a été en réalité créée que par les nécessités uniformes de l'imprimerie, ne se trouva pendant longtemps avec une sûreté constante que sous la main des imprimeurs. Quelques fautes en seraient une preuve encore plus forte; ainsi, dans ce texte très-correct, *Gallicula* pour *Caligula* sent bien son erreur typographique, et celle-ci est encore plus probable dans un *sarebbe*, qui est évidemment pour *farebbe*; on employait alors des *s* longues, et, comme elles ne se différenciaient de l'*f* que par l'absence du trait médial, les deux lettres se confondaient incessamment.

Une question plus importante serait de savoir comment Jean Dughet était en possession de cette partie de la succession du Poussin. L'analyse du testament du Poussin, donnée par M. Bouchitté, déjà plus explicite que celle de Felibien, et à laquelle nous sommes forcé de nous tenir jusqu'à la publication du texte même qui doit paraître dans l'édition si désirable et si désirée des lettres du grand maître que prépare M. de Chennevières, ne nous apprend rien sur ce point, et peut-être le testament ne nous apprendrait-il pas davantage, car le Poussin ne paraît avoir disposé nommément que de sa fortune matérielle. Ces dessins, ces estampes et ces marbres, était-ce bien tout ce que Dughet avait eu dans l'héritage artistique du Poussin? Poussin a nécessairement laissé des études de peinture, des esquisses, des maquettes modelées, des tableaux même, au moins commencés, et à coup sûr des dessins

en plus grand nombre; il devait avoir des tableaux et des dessins d'autres mains que de la sienne; certainement il n'était pas sans quelques toiles du Dominiquin et du Stella, et possédait, avec sa *Fortune* en bronze de Jean de Bologne, quelques terres de l'Algarde, avec lequel il a mesuré l'*Antinoüs*, et de son ami François Duquesnoy. En 1678, douze ans, il est vrai, après la mort du Poussin, Dughet n'avait rien de semblable; mais ce qu'il avait alors, Poussin le lui avait-il donné de son vivant? Dughet l'avait-il gardé comme se trouvant chez lui? A cause de la difficulté des transports et de l'ignorance où étaient de ces choses les héritiers de Normandie, les avait-il acquises d'eux en leur offrant une somme ronde à sa propre estimation? Les avait-il prises au moyen de l'abandon complet, ou en déduction de la somme qui lui était léguée? Notre pièce ne nous donne pas même le moyen de faire de suppositions sur ce point, et nous n'y pouvons trouver qu'une chose, la constatation de ce que Dughet possédait en 1678, et aussi du prix qu'on pouvait en demander.

Ce prix est évalué en *doppie*, et par là évidemment élevé, puisque la doppia est à Rome la plus forte unité monétaire. Ce n'est guère aujoúrd'hui qu'une monnaie de compte, et cela depuis longtemps, puisqu'en 1704 un *cambiste* de cette époque la range déjà dans cette catégorie; mais la *doppia* a été une monnaie effective, et, dans leurs *Monete antiche et moderne d'Italia*, Zanetti, II, 451, et Carli, IV, 278, nous apprennent que ce fut dans le courant du seizième siècle qu'on commença à frapper des monnaies de la valeur de deux écus d'or, auxquelles, par cette raison, on donna le nom de *doppie*, c'est-à-dire de *doubles*. En 1704 la *doppia* ou pistole valait trente jules, le jules dix baïoques, et le baïoque cinq quatrini; enfin en 1844 elle valait trois écus d'or et vingt et un baïoques, c'est-à-dire en chiffres ronds notre pièce de vingt francs. A ce compte, les 200 doppie — prix de chacun des deux volumes de pessins du Poussin, comprenant 160 feuillets, dont quelques-uns dessinés des deux côtés, le papier était alors plus rare et plus cher qu'aujourd'hui — équivalaient à 4,000 livres, qui en vaudraient bien douze d'aujourd'hui. Sans être excessif, car ils produiraient aujourd'hui bien plus, ce prix était énorme pour le temps, surtout à

propos de dessins, et montre une fois de plus en quelle estime ses contemporains tenaient les productions de notre artiste.

D'autres articles monteraient bien plus : ainsi l'œuvre de Raphaël en 270 pièces, de Marc Antoine et des autres, de belle impression, bien conservée et sans souillures, valait alors 2,000 livres; celui d'Albert Durer, en 357 pièces de bois et de cuivre, curieux d'ailleurs à trouver si nombreux entre les mains de Poussin, valait 1,400 livres. Les prix des bustes sont aussi très-curieux. Pas un de mes lecteurs ne croira plus que moi que Poussin possédât un portrait de Numa, second roi des Romains, mais un buste antique, ou passant pour tel, et deux fois grand comme nature, valait 2,000 livres. Un Lucius Verus, — pour celui-là et les autres empereurs, le dix-septième siècle et surtout Poussin, qui connaissait les médailles, ne s'y pouvaient pas tromper, — plus grand que nature, quelque chose peut-être comme les admirables bustes que le Louvre possède de ce même Lucius, ne valait que 300 livres.

Mais, au lieu de poursuivre dans le détail cette comparaison, que chacun d'ailleurs peut facilement continuer, je me contenterai de dire que le total des estimations monte à 1,208 doppie, c'est-à-dire à 24,160 livres, et je préfère attirer l'attention sur un détail plus important, c'est-à-dire la remarque finale, que je vais essayer de traduire ou plutôt d'interpréter fidèlement : « Si celui qui aura la pensée d'acquérir les susdites œuvres voulait faire graver les études de M. Poussin, il rendrait d'abord un grand service au public, et ensuite il ferait un gain ou, comme nous dirions aujourd'hui, une affaire de 3,000 doppie, c'est-à-dire de 60,000 livres; car on pourrait vendre l'exemplaire une doppia, ou 20 livres, et comme l'exemplaire de la reproduction contiendrait 160 feuillets, de même que l'original, il serait à un prix minime et par conséquent facile à placer, d'où il résulte, l'exemplaire étant à 20 livres et la totalité des exemplaires devant produire 60,000 livres, que Dughet pensait à un tirage et à une vente de 3,000. Cette publication, continue-t-il, aurait pour elle cet avantage, et par là cette chance de succès, qu'elle éviterait aux étudiants français les dépenses d'un voyage lointain; car, l'ayant entre les mains, ils n'au-

raient plus besoin de quitter Paris pour aller à Rome, et enfin, pour ouvrir, par manière de surérogation, une nouvelle perspective de vente profitable encore, quoique moins importante, elle serait aussi d'une grande utilité aux étudiants de la Hollande et de la Flandre, qui auraient les mêmes raisons de l'acheter. »

J'ai dit plus haut que cette annonce était faite uniquement en vue de la France, la preuve est ici tellement surabondante qu'il serait inutile d'y insister ; l'Italie n'a rien à faire de cette publication, puisque ses étudiants sont à Rome ou peuvent y aller facilement, et d'ailleurs où pourra-t-on avoir l'idée de graver une telle suite d'études du Poussin, si ce n'est dans son pays? Mais il se présente une autre question. Dans les catalogues de manuscrits, où l'on indique, avec le nombre de pages, les premiers mots du second feuillet, — le commencement du premier devient inutile toutes les fois qu'il s'agit du même ouvrage, — l'identification est facile. Ici elle fait question ; il ne s'agit de graver qu'un des deux volumes de dessins du Poussin ; la collection gravée aurait 160 planches, parce que l'original a 160 feuillets ; mais les deux volumes de dessins en ont le même nombre ; il faut donc se décider par d'autres motifs. Il est vrai qu'en se reportant aux idées du temps à la fois et à la destination annoncée par Dughet, le doute cesse bien vite, et c'est résoudre la question que la poser.

En effet, un des volumes se compose de *diversi pensieri* de l'invention de Poussin ; ce sont par conséquent des croquis, des essais, des premières pensées, des variantes de compositions, les unes arrêtées, les autres incomplètes, indécises, surchargées même. Pour nous, c'est ce qu'il y aurait de plus précieux, l'étude du chemin de sa pensée et de son inspiration pour les tableaux que nous connaissons, l'apparition de pensées nouvelles pour ceux qu'il a seulement projetés, la révélation, en un mot, de tout son génie et de sa fougue d'invention. Mais au dix-septième siècle cela était impossible à graver ; il y aurait eu trop de répétitions, trop de choses à ajouter, trop de choses à retrancher, tout un travail absolument nécessaire de mise en état et de traduction qui aurait été énorme. D'un côté, l'idée relativement moderne du *fac simile* n'était pas née, et d'un autre, celui qui se serait chargé des chan-

gements aurait eu et aurait fait naître un sentiment, sinon d'impiété, au moins d'infériorité si grande qu'il eût été difficile de trouver quelqu'un pour vouloir courir un pareil risque. D'ailleurs ce n'est pas une suite de morceaux aussi personnels qui enseignent le métier; il n'y a que du génie à y trouver, et le génie ne s'apprend pas. Ce qui est utile, ce qui se pouvait acheter par des élèves, ce sont des figures, ce sont des études. Par là ce que Dughet propose de graver, c'est, sans conteste, l'autre volume, celui des dessins faits par M. Poussin, pour son étude, d'après l'antique, d'après Raphaël, d'après Jules Romain et d'après d'autres. Ces autres, on en peut nommer quelques-uns : le Titien dans ses bacchanales, Michel Ange peut-être, le Dominiquin certainement, les Carrache aussi, et de moins grands avec eux, ainsi le Polydore, et M. His de la Salle conserve dans sa belle collection un dessin qui en donne la preuve pour le dernier. Il possède en effet une feuille venant peut-être de ce livre même, car tous deux ont certainement été dépecés, et où Poussin a copié une Vénus avec l'Amour, d'après Raphaël, et une figure drapée, de Polydore. La Vénus est plutôt épaisse; les lignes sveltes et pures du maître romain sont poussées au delà de sa plénitude; elles se sont empâtées, allourdies et comme tassées; ce n'est plus Raphaël, et quand, dans sa jeunesse surtout, Poussin faisait des femmes pour son compte, il les faisait mieux ; mais la figure de Polydore est d'une ampleur, d'une tournure magistrale, d'une simplicité antique, dont le caractère tient bien moins de Polydore que de la main qui a cru le copier. Quel malheur que la pensée de Dughet ne se soit pas réalisée ; ses contemporains y auraient cherché des motifs d'étude, et aujourd'hui nous n'y chercherions, nous n'y trouverions plus que le Poussin.

En même temps il y a peut-être encore autre chose à tirer de la proposition de Dughet. Aurait-on pu penser à la publication de cette suite d'études, si elle se fût composée de dessins de toutes grandeurs, de toute nature, et rassemblés seulement, sans offrir aucune unité de dessin ou d'exécution? Cela serait difficile à croire, et il serait plus naturel de supposer que leur ensemble présentait une convenance et un enchaînement assez grands pour n'avoir pas l'air d'un recueil formé au hasard. De même que Stella avait,

à Rome aussi et sous les yeux de Poussin, dessiné des séries de détails architecturaux, que gravèrent ensuite ses nièces pour faire profiter les artistes des études faites par leur oncle, de même Poussin, surtout dans son âge mûr, — et le dessin de M. de la Salle, qui nous donne peut-être l'idée de ce volume de figures, n'est pas de sa jeunesse, — a bien pu avoir l'idée de faire servir ses propres études à former un livre d'enseignement. Les figures qu'il a dessinées pour le traité de Léonard, sa lettre à M. de Chambray sur la peinture, rendent d'ailleurs cette pensée très-admissible, et, si cette supposition ne paraît pas excessive, le plus grand intérêt de cette annonce de Dughet serait de nous apprendre, ou pour mieux dire de nous mettre à même de conclure que Poussin s'était, plus qu'on n'aurait pu le croire, occupé de préparer un ouvrage de théorie.

Quoi qu'il en soit de cette question, la pièce reste toujours importante, et je n'aurais qu'à lui laisser enfin la parole, si je ne tenais à indiquer l'article curieux et bien pensé que M. Gandar, un professeur à la faculté de Caen, vient de faire paraître dans la *Gazette des beaux-arts* (1) sur la jeunesse du Poussin. Sa description de nouveaux tableaux de Quintin Varin, son attribution, au moins plausible, et c'est déjà beaucoup quand on ne peut que supposer, d'un paysage plein de hardiesse qui aurait été peint par le Poussin, et avant son voyage d'Italie, pour décorer la cheminée d'une maison de sa ville natale, ne se peuvent qu'indiquer ici; mais je relèverai, pour compléter les pièces publiées à l'origine des *Archives*, l'indication de quelques autres documents de même nature. Ainsi M. Mesteil a signalé dans le registre de la paroisse du Petit-Andely le nom de Janne Pouchin, comme marraine, dans un acte du 1er février 1604; M. de Ruville a retrouvé l'acte d'une vente de deux acres de terre, faite le 2 mars 1635 par Marie Delaisement, « *veuve* de défunt Jehan Poussin, » et M. Letailleur a constaté, sur la liste des cinquante sœurs dont se composait en 1645 le personnel de l'abbaye de Saint-Jean au Grand-Andely,

(1) Numéro du 15 janvier 1860, tome V, p. 65-83.

l'existence de trois religieuses portant le nom de Poussin, comme cette Antoinette dont les *Archives* ont publié la profession de foi (IV, 60), et à propos de laquelle M. Gandar fait justement remarquer que, si elle est de la famille du Poussin, elle serait plutôt sa nièce ou sa petite-nièce que sa sœur, puisqu'en 1659 il avait déjà soixante-cinq ans.

En même temps, et puisque l'occasion s'en présente, je demanderai la permission de faire deux remarques relatives à des faits de la jeunesse de Poussin.

Félibien n'a pas dit le nom du jeune gentilhomme poitevin qui l'emmena dans sa province, et qui se mêlait de peinture. M. Arnauldet l'a peut-être trouvé; en effet, un certain chevalier H. Avice, amateur plutôt qu'artiste, a gravé d'après Poussin une Adoration des rois, en largeur, et des enfants jouant avec des cigales. Sa pointe maladroitement fine, mais surtout grise et comme emmêlée, n'a rien de bien remarquable; mais ses planches ont ceci de curieux qu'elles peuvent être antérieures à celles qu'ont faites en France, Pesne, Audran et les demoiselles Stella. En effet, la première date qu'on connaisse à propos d'Avice est celle de 1642, année dans laquelle il inventa et grava le titre du livre de le Laboureur, *Tombeaux des personnes illustres*, et la dernière est celle de 1654, année dans laquelle il dessina par ordre du roi la cérémonie du sacre, que le Pautre grava en trois planches et fit paraître à Paris en 1655. Ainsi Avice a gravé Poussin l'un des premiers; il tenait à la noblesse, puisqu'il portait le titre de chevalier, et, ce qui est plus, son nom peut le faire croire Poitevin, puisque ce nom est encore fréquent dans le pays et dans les provinces limitrophes; ainsi à Tours, Avisseau, l'habile potier. Malgré tout, cette opinion, tirée de la présence en Poitou du nom d'Avice, que mon ami M. Arnauldet a remarquée et m'a signalée depuis longtemps, n'a rien de certain. Ce n'est qu'une supposition, qui ne sera probablement jamais prouvée; mais elle est, jusqu'à nouvel ordre, assez acceptable pour pouvoir être produite et mise en avant pour ce qu'elle vaut.

L'autre point sur lequel je veux appeler l'attention est un tableau des premières manières de Poussin, qu'il serait bien curieux

de retrouver. Je ne veux pas citer tous les anciens guides de Paris qui cataloguent de lui une Mort de la Vierge, à Notre-Dame ; ce pourrait n'être qu'une erreur; le témoignage formel de Félibien est à la fois plus précis et irrécusable. C'est au moment où il va parler du départ définitif de Poussin pour l'Italie en 1624 : « Le Marin ne fut pas longtemps sans retourner en Italie, et quand il partit d'ici il voulut mener avec lui le Poussin ; mais il n'était pas en état de quitter Paris, où il fit quelques tableaux, entre autres celui qui est dans une chapelle de l'église Notre-Dame, où il représenta le trépas de la Vierge (1).» (Le chanoine Moulinot, sous les initiales du libraire C. P.) Gueffier, dans son livre des *Curiosités de l'église de Paris*, 1763, p. 59, complète Félibien de la façon la plus heureuse : « La chapelle de S. Geraud, baron d'Aurillac, a été rétablie en 1761... Le tableau de l'autel représente le trépas de la sainte Vierge; on voit à côté un prélat, qui est François de Gondi, premier archevêque de Paris, qui a fait faire ce tableau en 1623 par le Poussin, avant son dernier voyage en Italie ; il est très-estimé des connaisseurs, quoiqu'il ne soit pas de la première force de cet habile peintre françois, et a toujours été regardé comme un beau prélude de sa manière de peindre, ce qui l'a fait distinguer des habiles peintres de son temps. » J'ajouterai que ce tableau est resté à sa place jusqu'à la révolution, et fut recueilli par Lenoir; en effet, son curieux inventaire, qui a été publié dans le *Bulletin des comités*, tome III, 1844-5, le catalogue, p. 290, sous le numéro 103, avec d'autres tableaux de Poussin : « De Notre-Dame. La Mort de la Vierge. Première manière de ce peintre. »

Il résulte de tout ceci plusieurs choses : de Félibien, que l'authenticité du tableau ne peut être contestée ; — de Gueffier, qu'étant au-dessus de l'autel, il était de grande dimension et en hauteur, qu'il offrait un portrait de donataire comme en faisaient les Pourbus et ce Georges Lallemant, de Nancy, un instant maître du Poussin, dont Brebiette a gravé le premier mai donné en 1630 à

---

(1) Ed. de Trévoux, IV, 10.

Notre-Dame par les orfévres, et dont Businck a taillé en camaïeu des sujets antiques d'une certaine tournure ; — et enfin de le Noir, que le tableau a été à la disposition de l'administration impériale. Où est-il maintenant? A quelle église, à quel musée de province a-t-il été envoyé? Est-il relégué dans un grenier, ou bien, dans l'ignorance de son histoire et par là de son authenticité, l'attribution à Poussin a-t-elle été remplacée par un autre nom, ou ne figure-t-il plus que dans les limbes des anonymes? Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il peut, c'est qu'il doit exister et qu'il le faut remettre en lumière. Bon ou mauvais, il n'importe. Si même, ce qui est probable, il est fort différent de ce que Poussin a fait ensuite, il y aurait plutôt lieu de s'en féliciter, car son intérêt serait de nous montrer les influences premières et les premières tendances du Poussin. Pour être précieux en effet, il n'a pas besoin d'être un chef-d'œuvre; il lui suffit d'être un point de départ qui nous permette de restituer les origines du maître et de constater ce que, dans une période pour nous inconnue, ont été, comme invention et comme couleur, les premiers essais du Poussin.

A. DE M.

Mémoire des pièces qui se sont trouvées à Rome dans le cabinet de monsieur Nicolas Poussin, et qui sont présentement à vendre entre les mains du sieur Joanni, son cousin et son héritier, en 1678.

Disegni diversi di monsieur Foussin.

Un libro di disegni fatti da monsieur Poussin, cioe dal antico, da Raffaelle, et da Giulio Romano et d'altri, per suo studio, che contiene nel numero di fogli 160, alcuni disegnati da tutti due le bande : 200 doppie.

Un altro libro del sudetto, di diversi pensieri disegnati della sua inventione, che contiene fogli 160, alcuni disegnati dalle due bande : 200 doppie.

Alcuni disegni di paesi, numero 50, di animali, numero 20, con alcune teste, numero 70 : 50 doppie.

Stampe di varii pittori.

Stampe di Raffaelle, intagliate da Marco Antonio, da Agostino Veneziano, et da altri buoni autori, conservate et bene impresse, e senza macchie, nel numero di 270 : 100 doppie.

Libro delle opere di Alberto Durero, intagliate in legno et al bulino, numero 357 : 70 doppie.

Libro delle opere de' Caracci al bulino et all' aqua forte, con la vita dell' istesso, numero di 242 : 40 dopie.

Libro di Polidoro Caravaggio, nel numero di 70 : 15 doppie.

Libro di Titiano, paesi et altre opere, numero 52 : 35 doppie.

Libro di Andrea Mantegna, numero 32 : 12 doppie.

Libro di Giulio Romano, numero 150 : 15 doppie.

Libro d'architectura del Vignola ; libro d'architectura del Labaco ; originali (1) : 3 doppie.

---

(1) C'est-à-dire que ce n'étaient pas les livres imprimés, mais ou les dessins originaux du Vignole et du Labacco, ou plutôt encore des copies manuscrites.

Memorie di alcune statue e busti antichi.

Numa Pompilio, II re de' Romani, busto e testa antica, due volte al naturale : 100 doppie.

Lucio Vero, imperatore, piu grande al naturale : 15 doppie.

Cleopatra, regina d'Egitto, testa e busto, antica, tutta di un pezzo : 25 doppie.

Augusto, testa antica, col busto di diaspro di Sicilia : 36 doppie.

Gallicula, testa antica, col busto di diaspro di Sicilia : 36 doppie.

Faustina vecchia, testa e busto antico : 36 doppie.

Drusilla, testa e busto antico : 25 doppie.

Britannico giovanetto, testa antica, il busto d'alabastro : 25 doppie.

Nerone giovanetto, testa antica, il busto d'alabastro orientale : 25 doppie.

Antinoo antico : 12 doppie.

Fauno, testa e busto, antico : 10 doppie.

Mercurio, testa antica, con poco busto moderno : 10 doppie.

Statue di marmo antiche.

Flora, alta palmi cinque
Cupido, alto palmi cinque } 90 doppie.

Hercole, alto palmi sei : 40 doppie.

Statue piccole per cabinetto.

Venere
Bacco
Lucio Vero } 20 doppie.

Statue di bronzo.

Una Fortuna di palmi due, di Giovanni Bologna, conservatissima, per cabinetto : 15 doppie.

Un busto di Galba, con la testa, cioe busto [di marmore], e la testa di bronzo, alto mezzo piede di altezza, di metallo Corintio : 12 doppie.

Vasi.

Due vasi di alabastro di Sicilia, con il loro coperchio, ciascuno alto di palmi uno e mezzo : 10 doppie.

Un vaso, di alabastro orientale transparente, alto palmi uno e mezzo, col suo coperchio : 8 doppie.

Quello, il quale vorra attendere alla compra delle sudette opere di Mons. Poussin, se volesse fare intagliare li studi che ha fatto Mons. Poussin, oltra il bene publico, sarebbe un guadagno di 3,000 doppie, et a vendere un libro sarebbe pagar lo poco una doppia, mentre il libro contiene 160 fogli ; ne occorrerebbe che gli giovani Francesi si partissero di Parigi per venire a studiare in Roma ; servirebbe ancora a tutti gli studiosi Olandesi e Fiamenghi.

ÉDIT DE LOUIS XIV

POUR L'ÉTABLISSEMENT DES GOBELINS

(Novembre 1667.)

Communiqué par M. Jules Cousin.

Au commencement de ce volume, l'article de M. Eugène Grésy sur les ouvriers employés à Vaux par le surintendant Fouquet, a démontré de la façon la plus curieuse comment la manufacture royale de tapisserie des Gobelins a eu pour premiers ouvriers les tapissiers établis à Maincy par le rival de Colbert, qui, en répudiant tout ce qu'il y avait de dangereux dans l'héritage de son prédécesseur, a profité, sans le dire, de tout ce qu'il y avait de bon, en l'améliorant même et en le développant de façon à tuer ainsi son rival deux fois. Fouquet avait été arrêté le 7 septembre 1661. Le dernier acte relatif à un tapissier de Maincy est du 24 avril 1662 (Cf. ce vol., p. 15); l'acquisition du terrain des Gobelins est immédiatement postérieure, du 6 juin 1662 (Lacordaire, *Histoire des Gobelins*, 3e édition, p. 58), et la nomination de le Brun, comme directeur, est du 8 mars 1663. Quant à l'édit qui constituait définitivement les Gobelins et les transformait officiellement en manufacture des meubles de la couronne, c'est-à-dire de tout ce qui pouvait servir à la décoration des palais, il n'intervint qu'en novembre 1667.

C'est celui que nous donnons ici, parce que son texte est trop peu connu. Les historiens de Paris, et même le savant historien des Gobelins, se contentent d'en donner la date et n'entrent presque point dans le détail de ses dispositions, si exceptionnellement importantes. Il n'est d'ailleurs recueilli ni dans Félibien ni dans

les recueils d'édits de Louis XIV, et ce n'est qu'après des recherches longtemps vaines que notre ami M. Cousin a enfin réussi à le trouver dans la belle collection d'édits, déclarations, arrêts, etc., en 202 volumes in-4°, que possède la bibliothèque de la cour de cassation. Pour être mis sous les yeux des lecteurs de ce recueil, il joint l'intérêt de la rareté à une importance et à une curiosité incontestables.

Ce qu'il offre surtout de remarquable, c'est sa préoccupation constante de l'avenir, bientôt déçue par les faits, et ses dispositions toutes dirigées pour faire dans la manufacture une pépinière nombreuse, capable de la renouveler constamment par des sujets nouveaux, afin d'en maintenir et d'en augmenter la valeur. Pour cela rien ne coûte au désir du roi, et cet édit, dont l'enregistrement fut immédiat, tandis que celui, rendu en faveur de l'Académie, moins favorisée pourtant, fut tant d'années avant de l'être, contient les priviléges les plus énormes, concédés avec cette libéralité pour attirer les ouvriers les plus habiles de la Flandre. Il faut même se reporter aux idées et à la constitution sociale de l'époque pour se rendre bien compte de la faveur exceptionnelle qu'il y avait à se départir du droit d'aubaine, à imposer à toutes les maîtrises les ouvriers sortant de la manufacture, à les exempter des logements militaires, de la charge des tutelles, curatelles, guet et garde de ville, même des tailles et impositions, à aller même jusqu'à leur donner le droit de *committimus* et le bénéfice de la juridiction de la prévôté de l'hôtel, et enfin à interdire non-seulement l'entrée, mais même l'achat de toutes tapisseries étrangères. Par les premières dispositions que nous venons d'indiquer, c'était mettre les ouvriers des Gobelins sur le rang de la noblesse, et en certains points au-dessus.

En même temps, puisque l'occasion s'en présente, j'ajouterai ici un curieux passage sur les Gobelins, que je tire de la *Descriptio fluminum Galliæ*, de Papyre Masson, mort à soixante-sept ans, en 1611, et dont le livre fut imprimé par son frère en 1618. Il vient à propos de la Bièvre, et je le cite surtout pour ajouter à ce que dit M. Lacordaire de l'inutilité de l'emploi de l'eau de la Bièvre pour la teinture ; Papyre Masson, nécessairement bien in-

formé sur ce point, puisque sa femme, Denise Gaudar, était petite-fille de Jean Gobelin, nous apprend qu'avant la fin du seizième siècle la réputation de la Bièvre était déjà niée sur ce point.

« In adversa autem ripa, juxta Lutetiam occurrit monasterium Sancti-Victoris, martyris, intraque pratum ejus amnis Bibara, qui nunc extra septum illius monasterii labitur in Sequanam, qui tamen olim, ingressus urbem usque ad Bibaræ vicum Judeorum, in eum influebat, ut nunc quoque vestigia ostendunt. Is amnis Bibara olim vocabatur, vocaturque hodie, a Bibara, nobili vico in agro Parisiorum, et, si Bibara semper fuit, edificia autem vicorum non semper; caduca enim sunt. Patrum enim memoriâ hic fluviolus dici Gobelinus cœpit a nomine Joannis Gobelini, avi materni Dionysiæ Gaudaris uxoris meæ, egregii tinctoris omnis generis panorum lanarumque cujuscumque coloris, confectorisque optimi purpuræ, quod genus panni Constantinopolim atque in orientem solem ad remotissimas gentes mari vehitur. Gobelinus autem se acolam hujus amnis reddidit infra templum beati Hypolitæ, loco declivi ædificans in suburbio, divi Marcelli nomine dicto qui Parisiensis episcopus olim fuit, et Gobelini nomen in posteris ejus maribus qui nunc Lutetiæ vivunt diu servabitur. Cujus filius fuit Jacobus, corrector apud rationales (1), et Baltazar, præses rationalium, opulentissimus, et alii, ejusdem cognominis et artificio tincturæ dediti, cum liberis suis supersunt.....

Tandem in suburbium S. Marcelli Lutetiam (Bibara) veniens,

---

(1) Ce qui veut dire la chambre des comptes. Voici, dans l'Armorial de cette cour, par mademoiselle Denis, 1780, in-4°, ce qui se trouve sur les Gobelins :

Balthazar Gobelin, ci-devant trésorier de l'épargne, reçu président en la chambre le 6 avril 1604, au lieu d'Antoine Guiot; résigna en 1618, décéda le... juillet 1620. Gît à Saint-Paul. II, 33.

Thomas Gobelin, auditeur des comptes, reçu maître le 20 avril 1613, jusqu'en 1636. II, 199.

Jacques Gobelin, reçu le 4 août 1639, jusqu'en mars 1658. II, 239.

Armes : d'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un demi-vol de même.

locum tingendæ purpuræ aptissimum cæterisque pannis, in Sequanam flumen influit... Ante ultimum civile bellum tingebatur apud Sanctum-Marcellum multo melius quam alibi; sed adducti sunt artifices, qui tincturam tam bene faciunt et alibi quam quæ fit in eo recessu, nec tamen utuntur alia aqua quam Sequanæ, etsi alii aiunt aquam Bibaræ, dulciorem, nec corrosivam, quamvis turbida fere est, id opus juvare, vivaciorem enim, ideoque minus corrigibilem aquam Sequanæ experimento videri, pannique, maxime purpurei, qui in Bibara tinguntur, colorem vivaciorem habent quam qui in Sequana. (Ed. 1618, p. 212-216.)

On pense bien que Louis Coulon, qui, dans son livre des *Rivières de France*, a fort copié son prédécesseur, n'a pas manqué de négliger ce passage. A. DE M.

Edit du roy pour l'établissement d'une manufacture des meubles de la couronne aux Gobelins.

Louis, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre, à tous presens et à venir, salut. La manufacture des tapisseries a toujours paru d'un si grand usage et d'une utilité si considerable que les états les plus abondants en ont perpetuellement cultivé les establissements et attiré dans leurs pays les ouvriers les plus habiles par les grâces qu'ils leur ont faites. En effet le roy Henry le Grand, notre ayeul, se voyant au milieu de la paix, estima n'en pouvoir mieux faire goûter les fruits à ses peuples qu'en restablissant le commerce et les manufactures que les

guerres etrangères et civiles avoient presqu'abolies dans le royaume ; et pour l'éxécution de ce dessein il auroit, par son édit du mois de janvier 1607, esta-bly la manufacture de toutes sortes de tapisseries, tant dans notre bonne ville de Paris qu'en toutes les autres villes qui s'y trouveroient propres, et préposé à l'establissement et direction d'icelles les sieurs *de Comans* et *de la Planche* (1), auxquels, par le même édit, l'on auroit accordé plusieurs priviléges et avantages; mais, comme ces projets se dissipent promptement s'ils ne sont entretenus avec beaucoup de soin et d'application et soutenus avec dépense, aussi, les premiers établissements qui furent faits ayant été négligés et interrompus pendant la licence d'une longue guerre, l'affection, que nous avons pour rendre le commerce et les manufactures florissantes dans notre royaume, nous auroit fait donner nos premiers soins, après la conclusion de la paix générale, pour les rétablir et pour rendre les establissements plus immuables, en leur fixant un lieu commode et certain; nous aurions fait acquerir de nos deniers l'hostel des Gobelins et plusieurs maisons adjacentes, fait rechercher les peintres de la plus grande réputation, des tapissiers, des sculpteurs, orphèvres, ebenistes

---

(1) Cf. Félibien, *Preuves*, III, p. 42, 107, 118 et 137.

et autres ouvriers plus habiles en toutes sortes d'arts et metiers, que nous y aurions logés, donné des appointements à chacun d'eux, et accordé divers privilèges et avantages ; mais, d'autant que ces establissements augmentent chaque jour, que les ouvriers les plus excellens dans toutes sortes de manufactures, conviez par les grâces que nous leur faisons, y viennent donner des marques de leur industrie, et que les ouvrages qui s'y font surpassent notablement, en art et en beauté, ce qui vient de plus exquis des pays étrangers, aussi nous avons estimé qu'il étoit nécessaire pour l'affermissement de ces establissements de leur donner une forme constante et perpetuelle, et leur pourvoir d'un règlement convenable à cet effet; à ces causes et autres considerations à ce nous mouvant, de l'advis de nostre Conseil, qui a vu l'édit du mois de janvier mil six cens sept et autres déclarations et règlemens rendus, en conséquence et de nostre certaine science, pleine puissance et authorité royale, nous avons dict, statué et ordonné, disons, statuons et ordonnons ainsi qu'il suit :

I

C'est à scavoir que la manufacture des tapisseries et autres ouvrages demeurera establie dans l'hostel appellé les Gobelins, maisons et lieux en dependant, à nous appartenant, sur la principale porte duquel

hostel sera posé un marbre au dessous de nos armes, dans lequel sera inscript : *Manufacture royale des meubles de la Couronne*.

II

Seront les manufactures et dépendances d'icelles régies et administrées par les ordres de nostre amé et féal conseiller ordinaire en nos conseils, le sieur Colbert, surintendant de nos bastiments, arts et manufactures de France, et ses successeurs en la dite charge.

III

La conduite particulière des manufactures appartiendra au sieur *Lebrun*, notre premier peintre, sous le titre de directeur, suivant les lettres que nous lui en avons accordées le 8 mars 1663, et, vaccation arrivant, sera donnée à personne capable et intelligente dans l'art de peinture pour faire les dessins de la tapisserie, sculpture et autres ouvrages, les faire exécuter correctement et avoir la direction et inspection générale sur tous les ouvriers qui seront employés dans les manufactures, lequel directeur sera choisi, institué et destitué toutes fois et quantes qu'il appartiendra par le surintendant de nos bastiments.

IV

Le surintendant de nos bastiments, et le directeur sous luy, tiendront la manufacture remplie de bons peintres, maistres tapissiers de haute-lisse, orphèvres, fondeurs, graveurs, lapidaires, menuisiers en ebeine et en bois, teinturiers et autres bons ouvriers en toutes sortes d'arts et métiers qui sont establis, et que le surintendant de nos bastiments estimera nécessaire d'y establir.

V

Sera dressé et arresté tous les ans par le surintendant de nos bastiments un estat des maistres-ouvriers, pour estre leurs gages et appointements réglez et payez par le trésorier général de nos bastiments, ainsy qu'il lui sera ordonné.

VI

Voulons qu'il soit entretenu dans lesdites manufactures, à nos dépens, le nombre et quantité de soixante enfans qui seront nommés et choisis par ledit surintendant de nos bastiments, pour l'entretenement de chacun desquels sera délivré au directeur

desdites manufactures la somme de deux cens cinquante livres, payable par le trésorier général de nos bastimens, en cinq années, scavoir : la première cent livres, la seconde soixante-quinze livres, la troisième trente livres, la quatrième vingt-cinq livres, et la cinquième vingt livres.

VII

Seront les enfants, lors de leur entrée en ladite maison, mis et placés dans le seminaire du directeur, auquel sera donné un maitre peintre sous luy, qui aura soin de leur éducation et instruction, pour estre ensuite distribuez par le directeur et par luy mis en apprentissage chez les maistres de chacun des arts et metiers, selon qu'il les jugera propres et capables, dont il sera tenu registre, le tout par l'ordre dudit surintendant de nos bastiments.

VIII

Pourront lesdits enfans, après six ans d'apprentissage et quatre années de service, outre les six d'apprentissage, même les apprentifs orphèvres, nonobstant qu'ils ne soient fils de maistre, lever et tenir bcutique des marchandises, arts et mestiers auxquels ils auront esté instruits, tant dans nostro bonne ville

de Paris qu'en toutes les autres de nostre royaume, sans faire expérience ny qu'ils soient tenus d'autre chose que de se présenter pardevant les maistres et gardes des dites marchandises, arts et mêtiers, pour estre admis entre les autres maistres de leur communauté, ce que les dits maistres et gardes seront tenus de faire, sans aucuns frais, sur le certificat dudit surintendant de nos bastimens.

IX

Et à cet effet voulons que les dits enfans qui auront été engagés dans lesdites manufactures pendant un an, du consentement de leur père et mère, et qui en sortiront après ce temps, sans congé du surintendant de nos bastimens, soient déclarés incapables de parvenir à la maistrise du mestier auquel ils auront travaillé dans ladite manufacture.

X

Pourront néanmoins les ouvriers qui auront travaillé sans discontinuation dans les manufactures pendant six ans estre reçus maistres en la manière accoutumée comme dessus, sur le certificat dudit surintendant de nos bastimens.

XI

Les ouvriers employés dans les dites manufactures se retireront dans les maisons les plus proches de l'hostel des Gobelins, et, afin qu'ils y puissent estre, eux et leurs familles, en toute liberté, voulons et nous plait que douze des maisons dans lesquelles ils seront demeurants soient exempts de tout logement des officiers et soldats de nos gardes françoises et suisses, et de tous autres logemens de gens de guerre, et à cet effet voulons qu'il soit expedié par le secrétaire de nos commandemens, ayant le département de a guerre, des sauvegardes, sur les certificats du dit sieur surintendant de nos bastimens.

XII

Et, pour traiter d'autant plus favorablement les ouvriers estrangers employés dans les manufactures, voulons et nous plait que ceux qui viendront à décéder, travaillant actuellement, soient censés et réputés regnicoles, et leurs successions recueillies par leurs enfants et heritiers, comme s'ils étoient nos sujets naturels; voulons en outre que ceux desdits ouvriers estrangers qui auront travaillé sans disconti-

nuation dans lesdites manufactures pendant le temps de dix ans soient tenus et réputés pour nos vrais et naturels sujets, encore qu'après les dix années de service ils se fussent retirés des manufactures, et leurs successions recueillies par leurs veuves, enfans ou heritiers, comme s'ils avoient été naturalisés, sans qu'ils soient tenus d'obtenir aucunes nos lettres à cet effet, ni rapporter d'autres actes que l'extrait des présentes, avec le certificat du surintendant de nos bastimens.

XIII

Seront les ouvriers, pendant qu'ils seront actuellement employés dans les manufactures, exempts de tutelle, curatelle, guet et garde de Ville, et autres charges publiques et personnelles, sans qu'ils puissent être contraints de les accepter, sinon de leur consentement.

XIV

Comme aussi lesdits ouvriers seront exempts de toutes tailles et impositions, encore qu'ils soient sortis des lieux taillables dans lesquels ils auroient esté cottisés, tant et si longuement néanmoins qu'ils travailleront aux manufactures.

XV

Sera loisible au directeur des manufactures de faire dresser, en des lieux propres, des brasseries de bière pour l'usage des ouvriers, sans qu'il en puisse estre empêché par les brasseurs de bière, ni tenu de payer aucun droit.

XVI

Et, afin que les ouvriers ne soient distraits de leur travail par les procèz et differens qu'eux, leurs familles et domestiques pourroient avoir en plusieurs et differentes jurisdictions, tant en demandant que deffendant, nous avons évoqué et évoquons par ces présentes tous et chacuns leurs procèz civils, meus et à mouvoir, des sièges et jurisdictions dans lesquelles ils pourroient estre pendans, et iceux avec leurs circonstances et dépendances, avons renvoyé et renvoyons, en première instance, pardevant les maistres ordinaires des requêtes de nostre Hostel, et par appel en nostre cour de Parlement de Paris, auxquels, chacun à leur égard, nous en avons attribué et attribuons toute cour, jurisdiction et connoissance, et icelle interdite et interdisons à tous autres juges,

XVII

Et, au moyen de ce que dessus, nous avons fait et faisons très expresses inhibitions et deffense à tous marchands et autres personnes, de quelque qualité et condition qu'elles soient, d'acheter ni faire venir des pays estrangers des tapisseries, en vendre ou débiter aucune des manufactures estrangères, autres que celles qui sont présentement dans nostre royaume, à peine de confiscation d'icelles et d'amende de la valeur de la moitié des tapisseries confisquées, applicable, le tiers à nous, l'autre tiers à l'Hopital général, et le reste au dénonciateur; deffendons d'expédier aucuns passeports pour l'entrée d'icelles, et à tous officiers qu'il appartiendra d'y avoir aucun égard.

Si donnons en mandement à nos amez et féaux conseillers, les gens tenans nostre cour de Parlement à Paris, les gens de nos Comptes et Cour des Aydes, et autres nos officiers au dit lieu, que ces présentes ils fassent lire, publier et enregistrer, et le contenu en icelles garder et observer de point en point, selon sa forme et teneur; car tel est nostre plaisir, et, afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous avons fait mettre notre scel à ces dites présentes.

Données à Paris, au mois de novembre, l'an de grâce mil six cens soixante sept, et de nostre règne le vingt-cinq.

Signé : LOUIS.

Plus bas : Par le Roy : DE GUENÉGAUD, *et à costé* Visa: SÉGUIER, pour servir aux lettres patentes, en forme d'édit, portant règlement de l'establissement des Manufactures pour la maison royale en la maison dite des Gobelins, et scellé du grand sceau de cire verte, sur lacs de soye rouge et verte.

Registrées, ouy, ce requerant, le procureur général du Roy, pour estre exécutées selon leur forme et teneur, suivant l'arrest de ce jour. A Paris, en Parlement, le 21 décembre 1667.

Signé : DU TILLET.

LOUIS CLAUDE VASSÉ

Documents communiqués par M. Laperlier.

Louis-Claude Vassé, fils d'Antoine Vassé, sculpteur du roi et élève de Puget, fut élève de Bouchardon et obtint le prix de Rome en 1739 (*Archives*, Documents, V, 292). Plus tard il fut admis à l'Académie, le 28 août 1751, sur une figure d'un berger endormi, maintenant au musée du Louvre ; il mourut à cinquante-cinq ans

et demi, le 1er décembre 1772, laissant inachevé le marbre de son mausolée du roi Stanislas, destiné à Nancy (Cf. Bachaumont, à la date du 5, et la correspondance de Grimm, VIII, 111). Sa vente se fit l'année suivante, et M. Blanc a extrait quelque chose de son catalogue (*Trésor de la curiosité*, I, 210). Le médaillon de Chevert à Saint-Eustache est de lui (Bach. 11 et 23 juillet 1771), comme aussi celui du comte et de la comtesse de Courson, connu par la gravure d'un certain Bourdeille, et le tombeau du comte de Caylus, son protecteur, à Saint-Germain l'Auxerrois. Il fit les bas-reliefs de la façade et l'entablement de l'Opéra (Bach. 2 mars 1770), aujourd'hui la Porte Saint-Martin, et une salle d'audience pour l'impératrice de Russie (Grimm IV, 309). Il descendait aussi à la sculpture d'ornements, et M. le Roux de Lincy a publié dans l'appendice de son *Histoire de l'hôtel de ville* (n° 88, p. 24) une quittance du mois de décembre 1764, de 4,000 livres, pour les sculptures des plafonds de la grande salle et pour un médaillon du roi. Quant à la sculpture du portail des Capucines (Pig. III, 40; Brice, I, 346), comme il fut bâti en 1722, je serais porté à l'attribuer à son père, Antoine, qui fut précisément agréé à l'Académie l'année suivante, et je ferai de même pour les sculptures de la galerie de l'hôtel de Toulouse, encore existante dans l'hôtel actuel de la Banque, parce que les travaux de cet hôtel, conduits par Robert de Cotte, furent faits d'après Piganiol (III, 255 et 265), de l'année 1713 à l'année 1719, et Louis-Claude doit être né en 1717

A. DE M.

Monsieur, — je ne puis douter de l'empressement qu'a madame la comtesse du Barry pour jouir des ouvrages de marbre qu'elle a désiré avoir de mon atelier, M. LeDoux, son architecte, me pressant vivement à ce sujet. Je puis bien disposer de la statue de Minerve qui m'appartient, mais je n'imagine pas devoir laisser sortir de chez moi le grouppe de marbre

representant Vénus qui dirige les traits de l'Amour, sans préalablement, monsieur, avoir reçu de vous des ordres sur cet objet, imaginant qu'un ouvrage qui m'a été ordonné anciennement par M. de Tournehem, sous la direction de M. Coypel, alors premier peintre du roy (1), ne peut en sortir sans m'être muni d'une décharge qui m'autorise à le laisser enlever. J'attends vos ordres, monsieur, pour agir en conséquence.

Je suis avec respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VASSÉ.

Paris, le 2 aoust 1771.

Répondu comme cy au dos :

A Menars, le 16 août 1771.

Le roi vient d'accorder, monsieur, à madame la comtesse du Barry le grouppe de marbre représentant Vénus qui dirige les traits de l'Amour, resté dans votre atelier depuis que vous l'avez exécuté par les ordres de M. de Tournehem, mon prédécesseur. Vous pouvez en conséquence le delivrer à ceux qui se pre-

---

(1) C'est-à-dire avant 1752, M. de Tournehem étant mort le 19 novembre 1751. Charles-Antoine Coypel ne mourut que le 14 juin de l'année suivante. — Il n'est pas besoin de dire qu'il s'agissait de décorer Louveciennes.

senteront avec les ordres de madame du Barry, et leur demander un certificat de la remise, dont vous me ferez l'envoi pour être deposé dans mes bureaux, et dont il vous sera expédié un duplicata qui, réuni à la présente, constatera votre decharge.

Je suis, etc.

Signé : *Le marquis de Marigny.*

Cette réponse, écrite sur le second feuillet de la lettre, n'est qu'une copie; on y lit en marge ces mentions : « M. Vassé, sculpteur. F. 440. 1er février 1772.»

PIERRE LISQUY

MAITRE SCULPTEUR

Ledit jour 23e (decembre 1728), Pierre Lisquy, Me peintre sculpteur, agé de cinquante cinq ans, décédé hier, rue de Meslay, dans une maison du costé du Cour, après les vespres des morts chantées à son intention, avec l'assistance de M. le vicaire soussigné et des prêtres du chœur, a été inhumé en présence de Michel Francois Lisquy, marchand, de Henry Lisquy, marbrier, de Jean Jacques Lisquy, md, frères, de Claude Felix Tarlé, controlleur général des marbres de France, beau frère, qui ont signé.

M. F. Lisquy. — H. Lisquy. — J. J. Lisquy. — Claude Félix Tarlé.

(Registres de St Nicolas des Champs. Décès.)

J. BERNARD TORO

SCUPTEUR PROVENÇAL.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE IMPR.

Article de M. le docteur Pons.

Dès que j'eus vu dans Aix quelques ouvrages de *Toro*, soit sculptés, soit dessinés, ainsi que quelques-unes des estampes gravées d'après lui par *Honoré Blanc*, je me pris pour ce maître d'une vive admiration, et me mis aussitôt en quête de sa biographie. Était-il Italien ou Espagnol — son nom m'autorisait à le croire — ou bien était-il né, en Provence, de parents italiens ou espagnols? Quelle était sa ville natale? Où avait-il étudié? Où avait-il plus particulièrement résidé? A quelle époque précise avait-il travaillé? Quand et où était-il mort? Je me fis toutes ces questions et les présentai aux deux hommes qui étaient ici en mesure d'y répondre, MM. Porte et Roux-Alphéran; mais je ne pus rien obtenir d'eux; leurs recherches sur *Toro* ne les avaient menés à rien; toutefois je sus par M. Roux-Alphéran que l'hôtel d'Arlatan-Lauris, où *Toro* sculpta la belle porte qu'on y voit encore, avait été construit entre les années 1690 et 1700. L'artiste travaillait donc à Aix à cette époque, mais à ce seul fait se bornait tout mon savoir.

J'en étais là, quand, fouillant un jour dans les manuscrits du P. Bougerel, relatifs aux hommes illustres de la Provence, et appartenant à M. Porte, qui les avait obligeamment mis à ma disposition, j'y rencontrai le passage suivant, que ce dernier n'avait point remarqué :

« Honoré *Toro*, dessinateur et sculpteur du roy au port de Toulon, a fait graver et imprimer ses œuvres à Paris, par les soins du sieur *du Buisson*, architecte du roy. Ce sont des compositions des plus neuves,

des plus variées et du meilleur goût qui aient encore paru ; elles représentent des soleils, des ciboires, des calices, des lampes, des candélabres et autres pièces à l'usage des églises ; des trophées, des têtes, des cartouches, des pieds de tables, des vases, des cuvettes, des surtous et d'autres pièces d'orfèvrerie et de sculpture ; des arabesques et des grotesques de toute espèce. Ces ouvrages font connaître avec quel succès l'auteur a su joindre à ses talens naturels les excellentes instructions du célèbre M. *Puget*, son maître ; le graveur, qui est très intelligent dans le dessin, s'est soigneusement appliqué à rendre les morceaux tels que l'auteur les a produits ; la correction, l'art de graver et la propreté des impressions le rendent également digne de l'approbation et de la recherche des curieux, et des personnes dont l'éducation ou la profession ont quelque rapport au dessin. Cette grande suite est divisée en livres de six feuilles de chaque espèce pour en rendre le choix libre ; on trouve l'œuvre ainsi séparé chez le sieur *du Buisson*, rue de Guénegaud, en entrant du côté du Pont-Neuf, 32. — *Journal des savans*, de l'an 1716. — Bien des gens estiment davantage ceux qui ont été gravés à Aix par M. *H. Blanc*, ami de M. *Toro*, mort au mois de février 1731 (1). »

---

(1) Tome I^er^ d'un manuscrit du P. Bougerel, intitulé : *Recueil de plusieurs faits concernant la Provence ou les Provençaux*, p. 24.

Je reviendrai plus tard sur tout ce qui, dans ce passage, a trait aux gravures que *Toro* fit faire de ses dessins à Paris et en Provence; je ne veux, pour le moment, m'arrêter qu'aux faits purement biographiques. Je n'attachai d'abord aucune importance au prénom d'*Honoré* donné à *Toro;* c'était évidemment par inattention que Bougerel avait écrit ce prénom, appartenant au graveur *Blanc,* l'ami de *Toro;* j'avais pu constater, sur diverses estampes d'après ce dernier, le prénom de *Bernard;* on verra plus loin par une pièce authentique que c'était bien là son vrai prénom. Il en avait du reste encore un autre commençant par un *J*, car cette initiale figure, sur ces mêmes estampes, avant le nom entier de *Bernard* ou l'initiale *B*. Mais le passage de Bougerel me fournissait deux faits importants pour la biographie de *Toro*, à savoir qu'il avait été élève de *Puget*, et qu'il avait été dessinateur et sculpteur au port de Toulon. Restait à vérifier l'exactitude de ces deux assertions, car je n'ignorais pas combien l'historien provençal était sujet à de graves erreurs et dépourvu de critique. Un troisième fait à extraire de ce passage était cette indication du *Journal des savants* qui, dans un de ses numéros de l'année 1716, avait sans doute rendu compte de la publication confiée par *Toro* à *du Buisson*, d'où résultait que Toro vivait et travaillait en 1716. Un quatrième fait était enfin cette autre date de février 1731, assignée comme étant celle du décès de *Toro* ou du graveur *Blanc;* car, par la manière dont la phrase était construite, il était difficile de dire auquel des deux se rapportait cette date. — J'attendis donc de nouveaux documents pour donner quelque valeur à ceux de Bougerel et pour les compléter.

Deux ou trois ans après, l'occasion s'offrit à moi de correspondre avec M. Henry, archiviste de la ville de Toulon, dont nous avons eu depuis à regretter la perte. Je m'empressai de lui demander quelques détails sur la vie et les œuvres de *Toro*, et en particulier sur le fait, énoncé par Bougerel, que notre artiste avait été sculpteur au port de Toulon. Déjà bien auparavant j'avais consulté, touchant ces divers points, d'autres personnes de cette ville, mais je n'en avais reçu que des réponses insignifiantes; cette fois je me flattai que M. Henry, investigateur patient et consciencieux, qui

venait de trouver plusieurs dates intéressantes à l'occasion de ses recherches sur *Puget* et sur d'autres artistes sculpteurs du port de Toulon, serait en mesure de m'instruire de ce que je cherchais, et je ne me trompai point, du moins quant au fait essentiel. Voici en effet ce qu'il me manda dans une première lettre, en date du 3 mars 1851 :

« Au sujet du sculpteur *Toro*, vous m'en apprenez beaucoup plus que nous n'en savions ici, où son nom seul est connu par la tradition d'atelier dans les établissements de la marine. Les recherches que j'ai pu faire dans les registres du contrôle de l'Arsenal naval ne m'ont guère indiqué que sa présence au port, comme *maître sculpteur*, et les divers payements qu'il a reçus pour son traitement en cette qualité, sans jamais offrir son nom attaché à quelque ouvrage que ce soit, tandis que divers travaux exécutés à des vaisseaux par d'autres sculpteurs, dans le même temps, s'y trouvent indiqués pour les sommes qu'ils en reçoivent. Pour expliquer cette espèce de contradiction, je dois vous dire que les travaux de décoration des vaisseaux, proposés alors par le maître sculpteur, étaient donnés à l'entreprise, et que l'adjudication en était passée à d'autres artistes étrangers souvent au port de Toulon; quelquefois les artistes de la ville ou ceux venant du dehors (comme d'Aix ou de Marseille) proposaient eux-mêmes des dessins, que le maître sculpteur était chargé de juger, et dont, dans les deux cas, il surveillait l'exécution. C'est ainsi qu'en 1684, *Peillion* et *Dubreuil* travaillent pour le vaisseau *l'Agréable*, que *Imbert* et *Thomas* travaillent pour le vaisseau *l'Ardent*, sous la direction de *Rombaud-Languenu*, maître sculpteur entretenu du port; le même *Imbert* et *Levray* travaillent cette même année, comme associés, au vaisseau *le Royal Dauphin*; *Navard* travaille de son côté au vaisseau *le Constant*. Il est à croire que le même système d'adjudication se continua sous la maîtrise de *Toro*, puisque les mêmes registres, qui font mention des payements faits pour les ouvrages indiqués, n'en spécifient d'aucune espèce pour *Toro*, à moins toutefois, ce qui est assez probable, que les travaux qui auraient pu être exécutés par le chef d'atelier, s'il mettait la main au maillet, ne fussent une obligation de sa charge et couverts par conséquent

par son traitement. — *Toro* succéda à *Rombaud* au poste de maître sculpteur en 1719; mais, par la même fatalité qui couvre les détails biographiques que vous recherchez, une lacune dans les registres du contrôle nous dérobe l'époque précise de sa mort. En effet cet artiste figure encore comme partie prenante en 1730, et de cette année à 1736 il n'est fait mention d'aucun artiste, soit peintre, soit sculpteur; en 1736 paraît pour la première fois *Lange*, successeur de *Toro*, qui a dû mourir dans cet intervalle, et probablement en 1731, si le P. Bougerel parle de lui comme ayant réuni à ses talents naturels les excellentes instructions de *Puget*, son maître. — Un fait que je ne dois pas omettre, et qui prouve la haute estime de son talent, c'est qu'à partir de 1723 son traitement, qui, comme celui de ses prédécesseurs, n'avait été jusque-là que de 1,200 livres, fut porté à 1,500, tandis que celui du maître peintre continua à être, comme auparavant, de 1,200 livres. »

Peu de jours après, je recevais une seconde lettre de M. *Henry*, en date du 7 mars, renfermant ce qui suit :

« J'étais bien fondé dans ma supposition quand, dans la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, je disais que probablement le sculpteur *Toro* était mort en 1731; voici la confirmation de ce fait dans l'acte de son décès que je viens de rechercher dans les registres de l'état civil :

S^r^ Bernard Toro, sculpteur entretenu, âgé d'environ soixante ans, est décédé, muni du sacrement de l'extrême-onction, le vingt-huit janvier 1731; le lendemain il a esté enseveli dans l'église des P. Carmes. *Signé* POMET.

« Il résulte de cette pièce que *Toro* a dû mourir d'une façon très-prompte, et probablement d'apoplexie, puisqu'on n'a pu lui administrer que l'extrême-onction; la date de sa mort et l'âge qu'on lui donne reportant sa naissance à l'année 1671, il n'a guère

pu être élève de *Puget*, comme l'insinue le manuscrit du P. Bougerel, puisqu'il n'avait que vingt-deux ans quand ce grand artiste est mort, et qu'il est douteux que ce dernier donnât autre chose que des conseils à cette époque de sa vie; dans tous les cas, il n'aurait pu diriger *Toro* dans ses travaux, celui-ci n'ayant pu commencer à être remarqué qu'après la mort du maître et à un âge de virilité. »

On comprend combien ces deux lettres me furent précieuses; elles me donnaient enfin sur quelques points de la biographie de *Toro* une complète et réelle lumière.

L'assertion de Bougerel, donnant à *Toro* la qualité de *dessinateur et sculpteur au port de Toulon*, était donc vraie, et la date de décès fournie par cet historien s'appliquait à ce dernier et non à *Honoré Blanc*; seulement *Bougerel* s'était trompé de mois en inscrivant *février* au lieu de *janvier*. J'ai retrouvé, depuis, la vraie date dans la note contemporaine et anonyme qui suit; elle est conservée au Cabinet des estampes et sert d'explication à un admirable dessin, grand cartouche aux armes du Dauphin, au milieu duquel une main un peu postérieure a ajouté la date de la naissance du jeune prince, celle du 4 janvier 1729. Il est lavé sur crayon, comme aussi les dessins de cinq têtes, de deux cartouches et de vases, conservés dans le même dépôt, avec deux grands dessins de casques et de trophées, qui sont à la sanguine, et par suite d'un crayon plus large, plus libre et plus gras. Voici le texte même de cette note :

Mort du S. Toro. Le cartouche cy à côté a esté commencé par le S. Toro, M^e^ sculpteur des vaisseaux du roy, à Toulon, et n'a pu estre finy par luy, ayant été attaqué d'apoplexie le 28 janvier 1731, dont il est mort quelques instans après. Ce sculpteur travailloit le bois avec une si grande delicatesse que les ouvrages qu'il a faits, en pieds de tables, pendules et con-

soles, n'étoient susceptibles d'aucune dorure, et même que le vernis qu'on pouvoit y mettre dessus y faisoit tort; tous ces ouvrages étoient entierement finis, et il leur donnoit toute la perfection qui pouvoit servir à son génie et à ses doigts.

J'apprenais en outre, par la lettre de M. Henry, que la nomination de notre artiste, comme *maître sculpteur*, datait de 1719; et que son mérite fut bientôt si fort apprécié qu'on augmenta ses appointements, tout en laissant les mêmes ceux du *maître peintre*.

Un autre document me permit enfin de compléter ce qui a trait aux fonctions successivement remplies par *Toro* dans l'Arsenal de Toulon.

J'avais d'abord cru que le passage du P. Bougerel cité plus haut avait été composé par lui, et, considérant cette qualification *de dessinateur et sculpteur au port de Toulon* comme équivalente au titre *de maître sculpteur*, j'en avais conclu que l'historien provençal avait écrit son article en 1719 ou peu après; se contentant d'y ajouter plus tard, quand il la connut, la date de la mort de *Toro*. Quant au *Journal des savants de* 1716, auquel renvoie ce passage, je ne pensais pas qu'il contînt autre chose qu'une réclame en faveur de la publication de *du Buisson*, sans aucune importance historique; je me trompais dans ces diverses conjectures. Ayant voulu voir par moi-même dans ce journal ce qui y était dit des estampes éditées à Paris par l'architecte *du Buisson*, je trouvai, à ma grande surprise, dans le numéro du 10 août 1716 de ce recueil, l'original exact du passage de Bougerel, jusqu'à ces mots : *Bien des gens estiment davantage*, etc., qui, bien entendu, n'y sont point et appartiennent à notre auteur. — Voici, du reste, l'article du journal; je n'en transcris que ce qui offre quelques légères différences de rédaction, et que ce qu'il m'importe de relever au point de vue historique :

« Nouvelle littéraire de Paris. — Le S^r *Dubuisson*,

architecte du roy, achève de faire graver et imprimer chez lui les œuvres de Mr *Toro*, désignateur et sculpteur du roy, pour les ouvrages du port de Toulon. — Ce sont des compositions des plus neuves, etc. . .

. . . . . .

Ces compositions font connaître avec quel succès l'auteur a su joindre à ses talens naturels les excellentes instructions du célèbre Mr *Puget*, son maître. — Le graveur qui est très intelligent, etc. . . .

. . . . . .

Cette grande suite est divisée par livres de six feuilles de chaque espèce, pour en rendre le choix libre ; on trouvera l'œuvre ainsi séparée, ou entière, reliée en veau, chez le sr *Dubuisson*, rue de Guénegault, en entrant du côté du Pont-Neuf. »

Il est donc bien évident que, dès 1716, *Toro* était déjà associé aux travaux du port de Toulon, comme dessinateur et sculpteur, mais non comme chef, comme *maître* ; on a pu voir, dans la première lettre de M. Henry, que, parmi les artistes qui travaillaient pour l'Arsenal, plusieurs étaient étrangers à Toulon, venaient d'Aix ou de Marseille, et *Toro* était de ce nombre.

Les renseignements sur *Toro* fournis par la note du *Journal des savants* émanaient soit de *Toro*, soit de l'architecte *du Buisson*, son ami, ce qui revient à peu près au même, et dès lors on ne saurait en suspecter la certitude ; par ce même motif, l'opinion de M. Henry, taxant d'erreur le *P. Bougerel* au sujet des relations de notre artiste avec *le Puget*, n'est pas admissible ; et d'ailleurs, tout en convenant que ce dernier ne put diriger longtemps les travaux de son élève, il ne répugne point d'admettre que *Toro*, se trouvant à Marseille, où *Puget* passa ses dernières années, y ait reçu jusqu'à l'âge

de vingt-trois ans ses leçons et ses conseils. Du reste, bien que *Toro* ait un goût de dessin et un style évidemment à lui, bien qu'il n'ait été ni copiste, ni imitateur du *Puget*, il n'est pas moins incontestable que plusieurs de ses œuvres témoignent de l'influence du grand statuaire; dans ses mascarons, surtout, apparaît mainte fois l'empreinte de ce réalisme saisissant, plein de force et de vie, énergique souvent jusqu'à la rudesse, qui caractérise et signale, entre toutes, les productions de l'immortel sculpteur marseillais.

Notre artiste fit de fréquents séjours à Aix; les nombreux travaux qu'il y laissa le démontrent; mais je ne saurais fixer des dates précises à ces séjours et à ces travaux. Comme dates certaines, je n'en rencontre que deux, dont l'une, qui n'est encore qu'approximative, marque à peu près le début de *Toro* à Aix, et dont l'autre indique sans doute sa dernière intervention comme artiste dans notre ville. La première date est celle que j'ai signalée plus haut, en parlant de la porte de l'hôtel d'Arlatan-Lauris, construit de 1695 à 1700; la seconde date m'est fournie par le registre du Chapitre d'Aix; on y lit, fol. 34 :

2 *mai* 1719. *On donne le prix fait du maistre-autel de S*t *Sauveur, en marbre, suivant le plan dressé par le sieur Thoreau, sculpteur, au prix de* 5,000#. (Extrait du n° LXXVII des Mss. du nouveau fonds, ou n° 8 des Mss. de Mgr Rey, p. 596. Bibliothèque Méjanes.)

La différence d'orthographe du nom ne saurait nous empêcher de reconnaître ici notre sculpteur, et cette date de 1719, qui est l'année de sa nomination au poste de maître sculpteur à l'arsenal de Toulon, me fait dire que ce fut sans doute là son dernier projet de travail pour Aix; je dis *projet*, car ce maître-autel en marbre ne fut point exécuté.

C'est donc entre ces deux dates que nous pouvons placer les divers séjours de *Toro* à Aix; j'aurais bien encore une autre époque

précise d'un travail important, exécuté par cet artiste au château de Beaurecueil, aux environs d'Aix, mais je n'en suis pas assez sûr pour l'affirmer; voici d'ailleurs en quoi consiste le curieux document où je l'ai trouvée. Parcourant un jour les cartons de l'ancien directeur de l'école de dessin d'Aix, le peintre *Clérian*, j'y trouvai une petite feuille sur laquelle étaient, d'un côté, quelques croquis d'ornements, et, de l'autre, plusieurs lignes d'écriture; l'examen des croquis, et surtout de l'un d'eux, représentant un mascaron placé au centre d'un arc de voûte, me fit reconnaître, à n'en pas douter, le faire de *Toro*; quant aux lignes écrites, je lus ce qui suit

« Je, soussigné, promes à monsieur de Bor-cœüille exécuter les desseins que nous avons signés (selon l'échelle de reduction qui est au bas des dis desseins) en pierre de Calissane; de fournir la dite pierre rendue à son chateau de Bor-cœüille : qui consistent a une figure d'un Narcisse, deux enfans assis sur des dauphins et deux urnes : de poser le dit ouurage en place à perfection, à condition que le dit sg^r de Bor-cœüille s'oblige à me fournir des ouuriers pour m'ider a poser le dit ouurage, comme aussi pour faire la perspective dont je ne suis obligé qu'a la conduite (1) : qu'il me sera permis de faire les urnes de

---

(1) En effet, une *perspective*, traitée comme une décoration de théâtre, et où l'imagination de l'artiste prodiguait les accumulations de l'architecture la plus riche ou accumulait les horizons et les surprises du paysage le plus accidenté, afin de cacher la nudité d'un mur dont on ne pouvait se passer, ou afin de donner un point de vue à une allée, était toujours une œuvre de peinture, et Toro, qui n'était pas peintre, ne pouvait s'engager qu'à en donner le dessin et à en diriger l'exécution. Au dix-septième siècle, quelques

trois pièces, et d'ajouter la main droite du Narcisse. Que le dit seigneur de Bor-cœüille s'oblige encor de me donner sa table pendant tout le tems qu'il me faudra pour rendre cet ouurage parfait. Je m'oblige de faire l'ouurage cidessus mentioné aux conditions susdites, pour le prix et somme de cinq cens liures, dont j'ai tout presentement reçu deux cens liures, et le reste paiable a proportion de l'ouurage.

« A Aix, ce dixième juillet mille sept cens seize. »

On sent combien je fus désappointé en ne trouvant pas de signature à cette pièce, à laquelle un nom propre pouvait seul donner une valeur historique ; toutefois ces croquis placés au verso, parfaitement sûrs et authentiques, ne permettent-ils pas de supposer avec beaucoup de vraisemblance que c'est bien *Toro* qui a écrit cette minute, et que c'est lui aussi qui décora de ses sculptures le château de Beaurecueil? Du reste, rien ne s'opposait à ce que dans cette année 1716 *Toro* vînt demeurer quelque temps à Aix, quoique dès cette époque il fût déjà dessinateur et sculpteur au port de Toulon. Nous avons vu que plusieurs des artistes travaillant dans l'Arsenal venaient du dehors; ils étaient donc libres, et ce ne fut qu'après sa nomination comme *maître sculpteur* que *Toro* dut ne plus quitter Toulon. — J'ajouterai, pour en finir avec Beaurecueil, qu'aucune œuvre d'art n'y existant plus, on ne saurait rien y apprendre sur l'artiste qui y travailla.

Nous avons dit que *Toro* fut dessinateur et sculpteur; ce que nous possédons de lui à Aix, comme la nature de ses travaux à l'Arsenal, prouve jusqu'à l'évidence qu'il travailla le bois à peu près exclusivement; néanmoins, sans parler du contrat avec M. de

---

hommes eurent en ce genre une réputation spéciale, et il suffira de rappeler ce que dit Mariette de Jacques Rousseau. *Abecedario*, V, 53.

Beaurecueil, quelques ornements qui subsistent encore à Aix, et le projet d'un autel en marbre pour Saint-Sauveur, prouvent qu'il sculpta aussi la pierre. Traita-t-il la figure isolée, la statuaire proprement dite? Si le contrat avec M. de Beaurecueil était irrécusable, nous y trouverions la réponse affirmative à cette question, puisqu'il y est parlé d'un Narcisse et de deux enfants assis sur des dauphins; mais, sans nous étayer sur cette pièce douteuse, nous pouvons assurer que *Toro* sculpta des statues. Je vis, il y a quelques années, chez M. le marquis d'Arbaud-Jouques, deux figures en bois, Mars et Minerve, à peu près quart de nature, que la tradition lui donnait et qui étaient incontestablement de lui; autant qu'il m'en souvient, leur tournure me parut pleine d'élégance et d'originalité, et les détails d'une finesse et d'un esprit rares. Les œuvres de statuaire proprement dite furent toutefois certainement exceptionnelles dans la vie artistique de *Toro*; leur extrême rareté me paraît l'attester; son génie spécial le ramena toujours au dessin et à la sculpture d'ornementation.

Voilà tous les faits que j'ai pu recueillir sur mon sculpteur; ils ne sont pas nombreux, sans doute, et c'est pour cela même que j'ai tardé à les faire connaître, espérant toujours que de nouveaux documents me permettraient d'offrir une biographie un peu complète de *Toro*. Je me décide néanmoins aujourd'hui à les publier, pensant que, tels quels, ils ne seront pas sans intérêt pour les amis de l'art provincial en France, et en outre parce qu'ils suffisent, à la rigueur, pour l'histoire de l'art. *Toro* peut être maintenant classé à son vrai rang dans la série chronologique des artistes français, et il n'est plus possible de le confondre avec ce sculpteur du port de Toulon, nommé alternativement *Turaut*, *Turreau*, *Tureau* et *Taureau*, dans les lettres de d'Infreville et de Matharel à Colbert, publiées dans le quatrième volume des *Documents* des *Archives de l'art français*. Naturellement séduit par cette analogie de noms, mon ami M. de Chennevières avait mis en note à une de ces lettres (1) la phrase suivante : « Ne pourrait-on pas croire

---

(1) Celle de Matharel à Colbert, datée du 18 juin 1670.

que ce nom a été habituellement mal écrit, et que l'artiste désigné dans ces pièces n'est autre que *Toro*, très-habile dessinateur et sculpteur d'ornements, bien connu des amateurs provençaux? » — Ce rapprochement n'est plus possible désormais. — Telle était, à cet égard, ma pensée bien arrêtée, quand je reçus le 28 décembre 1858 une lettre de M. Léon Lagrange, qui m'entretenait de *Toro* et le rapprochait aussi du sculpteur mentionné dans les lettres de d'Infreville et de Matharel; M. Lagrange, qui avait eu connaissance de l'acte de décès de *Toro*, convenait qu'il était vraiment impossible de concilier la date de la mort de cet artiste et son âge au moment de sa mort, avec le fait de l'identité de *Toro* et de *Turaut*; mais il avait joint à sa lettre une petite note relevée dans les registres de l'Arsenal, portant, d'une part, divers payements faits au sieur *Toro*, maître sculpteur, depuis 1719 jusqu'à 1730, ce qui s'accordait très-bien avec les renseignements fournis par M. Henry, et d'autre part, les quelques lignes que voici : « Devis de la sculpture à faire au vaisseau du roy, *le Gaillard*..... (Suit le devis.) Adjugé les ouvrages ci-dessus à *Joseph Bouvier* et *Bernard Turreau*, sculpteurs, à la somme de deux cens cinquante livres. A Toulon, le 17 janvier 1681. » — J'avoue que ce document fit tout d'abord sur moi quelque impression; l'analogie du nom et l'identité du prénom étaient vraiment étranges. Aurait-on commis une erreur de chiffre dans l'acte de décès? Mais, en allant jusqu'à le supposer, il fallait, pour faire de *Toro* et de *Turreau* une seule personne, admettre des choses d'une complète invraisemblance; d'Infreville dit, en 1668, que *Turraut* était jeune et à peu près de l'âge de *Rombaud-Languenu*; or ce dernier, qui, d'après la lettre de M. Lagrange, exécuta en 1661 quatre figures en bois de noyer pour la cathédrale de Toulon, avait au moins vingt ans à cette époque; il en avait donc vingt-sept en 1668; si notre *Toro* était le même, il faudrait reporter sa naissance de 1671 à 1641. Mais alors peut-on sérieusement admettre qu'il n'eût publié qu'en 1716, à l'âge de soixante-quinze ans, ses livres d'ornements, et qu'il eût été nommé *maître sculpteur* à soixante-dix-neuf ans; ces faits seraient par trop extraordinaires, et du reste ces mêmes registres du contrôle de l'Arsenal, du moment qu'il s'agit de notre *Toro*, ne

l'appellent plus *Turraut*, *Turreau*, *Taureau*, mais invariablement *Toro*, comme il est écrit partout ailleurs, et en particulier sur son acte de décès. Ainsi donc, tout bien pesé, quelque singulière que soit cette double circonstance de l'analogie du nom et de l'identité du prénom, il faut conclure que ce sont là deux personnages distincts (1).

Je regrette beaucoup de n'avoir pu jusque aujourd'hui connaître le lieu où naquit *Toro ;* j'ajouterai seulement que je trouve, dans un recueil de notes prises par moi çà et là sur les artistes provençaux, quelques lignes, relatives surtout aux prénoms de *Toro*, question dont j'ai déjà parlé; aussi n'en citerai-je que le commencement : « *Toro*, le sculpteur en bois et dessinateur en ornements, né en Sicile, à la fin du dix-septième siècle, s'appelait Bernard, etc. » J'ai fait tout mon possible pour retrouver la source de cette note, mais je n'ai pu y parvenir.

Après cet historique de l'homme, disons quelques mots de l'artiste et tâchons d'apprécier ses œuvres.

Et d'abord le dessin de *Toro* laisse infiniment à désirer dans les figures entières mêlées à ses ornements; elles sont longues et grêles, manquent de modelé et sont surtout incorrectes, ou tout au moins très-indécises dans les extrémités ; c'est dans les figures d'adultes qu'éclatent principalement ces défauts ; celles d'enfants sont, sinon mieux dessinées, du moins mieux modelées ; ses cariatides n'ont pas non plus dans leurs torses tout l'accent et tout le relief désirables; néanmoins ces diverses figures, qui pèchent souvent aussi par l'absence du caractère, plaisent encore par une cer-

---

(1) En s'en tenant à cette conclusion, qui me paraît définitive, n'y aurait-il pas lieu de se demander en même temps s'il n'y a pas un lien entre ces deux hommes, qui ont à la fois le même prénom et le même nom? Pour le premier on ne le trouve que rarement appelé Toreau, le second s'appelle toujours Toro; en supposant qu'il soit le fils ou le neveu du premier, ce à quoi ne s'opposent pas leurs dates de naissance probable, 1641 et 1671, il aura trouvé bon d'italianiser son nom, et ce changement, qu'ont imité plus tard Servandoni et tant d'autres, a pu n'être de la part de notre sculpteur qu'un calcul peut-être heureux.

laine allure gracieuse et distinguée, et par une touche constamment fine et suave; mais, la part faite à la critique, il reste à signaler le rare génie et les qualités brillantes de *Toro* dans toutes les autres parties de l'ornementation.

Notre artiste dut aux circonstances qui confinèrent sa vie en province, de conserver intact son sentiment de l'art et d'éviter l'influence académique, dont nous trouvons dans les ornements de *Jean Lepautre* le type grandiose et savant, mais parfois lourd et monotone, auquel n'échappèrent la plupart des artistes qui vinrent après, qu'en tombant, malgré beaucoup d'esprit, dans d'inconcevables écarts d'imagination et de goût; à l'abri de cette double contagion, *Toro* demeura ce que la nature l'avait fait et sut imprimer à ses œuvres un cachet personnel; si l'on veut trouver des analogues à ses ornements, il faut remonter aux ravissantes compositions de grotesques et d'arabesques de nos maîtres français du seizième siècle; *Toro*, sans doute, ne les copia, ne les imita même pas, mais il sut comme eux trouver, dans un goût pur et dans un sentiment élevé, des inspirations, des idées et des formes nouvelles, toujours remplies de finesse et d'élégance; extrêmement habile dans l'agencement pittoresque de ses motifs, il posséda aussi une invention féconde tempérée par une sobriété pleine de tact.

Je ne pense pas qu'il soit possible de mettre plus de légèreté, plus de goût, plus de variété qu'il n'en a mis dans les enroulements, dans les palmettes, dans les volutes, dans les feuillages, dans les rinceaux, dans les bouquets de fleurs et dans les mille petits détails accessoires de ses ingénieuses décorations; mais là où il excelle, là où il est réellement maître et tout à fait original, c'est dans les animaux fantastiques, dans les figures grotesques et dans les mascarons d'hommes, de femmes et d'enfants; ici *Toro* devient grand dessinateur, son trait est sûr, précis et savant, son style s'ennoblit et s'élève, son expression devient vivante et prend un grand caractère.

Cette appréciation générale de la valeur artistique de *Toro*, déduite de l'examen attentif de ses œuvres sculptées et dessinées et de celles gravées d'après lui, laisse peu de chose à dire de parti-

culier touchant ses admirables sculptures en bois; je signalerai néanmoins, comme propres au ciseau de notre artiste, une incroyable habileté à fouiller le bois jusque dans ses moindres détails, à évider les palmettes et les rinceaux avec le soin le plus délicat, sans jamais tomber dans la manière ni dans la petitesse, ensuite et surtout une touche incomparable, sachant imprimer à chaque objet l'esprit qui lui est propre, communiquer à tous une douceur et une harmonie parfaites, et répandre sur les figures un tel charme et une telle morbidesse que le bois vit et respire. C'est encore à ce signe que je reconnaîtrais volontiers que notre sculpteur fût élève *du Puget*.

C'est à Toulon, à Marseille et à Aix qu'il faut chercher les sculptures de *Toro*; il ne m'a point été possible de faire cette recherche dans les deux premières villes; quant à la nôtre, je vais indiquer sommairement toutes les œuvres authentiques de ce maître que j'ai eu occasion d'y voir; on sera peut-être surpris d'une aussi courte énumération, après ce que j'ai dit des séjours de Toro à Aix; mais j'ajoute qu'un très-grand nombre de meubles dus à son ciseau ont certainement échappé à mes investigations; il doit s'en trouver encore plusieurs, soit dans les anciens hôtels de la ville, soit dans les maisons de campagne, qui ont appartenu à d'anciennes familles; en outre, beaucoup de ces sculptures ont été détruites ou singulièrement mutilées; j'en ai souvent rencontré des débris; d'autres enfin ne sont plus à Aix depuis longtemps.

Tous les morceaux sculptés dont suit l'indication sont en bois de poirier.

1° La porte de l'hôtel d'Arlatan-Lauris; les ornements en sont parfaitement conservés, mais plusieurs couches successives de peinture en ont beaucoup diminué la finesse et le relief.

2° Une superbe console qui, du cabinet de M. *Clérian*, a passé aujourd'hui chez M. le marquis de Tressemanes.

3° Une autre console, plus grande et non moins belle, chez le même possesseur, et provenant de l'hôtel Boyer-d'Aguilles; il est fâcheux qu'elle ait été dorée, ce qui nuit à l'esprit et à la délicatesse de la touche.

4° J'en dirai autant d'une console à peu près de même grandeur

que celle du n° 2, appartenant à la famille de Foresta; elle est fort belle, mais a été aussi dorée.

5° Une autre console d'égale importance et non dorée, à M. Vial, avoué, qui l'a trouvée dans une maison de campagne récemment achetée par lui, et qui avait appartenu aux Boutassy, ancienne famille d'Aix.

6° Dans l'hôtel d'Albertas j'ai vu, il y a quelques années, plusieurs meubles de *Toro*, tous non dorés et de la plus grande beauté; on y remarquait entre autres : un lustre fort grand, à plusieurs branches, une console, un très-grand cadre de glace, un petit cadre, une caisse pour pendule.

Je ne saurais trop répéter combien tous ces morceaux étaient d'un faire inimitable.

7° Les mascarons et les petits ornements que *Toro* appliqua aux armoires de l'hôtel de ville d'Aix.

Comme sculptures en pierre, je n'aurai à citer que les suivantes :

1° Deux charmantes têtes avec ornements qui décorent la grande porte de l'ancien hôtel de Latour-d'Aigues.

2° Deux mascarons, avec ornements surmontés de deux sphinx, au-dessus et de chaque côté de la porte de l'hôtel de M. Alfred d'Albertas.

Les dessins de Toro sont d'un faire doux et suave, d'une touche spirituelle et séduisante; ils sont, la plupart, à la sanguine ou à la plume, légèrement lavée de sépia ou d'encre de Chine. — Tels étaient les six dessins arabesques ornés de figures, pour décorations de panneaux, de buffets, de cheminées, etc., dédiés par *Toro* à *Robert de Cotte*, qui faisaient partie de la célèbre collection Paignon-Dijonval, et qui sont indiqués au n° 3355 de la première partie du catalogue de Bénard.

Je ne saurais en finir avec *Toro* sans parler des estampes gravées d'après ses dessins, et je le ferai d'après celles que j'ai pu réunir, d'après celles, en trop petit nombre, que j'ai vues au Cabinet des estampes, et aussi d'après les notes que m'a fournies M. de Montaiglon sur celles qui se trouvent à Paris, soit à la bibliothèque de l'Arsenal, soit dans le cabinet de M. Bérard, architecte, dont la collection, si riche en suites d'ornements de tout genre et

de toutes époques, est particulièrement précieuse sur le point qui nous occupe, puisque le volume où il a réuni les œuvres de notre artiste ne renferme pas moins d'une centaine de pièces gravées d'après lui. On me pardonnera le détail dans lequel j'entrerai à leur propos, car elles méritent à tous égards qu'on les prenne en grande considération.

Deux séries bien distinctes de graveurs se rattachent à Toro, ceux qui ont travaillé d'après lui à Paris et ceux qui ont gravé ses œuvres en Provence. Je m'occuperai d'abord des premiers.

On a déjà vu dans la réclame du *Journal des savants,* citée plus haut, que notre artiste avait fait graver à Paris, par l'entremise du sieur *Dubuisson,* architecte du roi, une longue suite de ses compositions. Il paraîtrait, d'après les termes de cette réclame, qu'un seul et même graveur fut chargé de la reproduction de cette série de dessins, divisés en suites de six feuilles, portant toutes la même adresse. La première que j'ai rencontrée, et la seule que j'aie connue pendant longtemps, me confirmait dans cette croyance, car elle est tout entière de Cochin, c'est-à-dire de Charles-Nicolas Cochin le père. En voici le titre : « Trophées nouvellement inventés par J. B. Toro, et se vend à Paris, chez le s^r^ du Buisson, rue de Guénégaud, du côté du Pont-Neuf. Avec privil. du roy. C. Cochin, sculpsit. » Ce sont six grandes pièces en hauteur, représentant des trophées, non pas sous la forme de faisceaux suspendus, mais groupés sur des bases, dans le sentiment de panneaux et de bas-reliefs.

Mais outre cette suite, que possède aussi M. Bérard, il en a deux autres avec l'adresse de du Buisson; l'une, toujours en hauteur, sans numéros, et qui porte pour titre : « Desseins arabesques a plusieurs usages, inventés par J. B. Toro. Se vend à Paris, chez le s^r^ du Buisson, rue de Guénégaud, du côté du Pont-Neuf. Avec privilége du roy, » est encore de Cochin seul; mais la troisième n'est plus de lui, elle est d'un certain Rochefort. En voici le titre entier, très-curieux de tous points, et qui est de nature à faire supposer que c'est celle qui a paru la première :

« Livre de tables de diverses formes qui, par la nouveauté, l'intelligence et le bon goût des compositions, et par la richesse des

Ornemens, n'est pas moins utile à ceux qui commencent à s'appliquer au Dessein qu'à ceux que leur profession oblige journellement d'en faire usage. Inventé par J. B. Toro, et Mis au jour par les soins du sieur C. N. Le Pas du Buisson l'aîné, architecte du roy, Le quel donnera incessamment une suite considérable des Ouvrages du mesme auteur. Se vend à Paris, Chez le sieur du Buisson, rue de Guenegaud, du côté du Pont-Neuf. Avec Privilége du Roy. De Rochefort sculpsit. C. P. R. »

Le titre est seul en hauteur; les cinq pièces qui le suivent sont en largeur et offrent deux consoles et trois tables longues; sur le côté droit de quelques-unes de ces pièces se voit un bras de bougie. Les tables sont du goût le plus fin; les traverses qui relient les pieds de l'une, au lieu de s'y attacher, s'y suspendent plutôt, et la courbe qu'elles décrivent est de la plus charmante élégance.

De plus, ces mêmes artistes ont gravé d'autres suites d'après Toro, et pour leur compte et pour celui d'autres éditeurs que *Dubuisson*; j'ai trouvé récemment une suite composée de neuf feuilles en hauteur, non numérotées, dont la première porte ce titre : *Nouveau livre de vases*; en haut un amour soutient l'écusson des d'Orléans, et au bas se lit cette adresse : *A Paris, chez Gautrot, sur le quay de la Mégisserie, à la ville de Rome.* — Quatre de ces pièces sont gravées par *Cochin*, deux par de *Rochefort*, trois sont anonymes, mais me paraissent dues à ce dernier.

M. Bérard possède aussi une suite de vases par Rochefort et par Cochin; d'après M. de Montaiglon, c'est une copie de la suite de vases gravée par Pavillon, dont il sera question plus loin; le titre est copié de celui du livre de vaisselle, gravé d'après Toro par ce dernier graveur. Cette suite ne porte pas d'adresse, comme on va voir : « Nouveau livre de vases. Avec privilége du roy. I. B. Toro inv. et del. De Rochefort sculpsit. » Quant à une suite de six cartouches, tous gravés par Cochin, qui se trouve à l'Arsenal, et qui porte, comme le livre des vases, l'adresse de Gautrot, M. de Montaiglon me fait remarquer que les deux lignes de l'adresse sont gravées d'un burin plus noir que les mots : *Avec privilége du roy*, qui la suivent. Peut-être est-ce seulement une adresse changée au lieu d'être une publication nouvelle, et l'état antérieur faisait

peut-être partie des pièces publiées chez Dubuisson. De plus j'ai rencontré deux ou trois sujets de figures chimériques appartenant à une suite, également d'après *Toro* et aussi par *Cochin*, mais, le titre de la suite manquant, je n'ai pu savoir si elle était ou non éditée par *Dubuisson* ou par *Gautrot?*

En tous cas, si Cochin n'a pas été le seul graveur employé par Dubuisson, il a beaucoup gravé d'après Toro, et il faut que toutes ces suites soient devenues d'une bien grande rareté pour qu'aucun des calchographes qui ont énuméré ses œuvres, Basan, Huber et Rost, Heineken et M. Charles le Blanc, n'ait cité un seul de ses livres d'ornements d'après Toro.

François de Poilly, le neveu du célèbre graveur d'Abbeville, a aussi publié des estampes d'après notre sculpteur. Je connais, et M. Bérard possède une suite de six feuilles en hauteur, non numérotées, dont voici le titre : *Livre nouveau de cartouches, dédié à M. Louis de Lenfant, conseiller du roy, commissaire de ses troupes en Provence et intendant de celles de Monaco ; inventé par son très-humble serviteur B. Toro. A Paris, chez F. de Poilly, rue Saint-Jacques, à l'image Saint-Benoist. C. P. R.* Toutes les autres pièces portent au bas et à droite : *F. Poilly*, ou *de Poilly excudit C. P. R.* — Je possède une pièce en largeur, appartenant sans doute aussi à une suite, et représentant un enfant monté sur un aigle dont la queue se termine en rinceaux d'ornements, et qui, de la patte droite, accroche une guirlande suspendue à un mascaron vu de face, et posé à gauche sur un socle. Cette pièce, dont j'ai le dessin original de Toro à la sanguine, est marquée également au bas et à droite : *F. Poilly, ex. C. P. R.* Je n'ai pas assez présente à la mémoire la manière de graver de *F. Poilly* le neveu, pour décider si ces morceaux ont été exécutés ou seulement édités par lui; je pencherais toutefois pour la première supposition.

Il me reste à citer, pour en finir avec ce que je connais des estampes gravées à Paris d'après *Toro*, une pièce en hauteur représentant un mascaron de Neptune vu de face, jetant de l'eau dans une vasque de fontaine ; on lit au bas les noms que voici : à gauche : *J. B. Toro, inv. et del.*, et à droite : *Joullain, sculps.* Chez M. Bérard, une seconde pièce porte les mêmes inscriptions ; c'est

une console en largeur, reproduite d'une pointe assez lourde, quoique très-claire de travail. Une troisième pièce, au Cabinet des estampes, représente, comme motif principal, une tête de Méduse avec la légende : *Lætificando petrificat*, et au bas, à gauche : *Taureau inv.*, et à droite : *Gueroult, sculp.*

M. Bérard possède aussi une suite de cinq vases, en hauteur, sans nom, à laquelle manque sans doute le titre. On la reconnaîtra à ce que chaque pièce offre en bas un vase accompagné de trophées et d'ornements, et au-dessus un ornement en frise. L'un des vases offre le soleil de Louis XIV, et un autre une vue de mer avec tour. Cette suite est plutôt parisienne qu'allemande.

La plupart de ces estampes, ou, pour être plus juste, à peu près toutes, sont d'une bonne exécution, mais il leur manque ce qui fait si souvent défaut aux pièces d'après un maître autre que le graveur lui-même, et ce qui leur donne tant de charme quand on l'y trouve, je veux dire l'esprit et le goût propres de ce maître. Faites loin des yeux de *Toro* et de sa direction, elles ne sont en aucune manière empreintes de son génie et de son caractère, et c'est cette condition si précieuse que je retrouve tout entière dans les estampes gravées à Aix par des artistes qui furent sans doute les amis et les camarades de *Toro*, et qui purent, en le voyant à l'œuvre et en s'inspirant de ses admirables travaux sur bois, se pénétrer intimement de son style et de sa pensée.

Trois graveurs d'Aix ont travaillé d'après notre sculpteur, ce sont *Jacques Coelemans*, *Honoré Blanc* et *Balthazar Pavillon.*

Tout le monde connaît le premier, ce vaillant buriniste du Cabinet d'Eguilles. Je n'ai pu jusqu'à ce jour trouver qu'une seule pièce gravée par lui d'après *Toro* ; elle est en largeur et représente à gauche un trophée d'armes posé sur un piédestal, et de ce trophée s'élancent de riches enroulements au milieu desquels jouent des animaux chimériques et un petit faune. On lit dans la marge du bas, à gauche : *B. Toro invenit et delineavit*, et à droite : *J. Coelemans sculpcit.*

Cette estampe, sans numéro, faisait probablement partie d'une suite; son dessin savant, son burin brillant, facile et coloré, me font regretter beaucoup de n'en avoir trouvé encore que cette

seule pièce, qui rappelle parfaitement les dessins à la sanguine de *Toro,* où l'allure de ce maître est plus énergique et plus fière que dans ceux au lavis.

Honoré Blanc fut le graveur par excellence *de Bernard Toro*; il était orfévre et gravait avec une rare dextérité. Dans ses estampes l'eau-forte et le burin se mêlent avec une parfaite harmonie; d'autres fois le burin pur y fait seul tous les travaux avec la même finesse et la même liberté que la pointe; quel que soit du reste le procédé qu'il mette en œuvre, son faire est toujours élégant, et sa touche, tantôt forte, tantôt légère, est toujours pleine de goût et d'esprit. Ses estampes, gravées d'après des sculptures en bois ou d'après des dessins qui devaient être sculptés en bois, expriment en outre merveilleusement bien, par des travaux simples et peu nombreux, les reliefs plus ou moins vifs et saillants des mille détails de l'ornementation; on ne peut vraiment qu'admirer ces fidèles reproductions des ouvrages de *Toro*, et l'on a peine à comprendre que *Blanc* ait pu se pénétrer à ce point de toutes les qualités de son modèle; si ses gravures n'étaient point signées, on les attribuerait sans hésiter à *Toro* lui-même, tant elles sont un miroir exact de ses dessins et de ses sculptures.

Par ces mêmes motifs, Honoré Blanc excelle dans toutes les parties où *Toro* est lui-même supérieur, je veux dire dans tous les ornements, dans leurs accessoires, mascarons, figures fantastiques, grotesques, etc., et il faiblit comme son maître dans le dessin des figures entières, et surtout des extrémités.

Je n'ai pu trouver, malgré mes recherches, l'acte de naissance de *Blanc*, mais il est probable qu'Aix, où il demeurait *place des Précheurs*, et où il a fait tous ses travaux, était sa ville natale, et je pense qu'il était à peu près du même âge que *Toro*. Il vivait encore en 1734.

Je me propose de donner le catalogue détaillé et raisonné de toutes les pièces de cet artiste, qu'il m'a été possible de découvrir (1).

---

(1) Leur nombre s'élève jusqu'à présent à cent cinquante et une;

A l'occasion des estampes de *Blanc*, j'ajoute qu'il ne faut pas ranger dans son œuvre, ainsi que l'ont fait Brulliot (1) et M. Ch. le Blanc, quatre estampes éditées en Allemagne par *J. G. Hertel*, et peut-être gravées par lui, représentant des mascarons et des têtes grotesques; ces quatre pièces sont copiées de quatre estampes d'*H. Blanc*, appartenant à une suite de six dédiée à François Ricard, suite qui est une des plus belles productions de notre artiste. Quoique les planches d'*Hertel* ne soient pas sans mérite, on ne prendrait cependant pas en les voyant une haute idée du graveur provençal. Brulliot et M. Ch. le Blanc n'ayant certainement pas vu les pièces originales, le monogramme d'*Honoré Blanc*, que *Hertel* a placé sur ses estampes, a achevé de les tromper.

J'ignore si d'autres pièces de *Blanc* ont été copiées par *Hertel* ou par quelque autre graveur allemand; mais je me souviens d'avoir vu dans le temps à Paris une ou deux suites d'ornements d'après *Toro*, gravées et publiées en Allemagne, qui reproduisaient sans doute quelqu'une des suites gravées à Paris. La suite sans nom et portant pour titre : « Cartouches nouvellement inventés par J. B. Toro, » est une copie allemande qui est certainement dans ce cas.

Les estampes de *Balthazar Pavillon*, qui, comme *H. Blanc*, était orfèvre, diffèrent beaucoup entre elles, suivant qu'elles sont gravées d'après *Toro* ou d'après les grands maîtres qu'il eut la prétention de vouloir reproduire; en effet, la plupart de ses morceaux d'après *Raphaël* et *le Poussin* sont d'une exécution détestable à tous égards; c'est avec très-juste raison que *Mariette*, parlant du tableau de *Raphaël*, la bataille de Constantin, dit : « Très-mau-

---

dans ce chiffre sont comprises les cent planches de plantes et de fleurs qu'*Honoré Blanc* grava d'après nature, avec infiniment de goût, pour l'ouvrage dont suit le titre : *Histoire des plantes qui naissent aux environs d'Aix et dans plusieurs autres endroits de la Provence*, par M. Garidel, docteur en médecine et professeur royal d'anatomie. Aix, Joseph David, 1715, in-folio. Dans la première planche, l'*Abies tenuiore folio* s'élève d'un motif d'ornement à mascaron emprunté à Toro.

(1) Brulliot, *Dictionnaire des monogrammes*, 1re partie, no 977.

vaise copie en petit de ce beau tableau, faite à Aix par un nommé *Balthazar Pavillon*, qui ne sait ni graver ni dessiner. » Et il ajoute : « L'assemblée des dieux et les nopces de Psyché, de la loge Chigi, par le même *Pavillon*, et dans un aussi mauvais goût que la pièce précédente (1). »

Mais il en est tout autrement des pièces gravées également au burin par *Pavillon*, d'après *Toro*. Je n'avais pu jusqu'à ce jour que supposer l'existence de trois suites, l'une de *vases*, l'autre de *cartouches*, et la troisième de frises d'ornements à deux rangs superposés, n'ayant pu depuis plusieurs années trouver que deux pièces de la première, une de la seconde et deux de la troisième.

Heureusement je dois à M. de Montaiglon de connaître à l'état complet ces trois suites, et d'en pouvoir donner le détail ; toutes trois sont conservées à la bibliothèque de l'Arsenal. Voici le titre de la première : « Livre de vases inventé de Bernard Tarot, sculpteur du roy. Se vend chez Balthazard Pauillon, rue des Derniers-Baigniers. A Aix en Prouence. Avec privilége du roy. » Ce titre représente un vase plat à large soubassement, en haut une cassolette fumante entre deux petits génies assis, et au bas de petits tritons jouant avec des chevaux marins. Les autres pièces, sans numéro, comme toutes les suites de Pavillon, et portant, comme elles toutes, au bas les mentions : *Be. Taro in.* ou *inventor* — C. P. R — *B. Pavillon sculpsit*, nous offrent cinq autres vases ; l'un est en forme d'aiguière, avec un médaillon de femme et un petit génie capripède assis sur le bord du col et tenant l'anse dans ses bras ; l'autre, dont M. Bérard possède le dessin lavé sur crayon, est entouré d'un bas relief de Mutius Scevola se brûlant la main devant Porsenna, et fermé d'un couvercle à anneau chargé de deux génies pleurant ; l'autre est une aiguière ouverte et sans couvercle, sur la panse de laquelle se voit une troupe de petits tritons, et dont le pied est enlacé de dauphins ; l'autre est un vase sans couvercle, chargé d'enfants bachiques auprès d'un terme ;

---

(1) *Abecedario* de P. J. Mariette, t. IV, p. 335.

l'autre, un vase plat avec un médaillon de femme accosté de trophées, et au-dessous deux chimères des deux côtés d'une colonnette surmontée d'un panier de fruits; deux amours, assis des deux côtés du bouton, tiennent les anses comme les écuyers font des cerceaux de papier; sur la panse d'un autre, un enfant offre à boire à un vieux faune demi-couché, pendant que deux autres mettent une guirlande autour d'un terme; le dernier est une aiguière tournée à droite; une chimère s'enroule avec fureur sur l'anse, et une autre chimère accroupie défend le devant du col.

« Le livre de cartouches, inventé de Bernard Tarot, sculpteur du roy, » porte la même adresse de Pavillon. Après cette feuille de titre qui constitue le premier cartouche, un second est accompagné d'enfants et d'aigles; au-dessous la moitié d'une frise distincte offre un sphinx à gorge et à tête de femme, se retournant coquettement vers un grand échassier, portant une sonnette au cou et perché sur un rinceau. Un troisième, porté sur une console, est accosté de deux sphinx à tête et à poitrine d'homme et de femme; en bas, dans une frise, un petit génie terminé en rinceaux se renverse sur un ornement. Le quatrième se caractérise par un génie qui monte sur un des côtés du socle, et par une femme ailée, assise, qui tient une couronne. Le cinquième est un cartouche penché, accosté d'une palme, supportant une couronne; à gauche un trophée et un génie, à droite un autre génie assis, tenant un médaillon de femme; dans le bas, une moitié de frise avec un vase et une chimère assise. Le sixième est en forme de table funéraire; deux génies volants écartent un rideau qui sert de fond, et un troisième élève au-dessus de sa tête une couronne.

M. Bérard possède un « Livre de cartouches inventé par Bernard Torro, » suite de six pièces numérotées en hauteur, d'une exécution lourde et qui sont évidemment des copies réduites; plusieurs, sinon même tous, sont pris à cette suite de cartouches de Pavillon.

Quant au « Livre de frise, inventé de Bernard Tarot, sculpteur du roy, » le titre, qui offre toujours la même adresse, n'a qu'un seul motif; les autres feuilles ont chacune deux frises superposées. En voici le détail : sur l'une, en haut le triomphe d'Amphitrite, en bas un bas-relief d'Apollon et Daphné. Sur une autre, en haut une chi-

mère, montée sur le dos d'un enfant qui se traîne sur ses bras et sur ses genoux, rend hommage à un sphinx femelle, pendantqu'à droite un enfant s'appuie sur un masque comme sur un bouclier; en bas un vase, placé au milieu, sépare un petit faune assis, taquinant une chimère, d'une autre chimère à sonnette qui va flairer une tête grotesque derrière laquelle se cache un enfant. Sur une autre planche, en haut, moitié gauche d'une frise avec médaillon d'homme coupé par la moitié, et à gauche médaillon complet avec la chimère d'un seul de ses côtés; en bas, moitié gauche d'une frise qui aurait pour centre un vase cannelé; le reste du motif est un médaillon de femme soutenu par un génie, et un enfant assis admirant avec frayeur la barbe d'une chimère. Sur une autre planche, en haut, moitié de frise, à droite un écusson coupé, à gauche un enfant qui se renverse sur un ornement; en bas, à gauche, bas-relief rustique, à demi coupé et accosté d'un enfant jouant avec une chimère; plus loin, deux génies soutiennent un écusson couronné. Sur un autre, en haut à gauche, espèce de centaure assis, jouant avec une chimère, et à droite petit faune à pieds de chèvre, tirant avec malice la barbe d'un mascaron railleur; en bas ornements avec, à gauche, sphinx femelle assis, et à droite enfant à moitié à cheval sur un écusson contourné.

De plus la bibliothèque de l'Arsenal possède une quatrième suite. Le titre, qui présente une sorte de construction à pilastres, décorée d'un vase et relevée par deux enfants assis sur le fronton, par un autre qui vole en soutenant un rideau, et par un autre assis qui dessine le vase, offre cette inscription : « Livre pour vaisselle d'église, inventé de Bernard Toro, sculpteur du roy. » On lit plus bas : « Se vend chez Balthazard Pavillon, etc. Be. Taro in. B. Pavillon, sculp. » Voici le détail des planches qui suivent le titre : — Un lustre d'église, en forme de console ou de cartel; le bas est orné de six mascarons, de la tête de quatre desquels s'élance la branche d'une bougie; à quatre des angles du haut se courbe au dehors une figure soutenant une autre bougie; sur le corps du lustre est assise une renommée. — Un ciboire avec un bas-relief du repas à Emmaüs; à gauche une burette, à droite une croix posée sur une console. — Une lampe perpétuelle; le godet où brûle l'huile est sus-

pendu au-dessus du récipient inférieur par une double chaîne, et ce sont deux anges sortant des anses de ce récipient, qui se suspendent à la chaîne et établissent l'union entre les deux parties de la lampe avec une nouveauté de parti et une grâce de mouvement tout à fait charmante. — Un bas-relief en hauteur pour un pilastre ou pour une clôture de chœur; c'est un trophée d'attributs religieux où se croisent la mitre, la tiare, les croix processionnelles, etc. On remarquera que cette suite, n'ayant que cinq pièces, est peut-être incomplète d'une sixième.

Pour ne rien oublier de ce qui a été gravé par *Pavillon* d'après *Toro*, je citerai une pièce en largeur, où l'on lit sur un socle entouré de trophées : « Les plus belles actions d'Alexandre, dédiées aux héros du temps. Hujus ævi heroibus præclariora Allxandri (*sic*) magni bello gesta. DD.D. » Et au-dessous : « Bernard Toro inventor, B. Pavillon sculpsit. » Cette pièce sert de titre à la suite des cinq sujets des batailles d'Alexandre que Pavillon copia d'après les magnifiques estampes de *G. Audran* et de *G. Edelinck*. Ces cinq morceaux sont, du reste, aussi mauvais que ceux d'après Raphaël cités par Mariette.

Autant il y a à critiquer et à blâmer dans les gravures historiques de *Pavillon*, autant il y a à louer dans ses pièces d'ornementation; le dessin en est précis et sûr, le burin à la fois ferme et moelleux, et, comme dans les estampes d'*Honoré Blanc*, le sentiment et l'esprit sont parfaitement conformes à ceux du modèle. J'ajouterai que les suites de Pavillon ont eu certainement un grand débit, car la Bibliothèque impériale possède de l'une d'elles trois épreuves fatiguées et usées de manière à prouver un tirage énorme.

Je dois faire remarquer ici que sur toutes ces pièces de *Pavillon*, à l'exception du seul titre de la vaisselle d'église, le nom du dessinateur est écrit : *Ber. Taro*, et cette altération du nom de notre sculpteur m'a fait le reconnaître dans le nom d'un artiste cité comme orfévre à la page 142 de l'*Histoire de l'orfévrerie-joaillerie, par MM. Paul Lacroix et Ferdinand Séré*. In-8°, Paris, 1850. Ce nom est celui de *J. M. Bernard Tarot*, qui, au dire du livre, se serait fait d'orfévre, sculpteur ornemaniste. Il est en effet bien évident que ce nom est celui de *Toro* mal orthogra-

phié et pris sur une inscription fautive, comme celles que je viens d'indiquer sur les planches de *Pavillon*. Les nombreux dessins qu'avait faits *Toro* pour des motifs d'orfévrerie (nous avons vu que la grande suite éditée par *Dubuisson* en renfermait plusieurs) ont pu très-facilement faire croire qu'il avait été orfévre.

Quant à *Balthazar Pavillon*, qui demeurait à Aix, rue des *Derniers-Bagniers*, il naquit dans cette ville en 1649, et y mourut au mois d'août 1729. Il était fils d'un sculpteur, *Pierre Pavillon*, qui fut chargé en 1659 des ornements de la façade de l'hôtel de ville d'Aix, conjointement avec deux autres artistes, *Jean-Claude Rombaud* et *Jacques Fossé*, le beau père de *Louis Vanloo*. *Pierre Pavillon* fit pour cette façade : les statues en pied de Charles III d'Anjou, comte de Provence, et de Louis XI, qui fut son héritier en 1481; un buste colossal de Louis XIV, et un écusson, aux armes de France, soutenu par des anges. Tous ces travaux périrent en 1792. C'est ce même *Pavillon* qui fit en 1650 la statue de la Madeleine, dont il est question dans une note de l'*Abecedario* de Mariette (IV, 335).

J'ajouterai que Balthazar Pavillon eut un fils qui fut comme lui orfévre, et un petit-fils, du nom de Charles, qui fut peintre. Celui-ci, né à Aix le 26 mars 1726, se doit même ajouter aux artistes français travaillant à l'étranger que le livre de M. Dussieux a mis en lumière, car il est mort directeur de l'Académie royale de peinture d'Edimbourg, le 14 juin 1772 (1).

Enfin M. de Montaiglon a vu chez M. Bérard deux pièces anonymes, qu'il serait tenté d'attribuer à la série provençale plutôt qu'à la série parisienne, à cause de leur souple et complète intelligence du génie du maître. Chacune d'elles contient, au-dessus les uns des autres, deux claveaux et deux consoles. Sur l'une de ces pièces on voit en haut une tête marine, et à côté, à droite, une console formée d'une tête de faune frondescent; en bas, le cla-

---

(1) Voir le livre de M. Roux-Alphéran, *les Rues d'Aix, ou Recherches historiques sur l'ancienne capitale de la Provence*, 2 vol. in-8°, Aix, Aubin, 1846, tome I, p. 36 et 85.

veau est une tête d'Hercule avec sa massue, et la console renversée est formée d'une tête de faune qui s'épanouit en feuillages de sculpture à la façon des feuilles de chapiteaux. Sur la seconde pièce on voit en haut un claveau à tête de femme coiffée de plumes, avec coffret de bijoux, colombe, carquois et torches, accompagnée à gauche d'une console qui se contourne en arrière pour reprendre un effet droit par la ligne du buste qu'elle porte et qui, lui, ne supporte rien; c'est une tête de femme, le front est fuyant, l'effet aisé, plein d'élégance, de liberté, avec un sentiment de méplats de la plus heureuse tournure. Au-dessous le claveau est une tête de faune cornu avec pipeaux et pedum; à gauche la console, très-renversée, offre une tête de faune à oreilles pointues.

Que Toro soit l'inventeur de ces ornements, il n'y a pas là-dessus à avoir le moindre doute, et son goût est tellement personnel qu'on ne saurait s'y tromper. Mais quel est le graveur? Ce n'est ni Blanc, ni Pavillon. Serait-ce Toro lui-même? Malheureusement, si Toro a gravé, on se figurerait plutôt sa pointe matériellement fine et aussi légère et précise que l'est son crayon. Ici elle est aisée et décèle bien le dessinateur, mais elle est grasse et sent les hasards d'une main habile, tandis que la sûreté de celle de Toro n'évite la sécheresse qu'à force d'élégantes délicatesses et de soins harmonieux.

Dr Pons.

Aix, 1859.

CHRISTOPHE ROGER

ET

JEAN MATHIAS

MAITRES SCULPTEURS DU ROI AUX PORTS DE DUNKERQUE ET DE MARSEILLE.

(1683-1684.)

Les deux quittances suivantes font partie du volume de la bibliothèque de M. Monteil, que possède aujourd'hui notre ami et collaborateur M. Le Roux de Lincy. Elles donnent les noms de deux maîtres sculpteurs de marine; celui de Mathias est surtout curieux en ce qu'il nous donne le nom d'un contemporain et d'un voisin de Puget.

Par devant Louis Fontaine, notaire royal, soubsigné, fut présent *Christophle* ROGER, M^e^ sculteur, lequel a reconnu et confessé avoir eu et reçeu comptant de M^re^ Louis de Lubert, conseiller du roy, trésorier général de la marine, par les mains de son commis, la somme de cent quatre vingts dix livres, à luy ordonnée à compte de la sculpture par luy entreprise pour l'ornement du vaisseau du roy, nommé *l'Emporté*, suivant l'ordonnance de M. Patoulet, conseiller du roy en ses conseils, intendant de justice, police et finances et armées navalles de Sa Majesté, et de la marine au port de Dunkerque et costes de Picardie,

de laquelle somme de CIIII^{xx} livres ledit *Roger* en a quitté et quitte ledit sieur trésorier et tous autres, promettant, etc. Fet et passé à Dunkerque, en l'estude dudit notaire soubsigné, en présence de Jacques Mesnel et Anthoine Roux, tesmoins, l'an mil six cens quatre vingts trois, et le dernier jour de juillet, après midy, et ont signé :

ROGER — ROUX — MESNEL — FONTAINE.

Par devant nous, notaire royal à Marseille, JEAN MATHIAS, M^{e} esculteur de cette ville, conduisant les ouvrages de sculture et ornement des gallères du roy, confesse avoir reçeu comptant de M^{e} Jean Bap^{e} Henry, conseiller du roy, trésorier général desdites gallères, et des mains de son commis, la somme de cinq cens livres pour ses apointemens du second cartier de la présente, à raison de II^{m} livres par an, suivant l'estat du roy, de laquelle somme de 6^{c} livres (*sic*) ledit *Mathias* (se tient) contant et payé, quitte led. s^{r} trésorier et tous autres. A Marseille, ce troisième juillet XVI^{c} quatre vings quatre. Presens Jean Seguin et Estienne Martin, temoins, qui ont signé avec ledit Mathias et nous dit notaire.

J. MATHIAS — SEGUIN — MARTIN — MAILLET.

MISSEL

OFFERT A L'ÉGLISE D'ANGERS

(1477)

Communiqué par M. Paul Marchegay.

Heredes defuncti bone memorie magistri Guillermi Clerembaut, dum vivebat hujus ecclesie cantoris (1), videlicet mater ipsius et magister Mathurinus Clerembaut, presentaverunt in capitulo quoddam pulchrum missale ad usum Andegavensem, quod prefatus defunctus in suo testamento seu codicili ac ultima voluntate presenti ecclesie legaverat seu donaverat.

Necnon prefati heredes presentarunt et restituerunt quamdam porcionem panni rubei deaurati, quod remanserat de residuo cappe deaurate prefate ecclesie, et quamquidem porcionem panni prefatus defunctus conservabat apud se pro ecclesia, pro conficiendo des orfrays.

Archives de Maine-et-Loire, Chapitre de Saint-Laud, Actes capitulaires. 18 novembre 1477. Volume 2, folio 75 recto.

---

(1) Il possédait en cette qualité la prébende de Belle-Poitrine (près d'Angers), *Prebendella Belli Pectoris*. Ib. 75 v.

JEAN BULLANT

ARCHITECTE DU CONNÉTABLE DE MONTMORENCY

ACTES EXTRAITS DES REGISTRES DE LA MAIRIE D'ÉCOUEN.

(1556-1578.)

Des importants édifices élevés par cet habile artiste, il n'en reste aujourd'hui qu'un seul. Il n'est rien demeuré de l'hôtel de Soissons, sauf la colonne encastrée dans le mur de la Halle au Blé; ce qu'il a fait aux Tuileries datait tout à fait de l'origine, et par suite s'est vite perdu presque entièrement sous les remaniements successifs. Seul, le château d'Ecouen, malgré toutes ses pertes, s'est assez conservé dans son ensemble pour témoigner complétement de la pureté de son style et de la valeur de son génie. Aussi, de même que son titre par excellence était celui d'architecte du Connétable, de même l'idée et l'admiration de cette cour harmonieuse, de ces façades où la simplicité des lignes et la sobriété des détails ne servent qu'à augmenter la grâce et à la mettre dans tout son jour, se présentent à l'esprit en même temps que le nom de Jean Bullant, dont elles demeurent inséparables. Non-seulement c'est son œuvre, non-seulement il a tout conçu, tout construit, tout dirigé, mais, après l'avoir terminée, personne n'y est venu mettre la main ; il est resté à côté d'elle, il y est mort après y avoir vécu, et ce fait, que les actes suivants établissent de la façon la plus péremptoire, est très-important, parce qu'il montre combien il faut, dans Ecouen, ne voir que son œuvre et rien que son œuvre, ce qu'on aurait déjà pu conclure de la parfaite unité de l'ensemble et des détails.

Depuis longtemps déjà M. Emile Regnard, de Montmorency, l'obligeant bibliographe, avait eu la bonté de nous signaler l'existence à la mairie d'Ecouen d'un testament de notre artiste. La

chose était curieuse et valait la peine d'être relevée pour les Ar-*chives;* aussi avons-nous dernièrement, M. Regnard, mon ami M. Paul Cheron et moi, fait ensemble cette sorte de pèlerinage en souvenir de ce grand maître français. M. Jacquin, le secrétaire de la mairie, a bien voulu mettre les registres à notre disposition, et nous avons pu, en les dépouillant ensemble, y faire une moisson plus ample que nous ne le pensions d'abord.

Les quelques registres du dix-septième siècle qui ont été sauvés sont originaux; ils portent, à la suite de l'acte, les signatures du curé, des parties et des témoins. Les deux registres du seizième siècle, dont nous avions seuls à nous occuper, ne sont pas dans le même cas; ce sont des transcriptions contemporaines qui ne reproduisent que le corps de l'acte, sans se préoccuper même de copier les signatures. L'absence de celles-ci, la continuité de l'écriture, qui est le fait d'un copiste, transcrivant de suite et par pages à la fois, et la mention habituelle: *comme il appert par le registre,* montrent que celui-ci est perdu; mais pour nous sa copie est aujourd'hui aussi précieuse et tout aussi authentique. En même temps, il faut remarquer que ces deux copies d'un même original ne sont pas identiques; elles ont été faites avec une idée de choix assez peu compréhensible, car, si la grande majorité des actes se retrouve dans les deux, il y en a qui ne se trouvent que dans l'une ou dans l'autre. Le testament est par malheur dans ce cas, et l'état de pourriture de la portion supérieure du volume qui le contient, — il est maintenant conservé avec soin, mais il a été autrefois oublié dans un endroit humide, — y a même créé quelques lacunes. J'ajouterai que ces volumes contiennent les actes de naissance, ensuite ceux de fiançailles et de mariages, et enfin, chose rare dans des registres curiaux, une série de testaments.

Le premier acte relatif à Bullant est l'acte de naissance d'un de ses enfants. Il faut remarquer que nous ne savons s'il n'en avait pas eu d'autres avant, et que, s'il n'est pas venu à Ecouen après son mariage, il ne paraît pas au moins s'être marié à Ecouen même, car le nom de sa femme n'est dans les registres porté par aucune autre personne. En même temps, et pour relier les différents renseignements qu'on possède sur Bullant, il faut rappeler que M. Léon

de Laborde a publié des lettres du 25 octobre 1557, par lesquelles il est nommé contrôleur des dépenses des bâtiments du roi, indiqué des lettres de même nature, du 8 juin 1559, et établi que, de 1573 à 1575, il fut l'ordonnateur des travaux du tombeau de Henri II à Saint-Denis (1), commencé par le Primatice et terminé par Androuet du Cerceau. C'est à la fin de 1571 qu'il fut chargé des Tuileries (2), et M. Dusevel a révélé qu'il avait travaillé à Amiens en 1574.

Item, du vingt cinquième dudict moys et an que dessus (juin 1556) a esté baptisé ung enfens à *Jehan Bullant* et Françoise Richault, sa femme; les parrains, Pierre Guibillon, concierge du chasteau, et Jehan.....; la marraine, Enremonde (3) Peton, femme de Arnoult de Cresnes, et a eu pour son nom Jehan, nommé par le dict Jehan, comme appert per registrum.

Item du dymanche XIIII[e] jour dudict moys et an que dessus (mai 1558?) a esté babtisé ung enffans à *Jehan Bullant* et à Françoyse Richault, sa femme; les marraines, la femme de Jehan Lemée, menuysier,

---

(1) Renaissance des arts, I, 453, 456, 462, 534, 535.
(2) *Archives, Documents*, V, p. 11-13.
(3) *Enremonde* se trouve assez fréquemment dans ce registre, et M. Fillon en connaît quelques exemples anciens dans le Poitou, mais non pas de la forme masculine *Enremond*, qui a existé aussi à Ecouen. Il est curieux de remarquer qu'originairement cette forme est purement catalane; le *en* signifiant *seigneur*, le nom revient à dire: le seigneur Raymond, la dame Raymonde. Nous avons en français quelque chose de tout à fait analogue dans le nom de famille du maréchal Damrémont. C'est aussi le seigneur Raymond, mais d'une autre manière, par l'addition du *dam*, forme différente de *damp* et de *dom*, venant tous trois de *dominus*.

demeurant à Chantilly (1), et la gouvernante de madame la Connestable; le parrain, le recepveur de Montmorancy, comme appert per registrum.

Le cincquieme du dict moys d'octobre (1561) a esté baptisé une fille à *Jehan Bullant*, Me maçon, et à Françoise Richo, sa femme ; le parrin, Jehan Dumantz l'aisné ; les marrines, Simonne Lebesgue et Anthoinette Vacher, et a eu nom Anne.

Le XXIIIIe jour du moys de jullet (1565) a esté baptisé ung fils à Me *Jehan Bulan* et à Francoise, sa femme ; les parrins, Me Reol et Jehan Collet ; la marrine, Claude Bruneau ; a esté nommé Reol (2).

Item du XXVIIe du dict moys (mai 1568) a esté babtisé ung fils à *Jean Bullant* et à Françoise Rilhault; les parrains, *Pierre Chambriche* et *Pierre Guillain*(3); la marraine, Françoize Digot, et a esté nommé Pierre, comme appert par le registre.

Item du IIIe du dict moys que dessus (décembre

---

(1) Il se trouvait sans doute à Ecouen pour des travaux de son état.

(2) De même qu'on disait, à Ecouen, Acceol pour Acceul, de même était-il naturel de dire Reol pour Rieul, nom du patron de Senlis,—par là bien connu à Chantilly, et par Chantilly à Ecouen. Le nom de La Réole, qui se traduit en latin *Regula*, doit venir de ce saint Rieul, en latin *Regulus*.

(3) Il est facile de reconnaître ici Pierre Chambiche; il était, comme on sait, architecte, et Pierre Guillain était l'un des maîtres de maçonnerie de la Ville. Faut-il conclure de la présence simultanée de ces deux architectes à Ecouen, qu'il se faisait à ce moment au château quelque travail auquel ils participaient.

1569) a été babtisé ung fiz à *Me Jehan Bullant* et à Francoyse, sa femme ; pour les parains, Me Jehan de La Rue et David....., beau frère du dict *Bullant* (1); pour la marraine, Robinette, femme de Jehan Guibillon, fils du prevost, et a esté nommé David par le dict beau frère, comme appert par le registre.

Item du septième d'aout VCLXXI a esté babtisé une fille à *Me Jean Bulant* et à Francoize Richault, sa femme; les marraines, mesdamoyselles Magdaleine de Donon et Elisabeth Loyseau; le parrain, Guillaume Chaponnay, contrerolleur des bastimentz de mère royne (2), et a esté nommé Magdeleine, comme appert par le registre.

Item du XIIIIe jour du moys de juin VCLXXIII a été babtizé ung filz à Me *Jehan Bullant* et à Françoize Richault, sa femme ; les parrains, un nommé Guy, monsieur de Mirevault, Me d'hostel de madame la Connestable, et Jehan Guibillon, du Mesnil Aulbry, fils du prevost ; la marraine, la femme de Nicolas Chardon, nommée Nicole, et a esté nommé Guy, comme appert par le registre.

Ce dict jour [de saint Matthieu, vingtiesme jour du dict mois de septembre 1575] a esté babptisée une

---

(1) Puisque le nom est laissé en blanc, il en devient probable que ce beau-frère de Bullant n'était pas un frère de sa femme, mais le mari d'une sœur de Bullant ou d'une sœur de sa femme.

(2) C'est-à-dire de la reine mère.

fille à *Me Jehan Bullant*, controsleur des bastimens du roy nostre sire, et Françoise, sa femme; le parrin, Me Pierre Symon, apothiquaire-espicier, demeurant à Paris; les marraines, Claude Marissau, femme de *Mathurin Le Bon* (1), Me serrurier du roy, et Anne de Haucourt, femme....., escuyer de cuisine de monseigneur..... de Montmorancy, et a esté..... Claude par la dicte Claude.

Maintenant, en dehors de ces actes, personnels et plus importants, on trouve plusieurs fois le nom de Jean Bullant comme parrain. Voici le premier acte où il figure en cette qualité :

Le vingtiesme jour du dict mois de novembre (1561) a esté babptizé ung enfans à Jehan Dumans le jeune, et Anthonette Vacher, sa femme. Les parrins, *Jehan Bullan* et Guillaume Verger, cuisinier du roy; la marrine, Susanne Dumans, et a nom Jehan.

Il suffira pour les autres des dates seulement. Ainsi Bullant est encore parrain le 2 décembre 1567, puis le 16 novembre 1568, de deux fils de Léon Le Brun, le 13 août 1570 d'un fils de Pierre Prevost, et le 29 août 1570 d'un fils de Claude Gauthier.

Les autres Bullant qui figurent dans les mêmes registres sont sans doute de sa famille, et c'est pour cela que nous avons de même relevé leurs noms. Ainsi Charlotte Bullant est marraine le 3 novembre 1569, et le 16 septembre 1573; Charles (2) et Marie

---

(1) Bon est une correction du copiste qui avait d'abord écrit Belin.

(2) Sans doute le Charles Bullant cité une fois par M. de La-

Bullant sont parrain et marraine d'une fille de Mathurin Popelin ; Jacques Bullant est parrain le 23 mai 1571 d'un fils d'Antoine Brochet, et dans le mois de décembre d'un fils de Léon Le Brun. Un acte du 24 novembre 1572 est plus curieux ; c'est, mais sans prénom, le fils « de Me Jean Bullant, » qui est parrain « d'une fille à la fille d'un nommé Me Jehan Flammengtz, tailleur de pierre ; » il est à peine besoin de dire qu'il faut comprendre Flamand de nation. Dans les marraines se trouve « la femme d'un nommé Mathurin, aussi tailleur de pierre, » peut-être le Mathurin Popelin dont il vient d'être question. Enfin, le 12 janvier 1575, Pierre Bullant, celui, sans doute, des fils de Jean Bullant, qui était né le 27 mai 1568, fut parrain d'un fils « à Me Jehan de Lhorme, tailleur de pierre (1). »

Ces tailleurs de pierre étaient-ils sculpteurs? Nous n'oserions l'affirmer absolument (2), et l'on s'étonne au premier abord de ne pas trouver ces registres remplis de noms d'artistes. Les noms de familles locales, des Guibillon, des Anthiaume, des Symosie, des Porlier, des Goujon, qui n'ont rien de commun avec le grand sculpteur leur homonyme, y abondent, mais on n'y trouve rien sur les Montmorency eux-mêmes, ce qui est tout simple, à cause de la

---

borde, *Renaissance des arts*, I, 535, comme entrepreneur de maçonnerie ; cela est d'autant plus probable que cette mention se rencontre dans les comptes du tombeau de Henri II, dont Jean Bullant était alors l'ordonnateur, et se rapporte à l'année 1575.

(1) Ne doit pas être le Jean de Lorme, écuyer, sieur de Saint-Germain, frère de Philibert et maître général des œuvres de maçonnerie de France.

(2) M. Blavignac a traité en particulier cette question. Il a prouvé d'une façon péremptoire que dans tout le moyen âge un *tailleur de pierre* était toujours un sculpteur. Au seizième siècle, où le mot de sculpteur est employé concurremment avec celui d'imagier, il est difficile d'être aussi affirmatif. Le tailleur de pierre peut encore être un vrai sculpteur, mais, sans jamais comme aujourd'hui ne signifier qu'un ouvrier, il peut aussi se restreindre à un sculpteur du dernier ordre, ne touchant qu'aux parties les plus communes de la décoration, et par conséquent ne pas avoir été vraiment un artiste.

continuité de leur séjour à Chantilly, rien sur tous les artistes qui ont dû à un moment vivre à Ecouen comme une colonie.

L'absence du nom de Palissy est toute simple, puisqu'il était protestant, et les sculpteurs chargés des parties les plus importantes de la décoration sculpturale, c'est-à-dire des statues, ont bien pu faire ailleurs et envoyer ensuite leurs ouvrages; mais tous ceux dont les travaux ont dû se faire sur place, les ornementistes, les sculpteurs en bois, les peintres, n'ont pas laissé de traces dans ces registres, dans lesquels, en dehors du nom de Jean Bullant, on ne peut relever que les noms de quelques maîtres tailleurs de pierre qui peuvent bien ne pas être des artistes, et celui de « *Marin*, brodeur, demeurant à Chantilly, » qui figure comme parrain dans un acte du 6 mai 1556. Mais il faut remarquer que nous n'avons pas les registres correspondants aux années pendant lesquelles on élevait, ou même on terminait le château.

Les uns le font construire avant, les autres pendant l'exil du Connétable, c'est-à-dire avant ou après 1541, mais aucun n'a donné de preuves. Il vaut mieux s'en tenir à la date que M. Riocreux a vue sur des carreaux de l'ancien pavage, conservés par M. Lejeune, architecte actuel du château, et qui par suite a eu à travailler à des aménagements d'Ecouen. L'un de ces carreaux porte la date de 1542. Les vitraux de l'*Histoire de Psyché*, qui se trouvaient à la galerie d'Ecouen, s'ajoutent à ces carreaux, car M. Lenoir (*Peinture sur verre*, 1803 et 1856, in-8°, p. 99) nous apprend qu'on y lit les dates 1541 et 1542 (1). Le carrelage, utile seulement à l'habitation, se fait presque en dernier lieu; les vitraux, plus exposés encore, ne se mettent en place qu'au dernier moment, quand sont terminés tous les travaux extérieurs et intérieurs; ils ne se font même que quand on approche de la fin; le château s'est donc terminé vers 1542 ou 1543 (2). Les registres ne commencent que quelques années

---

(1) A un autre endroit, p. 32, il dit ces vitraux exécutés en 1545.

(2) Il faut remarquer cependant que la frise du portique de la façade droite de la cour est chargée de croissants mêlés de branches. La planche de du Cerceau en donne sept, celle de Baltard,

après; c'est ce qui explique l'absence de noms d'ouvriers occupés à la construction du château.

J'arrive au testament. Et d'abord ce n'est pas un testament prement dit, ou, pour être plus juste, ce n'est pas un testament complet. Le curé, en ouvrant dans ses registres une série d'actes de ce genre, ne prétendait, ne pouvait pas faire concurrence aux notaires, et ne visait à rien de civil. Ce qu'il enregistre, ce sont uniquement les legs à l'église et les dispositions religieuses. Tel a ici un testament qui, pour le reste de sa fortune, a laissé la loi disposer de son héritage et n'a testé que pour une libéralité à l'église, reçue par le prêtre qui l'avait assisté ; pour d'autres, ce qui se voit ici n'est qu'une portion, qu'une sorte d'extrait de leur testament, et c'est le cas pour Bullant. Il y est parlé de sommes laissées, quant au chiffre, à la discrétion de ses exécuteurs testamentaires. Il en avait donc nommé, et par suite il avait fait antérieurement, ou dicté à son lit de mort, un testament en règle, que nous n'avons plus, et ce qu'on va lire ne le remplace en aucune façon. La date précise du jour a été détruite; on verra qu'elle devait être comprise entre le premier et le neuf.

..... jour d'octobre mil VCLXXVIII fut présent [honorable homme] *M^e Jehan Bullant*, architecteur du

---

plus exacte, en donne cinq. De plus, la grande table de pierre qui se trouve réunir en un seul corps les deux fenêtres centrales du toit, et où M^e Campan avait placé l'horloge, offre, dans la planche de du Cerceau, un semis de croissants et de fleurs de lys alternés, au nombre de vingt et un, et disposés sur sept rangées en hauteur et trois en largeur. Ces emblèmes nous reporteraient au règne de Henri II, monté sur le trône en 1547 ; mais, outre que ces emblèmes, surtout le semis de fleurs de lys et de croissants, peuvent avoir été ajoutés après coup, il faut surtout remarquer que depuis 1541 le connétable, ami du dauphin et du parti de Diane de Poitiers, fut exilé de la cour par le crédit de sa rivale, la duchesse d'Estampes. N'ayant plus d'espoir que dans l'amitié du roi futur, il a très-bien pu, pour braver son ennemie et s'attacher de plus en plus le jeune prince, mettre sa devise, alors qu'il n'était encore que dauphin.

bastiment du roy, nostre sire, et de la royne mere, demourant à Escouen, estant en son lict, malade et indispos de son corps, mais sain de son entendement, lequel de bonne volunté a faict son testament en la manyere qui ensuict :

Et premyerement a recommandé son ame à Dieu et à la glorieuse vierge Marie, monseigneur sainct Michel l'Ange et à M^r^ sainct Accéol (1), son patron, et toulte la court céleste de paradis, et a ordonné son corps estre inhumé en terre saincte, en l'eglise du dict Escouen, devant le crucifix de la dicte eglise.

Item veult et ordonne ses services estre faictez suyvant la coutume du dict Escouen, et à la volunté de ces exécuteurs.

Item a donné, pour estre aulx prières des gentz de bien, cinq solz tournoys pour une foys payés.

Item aulx églises circonvoisines a donné à la volunté des exécuteire.

---

(1) Saint Acceol étant le patron de l'église paroissiale d'Ecouen; il est probable que c'est pour cela seulement que Bullant l'a pu considérer comme son patron, quoiqu'il ne portât pas ce nom. Peu de saints ont vu leur nom avoir des formes aussi différentes. Hagiologiquement saint Acius et saint Acheolus passent pour avoir été martyrisés à Amiens, et leur fête, qui est en même temps celle d'Ecouen, est célébrée le 1^er^ mai. Mais philologiquement Acheolus a produit des traductions bien différentes. Dans la Picardie, il est devenu saint Acheul, et le fameux collége des jésuites, près d'Amiens, était sous son patronage; à Ecouen, on l'a appelé Acceol, Acceul, et même Axele, bien que la première forme soit plus fréquente. Le 10 août serait la date de la translation d'une partie de ses reliques. Cf. les Bollandistes, 1^er^ volume de *Mai*, p. 44, et Lebœuf, *Hist. du diocèse de Paris*, t. IV, p. 288.

Item a donné et délaisse à l'eglise du dict Escouen, perpétuellement, une pièce de terre labourable, contenant envyron un terreau en une piece, comme elle se comporte, assise au dict terroir d'Escouen, au..... tenant d'une part à Laurens Porlier, d'autre part à ....., d'un boult à....., et d'aultre bout à....., pour luy estre dict et celebré à tousjours, perpetuellement en la dicte église, une messe haulte de *requiem*, vigiles à trois leçons, et *libera* sur la fosse, pour le salut aseuré de son ame, leurs parentz et amys, ung an aprèz et à tel jour qu'il decera (decedera) et yra de vie à trespas de se ciècle en l'aultre, et, pour faire et accomplir le contenu en son dict testament, a ordonné et.....
Francoise Richau.....
il donne plain pouvoir.....
à sa volunté et.....
l'an et jour co.....
de Pierres Prevost, greffier.....
le Brun et aultres tesmoingtz à ce appel[és].....
Passé au dict Escouen, par devant moy.....
presbtre viccaire du dict lieu, tesmoing mon seing..
merc (1) cy mis.....

TALLEBOT.

---

(1) Par les autres actes, on voit qu'il y avait ici : « tesmoing mon seing manuel, ou merc (c'est-à-dire marque), cy mis. »

Le registre des décès manquant, nous ne saurions, comme le copiste du premier registre n'a pas mis en marge, ce qu'a fait celui du second, la date de la mort, si Bullant, malgré son âge déjà avancé, ne s'était pas remis de sa maladie, mais nous apprenons d'ailleurs qu'il mourut le 10 octobre 1578. C'est Le Laboureur — suivi sur ce point par *le Mercure de France*, juillet 1740, p. 1542, et l'abbé Lebœuf, *Hist. du diocèse de Paris*, tome III, p. 381 — qui nous a donné cette date dans ses *Mémoires de Castelnau*, à l'endroit où il parle (Bruxelles, 1731, t. II, p. 510) du mausolée du connétable Anne. Après une description, très-inférieure à celle de l'article du *Mercure*, p. 1541-7, il continue : « Ce mausolée est demeuré imparfait en quelque chose par la mort du célèbre Jean Bullant, qui l'avoit entrepris, arrivée le 10 d'octobre 1578, et qui mérita cette épitaphe, qui ne peut estre dignement appendue qu'à son ouvrage, selon la pensée de son auteur, et j'ay cru la devoir à sa réputation pour imiter en sa faveur ce que Phidias fit pour éterniser sa mémoire à cette belle image de Pallas, où il ne se jugea pas indigne de tailler sa figure :

Joannes jacet hoc *Bullantius* ille sepulchro,
Quo non fabrili major in arte fuit.
Regi et Reginæ palatia regia Matri,
Mausolo et dignos struxerat hic tumulos.
Cur non et tumulo digno jacet ipse? Viator,
Quæris. — Non habuit qui struat arte parem. »

C'est, comme on voit, une épitaphe fictive et poétique, et non pas réelle ; elle pouvait même induire en erreur, car, le tombeau du connétable Anne étant dans l'église de Montmorency, il y avait presque lieu de penser que Bullant pouvait être mort à Montmorency. On a remarqué dans les dernières lignes de l'acte, malheureusement en partie détruites, le nom de Françoise Richau ; si elle fût morte alors, et qu'elle figurât pour être recommandée aux prières des saints et des fidèles, son nom serait prononcé dans le préambule. Il semble ici que ce soit une disposition, d'où il s'ensuivrait qu'elle survécût à son mari, et peut-être lui laissait-il la totalité de sa succession et la tutelle de leurs enfants.

D'un autre côté, il y a lieu de se demander à quel âge Bullant a pu mourir, pour voir quand il a pu naître. A notre connaissance, il a été marié au moins pendant vingt ans, puisqu'il a eu un enfant en 1556 et un autre en 1575, et, s'il est admis que sa femme vécut encore en 1578, il faudrait aller jusqu'à vingt-trois ans. D'un autre côté, puisqu'il a été père en 1575, il n'était pas d'une extrême vieillesse, et, en combinant cette supposition avec une date certaine pour la construction d'Ecouen, c'est-à-dire celle de 1542, il n'y aurait pas, je crois, lieu de reculer sa naissance au delà de 1510, et de lui donner à sa mort plus de soixante-huit ans.

Ce qui résulte d'incontestable de tout ceci, c'est son séjour, ou, pour mieux dire, son établissement stable et continu à Ecouen (1), qu'il quittait seulement momentanément pour les travaux de la reine. Ainsi les dédicaces de Bullant, qui, de même que Delorme et

---

(1) En dehors même du château, il reste des traces de lui dans le pays. L'église d'Ecouen est accompagnée d'une base de clocher d'autant plus lourde, que la construction est restée en route et n'a peut-être pas la moitié de la hauteur projetée; mais une certaine ressemblance avec les lanternons employés par Bullant au pavillon des Tuileries me ferait croire que le dessin en a pu être donné par lui. J'ajouterai qu'à l'église plus importante du village voisin de Villiers le Bel, deux contre-forts, reconstruits dans la seconde moitié du siècle et qui jurent avec tout le reste, portent la marque de son goût d'une manière qui me paraît saisissante. Leur culée, dont les côtés ont une largeur quatre à cinq fois plus grande que les faces antérieure et postérieure, est décorée comme un pilastre; les grandes feuilles du chapiteau qui surmonte les cannelures, la hauteur de la frise, l'importance et la saillie de l'entablement, la richesse des moulures, en font comme un morceau d'école et une œuvre de détail, dans laquelle l'auteur du traité des ordres aura voulu montrer toute sa science classique. Il est aussi mal à sa place que possible et ne tient à rien e dce qui l'entoure, mais en soi c'est une œuvre achevée, et il serait bien désirable de le voir relevé en détail et gravé avec ses mesures dans un recueil de planches d'architecture. Il y a aujourd'hui plus d'une Revue de ce genre; c'est une planche nouvelle qu'il était bon de leur indiquer. Le portail de l'église de Sarcelles, un autre village voisin, est du milieu du seizième siècle, mais il n'a que les caractères généraux de la renaissance à cette époque, sans avoir rien d'assez personnel à Bullant pour pouvoir lui être attribué sans preuves.

Jean Cousin, a écrit sur son art, sont toujours datées d'Ecouen. Voici, au reste, quelques détails sur les deux ouvrages qu'il a laissés; ils ajouteront quelque chose à ce qu'on a dit de Bullant..

L'un se rapporte à la manière d'établir toutes sortes de cadrans solaires. La première édition est intitulée : « Recueil d'horlogiographie contenant la description, fabrication et usage des horloges solaires, par Jehan Bullant, architecte de haut et puissant seigneur monseigneur le duc de Montmorancy, pair et connestable de France, » c'est-à-dire le connétable Anne, comme le porte l'en-tête de la dédicace, datée d'Escouen, l'an de grace 1581. « Je laisse, dit-il, à cercher les grands secrets desdits quadrans à ceux qui sont plus curieux, pour ce que je n'ai la théorique, mais seulement ay curieusement cerché par la pratique du compas plusieurs diverses sortes et manières d'horloges qui se font..... et autres manières, que je laisse à la discrétion des ouvriers, pour ausquels donner commencement, entrée et intelligence, ay assemblé ce petit traité et recueil, tiré, par la pratique du compas, des autheurs qui par cy devant en ont écrit, comme Sébastien Munster et le très excellent et très docte mathématicien Oronce Finé. Et, après avoir de long-temps fait les espreuves d'iceux quadrans et horloges, ay bien osé mettre et reduire en notre vulgaire ce petit traicté pour le proffit et commodité des artizans et gens de compas..., parce que nuls par cy devant n'en ont escrit en nostre vulgaire. Auquel, monseigneur, je vous prie que, si trouvez quelque faute à la lettre et langage, vouloir excuser la rudesse et mal ornement de mon dit langage, parce que je ne suis latin (1). » Le privilége, obtenu « à la requeste faite en faveur de maistre Jehan Bullant, par nostre cousin le duc de Montmorency, » est daté du 13 janvier 1560 (1561),

---

(1) On croirait presque entendre Palissy : « Peut-estre tu diras qu'il ne se faut arrester à mon dire, veu que je ne suis ne Grec, ne Latin. Ed. Cap, p. 56. — Aucuns se moqueront en disant qu'il est impossible qu'un homme destitué de la langue latine puisse avoir intelligence des choses naturelles, p. 130. — Et comment sçais-tu ces choses, veu que tu n'es ny Grec, ny Latin, ny guères bon François, p. 205. »

et le volume, qui porte la date de 1561 et se compose de 143 pages in-4°, fut imprimé, nous dit la mention finale, par Jean Bridier pour Vincent Sertenas. Il venait d'être terminé par l'auteur, puisqu'en indiquant des exemples (p. 137-41), il choisit ses jours dans les années 1560 et 1561.

L'année suivante, Bullant publia, pour servir d'introduction à son traité des horloges solaires, un traité de géométrie. Il était au reste déjà compris dans le privilége de 1561; ce volume, de 28 pages, se met devant le précédent, et le titre : « Petit traicté de géométrie et d'horologiographie pratique, à Paris, chez Guillaume Cavellat, » sert de titre à tous les deux; mais il est postérieur, car non-seulement il porte la date de 1562, mais l'avis de Bullant est daté « d'Escouen, l'an de grâce mil cinq cens soixante et deux. » Malgré cela, il faut la réunion de ces deux parties pour rendre complet l'ouvrage de notre artiste. J'ajouterai que le bois qui encadre le titre est le même que celui du traité latin d'Oronce Finé, publié chez le même Cavellat, avec une préface de Jean Finé, fils d'Oronce, datée du mois de mai 1560.

La seconde édition, aussi publiée chez Guillaume Cavellat, est exactement la même que la première. Le titre du second traité porte de même la date de 1561, et il n'y a de changement qu'au titre du premier traité qui porte celle de 1564.

La troisième édition est une véritable réimpression page pour page, faite par Léon Cavellat pour la veuve Guillaume Cavellat. Le premier traité porte la date de 1599, le second, celle de septembre 1598 (1).

---

(1) C'est précisément l'année indiquée par M. Callet comme celle de la mort de Bullant dans sa *Vie des architectes*, qui, malgré quelques recherches, n'est en somme qu'un tissu d'erreurs. C'est peut-être la connaissance de cette troisième édition qui lui a fait conclure qu'elle avait été donnée par Bullant lui-même; mais dans ce cas même ce n'aurait été qu'une induction; au lieu de la donner comme telle, — c'est-à-dire de lui laisser l'honneur de pouvoir être confirmée et la possibilité d'être détruite sans honte par la découverte d'un fait authentique, — il affirme, avec d'autant plus de légèreté que sa conclusion serait fausse dans son propre sens, la

La quatrième, in-4° de 28 et 187 pages, parut chez Denise Cavellat en 1608. Elle est augmentée d'un abrégé des ouvrages d'Oronce Finé et de Pierre Appian (1) sur la matière, « le tout exposé facilement par Claude de Boissière, Dauphinois. » Le livre de Bullant s'arrête à la page 142 de la seconde partie. Je n'ai pas besoin d'ajouter que ce sont toujours les mêmes bois qui ont servi. Une dernière remarque sur ce livre ajoutera quelque chose à la description de l'ancien jardin des Tuileries. J'avais remarqué depuis longtemps dans l'élégie de Guillaume du Peyrat (2) ces vers :

> Admirable quadran où, soit jour ou soit nuit,
> La lune ou le soleil de toutes parts reluit,
> Marquant quelle heure il est, et dont la forme ronde
> Fait voir en un quadran mille quadrans au monde.

Ils ne pouvaient se rapporter à une horloge à aiguilles, qui d'ailleurs n'entrait guère alors dans la décoration des façades, parce qu'il n'y aurait eu là rien à remarquer. Mais, quand on voit dans le livre de Bullant, p. 118-24, la description d'une « horloge par laquelle, avec les rays de la lune, on pourra congnoistre les heures de la nuict, » suivie de celle d'une horloge, c'est-à-dire d'un cadran, à la fois solaire et lunaire, il n'est pas douteux que

---

vie de quelqu'un ne prouvant rien pour la date de sa mort. D'ailleurs on ne peut pas plaider en faveur de M. Callet la possibilité d'une faute d'impression ; il a malheureusement pris soin de nous assurer du contraire, en remarquant que Bullant ne put terminer au Louvre la galerie du bord de l'eau, « dont Henri IV lui avait confié l'achèvement ! » Ceci est plus grave que se tromper, c'est inventer sans le dire, ce qui est impardonnable en histoire et enlève tout crédit à ce qui peut entourer des assertions aussi formelles que gratuites, et qui dépassent à ce point le hasardeux qu'elles atteignent à la fois l'imaginaire et l'impossible.

(1) Petrus Apianus, astronome allemand, *Biographie Didot*, II, 882-3.

(2) Cf. V, 10. — Je l'ai réimprimée depuis, avec l'acte d'acquisition d'une portion du jardin des Tuileries par Catherine, et des pièces de vers du dix-septième siècle sur les Tuileries et le Cours la Reine à la suite de l'*Annuaire du département de la Seine*, de M. Louis Lacour, Paris, 1860, colonnes 785-826.

du Peyrat n'ait fait allusion à quelque chose de semblable, d'où il résulte que Bullant avait établi dans le jardin des Tuileries un cadran de ce genre, où il avait appliqué tous ses talents de mathématicien astronome et qui existait encore en 1593, date du volume de du Peyrat.

Son autre livre est technique aussi, mais au moins se rapporte aux choses de l'art. Il est intitulé : « Règle generale d'architecture des cinq manières de colonnes, à sçavoir : tuscane, dorique, ionique, corinthe et composite, et enrichi de plusieurs autres à l'exemple de l'antique : veu, recorrigé et augmenté par l'auteur de cinq autres ordres de colonnes, suivant les règles et doctrine de Vitruve. Au proffit de tous ouvriers besongnans au compas et à l'esquierre. A Escouen, par Jehan Bullant. A Paris, de l'imprimerie de Hierosme de Marnef et Guillaume Cavellat, au mont St Hilaire, à l'enseigne du Pelican. 1568. » Peut-être est-ce seulement un renouvellement de titre, car le livre a certainement paru pour la première fois en 1564. En effet, outre la date du privilége, demandé, comme le précédent, par le connétable de Montmorency, et donné pour dix ans le 9 décembre 1563, on trouve la mention que ce privilége fut transféré par Bullant à Marnef et à Cavellat le 31 décembre 1563, et que le livre fut achevé d'imprimer le 27 mai 1564. Il se termine par ces mots : « Fin des cinq manières de colonnes... Faict par Jean Bullant, à Escouen » et par la belle devise, saine et laborieuse : De jour en jour en apprenant mourant. Enfin, au verso du dernier feuillet, on lit, dans un cadre, formé de cadrans et d'instruments de mathématiques, ce *quadrain* élogieux :

L'aage et le temps mettront en ouverture
Tout ce qui est en la terre caché,
Et musseront soubs noire couverture
Ce qu'on a veu, tenu, passé, marché,

suivi de ce sonnet *Aux architectes françois :*

Gentilz ouvriers, qui, d'un soing curieux,
Allez cherchant ès plus vieilles reliques
Les vrays portraictz des bastimentz antiques
Elabourez d'un art industrieux,

Sans autre part les esprits soucieux
Vous travailler, pour en voir les practiques
Venez icy, et aux proffitz publiques
Imitez en les plus laborieux.

Si qu'or'avant on voye, en-my la France,
Maintz beaux pallais d'orgueilleuse apparence
Ne céder point aux Babyloniens,

Comme or' *Bullant* en diverse manière
Vous en prescrit la forme singulière
Sur le patron des ouvriers anciens.

La première des deux éditions données après la mort de Bullant, le fut par un de ses plus illustres successeurs, Salomon de Brosse, l'auteur du Luxembourg. Il en publia une réimpression, Paris, 1619, in-folio (signatures A-F), « en la boutique de Hierosme de Marnef, chez André Sittart, au mont Sainct Hilaire, à l'enseigne du Pélican, M.DC.XIX. Avec privilege du roy. » C'est bien réellement une édition nouvelle, comme on le peut voir par cette citation de la dédicace faite à monseigneur de Sceaux, conseiller du roi, par un certain Nicolas Pilloust (1) : « Amy lecteur, cette reigle generalle d'architecture..... mise en lumière par le feu sieur Bullant, architecte grandement estimé, étant maintenant plus recherchée que lorsque son autheur la fist mettre pour la première fois sous la presse..... monsieur Sittart, marchand libraire, heritier..... de ses ayeux....., ayant fait faire les figures... desirant n'en frustrer le public, a voulu luy donner cette seconde édition. Mais auparavant, comme l'un de ses inthimes amis, il m'a prié d'en revoir le discours, le corriger et le pollir mieux qu'il n'estoit auparavant... Mais après, jugeant que le mérite de cet œuvre n'estoit seulement en la fluidité du discours, ains plustost en la dispo-

(1) M. Paul Lacroix a récemment écrit dans le *Bulletin du bibliophile*, 14e série, p. 1143, une note sur un autre ouvrage du sieur Pilloust.

sition et agencement des figures qui n'estoient nullement selon leur ordre, aucunes étant melées..... j'ay prié monsieur de Brosse, architecte du roy, et l'un des plus beaux esprits qui se meslent à présent de l'architecture, de vouloir prendre la peine de revoir et corriger le deffaut qui y pouvoit estre et le rendre en estat digne de t'être offert, ce que sa courtoisie m'ayant accordé, je puis dire que maintenant je te l'offre en sa perfection. » Cette dédicace, dont la suite est une creuse amplification en l'honneur de l'architecture, est suivie d'un sonnet acrostiche à la louange du sieur Pilloust, par un de ses amis qui signe M.D. Quant à l'ouvrage, l'ordre des figures y est en effet remanié, de sorte que le titre : « Reveu et corrigé par monsieur de Brosse, » est une réalité. Mais il y a erreur dans cette autre ligne du titre : « Seconde et dernière édition. » La première indication était fausse, puisque l'édition de 1568 a été précédée de celle de 1564; la seconde devait cesser d'être vraie, car il s'en fit encore une quatrième, qui cette fois resta la dernière.

Celle-ci, également in-folio, porte à la suite de son titre : « Rouen, de l'imprimerie de David Ferrand, et se vendent en sa boutique, près le Palais. M.D.C.XLVII; » elle suit page pour page les éditions originales, et offre de même les signatures A — G, par cahiers de six feuillets, sans pagination numérale. David Ferrand a mis au titre le bois qui représente un homme sortant d'une caverne pour aller à un palmier, et forcé de marcher entre des chevaux de frise pendant qu'un serpent s'enroule autour d'un grand compas, qu'il pose à terre. Autour se lit ce distique :

Dum celer ad palmam quærit ab arte viam,
Artificem doctum discrimina mille morantur.

On a reconnu le bois des titres de Philibert Delorme, et, dans l'avis de l'imprimeur au lecteur, il dit avoir entre les mains les figures des œuvres du Delorme et du Vitruve aussi bien que celles du Bullant, dont il dit avoir découvert à Paris et vouloir remettre au jour le petit trésor caché depuis quatre-vingts années, ce qui nous donne 1567 et nous reporte ainsi à la seconde édition

donnée en 1568, d'où il suit que David Ferrand ne connaissait pas l'édition de 1619. Il n'avait plus le bois final, et, en supprimant le quatrain, il a mis le sonnet, d'ailleurs modifié, dans un beaucoup plus riche entourage. Ce n'est pas, au reste, la seule différence qu'il y ait entre les deux éditions. Dans celle de Rouen, les pièces liminaires sont précédées d'un bois aux armes de France et de Navarre. Dans l'édition originale, le bois est différent et l'écusson offre un chevron accompagné de trois étoiles. Comme ce ne sont pas les armes des Montmorency, il s'ensuit forcément — les armoiries ne constituant pas plus la noblesse que la présence de la particule — qu'elles doivent être rapportées à Jean Bullant.

Une autre différence est bien plus importante à noter. Bullant parle des bois de son livre et s'excuse de leur grossièreté. Alors qu'on lit dans l'édition de Ferrand : « Et quant aux chapiteaux des colonnes, de ceux qui sont réduictz en grand, ils ont les fueilles assez mal refendues et contournées pour estre suivies selon l'antique. On ne peut pas donner le garbe à la taille du bois comme à la taille du cuivre *qu'on peut faire plus nettement*, » on lit cette fin d'une façon tout autre dans l'édition originale : « *Par quoy vous aurez recours à ceux que* J'EN AY FAICT EN CUIVRE, *estampés non trop nettement, mais à la manière seulement.* »

M. Rober-Dumesnil, qui, dans son *Peintre-graveur français*, a décrit (tome VI, p. 39-41), d'après une épreuve de l'Arsenal (collection Accart, volume XI), deux chapiteaux gravés par Bullant, qui les a signés et datés de 1566 (1), avait bien relevé ce passage; il lui en a échappé un autre plus important encore; ce sont les lignes mêmes qui terminent l'ouvrage. Elles indiquent, non pas tout ce que Bullant peut avoir gravé, mais au moins tout ce à quoi il renvoie ici, tout ce qu'il a fait « de cuivre » pour accompagner son traité des cinq ordres. « J'ay, dit-il, enrichy les quatre manières de chapiteaux, demonstrant leur mesure, et pareillement un cha-

(1) M. Emile Regnard, *Biographie Didot*, VII, 764-7, en indique un second exemplaire dans le cabinet de M. Achille Le Clère, de l'Académie des beaux-arts.

piteau ionicque, et au dessus est un chapiteau corinthien, varié d'enrichissement, et un chapiteau composite que j'ay fait, le tout à estamper, pour aider au deffaut des autres taillés en bois, pour leur donner le garbe des fueilles et enrichissement, comme vous verrez par les figures que vous ne trouverez taillées si delicatement que je le desirois bien. Par quoy je supplie les ouvriers de bon jugement, et tous autres qui se délectent en cet art, avoir égard à la manière tant seulement quand viendra à mettre en œuvre, car l'œuvre fait autrement que les desseins. Aussi j'ay fait huict figures de colonnes enrichies, variées de leurs membres et enrichissemens, pour s'en servir, si besoin est, à quelque œuvre croteste, comme pour cloaisons de menuiserie servans dans les églises ou temples en lieu à couvert, et non estre mises dehors à l'injure du temps, car telles inventions je ne veux maintenir estre louables pour servir à quelque grand edifice, pour autant qu'il ne s'y trouve aucune majesté de beauté de membre et consonance de mesure. »

En dégageant l'idée de sa forme un peu embarrassée, il me paraît nécessaire de conclure à l'existence de quatre planches donnant les mesures de quatre sortes de chapiteaux; d'une autre offrant un chapiteau ionique et *au-dessus* un chapiteau corinthien — ce doit être celle même qu'a retrouvée M. Robert-Dumesnil, qui se trouve exactement dans cette disposition — d'une autre représentant le chapiteau composite, et, sur un nombre de planches inconnu, mais qui peut s'élever à huit, huit colonnes de fantaisie, qui pour nous seraient le plus précieux, parce qu'elles nous montreraient ce qu'était le génie de Bullant quand il s'abandonnait au caprice. Quand retrouvera-t-on ces merveilles égarées? On peut les rencontrer reliées à la suite d'un exemplaire de l'édition de 1564, et, dans tous les cas, leur recherche sera maintenant plus sûre, car, si on les retrouve sans nom, la comparaison avec la pièce de l'Arsenal, qu'il a signée deux et même trois fois, — on lit en haut : *A Ecouen, p.* (par) *Jehan Bullant*, et en bas : IE *b.* FE — P IEAN BVL — permettra de les reconnaître et d'en affirmer l'authenticité.

Les pièces liminaires soulèvent aussi une autre question. La première est une dédicace à François de Montmorency, maréchal de France, gouverneur de Paris, et fils du connétable. Elle com-

mence ainsi : « Monseigneur, après si peu de solicitude requise aux ouvrages à moy commandez par monseigneur le connestable, votre très cher et honoré père..., lequel m'a toujours ocupé et entretenu aux œuvres de son chasteau d'Escouen, afin de ne me consommer en oysiveté, d'autant que la pluspart du temps me restoit sans autre occupation, je me suis employé à reduire... cinq manières de colonnes, selon la doctrine de Vitruve....., accompagnées d'autres... que j'ay mesurées à l'antique dedans Rome. » Dans ce qui suit, et qui est adressé *aux studieux d'architecture*, après avoir dit qu'il suit *le livre de bien bastir* de messire Léon-Baptiste Albert, « traduit par Jean Martin, Parisien (1), auquel est deue grande louange pour avoir esclarcy et mis en nostre langage un si excellent livre et plusieurs autres, » Bullant revient sur ce point : « Pour accompagner lesdicts cinq ordres, il m'a semblé convenable de reduire à mon pouvoir les ordres les plus louez qui se voyent à Rome à l'antique, suyvant et ainsi que moy mesme les ay mesurez (2) et practiquez. »

Voici, au reste, le relevé des portions de monuments qu'il a fait figurer dans son ouvrage : une colonne dorique d'un arc triom-

---

(1) Cette traduction ne fut publiée qu'en 1553 chez Kerver, et après la mort de Jean Martin, par son ami Denis Sauvage, sieur du Parc (Voir *la Croix du Maine*, éd. Rigoley de Juvigny, I, 539). Bullant ne cite ni Serlio ni le Vitruve traduits par Jean Martin, et voici la seule autre indication d'un nom d'auteur que l'on trouve dans tout son livre : « J'ay puisé cette volute ionique au Vitruve, qu'a traduit Daniel Barbaro, gentilhomme vénitien, pour ne fraudder personne de sa deue louange. J'ose bien dire qu'aucun autheur ne l'a jamais tournée si parfaitement selon la pensée de Vitruve que cette cy, dont il mérite grande louange par les studieux d'architecture. » — Daniele Barbaro fit paraître la première édition de sa traduction italienne à Venise en 1556, chez Francesco Marcolini, in-folio. Le marquis Giovanni Poleni a parlé en détail de cette édition et des suivantes dans ses *Exercitationes Vitruvianæ primæ*, p. 73, 91, 93. (Fontanini, *Eloquenza vulgare*, II, 404.)

(2) Il a même, en fait de mesures, des précautions particulières, comme on le voit par ce passage : « Je prie ceux qui imprimeront cet ouvrage qu'ils mettent le nombre tout au long et ne veuillent rien abréger par chiffres ny autre manière. »

phal, « qui se voit à 27 milles de Rome, » une colonne dorique et un entablement ionique du théâtre de Marcellus, l'entablement dorique, un chapiteau et une colonne ioniques du temple de la Fortune virile, qui est « maintenant l'église de Se Marie l'Egyptienne, » une des trois colonnes qu'on rencontre « en allant du Capitole au Colisée, » c'est-à-dire le reste du temple de Jupiter Stator sur le Forum, la porte du temple corinthien de la Sibylle à Tivoli, et une colonne composite de l'arc de Titus.

Ainsi le voyage, le séjour même de Bullant à Rome est constant. Mais une question intéressante serait de savoir précisément à quelle époque il a été fait, autrement dit s'il est antérieur ou postérieur à la construction d'Ecouen. A voir la simplicité et la qualité française de calme et de sobriété qui caractérisent l'inspiration d'Ecouen, l'on croirait au premier abord que Bullant n'a fait son voyage qu'après avoir terminé son œuvre. En effet, un voyage d'Italie était à cette époque pour un artiste chose plus vivace et plus dangereuse, et, autant il y en a de traces dans la mauvaise demi-coupole qui surmontait les colonnes du mausolée du connétable Anne, dernier ouvrage de notre artiste, autant il y en a peu dans la cour d'Ecouen. La conclusion négative semblait donc sortir plus naturellement de ce que nous avons encore sous les yeux; mais un détail s'y oppose, c'est, dans les chapiteaux du grand portique d'un des côtés intérieurs, l'imitation flagrante de ceux des colonnes du temple de Jupiter Stator à Rome. M. Baltard le père, dans son bel ouvrage : *Paris et ses environs*, — ses planches avec celles de du Cerceau sont tout ce qui a été gravé d'intéressant sur Ecouen, — l'a reconnu à juste titre, sans remarquer ce fait que c'est un des chapiteaux antiques dont Bullant donne la mesure comme prise par lui-même. Cette coïncidence, qui dans le dix-septième siècle n'aurait aucune portée, est bien autrement frappante quand il s'agit de la première moitié du seizième, époque à laquelle les livres d'architecture sur Rome ne donnaient comme gravure rien d'assez précis pour pouvoir servir à la construction, et à laquelle aussi il y avait encore trop peu d'artistes, ayant fait le voyage d'Italie, pour que des dessins semblables avec les détails et les mesures fussent communs. Ce doit donc être à ses propres renseignements que

Bullant dut de pouvoir imiter ce beau chapiteau. Par suite il a été en Italie avant de construire Ecouen, mais sans qu'on sache à quelle époque (1). Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il mit à profit ce voyage, et plus tard Rolland Freart de Chambray faisant, dans son Parallèle des cinq ordres, publié en 1650 (2), intervenir les livres de Bullant et de Philibert Delorme à côté de ceux des Italiens qui avaient travaillé sur Vitruve, fait hautement cas de Jean Bullant, et le place non-seulement au-dessus de Delorme, qu'il critique presque toujours, mais presque au-dessus de tous les autres, lorsqu'il dit que Bullant est « le seul de tous les sectateurs de Vitruve qui soit demeuré dans les termes réguliers du maître, touchant les profils et les justes proportions des ordres. » Beaucoup plus tard, à la fin du dix-huitième siècle, M. Quatremère de Quincy, dans l'article Bullant du *Dictionnaire d'architecture*, qu'il publia en 1788 dans l'*Encyclopédie méthodique* (in-4°, tome I, p. 345-9), a apprécié Bullant avec une justesse qui lui fait peut-être encore plus d'honneur qu'elle n'en fait à l'artiste même. Son article, qui, à cette époque, ne pouvait rien avoir d'historique, est, comme appréciation du goût et du style de Bullant, ce qui a jamais été écrit de

---

(1) Lorsque Rabelais était à Rome en 1534 à la suite du cardinal du Bellay, il avait eu l'idée de publier un livre sur la Rome antique, et pour cela il avait commencé à en relever les monuments. L'annonce de la publication du livre de Marliani sur le même sujet lui fit interrompre son travail. Il serait agréable de penser que Bullant avait été l'un des jeunes gens qui l'avaient aidé; les dates étaient possibles à concilier, car, si Bullant est né vers 1510, il aurait eu alors vingt-quatre ans; à cause aussi de la date de 1534, il serait naturel de penser à Philibert Delorme, qui a travaillé ensuite et de bonne heure pour le cardinal du Bellay; mais Rabelais, qui nous a révélé cette circonstance dans la réimpression du Marliani, qu'il fit paraître à son retour à Lyon, et dont la dédicace est du 15 août 1534, nous apprend à la fois et l'aide que lui avaient prêtée deux jeunes gens de la maison du cardinal, et leurs deux noms. C'étaient Claude Chappuis et Louis Leroy, qu'on connaît bien d'ailleurs; ainsi il faut renoncer à ce que ce fait nous mette à même de rien supposer sur l'époque du séjour de Bullant à Rome.

(2) La préface nous apprend que le peintre Charles Errard l'aida dans la composition de cet ouvrage.

plus remarquable et de plus juste sur Ecouen. Ainsi l'œuvre de notre artiste a partagé avec la fontaine des Innocents, qui est de la même époque et presque du même goût, cette fortune si rare de n'avoir pas souffert des caprices de la mode et de s'être toujours vue non-seulement appréciée, mais admirée.

Cependant l'estime dans laquelle il faut tenir Bullant ne doit pas lui faire donner ce qui ne peut pas être de lui. Lenoir lui a attribué l'admirable autel de la chapelle d'Ecouen, qui, après avoir passé par le musée des monuments français, se voit aujourd'hui à Chantilly; Baltard a suivi cette attribution dans ses planches d'Ecouen, et M. Emeric David lui-même, dans son article *Bullant* de la *Biographie universelle* de Michaud (1), a insisté sur son talent de sculpteur, d'après le témoignage que cet autel en donnait. Malgré toute l'estime dans laquelle il faut tenir l'esprit d'Emeric David — qui a d'ailleurs moins erré dans ses jugements qu'il ne s'est trompé sur les faits, parce qu'il n'avait pas encore ce qu'on a trouvé, et l'on pourrait même dire ce qu'il a fait trouver depuis — la sûreté de sa critique me paraît ici en défaut. Il y a en effet une attribution à faire de cet autel, mais elle est autre, car il doit être de Jean Goujon, ou alors les nymphes de la fontaine des Innocents ne seraient pas de lui, et les bas-reliefs du jubé de Saint-Germain l'Auxerrois, maintenant conservés au Louvre, et qui sont d'autant plus authentiques qu'on en sait la date et le prix, n'en seraient pas davantage. L'identité de style et de goût, le même emploi et le même bonheur du relief bas, la ressemblance du ciseau, l'analogie entre la décoration architecturale de l'autel et celle de la fontaine — et Goujon était architecte — la conformité entre la tournure des évangélistes de Saint-Germain l'Auxerrois et des prophètes d'Ecouen, sont telles qu'il ne me paraît pas pouvoir rester sur ce point le moindre doute.

D'ailleurs nous savons positivement que Goujon a travaillé à Ecouen, et nous le savons même d'une façon telle qu'il faudrait peut-

---

(1) Réimprimé dans le volume de la collection Charpentier. *Vies des artistes anciens et modernes*, 1853, p. 179-81.

être aller plus loin, et se demander quelle part il aurait eue aussi bien que dans la construction elle-même dans la décoration. Voici en effet ce dont il s'agit. Et d'abord le Vitruve de Jean Martin donne la preuve la plus complète non pas seulement de la compétence de Jean Goujon en architecture, mais de la pratique qu'il en avait. Les figures dessinées par lui le diraient déjà, mais ce qui le dit encore plus, c'est la postface que, sous le titre de : « Jean Goujon, studieux d'architecture, aux lecteurs, » il mit lui-même à la fin pour expliquer les motifs qu'il avait eus de prendre dans ses dessins tel ou tel parti; c'est le fait d'un architecte consommé. Un passage en est particulièrement curieux, celui où Goujon nous apprend par quel côté, différent de celui de Bullant, il avait connu l'antiquité : « Et encore pour ce jourdhuy avons nous dans ce royaume de France un messire Sebastian Serlio (1), lequel a assez diligemment escrit et figuré beaucoup de choses selon les règles de Vitruve, et a esté le commencement de metre teles doctrines en lumière au royaume. Toutesfois j'en congnois plusieurs autres qui sont capables de ce faire, néantmoins ils ne s'en sont encores mis en peine, et pourtant ne sont dignes de petite louenge. Entre ceux-là se peult compter le seigneur de Clagny, Parisien; si fait aussi maistre Philibert de l'Orme, lequel assez suffisamment a conduict un edifice que monseigneur le cardinal du Bellay a faict faire en son lieu de Sainct Mor des Fossez lèz Paris. Et, combien que pour le présent je ne m'amuse à en nommer davantage, si est-ce que je le pourroys bien faire. »

Il n'est pas ici question de ce qui nous occupe, mais il y est fait allusion dans la dédicace que Jean Martin, qui était secrétaire du cardinal de Lenoncourt, fait de sa traduction (2) au roi Henri II :

---

(1) Trois des cinq livres de Serlio ont été écrits et publiés pour la première fois en France, accompagnés, à la suite de chaque paragraphe, d'une traduction faite par Jean Martin. Toute leur bibliographie, des plus bizarres et des plus enchevêtrées, a été au reste très-bien éclaircie et exposée dans les savantes notes d'Apostolo Zeno sur le livre de Fontanini : *l'Eloquenza vulgare*, qu'elles constituent à vrai dire. Edition de 1753, in-4°, tome II, p. 399-402.

(2) Dans un avertissement au lecteur, il dit qu'il n'aurait pu la

« Il m a semblé que je ne sauroy prendre meilleur conseil que vous dédier ceste architecture de Vitruve, faicte par moy de latine Françoyse, et enrichye de figures nouvelles concernantes l'art de massonnerie par maistre Jehan Goujon, n'agueres architecte de monseigneur le Connestable, et maintenant l'un des vostres, le tout à la sollicitation de Jehan Barbé, bourgeois de Paris, tant affectionné à ceste science que, pour la faire fleurir entre voz subjectz, il n'y espargnoit ses biens ni sa personne. » Ainsi dans ce passage, Jean Goujon n'est pas un sculpteur, il n'est qualifié que d'architecte ; il l'est du roi, il n'est plus, mais il y a quelque temps il l'était du connétable ; c'est en 1547 que Jean Martin publie son livre, et le Connétable, qui a fait de tout temps peu de chose à Chantilly (1), vient à ce moment même, la coïncidence est tout à fait considérable, de créer Ecouen de toutes pièces et de l'avoir terminé. Au premier abord, cela allait presque, non pas à déposséder Bullant, mais à lui adjoindre Jean Goujon. Heureusement la question n'est pas à discuter, parce que les faits matériels s'y opposent.

On a vu que le pavage et les vitraux de Psyché portaient des dates, et que ces dates se rapportaient aux années 1541 et 1542. Il s'ensuit, comme je l'ai dit, que la grosse construction du château, la sculpture des façades et l'appropriation d'une grande partie au moins de l'intérieur devaient être terminées en 1543. Or nous savons à quelle époque Goujon a quitté Rouen pour venir à Paris. Le 6 avril 1541, il faisait encore, dans la première ville, un marché pour faire une nouvelle tête à la figure du frère de Georges d'Amboise, la sculptait et en recevait le prix (2) ; puis, le 18 mai 1542, il recevait un à-compte sur les sculptures qu'il exécutait pour la

---

faire, « si monseigneur le cardinal de Lenoncourt, mon maître, ne m'eust doné tout loysir et moyen de mettre la main à l'œuvre. »

(1) L'église de Montmorency est surtout de son père, le baron Guillaume. J'ai donné le marché de son tombeau, avec quelques notes sur l'église, dans la *Bibliothèque de l'école des Chartes*, troisième série, tome II, p. 264-78.

(2) Deville, *Tombeaux de la cathédrale de Rouen*, p. 97.

décoration du jubé de Saint-Germain l'Auxerrois (1). Si donc, comme il est probable, il était à Paris à la fin de 1541, il n'en est pas moins vrai qu'il n'a pu être pour rien dans la construction de l'ensemble du château d'Ecouen, très-avancée, sinon même terminée, à cette époque, et dont les façades donnent d'ailleurs trop peu de place à la statuaire pour pouvoir être d'un architecte-sculpteur.

Nous pouvons déjà dire que Goujon a fait l'autel de la chapelle, postérieur, malgré ses analogies, aux bas-reliefs du jubé de Paris, parce que si les mêmes qualités se rencontrent dans les deux, les bas-reliefs d'Ecouen ont bien plus de force et de maestria. Mais jusqu'à présent nous ne savons rien de plus. En face des niches, où s'admiraient dans la cour les deux captifs de Michel Ange (2), il y en avait encore deux autres, dans chacune desquelles la gravure de du Cerceau nous montre une statue de femme, nue et marchant, de la tournure la plus élégante et la plus digne de Goujon; elles peuvent avoir été de lui, mais, l'ensemble du château étant nécessairement mis en dehors, ces statues et l'autel lui-même, malgré sa décoration architecturale, ne suffisent pas à justifier ce mot énigmatique « *n'a guères architecte du connétable.* » Peut-être se rapporte-t-il à de moindres édifices élevés dans le parc et maintenant disparus, ou plutôt encore à des ensembles de décorations intérieures; mais, dût-on ne le savoir jamais maintenant que nous n'avons plus les archives de Chantilly, qui nous auraient certainement donné la solution de cette difficulté, il n'en était pas moins utile de signaler cette question, comme aussi l'existence de gra-

---

(1) Léon de Laborde, article des *Débats* du 12 mars 1850.

(2) Cf. Sur leur histoire, une note de l'*Abecedario* de Mariette, I, 219-221, et la *Revue universelle des arts*, Bruxelles, octobre 1858, VIII, 44. — Les *Archives*, *Documents*, t. IV, p. 69-71, ont publié une pièce relative à des bustes antiques, offerts au connétable, de 1554 à 1556, par le cardinal Sermonetta, les évêques de Pavie et de Montdenis, et le sieur Jean Bianguet, Bolonais. Si ce n'est pas Chantilly qui les a eus, ils n'ont dû décorer à Ecouen que les appartements; car, à cette époque, les rares niches à bustes des façades intérieures devaient être garnies depuis longtemps.

vures de Bullant, aux recherches, ou, pour être plus juste, aux rencontres des curieux.

Enfin, avant de quitter ce sujet d'Ecouen, qui attend encore une monographie descriptive, je terminerai par quelques observations sur ce qu'y peut avoir fait Palissy. J'ai déjà prononcé son nom; il a travaillé pour le connétable, et l'un de ses livres est dédié au fils du connétable, comme un de ceux de Bullant. Ce sont des points d'analogie qui permettent de s'occuper d'eux en même temps.

J'ai donné à l'absence du nom de Palissy sur les registres d'Ecouen une raison tirée de ce qu'il était protestant. C'est la plus naturelle et celle qui vient la première. Mais, eût-il été catholique, il n'y figurerait pas davantage, car il est certain que Palissy ne vint pas s'établir à Ecouen. Il le dit lui-même au Connétable en tête de la *Recepte véritable* (éd. Cap., p. 8), en parlant de ses ennemis : « Je me fusse donné garde de tomber entre leurs mains, n'eust été que j'avois espérance qu'ils auroyent esgard à votre œuvre, et, à l'incitation de monseigneur le duc de Montpensier, lequel me donna une sauvegarde, leur interdisant de non congnoistre ny entreprendre sur moy ni sur ma maison, sachant bien que nul homme ne pourroit achever vostre œuvre que moy. » Ceux qui l'ont délivré l'ont fait « afin que vostre œuvre fut parachevée, » et quelques lignes avant : « Je croy que vous ne trouverez mauvais de ce que ne vous ay esté remercier lorsqu'il vous pleut d'employer la Reine Mère pour me tirer des mains de mes ennemis. Vous savez que l'occasion de votre œuvre, ensemble mon indigence, ne l'a voulu permettre; je cuide que n'eussiez trouvé bon que j'eusse laissé vostre œuvre pour vous apporter un grand merci. »

J'ajouterai qu'en 1563, date de la publication de *la Recepte*, la grotte n'était pas achevée. En faisant la dédicace de cet ouvrage au fils du connétable, « puisqu'il a pleu à monseigneur le connestable, vostre père, me faire l'honneur de m'employer à son service à l'édification d'une admirable grotte rustique, de nouvelle invention, » il ajoute : « L'œuvre *que j'ai commencée*. » Et il ne veut pas dire l'œuvre que je suis le premier à faire, dont j'ai inventé le genre, car, dans le seul passage où il en donne indirectement une sorte de description, il dit, en parlant du projet d'un des cabinets de son jar-

din délectable : « Ce rocher sera fait de terre cuite, insculpée et émaillée, en façon d'un rocher tortu, bossu, et de diverses couleurs étranges, ainsi que *je fay* la grotte de monseigneur le connestable, non pas proprement d'une telle ordonnance, parce que ce n'est pas aussi une œuvre semblable, etc. » Ed. Cap., p. 63-4. Les vers de Pierre Sanxay (p. 125) mettent de même la chose au futur :

Le rocher haut et espais
Ne distille l'eau tant claire
Que celuy là *que tu fais*
Jettra l'eau de sa rivière.

En même temps, comme sur le titre même du livre, Palissy fait suivre son nom de la mention « demeurant en la ville de Xaintes, » il n'est pas douteux qu'il n'eût là son atelier, dont il dit même au connétable : « Lequel a été érigé en partie à vos dépens. » C'est donc certainement à Saintes que Palissy fit sa grotte, facile à transporter et à monter ensuite en place, puisqu'elle était faite par morceaux.

Fut-elle terminée et posée? Cela est probable, et Catherine a pu ne commander la grotte des Tuileries que sur la recommandation du connétable, et après avoir vu la première terminée. Elles étaient, au reste, bien différentes l'une de l'autre, puisque celle des Tuileries était creusée, et, d'après ce que nous venons de voir, l'autre était extérieurement une sorte de *meta sudante* couverte de plantes et d'animaux aquatiques. Pour justifier son titre de grotte, elle devait avoir à l'intérieur une chambre qui, d'après les descriptions faites par Palissy de cabinets analogues, devait être disposée pour y banqueter, avec des buffets pour les verres, des trous dans le rocher pour y faire rafraîchir le vin, sans parler des siéges et de la table *rustiques* qui devaient occuper le milieu de la grotte du connétable.

J'ai dit seulement *la grotte du connétable*, et ce n'est pas sans raison, car, malgré l'assurance avec laquelle, à propos de cet ouvrage, tout le monde parle de la grotte d'Ecouen avec autant de certitude que si elle existait encore, il est bon de se souvenir qu'en réalité nous ne savons rien de positif sur sa destination. Nous ne

possédons rien sur elle; nous n'avons ni dessin, ni description, ni mention aucune, de quelque époque ou de quelque brièveté que ce soit. Tout se borne à ce qu'en a dit Palissy, et il ne prononce aucun nom de localité. Comme le connétable alla en 1548 réprimer en Saintonge la terrible révolte du populaire contre les *gabeloux* (1), on a voulu rapporter à cette époque sa connaissance de Palissy; cela est peu probable, car à ce moment Palissy ne pouvait encore en être qu'à sa période d'essais, et n'avait, par suite, rien qui le désignât au choix du connétable; mais en tous cas Palissy lui-même pouvait ne pas savoir à quel château son œuvre était destinée. Sans parler des autres terres du connétable, sans parler de son hôtel à Paris, il avait Chantilly aussi bien qu'Ecouen. Je pencherais pour le second; Chantilly était le vieux château, et il était naturel de donner au jeune toutes les recherches de la nouveauté; c'est bien une conclusion, une supposition, légitimes et plausibles, mais aucun fait ne les change en certitude, et par suite, elles ne doivent et ne peuvent pas être données comme une vérité établie. Si, du reste, le rocher de Palissy a été à Ecouen, il serait probable, le château étant sur le bord d'un plateau, qu'il aura construit sa grotte dans la partie du parc qui s'étend au pied de la colline; cette disposition naturelle lui permettait de tirer parti de la différence de niveau pour créer artificiellement une source, qui se sera perdue lorsque la grotte, passée de mode, aura été abandonnée.

Mais, et il faut le répéter, comme nous ne le savons pas, nous ne pouvons pas affirmer que la grotte de Palissy ait jamais été à Ecouen. Si même, à bien prendre, ce point reste douteux et se peut décider en faveur d'Ecouen, parce qu'elle peut aussi bien y avoir été que n'y avoir pas été, il y a moins de doute à avoir sur les attributions qu'on lui a faites des vitraux de l'*Histoire de Psyché* et des pavages en faïence peinte. Dans le premier cas, il est plus que probable, dans le second il est certain que Palissy n'y est

---

(1) Massiou, *Histoire de la Saintonge et de l'Aunis*, 3e période, tome Ier, p. 7-18. Où a-t-il pris que, sur la fin de sa vie, Bernard de Palissy ait été pourvu de lettres d'anoblissement (p. 511)?

pour rien. Ce sont les deux points qui me restent à examiner, et je commencerai par les vitraux, suite en grisaille de sujets librement copiés des estampes de l'*Histoire de Psyché*, inventée non par Raphaël, mais par Michel Coxcie (1), et qui, enlevés de la galerie antérieure de la cour d'Ecouen au moment de sa destruction, c'est-à-dire au commencement de ce siècle, entrèrent au musée des Petits-Augustins; après sa dispersion désastreuse, ils furent rendus en 1818 au duc de Bourbon, et, après avoir été à Chantilly, devenu à la mort du dernier Condé la possession du duc d'Aumale, ils sont, dit-on, passés aujourd'hui en Angleterre.

Il est certain que Palissy a peint. Son propre témoignage nous l'assure à plusieurs reprises : « Je n'avois pas beaucoup de biens, dit-il à un endroit, p. 309, mais j'avais la pourtraiture, » et, quand il se représente touché à la fois par la belle vue de la prairie de Saintes et par le chant inattendu d'un psaume, il ajoute : « Et dès lors je pensai de figurer en quelque grand tableau les beaux paysages que le Prophète décrit au pseaume susdit (p. 14). » Nous savons aussi, et toujours par lui-même, qu'il était verrier : « J'ay entretenu longtemps la vitrerie jusques à ce que j'aye esté asseuré de vivre de l'art de terre. » Et un peu plus loin, quand il se représente épuisé d'argent par ses essais : « Je pris relâche quelque temps, m'occupant à mon art de peinture et de vitrerie. »

Mais de là à lui attribuer telle ou telle œuvre, il y a loin. Levieil, que cite Palissy comme ayant peint sur verre, ne lui donne rien. M. Lenoir y va plus délibérément, et, avec l'*Histoire de Psyché*, il lui donne encore d'autres vitraux de la chapelle d'Ecouen, qui sont des sujets de sainteté (p. 83) et des portraits d'Anne et de ses enfants (p. 85). Cela lui était permis après avoir dit (p. 99-100) :

---

(1) *Abecedario*, tome IV, page 319, à la note. — M. Passavant, *Raphaël*, édition française, tome II, 582-3, qui insiste, comme il convient, sur la vérité de l'attribution de cette suite à Michel Coxcie a tort de s'en rapporter à une assertion gratuite de M. le baron Desnoyers, quand il fait, dans la mention des vitraux d'Ecouen, intervenir des cartons de Rosso, qui n'a rien à voir là dedans.

« Nous n'osons pas affirmer que les vitraux dont nous parlons (ceux du Psyché) soient sortis de son pinceau ; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il dit lui-même dans ses ouvrages qu'il a peint des vitres sur les dessins de Raphaël pour le château d'Ecouen. » Malheureusement pour une affirmation aussi positive, Palissy n'a, de près ou de loin, rien dit de semblable. Il n'a pas prononcé une fois le nom de Raphaël, il n'a pas une fois prononcé le nom du château d'Ecouen; ainsi la preuve, loin d'être fournie par son ouvrage, resterait tout entière à faire en dehors de lui.

De plus, à bien prendre, les passages où il parle de sa peinture et de sa *vitrerie* me paraissent plutôt devoir faire naître le sentiment qu'il n'y a réussi que médiocrement. Il y a en effet plusieurs raisons de croire que de ce côté il a été loin d'être remarquable. C'est d'abord qu'il a abandonné cette voie sans regrets, et complétement, ce que ne pourrait pas faire un homme qui y aurait une véritable valeur, et c'est aussi la manière dont il en parle. Après avoir annoncé son désir de faire « quelque grand tableau avec ces beaux paysages, » il ajoute : « mais, bien tost après, mon courage fut changé, veu que les peintures sont de peu de durée. » Voilà un sentiment qui sent bien peu son peintre. Un autre passage est plus important : « En rémémorant plusieurs propos qu'aucuns m'avoient tenus en se moquant de moy lorsque je peindois les images, or, voyant que l'on commençoit à les délaisser au pays de mon habitation, aussi que la vitrerie n'avoit pas grande requeste, je vay penser que si j'avois trouvé l'invention de faire des esmaux, je pourrois faire des vaisseaux de terre et autre chose de belle ordonnance. » L'expression « quand je peindois les images » est énigmatique. Veut-il dire qu'il s'occupât, ce qui était encore en usage, à colorier des sculptures? Quant à la moquerie qu'on faisait de ses images, Levieil, p. 62, a remarqué que « ces propos pouvaient être une suite des progrès que le protestantisme faisoit alors dans le Poitou. » Cela est possible, mais comme, pour être protestants, Androu et du Cerceau n'a pas cessé de bâtir des églises, et Bunel de peindre des sujets très-catholiques, il se pourrait bien aussi que cette moquerie portât aussi bien et en même temps sur la valeur même des œuvres de Palissy. Je le croirais d'autant plus qu'il confesse ailleurs, et

très-simplement, que sur ce point il n'était pas un bien grand clerc : « L'on pensoit en notre pays que je fusse plus sçavant en l'art de peinture que je n'estois, qui estoit cause que j'estois souvent appellé pour faire des figures pour les procès. Or, quand j'estois en telles combinaisons, j'estois très bien payé, p. 309-10. » Pour moi, jusqu'à ce qu'une preuve contraire soit solidement établie et le soit pour chaque ouvrage en particulier, je ne croirai pas facilement à l'authenticité d'une belle œuvre de Palissy en fait de peinture ou de vitrerie, et je penserai de ceux qui lui en attribueront qu'ils le font en l'art de peinture « plus savant qu'il ne l'étoit. »

Quant aux pavages en faïence émaillée, ce n'est plus seulement un doute, c'est une certitude négative. Les carreaux, que j'en connais au musée de Sèvres, sont de deux sortes. Les uns sont faits pour être placés en losange, et représentent des bustes de femmes sommairement dessinés et vus de profil; les autres, — le dessin n'est pas entier, mais se répartit sur plusieurs par l'assemblage desquels il se produit, — présentent des enroulements de baudriers bleus à fleurs de lys, ou des parties de fourreaux également bleus et fleurdelisés, c'est-à-dire l'épée de connétable qui devait être répétée à satiété dans tous les motifs de la décoration. Depuis longtemps M. Riocreux, ne se rendant pas à l'opinion commune, les attribuait à la fabrique de Rouen. La date de 1542, que j'ai rappelée, suffirait à écarter Palissy. En effet, il nous apprend d'une façon précise à quelle époque il s'est mis à l'art de terre. « Il y a vingt-cinq ans passez qu'il me fust monstré une coupe de terre, tournée et émaillée, d'une telle beauté que dès lors j'entray en dispute avec ma propre pensée. » C'est cette coupe qui est pour lui l'apparition sur le chemin de Damas, c'est elle qui le jette dans l'art de terre. A quelle époque l'a-t-il vue? La réponse est facile; le passage que je viens de citer est dans ses *Discours admirables*, publiés en 1580. Vingt-cinq ans en partant de ce chiffre nous donneraient 1555. Un passage doit faire modifier ce calcul; 1580 est la date de l'impression, non de la composition du livre, écrit ou du moins commencé en 1576, si l'on se rapporte à cette phrase, p. 265 : « Moy estant à Paris, l'année passée, 1575. » Alors nous remontons jusqu'en 1550; c'est donc en 1550 qu'il a vu cette merveilleuse coupe qui lui a ré-

vélé sa voie, et, comme il a été seize ans à son propre compte à se débattre en essais infructueux, ce serait vers 1565 à peu près qu'il faudrait admettre Palissy comme en possession de ce nouvel art. Ce n'est pourtant pas tout à fait vrai, puisqu'en 1563, date de la *Recepte véritable*, il était occupé à la grotte du connétable; mais, malgré cette incertitude, la date de 1542 nous met trop loin de compte, et ce raisonnement suffirait à donner un nouvel appui au jugement de M. Riocreux en le débarrassant de Palissy. Mais un des carreaux de M. Lejeune est venu lui apporter la preuve, je ne dirai pas décisive, mais matérielle, c'est-à-dire la seule à laquelle se rendent certaines gens. L'un de ces carreaux porte en effet cette inscription : FAIT A ROVEN, contre laquelle il n'y a rien à dire, et il serait bien heureux que ces deux carreaux qui constatent la date et l'origine fussent dans une collection publique pour ne pas être exposés à se perdre en demeurant inconnus, et pouvoir témoigner dans cette question contre une opinion fausse qui ne manquera pas de se répéter.

Ainsi, pour nous résumer, Palissy, qui a fait, qui a du moins commencé une grotte rustique pour le connétable, ne l'a peut-être pas finie et ne l'a peut-être pas faite pour Ecouen; il ne doit pas avoir peint les vitraux de l'*Histoire de Psyché*, et il n'a certainement rien fait aux pavages en faïence d'Ecouen, qui sont antérieurs à l'époque où il s'est occupé de poterie, et sont d'ailleurs de fabrique rouennaise. J'ajouterai de plus que ses rapports avec le connétable ne paraissent pas avoir duré; l'attachement de Palissy au protestantisme, alors que le connétable était tout à fait à l'opposé, en a peut-être été la cause, mais ce qui est sûr, c'est qu'en tête de *la Recepte véritable*, Palissy s'intitule « ouvrier de terre et inventeur des rustiques figulines du roy et de monseigneur le duc de Montmorency, pair et connestable de France, demeurant en la ville de Xaintes, » et que, dix-sept ans plus tard, en 1580, sur le titre de ses *Discours admirables*, il s'intitule seulement « inventeur des rustiques figulines du roy et de la reyne mère. »

A. DE M.

PIERRE PRUDHON

PROJET DE COLONNE MONUMENTALE A LA GLOIRE DES ARMÉES FRANÇOISES

(1801)

Document communiqué par M. Bérard.

La colonne de la place Vendôme est consacrée à l'honneur de la seule campagne d'Austerlitz; mais l'idée d'élever une colonne monumentale à la gloire de nos armées est bien antérieure, et c'est la transformation de cette idée qui a produit le monument que nous admirons aujourd'hui. Quant au dessin de Prud'hon, objet de cette note, il fut fait en vue du concours ouvert sur le premier projet. Il ne sera donc pas sans à-propos ni sans intérêt de résumer, d'après les documents officiels épars dans le *Moniteur*, toute la suite de cette affaire.

La première pièce, en date du 29 ventôse an VIII (20 mars 1800, n° 180, p. 722), est un rapport de Lucien Bonaparte, alors ministre de l'intérieur; il rappelle que les difficultés des temps ont seuls empêché d'élever des monuments au souvenir des guerriers morts pour la patrie, et, pour acquitter cette dette, il soumet aux Consuls, qui l'adoptent, un projet dont voici les principales dispositions : « La plus grande place de chaque chef-lieu de département recevra une colonne portant les noms des militaires morts sur le champ de bataille, et les noms de ceux vivants qui auraient reçu des sabres, fusils, grenades et baguettes d'honneur. A Paris, outre la colonne du département de la Seine, qui sera élevée sur la place Vendôme, il sera érigé une grande colonne nationale au milieu de la place de la Concorde. Les frais des colonnes des départements seront pris sur les centimes additionnels; le ministre de l'intérieur

réglera le maximum; les frais de la colonne nationale seront pris sur le trésor public. Les formes et les dimensions des colonnes seront arrêtées par un jury d'artistes (1). »

Par une lettre aux préfets, en date du 3 germinal (24 mars; n° 190, p. 768), Lucien fixait le maximum en les prévenant qu'il leur ouvrait à cet effet un crédit de 10,000 fr. sur les centimes additionnels de l'an VIII. Le 28 floréal (18 mai, n° 242, p. 978) une lettre aux architectes de Paris et des départements ouvrait un concours, dont le délai était de trois mois; la plus grande latitude était laissée aux concurrents; ils devaient seulement indiquer les villes qu'ils avaient en vue et tenir compte de leur situation, du genre d'architecture qui leur convient, de leur climat, de l'étendue de leurs places, du choix des matériaux indiqués par les facilités locales, toutes recommandations empreintes du plus excellent esprit; les dessins devaient être à l'échelle de 5 millimètres pour mètre, être accompagnés de plans, coupes, profils, détails, et d'un devis approximatif (2).

Peu de temps après, le 25 messidor, c'est-à-dire l'anniversaire du 14 juillet 1789, on fit la cérémonie de la fête de la Concorde, et, bien que les trois mois ne fussent pas encore écoulés, puisque le délai ne courait que du 18 mai, le ministre, en présence des trois consuls, posa la première pierre de la colonne nationale qui devait être en granit de France (3). Sous cette première pierre furent déposées dans une boîte d'acajou des médailles, des pièces de monnaie (4) et une planche de cuivre, avec une inscription com-

---

(1) Cet arrêté se trouve au *Bulletin des Lois*, 3e série, 1er vol., n° 93, cahier 13, p. 15-16, et dans le *Journal des Arts* du 5 germinal an VIII, p. 9.

(2) Un autre arrêté du 5 messidor (14 juin), moins important pour notre sujet, porte que le nom de Desaix sera inscrit sur la colonne nationale (*Moniteur*, n° 276, p. 1112).

(3) *Journal des Arts*, 20 messidor an VIII, p. 11.

(4) L'article de la place de la Concorde, dans le livre de Legrand et Landon, *Description de Paris et de ses édifices*, II, 26, donne le détail de ces médailles.

mémorative de cette pose. Ce travail, en ce qui concernait l'architecture, fut dirigé par M. Peyre (1).

Le matin du même jour le préfet de la Seine avait posé la première pierre de la colonne départementale à la place Vendôme (2), et le ministre, dans son discours, rappelait qu'en même temps que lui les préfets posaient dans tous les chefs-lieux les premières pierres des colonnes départementales. Comme, les projets n'étant pas encore adoptés, les emplacements ne pouvaient pas être bien définitifs, l'on aurait pu prendre l'affirmation du ministre pour une phrase qui faisait bien, mais, le *Journal des Arts* (3) disant qu'on le fit partout, il est à croire qu'on le fit au moins dans le plus grand nombre des localités.

Bientôt après, le 4 fructidor (4), le ministre Lucien annonçait qu'en vendémiaire an IX les projets de colonnes départementales seraient exposés dans une salle et que l'exposition durerait quatre décades. Enfin, et c'est la dernière pièce officielle du *Moniteur* sur cette affaire (5), on peut lire dans le n° du 17 nivôse an IX, p. 435-436, le rapport présenté à Chaptal, ministre de l'intérieur, par le jury d'architectes (6) chargés de décider entre les quatre cents projets exposés dans la salle des séances publiques de l'Institut (7). La commission ne devait choisir que dix projets ; le mérite qu'elle reconnut dans beaucoup de dessins présentés lui en fit signaler un plus grand nombre et en accepter même d'une forme en dehors du programme. Pour la colonne nationale elle désigna

---

(1) Ibidem, p. 27.
(2) *Journal des Arts*, 30 messidor an VIII, p. 9.
(3) 5 thermidor an VIII, p. 16.
(4) 21 août. *Moniteur*, n° 347, p. 1398.
(5) Les deux articles sur la colonne nationale contenus dans le n° du 27 thermidor an IX, p. 1349, et dans celui du 16 brumaire an X, p. 183-184, ne sont que des critiques privées. Voyez *Journal des Arts*, 25 messidor an VIII, p. 1-2.
(6) Le *Journal des Arts*, n° du 10 brumaire an IX, p. 409, a imprimé une pétition des concurrents sur la composition de ce jury.
(7) Le *Journal des Arts* a deux articles sur cette exposition, 15 nivôse an IX, p. 37 et 42-43.

seulement quatre projets, dont le premier était dû au citoyen Moreau, et pour les départements, vingt colonnes, deux Hermès, neuf monuments et cinq obélisques (1).

La *Description de Paris*, de Legrand, nous donnera la suite de ce qui fut fait sur la place de la Concorde : « On fit élever le modèle en charpente et en toile peinte de la colonne nationale et de la grandeur projetée pour l'exécution. Le modèle du projet de M. Moreau resta quelque temps exposé à l'examen et à la critique du public; mais, soit que l'effet de cette décoration ait paru peu favorable à l'emplacement, soit que le gouvernement ait conçu depuis d'autres projets, ce modèle a été détruit (2), et son exécution vraisemblablement abandonnée. Les médailles, les monnaies, les planches gravées qui ont été déposées dernièrement dans les

---

(1) On trouve les noms de tous les artistes couronnés dans le *Journal des Arts*, n° du 5 floréal, an IX, p. 97-99, et, dans le n° du 20 germinal, une gravure de la colonne départementale du citoyen Détournelle, qui avait obtenu dans le concours le troisième rang. Il est au reste dans ce recueil très-souvent question de cette affaire, et ceux qui voudront avoir plus de détails pourront voir : an IX, 20 floréal, 246-248; 25 floréal, 257-265; 30 floréal, 176-182; 5 prairial, 193-200; 10 prairial, 210-205; 10 messidor, 27-30; 20 messidor, 77-80; 25 messidor, 97-99; 30 messidor, 123-127; 10 thermidor, 188-189; 15 fructidor, 347-352; 20 fructidor, 373-378; 25 fructidor, 395-400; an X, 5 vendémiaire, 9-15; 10 vendémiaire, 27-31.

(2) Le *Journal des Arts*, 15 nivôse an IX, p. 43, promettait sur cette colonne de l'architecte Moreau un article spécial qui ne paraît pas avoir été publié; mais « l'ensemble et plusieurs détails de ce projet ont été gravés et insérés dans les *Annales du Musée et de l'École moderne des Beaux-Arts*, tome I, p. 39, 43, 47 et 54 (Legrand II, 27). » Le livre de l'architecte Goulet, *Embellissements de Paris*, 1808, in-8, contient, p. 195-209, la réimpression d'un article sur ce modèle de la colonne nationale. Il est plein de critiques sensées, notamment sur l'inconvénient, présenté par l'Obélisque, d'une colonne venant couper par une ligne perpendiculaire les horizons de tous les points de vue, et par là sur la réelle nécessité de laisser libre le milieu d'une grande place pour l'orner seulement dans celles de ses parties latérales qui ne sont pas des passages. Le même volume contient, p. 186-194, un autre article sur les colonnes départementales.

fondations, n'ont pas été enlevées avec le modèle, mais il n'est pas douteux que, lorsqu'il sera question de substituer à la colonne un monument plus convenable, on supprimera ces faux témoignages de l'existence d'un monument qui n'aurait point eu son exécution.» La Restauration n'eut pas à le faire, puisque le monument expiatoire qu'elle voulait faire élever sur cet emplacement n'eut pas, au moins sur le lieu même, de commencement d'exécution; mais, lorsque sous Louis-Philippe on fit les fouilles nécessaires pour établir les fondations de l'Obélisque, on a dû trouver ces témoignages du commencement de l'érection de la colonne nationale, comme en 1800 l'on avait trouvé la boîte de cèdre avec les médailles et l'inscription sur une planche de cuivre qui avait été mise lors de l'érection, en 1754, du piédestal de la statue équestre de Louis XV (1).

Ces préliminaires indiqués, j'arrive au beau dessin de colonne que M. Bérard possède de Prud'hon. Il est, comme toujours, sur papier bleu, et dessiné au crayon noir, lavé d'encre de Chine et rehaussé de blanc; seulement, comme il était destiné à être montré, Prud'hon l'a fait d'un crayon moins gras et l'a terminé avec plus de finesse et de soin que si ce n'eût été qu'une esquisse à son usage. Mais de plus il offre au verso une longue notice autographe qui explique les intentions du projet et détaille le sens de ses diverses parties. Elle porte tout entière la marque des idées du temps et n'en est pour cela que plus curieuse; c'est elle qui donne à ce dessin le droit de figurer ici à l'état de document écrit, et je la transcris fidèlement :

AN IX DE LA RÉPUBLIQUE (1801).

Projet de colonne départementale, élevée à la gloire des braves morts dans la guerre de la liberté.

Quatre grands fleuves, le Nil, le Pô, le Rhin et le

(1) Legrand et Landon, p. 20.

Danube, placés sur le soubassement du monument élevé à nos braves, désignent les pays qui ont servi de champs à leur gloire. Sur les quatre faces, des bas-reliefs représentent le départ et le débarquement en Egypte, leur entrée en Italie, le passage du Rhin et leur entrée en Allemagne, la traversée du Danube et la fuite des Impériaux.

La force et la supériorité de courage qui leur ont constamment asservie la Victoire sont marqués par les emblèmes de ces vertus guerrières : des Victoires personnifiées, placées aux quatre angles du sarcophage, en sont les résultats, et des trophées, assemblages des dépouilles des ennemis, en ornent les frontons auxquels sont suspendus des couronnes civiques que leur a valu leur dévouement à la patrie.

Des Victoires, amoncelées les unes sur les autres et séparées par des lauriers, leur ont mérité les palmes et la couronne de la gloire, et atteignent à l'Immortalité; elles forment la colonne que la reconnaissance nationale a érigée à leur mémoire, et son chapiteau, composé de palmes étreintes par une couronne d'étoiles, est surmonté de l'Immortalité, sur la base de laquelle sont écrits ces mots : GLOIRE, FORCE, COURAGE et PERSÉVÉRANCE.

Inventé et dessiné par Pierre-Paul Prudhon, 1801.

Précis du monument.

Ils ont passé les mers, traversé les fleuves, gravi les montagnes, et sont entrés comme un ouragan impétueux sur le territoire ennemi; là ils ont combattu, ils ont vaincu et ont trouvé la mort.

Sarcophage.

Sur l'urne funéraire, ornée des dépouilles des vaincus, sont tracés les images de la Victoire et les emblèmes de leurs vertus guerrières.

Colonne.

De leur tombeau se lève le monument de leur courage. Dans leur valeur héroïque, ils ont entassé victoires sur victoires, moissonné les palmes de la gloire et touchent maintenant à l'immortalité.

Si mes lecteurs avaient le dessin sous les yeux, je n'aurais rien à ajouter; mais en son absence, je suis contraint d'entrer dans quelques détails de description pour donner un corps positif à ces idées allégoriques, et préciser davantage la forme pittoresque que Prud'hon leur a donnée. Du centre d'un bassin circulaire s'élève un grand soubassement carré, relativement peu élevé, surmonté d'un piédestal carré beaucoup plus étroit et très-haut; c'est sur celui-là que porte la colonne, couronnée par une statue de femme. Sur le premier soubassement, et par conséquent des quatre côtés du piédestal de la colonne, se voient quatre grands socles, bas et larges, portant quatre statues de fleuves à demi couchés. Celui qu'on voit de

face est le Nil, appuyé sur un sphinx; les deux autres qu'on voit sur les côtés sont le Pô, caractérisé par un cygne, et un troisième n'ayant qu'une urne pour emblème. De la plinthe sur laquelle ils sont couchés tombe dans toute sa largeur une nappe d'eau, qui passe en quart de cercle devant le bas-relief sculpté sur leur piédestal. Le seul visible est celui placé au-dessous du Nil; il représente le débarquement en Égypte.

Le piédestal de la colonne se divise en deux parties; en bas une sorte de soubassement en forme de frise où se voit un aigle entre deux lions; la partie supérieure est flanquée, à ses quatre angles, de Victoires. Celles-ci, placées comme au coin d'un sarcophage, forment cariatides et supportent sur leurs têtes les angles de quatre frontons, surmontés en outre d'attributs guerriers et se terminant par un redent qui porte sur la tête des Victoires. Entre celles-ci, et de toute la hauteur de leur corps, se trouvent quatre tables étroites destinées à recevoir des inscriptions.

C'est du centre de ce carré, formé par les quatre frontons, que s'élève la colonne; elle est divisée par des couronnes de lauriers en dix tambours couverts de bas-reliefs représentant des victoires et des combats équestres. Le chapiteau, inspiré des formes que l'expédition d'Égypte venait de révéler à l'émulation des artistes, est composé de palmes, mais il devient personnel en ceci que ces palmes, espacées et plaquées contre un chapiteau uni, sont retenues par une couronne d'étoiles de l'effet le plus charmant. Ce chapiteau surmonte un petit piédestal cubique dont la seule face visible porte le mot GLOIRE, et sur lequel est debout la figure de l'Immortalité couronnée d'étoiles; elle est drapée et posée avec la grâce la plus exquise; elle tient une couronne de lauriers et aussi son propre symbole, le serpent se mordant la queue, que, d'un geste qui relève la banalité de l'emblème, elle tient comme Apollon ferait sa lyre.

En somme, l'effet de l'ensemble rappellerait assez bien celui de la colonne du Châtelet, plus simple mais conçu dans les mêmes idées. Cependant je crois que l'œuvre de Prud'hon aurait à l'exécution des défauts sensibles, surtout à cause de l'importance de ses soubassements successifs; ils sont presque de la hauteur de la

colonne, qui paraît petite et maigre au-dessus d'eux. Si Prud'hon a fait son dessin à l'échelle indiquée par le programme, de 5 millimètres pour mètre, le soubassement ayant 0,230, la colonne 0,275 et la statue 0,080, ce qui fait un total de 0,585, le tout aurait en réalité 29 mètres, 24 mètres seulement de moins que la colonne Vendôme, qui en a un peu plus de 43. Mais je ne crois pas que Prud'hon ait étudié son projet comme un architecte ; ainsi, d'après sa taille sur le dessin, la statue de l'Immortalité aurait à elle seule 4 mètres, ce qui serait plutôt hors de proportion.

Dans un autre ordre d'idées, je ferai une autre remarque, qui portera sur la signature du dessin. On appelle toujours Pierre-Paul, notre artiste, qui s'est toujours appelé ainsi. C'est cependant une erreur; elle a été relevée par M. Alfred Potiquet dans une lettre écrite à M. Paul d'Ivoi, et que celui-ci a imprimée dans sa Chronique du *Courrier de Paris* du 8 juin 1858. Comme on aurait aujourd'hui quelque peine à retrouver le numéro, je la réimprime en entier; elle sera même d'autant mieux à sa place dans les *Archives*, qu'elle donne le texte de l'acte de naissance de Prud'hon et la date exacte de son mariage.

« 5 juin 1858.

« Monsieur,

« Dans votre *Chronique parisienne* d'aujourd'hui, — à propos de l'exposition du dessin de Prud'hon, *la Justice divine poursuivant le Crime* (1), vous donnez quelques détails biographiques sur ce

---

(1) J'ai autrefois étudié les transformations de la première composition, que Prud'hon a abandonnée pour une seconde dont la valeur est certainement inférieure. *Articles extraits du Moniteur des Arts*, Paris, 1850, pages 53-9.

M. Eudoxe Marcille possède une curieuse lettre de Prud'hon à M. Frochot, préfet de la Seine, qui se rapporte à la seconde composition. Elle a été imprimée en même temps par M. Léon Godard dans *les Beaux-Arts, Revue nouvelle*, n° du 1er juin 1860, p. 100-2, et par M. Charles Blanc, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, n° du 1er juin, pages 310-3.

peintre. J'ai remarqué quelques inexactitudes que je vais vous signaler; mais tout d'abord je dois vous dire que votre erreur a une excuse bien simple : c'est que dans les nombreuses biographies que j'ai vues de cet artiste, aucune ne fait connaître exactement ses *noms* et son *âge*. Les unes le font naître en 1760, les autres le 6 avril 1763. On dit que Prud'hon lui-même, dans un but qu'il ne convient pas d'indiquer ici, a aidé à propager ces inexactitudes. J'aurais presque une preuve de cette assertion dans les documents erronés qu'il a fournis à l'Institut lors de son élection, le 21 septembre 1816.

« *Pierre Prudon* et non *Pierre-Paul Prud'hon* est né à Cluny (Saône-et-Loire), le 4 avril 1758.

« Voici le texte de son acte de baptême :

Ce jourd'hui quatre avril mil sept cent cinquante-huit, je, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Marcel-de-Cluny, ai baptisé Pierre, fils de Christophe Prudhon, tailleur de pierre, et de Françoise Piremol, sa femme, né le même jour.

Son parrain a été Pierre Moreau, marchand épicier, et sa marraine dame Ursule Mutin, épouse du sieur François Blais, marchand de drap, tous en ladite ville, soussignés avec moi.

Signé au registre : Mutin-Blais, Moreau, de la Porte, curé.

« Lors de la rédaction de l'acte de son mariage, qui a eu lieu à Cluny le 17 février 1778, le prénom de *Pierre* existait seul aussi sur le registre officiel; mais une main étrangère, — qu'on dit être celle de Prud'hon, — a ajouté plus tard, en interligne, dans le texte et dans la marge, le prénom de *Paul*. Cet acte est signé *Pierre Prudon*.

« Il résulte clairement de ces pièces que Prudon s'est donné ou

s'est fait donner le prénom de *Paul*, et qu'il a changé l'orthographe de son nom postérieurement à son mariage. »

Le but dans lequel Prud'hon s'est ajouté le nom de Paul est évidemment le désir d'avoir les mêmes prénoms que Rubens. C'est certainement une petitesse, mais comme elle ne l'empêche d'être à sa façon un peintre de génie, il y aurait mauvaise grâce à attacher à ce détail plus d'importance qu'il n'en mérite. L'erreur et la supposition sont certaines, mais l'usurpation a été trop bien prescrite par la manière dont le peintre de *Zéphyr* a porté le nom qu'il s'est donné, pour qu'il soit désormais presque impossible de l'appeler autrement que Pierre-Paul Prud'hon. A. DE M.

PIERRE MIGNARD

PEINTRE ET ARCHITECTE

Document communiqué et annoté par M. Léon Lagrange.

Il ne s'agit pas ici, disons-le tout d'abord, de l'illustre Pierre Mignard, l'auteur de la *coupole du Val-de-Grâce*. Le prénom de Pierre, qu'il couvrit de gloire, était héréditaire dans la famille des Mignard. Son frère Nicolas s'étant marié à Avignon eut deux fils, qu'il nomma Paul et Pierre. Paul fut peintre, Pierre fut architecte. Paul, qui mourut à Lyon en 1671, — ou 1691, — ne peut, en aucun cas, être le père de l'auteur de la lettre qu'on va lire, lettre écrite évidemment par un jeune homme. Mais son frère, le chevalier Mignard, l'un des fondateurs de l'Académie d'architecture, eut deux fils. L'aîné nous est inconnu; le second est l'auteur de la lettre, qu'il signe en effet Mignard cadet, et, comme il parle en

architecte, on peut sans scrupule voir en lui ce Pierre Mignard, peintre et architecte, déjà signalé par M. Achard (1), qui fut reçu le 1er février 1750 dans la confrérie des pénitents blancs d'Avignon.

A Rome, ce 29 aoust 1730.

Mon tres cher monsieur,

Le retour de M. Guignet le fils me procure l'honneur de vous ecrire celle-cy pour vous demander, comme un veritable amy de ma tante et le mien, la continuation de votre chere amitye, aussy bien que celle de moiselle vostre epouze, du cher fils et de toute la famille, que j'estime et honnore infiniment, et auxquels je vous prie d'assurer en general de mes respect et d'un parfait souvenir de toutes les honnesteté que j'ay receu ches vous. J'ay trouvé, heureusement pour moy, icy vostre cher neveu avec monsieur Imber, neveu de nostre amy le frere Imber, que j'eu l'honneur de voir a Marseille plusieurs fois, et qui me procura la connoissance de Monsr Durand et toute la famille, ou j'eu encore l'honneur de diner deux fois avec le frere Imber. Nous parlame bien de vous, et nous beume souvent a vostre santé et a celle du cher fils. Je vous assure que c'est un agreable famille que celle de monsieur Durand. Il vous es-

(1) *Archives de l'art français*, Doc., t. IV, page 187.

time infiniment, il souhaitte tous que vous ayez occasion de faire encore un voyage a Marseille pour voir la maison achevée. Il sont bien logé et meublé magnifiquement. Nos orfevre d'Avignon sont des craceux aupres de ceux de Marseille. Monsieur Durand m'a fait promettre de les aller voir a mon retour, ce que je feray avec bien du plaisir. Sy le frere Imber est de retour, nous obligeres bien de luy faire mes complimens. Pour revenir a vostre cher neveu et a monsieur Imber, nous somme inseparable. Feste et dimanche, ils ont la bonté de me venir prendre sur les cinq heures du soir, et nous alons voir toujours quelque chose de nouveau, et au retour nous alons quelquefois nous rafrechir la consiance, et vous pouvez juger sy nous beuvons a vostre santé et de toute la famille. C'est nostre prelude, et nous faisons des depance teribles de cinq a six sol par teste. Mais pour lors nous somme cinq ou six, dont Mons^r^ Pont en est un, qui est ches monsieur de Cavaillon, Mons^r^ Guignet, Mons^r^ Du Prat, un Lionnois, mais point d'Italiens. Il ne simpatize point avec nous, c'est asses dire en pasent. Mais, en revanche, on peut dire a leur honneur et gloir qu'ils ont du genie en tout, et que, sy ces gens la etoit laborieux, il seroit incomparable. Vostre cher neveu vous a fait, à ce qu'il m'a dit, une petite naration de la propreté de Rome, de la politesse de la nation et de leur genre de vie. A l'égar des famille, je ne le repete point dans ma lettre. Cela a

art, Rome est une ville a voir, tant pour la propreté les eglise que des richesse et magnifissance. Il n'i a oint de ville dans toute la chretienté qui puisse aler le paire avec Rome pour l'ornement des eglise, pour es tableaux des premiers maistre, et en quantité, our les debris des temples antique, arc de trionfe, nfitéatre, dont il est dificile d'en juger sans le voir. l y a quantité de figure antique. Mais elle ne sont pas outes belles, et j'en ay veu quelqu'une qui ne sont as dans leur proportion et que l'on garde pour l'en- ienneté de l'ouvrage. Il y en a beaucoup du temps les Greque. Je n'ay pas encore veu la santyeme par- ie de ce qu'il y a a voir, et ces messieurs avec qui 'allais me promener n'on guer veu plus que moy, arce qu'il s'occupent a travailler toute la semaine. Il ont fort aymé dans la maison ou il sont. On n'a pas ort, a la verité. Je puis vous dire avec sincerité qu'il ont d'un exemple a himiter, et comme sy il etoit leux frere, j'entans Mons^r^ Germain et M^r^ Imber, et abil tous deux dans leur genre. Je vais quelquefois asser deux ou trois heures a la Cademie, dont j'ay 'honneur de connoistre plusieurs de ces messieurs, u il y a des habile peintre, et deux sculpteur fameux, M^r^ Bouchardon et M^r^ Adam. M^r^ Bouchardon, plus agé que l'autre, est plus sçavant. Il vient de finir un Her- ule en marbre, plus grand que nature, d'une beauté nchanté, d'un finy et d'une attention particulier. Je ous assure que nos sculpteur ne seroit bon que pour

degrossir aupres de ces deux messieur la. Il n'y a point d'etrangers qui ne soit enchanté des ouvrage de ces deux messieur. Sy ils se soutienne, ils feront du bruit en France. J'ay examiné une partie des palais icy; il y en a d'asses beaux des premiers moderne, et pourtant des petite fenestre fort ecartée les unes des autres. Mais dans les dernier qu'on a fait, cela est mal décoré, et de terrible faute dans la proportion. Ils ont bien tort, car il y a des choses dans l'antique qui vous charme, avec un attention, une régularité et une exactitude inconsevable. Je voudrois de tout mon cœur vous avoir icy avec moy, nous passerions de belles heures agreablement. Mon papier s'en vat. Excuses moy. Je vous embrasse et suis avec tout l'attachement possible vostre tres humble serviteur,

MIGNARD cadet.

Lorsque vous voudres bien m'honnorer de vos lettres, adressés, s'il vous plait, a monsieur Pierre Desportes, marchands horlogeurs à S^{t} Ignace, pour randre, etc., sans mettre mon nom dessus la lettre. Sy vous ne comprenes l'adresse, le compere Sauvant vous la donnera.

A monsieur

Monsieur Franc, architecte,
proche monsieur des Achards de la Beaume,

A Avignon.

Par expres.

Le correspondant auquel Mignard cadet adressait cette curieuse lettre est Jean-Baptiste Franque, architecte d'Avignon, et le « cher fils » est son fils François, qui devint architecte de l'hôtel des Invalides et membre de l'Académie d'architecture. Il avait alors de dix-huit à vingt ans. Le « cher neveu » n'est autre que Pierre Germain, orfévre du roi, de qui l'on a des *Éléments d'orfévrerie* et un *Livre d'ornements*, publiés en 1748 et 1751 ; son père, Thomas Germain, avait-il épousé une sœur de Franque à son retour de Rome, en passant à Avignon, ou Franque était-il venu chercher femme à Paris, d'où les Germain sont originaires? Le fait importe peu. Il suffit de savoir que Franque avait pour neveu Pierre Germain, et cette parenté est plus que prouvée par plusieurs lettres de ce dernier à l'architecte d'Avignon, dans lesquelles il l'appelle mon oncle.

On connaît le frère Imbert. Le mémoire de M. de Moulinneuf, publié dans l'*Abecedario* de Mariette (tome II, page 395), nous apprend que Joseph-Gabriel Imbert, après avoir fait profession à la Chartreuse de Villeneuve lès Avignon, en 1703, et y avoir exécuté plusieurs tableaux, accompagna à Rome dom Berger, son supérieur, et qu'au retour il s'arrêta à la Chartreuse de Marseille, où il mena à bonne fin six grands tableaux, entre autres le *Calvaire*, regardé comme son chef-d'œuvre. C'est alors, sans doute, que Mignard cadet eut l'honneur de dîner avec lui chez Durand l'orfévre. Le frère Imbert avait alors soixante-quatre ans. Il retourna peu après à la Chartreuse de Villeneuve, où il eut un autre honneur, celui de recevoir le président de Brosse, en 1739, et de lui montrer, à côté d'une *Annonciation* du Guide, fort gâtée, « une excellente copie qu'il venait de faire. » — De tous ces ouvrages du peintre chartreux, il ne reste rien, ni à Avignon, ni à Marseille. Quant à son neveu, Grosson (Almanach de Marseille, 1772) le cite avec éloge, et même quelque chose de plus : — « La France, dit-il, a admiré les productions de N... Imbert, excellent cizeleur, à qui le trop grand amour de son art coûta la vue, au grand regret des artistes qui le prenoient pour modèle. » — Claude Imbert, orfévre ciseleur, figure en effet, dans le *Dictionnaire* d'Achard, parmi les élèves de son oncle le chartreux, à côté de Manglard et d'Etienne Parrocel.

Sur Bouchardon et Sigisbert Adam, nous n'avons rien à dire,

sinon que le premier avait eu le prix de sculpture en 1722, et le second en 1723, et que tous deux partirent pour Rome en cette même année. « Nos sculpteurs, » que le cadet Mignard ne trouve bons « que pour dégrossir auprès de ces messieurs là, » désignent, non pas les sculpteurs français, mais les sculpteurs avignonnais de l'époque. Enfin « le compère Sauvant » n'est autre que Philippe Sauvan, qui, avant de se fixer à Avignon, avait séjourné à Rome assez longtemps pour connaître les habitudes d'indiscrétion de la police pontificale, surtout à l'égard des sujets du Comtat. M. Robert Dumesnil a consacré à cet artiste (*Le Peintre-graveur français*, tome VIII, page 302) une notice dont nous avons rectifié quelques points (*Revue universelle des arts*, tome V, page 505).

En définitive, de tous les artistes cités dans la lettre de Pierre Mignard, c'est Mignard lui-même qui est demeuré le plus obscur. On sait qu'il a été pénitent blanc; on sait qu'il buvait bien. Ce sont ses seuls titres de gloire. Léon LAGRANGE.

DU LORENS ET DU HOUSSAY

AMATEURS DE TABLEAUX AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

Note de M. Raymond Bordeaux.

Les curieux de l'histoire de l'art ne sont guère tentés de diriger leurs recherches dans les vieux livres de jurisprudence; aussi un document trouvé là me semble-t-il avoir tout l'attrait d'un document inédit. J'avais grossi ma bibliothèque, il y a quelques années, d'un in-4° peu célèbre, mais assez rare en Normandie, et recherché dans le Perche et le pays Chartrain, qu'il intéresse plus directement. Ce vénérable bouquin a pour titre : « les Trois covstvmes voisines de Chasteav-nevf, Chartres et Drevx, auec les notes de M. Ch. dv Movlin, et Annotations du sieur dv Lorens, président-bailly-vicomte dudit Chasteau-neuf. A Chartres, de l'imprimerie de

Michel Georges, marchand libraire, près la tour du roy. M. VC. XLV. »

Mon in-4° avait donc pris rang entre d'autres livres rares, en attendant le moment où je pourrais l'utiliser pour un travail projeté sur l'histoire de notre droit coutumier, lorsqu'il y a deux mois j'eus besoin de le consulter pour une question spéciale. J'eus alors l'occasion de vérifier l'exactitude d'une pensée écrite par un autre de nos vieux jurisconsultes, maistre Laurent Bouchel, en l'*Aduertissement* de sa *Bibliotèque ov Trésor du droit françois* : « La fatalité des liures est telle qu'ils sont leus et feüilletéz à diuerses intentions. » Je ne trouvai point dans l'in-4° de du Lorens la question de droit que j'y cherchais, mais en revanche j'y trouvai sur la peinture et les curiosités deux passages que je ne prévoyais pas y rencontrer.

Comme je ne suppose point que les lecteurs des *Archives de l'art français* soient souvent tentés de compulser les trois coutumes annotées par le président-bailly-vicomte de la petite ville de Chateau-Neuf, aujourd'hui simple chef-lieu de canton dépendant de la sous-préfecture de Dreux, mais alors capitale de la très-microscopique province de Thimerais, sur les confins du Perche et de la Normandie, j'ai pensé à extraire en leur faveur les deux passages suivants.

Le premier est la dédicace placée en tête du commentaire des Covstvmes de Chartres, pays Chartrain et Perche-Gouet. Voici cette dédicace en sa naïve orthographe :

A M. DU HOVSSAY, CONSEILLER DU ROI, EN SES CONSEILS D'ESTAT ET PRIVÉ.

MONSIEUR,

A propos de ce vers d'Ouide en la fable de Pyrame et Tysbé :

Notitiam primosque gradus vicinia fecit,

C'est la peinture qui m'a donné l'honneur de votre connoissance. Nous parlons quelquefois dans vôtre beau cabinet, de Raphael, de Titian, et de Véronèse.

S'il y a quelqu'autre entretien plus sérieux, il n'y en a point de plus dous, ce qui fait que je tarde trop à vous dire que ie vous adresse la coustume de Chartres, dans le territoire de laquelle ie sçay que vous possédez quelques terres, auec ce que i'ay fait dessus pour l'interpréter. Ie souhaite plus-tost que ie ne me promets vôtre approbation ; non que je méprise mon ouvrage ; mais pource que vôtre goust n'est pas ordinaire. C'est vn bon heur ou vn hazar pour moi si ie le rencontre : les coustumes parlent grossierement, aussi ne faut-il pas chercher d'élégance dans leurs Gloses. Si vous faites seulement, MONSIEUR, bon visage à celles-cy, et si vous les prenez pour vne marque du respect que ie vous porte, quand elles vaudroient plus que ie ne les estime, je m'en croiray payé, et au-delà. C'est trop discouru de Gloses et de Coustumes. On m'a fait présent depuis trois mois d'une Vierge de Leonar, que vous verrez quand il vous plaira, sans neantmoins que ie vous assure qu'elle soit originale, comme ie fais que ie suis,

Monsieur, Votre très-humble et très-obéissant serviteur, DU LORENS.

Ainsi en 1645, voici dans la petite ville de Chateauneuf-en-Thimerais un magistrat que la passion des tableaux met en rapport avec un conseiller d'Etat. S'il n'ose affirmer que sa vierge soit authentiquement du grand Léonard, il possède un tableau du Titien, qu'il préfère à tout dans ce monde. Voici en effet des fragments du curieux commentaire qu'il fait, non plus sur la coutume de Chartres, mais bien sur celle de Chateauneuf.

« ARTICLE XCIII. Chose mobiliaire ne chet point en retraict, etc.

« ..... Deux cygnes nageans sur l'estang du seigneur, reputez immeubles dans Boutiller. *Secùs* des meubles pretieux..... *Pretiosa sunt imagines, spirantia signa, tabulæ operis antiqui, gemmæ amplæ, quæ dicit Suetonius Julium Cæsarem semper animosissime comparasse. Vitæ ipsius, cap.* 47..... La licorne, pots d'Agathe, camayeux bien taillez, medalles et autres meubles excellens, semblables à ceux qui furent trouuez en la maison de Pierre de Medicis, dont fait mention Phil. de Commines ès chroniques de Charles VIII, ch. 13, à vne Courtisane que i'ay de la propre main de Titian, pour qui i'ay plus d'amour que pour toute autre chose que ie possède au monde. Que l'on die si l'on veut de moy, *stultus circà picturas;* les Romains n'estimoient pas moins curieux de conseruer les beaux meubles qui leur venoient de succession, que les heritages; ce lieu de Iuuenal l'insinue,

« *Argenti superest quodcunque paterni.*

« Chacun à son goust. »

Je ne saurais dire ce qu'a pu devenir le tableau de Titien, mais, quant à la Vierge attribuée à Léonard, on peut supposer que c'est la même qui se retrouve aujourd'hui à Dreux. J'ai vu en effet dans la collection de M. Lamésange, maire de Dreux, une très-belle Vierge, malheureusement très-repeinte, que cet amateur montrait comme étant de Léonard de Vinci, et dont Louis-Philippe lui avait offert de grosses sommes.

Quoi qu'il en soit, il faut classer du Lorens et du Houssay parmi les amateurs du dix-septième siècle, et à ce titre leurs noms m'ont paru bons à recueillir dans les *Archives de l'art français*. Du Lorens d'ailleurs était poëte en même temps que jurisconsulte; deux de ses satires sont adressées : l'une au peintre Vignon, l'autre au sculpteur Biard le fils; il y a des épigrammes de Colletet et de Scudéry « sur le tableau d'une Magdelaine, que du Lorens avoit acheté mille écus, » et à sa mort l'inventaire seul de ses tableaux se montait à dix mille écus (l'abbé Goujet, *Biblioth. franç.*, XVI, 249-52).

Raymond BORDEAUX.

CLAUDE RÉVÉREND

LETTRES PATENTES DE LOUIS XIV POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UNE FABRIQUE DE PORCELAINE DE CHINE AUPRÈS DE PARIS.

(21 avril 1664.)

On sait quel intérêt Colbert prenait à l'établissement de manufactures qui permissent à la France de n'être pas tributaire de l'étranger; canons, tapisseries, velours, soieries, draps, toiles, dentelles, cuirs dorés, glaces, or filé, toutes les branches de l'industrie sont plus ou moins encouragées, quand même elles ne sont pas fondées et soutenues par lui. Ce qui a été publié ici même sur les Gobelins (VI, 15 et 255-69), et la section *Industrie* de la *Correspondance administrative sous Louis XIV*, publiée par M. Depping (III, 663-888 , le démontrent surabondamment. On n'avait, jusqu'à présent, trouvé qu'une seule pièce de ce genre qui touchât à l'art de terre. La suivante (elle nous est aimablement communiquée par M. Riocreux, le savant conservateur du musée céramique de Sèvres, qui la tient de M. Jacquemard) vient aider à combler cette lacune. L'original s'en trouve à la Bibliothèque Impériale dans la collection Lamoignon.

Louis, par la grâce de Dieu, etc. Notre bien aimé *Claude Révérend*, marchand grossier, bourgeois de notre bonne ville de Paris, nous a très-humblement fait remontrer qu'il a, par ses peines et travaux, dans les voyages qu'il a faits en divers pays étrangers, trouvé un secret admirable et curieux, qui est de faire la faïence et contrefaire la porcelaine, aussi belle, et plus, que celle qui vient des Indes orientales,

lequel secret il a mis dans sa perfection en Hollande, où il en a fait quantité dont la plupart y est encore. Mais, comme il ne peut continuer à faire ladite porcelaine sans en donner connaissance aux étrangers, de quoi ils pourroient à l'avenir se prévaloir au détriment dudit exposant, ayant jugé qu'il seroit plus à propos de communiquer son secret et en donner la parfaite connoissance aux François qui l'ont jusqu'à présent ingnoré, ce qui leur seroit un grand avantage le sachant, à cause qu'il ne se trouve personne dans notre royaume qui puisse faire tels ouvrages que l'exposant, lesquels nos sujets sont obligés d'aller chercher chez les étrangers, ce qui fait que l'achat d'iceux cause que les deniers sortent de la France, aussi il ne seroit pas juste ni raisonnable qu'après que ledit exposant aura mis son secret au jour, où il lui convient faire de grandes dépenses pour l'établissement de la fabrique desdits ouvrages, il fût privé de ses travaux si quelqu'un avoit la même faculté que lui d'en faire, et d'en tirer de Hollande, ce qui causeroit sa ruine totale, c'est à quoi il est necessaire de pourvoir.

A ces causes savoir faisons, voulant faire connoître à chacun l'estime particulière que nous avons de la personne dudit *Révérend*, à cause de ses rares qualités et secret admirable, et desirant le favorablement traiter en considération de l'avantage que le public peut tirer de l'établissement de ladite fabrique en notre royaume sans avoir recours aux étrangers,

nous lui avons, de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, permis, accordé et octroyé, permettons, accordons et octroyons par ces présentes, signées de notre main, la faculté de fabriquer ladite faïence et contrefaire la porcelaine à la façon des Indes, dans notre ville de Paris ou aux environs, ès lieux les plus commodes qu'il jugera à propos, comme aussi de faire venir en notre royaume celle qu'il a faite et fabriquée en Hollande, pour être distribuée et vendue au public, en payant toutefois nos droits par ce dûs, et faisons très-expresses inhibitions et défenses à toutes sortes de personnes, de quelque qualité et condition qu'elles soient, d'en faire fabriquer trente lieues à la ronde de Paris, ni en faire venir d'aucuns pays étrangers pour en vendre ni débiter autre que ledit exposant, ou ceux qui auront droit de lui pendant cinquante années, à peine de confiscation desdites faïences et porcelaines, dix mille livres d'amende, moitié applicable à l'Hôpital général, et l'autre moitié audit exposant pour son dédommagement, à laquelle ils seront contraints en vertu des présentes, nonobstant oppositions ou appellations quelconques, et, s'il en intervient aucunes, nous en réservons et à notre conseil la connoissance et icelle interdisons à tous autres cours et juges. Si donnons en mandement au prévôt de Paris, etc., car tel est notre plaisir, en témoin de quoi nous avons fait mettre notre scel à cesdites [lettres] patentes, données à

Paris, le vingt-un avril, l'an de grâce mil six cent soixante-quatre, et de notre règne le vingt et unième, *signé* LOUIS, *et sur le repli* : par le Roi : DE GUÉNÉGAUD, *et au dos est écrit :* Par sentence rendue par M. le lieutenant civil, sur les conclusions de M. le procureur du roi, ce jourd'hui les présentes lettres ont été enregistrées au greffe civil du Châtelet de Paris, par moi greffier soussigné, le 19 mai 1664.

Signé : SAGOT.

Ainsi il ressort de ce qui précède que Claude Révérend avait appris son métier en Hollande, et qu'il y avait fondé, ou tout au moins exploité, une fabrique, qu'il voulait rendre plus florissante en la transportant en France, où elle ne devait pas avoir la concurrence des vraies porcelaines de Chine, et dont il obtenait de faire entrer les produits antérieurs. Un admirable plat, bleu sur fond blanc, que me montrait M. Riocreux, est certainement une œuvre de Révérend, et il faut avec lui la tenir pour incontestable. Dans l'ornement du fond, une couleuvre s'enlace en *S* dans deux *C* adossés comme ceux de Charles de Lorraine. Ce sont là les armes et les initiales de Colbert. Cette œuvre de Révérend est-elle sortie de la fabrique qu'il a pu établir en France, et a-t-elle été faite pour être offerte en remerciement de la bienveillance du ministre? Est-ce, au contraire, une œuvre faite en Hollande et envoyée pour se concilier les bonnes grâces de Colbert, en lui mettant sous les yeux un spécimen de son savoir-faire? La pièce n'ayant point de date, il serait difficile de le décider, mais l'absence de marque ne permet pas de n'y pas reconnaître, une fois les lettres patentes connues, une œuvre de Révérend. Elle est de fabrique hollandaise, si facile à distinguer de celle de Rouen ou de Nevers; elle est à l'imitation de Chine; elle a été faite pour être donnée à Colbert; ce sont trop de raisons réunies de l'attribuer à Révérend pour que cette conclusion puisse être fausse.

Il y a peut-être plus de doute sur des assiettes du même musée, égayées de couplets grivois en langue française, ou ornées de per-

sonnages comme celui-ci : *Le capitaine françois*. D'un côté, la langue de ces inscriptions ne permet pas de croire qu'elles n'ont pas été faites en France, car c'est pour elle seule qu'elles se pouvaient fabriquer, et, si elles étaient venues du dehors, l'entrée leur aurait été défendue; de l'autre, elles ont, comme le grand plat en camaïeu bleu, dont elles sont contemporaines, tous les caractères de la fabrique hollandaise. Elles portent comme marque les lettres AR en monogramme ; ce ne serait pas la marque même de Révérend, qui, s'il pouvait avoir d'autres noms que celui de Claude, devait, quand il n'en mettait qu'un, ne mettre que celui-là, puisque c'est le seul employé dans les lettres patentes; mais, sans chercher à y voir les mots : A PARIS, à cause de l'absence de l'*S*, il serait peut-être plus naturel de conclure de ces pièces l'existence d'un Antoine Révérend fils, frère ou associé de Claude, et faisant à côté de lui la partie plus commune de sa fabrication. Quoi qu'il en soit, et jusqu'à ce que cette marque soit expliquée d'une façon définitive, il était bon de rapprocher ces assiettes du grand plat en camaïeu bleu offert à Colbert; car, si l'explication des lettres AR peut se trouver différente, l'analogie de temps et de fabrique entre ces pièces n'en reste pas moins incontestable. Elles sont de la fabrique de Révérend, ou de celle que, bien peu d'années après, Louis Poterat, S^r^ de Saint-Etienne, établit à Saint-Sever, près de Rouen, en suite des lettres patentes qui lui furent données en 1673 par Louis XIV. Celles-ci, qui ont été indiquées par M. Marryat, *Pottery and Porcelain*, London, 1850, p. 31, portent qu'il fabriquait aussi de la porcelaine à l'imitation de Chine et de Delft, ce qui le range, comme Révérend, dans la fabrique franco-hollandaise. Les lettres A R voudraient-elles dire : *A R(ouen)*? Cela est peu probable, car elles ont bien plutôt l'air d'être les initiales d'un nom propre.

CANDÉLABRES

OFFERTS PAR LA VILLE DE PARIS A LA REINE ÉLÉONOR

(1531.)

Il a déjà été question dans ce recueil (*Documents*, V, 266-267) de cette œuvre élégante de l'orfévrerie parisienne du seizième siècle, et j'avais décrit ces candélabres d'après une charmante gravure de Geoffroy Tory. Godefroy, dans son *Cérémonial françois* (éd. de 1649, in-folio, t. I), a composé le récit de l'entrée de la reine avec des extraits des registres de l'hôtel de ville, auxquels je faisais appel sur ce point, et entre autres détails curieux il y est longuement question de ces candélabres; voici les passages qui s'y rapportent; ils compléteront notre première note, et surtout, ce qui vaut mieux, ils remplaceront notre description par une autre qui, par sa qualité contemporaine, a tous les droits du monde à lui être substituée.

Dans la séance du 9 septembre 1530, une lettre écrite de Selles, le 21 août, aux échevins, par M. de la Barre, gouverneur de Paris, contenait ce passage : « J'envoye à monsieur Dacheres un mémoire touchant deux chandeliers qui me sembleroient estre bien à propos pour ledit don. Vous y penserez et m'en manderez, s'il vous plaist, ce qu'il vous en semblera. » Et voici le mémoire qu'il annonçait :

Il semble que deux chandeliers d'argent bien dorez, de la hauteur de trois bons pieds, seroient bien à propos pour le don que l'on fera à la Reyne, estans faits comme il s'ensuit; car déjà par la ville de Bor-

deaux luy a esté donné un navire d'or (1), et serviront iceux chandeliers, ainsi grands, pour mettre aux deux bouts de la table, à terre. La conception desdits chandeliers est d'autant que c'est chose qui ne sert à autre affaire que pour la lumière, prenant en cet endroit ladite dame pour nostre lumière, pour estre la principale raison de la paix, bon accord et delivrance de Messieurs (2). En plusieurs endroits desdits chandeliers seront rouleaux, où seront decritz ditz et auctoritez servans à propos d'icelle lumière, et pourront servir iceux chandeliers à dragées, en faisant le bassin beau et honneste, parce que, au lieu de la bobèche à mettre le flambeau, l'on mettra, quand on voudra, un escusson aux armes de la ville. (Godefroy, I, 778.)

Puis on avait pensé aussi à un buffet de vaisselle d'argent vermeille. Une nouvelle lettre de M. de la Barre, écrite de Veretz le 17 septembre, et lue aux échevins le 18 octobre, revient sur ce point :

Messieurs, j'ay veu par vos lettres que à vostre dernière assemblée il a esté délibéré que le don de la reyne sera de six mille livres tournois, et que les aucuns sont d'opinion de les employer à un buffet entier ; les autres s'accordent aux deux chandeliers que vous ay écrit, en baillant quand et quand une déesse,

(1) Ce à quoi l'on se serait arrêté à Paris, comme étant les armes mêmes de la ville.

(2) Le Dauphin et son frère.

que l'on nommeroit *Concorde*. Et moy, pour vous en mander mon advis, messieurs, quant audit buffet, il me semble qu'il ne se doit faire, pensant que cela puisse servir de mémoire, d'autant que devez croire et penser qu'elle en a, tant beaux que n'est possible de plus. De mettre une déesse, signifiant *Concorde*, avec lesdits deux chandeliers, ce ne seroit que redite, comme il me semble, aux écriteaux et roulleaux qui seront à l'entour d'iceulx chandeliers. Que toute la somme de six mille livres n'y peut estre toute employée; il me semble que si, et beaucoup davantage qui voudroit; car il faut qu'ils soient si grands que de terre ils servent sur la table, avec grandes pattes à l'antique, et deux grands bassins par le haut, le tout bien massif et bien doré, et serviront lesdits deux grands bassins, quand l'on voudra, à drageoirs, et, ostant les boubeches, qui ne tiendront que à vis, au lieu desquelles l'on mettra des écussons aux armes de la ville; il faut que lesdites boubeches soient grands pour mettre un flambeau et quatre grosses bougies et me semble, messieurs, que ne sçauriez faire chose mieux à propos du faict qui se offre que lesdits deux chandeliers, qui est tout ce que vous en puis escrire ny mander. P. 778.

On se décida au parti indiqué par M. de la Barre, car voici ce qu'on trouve plus loin :

La pesée faite des deux chandeliers vermeilz do-

rez, pour faire présent à la reyne Eleonor, nostre très souveraine dame, ès présences de messieurs les prévost des marchands et eschevins de la ville de Paris, Harlay, Budé, Dudra, Charmoluë, de Thou, Montmiral, Barthelemy, tous conseillers de ladite ville, Jean Barthelemy et Rigollet, quarteniers d'icelle ville, suivant les mandemens à eux envoyez ce jour d'hier, ès présences aussi de François Perdrier, prévost de la Monnoye, Thibault Haultement, Simon Cresse, l'esné, marchands appellez pour voir peser lesdits chandeliers, et pour iceux visiter s'ils sont bien et deuement faits et dorez ainsi qu'il appartient, lesquels ont dit et rapporté qu'ils sont bien dorez et bien faits, et qu'ils pesent le poids contenu ès articles qui ensuivent. Auquel pesé estoient aussi plusieurs personnes et notables bourgeois de cette dite ville de Paris.

Premierement le pied garny de feuilles portans griffes et pommes rondes, au dessus une fleur goderonnée et un pot d'antique, au dessus un pot rond, revestu de rouleaux et de feuilles, pesant ensemble soixante deux marcs une once.

Plus un vase couvert de testes de peupliers, triomphes (1), et nœuds d'antiques, portans frize et ecritures, sur laquelle frize y avoient deux sereines, avec

(1) Sans doute des thyrses et des trophées.

longues queues tortillées, revestues de feuillages, portans chacune un vase en forme de bassin pour servir de drageoirs avec un chandelier, et portans deux targuettes (1), èsquels estoient les armes de ladite dame, couronnées d'une couronne imperiale; au dessus dudit chandelier une grande frize en laquelle y avoit des batailles et triomphes, le tout pesant ensemble quarante huit marcs deux onces et demie.

Plus, au dessus, un grand collet en forme ronde, garny de feuilles d'antique, sur lequel y a dix huit satyres et femmes en forme de danse, au dessus une assiette ronde, et carré, garnis d'une cornice et arquitrave (2), portant rondeur, carrure et frize, en laquelle y a une écriture, sur laquelle sont assis deux satyres sous (sur?) un siège d'antique, portans un cornet partant de leur bouche, duquel il sort une fleur servant à porter des flambeaux; au milieu d'iceux est un balustre, revestu de feuilles, servant de pyramide, auquel est attachée la devise de ladite dame, et sur la teste d'iceluy y a une terrasse portant flambes, en forme de bois, et triomphes pendans, et, sur icelle terrasse, un grand phœnix, lequel demonstre par ses aisles vouloir faire du feu. Tout ce que dessus pesant ensemble cinquante marcs cinq onces et demie.

---

(1) Targe est un des synonymes de bouclier et d'écu.
(2) Godefroy ou son imprimeur a mis à tort *arc qui traîne*.

Plus du deuxième chandelier, suivant le premier article de la pesée du premier chandelier, pèse soixante deux marcs cinq onces et demie. La deuxième, suivant l'autre, pèse quarante neuf marcs trois onces.

La troisième pesée dudit chandelier pèse cinquante et un marcs deux onces et demie.

Le marché fait pour lesdits chandeliers est ès mains de Philippe Macé, receveur de la Ville, pour rendre ses comptes. (P 800-801.)

Ce serait maintenant ce marché qu'il faudrait rencontrer pour avoir le nom de l'orfévre qui a exécuté ce beau travail, et, s'il n'en a pas inventé lui-même le dessin, le nom de l'artiste qui lui a donné ses patrons. A. DE M.

FIN DU TOME SIX.

ARCHIVES DE L'ART FRANÇAIS.

TABLE DU TOME SIXIÈME

DES

DOCUMENTS.

LIVRAISON DU 15 NOVEMBRE 1858.

DOCUMENTS sur les artistes, peintres, sculpteurs, etc., qui ont travaillé au château de Vaux Le Vicomte, arrondissement de Melun (Seine-et-Marne), pour le sur intendant Nicolas Fouquet, d'après les registres de la paroisse de Maincy, avec une notice sur la Manufacture de tapisseries établie à Maincy de 1658 à 1662, et sur le graveur en médailles **BERTINET.** Article de M. EUGÈNE GRÉSY.... 1

Note sur les sculpteurs qui ont travaillé à Vaux et sur la question de savoir ce que **PIERRE PUGET** a pu faire pour le Surintendant, par M. A. DE MONTAIGLON..... 19

Description d'un tableau allégorique du peintre **NICOLAS DELOBEL** sur l'avènement de Henri IV à la couronne, exposé au Salon de 1753..... 23

JEAN-JACQUES CAFFIERY. Rapport de GUILLAUME COUSTOU, PIGALLE, J. B. LE MOYNE et PAJOU sur le modèle d'un groupe de la Surprise de l'Amour et de l'Amitié qui devait être exécuté pour le château de la comtesse Du Barry à Louveciennes (29 juillet 1775). Communiqué par M. LAPERLIER..... 27

HUBERT ROBERT. Lettre à M. d'Angivilliers sur des tableaux proposés à l'acquisition pour le Cabinet du Roi (22 octobre 1785). Communiquée par M. LAPERLIER..... 30

NICOLAS DUCHEMIN, architecte. Son épitaphe dans l'église Notre-Dame du Havre (5 mai 1598). Note de M. EMILE BELLIER..... 32

LIVRAISON DU 15 JANVIER 1859.

JEAN-BAPTISTE FAUDRAN, peintre provençal. Lettre de MADEMOISELLE DE SCUDÉRY (1646) sur un tableau du départ de Tobie qu'il lui avait envoyé en présent. Pièce communiquée par M. HENRI LUCK, de Marseille, et annotée par MM. HENRI LUCK, LÉON LAGRANGE et A. DE MONTAIGLON... 33

PHILIPPE DE LA RONSE, PIERRE PAUVERT ET ANTOINE VESPRÉ, peintres. Marchés et quittances de peintures décoratives exécutées de 1645 à 1647 à l'église cathédrale de Chartres, dans la chapelle de Notre-Dame-sous-terre, communiqués et annotés par MM. LUCIEN MERLET et EMILE BELLIER..... 43

JOSEPH VERNET. Lettre (de la comtesse d'Egmont) pour remercier VERNET du cadeau d'un paysage (1er juin 1758), et lettre de VERNET à M. d'Angivilliers (14 décembre 1779) pour le remercier de lui avoir accordé la pension vacante par la mort du peintre CHARDIN. Documents communiqués par M. LAPERLIER et annotés par M. LÉON LAGRANGE..... 50

Les derniers des **PARROCEL,** article de M. A. TAILLANDIER. 56

EVRARD, peintre (1329). Note de M. C. GUIGUE..... 61

FRANÇOIS BOUCHER, peintre. Note de M. A. de M. sur les dessins faits par BOUCHER en 1741 pour *Faunillane, ou l'Infante jaune,* roman du comte de Tessin, et employés en 1744 pour *Zirphyle et Acajou,* roman de Duclos..... 62

JEAN-MARC NATTIER, peintre. Billet de C. N. COCHIN annonçant la lecture à l'Académie de la vie de NATTIER par madame Tocqué, sa fille. Communiqué par M. LAPERLIER..... 65

LIVRAISON DU 15 MARS 1859.

COPPIN DELF, peintre des rois René d'Anjou et Louis XI. — Quittance d'un tableau pour Jeanne de Laval, belle-mère du roi René (1456); marché pour la peinture du reliquaire ou tombeau de saint Maurice dans l'église Saint-Maurice d'Angers (3 juillet 1472); lettre du roi René, relative à la peinture d'un groupe du *Quo vadis*, pour l'église Saint-Pierre de Saumur (16 mai 1477); marché des peintures à faire pour la chapelle du Dauphin dans l'église de Saint-Martin de Tours (1482). Documents communiqués et annotés par M. Thomas Arnauldet..... 65

Épigrammes de **CLÉMENT MAROT** sur une statue de Vénus offerte à François Ier en 1531 (Cf. V, 334). Note de M. A. de Montaiglon..... 77

JEHAN DUBREUIL, peintre. Ordre de payement de baneroles armoyées commandées pour la ville de Paris (3 mars 1559). Document communiqué par M. Bonnardot et annoté par M. Jules Cousin..... 79

JEAN ET CHARLES DE COURT, peintres des rois Charles IX, Henri III et Henri IV. Article de M. A. de Montaiglon, à propos d'un brevet, accordé à Charles de Court, de la charge de concierge du pavillon du Roi à la Place Royale de Paris (17 mai 1607)..... 81

PIERRE ET FRANÇOIS PUGET. Lettre de M. de Villeneuve, agent de la ville de Marseille à Paris, sur l'affaire de la statue équestre de Louis XIV et sur un tableau de François Puget (24 décembre 1688). Document communiqué et annoté par M. Léon Lagrange..... 83

CHARLES CAFFIERY, sculpteur de la marine, à Brest. État de visite et réception des ouvrages de sculpture faits par le sieur Charles Caffiery pour le vaisseau l'*Illustre*, conformément au devis passé le 28 février 1750. Document communiqué par M. Pierre Margry..... 93

LIVRAISON DU 15 MAI 1859.

Notice sur **DANIEL GITTARD**, architecte (1625-1686), par M. A. TAILLANDIER..... 97

Actes de l'état civil relatifs à **JEAN-BAPTISTE PIGALLE**, sculpteur, et à son neveu, **JEAN-PIERRE PIGALLE**, aussi sculpteur (1714-1785). Communiqués par M. A. DE MONTAIGLON..... 104

JEAN-BAPTISTE LEMOYNE. Pièces relatives à l'exécution du monument élevé dans l'Hôtel de ville de Rennes au roi Louis XV par les États de Bretagne (1747-1754). Communiquées et annotées par M. ALFRED RAMÉ..... 111

LIVRAISON DU 15 JUILLET 1859.

JEAN-BAPTISTE LEMOYNE. Pièces sur la statue de Louis XV à Rennes (Suite et fin).. 145

ABRAHAM-LOUIS VANLOO, JEAN VANLOO, peintres de vaisseaux. Documents relatifs à des peintures de vaisseaux (1684-1690). Documents extraits des Archives de l'Arsenal de Toulo et suivis de l'acte de naissance du peintre **LOUIS-MICHEL VANLOO.** Communiqué et annoté par M. LÉON LAGRANGE..... 162

LIVRAISONS DES 15 SEPTEMBRE ET NOVEMBRE 1859.

STATUTS de la corporation des peintres de la ville de Rouen, donnés par le Bailli de Rouen (22 novembre 1507), et Statuts de leur confrérie de Saint-Luc, fondée dans l'église de Saint-Herbland de la même ville le 17 septembre 1631, avec les listes des membres de la corporation vivants en 1713, celle de ses gardes de 1700 à 1713, et celle des maîtres de la confrérie de Saint-Luc de 1631 à 1714. Publiés d'après l'édition de 1715 par M. A. DE MONTAIGLON.. 179

GASPARD DE MARCY, sculpteur. Inscription conservée à l'église de Croissy (Seine-et-Oise), relative à la fondation d'une lampe perpétuelle devant le saint Sacrement (1er mars 1683). Note de M. A. DE MONTAIGLON..... 212

Sonnet inédit de **DANIEL DU MOUSTIER** en l'honneur de Marie de Médicis. Note de M. EDOUARD TRICOTEL..... 214

PIERE DE COMPIÈGNE, enlumineur. Prix de travaux faits pour l'église de Troyes (1367)..... 215

PAUL DE LIMBOURC. Don, fait par Charles VII à son cousin le duc de Bourbon, d'une maison à Bourges, indûment possédée par Andry Le Roy, second mari de la femme du peintre Pol, natif d'Allemaigne, qui avait reçu autrefois cette maison du duc de Berry (1er février 1434). Document communiqué par M. HUILLARD-BRÉHOLLES..... 216

MICHEL LASNE ET SIMON VOUET (5 décembre 1667 et 1er juillet 1649). Leurs actes de décès d'après les registres de Saint-Germain l'Auxerrois, récemment retrouvés. Article de M. CHARLES READ..... 218

JEAN VARIN, graveur des monnaies du roi. Edit royal en sa faveur, au sujet de la condamnation contre lui prononcée par l'arrêt de la Chambre de justice (novembre 1660). Document communiqué par M. PAULIN RICHARD..... 221

LIVRAISON DU 15 JANVIER 1860.

JEAN-BAPTISTE DE LA ROSE, de Marseille, peintre de marines et de décorations navales (1612-1687). Notice biographique par M. PORTE, communiquée par M. le docteur PONS..... 225

Actes de naissance et de décès d'**ISAAC MOILLON**, peintre (1614 1673). Article de M. le baron DE LA MORINERIE.. 232

J. B. GREUZE. Pièces communiquées par M. LAPERLIER, annotées par M. A. DE MONTAIGLON..... 237

Mémoire des pièces (dessins, estampes, statues et bustes antiques) qui se sont trouvées dans le cabinet de M. **NICOLAS POUSSIN** et qui sont présentement à vendre entre les mains du sieur JEAN DUGHET, son héritier, en 1678. Document communiqué par M. LÉOPOLD DELISLE, et précédé d'une note par M. A. DE MONTAIGLON..... 241

Édit de Louis XIV pour l'établissement de la Manufacture des

tapisseries et des meubles de la Couronne aux **GOBELINS** (novembre 1667). Communiqué par M. JULES COUSIN, et annoté par M. A. DE MONTAIGLON..... 258

Lettres du sculpteur **LOUIS-CLAUDE VASSÉ** et du marquis DE MARIGNY sur les statues de Minerve et de Vénus dirigeant les traits de l'Amour, acquises par madame Du Barry pour Louveciennes (2 et 16 août 1771). Documents communiqués par M. LAPERLIER..... 269

Acte de décès de **PIERRE LISQUY**, maître peintre et sculpteur à Paris (23 décembre 1728)..... 272

LIVRAISON DU 15 MARS 1860.

J. BERNARD TORO, sculpteur provençal (1671-1731). Article de M. le docteur PONS sur sa vie, ses travaux de sculpture en bois et en pierre, et sur les suites d'ornements gravés sur ses dessins par COCHIN le père, ROCHEFORT et POILLY à Paris, et par HONORÉ BLANC et BALTHAZAR PAVILLON à Aix..... 273

CHRISTOPHE ROGER ET JEAN MATHIAS, maîtres sculpteurs du roi aux ports de Dunkerque et de Marseille. Quittances de rentes (31 juillet 1683 et 3 juillet 1684). Communiquées par M. LE ROUX DE LINCY..... 302

Missel offert à l'église d'Angers (18 novembre 1477). Note de M. PAUL MARCHEGAY..... 304

LIVRAISON DU 15 MAI 1860.

JEAN BULLANT, architecte du connétable de Montmorency. Actes extraits des registres de la mairie d'Ecouen (1556-1578). Communiqués par MM. EMILE REGNARD et JACQUIN, avec une notice de M. A. DE MONTAIGLON sur la biographie de JEAN BULLANT, sur la bibliographie de ses livres, sur la date de la construction du château d'Ecouen, sur la part que JEAN GOUJON y peut avoir eue et sur la grotte rustique faite par BERNARD PALISSY pour le Connétable..... 305

LIVRAISON DU 15 JUILLET 1860.

BERNARD PALISSY. Note sur son talent de peintre et de peintre verrier, et sur ses rapports avec le connétable de Montmorency (Suite et fin de l'article précédent)..... 337

PIERRE PRUDHON. Projet de colonne monumentale à la gloire des armées françaises (1804). Document communiqué par M. Bérard et annoté par M. A. de Montaiglon... 340

PIERRE MIGNARD, peintre et architecte. Lettre écrite de Rome, le 20 août 1730, à l'architecte Jean-Baptiste Franque, d'Avignon. Document communiqué et annoté par M. Léon Lagrange..... 350

Note de M. Raymond Bordeaux sur le poëte satirique **DU LORENS** et sur **M. DU HOUSSAY,** amateurs de tableaux au dix-septième siècle..... 356

Lettres patentes de Louis XIV (21 avril 1664) consenties en faveur de **CLAUDE REVÉREND** et portant établissement d'une fabrique de porcelaine de Chine près de Paris. Communiquées par MM. Jacquemard et Riocreux..... 360

Note complémentaire de M. A. de Montaiglon sur les candélabres offerts par la ville de Paris à la reine Éléonor (1531)..... 364

FIN DE LA TABLE DU TOME SIXIÈME.

LISTE DES COLLABORATEURS

A LA PREMIÈRE SÉRIE

DES

ARCHIVES DE L'ART FRANÇAIS

MM. *Achard*, archiviste d'Avignon.

Thomas *Arnauldet*, employé au département des Estampes de la Bibliothèque impériale.

Charles de *Beaurepaire*, archiviste à Rouen.

Emile *Bellier de la Chavignerie*, de la Bibliothèque impériale.

Bérard, architecte.

Blanc, bibliothécaire à Montpellier.

Jules *Boilly*, lithographe.

Bonnardot.

Th. *Bonnin*, à Évreux.

Raymond *Bordeaux*, à Évreux.

Henri-Léonard *Bordier*, de la Société des Antiquaires de France.

Gustave *Brunet*, à Bordeaux.

Le marquis de *Bruslard*.

Jules *Buisson*.

De Chambry.

Champfleury.

A. *Chassant*, à Évreux.

Philippe *de Chennevières*, conservateur du Musée du Luxembourg, chargé des Expositions.

Paul *Chéron*, employé aux Imprimés de la Bibliothèque impériale.

Jules *Cousin*, sous-bibliothécaire à l'Arsenal.

Victor *Cousin*, de l'Académie française.

D'Arbois de Jubainville, archiviste à Troyes.

Eugène *Daudet*, conservateur adjoint de la peinture au Musée du Louvre.

His *De La Salle*.

Léopold *Delisle*, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Destailleurs, architecte.

Dobrée, à Nantes.

L. *Douet d'Arcq*, archiviste aux Archives de l'Empire.

Duchesne aîné, conservateur du Cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale, mort le 4 mars 1855.

Georges *Duplessis*, employé au département des Estampes de la Bibliothèque impériale.

Louis *Dussieux*, professeur d'histoire à l'École impériale de Saint-Cyr.

Duvivier, de l'École des Beaux-Arts.

Feuillet de Conches.

Benjamin *Fillon*, à Fontenay-Vendée.

Fossé-Darcosse, à Versailles.

Francisque Michel, à Bordeaux.

Ernest *de Fréville*, auxiliaire de l'Institut, mort le 18 novembre 1855.

Henri *Gérard*.

Le baron *de Girardot*, secrétaire général de la préfecture, à Nantes.

A. L. *Grand*.

Charles *Grandmaison*, archiviste, à Tours.

Eugène *Grésy*, de la Société des Antiquaires de France.

M. C. *Guigue*, à Trévoux.

Barthélemy *Hauréau*, ancien conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale, bibliothécaire de l'ordre des avocats.

P. *Hédouin*, à Valenciennes.
Hesme, ancien notaire, à Sens.
Le baron de *Hochschild* (Suède).
Huillard-Bréholles, chef de section aux Archives de l'Empire.
Jacquin, instituteur primaire, à Écouen.
A. *Jal*, archiviste du Ministère de la marine.
Joliet, à Dijon.
Le comte Léon *de Laborde*, directeur des Archives de l'Empire.
P. A. *Labouchère*.
A. L. *Lacordaire*, ancien directeur des Gobelins.
Louis *Lacour*, de la Bibliothèque Sainte-Geneviève.
Léon *Lagrange*.
Lambron de Lignim, à Tours.
Laperlier.
Léon *de la Sicotière*, à Alençon.
Henri *Lepage*, archiviste, à Nancy.
Le Roux de Lincy, conservateur honoraire à l'Arsenal.
Henri *Luck*, à Marseille, mort en 1859.
Paul *Mantz*.
Paul *Marchegay*, ancien archiviste d'Angers.
Pierre *Margry*, archiviste adjoint au ministère de la marine.
Mathon, à Beauvais.
Meaume, professeur de droit forestier à l'École forestière de Nancy.
Lucien *Merlet*, archiviste, à Chartres.
Mathieu *Meusnier*, statuaire.
Anatole *de Montaiglon*, de la Société des Antiquaires de France, sous-bibliothécaire à Sainte-Geneviève.
Le marquis E. *de Montlaur*.
Le baron Léon *de la Morinerie*.
Jules *Niel*, bibliothécaire au ministère de l'intérieur.
Pelée.
Le baron Jérôme *Pichon*, de la Société des Bibliophiles français.
Le docteur *Pons*, à Aix.

André *Pottier*, bibliothécaire de la ville, à Rouen.
Auguste *Préault*, statuaire.
Alfred *Ramé*, substitut du procureur impérial, à Rennes.
Fr. *Ramet*, archiviste, à Nantes.
Jules *Ravenel*, conservateur au département des Imprimés à la Bibliothèque impériale.
Charles *Read*, président de la Société de l'Histoire du protestantisme français.
Emile *Regnard*, à Écouen.
Frédéric *Reiset*, conservateur de la peinture et des dessins au Musée du Louvre.
Jules *Renouvier*, à Montpellier, mort en septembre 1860.
Paulin *Richard*, conservateur adjoint au département des Imprimés de la Bibliothèque impériale.
Riocreux, conservateur du Musée céramique de Sèvres.
De Ruville.
Saint-Père, à Dijon.
André *Salmon*, archiviste honoraire de la ville de Tours, mort en 1857.
Le comte Georges *de Soultrait*, à Mâcon.
Eudoxe *Soulié*, conservateur du Musée de Versailles.
Taillandier, conseiller à la Cour de cassation.
Alexandre *Tardieu.*
Trébutien, bibliothécaire, à Caen.
Édouard *Tricotel.*
Vallet de Viriville, professeur adjoint à l'Ecole des Chartes.
Le baron *de Vèze*, mort le 5 avril 1854.
H. *de Vielcastel*, conservateur du Musée des souverains, au Louvre.
Frédéric *Villot*, ancien conservateur de la peinture au Louvre, secrétaire général de la direction des musées impériaux.

ERRATA ET ADDENDA

TOME Ier.

P. 110, à la note. Bocadoro est, aussi bien que Cortonne, un surnom de l'architecte de l'Hôtel de ville de Paris; il s'appelait en réalité Domenico Bernabei. (Voir Mariette, *Abecedario,* tome I, p. 123-4.)

P. 136, ligne 4 : « Jehan *le Pointre*, gendre de G. Ougier, peintre, etc., » est peut-être tout simplement « Jehan, *le pointre* (c'est-à-dire le peintre), gendre de, etc. »

P. 137, ligne 4 : « Hugues Godenu de Tors, ménétrier; » lisez : « Hugues Godenu, de Tors, ménétrier; » il était sans doute de la ville de Tours.

P. 137, ligne 23. *Andars* ne doit pas être un nom de sculpteur; c'est une de ces inscriptions inintelligibles composées de lettres mises au hasard à côté les unes des autres, comme les sculpteurs et les peintres du moyen âge en mettaient sur le bord des robes de leurs figures pour représenter des légendes et des noms orientaux.

P. 197, ligne 32 : « Beneficiciis; » lisez : « beneficiis. » — Frey ne donne pas le nom de ces deux frères, originaires de Limoges, mais il n'a été les voir que parce que Jodocus Sincerus en avait parlé dans son *Itinerarium Galliæ* (voyez la traduction de M. Thalès Bernard. Lyon, 1859, in-12, p. 24 et 163), et celui-ci les appelle les frères Mabreaux, ceux même dont, à la page suivante des Archives (p. 199) parle Marolles :

Entre les couteliers, les Marbréaux, deux frères.

Sans le passage de Jodocus Sincerus, il n'était pas possible de savoir que ces deux frères limousins et les Marbréaux étaient les mêmes personnes.

P. 222, à la note. Rectifier ce qui est dit ici sur la famille des Macé ou Massé, par ce qu'on peut voir au tome V, p. 323, à la note.

P. 252, ligne 8 : « *De Pariceux;* » lisez : « *de Parcieux.* »

P. 256. Rétablir ainsi les deux dernières lignes : « à nos collections nationales, m'engage à publier cette pièce, conservée aujourd'hui, etc. »

P. 262. C'était pour Mariette que Héquet demande à Abbeville l'acte de naissance de Mellan. Voir mon Catalogue raisonné et l'œuvre de Mellan, Abbeville, 1856, in-8°, p. 16.

P. 264, à la note, ligne 4 : « La curieuse suite de *planètes* astronomiques; » lisez : « de *planches.* »

P. 276. Martin de Cloistre, le sculpteur, n'a fait que demeurer à Blois ; des pièces, trouvées postérieurement et dont m'a parlé M. de La Saussaye, prouvent qu'il était originaire du Dauphiné.

P. 277, ligne 15 : « Sous *les fils* de Charles IX ; » lisez : « sous le *règne* de Charles IX; » ou bien : « sous les fils de Henri II. »

P. 306, ligne 6. Le sculpteur de cadres et d'ornements pour lequel Vernet demanda du travail, c'est son beau-frère Guibert, sur lequel on peut voir et la table des noms de ces *Archives* et l'étude de M. Léon Lagrange sur Joseph Vernet.

P. 329, ligne 11 : « Le registre des baptêmes de l'année 1710 ne se trouve point; » lisez : « de l'année 1610. »

P. 357. Avec quelque soin que cette liste ait été dressée, d'abord sur les registres, et ensuite corrigée, il s'y est glissé plus d'une erreur. Depuis on en a publié d'autres, d'abord celle de Reynez, comprenant les académiciens vivant de 1647 à 1703, qui a été retrouvée à la Bibliothèque impériale et publiée dans la *Revue universelle des arts* (Paris et Bruxelles) en 1857; on y remarquera plus d'une différence ; quant à celle d'un quantième différant d'un jour ou deux, il faut remarquer que c'est seulement la différence du jour de la mort à celui de l'enterrement. Tout récemment M. Paul Lacroix a publié, dans l'*Annuaire des artistes pour* 1861 (Paris, Renouard,

in-8°), une nouvelle liste faite avec celle des *Archives*, avec cette différence qu'au lieu d'être par ordre chronologique, elle est disposée par ordre alphabétique. Ce remaniement aurait encore été plus utile si l'on avait fondu en une seule les différentes listes des charges successives occupées par un même individu, et ajouté, d'après les almanachs royaux, la succession de leurs adresses, ce qui, en donnant les paroisses, permettrait de rechercher dans leurs registres les actes qui s'y peuvent trouver. Il y aurait lieu en même temps d'ajouter la date des agréements, qui devient importante quand l'artiste n'a été reçu que longtemps après. Par toutes ces raisons, il y aurait plutôt lieu d'en refaire une entièrement à nouveau, en tenant compte de la liste de Reynez et des autres améliorations nécessaires à y introduire, plutôt que de corriger ici celle de ce volume. Je n'indiquerai donc que quelques corrections d'une autre nature.

P. 394, ligne 4. La date donnée comme celle de la mort de Houdon est celle de la mort de sa femme; Houdon est mort le 16 juillet 1828. Voir mon étude sur Houdon dans la *Revue universelle des arts*, t. I, p. 415.

P. 397, ligne 6 : « Pierre Remi, de Valenciennes; » lisez : « Pierre Henri, de Valenciennes. »

P. 398, ligne 18 : Bonnien ; lisez Bounieu.

P. 399-400. Il faut supprimer de la liste de ceux qui n'ont été qu'agréés les noms de Hellart, de Jean Leblond, de Lempereur, d'Alexis Loyr et de Jean Poultier, qui ont été reçus et sont inscrits aux dates de leurs réceptions.

P. 414, ligne dernière : Masson ; lisez : Massou ; c'est Benoît Massou, le sculpteur, mort en 1728.

P. 415. Effacez la ligne 13, qui fait à tort double emploi avec la 25e. Il n'y a eu qu'un Renou, secrétaire-adjoint, et il est à la fin du dix-huitième siécle. — Du reste, comme corrections matérielles, on peut revoir la liste des Archives, réimprimée par MM. Duvivier et Dussieux à la fin de l'*Histoire de l'Académie de peinture*, que vient de publier M. Vitet; elle n'y est pas renouvelée, mais elle y est plus correcte, en sa qualité de réimpression.

TOME II.

P. 53, ligne 2. « Digne clerc ; » lisez : « digne élève. »

P. 59 : « Gravé par Surugue-Ponce ; » lisez :

P. 60. M. Girou de Buzareingues, qui demeurait place Royale, est mort le 25 juillet 1856 ; nous ne savons ce qu'est devenu le tableau qu'il possédait de Lesueur. Il a été publié une notice sur sa vie et ses travaux comme médecin. (*Journal de la Librairie* de 1856, n° 9406.)

P. 76, ligne 4, et p. 95, ligne 4 : «Cœlemans ; » lisez : «Coelemans.»

P. 90, ligne 25. Le C. Dauphin, dont on voit le nom sur quelques dessins de Lesueur qui lui ont appartenu, peut bien être le Charles Dauphin, peintre, élève de Vouet, qui n'est pas mort en 1693, mais en 1677, puisque, dans les Noms des plus fameux peintres publiés en 1679, Félibien le dit « mort il y a deux ans à Turin, où il peignoit. » Sur ses travaux dans cette ville, voir les *Artistes français à l'étranger*, p. 369-70.

P. 98 Ajoutez aux sujets antiques traités par Lesueur, celui de la mort de Senèque, indiquée à la page 202.

P. 134, ligne 2. Chemault est une commune du Gâtinais, à quatre lieues de Pithiviers (Loiret).

P. 134, ligne 13. Roddes, en Poitou, commune de Saint-Dizier sur Rochefort (Loire).

P. 134, ligne 13. Auzay, près de Fontenay-le-Comte (Vendée).

P. 135, ligne 6. Supprimez le point d'interrogation après le nom de Boynes ; il existe une localité de ce nom à deux lieues et demie de Pithiviers (Loiret).

P. 136, ligne 12 : « Demeurant en la rue de la Juyrie, au Chasteau ; » lisez : « demeurant en la rue de la Juyrie, au chasteau, » c'est-à-dire à l'enseigne du *Château*.

P. 144. Sur cette soi-disant lettre du peintre Eustache Lesueur, voyez plus loin, p. 203.

P. 198, ligne 31. Ce n'est pas Lezambert, mais Lerambert qu'il doit y avoir dans la pièce originale ; les R, dans l'écriture cursive du seizième siècle, étant souvent composés de trois traits droits qui les font ressembler à un Z.

P. 204, ligne 17 : « la veuve Gautrel; » lisez : « la veuve Gantrel. »

P. 304. Cf. sur ce Mouton une note de l'*Abecedario*, t. IV, p. 48.

P. 319. La page qui suit est mal paginée 400, au lieu de 320.

P. 323, note 2 : « Gaigni. *Ms. épitaphes* ; » lisez : Gaignières, *Épitaphes manuscrites.* »

P. 330, ligne 13 : *Bristisch Museum* ; lisez : *British Museum.*

P. 331 et 343. Girart d'Orléans était auprès du roi Jean, en Angleterre. On le peut voir par les mentions de *Comptes de l'argenterie*, publiés par M. Douet d'Arcq, p. 117, 264, 310, et de ceux publiés par le duc d'Aumale dans sa *Philobiblion Miscellany*, p. 95, 97, 99, 100, 107, 112, 118. Ces mentions ont été rappelées dans un article de M. Charles Tennyson d'Egmont sur le portrait du roi Jean, lu à la Société des Antiquaires de Londres, en mars 1858, et publié dans l'*Archæologia*, XXVIII, 1re partie, p. 196-201. M. d'Egmont, qui n'a connu sur Girart que les documents publiés par la Bibliothèque de l'école des Chartes, est disposé à attribuer le portrait du roi Jean à Girart d'Orléans, et cette supposition est on ne peut plus acceptable.

P. 351, ligne 2. Sur cette question de la mort de Goujon à la Saint-Barthélemy, cf. V, 264.

P. 352. Datée ou non datée, ce qu'a dit M. Lechaudé d'Anisy de la cheminée sculptée d'une maison de Caen, comme sculptée et signée par le père de Jean Goujon, ne supporte pas un instant l'examen, grâce à sa propre planche. Le monogramme GOV, accompagné en pendant d'un autre monogramme de trois lettres, est si grand, et placé dans son cadre rond d'une façon si apparente, que c'est évidemment l'abréviation du nom du possesseur de la maison, de celui dont les armes sont sculptées. De plus, le style du dessin et le goût sont évidemment de la fin des Valois, et, bien loin que le tout puisse être du père de Goujon, si tant est qu'il ait été sculpteur, ce qu'on ne prouve que par cette cheminée, l'œuvre est même postérieure au propre goût de Jean Goujon. Mais ces confusions sont toutes naturelles quand, en fait d'histoire de l'art, on ne voit que son idée, sans tenir compte des monuments et sans se pré-

occuper de leur forme et de leur style, qui, en pareille matière, sont cependant le plus important.

P. 362, ligne 4. Le portrait du Marsy, de Jacques Carey, indiqué comme à Versailles, est celui de Jean-Baptiste de Marsy.

P. 362, ligne 4. L'article Henri Cascar fait double emploi avec celui d'Henri de Gascar, de la page 370.

P. 362, ligne 27: « Olto Venius; » lisez : « Otto Venius. »

P. 365, ligne 4 : « Dandré-Bourdon; » lisez : « Dandré-Bardon. »

P. 367, ligne 4 : « D'Huez (Arnould); » lisez : « De Vuez (Arnould.) »

P. 372, ligne 21 : « Femme Mondolegny; » lisez : « Femme Mondotegny. »

P. 379, ligne 4 : « La paix de Kiswick; » lisez : « Ryswick. »

— ligne 34 : « La nymphe Syrina; » lisez : « Syrinx. »

P. 381, ligne 4 : « Louis-Michel Vanlso; » lisez : « Louis-Michel Vanloo. »

P. 385, ligne 19 : « Vermerlen; » lisez : « Vermeulen. »

P. 387, ligne 17 : « 29 juillet 1847; » lisez : « 29 juillet 1747. »

P. 391, ligne 17 : « De Coste; » lisez : « De Cotte. »

TOME III.

P. 4, lignes 20 et 21 : « Les sept O Euvres de miséricorde, prêtés par le comte de Jarborough; » lisez : « Œuvres » et « Yarborough. »

P. 57, ligne 79 : « A Jax Aga; » faut-il voir là Ajax et Agamemnon ?

P. 56, ligne 21 : « Tarvisin.; » lisez : « Tarvisinus, » né à Trévise.

P. 58, ligne 8 : « Sanches Pagninus; » lisez : « Sanctes Pagninus. »

P. 58, ligne 9: « Petrus de pis, » lisez: « Petrus de Pisis. »

Ligne 18. Chanino, ne serait-il pas le Can grande de Vérone? Le *gon* ou *gou*, qui suit son nom, pourrait être l'abréviation de gonfalonier ou de gouverneur.

P. 58, ligne 27 : « Jacobus Medices Marignani, » est Jean-Jacques Medichino, marquis de Marignan.

P. 62, ligne : 6« Ledit Saint-Remy », lisez : « ledit sieur Remy. »

P. 68 : Comme les trois La Jumelle, indiqués par le *Dictionnaire des Postes*, sont dans le Pas-de-Calais, et qu'il n'en est pas indiqué ailleurs, il est probable que cette seigneurie de Campignolle, qu'on n'y trouve pas et qui appartenait à un des Lenain, est Champigneulles, les grandes et les petites (Pas-de-Calais, canton de Montreuil-sur-Mer).

P. 89, ligne 4 : Si « le Christ entouré d'anges, par Lequesnoy, » est une sculpture, ce qui peut être, il s'agirait de François Quesnoy, dit François Flamand.

P. 106, ligne 17 : Seigneurie de la Srelle (?)

P. 107, ligne 25 : « Jan Charcte, » lisez : « Jan Charete. »

P. 107, ligne 29 : « Frère Laurent de Sainte-Marguerite, son prieur, » lisez : « sou-prieur. »

P. 107, ligne 30 : Frère Bertand de Saint André, » lisez : « Bertaud. »

P. 121, ligne 11 à 13 : *La Pupille* est de Fagan; la *Surprise de l'Amour*, de Marivaux; l'*Esprit de contradiction*, de Dufresny, et l'*Oracle*, de Sainte Foix.

P. 121, ligne 13 : « Gaussem, » lisez : « Gaussin. »

P. 126 : A la note, au lieu de : « *Revue de Paris*, » lisez : « *Revue du Midi.* »

P. 134, ligne 5 : « A Jehan Doissel, » lisez : « d'Oissel, » c'est-à-dire Oissel-sur-Seine ou Oissel la rivière, à deux lieues et demie avant d'arriver à Rouen.

P. 134, ligne 8 : « A Henri de Languefemme. » C'est bien ce que donnait le manuscrit de M. de Menant; mais, à un autre endroit, la même collection donne une transcription nouvelle, plus complète à la fois et plus exacte, où on lit la leçon véritable : « A Heuri de Langue, fêvre. »

P. 137, ligne 23 : « Charles-Nicolas Cochin, » ajoutez : « le père. »

P. 138, ligne 27 : « Sébastien Ilodtz, » lisez : « Slodtz »

P. 159, lignes 1 et 2 : « Anbouyn, » lisez : « Aubouyn. »

P. 162, ligne 7. Effacez le point d'interrogation après « bourlier » qui a le sens de « bourrelier. »

P. 162, ligne 8 : « Rue Joly, » lisez : « rue Soly »

P. 163, ligne 1 : « Rue Giptienne. » La leçon est bonne; mais il faut comprendre qu'il s'agit de la rue de la Jussienne.

P. 162, ligne 13 : Simonne Hardouin, fille de feu Pierre Hardouin Vivant maître paintre à Paris, » lisez : « feu Pierre Hardouin, vivant maître paintre. »

P. 167, lignes 8 et 9 : « la maraine Lienard escuier femme François Martinet, » lisez : « Lienard Escuier, femme François Martinet. »

P. 177. Sur les Chauveau, il faut voir la vie de François Chauveau, graveur, et de ses deux fils, Evrard, peintre, et René, sculpteur, suivie d'actes officiels extraits des registres mêmes, conservés à l'Hôtel de ville de Paris, que j'ai imprimée en 1854 (in-8° de 47 p.), avec mes amis Paul Chéron et Thomas Arnauldet, et aussi mon article postérieur de la *Revue universelle des arts.*

P. 202, ligne 8 : « Sa Majeeté, » lisez : « sa Majesté. »

P. 203 : « Jean Le Clerc Scarpeline, » lisez : « Jean Leclerc, scarpeline, » c'est-à-dire le *graveur.*

P. 204, ligne 17 : « Et a costé est escript, » lisez : « et à costé est escript. »

P. 227, lignes 9 et 14, et p. 228, ligne 1 : « Masson, sculpteur, » lisez : « Massou. »

P. 234, ligne 13 : « Pierre Pivet, » lisez : « Pierre Pinet; » cf. V, 194.

P. 245, à la note, ligne 16 : « Aux lambris du département de Monsieur Legrand, » lisez : « monsieur Le Grand; » il s'agit ici du Grand Ecuyer.

P. 249, ligne 18 : Saint-Hérent est dans le Puy-de-Dôme, arrondissement d'Issoire.

P. 254, ligne 21 : « Fontainebleau, » lisez : « Fontainebleau. »

P. 255, ligne 24 : « a mesme que, » lisez : « à mesme que, » en même temps que.

P. 255, ligne 26 : « n'y dinimution, » lisez : « ny diminution. »

P. 280, ligne 1 : « Ratabon et Vavin; » on a lu, p. 210 : « Ratabon et Varin. » Il s'agit évidemment du même homme.

P. 282, ligne 4 : « Jean Le Convreur, » lisez : « Jean Le Cou-

vreur. » Remarquez que dans la même pièce sa mère est appelée une fois Antoinette, une fois Marie Potier.

P. 283, ligne 20, et p. 284, ligne 20 : « 1606, » lisez : « 1660. »

P. 286, ligne 3 : « 15 février 1653, » lisez : « 15 février 1697. »

P. 291. Il est peu douteux que le nom de Jacquette de la Turrecie ne se prononçât en deux syllabes, *Turcie*; elle, ou sa famille, demeurait sur la levée ou turcie de la Loire et en avait pris le nom.

P. 292, ligne 13. Le bénéfice Velleien est celui accordé aux femmes par un sénatus-consulte du sénateur Velleius, qui interdit aux femmes de s'engager pour autrui. Digeste, livre 16, titre 1, loi 1. *Code*, livre 4 ; titre 29; loi 1.

P. 296-7. Il a paru dans les *Beaux Arts, Revue nouvelle*, années 1860 et 1861, une nouvelle rédaction très-corrigée et très-augmentée de mon travail sur la statue du Louis XIII de la Place royale. — Le cardinal Charles de Lorraine, cité à la ligne 32 de la page 296, n'est pas le grand cardinal, frère de François de Guise, et mort en 1574, 19 ans seulement après la naissance de Tempeste, mais un autre cardinal Charles de Lorraine, second fils de Charles III, duc de Lorraine, né à Nancy en 1567, cardinal en 1589 et mort en 1607. (*Les Beaux-Arts*, 15 novembre 1860, p. 457.)

P. 308. A propos de cette famille des Merveille, armuriers des rois de France, il ne sera pas sans intérêt de rappeler qu'un d'eux était encore armurier de Charles IX. C'est Jamin qui nous rapporte ce fait dans une belle ode sur la forge, adressée à Charles IX, qui, comme on sait, se mêlait de forger :

> Une forge haletante
> Chauffe un harnois rougissant,
> Que *Merveille* va pinçant
> D'une tenaille mordante
> Pour le faire marteler.

OEuvres de Jamin, Paris, Mamert Patisson, 1589, in-12, f. 58, recto.

P. 312. Aux pièces relatives aux logements de la Galerie du Louvre, il faut joindre les lettres d'exemption de taxe accordées

aux ouvriers logés au Louvre, en date du 25 janvier 1650, publiées, d'après les registres de l'hôtel de ville de Paris, dans les *Archives curieuses de l'histoire de France*, 2e série, tom. IX, p. 289-93. On y trouve une énumération de ceux qui y étaient logés à ce moment. — On peut rappeler aussi cet article de Richelet, *Dictionnaire françois*, 1680, *Remarques*, p. 74 : « *La Salle des Antiques.* On appelle de ce nom un endroit, au bout des galeries du Louvre de Paris, où l'on voit les bains et le cabinet de la reine, quelques tableaux, plusieurs figures de marbre qu'on nomme des *Antiques*, et la statue de Henri quatrième, qui est fort bien faite et qui est ce qu'il y a de plus curieux dans cet appartement. *La Salle des Antiques est à voir lorsqu'on va se promener aux Galeries du Louvre qui sont quelque chose d'assez beau.* »

P. 322, ligne 8. La lettre M, indiquée comme se trouvant sur la crosse ou support de la monstrance de Saint-Germain l'Auxerrois, devait être l'initiale du nom de son donateur, qui doit être un homme du quinzième siècle, mais avant 1485.

P. 322, ligne 10 : « Et avec ce aura deux brasses coutés mouvants dudit pilier aux deux cotés de ladite crosse. » Ne vaudrait-il pas mieux lire : « deux brasses, contés mouvants, etc., » c'est-à-dire : comptés à partir du pilier.

P. 426. Pour arriver à un compte rond, on peut réduire à 500 livres la somme reçue par le fondeur Adam Morant. Alors, comme le travail lui était payé à raison de 19 livres le cent pesant, il s'ensuit qu'il pesait en tout 2,600 livres.

P. 329, ligne 19. Puisque Cathelin Le Sueur, père d'Eustache, était tourneur en bois, il a pu être qualifié de sculpteur ; un tourneur en bois fait des balustres, des colonnes torses, qui ne peuvent manquer d'arriver à être des meubles sculptés.

P. 332, ligne 30 : « Pierre Wouwermun, » lisez : « Pierre Wouwerman. »

P. 360, ligne 21 : « M. de Talane, » seigneur de Chamarande, ne serait-il pas M. de Talaru?

P. 369, ligne 24 : « Èscornières dextre, senestre, » lisez : « Ès cornières, etc. »

TOME IV.

P. 8, ligne 16. Comme en 1484-5 la reine n'était pas Charlotte de Savoie, morte en 1483, et, comme Charles VIII n'était pas marié, cette appellation de *reine* se doit appliquer à la régente, Madame de Beaujeu.

P. 12, lignes 13-15, je lirais : « Aussi le patron des baings, trois pings et trois grisles, de Bourbon-l'Archambault, » c'est-à-dire le patron des bains d'eaux minérales de Bourbon-l'Archambault, trois coloriés et trois gris, c'est-à-dire en camaïeu.

P. 14, ligne 17. Mademoiselle de Tarente doit être Charlotte de Savoye, fille de Frédéric d'Aragon, prince de Tarente, et de Anne de Savoye, nièce de Louis XI et morte avant 1480. (P. Anselme, III, 436.)

P. 23, ligne 15. Le billet de Demarne a appartenu à M. de Chateaugiron.

P. 39, ligne 3 : « Mousieur, » lisez : « Monsieur. »

P. 45, note 3 : « *Archives de l'arl français,* » lisez : « L'art français. »

P. 69. Les pièces sur les bustes envoyés de Rome au connétable de Montmorency ont été republiées comme inédites par M. Miller dans la *Gazette des Beaux Arts* (t. IX, p. 75-81). Il y a seulement trois phrases de plus : Je ne vous escris point, p. 77 ; Au surplus, mon seigneur, p. 79 ; et celle sur la mort du pape Marcel, qui n'a rien d'artistique. J'y renvoie pour quelques notes sur les personnages cités. Sur un point du texte, celui des Archives (p. 71, ligne 2) diffère de celui de M Miller ; il a imprimé « Jehan *Biauguat,* Bolognoys, » c'est Jehan *Bianguet* qu'il faut continuer de lire ; Bianguet est la traduction approximative du *Bianchetto* italien, l'analogue de notre français *Blanchet.*

P. 77. L'original de la lettre de Nattier a appartenu à M. de Châteaugiron.

P. 78. Cette lettre de l'architecte Boffrand n'est pas adressée à Lépicié, mais probablement à Antoine Duchesne, prévôt des bâtiments du roi. (Voir ce même volume IV, 406.)

P. 83, ligne 11. Sur l'Académie de peinture de Bordeaux, on peut voir le travail de M. Lacour dans la *Revue universelle des arts*, Paris et Bruxelles, t. X, p. 49-64 et 89-94.

P. 93, note 2, ligne 5 : « In ct sc, » lisez : « In. et sc. »

P. 100-4. Sur les Slodtz, on peut voir la réunion de pièces publiées par M. Margry à la suite de l'article de Mariette. (*Abecedario*, t. V, p. 225-39.)

P. 126, à la note : « M. de Château- » lisez : « M. de Châteaugiron. »

P. 129, ligne 27. Je ne trouve pas de Vaugibault, mais seulement un château de Vaugirault, dans le Maine-et-Loire.

P. 130, ligne 1. Descloix. On pourrait aussi bien lire: des Cloix ou d'Escloix. Il y a un Escloye dans l'Oise, canton de Carlepont, et un Escles ou Esclès dans le même département, arrondissemen de Beauvais.

P. 140, ligne 19. Ajoutez en note cette citation de la *Gazette* de 1753, p. 465 : « Versailles, 27 septembre. Madame Infante, duchesse de Parme, est partie ce matin pour retourner à Parme. Cette princesse couchera cette nuit à Montargis. Elle doit arriver le 1er du mois prochain à Lyon, et le 16 à Antibes, où elle s'embarquera pour Gênes. » Il s'agit de Marie-Amélie de Saxe, fille aînée de l'électeur de Saxe, roi de Pologne, née en 1724 et mariée en 1738 à don Carlos, infant d'Espagne et roi des Deux-Siciles depuis 1734.

P. 141, ligne 27 : « Le port de Bone, » lisez : « Le port de Bouc. »

P. 144, ligne 23. Le voyage de Louis XV au Havre est du mois de septembre 1749. (*Journal historique des fastes du règne de Louis XV*, Paris, 1766, t. II, p, 63.)

P. 181, note 4, ligne 10. Le pape, en 1367, était Urbain V, et le cardinal était Anglicus Grimoard, évêque d'Avignon et cardinal d'Albino. (Sainte-Marthe, I, 82-3.)

P. 183. Sur ce sculpteur du roi René, *Francesco*, voir l'édition des œuvres du roi René, par M. de Quatrebarbes.

P. 187, ligne 28. Il sera question plus loin de Domenico Borborio. (V. 97-9.) Aux peintres qui ont exercé leur art à Avignon, il

faut ajouter ce que dit de *Matteo Borboni* le Masini, p. 316. — Ce article de M. Achard a été réimprimé plusieurs fois à Avignon, dans la *Revue des bibliothèques paroissiales et des faits religieux de la province ecclésiastique d'Avignon* (1856), dans le *Mémorial de Vaucluse* (1859), dans le *Conciliateur de Vaucluse* (1859); il a été fait du dernier un tirage à part à 50. (*Journal de la Librairie* de 1859, n° 11,658.)

P. 237, ligne 23 : « Marc Antoine Dermes (?) de Tolon, » lisez : « Marc-Antoine de Cuers, de Tolon. »

P. 239, ligne 1 : « Marc-Antoine Aurenge, de Soliat (?) ou Solis (?), » lisez : « De Soliès. » Ce doit être un des quatre Solliès : Solliès-Farlede, Solliès-Pont, Solliès-Toucas et Solliès-Ville, qui sont auprès de Toulon.

P. 247, ligne 25 : « La poupe de l'amiral, » lisez : « La poupe de l'*Amiral*, » parce qu'il s'agit du vaisseau.

P. 267, ligne 4 : « Cap de Soepé, » lisez : « Sœpé. » On dit maintenant le cap Sepet.

P. 270, ligne 13 : « D'Infreville à Colbert, » lisez : « D'Infreville fils. »

P. 292, ligne 20 : « Jes cay, » lisez : « Je sçay. »

P. 308, ligne 21 : « Le Rosne et Roine; » ce doit être certainement « le Rosne et Sosne, » le Rhône et la Saône.

P. 320, ligne 21. L'évêque du Puy, en 1448, était Jean de Bourbon, évêque de 1443 à 1485. (Sainte-Marthe, III, 920.)

P. 320, ligne 22 : « Seigneur de Luppe, » lisez : « Luppé, petite localité du département de la Loire. »

P. 320, ligne 22 : « Seigneur d'Uppinat. » Je ne trouve pas en France de localité du nom d'Uppinat. Peut-être le scribe, trompé par la prononciation, a-t-il redoublé le *p*, au lieu d'écrire : du Pinat.

P. 334, ligne 19-21 de la note. Aux renvois des mentions de dessins, provenant du cabinet de Boulle, cités dans l'*Abecedario* de Mariette, il faut ajouter ceux-ci : Rubens, V, 68, et Vandermeulen, V, 365.

P. 352, ligne 1 de la note : « Le général Lclerc, » lisez : « Leclerc. »

P. 353, ligne 13 : Le nom de Martin Desfeugeraiz, chanoine de Chartres, lui doit venir de Feugeret, commune d'Argenvilliers, ou de Feugeray, commune de Bullon (Eure-et-Loir).

P. 355, ligne 15 : « Les forgeures à rebatre les manteaux. » C'est bien le texte, mais quel est le sens?

P. 364, ligne 4. Mathry Pierre. Mathry ne serait-il pas une forme de Mathieu?

P. 364, ligne 19. La verrière du bout du chœur sera assise sur un moineau. On sait que ce mot veut souvent dire une hotte; ici, et avec des analogies de forme, il doit vouloir dire : trompe, cul de four sous un pignon.

P. 368. Ce Jehan Siguerre, ou Signerre, était orfévre à Rouen en 1521; il y avait en même temps un Guillaume Le Signerre, graveur sur bois rouennais, qui, en 1518, mettait ce sixain élégiaque à l'édition milanaise de Franchini Gafurii De harmonia musicorum instrumentorum. Milan, 1518, in-f°.

Magister Gulielmus Lesignerre Rothomagensis
Figurarum celator. Ad lectorem.

Desine mirari, si qua mendosa figura,
Lector, in hoc libro cernitur esse, rogo.
Ingenii studiique mei complesse putavi
Partes; ast doleo non placuisse tibi.
Dum madet et siccat, quod nosti, tanta papyrus,
Spargitur, invito sæpius artifice. Vale.

Le volume est dédié à Grolier, et l'exemplaire de l'Arsenal, sur lequel je copie le sixain, est celui même de Grolier.

M. Renouvier a connu ce curieux témoignage de ce *boisiste* français travaillant en Italie.

TOME V.

P. 19, ligne 19. Voyez sur Madame du Péron, d'abord le même volume, p. 383, lignes 13-20, et aussi le Journal de Pierre de l'Estoile, collection Michaud et Poujoulat, 2e série, tome 1, 2e partie, p. 37.

P. 30, lignes 20, 22 et 28 : « G. de Montberon, » lisez : « G. de Montebrou. »

P. 36, ligne 16 : « Le XXXII février, » lisez : « Le XXII février. »

P. 40 à la note. Ce n'est pas au château de Bauzy, près Blois, qu'était ce David sur une colonne, mais de Bury, près Blois. Au commencement du dix-septième siècle, Jodocus Sincerus l'y a vu. (*Voyage en France*, traduit par Thalès Bernard, Lyon, 1859, in-12, p. 106.) — Il est très à remarquer que, si petite que soit sur sa colonne la figure d'homme nu, indiquée par la pointe de Ducerceau dans la cour de sa vue cavalière de ce château de Bury (*Excellents bâtiments de France*, tome II, à la fin), il est curieux d'y reconnaître le mouvement du David dont le Louvre a le dessin de Michel Ange.

P. 69, ligne 9. Voyez p. 385.

P. 75. L'original de la lettre d'Hubert Robert a appartenu à M. de Châteaugiron.

P. 77 à la note. Le poëme, écrit en réponse à celui de Molière sur la *Gloire du Val de Grâce* et inséré dans l'*Anonymiana*, a depuis été réimprimé dans la *Revue universelle des Arts*, Paris et Bruxelles, t. 2e, p. 460.

P. 81, ligne 6 : « Relativemen, » lisez : « Relativement. »

P. 81, note 1, ligne 1 : « Teestelin, » lisez : « Testelin. »

P. 81, note 2, ligne 3 : « Vie de Passeri, » lisez : « *Vite* di Passeri. »

P. 84, note 3. Le Jean de la Tuilerie, comédien, s'appelait Jean François Juvenon de la Tuilerie.

P. 86, ligne 15. A ces quelques indications sur l'Académie de France à Rome, on peut joindre ce passage tiré d'une dépêche de d'Aubeterre au duc de Choiseul du 31 mars 1769 :

« (L'empereur Joseph II) a visité ici tous les établissements publics et a paru beaucoup plus occupé de voir tout ce qui a trait à l'administration que les peintures et les antiquités. Il a été visiter l'Académie de France; il y est arrivé si subitement que je n'ai pu être averti et m'y rendre pour le recevoir. Je lui en ai fait mes excuses, dont il a ri. Par tout ce que j'ai pu recueillir, il ne paraît pas que son voyage à Rome ait eu d'autre objet que celui de la

curiosité. » Theiner, *Histoire de Clément XIV*, Didot, 1852, I, 209.

P. 89, ligne 3. Monsieur Le Grand ne doit pas être un nom propre ; mais, de même qu'à la cour de France, signifier le Grand Ecuyer de la cour de Lorraine.

P. 91. On trouve, sur le château de Claveyson, ce sonnet dans les œuvres de Jamin, Paris, Mamert-Patisson, 1589, p. 200 verso :

De Clavézon en Dauphiné.

Ce lieu bien aéré, et ce chasteau, basti
Sur la croupe d'un mont plaisant et solitaire,
Retire mon penser des traces du vulgaire
Et me plaist pour m'avoir de ma dame adverti.
J'y voy maint escusson, en tous lieux mi-parti
De clefs et dé la croix au chrestien salutaire.
Une nymphe qui peut aux célestes complaire
Y fait que de l'Amour le poignard est senti.
Puis je dy, contemplant ces beautés accomplies,
Et ces clefs et ces croix peintes en armoiries :
Où est celle qui tient la clef de mon salut,
Qui se plaist toutesfois au mal qui me ruine ?
Ainsi, depuis qu'Amour pour vostre me voulut,
Ny mon œil, ny mon cœur rien que vous n'imagine.

P. 92. Sur la déplorable affaire de Nattier, voyez l'*Abecedario*, V, 50, à la note.

P. 174, ligne 7 : « Conrad Delff, » lisez : « Coppin Delfft. »

P. 182, note 2, ligne 11. Le roi d'Aragon, en 1417, était Ferdinand, surnommé le Juste, deuxième fils de Jean, roi de Castille.

P. 186. En feuilletant les registres de la paroisse Saint-Martin de Marseille, la note suivante m'est tombée sous la main :

1398. 1427. Honnoré Pelle fonda deux anniversaires 26 l. royaux que valent 9 l. tournois : : 9

Elle se trouve dans un « Recueil fait par feu messire Charles « Simon, chanoine de notre église Saint-Martin, d'une antique « tablier, jadis affiché dans la sacristie, où estoient de crit sur du « pargemin, fort usé et vieux, les anniversaires icy exprimés, que « messire Reinaud Espart, chanoine, a observé, par les noms des « fondateurs, estre tous des directes, à quoy faut satisfaire. »

L'identité de ce nom avec celui du sculpteur *Honoré Pelle,* qui vivait en 1680, prouve peut-être une communauté de patrie.

L. L.

A propos d'Honoré Pelle et de monsieur Lacroix, sculpteurs français à Gênes, les *Archives* en ont cité deux autres, David, IV, 74, et Lamer, IV, 228.

P. 202. Il faudrait un blanc en haut de la page ; cette quittance de J. Vernet est tout à fait distincte de la lettre qui la précède.

P. 216, ligne 22, confér. VI, 221.

P. 252, ligne 1 : « quement, » lisez : « Débarquement. »

P. 260, ligne 15 : « Monuments élevés à la gloire de Louis XIV, » lisez : « Louis XV. »

P. 277, ligne 18 : « François Caravage, » lisez : « François Caravaque. » Ce doit être l'habile sculpteur en bois provençal.

P. 311, ligne 25 : « François Joseph Heim, » lisez : « François. »

Page 333. *Voici le complément de la liste des grands prix de* 1857 *à* 1861 *inclusivement :*

1858. — PEINTURE. — Adam et Eve trouvant le corps d'Abel.

1er grand prix, HENNER (Jean-Jacques).
2e grand prix, ULMANN (Benjamin).
Mention honorable, LEFEBVRE (Jules-Joseph).

SCULPTURE. — Achille saisissant ses armes (ronde-bosse).

2es grands prix, { WATRINELLE (Antoine-Gustave).
DELAPLANCHE (Eugène).

ARCHITECTURE. — Hôtel impérial des invalides de la marine.

1er grand prix, COQUART (Ernest-Georges).
2e grand prix, THIERRY (Charles-Alphonse).
Mention honorable, TRAIN (Eugène).

GRAVURE en taille douce. — Académie gravée.

2e grand prix, MICIOL (Pierre).
Mention honorable, NARGEOT (Jean-Adrien).

1859. — PEINTURE. — Coriolan chez Tullus, roi des Volsques.

1er grand prix, ULMANN (Benjamin).
2e grand prix, LEFEBVRE (Jules-Joseph).

Mention honorable, Lix (Frédéric-Théodore).

SCULPTURE. — Mézence blessé, préservé par Lausus.

1ers grands prix, { Falguière (Jean-Alexand.-Joseph). / Cugnot (Louis-Léon).

2e grand prix, Sanson (Justin-Chrisostôme).

Ment. honorables, { Gauthier (Charles). / Barthélemy (Raymond).

ARCHITECTURE. — Palais pour la Cour de cassation.

1ers grands prix, { Boitte (François-Philippe). / Thierry (Charles-Alphonse).

2e grand prix, Pascal (Jean-Louis).

(Le concours de Gravure en médaille et pierre fine a été annulé et renvoyé à 1860.)

1860. — GRAVURE en médaille et pierre fine. — Un Guerrier dépose sur l'autel du dieu Mars la palme de la victoire.

1er grand prix, Lagrange (Jean).

2es grands prix, { Borrel (Alfred). / Chaplain (Jules-Clément).

PEINTURE. — Sophocle accusé par ses fils.

1er grand prix, Michel (Ernest-Barthélemy).

2e grand prix, Layraud (Fortuné-Joseph-Séraph.)

Mention honorable, Monchablon (Xavier-Alphonse).

SCULPTURE. — Oreste se réfugiant à l'autel de Minerve. (ronde-bosse).

1er grand prix, Barthélemy (Raymond).

2e grand prix, Nathan (Jules-Isidore).

ARCHITECTURE. — Résidence impériale dans la ville de Nice.

1er grand prix, Joyau (Joseph-Louis-Achille).

2es grands prix, { Bénard (Paul). / Guadet (Julien).

GRAVURE en taille douce. — Académie gravée.

1ers grands prix, { Dubouchet (Henri-Joseph). / Miciol (Pierre).

2es grands prix, { Nargeot (Jean-Adrien). / Huot (Adolphe-Joseph).

1861. — PEINTURE. — Mort de Priam.

1er grand prix, LEFEBVRE (Jules-Joseph).

2es grands prix, { LELOIR (Alexandre-Louis). / GIRARD (Marie-François-Firmin).

Mention honorable, ROBERT-FLEURY (Tony).

SCULPTURE. — Chryséis rendue à son père par Ulysse.

1er grand prix, SANSON (Justin-Chrysostome).

2es grands prix, { GAUTHIER (Charles). / BARRIAS (Louis-Ernest).

Mention honorable, DELOYE (Jean-Baptiste-Gustave).

ARCHITECTURE. — Etablissement de bains dans une ville d'eaux thermales.

1er grand prix, MOYAUX (Constant).

1er second gr. prix, FLON (Jules-Nicolas).

2e second gr. prix, CHABROL (François Wilbrod).

PAYSAGE HISTORIQUE. — Marche de Silène.

1er grand prix, GIRARD (Paul-Albert).

2e grand prix, GUILLAUMET (Gustave-Achille).

P. 346, ligne 11 : « Jodino Rapondi, » lisez : « Jo Dino Rapondi, » Moi, Dino Rapondi, et voyez dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires* ce qui a été dit à ce propos, année 1858, p. 146.

P. 350, ligne 14 : « JEAN LOUIS DAVID, » lisez : « JACQUES LOUIS DAVID. »

P. 352, ligne 25 : « Anglais d'oirgine, » lisez : « Anglais d'origine. »

P. 352, à la note. J'hésiterais maintenant à accepter cette première origine anglaise de la famille de la troisième femme de Jean Cousin, qui peut n'avoir été supposée que d'après le double w de Bowyer, forme du nom de la partie de sa famille passée ensuite en Angleterre. Ce qui me le fait penser, ce sont les curieuses mentions manuscrites d'un exemplaire du Vitruve de Jean Cousin, qui se trouve aux Estampes de la Bibliothèque impériale. Il est admirable d'épreuves et a été certainement donné par Jean Cousin lui-même, comme on va le voir par cette première mention : « *Bowyer, Appore A Sens*, 1563. » Il resta un siècle dans la famille, comme nous en sommes assuré par la seconde mention : « *Aquis par moy, Jean*

George Bardot, de Montbéliard, à maistre Geoffroy Bouvier, 1665. »
Ainsi la prononciation n'était ni Bouhier, ni Boyer, mais Bouvier.

P. 359, note 2, ligne 2 : « M. Béchard, » lisez : « M. Béclard. »

P. 364. A la plainte de Palissy sur le vil prix des boutons d'émail, on peut opposer ces deux passages d'ordonnances somptuaires du même temps.

Dans l'ordonnance de Charles IX, sur les plaintes des Etats d'Orléans de 1560, l'article 150 porte défense « à tous manans et habitans de nos villes l'usage d'émail en orfèvrerie, à peine de confiscation de la pièce émaillée, » et le commentateur Joachim du Chalan, Paris, Lucas Brayer, 1567, in-8°, 222 verso, ajoute : « Quant à l'esmail, certainement c'est une despense grande et excessive, et superfluité autant mal employée que digne d'estre corrigée, qui ne sert de rien et est de peu de durée, et qui néantmoins se vend au pris de l'or, chose ridicule d'achester et prendre la poison pour or fin. »

Dans un supplément à une ordonnance de Charles IX sur le fait des habits, je trouve : « Défendons à tous nos sujets de porter, user, couvrir ni enrichir leurs habillemens d'aucuns boutons, plaques, grans fers ou esguilletes, petites chaînes d'or, ni autre espèce d'orfèvrerie, avec ou sans esmail, de quelque sorte que ce soit, sinon pour les hommes en boutons pour fermer les sayes et les fentes de cappes, et aussi en garnitures de bonnets, et, quant aux damoiselles, chaînes, carquants et brasselets, et les autres femmes de villes patenostres et brasselets. » Ord. de Charles IX, 21 janvier 1563. Paris, Robert Etienne, 1568, in-8°, p. 361, verso.

P. 366, ligne 22 : « Nicolas Challeu, » lisez : « Jacques Le Challeu, » comme à la ligne 8 de la même page.

P. 376, ligne 21 : « B. Bouete » lisez : « R. Bouete » c'est-à-dire *Robert*, qui est donné en entier à la ligne 7 de la page 374.

P. 378. A ce qui est dit de la manufacture de tapisserie d'Aubusson, on peut joindre les passages suivants :

« Ceux qui ne peuvent atteindre aux prix considérables auxquels sont portées les tapisseries des Gobelins s'en fournissent dans les fabriques de Beauvais, en Picardie, dans celle d'Aubusson, en Auvergne, et dans celle de Felletin, dans la Haute-Marche. Ces

manufactures, ainsi que celle des Gobelins, ont quelquefois employé l'or et l'argent dans leurs tapisseries. On prétend que Felletin réussit mieux dans les verdures, Aubusson dans les personnages, et que Beauvais les surpasse dans l'un et l'autre genre; mais toutes les trois ont également abandonné la haute-lisse, et il n'y a plus qu'aux Gobelins où ce travail se soit conservé. » M. de Paulmy, *Mélanges d'une grande bibliothèque*, volume C, *Vie privée des François*, p. 170.

« ... Nous n'allons plus chercher nos tapis dans les pays étrangers, et c'est à Aubusson, en Auvergne, que se fabriquent aujourd'hui la plupart de ceux qui couvrent les planchers des cabinets, des salons et des chambres à coucher des grands seigneurs et des gens riches. » *Ibidem*, p. 173.

P. 385, ligne 9. Prix fait des peintures de l'hôtel de ville de « Toulon, » lisez : « De Marseille. »

P. 390, ligne 16 : « 15 août 1583, » lisez : « 1383. »

P. 390, ligne 19 : « 1583-1426, » lisez : 1383-1426. »

P. 391, ligne 19 : « Payement de la capillation, » lisez : « Payement de la capitation. »

TOME VI.

P. 1-22. Cet article de M. Grésy sur le château de Vaux a été réimprimé par lui à Melun en 1861, en une plaquette in-8° de 26 p. Il y a fait quelques additions.

P. 3, note 1. Cette note a été récrite par M. Grésy d'après la notice de M. Taillandier sur Gittard, publiée dans ce volume même, p. 97-104.

P. 5, ligne 29, ajoutez la note suivante : « Je dois à la gracieuse libéralité de M. Vienot, ancien notaire à Melun, un ms. fort intéressant : c'est le registre des revenus de la vicomté de Melun et des domaines de Vaux réunis, tenu en 1658 et 1659 par G. Musnier, avec notes et recommandations de la main même de Fouquet. Il est piquant de pouvoir mettre, en regard des folles prodigalités du surintendant, le chiffre réel des ressources de son domaine. Un dépouillement scrupuleux m'a prouvé que ces revenus ne se mon-

taient en total qu'à 48,301 l. 15 s. 6 d., auxquels il faut ajouter 67 muids 25 setiers de blé, 50 cordes de bois, 30 minots de sel, un porc gras, estimé 18 livres, une demi-douzaine de chapons, une douzaine de poulets et « un gasteau au jour des roys. » C'est le meunier des Prez de Maincy qui avait le privilége de servir ce plat de son métier sur la table fastueuse de son seigneur. E. G. »

P. 7. Remplacer la note 1 par celle-ci : « L'installation de cette manufacture se fit dans un couvent en ruine que les comtes de Melun avaient vendu au Surintendant le 14 août 1650, moyennant 23 livres de rente et 25 arpents en échange. Le procès-verbal d'expertise, dressé par David Gittard, architecte et entrepreneur ordinaire des bâtiments du Roi, et Pierre Gittard, maître charpentier, déjà nommés, constate qu'il y avait une chapelle au milieu de la cour, trois portes cochères de graisserie, dont une existe encore, un ancien « bastiment destiné à faire dortoir pour religieux, ainsi qu'il appert par des ouvertures en formes d'arcades sous les murs du pourtour d'iceluy bastiment. » Toute la physionomie extérieure de cette construction n'a presque pas changé du côté du jardin; les arcades et les fenêtres sont seulement bouchées; mais les lucarnes ont les mêmes fermetures, des petits volets assemblés en point de Hongrie. Le 6 novembre 1693, un fils du surintendant, Louis-Nicolas Fouquet, chevalier, comte de Vaux, vicomte de Melun et seigneur de Maincy, a revendu la grande maison, appelée encore *la Manufacture*, à Noël Gittard, maître charpentier à Melun. Cette maison, située au bas du village, au coin de l'entrée du Petit-Parc, appartient aujourd'hui en partie à M. Leroy, qui a eu l'obligeance de me communiquer les anciens titres où j'ai puisé en partie ces renseignements. E. G. »

P. 8, note 1. M. Grésy, dans une note nouvelle, a cru pouvoir penser que les deux frères de Le Brun, Nicolas et Gabriel, n'étaient morts simultanément le 27 septembre 1660 que pour avoir été empoisonnés par ce Louis Lebrun, peintre, pendu pour avoir empoisonné la famille de M. Le Brun. Mais ce fait s'étant passé en novembre 1663 d'après Loret, dont j'ai donné le passage dans une note de l'*Abecedario* (III, 95-6), la supposition de M. Grésy tombe d'elle-même, et il est à croire que les deux frères de Le Brun

seront morts le même jour par suite de quelque maladie épidémique.

P. 9, note 2, ligne 14. La troisième lettre de Félibien sur le château de Vaux a été réimprimée dans la *Revue universelle des Arts*, tome XII, p. 306-320.

P. 17, ligne 2. Ajouter : Aux Gobelins le nom de *Bouche*, ou Boubouche, est un sobriquet qui s'est conservé dans les ateliers. L'origine en remonterait-elle au tapissier de Fouquet ou à l'un des siens? E. G.

P. 17, ligne 16. Ce fils de Jacques Prou, menuisier, né en 1659, ne peut pas être Jacques Prou le sculpteur, mort en 1706 à 51 ans, et par conséquent né en 1655; mais l'identité des prénoms porte bien à croire que le sculpteur est aussi fils de ce Jacques Prou, menuisier.

P. 17, ligne 36. Quan, lisez : Quand.

P. 44. A la fin de la première note : Eure-et-Loire, lisez : Eure-et-Loir.

P. 56. L'article de M. Taillandier sur *les derniers des Parrocel* donne lieu à plusieurs rectifications. Des divers documents que nous possédons et qui seront publiés dans la seconde série des *Archives*, il résulte que Joseph-Ignace-François Parrocel ne s'appelait pas Ignace, qu'il est né en 1704, qu'il n'a épousé mademoiselle Ally qu'en 1777, c'est-à-dire à l'âge de 73 ans, après avoir eu d'elle ses trois filles; enfin qu'il est mort âgé de 77 ans. Ces rectifications seront l'objet d'un travail spécial.

Pour le moment il suffira d'établir d'une façon péremptoire un autre point, contesté à la fois par M. Taillandier et par M. Villot, l'existence d'Etienne Parrocel. Nous n'invoquerons ni le témoignage de Basan, ni celui de Lalande, qui cite d'Etienne Parrocel un tableau au maître-autel de l'église Santa-Maria in Monticelli à Rome, ni celui de Moulinneuf, membre de l'Académie de Marseille, qui, dans le mémoire sur le frère Imbert, rapporté par Mariette, nomme Etienne Parrocel parmi les élèves du peintre chartreux. Nous nous contenterons de trois preuves irrécusables :

1° La signature du tableau que possède le musée de Marseille,

Saint François Régis intercédant pour les pestiférés : « STEFANUS PARROCEL PINXIT ROMÆ 1739. »

2° Le portrait de sainte Jeanne de Valois, gravé d'après le tableau qui était à Rome dans l'église de Saint-Louis des Français : — STEPHANUS PARROCEL INV. ET PINX. — Nicolaüs Billy sculpt. »

3° Une lettre de la collection d'autographes de M. Cottenet, adressée de Rome « le 2 may 1746 » à M. Bonnet, chevau-léger, à Avignon, et signée « ETIENNE PARROCEL. »

Enfin Etienne Parrocel figure avec son prénom sur les livres de l'Académie de Saint-Luc à Rome.

Un dernier mot sur les Parrocel. Cette nombreuse et illustre famille n'est pas éteinte. Le *dernier* des Parrocel, après avoir exercé dans plusieurs villes du Midi avec une distinction véritable les fonctions de cuisinier-traiteur, dont il aimait à se reposer la palette à la main, s'est retiré à Marseille, où il a écrit et où il vient de faire paraître une Monographie des Parrocel. In-16 de 200 pages, imprimerie de Clappier. L. L.

P. 66, ligne 3, sur Poyet, cf. une note de la seconde série, tome I, p. 296.

P. 66, note 2. J'ai publié chez le libraire Tross, et pour accompagner une reproduction fac-simile du *Viator*, faite par M. Pilinski, une « Notice historique et bibliographique sur Jean Pèlerin, dit le Viateur, chanoine de Toul, et sur son livre *De Artificiali perspectivâ*, » mai 1861, in-8 de 74 pages. La quatrième partie est entièrement consacrée à l'explication des noms des peintres cités par Pelerin. Quant à la mention : « Vicus de Bosco Joannis, — Fons Coriloni, — diocesis Malleacensis, » mon ami, M. Benjamin Fillon, qui, d'après des pièces en sa possession, va publier sur le séjour de Pèlerin en Vendée une notice qui complétera la mienne, m'apprend que le Bois Jouan existe dans la paroisse de Coron, dans le doyenné de Vihiers en Anjou, qui faisait partie de l'ancien diocèse de Maillezais, évêché fondé en 1313 et supprimé en 1648. Près du Bois Jouan est l'une des sources du Coureit ou Corail, petit ruisseau qui se jette dans l'Archison, confluent du Layon. C'est évidemment le *Fons Coriloni*.

P. 83, ligne 21. M. Laborde, lisez : M. de Laborde.

P. 83, ligne 28. Decourt était de Limoges. Dans une ode que Joachim Blachon adresse, dans ce même volume de poésies, à Limoges, sa ville natale, il loue *Decourt* comme un de ses compatriotes. Je dois ce renseignement à une note de la Chronique de la *Revue universelle des Arts*, octobre 1860, p. 72; seulement l'article des *Archives* répondait d'avance à ce que disait la même note, que Decourt n'était pas encore inscrit parmi les artistes français du seizième siècle.

P. 87, ligne 20. « En août 1695, » lisez : « en août 1605. »

P. 99, note 3, ligne 2. « Rue des Petit-Champs, » lisez : « Rue des Petits-Champs. »

P. 103, ligne 21. Philippeville, ville flamande près de Namur, cédée à la France par la paix des Pyrénées et réunie aux Pays-Bas en 1815.

P. 113, ligne 6. « Dupuis, » lisez : « Nicolas Dupuis. »

P. 162, ligne 8 : « Coyservox, » lisez : « Coysevox. »

P. 178, lignes 20 et 21. « Fils naturel et légitime du gros texte sieur Jean. » Effacez le mot *gros texte*, indication typographique qui de la marge de l'épreuve s'est plaisamment glissée à la tierce dans le corps de l'acte, pour en égayer la solennité par une fantaisie inattendue.

P. 200, ligne 21. « Salo, Lambert » lisez : « Salo. Lambert; » c'est l'abréviation de Salomon.

P. 213, ligne 14. On y lit, sous la forme Desnots, le nom d'un notaire du Châtelet de Paris. On trouvera à la table un Desvots notaire; ne serait-ce pas une erreur, et ne faudrait-il pas lire partout Desnots, comme dans l'inscription de Croissy?

P. 214-15. L'article de M. Tricotel sur Dumoustier a été réimprimé dans le *Bulletin du Bibliophile*, XV^e^ série, p. 94-95.

P. 215, ligne 24. Le tassel était un morceau d'étoffe carré que l'on mettait sur un autre vêtement pour le décorer; un tassel de leton est une plaque d'émail carrée, soit cousue sur la chape, soit lui servant d'agraffe, car la chape n'est autre chose qu'une sorte de houpelande ou de robe. Cf. Ducange au mot *chopa*. Il a même un passage, tiré du grand cartulaire de Saint Victor de Marseille (anno 1400), dans lequel il est question d'une statue d'argent offerte

à Saint-Louis de Marseille, dont Charles VI fit faire la statue en cire (*Archives*, V, 342-6); c'est pour rapprocher ces deux statues que nous transcrivons le passage cité par Ducange : « Domina Catharina de Vicecomitibus, comitissa Virtutum, propter devotionem quam habet et gerit quamplurimum erga sanctum ac beatum Ludovicum episcopum, quamdam imaginem argenteam, ponderis 38 marcharum, ad instar et similitudinem incliti nati sui cum capillis deauratis, sub effigie cujusdam choppæ induti, junctis manibus, pedes stantis super quoddam scabellum argentatum. (Ed. Didot, II, 333.)

P. 215, ligne 25. Acheté delui, lisez : de lui.

P. 216. Le Pol, natif du païs d'Alemagne et peintre du duc de Berry, est le Paul de Limbourg que M. de Laborde a signalé, dans une note de l'introduction de ses *Ducs de Bourgogne* (p. CXXI), par cet extrait de la prisée des biens du Duc faite en 1416 : « Item un livre contrefaict, d'une pièce de bois painte en semblance d'un livre, où il n'y a nulz feuillèz ne riens escript, couvert en veluyau blanc, à deux fermoirs d'argent dorez, emaillez aux armes de Monseigneur, lequel livre Pol de Limbourc et ses deux frères donnèrent à mon dit seigneur aux estraines mil CCCC et dix, prisé XLS. p., valent L s. t. »

Dans sa *Librairie du duc Jean de Berry*, Paris, Aubry, 1860, in-8°, M. Hiver de Beauvoir donne un certain nombre d'articles intéressants pour l'histoire de l'art qu'il est bon d'ajouter ici; je ne prends ni les manuscrits historiés ou enluminés, ni enluminés de blanc et de noir, mais ceux où il y a, soit un nom d'artiste, soit une indication de l'école des miniatures.

« Un psautier escript en latin et en françois, et très-richement enluminé, où il a plusieurs histoires au commencement de la main de feu maistre *André Beauneveu* (Cf. *Abecedario*, I, 93), couvert de veluyau vermeil, à deux fermoirs d'or esmaillés aux armes de Mons. 100 livres. » P. 55, n. 31.

« Item, belles Heures très bien et richement escriptes et historiées... lesquelles Heures Monseigneur a fait faire par ses ouvriers... 875 livres. » P. 23, n. 34.

« Item, très-grans, moult belles et riches Heures, très-notablement enluminées et historiées, de la main de *Jacquemart de Hesdin*,

couvertes de veluyau violet et fermant à deux gros fermoirs d'or garnis chacun d'un balay, un saphir et six grosses perles; il y a une pippe d'or où sont attachés les seignaulx, qui sont en un estuy de cuir. 4,000 livres. » P. 24, n. 35.

« En une layette, plusieurs cahiers d'une très-riches Heures, que faisoit *Pol de Limbourg* et ses frères, très richement historiées et enluminées. 500 livres. » P. 24, n. 36.

« Une très-belle Bible en latin, escripte de lettre boulonnoise, qui fut du roy Robert, jadis roy de Sicille, très-bien historiée et enluminée d'ouvrage romain... » P. 1, n. 1.

« Un très-ancien psaultier long, historié d'ouvrage romain, et au commencement de David jouant de la harpe, et, sur les feuillets, paint des armes de France et de Boulongne. P. 92, n. 4 » Bibl. imp., Supplément latin, 333

« Un très-bel Décret, escript de lettre boulonnoise, historié au commencement d'ymaiges romaines, p. 33, n° 57. »

« Une Bible en un volume, escript de lettre boulonnoise, historiée en plusieurs lieux de l'ouvrage de Lombardie p. 91, n° 2. »

« Un Psautier, escript de grosse lettre boulonnoise, historié de l'ouvrage de Lombardie, p. 91, n° 3. »

« Un livre de médecine appelé Galien, de lettre bien ancienne, historié en plusieurs lieux de l'ouvrage de Lombardie, p. 98, n° 18. » Bibliothèque de Bourges, n° 18.

« Un livre de Josephus, en deux volumes, escript de lettre bien ancienne dont l'un est historié au commencement de la Création du Monde de l'ouvrage de Lombardie, et l'autre du roi Hérode et de plusieurs autres ymages; couvert de cuir vermeil empreint, fermant chascun à deux fermoirs de letton, p. 100, n° 21. »

P. 221, note 1, ligne 16. « Département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, » *lisez* : « des imprimés. »

P. 230, ligne 22. « Le marquis de Seigeulay, » lisez : « Seignelay. »

P. 236-7. J'ai réimprimé la notice de madame de Valori sur Greuze dans la *Revue universelle des Arts*, tome XI, p. 248-61 et 362-77, en la faisant suivre, p. 377-86, du catalogue des dessins de Greuze, vendus après la mort de sa fille Caroline. Depuis, M. de Chennevières a eu la bonne fortune de rencontrer une copie com-

plète du roman de *Basile* et de *Thibaut*, et il l'a publié dans la seconde année de l'*Annuaire des Artistes*. Paris, Renouard, 1861, in-8°.

P. 243, ligne 8. « Philibert de la Mare, auteur du *Traité de la police*, » *lisez* : « Philibert de la Mare, conseiller au parlement de Dijon. » L'auteur du *Traité de la police* est Nicolas de la Mare, commissaire au Châtelet de Paris.

P. 248, ligne 22. Voir dans la *Gazette des Beaux-Arts*, n° du 15 juillet 1860, p. 123-4, une note de M. Renouvier sur ce paysage. Il y montre que le groupe principal, ce que M. Fillon avait aussi remarqué de son côté, est pris d'une eau-forte de Dorigny; par conséquent, comme Poussin n'a pas été prendre ce groupe, la peinture se trouve être étrangère au Poussin et en même temps postérieure à l'époque qu'on lui attribuait.

P. 249. Voici ce qu'on lit dans la préface de : *La pompeuse et magnifique cérémonie du sacre du roy Louis XIV, faite à Rheims le 7 juin* 1654, *représentée au naturel par ordre de leurs majestez*. Paris, Edme Martin, 1655, publiée par Henri Avice, avec des eaux fortes de Lepautre :

« Je lairray aux plumes des écrivains le soin de donner aux siècles futurs l'histoire de Votre Eminence, et ne me réserve que celuy de luy offrir ces trois planches de la cérémonie du sacre. Ce m'auroit esté une consolation extrême dans mes blessures, si elles m'avoient permis de les graver avec la mesme facilité que je les ay désignées; mais cette blessure que j'ai reçeue à la main droite m'a obligé de me décharger de cette peine sur la dextérité d'un homme du mestier, qui à la vérité y a réussy au delà de mon attente, ce qui me fait espérer qu'elles pourront agréer à Votre Eminence, après l'approbation qu'il luy a plu de donner à mes desseins. C'est de quoy je la supplie très-humblement de croire que, sans cet obstacle, je ferois voir au public les plans des siéges les plus mémorables qui se sont faits pendant son ministériat, et où j'ay eu l'honneur de servir Leurs Majestez dans la conduite des travaux. »

Avice parle aussi beaucoup du soin qu'il a mis à établir la perspective et à représenter les tapisseries et autres détails, et il faut penser aux planches du Rémois *De Son* pour trouver au dix-sep-

tième siècle d'autres estampes où il y ait une intelligence pareille et une aussi sincère et exacte représentation du gothique. Mais comme on l'a vu, Avice est un ingénieur; son titre de chevalier lui vient de ce qu'il était décoré de l'ordre de Saint-Michel, et par là il ne serait pas le gentilhomme poitevin, noble de naissance, qui a emmené un moment Poussin dans sa province. Le cabinet des estampes possède de plus un des dessins à la plume d'Avice pour le sacre de Reims, et la manière en sent tout à fait, comme il convient à un militaire, le goût du dessin de Silvestre; elle est à la fois vive et maladroite, et il est curieux de voir avec quel talent Lepautre, en restant fidèle à l'esprit du dessin, lui a ajouté de force, de justesse et d'esprit. Cependant, malgré ce qu'on trouve à Avice de qualités perspectives, d'exactitude contemporaine et de faiblesses qui l'éloignent de Poussin, il n'en reste pas moins vrai que les deux planches d'après Poussin, citées ligne 16, sont d'Avice, et qu'il a gravé Poussin l'un des premiers.

P. 273. Les documents sur Bernard Toro, que M. l'abbé Magloire Giraud avait communiqués à M. Pons et auxquels celui-ci n'avait pu que faire allusion, ont été publiés *in extenso* dans la *Revue des sociétés savantes*, 2e série, tome IV, Décembre 1860, p. 693-701.

P. 293. La tête de Méduse avec la légende : *Lætificando petrificat*, et dont les trophées sont des verres, des raisins, etc., a été faite pour une société bacchique de Provence qui avait pris ces deux mots latins pour devise.

P. 301, ligne 15. Serait-ce Coelemans, qui a gravé ces deux belles pièces d'après Toro?

P. 307. Sur le Bullant d'Amiens, on peut voir ce qu'en dit M. Berty, dans ses *Grands architectes de la renaissance*, Paris, Aubry, 1860, publiés postérieurement à notre article sur Bullant; il y a très-judicieusement discuté les raisons, p. 160-4, qui lui font croire que ce Bullant d'Amiens n'est pas celui qui a bâti Ecouen.

P. 308, ligne 14. « Françoise Rilhault; » lisez : « Françoise Richault. »

P. 212, ligne 19. M. Lejeune est architecte d'Ecouen depuis 1848, époque à laquelle il a remplacé M. Chatillon, et je puis ajouter sur

le pavage quelques notes postérieures de M. Riocreux. C'était dans le salon de réception, au rez de chaussée, qu'on avait réuni tous les carreaux échappés à la destruction lors de la suppression de l'aile antérieure du château; mais c'était une macédoine sans aucun ordre. M. Lejeune a relevé ce pavage, et, en y ajoutant ceux retrouvés en magasin, il en a formé un dallage assemblé avec ordre dans la salle qui sert maintenant à la distribution des prix. Le dessin se compose de panneaux carrés formés de trente-six pavés, vingt pour une bordure et seize pour un sujet central. Celui-ci est un monogramme A M (Anne Montmorency) au-dessus d'une grosse guirlande de fleurs attachée à sa naissance par deux rubans flottants à côté desquels sont les épées de connétable. Dans l'ensemble du pavage, ces centres sont alternés des armes et du monogramme des Montmorency. La bordure étroite qui encadre ces centres est formée de lignes bleues alternées de blanc.

Quant à la bordure extérieure, les seize carreaux, qui s'appliquent quatre par quatre contre les côtés de ces centres, représentent des fruits polychromes. Les quatre écoinçons qui complètent la bordure sont en général un ornement en rosace, remplacé dans quelques-uns par les trois croissants de Henri II. Plusieurs de ces carreaux témoignent d'un grand savoir dans la composition des couleurs et de leur application. C'est dans les carreaux conservés en magasin que M. Lejeune a retrouvé les deux carreaux où les épées du connétable portent, l'une la date 1542, et l'autre l'indication : A ROVEN, peintes sur les lames. Il faut remarquer que cette date 1542, sans le mot de Rouen, se trouve aussi sur les deux compositions de batailles, peintes sur des carreaux de faïence et formant peut-être des milieux de salles, exposées sous le nom de Palissy par M. Lenoir au musée des Petits-Augustins, passées ensuite à Chantilly et emportées par le duc d'Aumale en Angleterre; la date identique leur donne le même lieu de fabrication, et celui-ci exclut Palissy.

On lui a cependant attribué ce pavage de bonne heure. Ainsi Gobet a donné dans son édition (p. 455-56) ce passage d'une lettre écrite par Peyresc en 1606 :

« Les galeries et le château renferment plusieurs marbres pré-

cieux et de ces belles poteries inventées par maître Bernard des Tuilleries. Il y a deux galleries, toutes peintes par un maestro Nicolo, qui avait été au service du cardinal de Chastillon. Aux verrières, les fables qui y sont le mieux représentées c'est celle de Proserpine à l'une et celle du Banquet des dieux, celle de Psyché à l'autre; le pavé d'icelles est aussi de l'invention du susdit maître Bernard. »

Ajoutons par occasion que le Christ au tombeau, du Rosso, maintenant au Louvre et que le Vasari indique comme fait pour le château d'Ecouen, y est cité par Gobet, p. 684.

P. 317, note, ligne 18. « A rien e dce, » lisez : « A rien de ce. »

P. 321, ligne 5. Il n'est pas douteux que ces deux quatrains d'Amadis Jamin ne se rapportent au cadran, à la fois solaire et lunaire, fait par Bullant pour les Tuileries :

Pour un quadran.

A l'esprit des humains est-il rien de pareil ?
Voyez que ce quadran non-seulement sçait prendre
Et dérober le cours des degrez du Soleil,
Mais fait aussi la Lune à son devoir descendre.

Pour le mesme.

Mon Dieu, que ce quadran, mesurant la carrière
De la Lune aussi bien que celle du Soleil,
Apprend bien d'employer, de suite coutumière,
Le jour pour l'action, la nuit pour le conseil.

P. 324, ligne 22. « M. Rober-Dumenil, » lisez : « M. Robert-Dumesnil. »

P. 335, ligne 23. Quant j'ai écrit cet article, je n'avais pas sous les yeux l'édition de Gobet. Voici ce qu'on trouve, p. 467, dans une de ses notes, et ce qui témoigne d'une sorte de tradition pour croire définitivement la grotte de Palissy faite pour Ecouen :

« Dans une allée du jardin il y avoit une fontaine appelée la fontaine Madame; on y voyoit autrefois la grotte rustique dont Palissy parle souvent dans son livre; elle recevoit de l'eau des deux sources placées sur la hauteur de la montagne. »

P. 336, ligne 23. « Levieil, que cite Palissy, » lisez : « qui. »

P. 337, ligne 32. « Androu et Ducerceau, » lisez : « Androuet Ducerceau. »

P. 342, ligne 12. Par la note de M. Coindé, archiviste de Dijon, relative au Louis XIV de Le Hongre et publiée par MM. Maillard et Chambure dans leur *Dijon ancien et moderne*, nous savons que la première pierre de la colonne départementale de la Côte-d'Or fut posée le 13 juillet 1799, sur la place où s'élevait le piédestal de cette statue équestre. Voir aussi la Biographie Didot, article *Bien-aimé*.

P. 348. L'acte de naissance et l'acte de mariage de Prud'hon avaient été donnés antérieurement dans le *Magasin pittoresque* de 1857, p. 148-150.

A. DE M.

DE JOUR EN JOUR

EN APPRENANT

MOURANT.

TABLE

DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX

CONTENUS DANS LA PREMIÈRE SÉRIE

DES ARCHIVES DE L'ART FRANÇAIS

AVERTISSEMENT

Le détail et le nombre des dates et des faits n'a pas permis de faire une table analytiqne, mais la table purement onomastique, qui va suivre et renvoie aussi à l'*errata*, comprend, sans aucune exception, tous les noms de personnes et de lieux, et quelques matières, avec le renvoi à toutes les pages où il en est question. Pour abréger, lorsqu'un artiste, un lieu ou une chose sont le sujet d'un article, ou s'étendent sur plus d'une page, le renvoi indique la première et la dernière page en les joignant par un tiret. De cette façon on sait, dès la table, l'importance du renvoi, si c'est une mention incidente ou un article, et de quelle longueur il est. Pour les auteurs des articles, désignés à la table par le titre de Monsieur, il a suffi d'indiquer la page où se trouve le commencement de leur travail, et par suite leur nom.

Les noms de lieux sont distingués par un astérisque.

On a eu soin d'indiquer, autant que possible, aux noms de petites localités françaises, le département et l'arrondissement où elles se trouvent. Lorsque, dans le texte, les personnes sont désignées par leur titre, le pape, le roi et la reine, l'archevêque, etc., on les a fait figurer à la table sous leur vrai nom, de sorte que la table fournit plus d'une fois une annotation et une explication qui manquent au texte.

Pour la place alphabétique des noms, ils ont été réunis plutôt que décomposés. Les *de la*, *du*, *le*, *la*, *van*, se trouvent à ces lettres. Fontaine, Bois, Sueur, Brun, Dyck, Meulen, Loo, Marre, ne se disent et ne se comprennent pas; on les trouvera à La Fontaine, Du Bois, Le Brun, Le Sueur, Van Dyck, Van der Meulen, Van Loo, De La Marre; la règle, là-dessus, ne doit pas être l'étymologie, mais l'usage. De même, tous les saints sont rangés catégoriquement sous ce mot.

Pour les localités souvent citées, comme Paris, Rome, Lyon, etc., l'énumération des chiffres eût été si longue qu'elle eût été inutile. Ces articles, et à leur suite tous ceux des autres villes, ont été alphabétiquement subdivisés d'après le nom des monuments, églises, rues, etc.; ce détail permet de savoir tout ce qui se trouve sur ces villes dans les Archives et de n'y chercher que ce qui s'y trouve.

Il a été fait pour les doubles noms, comme pour les *saints* compris à l'intérieur d'un article géographique, des renvois qui facilitent les recherches.

Enfin on a employé, pour désigner et distinguer les artistes, des abréviations ordinaires : A. veut dire architecte, G. graveur, P. peintre, S. sculpteur.

A. DE M.

TABLE

A

Abbast (Silvestre), tailleur, I, 110, 120.
Abbate (Nicolo dell'), P. II, 145; VI, 413.
* Abbeville, I, 237, 263. — Artistes nés à, I, 370, 372; V, 277; VI, 292, 384. — Saint-Wulfran, I, 261. — Société d'émulation, V, 195.
Abbo, orfèvre du sixième siècle, I, 376.
Abeille, ingénieur, V, 259.
Abel (Alexandre-Denis-Joseph), V, 313.
Abericii? (il signor), I, 450.
Ablys (Seine-et-Oise, arr. de Rambouillet), IV, 370-2.
Abraham (Guillaume), P., VI, 209.
Abraham (Pierre), P., VI, 209.
Abric, A., V, 321.
Académiciens (liste des), I, 357-424; VI, 384-5.
Académies de peinture, etc. Voyez Florence, Paris, Rome, Rouen, Saint-Pétersbourg, etc.
Acajou et Zirphyle (figures du roman d'), VI, 62-3.
Accart (monsieur), VI, 324.
Acciaioli (Nicolao), III, 57.
Achard (Claude-François), VI, 35, 355.
Achard (M. P.), IV, 177; VI, 197, 351, 379, 395.
Achim, IV, 377.
Aclainville (Martine d'), deuxième femme de Jean de Beauce, IV, 362.
Adam, français, P., I, 96.
Adam (Anne), I, 180.
Adam (Gaspard-Balthasar), S., I, 179, 180; V, 292, 293.
Adam (Lambert-Sigisbert), S., I, 179, 180, 384, 411, 415; II, 356; V, 288; VI, 353, 355.
Adam (Nic.-Séb.), S., I, 391, 412; II, 356, 357; V, 63; VI, 56.
Adam (Pierre), G., IV, 107.
Adam (Zéphyrin), S., V, 280.
Adelaïde (Madame), fille de Louis XV, VI, 159.
Adenet, P., V, 285, 286.
Adezeau (Louise), II, 55.
Adger (M.), agent de change, V, 209, 210.
Adorno (le marquis), V, 189.
Adour (l'), fleuve, IV, 142, 157.
Affry (comte d'), I, 394.
Agamemnon, III, 57; VI, 388.
Agard (d'), P., I, 368; II, 356.
Agneau (monsieur), VI, 89, 90, 92.
Agnès de Jésus-Maria (la mère), III, 91.
* Agosta (combat d'), port de Sicile, en 1676, IV, 275.
Agostini (Leonardo), I, 25.
Agostino (il principe don) Chigi? I, 451.
Aguado (collection), III, 63.
Aguesseau (d'), I, 395.
Aianadi Dinghil, dit le prêtre Jean, III, 57.
Aigueblanche (François d'), armurier, III, 310.
Aiguillon (le duc et la duchesse d'), en 1754, VI, 156, 159.

Aiguillon (la duchesse d'), I, 294.
Ailly (le cardinal d'), V, 343.
Aix (île d'), IV, 143.
* Aix, I, 264, 266, 366; II, 107, 122, 235, 239, 241, 262; III, 127, 253; IV, 91, 92, 332; V, 212; VI, 35, 37, 71, 163, 225, 226, 273, 274, 276, 281, 282, 283, 284, 288, 293, 295, 296, 300, 301, 381.
— (Artistes nés à), I, 373, 383, 384; IV, 238; VI, 300.
— (Bibliothèque d'), I, 84; VI, 281.
— Chapitre, VI, 281.
— Ecole de dessin, VI, 282.
— Hôtel de ville, VI, 289, 300.
— Hôtels d'Albertas, V, 287; — d'Arlatan-Lauris, VI, 273, 281, 288; — Boyer-d'Aiguilles, VI, 288; — de La Tour d'Aigues, VI, 289.
— Place des Prêcheurs, VI, 294.
— Rue des derniers baigniers, VI, 296, 300.
— Saint-Sauveur, V, 211; V, 281, 284.
Ajax, III, 57; VI, 388.
Alain (Augustin), V, 11.
Alain Fergent, duc de Bretagne, II, 146.
* Alais, III, 307.
Alaux (Jean), P., I, 193; V, 315.
Albane, P., I, 27, 33, 175; III, 6, V, 49.
Albani (le cardinal). Voyez Clément XI.
* Albane, II, 152; V, 131.
— (Cardinal d'). Voyez Grimoard.
Albany (la comtesse), I, 318.
Albâtre, IV, 389-90; V, 336, 337.
— de Salins, IV, 315, 318.
— de Sicile, VI, 254.
Albe (Fréd. de Tolède, duc d'), III, 56.
Albe (la duchesse d'), I, 320.
Alberico da..., III, 57.
Albert. Voyez Durer.
Albertas (M. Alfred d'), VI, 289.
Alberti (Leone Baptista), A., VI, 316.
* Albi, III, 318.
— Sainte-Cécile, III, 318, 319.
Albret (Jeanne d'), III, 62; VI, 23.
Alchitrof, roi d'Ethiopie, III, 57.
Aleaume, mathématicien, I, 198; III, 41.
* Alençon, II, 176, 348-52; IV, 231, 321; VI, 381.
— (Bibliothèque d'), II, 350.
— (Capucins d'), II, 350.
— (Musée d'), VI, 225.
— Saint Léonard, II, 350.
Alençon (le chancelier d'), IV, 47.
Alençon (le duc d'), ensuite duc d'Anjou, III, 42.
Alençon (Simon d'), sieur de Montarand, VI, 6.
Alexandre, I, 82.
Alexandre VII, pape, I, 450.
Alexandre (le P.), de l'Oratoire, II, 200.
Alexandre, P. Voyez Ubeleski.
Alexandre (M.)...? II, 183.
Alexis (Guillaume), poëte, V, 9.
Alfieri, I, 318.
Algarde (Alexandre), S., I, 61; V, 81, 188, 244.
* Alger, IV, 251.
Aliamet (Jacques), G., I, 398; II, 118, 157, 162; III, 118.
Alizard, P., V, 299.
Alizeri (le professeur), V, 187, 189.
Allain (Jean), P., VI, 211.
Allain (Pasquet), P., VI, 209.
Allain (Samuel), P., VI, 209.
Allais, P., V, 289.
Allaix (Henri), armurier, III, 303, 305-7.
Alleaume. Voir Aleaume.
Allegrain, VI, 108, 109.
Allegrain (Etienne), P., I, 370; II, 356; III, 109, 110-1.
Allegrain (F.), VI, 106.
Allegrain (Gabriel), le fils, P., I, 379; II, 356; III, 109, 110.
Allegrain (Gabriel-Christophe), fils de Gabriel, S., I, 341, 388, 407, 408, 411, 415; II, 357, 368, 374; III, 110.
Allegrain (Jean-Baptiste), S., III, 110.
* Allemagne, III, 311; IV, 73, 344; V, 182; VI, 66, 197, 295, 408. Voyez Azur.
Allemand (Laurent), premier du nom, évêque de Grenoble en 1513, IV, 3.
Allier (M. Achille), IV, 313.
Allori (Cristoforo), P., IV, 51.
Allou (Gilles), P., I, 378; II, 357, 388.
Ally (Christine Edwige), VI, 59, 61, 405.
Almanach royal, VI, 110.
Almeras (M. d'), IV, 274, 275, 277, 279, 283, 284, 288, 291-2.
Alpaïs (Magister G.), émailleur, III, 377.
Alpes (la bergère des), VI, 54.

Alphonse, roi de Naples, III, 57.
Altieri (le prince don Gaspard), I, 454.
Altoviti, I, 27.
Alvarez (Joseph), S., V, 310.
Amand (Jacq. Franç.), P., I, 392; II, 357; V, 297.
A ma vie, devise de la Bretagne, V, 235.
* Amboise, I, 102, 113, 130, 274, 275, 276; II, 305-6; III, 37, 46, 294; V, 67, 91.
— (Artistes nés à), I, 358, 360; IV, 78.
Amboise (les d'), I, 95.
— (le cardinal Georges d'), III, 318.
— (le cardinal Louis d'), frère de Georges, III, 318, 319-26; VI, 331.
— (le maréchal d'), I, 99.
* Amiens, II, 2; IV, 183, 311; V, 8; VI, 66, 411.
— (Musée d'), II, 361.
Amoureur (Philippe), P., IV, 126.
* Amsterdam, I, 365, 370; III, 341; V, 241; VI, 34.
— (Tableaux de Cl. Lorrain pour), I, 446, 450.
Anacréon, VI, 84.
Ananie, IV, 392; V, 111.
Ancelet (Gabriel-Auguste), A., V, 330.
* Ancenis, V, 258.
* Andelys (les), I, 1, 2, 141, 150.
— (Notre-Dame d'), I, 3.
— Hôpital Saint-Jacques, IV, 40-1.
Andars, I, 137; VI, 383.
Andely (grand) : Saint-Jean, VI, 248.
Andely (paroisse du petit), VI, 248.
André, int. des bast. du duc de Lorraine, IV, 114, 116, 118, 122, 123.
André (François), prêtre, V, 92.
André (le frère Jean), P., III, 383.
André (Louis-Jacques), A., V, 328.
André (Louis-Jules), A., V, 327.
* Anet (château d'), IV, 388.
Angeli (il signor Angelino), I, 449, 452.
Angelis (l'abbé Luigi d'), I, 109.
* Angers, V, 3, 39, 213, 265; VI, 67, 304, 381.
— (Bibliothèque d'), VI, 67, 71.
— Chambre des Comptes, VI, 69, 70, 71.
— (La Cloison d'), V, 265.
— Saint-Laud, VI, 304.
— Saint-Maurice, VI, 66, 68-70.
Angerville (Mathieu d'), P., VI, 210, 211.
Angeville (Mathieu d'), VI, 18.
Angivilliers (le comte d'), I, 338, 402; II, 219, 385, 387, 391; V, 220; VI, 30, 53, 55, 56, 63.
Anglard (Robert), V, 9.
* Angleterre, I, 265, 291; II, 60, 64; III, 5, 41, 297; IV, 73, 344; V, 351; VI, 81, 336, 401, 412.
* Angleterre (tableaux de Cl. Lorrain pour l'), I, 447.
Angoulême (Madame d'), en 1606, III, 167.
Angoulême (la duchesse d'), II, 178.
Anguier (les), S., I, 200; III, 81; IV, 337; V, 48, 76.
Anguier (Michel), S., I, 366, 406, 407, 413; II, 356, 357, 362, 384; IV, 201-8; V, 77; VI, 10, 21, 22.
— le jeune, V, 77.
Anisson (Jean), imp., I, 18-9.
Anisson (Laurent), imp., I, 18.
* Anjou, I, 260; V, 214; VI, 76, 406.
— Artistes nés en, I, 361.
Anjou (Charles II d'), roi de Naples, V, 182.
Anjou (Charles d'), fils du roi René, IV, 182.
Anjou (Marie d'), femme de Charles VII, III, 369-72; V, 265.
Anjou (le duc d'), ensuite Henri III, III, 42, 182-3; V, 21.
Anjou (le duc), depuis duc d'Orléans, frère de Louis XIV, II, 31, 64; III, 224; V, 196.
— depuis Philippe V, II, 369; IV, 134, 403.
Annales archéologiques, IV, 391; V, 53.
Anne d'Autriche (la reine), I, 40, 42, 45, 214, 226, 227, 281; II, 10, 11, 32, 386; III, 77, 197, 198, 200, 201, 202, 204, 205, 207, 223, 244, 247, 257, 265, 272; IV, 94, 201, 202, 204, 206, 231; V, 41, 46, 78, 196; VI, 18, 100.
Anne de Bretagne, I, 99, 275, 427; III, 105, 106, 107; IV, 14, 16, 45; V, 227, 264, 348.
Anne de Jésus (la mère), III, 91.
Anne de saint Barthélemy (la mère), III, 91.
Anne-Marie (sœur), III, 91.
Anne-Thérèse de saint Augustin (la mère), III, 91.
Annedouche (Joseph-Alfred), G., V, 332.

Annelets, devise de Charles VI, V, 180.
Annuaire des artistes, VI, 410.
Anonymiana, VI, 397.
Anselme (dom), II, 25.
Anselme (le Père), I, 279; IV, 315; V, 335, 337, 361, 362; VI, 393.
Anselme (l'abbé Antoine); I, 377.
Anthiaume (famille des), VI, 311.
Anthoine (Dominique), receveur du duc de Lorraine, IV, 125; V, 90, 91.
Anthoine (Nicolas), trésorier de Lorraine, IV, 125, 126.
Anthon (baron d'), I, 396
* Antibes, IV, 140, 148, 149, 151, 155, 165; VI, 394.
Antin (Louis-Antoine Pardaillan de Gondrin, marquis et ensuite duc d'), I, 302-3, 401; II, 384, 386, 388; III, 219, 220, 221, 227; IV, 57, 59, 60, 212, 351; V, 287.
Antinoüs, statue antique de bronze, VI, 7.
Antique (à l'), IV, 371, 381, 394; V, 266; VI, 74, 368.
Antoine, cocher, I, 295.
Antoine, P., V, 48.
Antoine (frère), A., II, 136.
Antoine d'Avignon, P., I, 96; IV, 183.
Antoine de Bourbon, roi de Navarre, II, 62.
Antoine (Germain), math., I, 198.
Antoine (Jacques-Denis), A., I, 423.
Antonio (il cardinale) [Barberini], I, 447.
* Antrain, V, 263.
* Anvers, I, 44, 90, 93, 232; III, 295; IV, 183.
— Artistes nés à, I, 358, 359, 360, 364, 365, 371, 381, 382, 398, 400; III, 103, 138, 187, 222, 223.
— (Tableaux de Cl. Lorrain pour), I, 447, 452, 453.
Apelle, P., III, 12; IV, 168.
Apocalypse, Ms. à miniatures, IV, 193.
Apparicio, P., I, 347-8.
Appert (le cit.), P., III, 19-20.
* Aragon, province d'Espagne, IV, 314; V, 182.
— Voyez Ferdinand et Frédéric.
Araynes (J. F. M. d'), P., I, 398.
Arbalètes, III, 309-10; IV, 14.
Arbaud-Jouques (le marquis d'), VI, 284.
Arbres fruitiers (prix des) en 1571, V, 9.
Arcère, I, 243.
Archison, cours d'eau en Vendée, VI, 406.
Architecture (grands prix d'), V, 287-333, 399-411.
Archives curieuses de l'histoire de France, VI, 392.
Archives historiques du Rhône, V, 203.
Arcis (Marc), S., I, 372; II, 357.
Ardant (Martial), III, 375.
Ardant (M. Maurice), III, 375, 382; IV, 99, 402.
Ardoise (pierre d'), IV, 390.
Arène (Arnaud), P., IV, 185.
Aretin (Léonard), III, 58.
Argenson (le comte d'), en 1754, VI, 159.
* Argentan (artistes nés à), I, 363.
* Argenteuil (artistes nés à), I, 399, — Voyez Marcotte.
Argenville (M. d'), secrétaire du roi, I, 443.
* Argenvilliers (Eure-et-Loire), VI, 396.
Ariosto (Lodovico), III, 58.
Arlatan-Lauris (famille d'), VI, 273, 281.
* Arles, I, 17; II, 256, 265; IV, 184, 302; V, 51-3.
— Couvents de Saint-Césaire et de Saint-Jean, V, 51.
Arles (J. J. de Saint-Jean de Jumilhac, archevêque d') en 1751, II, 259.
Arley (du), P., VI, 82.
Armagnac (le cardinal d'), IV, 69.
* Armagnac, IV, 171. Voyez Harcourt.
Armand, A., V, 293.
Armant (Charles), P., I, 367; II, 357.
Armenaris (Jehan), tailleur, I, 110, 121.
Armengaud (M.), II, 255.
Armes parlantes, VI, 2-3, 6.
Arnaud (Antoine), IV, 134.
Arnaud (M.), archéologue, IV, 94.
Arnauld d'Andilly, I, 38.
Arnauldet (M. Thomas), IV, 65, 249; VI, 379, 390.
Arnault (Guillaume), imagier, IV, 22.
Arnoul, IV, 236, 249, 250, 251, 253, 264, 271, 294, 295, 296.
Arnoul (madame), IV, 249.
Arnoul fils, IV, 297-8.
Arnould (Sophie), V, 207.
Arnoult (Gilles), P., VI, 200.

Arnoult (Marian), P., VI, 212.
Arnoux (Jacques), S., IV, 238.
Aroca (Jean de la Uerta, dit), imagier, IV, 314.
* Aroca (Aroche, bourg d'Espagne, dans la province de Huelva?), IV, 314.
Arondelle (Guillaume), orfévre, V, 10.
Artaud (l'abbé), II, 268.
Artaxerces, roi de Perse, III, 57.
Artillot (Edouard), P., V, 365.
Artois (François), orfévre picard, V, 365.
Arundel (lord), III, 350.
Arundel (le comte d'), IV, 51.
Asburnham (lord), III, 7.
Asinius. Voyez Lasne (Michel).
Asseline (le P.), I, 153.
Asselineau (M. Charles), IV, 321.
Asselyn (J.), P., IV, 346.
Assonville (Jacques d'), P., IV, 232.
Atergatis (la déesse), V, 29.
Atger (Xavier), II, 221; IV, 86, 89.
Athenæum français (l'), III, 177; IV, 22, 210, 388; V, 40.
Athénée, V, 29.
* Athènes, V, 36.
— Parthénon, I, 437.
Attan (Gérard), S. anglais à Avignon, IV, 185.
Attiret (Denis), P., IV, 186.
Auban, chirurgien de marine, IV, 162.
Aube (départ. de l'), IV, 94.
— (Archives de l'), IV, 136-7.
Aubert, dess. du roi, I, 421.
Aubert, G., IV, 73, 149.
Aubert, joaillier, I, 202.
Aubert (dom Bernard), IV, 384-6, 387.
Aubert (Jean), A., I, 421.
Aubert (Jean-Ernest), G., V, 327.
Aubert (Pierre), V, 363.
Aubery, conseiller d'Etat, I, 212.
Aubeterre (M. d'), VI, 397.
Aubin, VI, 300.
Aubin (Etienne), V, 6.
Aubouyn (Etienne) de Montereu? III, 159; VI, 389.
Aubouyn (Jehan), IV, 372.
Aubry (M. Auguste), VI, 99, 408, 411.
Aubry (Etienne), P., I, 393; II, 357.
* Aubusson (manufacture de tapisserie d'), V, 377-82; VI, 402-3.
Audibert, contructeur de navires, IV, 262.
Audouin, G., II, 71.
Audran, G., VI, 8.
Audran (Benoît) l'aîné, G., I, 377; II, 58, 60, 64, 97, 357; IV, 56, 57.
Audran (Carle), G., VI, 10.
Audran (Claude), P., III, 96; IV, 220.
Audran (Claude) le neveu, G., I, 368, 410, 413; II, 357.
Audran (Gérard), P., I, 200, 368; II, 29, 62, 63, 89; III, 111, 357; IV, 58, 59; VI, 249, 299.
Audran (Jean) le neveu, G., I, 377; II, 357.
Audran, en 1770, II, 208.
Aufranc, A., V, 289.
Auger (François), V, 45.
Augives; sens de ce mot, VI, 75.
Augoyat (le colonel), VI, 103.
Auguste (Jules-Robert), S., V, 313.
Augustin Vénitien, G., I, 7; IV, 337; VI, 242, 252.
Aularda (Angilla). Voyez Avolara (Anna).
Aumale (Henri d'Orléans, duc d'), VI, 336, 387, 412.
Aumont (Anne d'), VI, 14.
Aumont (César d'), gouverneur de Touraine, VI, 14.
* Aunay, I, 47.
* Aunay (abbaye d'), III, 159.
* Aunis, VI, 335.
Auphant (Joseph), S., IV, 238.
Aurenge (Antoine), menuisier, IV, 238; VI, 395.
* Aurillac, V, 250.
Aury *ou* Avry (Augustin), G., V, 196.
Aussant (M. le docteur), VI, 113.
Austerlitz (campagne d'), VI, 340.
Autels (Pierre-Paul et Pierre des), III, 37.
Autereau (Louis), P., I, 385; II, 357.
* Auteuil. Voyez Lepot.
* Authon (Loir-et-Cher, arrond. de Vendôme), III, 291.
Autographes (ventes d'), I, 83-88.
* Autun, IV, 315.
— Cathédrale, III, 321.
Autun (le cardinal d'). Voyez Rolin (Jean).
* Auvergne, VI, 402, 403.
Auvergne (le cardinal d'), archevêque de Vienne, IV, 100, 102, 103.
* Auxerre, IV, 3.
Auvray, S., V, 295.
Auxion (François), S., IV, 238.
* Auzay, seigneurie en Vendée, II, 134; VI, 386.
* Avaux (les), I, 12, 15.

Aved (Jacques-André-Joseph), P., I, 384; II, 358, 366, 375; IV, 62; V, 207.
Aveline, G., I, 398; III, 178; IV, 49, 339.
Aveline (Louise-Françoise), IV, 57.
Avenel (M.), IV, 18.
* Aveyron, III, 383.
Avice (le chevalier Henri), dess. et G., VI, 249, 410-1.
* Avignon, I, 94, 96, 304, 306; II, 239, 241, 258, 259; III, 130; IV, 147, 148, 151, 177-92; V, 41, 42, 51, 93, 197, 210, 343, 344, 345, 350, 352, 354, 355, 356, 379, 394, 395.
— Artistes nés à, I, 367, 400; VI, 58.
— Célestins, IV, 178, 179, 182-3.
— Chapelle du Refuge, IV, 185.
— Collége du Roure, IV, 185; V, 198.
— Commanderie de Malte, IV, 197
— Confréries, IV, 186 8.
— Cordeliers, IV, 180.
— Hôtels, IV, 186.
— La Miséricorde, IV, 185, 187; V, 189.
— Musée d', III, 333, 334; IV, 162, 180, 184, 185.
— Notre-Dame des Doms, IV, 177, 178, 179, 181, 185, 188, 189-92.
— Noviciat des Jésuites, IV, 186.
— Palais des papes, IV, 178, 179, 180.
— Pénitents blancs, IV, 184, 187-8; VI, 351, 356.
— Porte Saint-Lazare, IV, 185.
— Saint Agricol, IV, 183, 185.
— Saint Didier, IV, 183, 184, 185.
— Saint Pierre, IV, 184; VI, 61.
— Saint-Ruf (église de), IV, 189-92.
— Sainte-Catherine (Bénédictines de), IV, 183.
— (Tableaux de Cl. Lorrain pour), I, 449.
Avisseau, potier, VI, 249.
Avolara (Anna), femme de Pierre Mignard, V, 44-5, 46.
Avolara (Juan-Carlo), A., V, 44.
Avril, G., II, 122.
Avril (Jean-Jacques), G., V, 311.
* Avrillé (Vendée, arrond. des Sables d'Olonne), II, 193.
Axele, nom propre, où usité, VI, 314.
Ayauba (Barthélemy). III, 377.
Azevedo (M.), III, 80.
Azincourt (Voyez Blondel d').
Azpicuelta (Martino), théologien espagnol, II, 58.
Azur d'Allemagne, VI, 68, 69, 75.

B

Babuti, libraire, II, 160.
Babuti (Anne-Gabrielle), femme de Greuze, II, 155-72.
Bacari (Louis-Antoine), S., V, 303, 304.
Bachaumont, I, 180, 182, 271, 272; II, 20, 246, 303; III, 37; VI, 55, 270.
Bacheley, G., III, 123.
Bacheley (Jean), P., VI, 199, 201, 212.
Bachelier (Jean-Jacques), P., I, 312, 388, 409, 412, 416; II, 358, 391.
Bachelier (Martial), marchand pintier, IV, 401, 402.
Bachoud, vicaire, III, 112.
Bacourt (de), VI, 110.
Bacque (M.), II, 114.
Badalocchio (Sisto), G., IV, 341.
Badin (M.), P., V, 270.
* Badinopolis, VI, 63.
Bagiano (il signor Augustino), I, 450.
Bagues, I, 300; II, 371; III, 45, 77, 291, 294.
Bahuche (Marguerite), femme de Bunel, P., III, 55, 191; IV, 322, 324, 325.
— (Marie), IV, 322, 324, 325, 326.
Baïf (Lazare de), V, 39.
Baillavoyne (Michel), V, 60.
Baillet, VI, 23.
Baillet (Jehan), trésorier de Charles V, III, 67, 68.
Bailleul, A., V, 291.
Baillieux (M.), II, 278.
Baillon, VI, 122.
Baillot, P., V, 98, 145.
Bailly (Catherine), III, 164.
Bailly (Jacques), miniaturiste, I, 239, 240, 364; II, 358; III, 215-6, 219-20.
Bailly (Nicolas), P. en min., II, 202, 239-40; III, 219-20.
Bailly, garde des tableaux en 1752, I, 203, 257.
Bailly (inventaire de), II, 10-16, 40-42, 96, 117.

Bain (Pierre), émailleur, I, 200-1, 220-1.
Bains (mademoiselle de), III, 91.
Bajeu de Subias (François), P., I, 320.
* Balaruc (Hérault, arrond. de Montpellier), IV, 142.
Balbiano (Valentine), I, 132.
Baldinucci, I, 9, 437, 438, 439, 441; III, 166; IV, 180, 323; V, 37.
Baldrighi (Giuseppe), P., I, 339; II, 358.
Balechou (J Jos.), G., I, 398; IV, 186, 187.
* Baleines (tour des), IV, 143.
Baliffre (Claude), maître de la musique du roi, II, 308, 309, 311, 312; III, 159.
Baliffre (Claude), le fils de Claude.
Baliffre (Geneviève), femme de Daniel Dumoustier, II, 307-12; III, 152, 158, 159, 160.
* Ballagué (tour de), près Toulon, IV, 267.
Balle (Pierre), IV, 358.
Ballet de la Nuit, IV, 404.
Ballins (les), orfévres, I, 198, 202; II, 52.
— (Claude), IV, 213, 344.
Ballu (Théodore), A., V, 326.
Baltard le père, G., VI, 327, 329.
Baltard, A. et G., VI, 312.
Baltard (Victor), A., V, 323.
Baltazar (M.), maître des requêtes, II, 32, 116.
Balu, maître de luth, IV, 27.
Balzac (Guez de), III, 332.
* Balzaïm (Espagne), I, 379.
Bandinelli, P. et G., IV, 392.
* Bandol (château et golfe de), I, 305; IV, 142, 146, 147.
Bandol (le marquis de), III, 94.
Baneroles de fer blanc, VI, 79-80.
Banken (Quirinus de), P., IV, 185.
Bannières peintes, IV, 181, 182; VI, 191.
Banquerol (Jean), orfévre, I, 213.
Baptiste le Romain, P., I, 359.
Baptiste. Voyez Feret et Monnoyer.
Baquoy, G., II, 62.
Bar (Bonaventure de), P., I, 382; II, 365.
Bar (la duchesse de), I, 243.
* Bar-le-duc (artistes nés à), I, 365, 367.
Barail (M.), IV, 125.
Baralli (François), S. et orfévre, IV, 180.
Baratier, IV, 402.
* Barbarie, I, 96.
Barbaro (Daniele), VI, 326.
Barbé (Jehan), VI, 331.
Barberini (le cardinal François), I, 69.
Barberini (le cardinal), I, 445; II, 228; III, 4, 6.
Barberini (la princesse), III, 5.
Barberousse (Ariadan), III, 57.
Barbet de Jouy (M. Henri), V, 29.
Barbier, A., V, 304.
Barbier (journal de l'avocat), III, 37.
Barbier (M.), bibliothécaire du Louvre, I, 202.
Barbier (Symon), IV. 370, 371.
Barbier, P., (l'un des deux Le Barbier), II, 184.
Barbieri (Annibal), P., V, 280.
Barbin (Claude), VI, 4.
* Barcelone, II, 151.
Bardel (Jehan), V, 336.
Bardin (Jean), P., V, 299.
Bareau, A., V, 295.
Bareau (Charles-Benoit), procureur, IV, 55.
Barillet (Denis), III, 106, 107.
Barjavel (le docteur), IV, 184.
Barm...? (M.), I, 453.
Baron, A., V, 314.
Baron (Bernard), G., II, 56, 81, 98; IV, 57-8.
Baron (Laurent), IV, 57.
Baroncelli-Javon, IV, 186.
Baroz (M.), V, 382.
Barquelius, sens de ce mot, V, 199.
Barraut (M. de), maire de Bordeaux, II, 126.
Barre (Pierre), III, 161.
Barré (Jean), P., VI, 211.
Barré (Louis). VI, 46.
Barres (Jean des), V, 344.
Barrias (Félix-Joseph), P., V, 326, 327.
Barrias (Louis-Ernest), S., VI, 401.
Barrière (Dominique), G., I, 37, 151-8; IV, 337, 345.
Barrois (François), S., I, 374, 408, 410, 414; II, 358, 370.
Barrois (Nicolas), S., V, 279.
Barry, historiographe, I, 227.
Bart (Jean), IV, 68.
Bartalache (Simon), S., IV, 185.
Bartellier (Jean-François), S., IV, 238.

Barthélemy, échevin, VI, 368.
Barthélemy (l'abbé), III, 75.
Barthélemy (.....), P., I, 203.
Barthélemy (Jean), quartenier, VI, 368.
Barthélemy (Louis), notaire, III, 319, 326.
Barthélemy (Raymond), S., VI, 400.
Bartoloni (Lorenzo), S., V, 310.
Bartolozzi, G., II, 85, 111, 113.
Bartolus, émailleur, III, 377.
Bartouilhe (M.), II, 217, 219.
Barye (Antoine-Louis), S., V, 317, 318.
Basan, G., II, 122, 204, 208; III, 118; IV, 52; VI, 292, 405.
Baschi (le comte de), I, 386; II, 261, 264.
Basemont *ou* Bazamont, P. à Bordeaux, II, 127.
Basile, prince de Moscovie, III, 56.
Basile et Thibaut, *ou* les deux éducations, VI, 238, 410.
Basire (Jean), G., II, 81.
Basnage, I, 38.
Bassan (Jacques), P., I, 214; II, 62.
Basseporte (mademoiselle), min., II, 296.
Basset, vitrier, V, 78.
Bassompierre (le maréchal de), III, 159, 160.
Bastide (Anne-Julie de), VI, 109.
* Bastide d'Anjou (la), en Languedoc, I, 269.
Bastille, nom d'un couteau de vitrier, V, 92.
Bathet, vitrier, V, 77.
Bathory (Etienne), roi de Pologne, III, 57.
Batissier (M. Louis), I, 73.
Bâton de confrérie, V, 202.
Batteson? (M.), I, 451.
Battoni (Pompeo), P., I, 173.
Baube, fondeur, IV, 250, 263.
Baude (Jean), IV, 91.
Baudequin, I, 135.
Baudereul (Durand), IV, 313.
Baudesson (François) le fils, P., I, 373; II, 358.
Baudesson (Nicolas), P. I, 367; II, 358.
Baudet (Etienne), G., I, 137, 237, 249, 368; II, 358; III, 7, 13, 270.
Baudicour (M. de), II, 35; III, 18.
Baudoin, VI, 214.
Baudoin (Messire), I, 118.
Baudot (M. Henri), V, 139.
Baudouin (Pierre-Antoine), P., I, 391; II, 284, 358.
Baudry, chambrier de Notre-Dame de Chartres, IV, 360.
Baudry (Paul-Jacques-Aimé), P., V, 328, 330.
Baugin (Lubin), P., I, 41, 359, 409.
Bauri (mademoiselle), II, 180.
Bausset (Fr. de), préfet du palais, II, 187, 188.
Baussonnet, P., VI, 232.
Baussonnet (Guillaume), VI, 233.
* Bauxe. Voyez Beauce.
* Bauzy, près Blois, V, 40; VI, 397.
* Bavière, III, 381; IV, 187. Voyez Isabeau.
Bavière (Marguerite de), duchesse de Bourgogne, IV, 315.
Bavière (cabinet de), II, 28, 59, 60, 86.
Bawr (Guillaume), P., IV, 341.
Bayeu (Josefa), I, 318.
* Bayeux, II, 176.
Bayle, I, 38; IV, 327.
* Bayonne, IV, 142, 157, 158, 163, 166, 399.
Bazan, G. Voyez Basan.
Bazile, domestique de Joseph Vernet, IV, 160.
Bazin de Champigny, II, 109.
* Bazoche (Nièvre), IV, 342.
* Bazoges en Pareds (Vendée, arrond. de Fontenay le Comte), II, 193.
Beatricius, G., IV, 334, 337, 338.
Beau (Nicolas), P., IV, 185.
Beaubrun, P., VI, 10.
Beaubrun (Anne), III, 168.
Beaubrun (Catherine), III, 168.
Beaubrun (Charles de), P., I, 360; II, 374; III, 153, 154, 168.
Beaubrun (Geneviève), III, 169.
Beaubrun (Henri de), P., I, 358; II, 374; III, 91, 153; IV, 404; V, 193.
Beaubrun (Henri de) le père, P., V, 193.
Beaubrun (Louis), P., III, 153, 154, 168, 169; IV, 404.
Beaubrun (Louis), fils de Louis, III, 169.
Beaubrun (Marie), III, 170.
Beaubrun (Mathieu) le père, III, 168.
Beaubrun (Mathieu), P., III, 153, 168.
* Beaucaire, IV, 141.
* Beauce, II, 274.
Beauce (Gracian de), fils de Jehan, IV, 362.

Beauce (Jean le Texier, dit Jean de), A., IV, 353-63.
Beauce (Jehan de), maître d'hôtel de Catherine de Médicis, IV, 3.
Beaucousin (M.), avocat, V, 54.
Beaudrain, P., VI, 8, 10.
Beaufaict (Nicolas), tapissier, VI, 16.
Beaufils, IV, 223.
Beaufort (le duc de), IV, 228, 248, 257, 258, 260, 267, 271, 282; VI, 230.
Beaufort (Jacques-Antoine), P., I, 393; II, 358.
Beaugrand (Nicolas), III, 171.
Beaujeu (Agnès de), II, 129.
Beaujeu (madame de), fille de Louis XI, IV, 8; VI, 393.
Beaujon, banquier de la cour, III, 337, 338.
Beaujour (Le Prince de), A., I, 311.
Beaumanoir (Catherine de), III, 160.
Beaumesnil, III, 377.
* Beaumont en Nivernais, IV, 250.
* Beaumont-sur-Oise, IV, 169.
* Beaumont-sur-Sardolle (Nièvre), I, 137.
* Beaune, II, 313, 318; V, 99.
Beaune (Joseph de), IV, 401, 402.
Beauneveu (André), miniaturiste du duc Jean de Berri, VI, 408.
Beaunyèz (Jacques), maçon, IV, 372-4.
* Beaurecueil (château de), près d'Aix en Provence, VI, 282-3.
Beaurecueil (monsieur de), VI, 282-3, 284.
Beaurepaire (M. Charles de), II, 129, 130, 134, 174, 175; VI, 379.
Beausire, dessinateur, VI, 67.
Beausire (Jean), A., I, 420.
Beausire, fils aîné, A. I, 421.
Beausire (J. B. A.) fils, le jeune, A., I, 422.
* Beauvais, II, 85; V, 35, 272; VI, 381, 394.
— (Manufacture de), I, 209; V, 270-2, 378; VI, 402, 403.
— Saint-Etienne, V, 270.
— Saint-Thomas, V, 270-1.
Beauvais, G., II, 67, 73.
Beauvais (de), notaire, IV, 26, 32, 132, 206, 209.
Beauvais (Jacques-Philippe), S., V, 299.
Beauvallet (P. N.), S., I, 398.
Beauvallon (M. de), I, 52-3.
Beauvarlet (Jacques-Firmin), G., I, 394; II, 162, 358.
Beauveau-Craon (Charles de), V, 87.
Beauvoir (M. de), II, 223.
Beauvoisin (Jean), P., V, 302, 303.
Beaux-Arts (les), revue, VI, 391.
Beccafumi, P., IV, 334.
Bechebien (Pierre), III, 291.
Becjeame (messire Luc), I, 111, 121.
Beck (M.), III, 122.
Béclard (M. Philippe), V, 351, 356, 357, 359, 362; VI, 402.
Becquerel (M.), III, 20.
Bédée, VI, 120
Bedford (le duc de), III, 4.
Bégot (Etienne). IV, 129.
Béguin (Maurice), S., V, 317.
Bele (Jacques), imagier, IV, 399-400.
* Belesbat (château de), [Gironde, arrond. de la Réole], II, 194.
Belicard, A., I, 422. Voyez Bellicart.
Belin (Jehan), V, 6.
Belin (Mathurin), VI, 310.
Belissard, A., I, 423.
Beljambe, G., II, 162.
Bellaguet (M.), III, 130; V, 342.
Bellan (Jacques), P., VI, 199.
Bellangé (Hippolyte), P., II, 185, 188.
Bellanger (.....), P., à Rouen, I, 311.
Bellaud, III, 126.
Bellay (le cardinal du), VI, 328, 330.
Bellay (Paul-Alphonse), G., V, 331.
Belle, P., I, 344.
Belle (Antoine-Alexis), avocat, IV, 55, 67.
Belle (Augustin-Louis), P., II, 128; IV; 67; V, 304.
Belle (Clément-Louis-Marie-Anne), P., I, 390, 407, 412, 416; II, 359; IV, 55, 67.
Belle (Jean), P., IV, 61.
Belle (Nicolas-Simon-Alexis), P., I, 375; II, 259, 380; IV, 49, 56, 60-2, 63, 67; V, 283.
Bellecombe, S., I, 138.
Bellefond (mademoiselle de), III, 91.
* Belle-Isle (île de), IV, 143, 160; VI, 19.
Belle-Isle (le maréchal de), VI, 19.
— (le comte de), VI, 19.
Belle-Isle (le marquis de), fils de Fouquet, VI, 7.
Bellengé (Michel-Bruno), P., I, 391; II, 359.
* Belle-Poitrine (la prébende de), près d'Angers, VI, 304.
Belleval, III, 126.
* Belleville, VI, 240.

Belleville (le sieur), III, 222.
Bellicart, A., V, 294. Voyez Belicard.
Bellier de la Chavignerie (M.), IV, 194, 195, 353; V, 59, 190, 369; VI, 32, 43, 379.
Bellin (Nicolas), V, 6.
Bellini (Gentile), P., I, 96; II, 139.
Bellinzani (Louise), IV, 300.
Bellori (J. P.), I, 2, 4, 8, 9, 12, 21, 24-38, 61, 69, 143, 145, 151, 154, 373; III, 12, 18.
Belocque (la veuve), I, 202. (Peut-être madame *Belloc*, l'une des correspondante de Senecé.)
* Belombre, près de Marseille, I, 335.
Belot (François et Pierre), I, 214-5.
Belot (Simon), P., de Tours, III, 292.
Belot (M. M.) père et fils, II, 15.
Beltz (le général), II, 152.
Belzunce (M. de), évêque de Marseille, V, 87.
Benard (M.), V, 47.
Bénard, A., V, 302, 303.
Bénard, auteur du catalogue Paignon-Dijonval, I, 181; VI, 289.
Bénard, P., VI, 66.
Bénard (Paul), A., VI, 400.
Benard (Jean), P., VI, 211.
Benard (Pierre), S., II, 135.
Benardeau (Jehan), maître maçon, IV, 384, 385, 386, 387-9.
Benier, orfévre, I, 202.
Benne (Inès? de), III, 157.
Benne (Louis de), III, 157.
Benoist, A., I, 421.
Benoist (Gabriel), P., V, 279.
Benoît, évêque d'Avignon, IV, 189.
Benoît VIII, pape, III, 57.
Benoît IX, pape, de Trevise, III, 56.
Benoît XIV, pape, II, 363; IV, 67
Benoît (Antoine), S., I, 371; II, 359.
Benoît (Martial), argentier, III, 377.
Benouville (François-Léon), P., V, 327, 328.
Benouville (Jean-Achille), P., V, 324, 328.
Bens, metteur en œuvre (est-ce l'orfévre Bain?), I, 202.
Bentivoglio (Giov.), seigneur de Bologne, III, 56, 57.
Benzel (M.), III, 122.
Béquet (le P.), II, 140.
Berain (Jean), dess., I, 201, 230-2, 238, 241; IV, 341, 403-4.
Beranger (le poëte), II, 350.
Berard (Simon), P., VI, 211.
Berard (M.), A., VI, 289, 290, 291, 292, 293, 296, 297, 300, 340, 344, 379.
Berch (M.), III, 120.
Berenger (Radegonde), V, 215.
Berettini (Pietro), P., I, 36, 151.
* Bergame, IV, 180.
Berger (dom), III, 355.
Berger de Xivrey, III, 312.
Bergeret, receveur des finances, I, 389; II, 297.
Bergeron (Antoine), A., V, 11.
Bergeron (Louis), S., II, 197.
Bergeronnette savoysienne, air de chanson, V, 269.
Berghem (Nicolas), P., IV. 200, 343.
Berghes (le comte Henri de), I, 90.
Bergognion, A., V, 308.
Beringhen (M. de), II, 234; III, 227.
* Berlin, I, 177, 180, 351, 380, 391; II, 381; III, 118; IV; 42.
— (Musée de), II, 121.
Bernabei (Domenico), architecte de l'Hôtel de ville de Paris, I, 110, 120; VI, 383.
Bernaert (Nicasius), P., II, 359.
Bernard, V, 76.
Bernard, abbé de Quincy, IV, 368.
Bernard, A., V, 305.
Bernard, avocat à Saumur, VI, 71, 72.
Bernard (maître), miniaturiste, IV, 181.
Bernard, peintre à Marseille, I, 335-7.
Bernard, poëte français, V, 205.
Bernard (Guillaume), VI, 70.
Bernard (Jean), P., VI, 210.
Bernard (Jean-François-Armand-Félix), P., V, 331.
Bernard (Joseph), P., I, 336.
Bernard (Samuel), P., I, 358, 409; II, 369; IV, 72.
Bernard (M. Thalès), VI, 383, 397.
Bernard (Thomas), G. en médailles, I, 374; II, 359.
Bernard de Rozé (M.), II, 115.
Bernard des Tuileries. Voyez Palissy.
Bernardin de Saint-Pierre, I, 307-13.
Bernardino de Brescia, marqueteur, I, 109, 119.
Bernhard (M.), II, 331-3, 335-7, 340, 342; III, 317.
Bernier, historien de Blois, I, 99, 222, 262; IV, 322, 324, 346.
Bernier, A., I, 347-8.
Bernier, P., I, 200.
Bernin (le cavalier), S. et A., I, 37,

293, 366, 437; II, 198; IV, 346; V, 188.
Bernin (le chevalier Charles-François de), IV, 188.
Bernio (il signor), *ou* Bernis, I, 453.
Bernis (le cardinal de), V, 107, 127, 131, 153, 154.
Bernis (le chevalier de), V, 131, 150.
Bernus (Jacques), S., IV, 186.
Berou (Guillaume), IV, 369, 374.
Berou (Simon de), IV, 388.
Berruer (Pierre), S., I, 203, 338, 392, 412, 416; II, 359; V, 296, 297.
* Berry, II, 9; III, 369, 370.
Berry (le duc Jean de), frère de Charles V, III, 52; V, 339, 340; VI, 216, 408-9.
Berry (Charles de France, duc de), IV, 134.
Berry (le duc de), petit-fils de Louis XV, VI, 159.
Berry (la duchesse de) en 1713, IV, 54.
Berry (la dernière duchesse de), II, 175; V, 320.
Bertaud. Voyez Saint-André.
Bertaut (Jean), abbé d'Aunay, III, 159.
Berthé (Pierre), V, 6.
Berthelemy (Jean-Simon), P., I, 395, 417; II, 359; V, 299, 300.
Berthellemy (Antoine), P., I, 363; II, 359.
Berthelot (Louis), P., VI, 211.
Bertholet. Voyez Flemael.
Berti (le sieur), IV, 101.
Bertin (damoiselle), I, 300.
Bertin, I, 252.
Bertin (Nicolas), P., I, 375, 408, 411, 414; II, 360, 366, 377; IV, 57; V, 280.
Bertinet *ou* Bertinetti, G. en médailles, V, 11-13.
Bertinot (Gust. Nic.), G., V, 330.
Bertrand et sa veuve, éditeurs d'estampes, IV, 24.
Bertrand l'aîné, émailleur, V, 364.
Bertrand, P. en 1282, IV, 177.
Bertrand, S., V, 98, 124, 129, 135, 139, 141, 143, 150-2.
Bertrand (Philippe), S., I, 374, 411, 414; II, 360; IV, 213.
Berty (M. Adolphe), VI, 411.
Bérulle (le cardinal de), III, 84, 89, 90.
— (madame de), III, 90, 92.
* Berulphus, mons, V, 30; VI, 397.
Beruyer (Marin), IV, 364, 365.
Bervic (Charles-Clément, et non Jean-Guillaume. Voir sur ce point le supplément de la *Biographie universelle*, LVIII, 174), G., I, 203, 398.
Berville (Marguerite), III, 172.
Besborough (Galerie), II, 57.
Beschard (Claude), mère de D. Gittard, VI, 98.
Besnier (M.), associé d'Oudry, V, 378.
Besnier, huissier du cabinet du roi, III, 226.
Besnier (Nicolas), orfévre, III, 227-8.
Besnier (Pierre), maçon, I, 3.
Bessarion (le cardinal), III, 58.
Besson (Claude), P., VI, 200.
Bessones (les deux), c'est-à-dire Claude et Victoire de France, filles jumelles de Henri II et de Catherine, III, 42.
Bethoue, notaire, V, 67.
* Béthune, IV, 211.
— Artistes nés à, I, 373.
Béthune (M. de), l'ambassadeur, I, 442.
Béthune (M. de), duc de Sully, IV, 99.
Bethune (Mss. de), I, 92.
Béthune (la duchesse de), I, 302.
Béthune-Charost (les), VI, 18.
Beuchot (M.), I, 166; V, 98.
Beugnet, G. en bois, III, 94, 95.
Beulard (J.), IV, 372.
Beuvron. Voyez Harcourt.
Beveal? (il signor), I, 451.
Beville (Bertrand), IV, 400.
Beville (Charles), P., I, 370.
* Beyne (seigneurie de), III, 319.
Beys, I, 226.
Bézard (Jean-Louis), P., V, 319, 321.
Bézard (M.), trésorier des guerres, II, 33, 113, 124.
Bezenval (baron de), I, 392.
* Bezons (Foire de), II, 365, 381.
Biancolelli (Dominique), III, 332.
Bianguet (Jehan), Bolonais, IV, 71; VI, 332, 393.
Biart (Pierre), le père, S., III, 332.
Biart (Pierre), le fils, S., III, 297, 332; VI, 359.
Bibiena (Francesco), architecte, IV, 123.
Bible (Manuscrits de la), VI, 409.
Bible (sujets de la) donnés comme sujets de prix, V, 277-98.
Bibliothèque elzévirienne, V, 77, 341.

Bichery (Charles), père et fils, P., VI, 199, 211.
Bichery (Hiacynthe), P., VI, 200, 212.
Bichery (Jean), P., VI, 200.
Bichot (Jean), IV, 374.
Bidault (Augustin-François), P., I, 245.
Bidault (Claude), horloger, I, 198, 201, 202, 206, 213.
Bidault (Henry-Auguste), horloger, I, 212-3, 245.
Bidé (Etienne), III, 106, 107.
Bideau (Marie-Jeanne), femme d'Antoine Coypel, II, 244.
Biennourry (François-Eloy), P., V, 329.
Bière, boisson, VI, 267.
Bigand (Gaspard), menuisier, IV, 238.
Bighieri, P., I, 175.
Bignon (l'abbé), I, 377.
Bigoigne (Pierre), S., V, 347.
Bigot (Nicolas), orfévre, V, 60-1.
Bigrel (Michel), III, 163.
Bilcoq (Marie-Marc-Antoine), P., I, 397; II, 360.
Billaudel, A., I, 421.
* Billaux (les), Gironde, arrond. de Libourne, IV, 98.
Billon (M.), marchand de soiries, III, 354.
Billy (Nicolas), G., VI, 406.
Bimbis, P., I, 200.
Bimby (Marc), orfévre, III, 190.
Bin (J. B. Emile), P., V, 330.
Binck (l'amiral), IV, 251.
Binet (le cit.), V, 263.
Binet, G., II, 162.
Bingant (Toussaint), orfévre, III, 178.
Bion (Eugène-Louis), S., V, 322.
Bissy (le cardinal de), IV, 53.
Bizeul (M.) de Blain, I, 274.
Bizot (Denis), prêtre, IV, 53.
Blachon (Joachim), P., VI, 83-5, 407.
Blain de Fontenay (J. B.), P., I, 372; II, 369.
* Blainville, près Caen, II, 352.
Blainville (M. de), II, 369.
Blais (François), VI, 349.
Blaise (Barthélemy), S., 398.
Blamard (Louis), tapissier, VI, 15, 16.
Blamé (James), P., VI, 81.
Blanc (M.), bibliothécaire de Montpellier, III, 124; VI, 379.
Blanc (Antoine), graveur de monnaies, IV, 185.
Blanc (Charles), I, 72; II, 87, 118, 155, 172; V, 216, 270; VI, 348.
Blanc (Honoré), G., VI, 273, 274, 275, 278, 293, 294-5, 299, 301.
Blanc (Jacques) aîné, S., V, 284.
Blanc (Paul-Auguste), P., V, 322.
Blancé (M. de), I, 157.
Blanchard, I, 97.
Blanchard (Auguste-Thomas-Marie), G., V, 325.
Blanchard (Charles-Octave), P., V, 323, 324.
Blanchard (Gabriel) le neveu, P., I, 363, 410, 413; II, 33, 145-8, 359, 360; III, 137, 142, 143.
Blanchard (Guillaume), P., VI, 200.
Blanchard (Jacques), P., II, 145.
Blanchard (Jean-Baptiste), l'oncle, P. I, 363; II, 77, 145.
Blanchard (Théophile-Clément), P., V. 326
Blanche de Champagne, duchesse de Bretagne, II, 129-30.
Blanchet, P., V, 289.
Blanchet (Thomas), P., I, 371, 410; II, 360; III, 126-7.
Blanchon (Elie), P., VI, 199, 201.
* Blandy en Brie, VI, 3, 98, 102, 104.
Blaspiet (madame de), IV, 43.
Blavignac (M.), VI, 311.
* Blaye, IV, 158.
Bloemaert (Corneille), G., I, 44; III, 87.
* Blois, I, 97, 281; II, 333; IV, 215, 322, 324, 363; V, 40, 365; VI, 234, 384, 397.
— Artistes nés à, I, 368, 379; IV, 322, 337, 346; V, 276.
— (Château de), III, 37, 44.
— (Cordeliers de), I, 99.
Blondel, A., I, 18, 243; IV, 201.
Blondel (François), A., 419, 424; VI, 99.
Blondel (Jacques-François), fils de Jean-François, A., I, 422, 424; VI, 99, 100, 101, 103.
Blondel (Jean-François), I, 377, 421.
Blondel (Luc), compagnon sculpteur, III, 166.
Blondel (Méry-Joseph), P., III, 383; V, 310.
Blondel d'Azincourt, I, 392; II, 158, 164, 166.
Blouet (Abel), A., V, 316, 318; VI, 197.
Blouïn, valet de chambre de Louis XIV, V, 384.

Bluet (monsieur), V, 48.
Bocaud, III, 125.
Boccadoro (Domenico), A. Voyez Bernabei.
Bocher (Jehan), curé, IV, 366.
Bochetel (Georges), V, 266.
Bocquet (Simon-Louis), S., I, 397.
Boelle *ou* Boille (François de), P., VI, 199, 212.
Bœuf, G., IV, 185.
Boey (Guillaume), orfévre, II, 137.
Boezart (Jean), roi des ménétriers, I, 137.
Boffrand (Germain), A., I, 420; IV, 78-80; VI, 393.
Boffremont (Christine), VI, 16.
Boguet (Didier), le fils, P. de paysages, V, 33.
Boguet (Nicolas-Didier), P. de paysages, V, 33, 34.
* Bohême, III, 295.
Bohier, III, 304.
Boichot (Guillaume), S., I, 398.
Boileau (Etienne), IV, 376; VI, 179.
Boileau (Jean-Jacques), V, 304.
Boileau Despréaux (Nicolas), III, 15; V, 341.
Boilleve (Françoys), V, 59.
Boilly (M. Jules), II, 89, 107, 131, 148, 153, 188, 195, 222, 235, 236, 237, 242, 307; IV, 306; VI, 379.
Boin, P., V, 289.
Bois (sculpture en), IV, 22; VI, 193-5.
Bois de Sainte-Lucie, IV, 328.
Boisdoré (le sieur), IV, 335.
Boisgarnier (M. de), III, 314.
* Bois-Jouan (le), près Vihiers (Anjou), VI, 66, 406.
Bois-Jourdain (monsieur de), V, 92.
Boisot (M. L. A.), G., II, 162.
Boissard (Jacques), P., VI, 200.
Boisselier (Antoine-Félix), P., V, 311, 316; VI, 10.
Boissière (Claude), VI, 320.
Boissière (Samuel), P., III, 126-7; IV, 87.
Boissieu (Jean-Jacques de), G., I, 432-4.
Boissy (M. de), III, 103.
Boit (Charles), émailleur, I, 379; II, 360.
Boitard (François), dessinateur, IV, 346
Boiteau (M. Paul), IV, 327.
Boitte (François-Philippe), A., V, 332; VI, 400.
Boivin (Marguerite), III, 286.
Boizot, S., V, 299.
Boizot, peintre, I, 193; V, 289, 290.
Boizot (Antoine) père, P., I, 384; II, 360; V, 272.
— (François-Marie-Antoine), P., V, 272.
— (Simon-Louis) fils, S., I, 394, 416; II, 360.
Bollandistes, IV, 20-2; V, 51, 52, 182, 343, 345; VI, 314.
* Bologne, I, 175; IV, 171; V, 197; VI, 332.
— (Académie de), V, 36.
Bologne (Gérard de), P., III, 375.
Bologne (Jean de), S., VI, 244, 254.
Bolognèse (le), Voyez Grimaldi.
Bolonnaise (lettre), VI, 409.
Bon, III, 125.
Bonaparte, consul (statue de), II, 182.
— (le général), V, 40.
Bonaparte (madame Lœtitia), IV, 35.
Bonaparte (Lucien), II, 60; VI, 340, 341, 342.
Bonardus, orfévre, V, 55.
Bonasone (Giulio), G., IV, 337.
Bonaventure d'Argonne, III, 331.
Bonberault (Benoît), S., I, 125, 276; V, 365.
Boncourt, A., V, 288.
Bondie (Jean-André), S., IV, 185.
Bondon (François), S., IV, 187.
Bondon (Laurent), S., IV, 187.
* Bondy (vignes à), V, 9.
Bonfons (Nicolas), I, 129, 132; V, 360.
Boniface VIII, pape, III, 56.
Bonin, émailleur, III, 380.
Bonjean (M.), IV, 155.
Bonley (il signor), I, 452.
Bonmartel (Jean-Baptiste), P., VI, 200.
Bonnard, A., V, 306.
Bonnardel (Pierre-Antoine-Hippolyte), S., V, 328, 330.
Bonnardot (M.), VI, 7, 79, 379.
Bonnart (Marie), III, 176.
Bonnart (Pierre), III, 176.
Bonnat (Joseph-Florentin-Léon), P., V, 333.
Bonnefond, peintre lyonnais, I, 78.
* Bonneheure, près Blois, V, 40.
Bonnemer (François), P., I, 368; II, 360; V, 274, 275.
Bonnet, A., V, 302.

Bonnet, chevau-léger à Avignon, VI, 406.
Bonnet, G., II, 162.
Bonnet (Alexandre-Romain), P., V. 309.
Bonnet (Guillaume), G. en médailles, V, 329.
Bonnet (Paul-Emile), A., V, 332.
Bonnet (Sylvain), P., IV, 337.
Bonnet (tour de) avec pierreries, III, 46.
Bonneval (madame de), I, 337.
Bonnin (M. Théodore), V, 55; VI, 379.
Bonnivet (l'amiral), III, 298.
Bonnivet (le sieur de), IV, 22.
Bontemps (M. de), IV, 307.
Bontemps (Jean), tapissier, VI, 15.
Bontemps (Pierre), S., I, 125; II, 197; V, 347-50.
Bonzi (le cardinal de), IV, 81, 85, 86.
Boquet (Simon), S., II, 360.
Borbonio (Domenico), P., IV, 185; V, 197-9; VI, 394.
Borbonio (Matteo), P , V, 197; VI, 395.
* Bordeaux, I, 229; III, 61, 282; IV, 98, 142, 145, 151, 153, 155, 156, 162, 163, 165; VI, 53, 54, 365, 379, 380.
— Académie de peinture, IV, 83; VI, 394.
— Château-Trompette, IV, 156.
— Les Chartrons, IV, 156.
— Collége des Jésuites, IV, 156.
— Fossés de l'Intendance, I, 319.
— (Peintres de la mairie de), II, 125-7.
— Statue équestre de Louis XV, VI, 112, 127, 130, 132, 133, 135, 144.
Bordeaux (M. Raymond), IV, 40; VI, 356, 379.
Bordenabe, jurat., II, 126.
Bordier (monsieur), traitant, V, 50.
Bordier (M. H. L.), I, 88; II, 136; VI, 379.
Bordier (Jacques), peintre en émail, VI, 233, 234.
Bordier (Philippe), femme de P. Sabina, III, 167.
Borgerello (Franç. Maria), II, 228.
Borghèse (le prince), V, 129.
Borghèse (la princesse Pauline), IV, 352.
Borna (M. Renato della), I, 7.
Bornart (Antoine), P., III, 164.
Bornart (Thomas et Nicolas), III, 163.
Bornes (Savinienne de), V, 355.
Borrel (Alfred), G. en médailles, VI, 400.
Borromei, avocat romain, VI, 12.
— (Antonia), VI, 12-3.
* Borst (forêt de), II, 339.
Borz (Lucianus), P., I, 41.
Borzoni (Francesco-Maria), P., I, 200, 363; III, 213-4; V, 47.
Bosout (M.), I, 451. (S'appelait-il pas Bossu?)
Bosquet (François), évêque de Montpellier en 1663, I, 451.
Bosquillon, I, 35.
Bosse (Abraham), G., I, 39, 41, 280-6, 417; II, 52, 53, 54, 110; III, 332; V, 50.
Bossuet, évêque de Meaux, I, 21, 38; III, 11, 14; V, 204, 207.
Botanique (planches de), IV, 92.
Both (André), P., VI, 31, 232.
Bottari, II, 231.
* Bouc (Port de), IV, 141, 163; VI, 394.
Boucart, A., V, 297.
Boucault (Gatien), orfévre de Tours, III, 288, 292, 293, 294; IV, 44.
Boucault (Jeanne), femme du peintre Jannet, III, 101, 288, 290, 292, 294, 295; IV, 44, 46
* Boucaut (canton de Bayonne), IV, 157.
Bouchardon (Edme), S., I, 162-8, 386, 415; II, 277, 358, 360, 367; V, 62, 63, 64, 287, 288; VI, 269, 353, 355.
Bouche (Mathieu), tapissier, VI, 17.
Bouchel (Laurent), VI, 357.
Boucher, A., V, 298, 299.
Boucher, S., V, 299.
Boucher (François), P., I, 182, 252, 308, 339, 383, 405, 407, 408, 411, 415; II, 145, 248, 279, 289, 304, 360, 361, 377; V, 288; VI, 59, 62-3.
Boucher (Jehan), V, 10.
Boucher (madame), femme du peintre, VI, 63.
Boucher (le P.), de l'Oratoire, II, 200.
Boucher-Desnoyers (le baron), II, 188; IV, 51; VI, 336.
Bouchereau (A. F.), I, 191.
Bouchet (Jules), A., V, 318.
Bouchet (Louis-André-Gabriel), P., V, 308.
Bouchitté (M.), VI, 241, 243.

Bouchot (François), P., V, 318, 319.
Bouchu, A., V, 300.
Boucicaut, IV, 182.
* Boucoiran (Gard, arrond. d'Alais), I, 386
Boudan (M.), II, 115.
Boudard, S., V, 291.
Boudet, famille d'avocats parisiens, VI, 3.
Boudin (Gilles), V, 6.
Boudin (Thomas), S., V, 369-76.
Bouet, III, 126.
Bouète (Robert), V, 371, 372, 373, 374; VI, 402.
Bouffineau (Charles), IV, 396.
Bougerel (le Père), I, 321; II, 237, 238, 334; IV, 225, 232, 259, 276, 303, 306, 307, 310; VI, 19, 37, 225, 226, 231, 273, 274, 275, 277, 278, 279, 280.
* Bougival (Seine-et-Oise), VI, 212.
Bouguereau (Adolphe-Williams), P., V, 329, 330.
Bouillard (dom), II, 136, 137, 138, 139.
Bouillard (Jacques), G., I, 398.
Bouillard (Jean), G., II, 65.
Bouillaud (correspondance), I, 60-7.
Bouillet, orfévre, V, 50.
Bouillon (le cardinal de), VI, 230.
Bouillon (le duc de), frère aîné de Turenne, I, 449; III, 5.
Bouillon (le duc de) en 1777, I, 394.
Bouillon (la duchesse de), III, 96.
Bouillon (Pierre), P., V, 308.
Bouillon (madame), II, 251
Bouis (André), A., I, 336, 372; II, 361.
Boulanger (Nicolas), III, 228.
Boulanger (Rodolphe-Clarancé), P., V, 329.
Boulard (Jean), orfévre, V, 365.
Boulard (Pierre), int. des inscriptions, III, 237, 239.
* Boulay-Morin (Eure, canton d'Evreux), I, 309.
Boulet (Thomas), S., IV, 237.
Boullanger (Josse), tapissier, VI, 16.
Boulle (André-Charles), ébéniste, I, 199, 201, 202, 222-4; IV, 134, 321, 323, 327-50, 403-4; VI, 395.
Boulle (André-Charles), le fils, S., IV, 349; V, 285.
Boulle (Charles-Joseph), IV, 349.
Boulle (Estienne), IV, 324.
Boulle (Jacques), IV, 324, 325.
Boulle (Jean-Philippe), IV, 349.
Boulle (Judith), IV, 326.
Boulle (Madeleine), IV, 326-7.
Boulle (Marguerite), IV, 325.
Boulle (Nicolas), maître brodeur, IV, 324, 325.
Boulle (Paul), IV, 325.
Boulle (Pierre), ébéniste, IV, 322-7.
Boulle (Pierre-Benoît), IV, 349.
Boulle, de Sèvres, IV, 349, 350.
Boullée (Etienne-Louis), A., I, 423.
Boullongne (les), P., I, 201, 257, 406, 408; IV, 60; V, 87.
Boullongne (Bon de), fils aîné, I, 369, 410, 413; II, 357, 360, 388; III, 47, 48; IV, 63, 219; V, 275.
Boullongne (François de), III, 179.
Boullongne (Jean-Nicolas de), le fils, amateur, I, 390.
Boullongne (Geneniève), la jeune, P., I, 366.
Boullongne (Louis de), P., I, 358, 409; II, 360, 363, 387; III, 48; IV, 212-3, 218, 337.
Boullongne (Louis de), conseiller à Metz, I, 383.
Boullongne (Louis de), le fils, P., I, 370, 404, 410, 413; II, 360, 371; IV, 348; V, 276.
Boullongne (Madeleine), l'aînée, P., I, 366.
Boullongne (Nicolas), P., III, 179.
Boulogne (Armes de), VI, 409.
* Boulogne, près Paris, III, 73.
— Artistes nés à, I, 369.
* Boulogne (bois de), II, 37, 38; V, 3, 7.
* Boulogne-sur-Mer (artistes nés à), I, 364.
— (Tableau d'Eustache Le Sueur pour l'évêque de), II, 115.
Boulogne (les), P. Voyez Boullongne.
Bouly (Louis-Achille), S., V, 322.
Bounieu (Michel-Honoré), P., I, 398; VI, 385.
Bouquet, avocat, V, 5.
Bouquet, S., VI, 152.
Bourbon (généalogie du duc de), IV, 12.
Bourbon (M. l'abbé de), V, 132.
Bourbon (Antoine de), roi de Navarre, VI, 23.
Bourbon (Catherine de), sœur de Henri IV, V, 82.
Bourbon (Charles, cardinal de), II, 137; III, 52.
Bourbon (Charles, duc de), mort en 1456, IV, 313-20.

Bourbon (Isabelle de), V, 337-8.
Bourbon (Jean de), évêque du Puy en 1448, IV, 320; VI, 395.
Bourbon (Jeanne de), femme de Charles V, III, 132.
Bourbon (Louis-Henri, duc de), IV, 336.
Bourbon (Louis de Clermont, duc de), V, 335, 336.
Bourbon (Pierre de), I, 274.
Bourbon (Pierre Ier, duc de), V, 337.
Bourbon (le duc de), V, 339, 345.
Bourbon (le duc de), cousin de Charles VIII, VI, 217.
Bourbon (le dernier duc de), VI, 336.
Bourbon (Dominique), de Bologne. Voyez Borbonio.
* Bourbon l'Archambault (bains de), IV, 12; VI, 393.
Bourbon-Soissons (le comte de), VI, 98.
* Bourbonnais, IV, 313, 342.
Bourdeille, G., VI, 270.
Bourdeilles (Elie de), arch. de Tours, II, 327.
Bourderelle (David), S., I, 373; II, 361.
Bourdet, A., V, 293.
Bourdichon (Jean), P., I, 125; IV, 1-23, 401; V, 174.
Bourdier (Pierre), architecte, IV, 120.
Bourdillon (catalogue), IV, 404.
Bourdin, P. en miniature, IV, 31.
Bourdin (Michel), S., V, 365.
Bourdon (Sébastien), P., I, 357, 406; II, 35, 208, 221, 359, 362, 384, 387; III, 4, 124, 332; IV, 81, 87, 90, 96, 326, 337, 343; V, 196; VI, 233.
Bourdreulle (Anne), III, 159.
Bourdy, architecte, IV, 115.
Bourdy (Pierre), S., V, 280.
Boureau (Pierre), dit La Bonde, V, 11.
* Bourg de Péage (Drôme, arrond. de Valence), V, 91.
Bourgeois, P., III, 214.
Bourgeois (M.), P., III, 14.
Bourgeois (Amédée), P., V, 318.
Bourgeois (Benjamin-Eugène), G., V, 33, 314.
Bourgeois (François), P., V, 365.
Bourgeois (Jehan), jardinier, V, 10.
Bourgeois (Frère Jehan), prédicateur sous Charles VIII, IV, 14.
Bourgeois (Marie), math., III, 41.
* Bourges, II, 343; III, 369, 370; IV, 129; VI, 216-8.
— (Artistes nés à), I, 364; V, 34, 347.
— (Bibliothèque de), VI, 409.
— (Cathédrale de), I, 15, 277-9; V, 340.
— Croix de Moulte-Joye, IV, 129-32.
— L'hôtel Jean Harpin, VI, 216.
— Notre-Dame de l'Affichault, VI, 216.
— Porte d'Aurron, IV, 130.
— Saint-Ambroise (paroisse), I, 277.
— Sainte-Chapelle, V, 340.
Bourget (Antoine), P., VI, 209.
Bourgogne (la), I, 125; II, 313; IV, 276; VI, 235.
Bourgogne (Elus de), V, 97, 98, 117, 121, 124, 131, 150, 152, 157, 158.
Bourgogne (Agnès de), morte en 1476, IV, 313, 315.
Bourgogne (Charles le Téméraire, duc de), III, 56.
Bourgogne (Jean sans Peur, duc de), V, 339, 346.
Bourgogne (le duc de) en 1751, II, 264.
— (le duc de), petit-fils de Louis XIV, IV, 134, 404.
— (le duc de), petit-fils de Louis XV, VI, 159.
— (La duchesse de), IV, 169.
* Bourgoin (château de), près de Montargis, III, 20.
Bourgoin (Félicité), S. en faïence, VI, 113.
Bourguignon, A., V, 321.
Bourguignon (Pierre), P., I, 367; II, 361.
Bourguignon (le), P., IV, 343.
Bourguignon (Jehan), IV, 380, 397.
Bourg-Theroude (barons du), IV, 231.
Bourguyneau (Jehan), IV, 380, 397.
Bourlemont (Mgr de), I, 452, 455; III, 9.
Bourlier (F.), éditeur de gravures, II, 76.
Bourlot (Pierre), S., V, 285.
Bourquelot (M. Félix), I, 88; IV, 138.
Bourrassé (l'abbé), II, 323.
Bourselle, orfévre, V, 363.
Boursiz (Marie), III, 173.
Boussard (Antoine), P., VI, 200.
Boussard (Jean-Marin), S., VI, 200.
Bousseau (Jacques), S., I, 379, 411, 415; II, 361; V, 285.
Boutart, I, 82.
Boutassy (famille de), VI, 289.
Bouteix (frère Phil.), IV, 223.
Boutelou (Guill), P., V, 65, 67, 385.

Boutet, V. 176.
Boutet (Marie-Anne), III, 111.
Boutet (Suzanne), III, 112.
Bouthemie (Daniel), orfévre et G., IV, 344.
Bouthillier (Claude), I, 282.
Boutillier, VI, 359.
Boutin fils (M.), II, 287.
Boutons en émail, V, 364; VI, 402.
Boutray (madame), III, 20.
Boutredol (Gilles), tapissier, VI, 16.
— (Pierre), VI, 16.
Bouvier (Joseph), S., VI, 285.
Bouvier (famille) à Sens, V, 351; VI, 401-2
Bouvier, apothicaire, VI, 401.
— (Etienne), 1 et 2 du nom, V, 353, 354, 355; VI, 401.
— (Geoffroy), VI, 401.
— (Henri), V, 352, 353.
— (Jean), V, 352, 353, 355.
— (Jean), petit-fils de Jean Cousin, V, 355.
— (Marie), femme de Jean Cousin, V, 353; VI, 401.
— (Marie), sa fille, V, 355.
— (Simon), V, 353.
Bowyer (M.), V, 352, 355.
Bouzonnet-Stella (Antoine), P., I, 249, 366, 413; II, 361; III, 208-10, 366-8.
Bouzonnet-Stella (Mesdemoiselles), G., I, 200; II, 208-10, 367; VI, 248. 249.
Boyd (M.), III, 342, 343.
Boydell (John), G., I, 435; II, 56, 81, 122.
Boyer, curé de Saint-Etienne du Mont, IV, 224.
Boyer, musicien, III, 361.
Boyer, peintre, III, 186.
Boyer (Michel), P., I, 374; II, 361.
Boyer (Vincent de), III, 173.
Boyer d'Aguilles, VI, 228.
Boyer d'Aguilles (cabinet), II, 14, 51, 95; III, 173; VI, 293.
Boyer de Fons-Colombe, d'Aix, II, 107; III, 353.
* Boynes, dans le Gatinais, près de Pithiviers (Loiret), II, 135; VI, 386.
Boze (Claude Gros de), I, 382.
Bra (Théophile-François-Marcel), S., V, 317.
Bracciano (le duc de), I, 444.
* Bracieux, près Blois, V, 40.
Bragelongne (de), VI, 81.
Brandt (M.), II, 222.
Brandt (H.), I, 82.
Brandt (Henri-Joseph), G. en médailles, V, 345.
Brandt-Muller (Grégoire), P., V, 279.
* Brannay (Yonne, arrond. de Sens). Voyez Gittard.
* Brantôme (l'abbaye de), V, 30.
Brantôme, III, 297; V, 383.
Bras (Charles de Bourgueville, sieur de), II, 132.
Brascassat (Jacques), P., V; 320.
Brauwer (Adrien), P., I, 308.
Brayer (Louis), libraire, VI, 402.
Brea (de), G., II, 162.
Bréant, I, 309.
Bréauté (madame de), III, 91.
Brebiette (Pierre), G., IV, 341; VI, 250.
Brébion, A., V, 291, 292, 293, 294.
Brebion (Maximilien), A., I, 203, 422.
Brecel (Hippolyte), I, 426, 431.
Brèche (Jean), IV, 168.
* Breda (artistes nés à), I, 366.
Bredin (Guillaume), IV, 16.
Breemberg (Barthélemy), P., IV, 346.
Bréhan (comte de), I, 395.
Brémontier, ingénieur, I, 311.
Bremontier (Louis), P., VI, 209.
Bremontier (Pierre), P., VI, 209.
Brenet, S., V, 296.
Brenet (Louis), G. en médailles, V, 319.
Brenet (Nicolas-Guy), P., I, 203, 314, 341, 392, 412, 416; II, 361, 390.
Brenyllet (Gabriel), V, 369, 372, 373, 374, 376.
* Brescia, I, 109.
Breslot, serrurier, VI, 152, 153.
Bresnu (Pierre), tapissier, VI, 16.
* Brest, IV, 143, 160; VI, 93-6.
Bretagne (artistes nés en), V, 11.
Bretagne (États de), V, 223-61; VI, 112-62.
— (Voyez Anne et Blanche de).
Bretagne (le feu trésorier de) en 1490, IV, 13.
Bretagne (dom Claude), V, 86.
Breteuil (Jacques-Laure Le Tonnelier de), I, 395.
Breteuil le baron de), I, 397.
Breton, secrétaire du roi, III, 38, 117.
Breton (le capitaine), IV, 137.
Breton (Jehan), V, 19.
* Bretteville (Calvados), II, 351.
Breughel (les), P., IV, 337.
Breviaire d'Anjou, VI, 72.

Brezé (l'amiral de), IV, 231.
Brian (François), III, 160.
Brian (Joseph) aîné, S., V, 321.
Brian (Louis) jeune, S., V, 322.
Briant (René et Claude), III, 165.
Briard, P., V, 295.
Briard, S., V, 295.
Briard (Gabriel), P., I, 392, 416; II, 361.
* Briare (canal de), IV, 308.
Briasson, V, 241.
Brice (Germain), I, 26, 97, 98, 99, 161, 197, 201; II, 19, 80, 145, 146; III, 82, 84, 85, 86, 92, 96, 137, 138; IV, 25, 172, 337, 339; V, 47, 88; VI, 99, 100.
Briçonnet (François), I, 114, 115.
Briçonnet (le cardinal Guillaume), I, 275.
Briçonnet (Pierre), I, 103, 106; IV, 7.
Bridan (Pierre), S., V, 306.
Bridan (Charles), S., I, 203, 341, 393, 412, 416; II, 361, 380; IV, 388; V, 296.
Bridgewater (galerie de), III, 8-14.
Bridier (Jean), VI, 319.
Bridier (Marc de), III, 377.
Bridoux (François-Augustin), G., V, 323.
* Brie, IV, 238; VI, 98.
* Brie (cour de), IV, 319.
Brie (Jean de), I, 191.
* Brie-Comte-Robert, VI, 15.
Brienne (monsieur de), familier de Mgr de Bourlemont, I, 455.
Brienne (collection), III, 132.
Brienne (Loménie de), le fils, III, 55, 60.
Brière, II, 157.
Brignole (Jean-François), IV, 26.
* Brignolles en Provence (artistes nés à) I, 369.
Briguet (Noël), S. en bois, V, 86.
Bril (Paul), P., IV, 343, 346.
Brilard (Jehan), IV, 368.
Brilhac (François de), abbé, IV, 385.
Brimbal (Pierre de), dit Chevrier, S., II, 135; III, 365-6.
Brioché, III, 332.
* Brionne, IV, 171. Voyez Harcourt.
Brisay (Pierre de), abbé, IV, 385, 386, 387,
Briseval (Jean), P., VI, 211.
Brisset (Pierre-Nic.), P., V, 324, 325.
Brissonnet (le président), II, 26, 115
Brocatelle de Milan, III, 59; — de Paris, IV, 257; — de Venise, IV, 257.
Broche (Jean), P., IV, 181, 182.
Brochet (Antoine), VI, 311.
Brodart (M.), IV, 271.
Brodon, S., V, 281.
* Broinsebro (traité de), V, 85.
Brongniart (Alexandre-Théodore), A., I, 423.
Bronze (prix de la livre de), fondu et travaillé, en 1485, III, 323.
Brosse (Salomon de), A., I, 41; VI, 322, 323.
Brosses (le président de), I, 144; VI, 355.
* Brou (église de), I, 276.
* Brou, baronnie, V, 184.
Brou (M. de). Voyez Feydeau.
Bruand (François), A., I, 420, 424.
Bruand (Jacques), A., I, 420.
Bruand (Libéral), A., I, 419.
Bruch (Henri de), abbé, I, 41.
* Bruges (artistes nés a), I, 395.
Brulart de Sillery. Voyez Sillery.
Brullé (Loys), III, 293.
Brulliot, IV, 337; VI, 295.
Brun (Joseph-Silvestre), G. en médailles, V, 315, 316.
Brun (Marguerite), VI, 178.
— (Michel), VI, 178.
Bruneau (Anne), III, 168.
Bruneau (Claude), VI, 308.
Brunel (Pierre), A., IV, 179.
Brunel (Robinet), P., VI, 185.
Brunet (M. Gustave), II, 125.
Brunet (M. Jacques-Charles), I, 274; V, 356; VI, 66.
Brunier (Pierre-Charles), I, 70.
Brunswick (la duchesse de) en 1744, IV, 43.
Bruslard (le marquis de), I, 355-6; II, 169,
* Bruxelles, I, 45; III, 100, 101, 309; V, 272; VI, 316, 384, 394, 397.
— (Artistes nés à), I, 358, 359, 367, 398; III, 288; VI, 17.
— (Canal de), IV, 343.
— (dentelle de), II, 176.
Bruyère (M.), III, 27.
Bry (Jean de), préfet du Doubs, III, 32.
Bry (Théodore de), G., I, 281.
Buache, A., V, 287.
Buckingham, I, 85.
Bucquet (Jean), P., VI, 211.
Budé, échevin, VI, 368.
Bufalini (Pietro Andrea), I, 26-7, 157.
Buffardin (Jacques-François), S., IV, 188.

Buffequin (Georges), P., V, 338.
Buirette (Jacques), S., I, 361, 409; II, 359, 361; III, 72-3.
Buisson (Jean), P., VI, 211.
Buisson (M. Jules), I, 268.
Bullant d'Amiens, A., VI, 411.
Bullant (Anne), VI, 308.
Bullant (Charles), VI, 310, 311.
Bullant (Charlotte), VI, 310.
Bullant (Claudine), VI, 310.
Bullant (David), VI, 309.
Bullant (Guy), VI, 309.
Bullant (Jean), A., V, 11-3; VI, 305-29, 411, 413.
Bullant (Jehan), le fils, VI, 307, 310.
Bullant (Madelaine), VI, 309.
Bullant (Pierre), VI, 308, 311.
Bullant (Réol), VI, 308.
Bullart (Isaac), IV, 78.
Bullet, A., II, 136.
Bullet (Jehan), IV, 372.
Bullet (Pierre), A., I, 419, 420.
Bullet (J. B.), le fils, A., I, 420.
Bulletin des Antiquaires, VI, 401.
Bulletin des Comités, V, 55; VI, 37.
Bulletin des lois, VI, 341.
Bulletin du Bibliophile, VI, 37, 407.
Bullion, IV, 99.
* Bullon (Eure-et-Loir), VI, 396.
Bulteau (M. l'abbé), IV, 354; V, 370, 375.
Bunel (Jacob), P., I, 197, 200, 211, 214; III, 40, 55, 190-1; IV, 322; V, 13; VI, 337.
Buonarotti. Voyez Michel-Ange.
Buot *ou* Briot, I, 231.
Burdet (Augustin), A., V, 319.
Bureau de La Rivière, chambellan de Charles V, III, 132.
Buret (les), tapissiers, I, 199.
Buron (le sieur), chirurgien, II, 34.
Burot (Maurice), tapissier, I, 199.
Burres (Martin de), P., V, 365.
Burton (Richart), I, 86.
Bury, A., V, 310.
Bury (Jean), P., VI, 210.
* Bury, près Blois, VI, 397.
Bus (César de), II, 93, 111.
Businck, G. en bois, VI, 251.
Busquet (Pasquet), P., VI, 209.
Bussy (François de), tapissier, VI, 16.
Bustes antiques, IV, 69-71; VI, 245, 253.
Butay (Suzanne), femme de Le Brun, III, 186, 330; V, 7, 8, 10, 17, 18.
Buttura (Eugène-Ferdinand), P., V, 323, 324.
Buyster (Philippe), S., I, 360, 409; II, 361, 391; III, 221-5; V, 76, 77.
Buzonnières (M. de), IV, 394.
Bye (J. de), I, 93.

C

Cabanel (Alexandre), P., V, 328.
Cabinet de l'amateur, IV, 322; V, 1, 16.
Cabinet du roi (dessinateurs du), I, 183, 185.
Cabinet historique (le), IV, 334; V, 217, 218.
Cabut (Ph. P.), VI, 179.
Cachalon (Daniel de), conseiller du roi, III, 61.
Cachant (Toussaint), maçon, IV, 364-6.
Cachets d'Angleterre, IV, 344.
Cadran solaire et lunaire, VI, 320-1, 413.
Cadrans solaires, VI, 318-21.
Cadres sculptés, I, 304-6; V, 200.
* Caen, I, 230; III, 159; VI, 382, 387.
— (Académie de), I, 309.
— (Artistes nés à), I, 375.
— (Bibliothèque de), I, 40, 219-20.
— (Faculté de), VI, 248.
— (Musée de), II, 83, 124, 375, 386; III, 64; IV, 222.
— Rue Saint-Jean (cheminée de la), II, 352.
— Saint-Pierre (paroisse de), I, 40, 42, 70.
— (Université de), II, 131-2.
Caffarelli (Gaetano Majorano, dit), chanteur, II, 289.
Caffieri, S., I, 203; V, 294, 295.
Caffieri (Charles), S., VI, 93-6.
Caffieri (François-Charles), S., VI, 96.
Caffieri (Jacques), S., VI, 96.
Caffieri (Jean-Jacques), S., I, 390, 412, 416; II, 361, 391; VI, 28-30, 96.
Caffieri (Philippe), VI, 96.
Cahart (Jacques), P., VI, 200.
* Cahors (Lot), V, 186.
Cailhouet, S., V, 313.
Cailhouet (Louis-Denis), S., V, 317.
Caillard, orfévre, IV, 324.
Cailleau (Hubert), P., IV, 209-12.
Cailleteau, dit Laseurance, A., I, 420
Cailli (de), VI, 198.
Caillot (Augustin), S. Voyez Cayot.

Caillot (Nicolas), orfévre, V, 365.
Caitbejus, sultan, III, 56.
* Calais, III, 225; IV, 144, 160.
Calamard, S., II, 182.
Caldara (Polidoro), P., I, 7; VI, 242, 247, 252.
Caligula, III, 57.
* Calissane, près d'Aix, VI, 282.
Callamart (Charles-Antoine), S., V, 308.
Callet (M.), V, 13.
Callet, A., V, 317.
Callet (M.), A., VI, 319-20.
Callet (Antoine-François), P., I, 203, 395; II, 361; V, 299.
Callot (Claude), grand-père du graveur, II, 232-4.
Callot (Jacques), G., I, 225; II, 232, 234; IV, 334, 338; V, 195.
Callou (Jacques), chanoine de Reims, IV, 134.
Calmels (Célestin-Anatole), S., V, 325.
Calmet (dom), IV, 113, 126, 172, 328.
Caloigne (Jean), S., V, 311, 312.
Calonne (cabinet de M. de), II, 58; III, 7.
Calvières (le marquis de), I, 386.
* Camargue (la), V, 51.
Cambi (ser), V, 346.
Cambis-Velleron (le marquis de), IV, 180.
* Cambray, IV, 208.
— (Artistes nés à), I, 360, 367.
— (joûtes de) en 1385, V, 178.
— (tableau d'Eust. Le Sueur pour l'évêque de), II, 115.
Cambray (Jean de), carrier, III, 134.
Camille (la Mère), III, 92.
Caminade (Alexandre-François), P., V, 311, 312.
Camp du drap d'or, IV, 23.
Campan, III, 126.
Campan (madame), VI, 313.
Campenon (Vincent), II, 143, 203.
Campigneulles (Pas-de-Calais), VI, 389.
Campignolle (la), seigneurie, III, 68, 70.
Campion de Tersan (l'abbé), II, 87, 208, 209.
Camuccini, P., II, 182.
Camus (l'abbé), I, 421, 424.
Camus, notaire, I, 328.
Camuzat (Louis), IV, 135, 136.
Can grande, seigneur de Vérone, III, 258; VI, 388.
Canal de Briare, IV, 308.
Canal de Bruxelles, IV, 343.
Canal du Languedoc, IV, 142, 153.
Canal d'Orléans, V, 236.
Candal (Isaac du), seigneur de Fontenailles, VI, 234.
— (Marguerite du), VI, 234.
Candélabres d'orfévrerie, V, 266-7; VI, 365-70.
Candie (expédition de), IV, 231, 259, 267.
Canillac (M. de), II, 277, 283, 287.
Canlers (Charles-Stanislas), S., V, 312.
Canlers (Pierre), S., V, 284.
Canons (fonderie de), IV, 250-1.
Canonville (Pierre), P., V, 278.
Canova (Ant.), S., I, 65, 96; II, 182.
Canovelle (Pierre), P., V, 278.
Canu (Loys), V, 6.
Cap (M.) éditeur de Palissy, V, 25, 26, 27, 364; VI, 318, 333, 334.
Cap (Jehan), argentier, III, 377.
Capaïo (les deux dames), modèles employés par Rubens, II, 209.
Capellino (Vincenzo), III, 57.
Capet (Hugues), III, 162.
Capitation (payement de la), V, 391; VI, 403.
Capo (Domenico di), tailleur, I, 108, 116.
* Capoue, I, 275.
Cappeau (Jean-André), VI, 61.
Cappon (Claude-Antoine) de Château-Thierry, II, 272.
—(Mademoiselle) de Château-Thierry, sa fille, II, 277.
Cappon (Philibert), III, 170.
* Caprarola (le palais de), IV, 79.
Capucci, G. en médailles, V, 315.
Caquelart, menuisier, V, 77.
Carafa (Jean), III, 58.
Carafa (Oliverio), III, 58.
Caravaque (François), S., V, 287; VI, 399.
Caravat (le sieur), IV, 102.
* Carcassonne, IV, 181.
Cardello (il signor Carlo), I, 450.
Cardinali-Bori (nozze), V, 38.
Carême, honoraire amateur, I, 386.
Carême (Ph.), P., I, 398; V, 298.
Carey (Jacques), P. Voyez Carré.
Caricatures historiques, III, 52-4.
Carignan (le prince de), I, 99.
Caristie, A., V, 314.
* Carlepont (Oise), VI, 394.
Carleton (sir Dudley), I, 87.
Carli, VI, 244.

Carlier, A., V, 289.
Carmona (Emmanuel-Salvador), G., I, 390; II, 361.
Carnassegni (Bernard de), V, 11.
Caron, G. en bois, III, 94, 95.
Caron (Jacques), P., VI, 209.
Caron (Jean-Louis-Toussaint), G., V, 314.
Carpeaux (Jean-Baptiste), S., V, 330, 331, 332.
Carpenter (M. William Hookam), I, 87.
Carpentier (monsieur), V, 201.
* Carpentras (bibliothèque de), I, 83, 84.
— Saint-Siffrein, VI, 33.
Carraches (les), I, 37; IV, 221, 337, 338; V, 42, 43, 44, 47, 48, 121; VI, 242, 247, 252.
Carracci (Annibale), P., I, 25, 41, 46, 145, 139, 219, 220, 257; III, 88.
* Carrare, I, 61, 179; IV, 102, 103, 306.
Carré (Jacques), P., I, 371; II, 362; VI, 388.
Carré des Varennes, secrétaire du roi à la Rochelle, III, 348.
Carreaux en faïence émaillée, VI, 212, 411.
Carrel (M.), I, 35, 36, 157.
Carrier, le septembriseur, V, 263.
Carriera (Rosalba), P., I, 176, 380; II, 242-4, 362; III, 77.
Cars (Laurent), G., I, 383; II, 155, 162, 362; IV, 59.
— le fils, V, 87.
Cartaud, A., I, 422.
Cartellier (P.), S., IV, 352.
Cartouche, III, 332.
Caruel (Louise-Jeanne-Marie), I, 72.
* Casal, IV, 171, 257.
— (Siége de), VI, 227.
Casanova (François), P., I, 182, 391; II, 362; III, 361, 362-4.
Casillac (François de), seigneur de Cesac, V, 185, 186.
Cassandre, I, 226.
Cassini, astronome, I, 200, 232.
Castaing, III, 126.
Castelan, curé, VI, 110.
* Castel-Gandolfo, II, 304.
Castellan (A. L.), I, 142, 143; III, 18.
Castelland (madame), II, 144.
Castellane (famille de), I, 335, 336.
* Castellet (le), IV, 238.
Castelnau (Mémoires de), V, 361; VI, 316.
Castiglione (Gio. Benedetto), P., I, 40.
Castillon (M. de), IV, 100.
* Castle Howard, près d'York, III, 298.
Catelan (les), VI, 18.
Cathala, A., V, 305.
Cathelin (Louis-Jacques), G., I, 394; II, 362, 388; V, 220.
Catherine II, impératrice de Russie, III, 353.
Catherine de Jésus (la sœur), III, 91.
Catillon (le Père), I, 48.
* Caudebec, IV, 4.
Caule, IV, 330.
Caumette, P., IV, 93.
Caunois (Augustin), G. en médailles, V, 315.
Cause (M.), I, 451.
Cavaillon (monsieur de), VI, 352.
Cavalcanti (Guido), III, 57.
Cavé (Louis), P., VI, 200, 212.
Cavelier (Nicolas), VI, 201, 210.
Cavelier (Pierre-Jules), S., V, 326.
Cavellat (Denise), VI, 320.
— (Guillaume), V, 356; VI, 319, 321.
— (Léon), VI, 319.
Cavin (Pierre), P., III, 110.
* Cavore (abbaye de), en Piémont, II, 225.
Caylus (le comte de), I, 165-6, 383; II, 2, 7, 24, 39, 40, 80, 117, 124; IV, 135, 203; V, 62, 63; VI, 270.
Cayot (Augustin), S., I, 378, 414; II, 362, 388; V, 282, 283.
Cazali, P., I, 398.
Cazanis, entrepreneur, IV, 208.
Cazes (Pierre-Jacques), P., I, 375, 405, 406, 408, 411, 414; II, 358, 362, 375; IV, 63, 76; V, 283.
* Cazillac (Lot), V, 186.
* Cé (Ponts de), I, 230.
Cecca, A., I, 110.
Ceccano (le cardinal Annibal), IV, 179.
Célestins (ordre des), IV, 399. Voyez Paris.
* Celle (la), rivière près d'Amiens, IV, 311.
Cellier, IV, 53.
Cellier (C.), IV, 54, 62.
Cellier (Marie-Anne), IV, 49, 52, 54, 56, 61, 62.
Celoni, P., V, 297.
Cename (Marc), I, 125.
Cendrier, A., V, 321.
Centurione? (Corn.), III, 56.
* Cercy-la-Tour (Nièvre), I, 137.

Cerisiers (M. de), I, 8.
Cerpegna (le cardinal), I, 32.
Cerret, notaire, III, 235.
* Cervon (Nièvre), IV, 342.
César, P. du 14e siècle, IV, 179.
Césars (suite des douze), V, 21.
* Cette, IV, 142, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 165.
* Cezac (Lot), V, 186.
Chabaud (Louis-Félix), G. en médailles, V, 329.
Chabert (le capitaine), constructeur de navires, IV, 274.
Chabot (l'amiral), V, 357-62.
Chabot (Henri de Rohan, duc de), V, 361.
Chabot (Léonor), V, 361.
Chabot (le duc de), II, 97.
Chabrier (Jean), S., IV, 187.
Chabrol (François Willbrod), A., VI, 401.
Chabrou. Voir Nouailher.
Chabry (Marc), S., I, 398.
Chadeuve (Nicolas), miniaturiste, IV, 193, 408.
Chaigneau (Jean-Ferdinand), P., V, 331.
* Chaillot (Etablissement orthopédique de), II, 372.
* Chaillot (plaine de), V, 8.
Chaillou (Marie-Philiberte de), V, 33.
Chaise (Ch. Ed.), P., I, 398; V, 303.
Chalabre (M. de), VI, 7.
Chalgrin (Jean-François-Thérèse), A., I, 423; V, 298; VI, 101.
Chaligaut, VI, 218.
Challamel (M. Pierre-Joseph), II, 58, 81, 83, 111, 123.
Challes, V, 292, 293.
Challes (Michel-Ange-Charles), dessinateur du Cabinet du roi, I, 388, 417.
Challes (Simon), S., I, 389; II, 362.
Chalmandrier, G., IV, 93.
Chalmel, I, 214; II, 53; VI, 82.
* Châlons, I, 291.
* Chamagne (Vosges, arrond. de Mirecourt), V, 37.
* Chamarande (Seine-et-Oise, arrond. d'Etampes), III, 360; VI, 392.
Chambart (Louis-Léopold), S., V, 324.
Chambiche (Pierre), A., VI, 308.
* Chamblain (?Aisne, commune de Prémontré), I, 420.
* Chambord (château de), III, 37; IV, 78-80; V, 19.
Chambray (Monsieur de), I, 9, 37; VI, 248.
— (Roland Fréart de), VI, 328.
Chambray (Anne de), trésorier des guerres, II, 35, 52.
Chambre. Voyez Cureau.
Chambry (M. de), II, 225, 236, 238, 239; IV, 308; VI, 379.
Chambure (M. Maillard de), VI, 414.
Champ d'Amours (René de), armurier, III, 307, 308-9.
Chamillard (M. de), IV, 332-3.
* Champagne (cour de), IV, 319.
— Voyez Blanche de Champagne.
Champagne (Claude), P., neveu de Philippe, V, 194.
Champagne (Evrard de), frère aîné de Philippe, V, 194.
Champagne (Jacques), domestique, IV, 27.
Champaigne (Jean-Baptiste), le neveu, P., I, 362, 409; II, 362; III, 85, 88; V, 194.
Champagne (Ph. de), P., I, 41, 359, 409; II, 362; III, 11, 17, 81, 82, 84, 85, 86, 87, 88; IV, 219, 221-2, 338, 346; V, 194.
Champfleury (M.), II, 137; III, 68; VI, 379.
Champion (Alexandre), V, 6.
Champion (Jacques), maçon, V, 7.
Champollion-Figeac (M.), le père, V, 1, 16.
Champollion (M. Aimé), II, 333; V, 179.
Chamuffin, V, 108, 167.
Chancelier (le) en 1774. Voyez Machault.
Chancourt. Voyez Girardot.
Chandeliers des églises de Rome, I, 151-2.
Changenot (Jean), P., IV, 183.
Chanino, III, 58; VI, 388.
Chanlay (M.), V, 355.
Chanson satyrique sur les tombeaux du cardinal Fleury, V, 62.
Chantelou (M. de), I, 5, 6, 8, 28, 30; II, 225, 228; III, 1, 10, 11, 12.
* Chantemerle, près Essonne, IV, 339, 404.
Chanteprime (François), II, 344.
Chanterel, S., V, 347.
* Chantilly (château de), I, 303; V, 33; VI, 308, 312, 331, 332, 335, 336, 412.
Chanuel (Gounet), P., IV, 184.
Chapelain, notaire, V, 96.

Chapelain, le poëte, VI, 38.
Chapelain, secrétaire de la marine, IV, 271.
Chapelain (Joseph-Alfred), A., V, 330.
Chaperon, prêtre, IV, 366.
Chaplain (Jules-Clément), S., VI, 400.
Chappelier, IV, 229.
Chapponnay (Guillaume de), V, 6, 8, 11, 16; VI, 309.
Chappuis (Claude), VI, 328.
Chapron (Nicolas), P. et G., I, 28; II, 59.
Chaptal, ministre de l'intérieur, VI, 342.
Chapu (Henri-Michel-Antoine), S., V, 330, 331, 332.
Chapuis (François), I, 10, 152-8.
Chapuy (le Père), V, 48.
Charavay (M.), I, 85.
Charbon de terre, VI, 145, 149.
Charbonnier (Henri), S., IV, 238.
Charbons (vente des) à Paris, VI, 79, 81.
Chardigny (Barth.-François), V, 305.
Chardin (J. B. Siméon), P., I, 203, 340, 341, 382; II, 128, 143, 349, 362; III, 120, 364; IV, 65; V, 219, 222; VI, 56.
Chardon (madame), V, 219-20.
Chardin fils, P., V, 296.
Chardon (Jacques), imprimeur, III, 178.
Chardon (Nicole), VI, 309.
Chardon de la Rochette, I, 82.
* Charenton (Temple de), IV, 324-7; VI, 234.
Chargrasse, A., V, 323.
Charlemagne (l'empereur), III, 57, 138; VI, 11; VI, 24.
Charles Ier, roi d'Angleterre, I, 87, 265; III, 64.
Charles II, roi d'Angleterre, I, 265.
Charles III, duc de Lorraine de 1545 à 1608; II, 232-4; III, 42, 43; VI, 363, 391.
Charles III, roi de Naples, ensuite roi d'Espagne sous le nom de Charles IV, VI, 394.
Charles III d'Anjou, comte de Provence, VI, 300.
Charles IV, dit le Bel, VI, 62.
Charles V, roi de France, II, 340, 343-4; III, 49, 51, 65, 67, 129-31; IV, 195; V, 177, 341.
Charles-Quint, II, 133; III, 78, 308; V, 267.
Charles V, duc de Lorraine, IV, 115, 116, 117.
Charles VI, II, 343; V, 177, 179, 180, 183, 339, 342-5.
Charles (le Dauphin), né en 1392, mort en 1401, V, 178.
Charles VII, II, 132, 138; III, 369, 370; V, 66, 67, 265, 353; VI, 216.
Charles VIII, I, 94, 95, 99, 100, 104, 106, 113, 115, 126, 128, 129-32, 273-6; II, 134, 305, 325; III, 302, 303; IV, 1, 7, 8, 11, 12, 13, 16, 17; V, 38, 174; VI, 65, 72, 73, 75, 76, 359, 393.
Charles IX, III, 39, 40, 41, 42, 45, 97, 297; IV, 367, 380; V, 21, 360, 364, 383; VI, 82, 384, 391, 402.
Charles X, V, 320.
Charles XII, roi de Suède, IV, 51.
Charles (le prince) de Lorraine, V, 89.
Charles (Claude), P., IV, 113-26.
Charles (le petit), armurier, V, 364.
Charles. Voyez Bourgogne et Orléans.
Charlier (Jacques), miniaturiste, II, 273, 277, 284, 289.
Charlotte de France, III, 298; V, 349.
* Charly (Cher), I, 278, 279; IV, 130.
Charmeton (Georges), P., I, 363; II, 362; III, 125; IV, 81.
Charmeton (Jean), P., VI, 165, 171, 174.
Charmolue, échevin, VI, 368.
Charmoys (M. de), I, 404; II, 387.
Charpentier, G., II, 162.
Charpentier, libraire, IV, 225; VI, 329.
Charpentier (Charles), S., V, 283.
Charpentier (Jehan), V, 10.
Charpentier (René), S., I, 378; II, 363; V, 284.
Charrette (Jean), III, 106, 107; VI, 389.
Charrière (M.), III, 134.
Chartier (Alain), I, 275.
Charton (Jean), orfèvre, I, 136.
* Chartres, I, 12, 15, 124; IV, 353-5, 356, 357, 358, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 372, 374, 375, 378, 379, 380, 382, 386, 394, 396, 397, 399, 400; V, 59-61, 349; VI, 43-50, 356, 357, 358, 381, 396.
— (Artistes nés à), I, 364; V, 191.
— (Bibliothèque de), V, 59; VI, 43.
— (Jacobins de), IV, 369.
— Notre-Dame, IV, 394, 400; V, 342. — Clochers, IV, 353-5, 357. — Pupitre de la Porte-Royale, IV, 359-62. — Labyrinthe, V, 9. — Tour

du chœur, IV, 194, 196-9, 366-7, 382-4; V, 369-76. — Chapelles : Saint-Piat, IV, 358-9; de Notre-Dame de dessous terre, VI, 243-50; des Saints-Lieux-Forts, VI, 48; des Vierges, IV, 394-6.
— Porte Saint-Jean, IV, 369.
— (Reliques de), IV, 367, 380.
— Rues : de Muret, IV, 369; de la porte Châtelet, IV, 370.
— Saint-André (église), IV, 372-4; VI, 44, 49.
— Saint-Paul (sœurs hospitalières de), IV, 369.
— Saint-Père de Chartres, IV, 384-94.
— Sainte-Foy (église), IV, 365; VI, 43, 44.
Chartres (le duc et la duchesse de) en 1745, III, 121.
Chartres (Jean de), S., I, 124.
Chartreuses. Voyez Gaillon, Notre-Dame de la Prée, Marseille, Paris, Pavie, Rome, Rouen.
— Grande Chartreuse en Dauphiné, IV, 402-3.
Chasles, S., V, 293.
Chassant (Alphonse), IV, 40; VI, 379.
Chasselat (Charles-Abraham), P., V, 310.
Chasselat (Henri-Jean Saint-Ange), P., V, 323.
Châsses, IV, 367, 380; V, 55.
* Chassiron (la tour de), île d'Oléron, Charente-Inférieure, IV, 143.
Chasteau (Guil.), G., I, 364; II, 362.
* Chasteauneuf. Voyez Châteauneuf.
Chastelain, V, 57.
Chastelart (Bernard du), IV, 401.
Chastelnou (Pierre de), argentier, III, 377.
Chastelutz (le cardinal Aimery de), IV, 358.
Chataignier, G., II, 60.
Chatard, argentier émailleur, III, 377.
Château (Gilbert), dit Montjoye, I, 127.
Châteaubriand (M. de), I, 129, 141.
* Châteaubriant, III, 117.
* Châteaudun, IV, 384.
— (Artistes nés à), I, 368.
Châteaugiron (M. de), I, 327, 432; IV, 96, 126, 132, 137; V, 99, 203, 391; VI, 393, 394, 397.
— (Madame de), IV, 137.
* Château-Gombert, près Marseille, I, 331.
* Château-Meillant (Cher), II, 349.
Châteauneuf (madame de), I, 210-1.
Châteauneuf (Mlle de), VI, 83.
* Château-Neuf (arrond. de Dreux), VI, 356, 357, 358.
* Châteauneuf en Thymerais (coutume de), IV, 368.
* Châteauneuf (seigneurie de), I, 209.
* Châteauneuf-Randon, III, 129, 135.
* Châteauneuf-Porcien, I, 230.
* Château-Thierry, II, 272.
— (Artistes nés à), I, 372.
Château-Thierry (M. de), chanoine, IV, 390. Voyez Cappon.
Châtelain (Charles), P., I, 384; II, 363.
* Châtelet (le), arrond. de Melun, VI, 2.
Châtelet (Jean), III, 377.
Châtelet (la marquise du), II, 8, 75, 276.
* Châtellerault, I, 428.
Chatillon (Claude), A. et G, VI, 87.
Chatillon (Gaspard de Coligny, amiral de), IV, 138.
Chatillon (Jeanne de), comtesse de Blois, IV, 215.
Chatillon (Louis de), comte de Blois, II, 333.
Chatillon (Louis de), G. et émailleur, I, 201, 202, 237-8, 280.
Chatillon (Mahaud de), V, 337.
Chatillon (Odet de Coligny, cardinal de), III, 63; VI, 413.
Chatillon, A., V, 310, 311, 313.
Châtillon (M.), architecte d'Ecouen, VI, 411.
Chatillon, lithographe, II, 71.
* Chatou (Seine-et-Oise), VI, 212.
* Chatsworth (château de), I, 435-7.
Chaud (Nicolle), IV, 56.
Chaudet (Antoine), S., I, 193, 398; V, 304, 305.
Chaufourier (Anne-Made), IV, 224.
Chaufourier (Jean), dessinateur et G., I, 417; II, 138; IV, 224, 350-1.
Chaulnes (le duc de), gouverneur de Bretagne, V, 224, 225, 238, 239.
Chaulnes (le duc de) en 1751, VI, 121.
Chaumeau (Jean), III, 370.
* Chaumont en Bassigni, I, 162.
Chaussard, I, 314.
Chauveau (les), VI, 390.
Chauveau (Evrard), P., III, 177, 178; VI, 390.
Chauveau (François), G., I, 39, 41,

47, 362; II, 18, 60; III, 177, 186; IV, 339; VI, 390.
Chauveau (François), neveu, III, 177.
Chauveau (Louis), III, 177.
Chauveau (René), S., III, 177; VI, 390.
Chauveau (René Bonaventure), S. et A., III, 178.
Chauvel (Théophile-Narcisse), P., V, 331.
Chauvelle (Jacques), P., I, 96.
Chaux (Jehan de), III, 131.
* Chavagnac, en Poitou, I, 379.
Chavannes (Pierre Daumanchin de), P., I, 378; II, 363.
* Chaville, I, 331.
Chavot (M. de), V, 75
Chazal (Charles-Camille), P., V, 329
Chedel, G., VI, 62.
* Chemault (seigneurie de), Loiret, II, 133, 134; VI, 386.
Chemault (M. de), ambassadeur en Angleterre, IV, 138.
Cheminées sculptées, I, 352; IV, 394; VI, 387.
Chemises à la façon de Catalogne, I, 111.
Chenailler (Jeanne), III, 176.
Chenard (?), II, 184.
Chennevières (M. P. de). Articles et notes, I, 1, 12, 29, 39, 50, 91-2, 141, 151, 161, 165, 169, 192-206, 209, 218, 242, 252, 267, 326, 332, 339; II, 53, 131, 153, 172, 177, 184, 192, 204, 205, 222, 225, 23[illegible], 235, 246, 305, 307, 313, 321, 353, 393; III, 1, 19, 40, 60, 71, 75, 78, 108, 118, 123, 127, 154, 156-81, 180, 315, 327, 335, 366; IV, 42, 135, 139, 177, 187, 192, 193, 209, 232, 273; V, 31, 377.
— Peintres provinciaux, I, 17, 334; II, 70, 74, 122; III, 173; IV, 232, 339, 346; V, 174, 175; VI, 35, 65.
— Portraits inédits, V, 215.
— Cité, II, 88, 107, 143, 348; IV, 80, 92, 105, 113, 222, 225, 324; V, 175; VI, 225, 243, 286, 379, 409.
Chenu, commissaire de police, II, 171.
Chenu, G., III, 118, 122, 123.
* Cher (archives du), II, 133; IV, 138.
* Cher (le), fleuve, IV, 21.
* Cherbourg, IV, 144.
Chereau (François), G., I, 379; II, 63, 122, 363.
Chéron (Anne), miniaturiste, IV, 61.
Chéron (Charles-François), G. en médailles, I, 251, 369; II, 363.
Chéron (Elisabeth-Sophie), P., I, 367; II, 363; IV, 49, 61.
Chéron (Henry), P., IV, 61.
Chéron (Louis), P., V, 277, 278.
Chéron (M. Paul), IV, 201; VI, 306, 380, 390.
Cherpitel, A., V, 298.
Cherpitel (Mathurin), A., I, 423.
Cherré (Gilles), IV, 370.
Chéruel (M.), V, 384.
* Cherveux-la-Bataille (Deux-Sèvres), II, 349.
* Chesne-Doré (seigneurie du), IV, 365.
Chesneaux (André), V, 374, 376.
Chevalier (le sieur), V, 260.
Chevalier (P.), I, 135.
Chevallier (M. l'abbé), I, 454.
Chevaux de cire, V, 345.
Chevert, maréchal de France, VI, 270.
Chevotet, A., V, 287.
Chevotet (Jean-Michel), A., I, 421.
Chevreuse (le duc de), I, 329.
Chevrier, surnom de Pierre de Brimbal, S. Voyez Brimbal.
Chevry (Henri), orfévre, V, 365.
* Chezal-Benoît (abbaye de), II, 155.
Chiens supportant une châsse, V, 55.
Chifflard (François-Nic.), P., V, 330.
Childéric (ob ets trouvés dans le tombeau de), III, 76.
Chimbaud (de), jurat, II, 126.
Chinarde (Catherine), IV, 184.
* Chine, IV, 344.
* Chinon, III, 372.
Choart (Jean), curé, III, 179.
Chocquet, prêtre, V, 92.
Choiseul (le duc de), II, 214, 215; III, 344; VI, 397.
Choiseul-Gouffier, I, 395.
* Choisy (château de), III, 335, 336, 337; IV, 167, 201.
— (Orangerie de), I, 166.
Choisy (Nicolas et Jean de), III, 162.
Chotart (Michel), enlumineur, IV, 312.
Chouard (Jean), orfévre, V, 365.
Chouzy, émailleur, III, 382.
Chrestien (Yvonne), IV, 327.
Christiern VII, roi de Danemark, II, 382.
Christine de Lorraine, petite-fille de Henri II, duchesse de Toscane, III, 56.
Christine, reine de Suède, I, 30, 157, 437; IV, 51, 339.
Christison (J. George), I, 86.

Christophe (Joseph), P., I, 375, 406, 408, 411, 414; II, 363, 367, 387; V, 280.
Chronique de Saint-Denis, V, 342, 343.
Chypre (fil d'or de), III, 306; IV, 376, 377.
Ciaconius, I, 26.
Ciartres (Langlois, dit). Voyez Langlois.
Cicé (Champion de), VI, 155, 161.
Cideville (le marquis de), I, 312.
* Cilicie, V, 29.
Cimber et Danjou (Archives curieuses de), VI, 5; VI, 82.
Cinier (Antoine-Claude-Ponthus), P., V, 326.
Cire (sculpture en), V, 342-5.
* Civita-Vecchia, II, 262; IV, 69, 297; V, 102, 107, 128.
* Clagny (seigneurie de), VI, 330.
* Clamecy, I, 400.
Clapion (Marie), femme de Toussaint Dubreuil, III, 161.
Clarac (M. de), I, 204; V, 86, 357.
Claude de France, femme de François Ier, I, 427; III, 42, 298; V, 347-50.
Claude de France, fille de Henri II, femme de Charles III, duc de Lorraine, III, 42, 43.
Claude et Victoire de France, filles jumelles de Henri II et de Catherine, III, 42.
Claude, cordonnier, V, 71.
Claude, le masson, V, 71.
Claudel (Charles-Mathieu Quirin), A., V, 328.
Clausse (Jehan), IV, 366.
Clavey (Jean-Claude), A., V, 321.
* Claveyson (Drôme), V, 91; VI, 398.
Claveyson (Louis et Pierre de), V, 91.
Clefs d'Angleterre, IV, 344.
Clélie (la), roman, VI, 6.
Clémence (Joseph), A., V, 309.
Clément VII, V, 343.
Clément VIII, III, 53-4.
Clément IX, I, 145.
Clément X, I, 30.
Clément XI, avant cardinal Albani, I, 31, 35, 36.
Clément XIV, VI, 398.
Clément (Félix-Auguste), P., V, 333.
Clément (M. Pierre), VI, 2.
Clément de Ris, I, 192.
Clerc (Barthélemy de), P., V, 210.
Clère (Jacques-François-Camille), P., V, 332.
Cléret, contrôleur des bâtiments du duc de Lorraine, IV, 122.
Clerian, P., VI, 282, 288.
Clericy (Antoine), faïencier, IV, 18.
Clerion (Charles ou Jacques), S., I, 366, 373; II, 238, 363; VI, 91.
Clerisseau (Charles-Louis), A. et dessinateur, I, 203, 392; V, 294.
* Clermont en Beauvoisis, VI, 82.
Clermont (Marguerite de), comtesse de Namur, V, 335-6.
Clermont (Robert, comte de), VI, 23.
Clermont. Voyez Bourbon.
Clermont, P., I, 398.
Clerville (le chevalier de), ingénieur, IV, 264-5, 267-70, 280, 281; VI, 219.
Clesze (Benedict), dit Tusquin, armurier, III, 311.
Clèves (Henriette de), I, 138.
Clichy (Jean de), orfévre, II, 137.
Clicquot (M.), I, 86.
Clive (mylord), III, 339.
Cloches, I, 136.
Clodion. Voyez Michel (Claude).
Cloistre (Martin), du Dauphiné, S., I, 125, 276; VI, 384.
Clotilde (la reine), I, 14, 17.
Clouet (les), P., III, 97-104, 161, 188, 287-300; IV, 44-8. Voyez Janet.
Clouet (François), dit Janet, P., III, 98-9, 100, 102, 103, 288, 294, 295, 296, 298, 299; IV, 44, 45, 46.
Clouet (Jehan), P., à Bruxelles, en 1475, III, 97, 288; IV, 44, 45, 46.
Clouet (Jehan), dit Janet le fils, P., III, 97, 288, 289, 292, 293, 294; IV, 44, 45, 46.
* Cluny (Saône-et-Loire), II, 313, 316, 318, 319; V, 137.
— (Saint-Marcel), VI, 349.
Coccey (le maréchal de), I, 177.
Cochart (Macé), V, 60, 61.
Cochery (A.), I, 420.
Cochet, S., V, 190.
— (Étienne), V, 190.
Cochi (M.), de Florence, II, 149.
Cochin (N.), G., II, 35.
Cochin (Charles), P., IV, 54, 58, 60.
Cochin (Charles-Nicolas), le père, G., I, 383; II, 363; III, 137; IV, 49, 53, 54, 55, 59, 60, 62, 65; V, 219-22; VI, 290, 291, 292, 389.
Cochin (Charles-Nicolas), le fils, G., I, 169-76, 203, 341, 388, 418; II, 128, 165, 363, 366; III, 364; IV, 53, 54, 55, 56, 57, 60, 65-7; VI, 63, 108.

Cochin (Nicolas), G., IV, 60, 341.
Cochin (Noël R.), G., IV, 60, 341.
Cochois, A., V. 298.
Coclers (cabinet), II, 67.
Cocquelart, I, 298.
* Codalet (Pyrénées-Orientales), V, 199.
* Codolet (Gard), V, 199.
Codolet (Guillaume), maître de pierre, V, 199.
Coelemans (Jacques), G., II, 76; III, 173; VI, 29, 37, 386, 411.
Coesvaux. Voyez Coyzevox.
Coëtlogon (Guy de), V, 239.
Coffre (Benoit), P., V, 281.
Cognaigne? (Marie), III, 160.
Cogneau (Jehan de), A., V, 19.
Coignard (J. B.), imp., I, 19, 23.
Coignet (Léon), P., V, 315, 316.
Coignet. Voyez La Thuillerie.
Coindé, architecte de Dijon, VI, 414.
Cointreau, employé au Cabinet des médailles, III, 75-8.
Coiny (Joseph), G., V., 316.
Coislin (M. de), I, 226.
Colart de Laon, P., V, 179-83, 339.
Colbert, I, 12, 22, 27, 51, 69, 109; 200, 218, 221, 223, 224, 225, 226, 231, 232, 234, 235, 236, 238, 371, 401; II, 198, 357, 365, 376, 385; III, 138, 215, 216, 235, 240, 241, 249, 261, 263, 318; IV, 226, 227, 228, 229, 231, 232, 236, 239, 241, 242, 243, 244, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 263, 264, 265, 267, 269, 270, 271, 273, 274, 277, 278, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 292, 293, 298; V, 56, 84, 225, 278, 279, 378; VI, 1, 2, 5, 20, 102, 163, 225, 229, 230, 261, 284, 360, 363, 364, 395.
Colbert de Croissy, VI, 89, 90, 91.
Colbert de Dormoy, II, 368.
Colbert de Seignelay, I, 401; II, 381, IV, 226, 272, 275, 286, 297; VI, 22, 96, 225, 230, 395.
Colbert de Villacerf, I, 236, 238, 239, 240, 241, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 373, 401; II, 363; III, 138, 218, 269, 270, 275, 276, 286; IV, 338; V, 281.
Colbert (Pauline-Cath.), II, 348.
Coldoré (Olivier), G. en méd., III, 39-41.
Coleins, rest. de tableaux, II, 218.
Colibaud (François), S., IV, 238.
Coligny (Gaspard et Odet de). Voyez Châtillon.
Colin d'Amiens, P., VI, 66.
Colin, le brodeur, V, 365.
Colin (Jeanne), IV, 73.
Colin (Léonard), II, 55.
Collaborateurs à la première série des *Archives de l'Art français*, VI, 379-82.
Collet (Jacques-Auguste), S., V, 302.
Collet (Jehan), VI, 308.
Colletet, I, 226.
Collin (Ange-Arthur-Sylvain), G., V, 327.
Collin, P., V, 286.
Collin (Charles), ingénieur, IV, 31.
Collin (Léopold), I, 336.
Collin de Vermont (Hyacinthe), P., I, 382, 408, 411, 415; II, 361, 363.
Collinet (Hubert), S., V, 281.
* Collioure en Roussillon, IV, 142.
* Cologne, I, 86; VI, 12.
Colombat (Mme), II, 272; V, 227.
Colombat, libraire, IV, 75.
Colombel (Nicolas), P., I, 373, 410, 414; II, 37, 124, 363.
Colonna (le connétable Laurent-Onuphre), I, 452, 453, 454.
Colonna (le connétable Philippe-Alexandre), fils du précédent, II, 206-7.
Colonnes départementales (concours de), VI, 340-8, 414.
Colpaert (Marie-Antoine), tapissier, et ses fils, VI, 15.
Columb (François), P., I, 125, 426.
Columb (Michel), S., I, 94, 124, 132, 276, 425-31; IV, 5; V, 174.
Comairas (Philippe), P., V, 323.
Comans (Alexandre), tapissier, II, 4, 109, 113; VI, 259.
Combes, A., V, 304.
Commines (Philippe de), I, 96; III, 305; VI, 359.
Compayré (M. Claude), III, 318, 319.
* Compiègne, II, 373; III, 35-6, 38, 188, 192; VI, 62, 215.
* Comtat (le), V, 49.
Conan, roi de Bretagne, II, 147.
Conard (Charles), P., VI, 210, 211.
Conciliateur de Vaucluse, VI, 393.
Condé (famille de), V, 126-7.
Condé (Louis de Bourbon, prince de), mort en 1569, III, 62.
Condé (Henri de Bourbon, 1er du nom, prince de), mort en 1588, V, 364.

Condé (Henri de Bourbon, 2e du nom, prince de), mort en 1646, III, 170.
Condé (Louis de Bourbon, prince de), mort en 1686, I, 182; II, 33, 52, 372; IV, 336; V, 158; VI, 100.
Condé (la princesse douairière de), II, 32.
Condren, V, 66.
Conet, S., V, 77, 78.
* Conflans, près Charenton, II, 31.
* Conflans Sainte-Honorine, II, 29, 113.
Congis (le sieur de), III, 273, 282.
Coninck (Pierre-Louis-Joseph), P., V, 332.
Conrart, III, 332; VI, 38
Constable, P., II, 192.
* Constance en Romagne, IV, 181.
Constant, jurat, II, 126.
Constantin trois, III, 57.
Constantin, prince de Pologne, II, 151.
* Constantinople, II, 369; VI, 257.
— Colonne de Théodore, II, 389.
Constitutionnel (le), journal, V, 28.
Contant d'Ivry, A., I, 421.
Conte (Pantaléon), brodeur, I, 111, 122.
Contemporaine (la), V, 203.
Conti (la princesse de), III, 47.
Conti (cabinet du prince de), II, 56, 58, 118, 202.
Contrastin (M.), IV, 155.
Contrat d'apprentissage, IV, 356-7.
— de louage, IV, 367-8.
Convention (la), V, 308.
* Copenhague, II, 276.
— (Artistes nés à), I, 395.
Coppin, P. du quinzième siècle, VI, 65-76.
Coquart (Ernest-Georges), A., V, 331; VI, 399.
Coquelet, III, 112.
Coqueret, G., II, 91.
* Corail (le), cours d'eau en Vendée, VI, 406.
* Corbeil, IV, 339, 404; IV, 102.
Corbier (Jean), P., I, 137.
Cordelière de veuve en marbre tanné, I, 429.
Cordeloy (frère Nicole *ou* Nicolas), V, 74, 75.
Cordier, A., V, 293.
Cordier (Antoine), orfévre ciseleur, IV, 120.
Cordier (Jacques), tapissier, VI, 16.
* Cordouan (la tour de), IV, 143.
* Coriloni (fons). Voyez Corail et Coureil.
Cormier (Loys), charpentier, III, 372.
Corneille (Barthélemy), S., V, 306.
Corneille (Jean-Baptiste), le fils, P., I, 368, 410, 413; II, 364; IV, 218, 220; V, 273, 274, 275.
Corneille (Michel), le père, P., I, 358, 406; II, 390; III, 330; IV, 337, 338.
Corneille (Michel), le fils aîné, P., I, 364, 413; II, 363, 388; IV, 55.
Corneille (Pierre), I, 226; III, 11, 14, 16; V, 337; VI, 98.
Cornical, (Michel de), P., V, 282, 283.
Cornical (Nicolas), P., I, 398.
Cornu (Jean), S., I, 370, 411, 414; II, 364; V, 277.
* Coron (paroisse de), en Anjou, VI, 406.
Corot (Armand), G., V, 313, 314.
Corrado (le chevalier), P., I, 173-4.
Corrége (Antonio Allegri, dit le), P., I, 166; II, 218; IV, 343.
Corrége, P. français du dix-huitième siècle, V, 295.
Corrozet (Gilles), I, 129; V, 337, 341.
* Corsam-House, II, 119.
Cortez (Fernand), III, 56.
Cortone (Dominique de), A. Voyez Bernabei.
Cortone (Pierre de), P., III, 92; V, 131, 142-3.
Cortot (Jean-Pierre), S., V, 312, 314.
Corvin (Mathias), roi de Hongrie, III, 57.
Cosier (le sieur de), III, 314.
Cosimo (Charles), V, 10.
Cosme II, duc de Toscane, II, 228.
Cossé (le marquis de), II, 355.
Coste (Jean), P., II, 331-42; III, 65-8; I, V, 218.
Coteirel, IV, 24.
Cotelle (Jean), P., I, 367, 414; II, 364; IV, 337; V, 196.
Cotereau, II, 326.
Cotte (Jules-Robert de), le fils, A., 378, 420.
Cotte (Louis de), A., I, 421.
Cotte (le président de), II, 298.
Cotte (Robert de), le père, A. I, 373, 401, 419, 424; II, 367, 391; IV, 170, 213, 214, 334; V, 246; VI, 270, 289, 388.
Cottenet (M.), VI, 406.
Cottereau (Pierre), III, 166.

Cottignon (Guy), V, 10.
Cottin (Etienne), V, 6.
Cotton, S., V, 277.
Cotwyck (J.), G., II, 56.
Couart (Claude), V, 369, 372, 373, 374, 376.
Couché, G., VI, 35.
Coucy (Mathieu de), I, 118.
Couder (Louis-Charles-Auguste), P., I, 193.
Coudray (François), S., I, 378; II, 364.
Coudray (madame de), fille de J. F. de Troy, II, 277.
Coudret, notaire à Nantes, III, 108.
* Coudron (Cher, commune de Charonnes), III, 369.
Couisson (monsieur), V, 48.
Coulomb, maître charpentier, IV, 259, 262.
Coulombe (le sieur), orfèvre et sculpteur de bas-reliefs, IV, 338.
* Coulomby (canton de Nogent, Eure-et-Loir), IV, 358.
Coulon (Louis), VI, 258.
Coulon (Louis), voiturier par eau, V, 244, 249, 250, 251.
Coupin (M.), III, 19-33.
Couppery, notaire à Chartres, IV, 387, 400.
Courbé (N.), G., II, 59.
Courçon (Jehan), V, 6,
Coureau (Jehan), V, 6.
* Coureil (le), cours d'eau en Vendée, VI, 406.
Couronne, (voyez Haillet de Couronne).
Courrier de Paris, VI, 348.
Courrier (Vincent), VI, 46.
Courson (le comte et la comtesse de), VI, 270.
Courssou (de), I, 319.
Court (Charles de), P., VI, 81, 85-7, 88, 407.
Court (Jean), dit Vigier, émailleur, III, 380; IV, 97-9, 401-2.
Court (Jean), dit le Jeune *ou* Petit Jean, émailleur, III, 380; IV, 402.
Court (Jean de), émailleur, III, 380.
Court (Jean de), P., VI, 81-5.
Court (Joseph-Desiré), P., V, 318.
Court (Suzanne de), émailleur, III, 380.
Courtillié, A., V, 290.
Courtin (Hugues), IV, 320.
Courtin (Jacques), P., I, 378; II, 364; V, 283, 284.
Courtin (Madame), V, 203.
Courtois (les), orfèvres, I, 198.
Courtois (M.), I, 451.
Courtois, P., d'Avignon, IV, 187.
Courtois (Alexandre), III, 205.
Courtois (Benigne), intendant de Fouquet, VI, 5, 6.
Courtois (Guillaume), P., I, 151.
Courtois (Jacques), dit le Bourguignon, P., III, 9, 15.
Courtois (Jean), émailleur, III, 379.
Courtois (Martial), III, 379.
Courtois (Nicolas-André), peintre en émail, I, 398.
Courtois (Pierre), III, 205.
Courtois (Pierre), l'ancien, émailleur, III, 37, 378.
Courtois (Pierre), émailleur, III, 189, 190, 378.
Courtois (Pierre), orfèvre, III, 40, 189, 190, 378.
Courtonne, A., V, 291, 292.
Courtonne (Jean), A., I, 421, 424.
Courtoys, S., V, 174.
Cousin, A., V, 308.
Cousin (Jean), conseiller à Bourges, IV, 129.
Cousin (Jean), imagier, V, 358.
Cousin (Jean), peintre et verrier, V, 351-62; VI, 318, 401.
Cousin (M. Jules), V, 62, 268; VI, 79, 255, 256, 380.
Cousin (Marie), fille de Jean Cousin, V, 353, 354.
Cousin (M. Victor), III, 2, 3, 18, 81; IV, 215; VI, 37, 380.
Cousin de Contamine, II, 138, 141.
Cousinet, S., V, 290.
Coustel (Jean), P., VI, 199, 201.
Coustou, S., I, 176, 201, 202, 411, II, 367, 368, 376.
Coustou (Guillaume), le Jeune, S., I, 376, 408, 411, 414, 415; II, 364, 366, 375; III, 142-3; IV, 351; V, 261, 282, 283.
Coustou (Guillaume), le fils, S., I, 385, 407, II, 364; V, 291; VI, 27, 82.
Coustou (Nicolas), l'aîné, S., I, 373, 404, 405, 406, 408, 410, 414; II, 364, 137, 138, 139-42; V, 261, 278.
Coustou (Pierre-Charles), le Romain, A., I, 422; II, 292, 293, 295.
Coutan (vente), II, 192.
Coutances (Valentin de), III, 106, 187.
Coutant (Marie), VI, 5, 6.
Coutant (Paul-Amable), P. V, 316, 317.

Coutouly, A., V, 302.
Couture frères, A., I, 311.
Couture (Guillaume), A, I, 423.
Couture (Thomas), P., V, 324.
Couvay (Jean), G. II, 93, 111.
Coypel (les), I, 203, 314; II, 208, 239, 256, 257, 260, 264, 269, 270, 272, 383, 386; IV, 337; V, 294.
Coypel (Antoine), le fils, P., I, 247-8, 371, 404, 407, 413; II, 243, 364; III, 47, 48; IV, 57, 58, 60, 63, 213, 219; V, 277.
Coypel (Charles-Antoine), fils d'Antoine, I, 379, 405, 407, 408, 411; II, 244, 278, 279, 364, 378, 379; IV, 55; V, 207; VI, 271.
Coypel (Noël), le père, P., I, 200, 202, 361, 404, 406, 407, 409, 413; II, 357, 363, 364, 365, 376, 387; IV, 220, V, 282, 287.
Coypel (Noël-Nicolas), frère d'Antoine, P., I, 380, 411, 415; II, 364.
Coypel de Saint Philippe, frère de Charles Coypel, II, 279.
Coysevox (Antoine), S., I, 250, 369, 404, 405, 406, 407, 410, 413; II, 357, 365, 373, 385; III, 138; IV, 28, 29, 169-76; V, 223-64; VI, 112, 162, 407.
Coxcie (Michel), P., VI, 336.
Cramoisy (Sébastien-Mabre), imprimeur, I, 23.
Cramuel? I, 28.
Cranach (Lucas), P., IV, 66.
Craon (le comte de), V, 89.
Crapelet (M.), IV, 317.
* Cravans (élection de Saintes), V, 368.
Crauk (Adolphe-Desiré), S., V, 330.
Crauk (Charles-Alexandre), P., V, 328.
Crawford (M.), III, 351.
Crayer (Gaspard de), P., VI, 31.
Creil (M. de). II, 85, 113.
* Crémone, III, 56.
Crépin (M.), IV, 158.
Crescenzio (il conte), I, 448.
Cresnes (Arnoult de), VI, 307,
Cressé (Simon), l'aîné, VI, 368.
Cretier (Claude), III, 169.
* Creuset (le), IV, 342.
Crevant (Gabrielle de), I, 277-9.
Crevon (M.), orfèvre, II, 30
Criste, forme chartraine de Crypte, VI, 46.
Crivelly (Marguerite), VI, 227.
* Croissy (Seine-et-Oise), VI, 212, 407.
— Voir : Colbert.
Cromwell, III, 14.
Croutelle, G. II, 61,
Crozat, I, 441; II, 91; III, 9; IV, 322, 340.
Crozat (Pierre), l'aîné, IV, 329-30.
Crucifix d'ivoire, V, 189.
Crucy, A., V, 302.
Crusy (Hugues de), V, 335.
Cucu (Nicolas), P., VI, 211.
Cudelle, S., V, 286.
Cuers (Marc-Antoine de), IV, 239; VI, 395.
Cugnot (Louis-Léon), S., VI, 400.
* Cuillé en Anjou, I, 378.
Cuivre. Voyez Suède.
Cundier (J. et B.), G., IV, 91, 92.
Cuper, antiquaire, I, 38.
Cuper (Marie), VI, 235.
Cuper (Sulpice), VI, 234,
Cureau (Guillaume), P., à Bordeaux, II, 126-7.
Cureau de La Chambre (Pierre), curé de Saint-Barthélemy, I, 18, 21; II, 210.
Curel (le chevalier de), amateur, II, 94-6.
Curzon (Marie-Alfred de), P., V, 329.
Cusin (mademoiselle), V, 48.
Cussin (Charles), P., V, 280, 281.
Cuvelier, poëte du quatorzième siècle, III, 129, 134.
Cuvillier (monsieur), V, 201.
Czartoricky (le prince Adam), II, 8, 345.

D

Dacheres (monsieur), VI, 365.
Dachet (M.), V, 219.
Dacquin (M.), évêque de Séez, IV, 340.
Dacier (madame), IV, 61.
* Daigny (château de), près Sedan, I, 355.
Daillé, pasteur protestant, IV, 325.
Dailly (Pierre), P., VI, 199.
D'Alembert, I, 307, 308.
Dalibour, médecin, V, 353.
Dalij (M.), de Grenoble, I, 444.
Dalmalaye (il signor), à Anvers, I, 452.

Dalmore, I, 331.
Damas (acier de), III, 167.
Damas de Lucques et de Casal, IV, 257.
Damasse (Alphonse), tourneur d'albâtre, I, 111, 121.
Damery (Eugène-Jean), P., V, 327.
Damian (Pierre), P., VI, 185.
Damie (Antoine), III, 170.
* Dammartin, II, 33.
Dammartin (Guy de), VI, 216.
Damrémont (le Maréchal), VI, 307.
Dan (le père), III, 64, 301; V, 193.
Dandré Bardon (François), P., I, 340. 344, 384, 407, 411, 415; II, 262, 365; V, 288.
* Danemarck, I, 453; V, 354.
Danemarck (le roi de), en 1769. Voyez Christiern.
Dangeau (le marquis de), II, 17; 150; III, 36; IV, 328, 403; V, 384.
Dangerville (Mathieu), P., VI, 210, 211.
D'Angivilliers (M.), I, 143, 147; II, 20.
* Dangu (Eure, arrondissement des Andelys), III, 203; VI, 22.
Danguin (J. B.), G., V, 330.
Danon (Nicolas), orfèvre, V, 366.
Dantan (Antoine-Laurent), aîné, S., V, 319, 321.
Dante Alighieri, IV, 180.
Danube (le), VI, 544, 345.
D'Anville (Bourguignon), géographe, I, 202.
Dany, S, VI, 152, 153.
Danzel, G, II, 162.
Dapché, orfèvre, I, 255.
D'Arbois de Jubainville (M.), IV, 135; VI, 380.
Darcis, claveciniste, III, 361.
Darcy (M.), III, 119, 121.
Dare (Guillaume), IV, 95.
Dare (Nicolas), IV, 95; V, 185, 186.
Daré (Louis), lieutenant du Bailli de Rouen, VI, 182, 198.
Daret (Jean), P., III, 173; IV, 92; VI, 232.
Daret (Pierre), graveur, II, 36, 109, 110, 111, 122; III, 73, 173.
Daret de Cazeneuve (Pierre), P., I, 364.
D'Argens (le marquis), II, 32, 49.
D'Argenville, le fils, I, 61, 97, 166, 242, 269, 334; II, 9, 17, 23, 25. 27, 28, 33, 119, 121, 145, 146, 198, 200, 217, 220, 345, 365 III, 48, 82, 85, 86, 92, 175; IV, 61, 100, 186; V, 50, 226, 270, 377; VI, 57, 97, 109.
Dargouges, évêque de Vannes, V, 238, 239.
Darlay, P., VI, 81-2.
Darly (Jean-Baptiste), P., VI, 82.
Darnaudin, A., I, 423; V, 299.
Darnay (M.), IV, 109.
Darthic (Regnault), arbalétrier, III, 309.
Daru (le comte), I, 350-4; IV, 33, 39.
Dassier (Jacob-Antoine), fils de Jean, graveur en médailles, V, 270.
Dathias (M.), jurat, II, 126.
Datif, A., V, 292.
Daubenton (M.), IV, 146, 299.
Daucour, A., I, 419.
Daudet (M. Eugène), II, 353; V, 270; VI, 380.
Daullé (Jean), G L., 385; II, 365; III, 8.
Daumanchin. Voyez Chavannes.
Daumet (Pierre-Jérôme-Honoré), A., V, 331, 332.
Dauphin (le) François, fils ainé de François Ier, mort en 1536; III, 42; V, 3; VI, 366 (cf. Henri II).
Dauphin (le), fils de Louis XIV, mort en 1711; I, 21; II, 367; IV, 28, 327-8, 403.
Dauphin (le), fils de Louis XV, né en 1729, V, 121, 159; VI, 278.
Dauphin (le), plus tard Louis XVI, I, 185.
Dauphin (Charles), P., II, 90, 102, 105; VI, 386.
Dauphine (la), belle fille de Louis XV, II, 248-51, 257, VI, 159.
* Dauphiné, V, 91; VI, 384, 398.
Dautrep, maître d'écriture, III, 336.
Dauven (Gilles), organiste, IV, 359.
Daven (Léon), G., IV, 340.
David, roi de Judée, III, 104; V, 40; VI. 336.
David, sculpteur français à Gênes, IV, 74; VI, 399.
David (Alexandre de), P., V, 195.
David (Charles), juré de maçonnerie, III, 171.
David (Jacques-Louis), P., I, 192, 193, 203, 314-8, 339-56, 396, 416; II, 245, 365; III, 21-3, 25-6, 79; IV, 33-40, 105-6; V, 98, 162-3, 166, 170, 301, 302, 308, 350; VI, 401.
David (Jérôme), Gr., I, 214, 266; V, 194.
David (Joseph), VI, 295.
David (Pierre-Jean), né à Angers, S., V, 313.

David (Quentin), I, 3.
Daviller, A., V, 290.
Davioud (Gabriel-Jean-Antoine), A., V, 329.
Dawnton (M.), I, 451.
* Dax (Landes), I, 364; III, 73, 173; IV, 157; V, 204, 205.
Daydé, III, 126.
De Bar, S., V, 287.
Debay (Augustin-Hiacynthe), S., V, 318, 319
Debay (Jean Bap. Jos.), S., V, 318, 320, 321.
Debonnaire, orfévre, I, 198.
Debourge (Ant. Jos.), A., I, 423.
De Bourge père, A., V, 289, 290.
De Bourge fils, A., V, 298.
De Bret (Jean-Baptiste), P., V, 397.
Debruge-Dumesnil (collection), III, 310.
Debucourt (Philibert L.), P. et G., I, 203, 398.
Debut (Didier), S., V, 330.
* Decize (Nièvre), I, 137.
Decker, I, 179.
Décorations de théâtre, V, 67, 198.
Decort (Henri Fr.), P., I, 398.
Decourt, P. Voyez Court.
Dedeban, A., V, 309, 310, 312.
Dedreux, A., V, 315.
Def... (mademoiselle Fanny), P., II, 172-5.
De Fer (Antoine), I, 152.
Defer (Jean), S., I, 398; V, 283.
Defer (M.), III, 13.
Deforges (Gerbier), A., V, 261.
Defresne (M.), notaire à Paris, III, 71.
Degrefeuille, IV, 81, 93.
De Grue, S., V, 76, 77.
De Hodencq, V, 341.
De Jardin (François), orfévre, V, 193.
Dejoux (Claude), S., I, 203, 394, 417; II, 365; IV, 202.
De Juinne (François-Louis), P., V, 312.
Delaage (Albert-François-Germain), A., V, 327.
De La Barre, gouverneur de Paris, VI, 365, 366, 367.
Delaborde, P., I, 398.
— Voyez Laborde.
Delacoste (Gabriel), I, 279.
De La Croix (M.), III, 360.
Delacroix (Eugène), P., I, 73; II, 71, 177, 192; III, 315.
Delacroix (Jehan), IV, 396, 397.
Delafontaine, VI, 87.
De La Fontaine (Pierre), P., I, 398.
De La Forge (Claude), P., IV, 54, 58.
De La Forge (Marie-Marthe), IV, 54.
De La Fosse (Gaspard-Fullet), P., VI, 199, 212.
De La Garde (M.), I, 451.
De La Haye (M. de), II, 8, 20, 53.
Delahaye (Marie), III, 205-6.
De La Haye (Simon), P., V, 195.
Delaisement (Jehan), I, 2.
Delaisement (Marie), mère du Poussin, I, 2, 3; VI, 248.
Delaistre, P., V, 286.
Delaistre (François-Nicolas), S., V, 302.
Delaistre (Jacques-Antoine), P., I, 381; II, 365.
Delaistre (Jean-Louis-Désiré), G., V, 318.
De La Live (Nicolas), cocher, III, 162.
De La Mare (Jean), P., VI, 198, 200, 211.
De La Mare (Nicolas), conseiller au Châtelet, VI, 79, 410.
De La Mare (Philibert), conseiller au Parlement de Dijon, VI, 243, 410.
De La Mare (Pierre), P., VI, 211.
De La Marre (M.), I, 451.
De La Marre (Florent-Richard), P., I, 369; II, 365.
Delamotte (M.), le père, II, 301.
De Lannoy père, A., V, 304.
De Lannoy (Marie) fils, A., V, 320, 321.
De La Noë (Jehan), maître maçon, I, 429.
Delaplanche (Eugène), S., V, 333; VI, 399.
De La Porte, curé à Cluny, VI, 349.
De La Porte (M.), int. de la liste civile, V, 307.
De La Porte (Ant.), chanoine jubilé de N. D. de Paris, IV, 213-4.
Delaroche, expert, II, 81.
De La Rue, S., V, 295.
De La Rue (J. B.), A., I, 421.
Delaunay (Jules-Élie), P., V, 331, 333.
De Lavau, I, 298, 300.
Delavigne (Jacques), député à l'Assemblée nationale, IV, 64.
Delaville (Louis), S., V, 309.
Delécluze (M. Antoine-Jean), II, 222.
Delemer (Louis-Désiré-Joseph), G., V, 327.
De L'Eutef?, P., III, 86.
Deleutre (M.), nom véritable de M. Paul d'Ivoi, VI, 348.

Delf (Coppin), P. du quinzième siècle, V, 174; VI, 65-76, 398.
* Delft (Hollande), I, 386; VI, 65, 364.
Deligand (M.), V, 351, 352, 355.
Delille (l'abbé), II, 208.
Delion (M.), IV, 210.
Delisle (M. Léopold), VI, 73, 241, 243, 380.
Delisle Mansard, A., I, 420.
Delloye (M.), III, 333.
Delmas (M.), III, 383.
Delobel (Nicolas), P., I, 383; II, 366; V, 282, 287; VI, 23-6.
Delorme (François), P., I, 398; II, 366.
De Lorme (Jehan), VI, 311.
Delorme (Jean-André), S. V, 333.
Delorme (Mathurin), imagier, IV, 368-70.
Delorme (Philibert), A., IV, 80; V, 3, 4, 13, 19, 347, 349; VI, 311, 317, 323, 328, 330.
Delotz (l'abbé), II, 272, 276.
Deloye (Jean-Baptiste-Gustave), S., VI, 401.
Delpech (madame), II, 237.
De Lyen (Jacques François), P., I, 382; II, 366, 377.
Demachy (P. Ant.), P., I, 203, 418.
Demangeat (Eugène), A., V, 327.
Demarne (Jean-Louis), P., I, 398; IV, 23, 96; VI, 393.
De Marteau (Gilles), G., I, 392; II, 366.
Dembrun (mademoiselle), II, 320.
Demidoff (le baron), III, 349, 350.
De Morinas, vicaire à Saint-Sulpice, III, 112.
Demoustier, I, 185.
De Mot? (Jean), III, 109.
Denet, notaire, II, 142.
Deniau *ou* Denjau (Françoise), V, 176.
Denis (Jean-François), trésorier des bâtiments, III, 335, 336.
Denis (mademoiselle), VI, 257.
Denisart (Christophe), V, 6.
Denise, femme d'Etienne de Mortagne, II, 323.
Denisot, prêtre et orfèvre, III, 377.
Dennelle, G., II, 61, 162.
Denoguichard, colonel de dragons, II, 251.
Denon (Dominique-Vivant), I, 397; II, 143, 185, 366; III, 78, 144; IV, 127.
— Sa collection, II, 87, 90, 93.
Denoux, IV, 24.
Denuelle (Alexandre), A. et dessinateur, IV, 178.
Deparcieux, Math., I, 252.
De Pas (Jules). Voyez Feuquières.
Depping (M.), le père, IV, 333; VI, 360.
Derby (le comte de), III, 4.
Deriges, II, 312.
Deriset, A., V, 287.
Des Achards de la Beaune (Monsieur), VI, 354.
Desaix (le général), VI, 341.
Desargues (Gérard), A., III, 82.
Desbarres, notaire à Bourges, I, 279.
Desbœufs (Antoine), G. en médailles, V, 315.
Desbordes, I, 243.
Desbuisson (Prosper), A., V, 326, 327.
Descamps (Guil.-Desiré-Jos.), P., V, 310.
Descamps (Jean-Baptiste), P., I, 307-12, 391; II, 366; V, 219, 222.
Descamps, fils, P., I, 311.
Descartes, V, 207.
Deschamps (Joseph), S., V, 301.
Deschaufours, V, 92.
* Descloix, seigneurie, IV, 130; VI, 394.
Descodain (Noël), S., IV, 238.
De Seine, A., V, 303.
Deseine, libraire, I, 144.
Deseine (Louis-Pierre), S., I, 398; II, 366; V, 303, 304.
Desenfans (M. Noël), III, 14.
Des Essarts (Pierre), IV, 2.
De Sève (Gilbert), P., I, 358, 406, 407, 409; II, 370, 381.
De Sève (Pierre) le jeune, P., I, 362, 410, 413; II, 362, 381, 386.
Des Feugeraiz (Wastin), IV, 353, 359, 361; VI, 396.
Des Fontaines (Charles Quitel, sieur), III, 235-9, 239, 240.
Desforest (Charles), P., V, 278.
Desgodets, contrôleur des bâtiments, I, 373.
Desgodets (Antoine), A., I, 419, 424.
Desgodets (Gabriel), P., III, 314.
Desgodets (Pierre) fils de Gabriel, III, 314.
Desgodets (Roboam), P., III, 314.
Desgoris (le sieur), IV, 291.
Desgots (Claude), jardinier, III, 275.
Desgotz (Claude), A., I, 420.
Des Hayes (Jean), P., V, 366.
Deshays (Jean-Baptiste-Henri), P., I, 390, 416; II, 366; V, 295.

Desjardins (Antoinette), III, 163.
Desjardins (Jacques), menuisier en ébène, V, 195.
Des Jardins (Martin), S., I, 366, 406, 407, 410, 413; II, 366, 384; V, 217-8.
Desjobars (Marguerite), V, 356.
Des Jours (Jeanne), femme de Jean Warin, I, 295.
Deslandes, I, 428; III, 117.
Des Loriers (madᵉ). Voyez: Mignard (Thomasse).
Desmaisons, A., I, 422; VI, 60.
Desmarais (Frédéric), P., V, 305.
Des Marais (Jehan), S., I, 429, 431.
Desmarest, A., V, 289.
Des Martins (Pierre), P., I, 200; III, 40.
Des Moelles (Jacques), IV, 210.
Desnos (Odolant), II, 350.
Desnots, notaire, VI, 213, 407.
Des Noyers, ministre de Louis XIII, I, 199; II, 225, 228; III, 199, 200, 201, 202, 203, 257, 258; VI, 20, 22.
De Son (Nicolas), G., IV, 341; VI, 410.
Desoria, P., III, 383.
Desperet (M.), amateur et graveur, II, 83, 88, 90, 94, 98, 104, 105, 106, 107, 108.
Despinoy (le général), II, 35.
Desplaces, G., II, 62, 66.
Desplan (M.), II, 223.
Desplan, A., V, 317.
Desportes (Alexandre-François), P., I, 373; II, 366.
Desportes (Cl. Fr.), P., I, 51, 59, 62, 195, 201, 202, 381; II, 366; III, 171.
Desportes (Nicolas), P., I, 390; II, 366.
Desportes (Pierre), VI, 354.
Desportes (Philippe), le poëte, VI, 82-3.
Després, A., V, 303.
Desprez (Louis), S., V, 318, 320.
Desrochers (Etienne), G., I, 381; II, 366; III, 178; V, 260.
Desrousseaux (Cantian), V, 10.
Desrues (Marc-Antoine), S., IV, 237.
Des Ruisseaux (Jacques-Millet), P., VI, 199, 212.
Dessaignes (M.), notaire; III, 317.
Destailleurs (M. Hippolyte), A., V, 17, 23, 24, 359; VI, 66, 380.
Destouches, A., V, 315.
Destrechy ou d'Estrechy (Louis), III, 170.
Desvaux, ingénieur, I, 311.
Des Vignes (Geoffroy), III, 135, 136.
Desvotz (Nicolas), IV, 204, 206, 208; VI, 407.
Détournelle (le citoyen), A., VI, 343.
Détrempe (peinture en), VI, 58.
De Troy (François), P., I, 368, 404, 408, 410, 411, 413; II, 358, 359, 367, 383, 387; IV, 62, 81, 82, 88, 89, 91.
De Troy (Jean), P., III, 124, 125, 127; IV, 81-93, VI, 231.
De Troy (J. B.), II, 94.
De Troy (Jean-François), le fils, P., I, 161, 377, 414; II, 253, 254, 264, 266, 268, 272, 276, 277, 300, 301; II, 366; IV, 64.
De Troy (Nicolas de), P., IV, 82.
Deu Bost (Pierre), argentier, III, 377.
Deulx (Bertrand), maçon, V, 7.
Deux-Siciles (royaume des). Voyez: Charles et Ordres.
Devaulx (François-Théodore), S., V, 323.
Devaux (Jacques-Martial), A., V, 329.
Deveau, A., V, 294.
Deveria (Achille et Eugène), P., IV, 182.
Devetz, notaire, I, 327.
Deville (M. Achille), I, 95; VI, 179, 331.
Devilliard, A., V, 290.
Devisse, G., II, 162.
Devonshire (le duc de), I, 435-7; II, 57; III, 4, 6.
Devosge (Anatole), P., V, 97, 98, 139, 144-8, 152, 154, 155, 160, 161, 162.
Devosge (François), P., I, 318; II, 313, 314, 320; V, 97, 98, 102, 108, 117, 122, 125, 129, 131, 135, 136, 140, 143, 144, 145, 148, 149, 153, 155, 156, 161.
Devosge (madame), V, 104, 114, 124, 129, 135, 139, 149, 152, 155, 161, 164.
D'Hozier (Pierre), IV, 341.
— (Charles-René), IV, 341.
D'Huez (Jean-Bapt.), S., I, 203, 391, 412, 416; II, 367; V, 295, 296.
Diane de Poitiers, III, 296, 298; V, 19; VI, 313.
Diderot, II, 155, 156, 164, 290; III, 357, 358; IV, 64; VI, 56, 58, 60, 236.
Didier (Jules), P., V, 333.
Didier (Martin), dit Pape, émailleur, III, 379.
Didot, I, 38; IV, 317; V, 181, 199; VI, 320, 324, 408, 414.
— l'aîné, V, 205.

Didron, IV, 311, 317.
Diebolt (Georges), S., V, 326.
Diede (Jean), émailleur, V, 194.
Dien (Claude-Marie-François), G., V, 313.
Diepembeck (Ab.), P., I, 41.
* Dieppe, III, 335, 336; IV, 161, 163, 167; VI, 199.
Diet (Arthur-Stanislas), A., V, 331.
Dieu, VI, 106.
Dieu, P., V, 278.
Dieu (Anne), III, 316.
Dieu (Antoine), P., I, 381, 415; II, 367; IV, 340; V, 280.
Dieu, dit saint Amant, P., V, 195.
Dieu (Jean de), S., I, 17.
Dieu (Jean de), dit saint Jean, P., I, 398; III, 316; IV, 340; V, 195.
Dieudonné (Jacques-Augustin), G. en méd., V. 317.
Dieulafoy, aut. dram., I, 347.
Dieupart, I, 2.
Digne (bains de), IV, 249.
Digne (M.), V, 119, 127, 129, 150.
Digne (M.), consul de France à Rome, II, 267, 268, 271, 274.
Digot (Françoise), VI, 308.
Dijon, I, 157; IV, 314; V, 98, 110, 124, 149; VI, 235, 381, 382, 414.
— (Artistes nés à), I, 362, 377.
— (Colonne départementale à), VI, 414.
— École de peinture, V, 97, 98, 99, 117, 122, 125, 136, 140, 149, 153, 161, 171-2.
— (Musée de), I, 17; II, 59; IV, 314; V, 97, 98.
— Saint Benigne, I, 14, 17.
— (Sainte-Chapelle de), I, 4, 20, 38.
Dimier (Abel), S., V, 316, 317.
* Dinan, III, 129, 134; V, 224; VI, 117.
* Dinan, ville de Belgique, IV, 179.
Dinaux (M. Arthur), I, 426; IV, 112.
Dinnert (Gille et Catherine), III, 165.
Dinteville (Claude de), dame de Cesac, V, 186.
Dinteville (François de), évêque d'Auxerre en 1513, IV, 3.
Discalzi (Pellegrina), peut-être dei Scalzi, I, 128.
Divet (Arnauld), IV, 402.
D'Ivoi (M. Deleutre, connu sous le nom de Paul), VI, 348.
Doat (Jean de), III, 318.
Dobrée (M.), V, 213; VI, 67, 380.
Dodart, I, 280, 281.
Doisy (Robert), S., V, 279.
* Dolas, en Bretagne, I, 430-1.
Dolci (Carlo), P., III, 92.
* Dôle, IV, 186.
Dolipril ? (Mathurin), III, 162.
D'Olivet, P., III, 86.
Domard, G. en méd., V, 313.
Domerc (Guillaume), I, 269.
Dominiquin (le), P., I, 28, 151, 157; II, 287; IV, 51; V, 49, 117-8; VI, 224, 247.
Dommey, A., V, 320.
Donac, III, 361.
Dondé (Antoine), IV, 2.
Dondey-Dupré, I, 348.
Donet (Jehan), notaire à Lyon, IV, 313, 320.
Donnadieu (M.), I, 86.
Donon (Madeleine de), VI, 309.
Dorbay, A., V, 292.
D'Orbay (François), le père, A., I, 419; III, 261.
D'Orbay fils, A., I, 420.
Doria (André), III, 58, 184.
Dorigny, P., V, 275, 276.
Dorigny (Michel), P., G., I, 361, 409, 413; III, 332.
Dorigny (Nicolas), P., G., I, 381; II, 111, 122; III, 204; VI, 410.
Dorléans, A., V, 299, 300.
Dormesnil (Noël), P., VI, 200, 201, 212.
Dormoy (M.). Voir Colbert.
* Dornes (Nièvre), I, 137.
Dorure au vernis, IV, 285.
* Douai (artistes nés à), I, 380, 383.
Doubin (Jean)) P., III, 167.
Doublemart (Amédée-Donatien), S., V, 331, 332.
Doublet (Antoine), IV, 325.
Doublet (frère Jacques), I, 130; III, 131; V, 342.
Doucet, A., V, 303.
Doué, peintre. Voyez Hoey (de).
Douet (Edme J. B.), P., I, 398.
Douet d'Arcq (M.), III, 313, 369; IV, 1, 376; VI, 380, 387.
Douillard l'aîné (Louis-François), A., V, 331.
— le jeune (Michel), A., V, 331.
Doulx (Jacques), P., IV, 185.
* Dourdan (Seine-et-Oise), IV, 370.
Doyen (Gabriel-François), P., I, 182, 203, 390, 412, 416; II, 208, 367, 390; III, 332; IV, 111; V, 294, 295.
Drelincourt, pasteur, IV, 327.
* Dresde, I, 387.
— (Musée de), V, 87.

* Dreux, I, 243; IV, 187, 338, 368, 399; VI, 47, 356, 359.
— (Saint Pierre de), I, 243.
Dreux, conseiller au grand conseil, V, 43, 48, 49.
Dreux (de), A., V, 293.
Dreux d'Orcy, P., I, 79.
Drevet (les), G., I, 202.
Drevet (Pierre), G., I, 377; II, 58, 367, 385.
Drevet (Pierre-Imbert), G., fils de Pierre, I, 398.
Droguès (Jean de), imagier, IV, 314.
Drolling (Michel-Martin), P., V, 313.
Dropsy (Jacques), P., III, 181.
Drouais (Jacques-Germain), P., I, 140, 314-8; V, 31, 164, 166-7, 168-9, 305.
Drouais (Hubert), le père, P., I, 382; II, 358, 367, 387.
Drouais (François-Hubert), le fils, P., I, 390; II, 367; VI, 29.
Dryden, V, 207.
Duban (Félix), A., 319.
Dubarry (madame), I, 270, 271; III, 334, 335, 337-40; VI, 27-30, 270-2.
Du Bignon (J. B.), IV, 172.
Duboccage (Mme), II, 276; IV, 63.
Dubois (M.), P., V, 118-9.
Dubois (Alphée), G. en méd., V, 332.
Dubois (Ambroise), P., III, 246, 247, 255.
Dubois (Ant. Benoit), P., I, 362.
Dubois (Etienne-Jacques), G. en méd., V, 313.
Dubois (François), P., V, 316, 317.
Du Bois (Gilles), relieur, V, 194.
Dubois (Jean), P., fils d'Ambroise, III, 246-8, 248, 255.
Dubois (Jean), le fils, P., III, 248-9.
Dubois (Jehan), fondeur, III, 161.
Dubois (Jean), huissier, V, 45.
Dubois (Jean), P. de pays, II, 367.
Dubois (Jean), S., I, 15, 17.
Dubois (Jean Et. Franklin), P., V, 318.
Dubois (Louis), P., fils d'Ambroise, III, 246, 247.
Dubois (Marguerite), V, 45.
Du Bois (Marie), VI, 107.
Du Bois de Lamotte, VI, 161.
Dubois de Saint-Gelais (Louis-François), I, 381, 418; VI, 35.
Du Bois-Guérin (Charles), IV, 347-8.
Du Bois Guérin (M.), III, 74.
Du Bosc, orfèvre, V, 366.
Dubouchet (Henri-Joseph), G., V, 333; VI, 400.
Du Bourg (Jehan), P., I, 137; IV, 211.
Dubourg (Joseph-Arsène-Théodore-Lefèvre), G. en méd., V, 319.
Du Bourg, tapissier, III, 284.
Dubout (Maurice), tapissier, III, 41.
Du Boys (Jehan), I, 100, 101, 103, 113.
Du Boys (Jehan), S., V, 19.
Du Boys (Michelle), III, 166.
Du Bray (Toussaint), VI, 214.
Dubreuil, S., VI, 276,
Dubreuil (Jehan), P., VI, 79-81.
Dubreuil (Toussaint), P., III, 55, 161, 332.
Dubreuil, hist. de Paris, I, 130; II, 139.
Du Buisson, l'aîné (C. M. Le Pas), A., VI, 273, 274, 275, 279, 280, 290, 291.
Dubut, A., V, 308.
Duc, A., V, 320.
Ducange, I, 34.
— (Glossaire de), I, 18, III, 132; IV, 317, 376; V, 65, 180, 181, 199; VI, 74, 407-8.
Du Cerceau (Androuet), A. et G., III, 36; V, 10, 13, 25; VI, 307, 312, 313, 327, 331, 337, 397, 414.
Ducerceau, architecte de la galerie du Louvre, V, 13.
Du Chalan (Joachim), VI, 402.
Duchange (Gaspard), G., I, 376; II, 65, 71, 367.
Du Chapel (Robert), III, 164.
Du Chaudet de Lazenay (François), VI, 49, 50.
Duchemin (Catherine), femme de Girardon, I, 362; II, 367.
Duchemin (Nicolas), A., VI, 32.
Duchesne (Antoine), Prevôt des bâtiments du Roi, II, 246-304; IV, 406; VI, 393.
— (Madame), II, 298.
Duchesne (Antoine-Jean), père de M. Duchesne aîné, II, 252, 292, 299, 303.
Duchesne aîné, cons. du Cabinet des Estampes, II, 246-7; IV, 225, 406; VI, 380.
Duchesne (Charles), P., IV. 54.
Du Chesne (Jeanne), VI, 234.
Duchesne (Lucrèce), III, 166.
Duchesnoy (Roch), V, 76.
Duclos (Charles Pineau), de l'Acad. Française, VI, 62, 63, 113, 117, 120, 121, 136, 137.
Duclos (cabinet de M.), II, 303.
Ducq (Joseph), P., V, 309.
Duclusel (M.), int. de Tours, III, 358.

Ducreux (Joseph), P., I, 193; VI, 240.
Dudot (Pierre), P., III, 174.
Dudot (René), P., III, 174; IV, 337.
Dudrac (Jehan), IV, 196, 378.
Dudrac, échevin, VI, 368.
Du Faye (Laurent), P., V, 196.
Dufeux (Constant), A., V, 321.
Duflos, G., II, 58, 59, 60, 71, 72.
Duflos, P., V, 284.
Duflot, P., V, 289.
Du Fou (Pierre), coffrier, V, 178.
Du Fouay (Maurice), III, 106, 107.
Dufour (M.), I, 449.
Du Four (Gautier), orfèvre, II, 137.
Dufourny, I, 142, 143.
Dufrenoy (M.), III, 358.
Dufresne de Postel (Charles), P., I, 363; II, 367.
Dufresnoy (M.), II, 113.
Du Fresnoy (Charles-Alphonse), P., I, 27-8, 267-8; V, 43-4, 47, 49, 77.
Du Fresny de Rivière (Charles), poëte dramatique, III, 276-7; VI, 389.
Dugard (Charles), P., VI, 200, 201.
Dugast-Matifeux (M.), II, 345.
Dughet (Jean), P., beau-frère de Poussin, I, 5, 6-11, 30, 151; VI, 242-4, 246, 247, 248, 251.
— (Gaspard). Voyez Guaspre.
Du Goulon, S. en bois; IV, 213.
Du Guernier, le père, P., IV, 326.
Du Guernier (Alexandre), P., IV, 326.
Du Guernier (Louis), P., I, 358, 409; II, 359; IV, 326.
Du Guernier (Pierre), le jeune P., I, 363; IV. 326.
Du Guernier (Mlle), IV, 326.
Dugueschn, III, 129-36; V, 338.
Duguey, prêtre, II, 349.
Duhamel (Catherine), III, 169.
Du Hay (Richard), P., VI, 185.
Du Houssay (Monsieur), VI, 357, 359.
Dujardin, orf. de Charles IX, III, 39, 44, 45.
Du Jardin (le sieur), sec. du Conseil, IV, 333.
Dujardin (Charlotte), I, 2.
Du Lac, IV, 259.
Dulaure, I, 271.
Du Laurier (le sieur), V, 42.
Duler (la veuve), IV, 157.
Du Ley (Guillaume), P., V, 366.
D'Ulin, A., I, 421.
Dulin (Louis), le père, III, 176, 177.
Dulin (Louis), S., III, 176.
D'Ulin (Pierre), P., I, 376, 415; II, 381, 389; V, 282, 283.
Du Lis (M.), II, 83, 115.
Du Lorens (Jacques), poëte, VI, 356, 358, 359.
Du Lot (l'abbé). Voyez Delotz.
Dulwich (galerie du Collège de), III, 14-18.
Du Lys (Colombe), P., VI, 33.
Dumans (Jehan), l'aîné, VI, 308, 310.
Dumans (Suzanne), VI, 310.
Du Mée (Guillaume), P., III, 245, 251-2.
Dumée (Toussaint), P., III, 252-3.
Dumesnil, peintre de la Ville, II, 27.
Dumesnil (M. J.), III, 1.
Dumesnil (L.), I, 309.
Du Mesnil (Robert), dit le Normand, armurier, III, 309-10.
Dumesnil, fils, P., IV, 64.
Du Metz (Gedéon), int. des bât., I, 217, 364; II, 374; V, 273.
Du Mons (Jean-Joseph), P., I, 384; V, 377-82.
Du Mont, architecte du Val-de-Grâce, V, 78, 79.
Dumont, A., V, 291, 292.
Dumont, P., I, 193.
Dumont, S., V, 294, 295.
Dumont (Augustin-Alexandre), S., V, 318, 319.
Dumont (Edme), S., I, 392; II, 367.
Dumont (François), S., I, 378, 415; II, 367; V, 285.
Dumont (François), P., I, 397; II, 367.
Dumont (Jacques), le romain, P., I, 382, 405, 407, 408, 411, 415; II, 365, 368, 385; IV, 218.
Dumont (Jacques-Edme), S., V, 305, 306.
Dumont (Jean-Joseph), P., II, 368.
Dumoulin (M.), libraire, III, 297; IV, 224; VI, 98.
Du Moulin (Charles), VI, 356.
Dumonstier (les), IV, 332.
Dumonstier (Anne), III, 159.
Dumonstier (Catherine), III, 152.
Du Monstier (Cosme), dess., II, 308; III, 151.
Dumonstier (Daniel), dess., I, 41, 200, 216; II, 307-12; III, 151-3, 158, 193-4, 210; IV, 346, 404; V, 215; VI, 81, 214-5, 407.
Du Monstier, le fils, I, 200; II, 307; III, 194.
Dumonstier (Etienne), III, 151, 158.
Dumonstier (Geoffroy), dess., II, 308; III, 151.
Du Monstier (Henri), III, 152, 159.

Du Monstier (Nicolas), P., I, 362.
Dumonstier (Pierre), dess., II, 308; III, 151.
Dumonstier, P., agréé en 1665, I, 398; II, 368.
* Dunkerque, I, 311; II, 378; V, 274, 276; VI, 96, 302, 303.
Dunois (Jean, comte de), II, 147; III, 134, 135.
Dupan, de Genève, II, 108.
Duparc, V, 176.
Duparc (Charles), P., I, 364.
Du Pas (Jules). Voyez : comte de Feuquières.
Du Passy Le Gout (M.), I, 453.
Dupaty (Louis-Marie-Charles-Henry), S., II, 182; V, 309.
Du Perac (Etienne), A., I, 193.
Duperoir (Lonis), IV, 237.
Du Perron (Marie-Catherine de Gondi, dame), grande maîtresse des filles d'honneur, V, 6, 8, 14, 16, 18, 19, 383; VI, 396.
Du Perron (Nicolas), V, 383.
Du Peyrat (Guillaume), poëte, V, 10; VI, 320, 321.
Du Peyrat (Jourdain), VI, 73.
Dupin, jurat, II, 126.
Dupin de Francœuil, III, 361.
Duplan (Pierre), P., IV, 184.
Duplan (Catherine), IV, 184.
Du Pleix (César, Charles et Isaïe), IV, 327.
Duplessis (M.), II, 215.
Du Plessis (le maréchal), II, 116.
Duplessis (M. Georges), III, 94, 328; V, 54, 204; VI, 10, 23, 380.
Duplessis (Jos. Sifrède), P., I, 203, 393; II, 368, 374.
Du Plessis Bourré (Jean), I, 260.
Dupont, VI, 109.
Dupont (Claude), III, 109.
Dupont (François), I, 210.
Du Pont (Gratian), cons. du Roi, III, 61.
Dupont (Jeanne), III, 157.
Dupont (Nicolas), procureur, III, 157.
Dupont (Pierre-Joseph), A., V, 327.
Dupont (les), tapissiers, I, 199, 207-12, 221; III, 41.
Dupont (Mlle), I, 96; III, 305.
Duprat (le chancelier Antoine), III, 184-5, 366.
Du Prat (Monsieur), lyonnais, VI, 352.
Dupré, imprimeur, V, 59.
Dupré (Denis), lib. à Paris, III, 40.
Dupré (François-Xavier), V, 320.
Du Pré (Guillaume), S., et gr. en méd., I, 200; III, 40, 332; V, 54.
Du Pré (Marie), IV, 325.
Dupré (Marie), VI, 103.
Dupré (Nic. Fr.), S., I, 338, 398.
Duprez, notaire, V, 46.
Dupuis, G., II, 162, 215.
Dupuis (Charles), G., I, 382; II, 71, 368.
Dupuis (le chevalier). Voyez : Pozzo (Cassiano del).
Dupuis (Jean), VI, 4.
Dupuis (Nicolas), G., I, 389; II, 368, VI, 113, 124-6, 131, 407.
Dupuis (Pierre), P., I, 364; II, 368.
Dupuy (Nicolas), orfèvre, V, 313.
Dupuy (Pierre et Jacques), I, 82, 83, 84, 85-6, 87, 91.
Du Puy du Grez, IV, 82.
Duquesne, P., II, 204.
Duquesne (Abraham), III, 332; IV, 227, 250, 275, 300, 301; VI, 166.
Duquesnoy (François), S., VI, 224; VI, 389.
Du Rameau (Louis), P., I, 393, 412, 416; II, 218, 368; V, 297.
Durand, A., V, 304.
Durand, G. en méd., V, 313.
Durand (Monsieur), orfèvre, VI, 351, 352, 355.
Durand, vicaire, VI, 107.
Durand (F.) et fils, III, 126.
Durand (François), S., IV, 238.
Durand (M. Paul), IV, 377, 388.
Durant (Guillaume), S., II, 197.
Durant (Michel), V., 65.
Durer (Albert), P., I, 7; IV, 340, 392; VI, 66, 242, 245, 252.
— (Prix au 16e siècle des gravures en bois de), V, 364.
Duret (François-Joseph), S., V, 318.
* Durestal, château dans la Dordogne, commune de Cendrieux, III, 44.
Durival, IV, 113.
Duru (Jules), A., V, 324
Dusevel (M.), VI, 307.
Du Solt (Jacques), peintre et doreur, V, 196.
Dussieux (M. Louis), I, 192, 331, 340, 357; II, 1, 143, 199, 203; III, 71, 327; IV, 42, 72, 199, 215, 226, 261, 346; V, 139; VI, 300, 380, 385, 386.
Du Tartre, trés. des bât. du Roi, III, 337.
Du Tillet, VI, 269.
Du Tronchay (Damien), V, 369, 372.
Duval, l'aîné et le jeune, A., V, 79.

Duval, fondeur, IV, 344-5.
Duval (Alexandre), litt. et dess., IV, 110-1.
Du Val (Anne), III, 314.
Duval (Jean-Louis), S., V, 308.
Du Val (Pierre), III, 314.
Duval-Lecamus (Jules-Alexandre) fils, P., V, 325.
Duveau (Louis-Jean-Noël), P.. V, 326.
Duvergier (Pierre), dit Janot, armurier, III, 310.
Duvernay, III, 304.
Duvernay (Gabriel), P., V, 278.
Duvivier, A., V, 294.
Duvivier, Gr. en méd., I, 202, 203; IV, 49, 64.
Duvivier (Bernard), P., V, 305.
Duvivier (Jean), G., I, 50.
Duvivier (Jean), G. en méd., I, 380; II, 368.
Duvivier (Jeanne-Louise-Françoise), G., IV, 64.
Duvivier (Pierre-Simon-Benjamin), G. en méd., I, 394; II, 368.
Duvivier (M.), de l'école des Beaux-Arts, I, 357; II, 353, 356; V, 273; VI, 380, 385.
Dyanno (Jacques de), tailleur, I, 109, 118.

E

Earlom (Richard), G., I, 435.
Eastlake (sir Charles), P., II, 331.
Ebénistes (voyez Boulle, Equemant, Lancine, Macé, Massé, Nicolas, Poitou, Stabre).
* Eclimont (Eure-et-Loir), IV, 399, 400.
Ecman (Edouard), G. en bois, V, 195.
Ecman (Jean), P., I, 368, II, 368.
* Ecosse, IV, 61; VI, 81.
* Ecouen, VI, 306, 307, 314, 315, 317, 318, 319, 321, 325, 333.
— (château d'), IV, 69, 71; VI, 305, 307, 312, 317, 327, 328, 329, 331, 332, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 381, 411-3.— Grotte, VI, 413.
— (église d'), VI, 314, 315, 317.
— (mairie d'), VI, 305, 306.
Edelinck (Anne), IV, 224.
Edelinck (Gérard), G., I, 369; II, 59, 367, 369; III, 86, 91, 332; IV, 58.
* Edimbourg, VI, 55.
— Académie de peinture, VI, 300.
Edit de Nantes, VI, 235.
Edouard VI, roi d'Angleterre, II, 133.
Egerton (lord Francis), III, 9.
* Egmont (abbaye d'), IV, 311.
Egmont (Charles-Tennyson d'), VI, 387.
Egmont (la comtesse d'), en 1725, I, 302.
— en 1753, VI, 54-5, 56.
Egmont (Juste d'), P., I, 358; II, 369.
Égouart (Pierre), tailleur de jais, V, 195.
* Elbe (île d'), V, 106.
Elbeuf (le duc d'), IV, 171.
Eleazar, IV, 377.
Electeur Palatin (L') en 1774, (Charles-Théodore, prince de Sultzbach), III, 338-9.
Eléonore d'Autriche, femme de François Ier, V, 266-7; VI, 365-8.
Elie (Isaac), P., VI, 200.
Elisabeth, fille d'Henri II et femme de Philippe II, roi d'Espagne, III, 42.
Elisabeth, reine d'Angleterre, III, 39, 62, 78.
Elisabeth d'Autriche, femme de Charles IX, III, 42; V, 22.
Eliud, IV, 377.
Ellesmere (lord), III, 9, 11.
Email (peintres et miniaturistes en). Voyez : Boit, Bordier, Ferrand, Leblanc, Pasquier, Petitot, Weyler.
— (Boutons en), V, 364.
— (Tombes en), II, 129-30.
Emaillée (orfévrerie), VI, 402.
Emailleurs, III, 375-83, IV, 72, 97, 322, 340. Voyez : Alpais, Bartolus, Bonin, Chouzy, Court, Courtois, Didier, Diede, Fleurel, Gérôme, La Montiot, La Mothe, Laudin, J. et P. Lemovici, Limousin, Lydon, Manien, Marsan, Menot, Mersier, Millet, Montval, Moulinot, Mouret, Nouailher, Pape, Pénicaut, Poillevet, Poirier, Poncet, Raymond, Reginaldus, Taraud, Toutin, Veyrier, Wailliet, Willelmus.
Emaux, III, 296; IV, 107, 388.
* Embrun (Notre-Dame d'), IV, 401.
Emeric-David, I, 331; IV, 225, 259; VI, 329.
Emericq (Henri), S., I, 399.
* Enghien en Flandre, VI, 16.
Ennery (M. d'), III, 77.

Enyot (René), III, 109.
Enot (Antoine), S., IV, 238.
Enremonde (Note sur le nom propre), VI, 307.
* Entraigues (Var, arrondissement de Carpentras), IV, 184.
Epées, III, 301, 306-7, 310, 311.
* Epernon (arrondissement de Chartres), V, 342.
Epernon (la duchesse d'), I, 302.
— (Mademoiselle d'), III, 86, 91.
Epidémies, VI, 15.
Epigraphie (voyez Inscriptions).
Epilly, I, 451.
* Epiry (Nièvre), IV, 342.
Equemant (Jacques), menuisier et ébéniste, V, 195.
Erard (voyez La Mark).
Erasme, III, 64.
Errard (Charles), P., I, 28, 59, 67, 68, 69, 158, 200, 235, 267, 357, 404, 406 ; II, 204, 368; III, 256-7; IV, 202, 337; V, 31, 84, 85; VI, 328.
Errata et addenda, VI, 383-414.
Esbrat, P., V, 324.
Esbrot (Pierre), P., IV, 183.
Escanen (Pierre d'), V, 6.
Eschard (Th.), P., I, 399.
Esclès (Oise, arrondissement de Beauvais), VI, 394.
* Escloye (Oise, canton de Carlepont), VI, 394.
Esconse, lanterne, V, 182.
Escuier (Liénard), III, 167.
Esgenswilller (Pancrace), S., V, 320.
Espagne, I, 202; VI, 24.
Espagne (la reine d'), voyez Elisabeth).
Espagne (les Infants d'), en 1571, (voir l'Art de vérifier les dates, tome I, p. 770), III, 42.
Espagne (tableaux de Cl. Lorrain pour le roi d'); voyez : Philippe IV.
Espagnolet (voyez Ribera).
Espart (Reinaud), chanoine, VI, 399.
Espaullard (Jean), V, 9.
Espercieux (Jean-Joseph), S., I, 355.
Esponde, sens de ce mot, III, 132; IV, 315.
* Essonne, près Corbeil, IV, 339, 404.
Estienne (Robert), le fils, VI, 214.
Estiennot, V, 52, 53.
Estouteville (Jacques d') III, 319.
Estrées (César, cardinal d'), I, 440.
— (Gabrielle d'), VI, 171.
— (Jean d'), maréchal et vice-amiral de France, IV, 250, 251; VI, 171, 172, 230.
— (Victor-Marie d'), maréchal de France et gouverneur de Bretagne, V, 253, 257.
* Etampes, III, 180.
— (Artistes nés à), I, 365; VI, 11.
Etampes (Jean de Nevers, comte d'), I, 136.
Etampes (M. le marquis d'), I, 160.
Etendards, IV, 13, 16-7, 18, 19, 20; VI, 175, 191.
Etex (Antoine), S., V, 321.
Etienne, diacre, V, 51.
Etienne VII, pape, III, 56.
Etienne de Mortagne, A., II, 321, 322, 323, 327-9.
* Eu (artistes nés à), I, 361, 366, 373.
Eu (Robert II d'Artois, comte d'), mort en 1388, V, 181.
Eugène IV (le pape), IV, 168.
Eugène (le prince), VI, 7.
* Eure-et-Loir (archives d'), IV, 195, 353-400 ; VI, 43, 50.
Evrard, peintre en 1329, VI, 61-2.
* Evreux, I, 339; IV, 40, 186; V, 202; VI, 379.
Evyn, IV, 377.
Exemptions des charges publiques, VI, 256, 265-8.

F

Fabre (François-Xavier), P., I, 318; III, 20-5; IV, 93, 106; V, 306.
Fabriano (Gentile da), P., II, 139.
Fabrino, II, 138-9.
Fache? (M.), I, 453.
Fagan, VI, 389.
Fagel fils, greffier des Etats de Hollande, III, 348, 349.
Fagon (Gui Crescent), I, 282.
Fagon, intendant des finances, V, 378, 382.
Fagot (Nic.), tapissier, II, 305-6.
Faïence de Nevers, VI, 363.
— de Rouen, VI, 412.
— (Groupe en), VI, 113.
— (Voyez : Clericy, Fonteny, Palissy, Robbia, Poterat, Révérend.)
Faïenceries de Rennes, VI, 114.
Faivre, A., V, 306.
* Falaise (artistes nés à), I, 368.

Falave? (M.), II, 277.
Falconieri (il signor Paolo-Francesco), I, 452, 453, 454.
Falconnet (Etienne-Maurice), S., I, 291, 389, 408, 412, 416; II, 369; VI, 291.
Falda (J.-B.), G., I, 157; IV, 345.
Falguieri (Jean-Alexandre-Joseph), S., VI, 400.
Fallas (Louis), P., VI, 199, 201.
Famin, A., V, 310.
Famin (Charles-Victor), fils, A., V, 324.
Fanese (il signor Gieronimo), peut-être Farnese, I, 447.
Farain (Nicolas), 1, 3.
Farnèse (le cardinal), IV, 79.
Farochon (J.-B.-Eugène), S., V, 324.
Fauchier (Laurent), P., I, 331; IV, 232.
Faucon (Charles), orfévre, I, 108, 111, 116.
Fauconnier (monsieur), V, 97, 104, 114, 164, 107.
Fauconnier (madame), V, 108.
Faudran (J.-B.), P., VI, 33-42.
Faudran (Louis), conseiller de ville, VI, 38.
Faudran-Lambesc (famille de), VI, 33.
Faudran-Taillades (famille de) VI, 35.
Faugère (Paule et Barthélemie), I, 269.
Fauginet (Jacques-Auguste), S., V, 322.
Faunillane (Figures du roman de), VI, 62-3.
Fauveau (Jehan), IV, 362.
Fauvelet-Debonnaire (famille), V, 355.
Favannes (Henri de), P. I, 376, 407, 408, 411, 414; II, 358, 369; V, 281.
Favereau (Jehan), IV, 379, 394, 395.
* Favorite (la), près de Mayence, IV, 78.
Favray (Antoine), P., I, 391; II, 366.
Fayet (Pierre de), chanoine, IV, 195.
Féart (Jérôme), P., III, 156.
Fedel, A., V, 314.
Félibien (André), I, 2, 5, 6, 12-23, 28, 29, 109, 151, 157, 366, 419, 424; II, 18, 29, 117, 145; III, 12, 18, 109, 158, 168, 177, 235, 328, 346; V, 197, 198, 215, 216, 354, 357, 382; VI, 9-10, 243, 250.
Felibien (dom Michel), 1, 15, 131, 175; II, 4, 131; V, 2, 3; VI, 259.
Felibien (Jean-François), des Avaux, I, 15, 420, 424; V, 174, 175; VI, 386, 405.
Felice (il signor Giovanni), I, 448.
Felix (Jacques), menuisier, IV, 238.
Feller, IV, 52.
* Felletin (manufacture de tapisseries à), département de la Creuse, VI, 402-3.
Fénelon, archevêque de Cambray, I, 185, 271; V, 207.
Fénestreaulx (Nicolas de), P., III, 187-8.
Fenouilh, P., I, 399.
Féraud (L. D.), IV, 225.
Ferazzo, P., I, 399.
Ferdinand, surnommé le Juste, roi d'Aragon en 1417, V, 182; VI, 398.
Ferdinand I, duc de Toscane, II, 228.
Ferdinand II, roi de Naples, III, 58.
Ferdinand, P., I, 41.
Ferdinand (Louis-Elie), le père, P., I, 358, 409.
Ferdinand (Louis-Elie), le fils, P., I, 370; II, 362, 369.
Ferenzio (il signor), I, 448.
Feret (Jean-Bapt.), dit Baptiste, P., I, 377; II, 369; IV, 186.
Feriol (Louis), S., I, 138.
Fermel'huis (J. B. de), I, 378, IV, 169; V, 226-7.
Féron (Eloy-Firmin), P., V, 319, 320.
Ferrand, roi de Naples, I, 275.
Ferrand (Antoine), P., IV, 73.
Ferrand (David), VI, 323, 324.
Ferrand (Jacques-Philippe), P., en émail, I, 373; II, 369; IV, 72-6.
Ferrand (Louis), médecin de Louis XIII, IV, 72.
* Ferrare, I, 126; III, 113.
Ferrari (Horatio de), P., I, 41.
Ferrari (Salvator), banquier, II, 209.
Ferrat (Jean-Joseph-Hippolyte), S., V, 330.
Ferrau (Paul), conseiller du roi, V, 96.
Ferretto (Filippo), V, 188.
Ferrier (Ant.), horl. et math., III, 40.
Ferrier (Guillaume), math., I, 198.
* Ferrières (Seine-et-Marne), V, 190.
Ferrin (Marguerite), III, 165.
Fesch (le cardinal), II, 28, 59, 86, 118.
Fessard (Et.), G., I, 399; II, 275, 288.
Feti (Donenico), P., IV, 222; VI, 31.
* Feugeray (commune de Bullon, Eure-et-Loir), VI, 396.
* Feugeret (commune d'Argenvilliers, Eure-et-Loir), VI, 396.
Feuillet de Conches (M.), I, 276; II,

20, 25, 65; II, 222; V, 99, 355; VI, 380.
Feuquières (Mme de), fille de Mignard, I, 329; V, 44, 45, 46, 384-5.
— (le comte de), V, 45, 384-5.
— (le marquis de), V, 385.
Feydeau de Brou, V, 258, 259.
Ficin (Marsile), III, 57.
Ficquet (Etienne), G., III, 118, 120.
Fidefame (Françoys), IV, 396.
Fierville (de), A., I, 311.
Fieubet (M. de), II, 31, 35, 57, 83, 113.
Figeac (le baron de), III, 298.
Filhol (Musée), II, 60.
Filippo da Bergamo, IV, 180.
Fillat (Pierre), V, 11.
Filleul (le sieur), I, 252.
Fillon (M. Benjamin), I, 273, 321, 326, 425; II, 129, 193, 199, 203; III, 105; IV, 78; V, 223, 224; VI, 67, 307, 380, 406, 410.
Finé (Jean), VI, 319.
Finelli (Giuliano), S., V, 81.
Finiels (Alphonse-Augustin), A., V, 323.
Finsonius (Louis), P. de Bruges, IV, 92.
Flacheron (J.-François-Charles-André), G. en méd., V, 325.
Flamand (maître Jehan), S., VI, 311.
Flamand (le petit), S., IV, 249, 266.
Flamand (François Duquesnoy, dit François), S., IV, 347; V, 189.
Flamen (Anselme), le père, S., I, 370, 410; III, 83, 89.
Flamen (Anselme), le fils, S., I, 377, 414; II, 369.
Flamen (Anselme), S., V, 277.
Flament (maître Jehanot le), P., V, 213-4.
* Flandres (les), I, 125; VI, 34, 246, 254, 256.
* Flandre française, IV, 311.
Flandres (Jean de), V, 335.
Flandrin (Jean-Hippolyte), P., V, 322.
Flantin (Etienne), III, 40.
Flatters (Jean-Jacques), S., V, 314.
Flecelles (Gabriel), V, 10.
Flemael (Bertholet), P., I, 49-50, 366, 408.
Flemael (Guillaume), peintre sur verre, I, 49.
Flemael (Henry) I, 48.
Flemael (J. G.), I, 49.
Fleurel (Jean), ém., III, 379.
Fleury (André-Hercule, cardinal de), I, 402; V, 62-4, 87.
Flipart (Jean-Jacques), G., I, 399; II, 155, 158, 161, 162; III, 361.
Flon (Jules-Nicolas), A, VI, 401.
* Florence, I, 275, 383; II, 331; III, 113, 114; IV, 75, 106, 180; V, 103, 269.
— Académie des Beaux-Arts, V, 33.
— (Fil d'or de), IV, 376, 377.
— Galerie des Offices, I, 92.
— (Mosaïques de), IV, 340, 347.
— Santa Reparata, IV, 180.
Florio (Francesco), IV, 168.
Foacier (Jacques), P., V, 279.
Focus (Georges), P., I, 368; II, 369.
Foix (Odet de), III, 56.
Foix (monseigneur de); voyez Lavalette.
Foley (M.), banquier anglais, III, 340, 343, 344.
Folio (M.), II, 85, 88.
Folle en titre d'office, III, 63.
Foncemagne (M. de), I, 258.
Fondeurs; voyez: Baube, Duval, Genou, Gor, Guédon, Jaspart, Keller, Landouillette, Langlois, Le Bel, Morant, Perlan, Picart, Prévost, Sautray, Vanier, Varin, Wrine.
Fonscolombe (voyez Boyer).
Fontaine (Anne), VI, 15.
Fontaine (Jean-Jacques), VI, 107.
Fontaine (Jean-René), VI, 108.
Fontaine (Julien), gr. en pierres, I, 198. (Voyez: Fontenay.)
Fontaine (Louis), notaire, VI, 302, 303.
Fontaine (Marie-Jeanne), VI, 107, 108, 109.
Fontaine (Pierre-François-Léonard), A, V, 318.
* Fontainebleau, I, 26, 196, 234, 270, 302, 360; II, 196, 372, 382, 386, 389; III, 47, 49, 64, 99, 102, 189, 201, 211, 219, 250, 257, 267, 275, 284; IV, 47, 80, 151; V, 41, 184, 334; VI, 2, 85, 90, 390.
— (Artistes nés à), I, 363, 364, 372, 374; V, 87.
— Château: chapelle, III, 247; entretien des peintures, III, 241-51; galerie d'Ulysse, III, 250; IV, 79; jardins, VI, 31; logis de la fontaine, III, 247; pavillon des armes, III, 301.
— (École de), I, 94, 142; IV, 340.
Fontaines (mademoiselle de), III, 91.
Fontanieu (Gaspard-Moïse de), I, 385; II, 305; III, 312, 353; VI, 85.

Fontanini, VI, 326, 330.
Fontena (M.), I, 448.
*Fontenailles (seigneurie de), VI, 234.
Fontenay, P., I, 202.
Fontenay (J.-B.-Blain de), P., I, 372; II, 369.
Fontenay (Julien de), G. en méd., III, 39-41. (Voyez : Julien Fontaine.)
*Fontenay-aux-Roses, V, 378.
*Fontenay-le-Comte (département de la Vendée), II, 193-5, 202 ; VI, 66, 380, 386.
Fontenay (l'abbé de), III, 138; VI, 96.
Fontenelle, I, 308.
Fonteny (Jacques de), poëte et émailleur, V, 18.
Fontette (M. de), III, 164 ; VI, 241, 243.
Forbin (le comte Aug. de), P., I, 71-81; II, 182, 222-4; IV, 108; V, 208.
Forbin Janson (le comte de), III, 33.
Forcya (Franç.), armurier, III, 310-1.
Forest (Jean), P., II, 368; II, 369; IV, 343 ; VI, 232.
Foresta (famille de), VI, 289.
Forestier (Henri-Joseph), P., V, 314.
Forget (Mathurin), IV, 382, 396, 397.
Forster (François), G., V, 313, 315.
Fort (Siméon), P., I, 193.
Fortier (madame), III, 361.
Fortin (Augustin-Félix), S., I, 317; V, 305.
Fortin (Aug.-Fél.), P., I, 399.
Forty (Jean-Jacques), P., I, 398; II, 369.
Fossé-Darcosse (M.), I, 287, 310, 327; II, 150, 214 ; V, 200; VI, 380.
Fossé (Jacques), S., VI, 300.
Fossey (Félix), P., V, 330.
Fossiles, III, 49-50.
Foucault, le père, I, 244.
Foucault (Nic.-Jos.), int. de Poitou, I, 244.
Foucaut (M.), II, 116.
Foucaut (Mathurin), imagier, V, 365, 366.
Foucher (M.), I, 22.
Foucou (Charles-Joseph-Louis), S., V, 301.
Foucou (Jean-Joseph), S., I, 396, II, 370.
Foucquart (Thomas), V, 6.
Fouet (Jacques), P., I, 365.
Fougeu (Elie), VI, 47, 48.
Foulon (Benjamin), P., III, 102-3, 153, 161, 288, 289, 300; IV, 47-8; VI, 81.
Foullon (Pierre), d'Anvers, P., III, 102-3, 289, 300.
Foullon (Pierre), fils de Benjamin, III, 161, 289.
Foulon (les), ouvriers en bois, IV, 328.
Fouques, jurat, II, 26.
Fouquet (l'abbé), IV, 229.
Fouquet (Berthélemy), P., VI, 66.
Fouquet (François), ministre d'Etat, père du Surintendant, VI, 4.
Fouquet (Gilles), frère de Nicolas, VI, 14.
Fouquet (Jacques), P., V, 281.
Fouquet (Jehan), P., I, 94, 126, 275; IV, 168 ; V, 212.
Fouquet (Louis et François), P., I, 125.
Fouquet (madame), femme du Surintendant. (Voir : Janin de Castille.)
Fouquet (Marie-Renée), V, 192.
Fouquet (Nicolas), II, 334; IV, 338; V, 7; VI, 1-7, 8, 10, 13-5, 16, 18, 19, 20, 21, 22, 98, 255, 403, 404.
Fouquières (Jacques), P., III, 48; IV, 221, 343.
Fourau (Hugues), P., V, 321.
Fourcy (M. de). int. des bat., I, 206, 211; III, 190, 192, 194, 253, 264.
Fourcy (M. de), son fils, I, 212.
Fournel, II, 89.
Fournel, prêtre, III, 186, 314.
Fournier (dom), V, 199.
Fournier, P., V, 292.
Fournier (M. Edouard), IV, 376; V, 18, 88; VI, 99.
Fournier (Isaïe), P., VI, 81.
Fourqueux (M. de), I, 285.
Foussart (René), V, 10.
Fragonard (Jean-Honoré), P., I, 399.
Fragonard, P. et lithog., II, 61.
Francart (François), P., III, 174, 175, 176.
Francart (Gilbert), III, 175, 176.
Francart (Jeanne-Françoise), III, 175.
Francazani, II, 91.
France (Marie-Zéphirine de) fille du Dauphin, II, 250.
Francesco, S. du roi René, VI, 394.
*Franche-Comté, V, 275.
Francheville (Pierre de), S., III, 40, 166, 332.
Francin (Claude), S., I, 391, 416, II, 370; V, 290.
Francine (Alexandre), ing., I, 41; III, 332.
Francisque-Michel (M.), III, 60; IV, 376, 377; V, 181 ; VI, 381.
Franck (François), P., I, 41.

François Ier, I, 26, 94, 128, 132, 426; II, 133, 134, 146; III, 37, 42, 62, 63, 77, 78, 97, 98, 100, 101, 113, 114, 117, 184, 185, 187, 288, 293, 294, 297, 298, 301, 302, 303, 304, 305, 307, 308, 309, 310, 311, 365; IV, 1, 2, 3, 22, 23, 44, 45, 46, 47, 78; V, 2, 3, 39, 267, 334, 347-50, 352, 354, 359, 360, 361; VI, 23, 24, 77-8.
François, fils de François Ier, V, 349.
François Ier, duc de Bretagne, II, 147.
François II, roi de France, III, 42, 97, 297, 298.
François II, duc de Bretagne, I, 94, 425, 426; III, 105, 107.
Francois III, duc de Lorraine, IV, 121.
François de Lorraine, empereur d'Autriche en 1745, V, 87, 89.
François, P., V, 365.
François, sculpteur du roi René, IV, 183; VI, 394.
François (Bastien), A. et S., I, 426.
François (Simon), P., I, 364.
François d'Orléans, P., V, 177, 179.
Francque (Elisabeth), III, 109.
Franque, A., I, 422.
Franque (François), A., VI, 351, 355.
Franque (J. B.), A., VI, 353, 335.
Frau, dit le Guerrier, I, 198.
Fraxinetus (voir: Du Fresnoy).
Fredeau (Michel), P., VI, 232.
Frédéric II, roi de Prusse, I, 177-80; II, 59, 204; VI, 7.
Frédéric d'Aragon, prince de Tarente, VI, 393.
Frédéric V, roi de Danemark, II, 276.
Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, I, 183.
* Fréjus, IV, 140. (Voyez : Ondedei.)
Fremery, S., V, 278.
Frenais (Anne), II, 348.
Fremin (René), S., I, 202, 251, 374, 405, 406, 408, 411, 414; II, 358, 370, 387; V, 282.
Fréminet (Martin), P., III, 55, 59, 246, 247, 332.
Fréminet, le fils, III, 247.
Freminville (M. de), III, 131.
Fremy, dess., II, 201.
Fremyet (M.), V, 98.
— (Mademoiselle Sophie), V, 98.
Frenais-Dalbert (Jacques-Nicolas), P., II, 349, 350, 352.
Frenais-Dessiles (Anne-Louise), II, 349.
Frenessio? (il signor), I, 450.
Frèredoux (André), S. et maçon, II, 324.
Fréret (Nicolas), I, 386.
Frerot (Augustin), notaire, IV, 199.
Fréville (M. Ernest de), III, 97, 113, 161, 184, 187, 288, 290, 294, 299, 301, 316, 365, 373, 383; IV, 44, 97, 402; VI, 380.
Freville (Jean), P., VI, 210.
Frey (Janus-Cæcilius), I, 197-8.
Frey (Jacques), VI, 383.
Fries (cabinet du comte de), II, 65.
Friès, A., V, 320.
Friquet de Vaurose (Jean-Charles), I, 366, 417; II, 370; IV, 337; V, 273, 274.
Fris (Hans), P., VI, 66.
Fristedt (M.), III, 122.
Frochot (M.), préfet de la Seine, VI, 348.
Froide-Montagne (Guillaume de), P., I, 369; II, 370.
Froissart, III, 130; V, 346.
Froissé (Marie-Marguerite), V, 272.
Fronteny de la Tour (madame), VI, 17.
Frontier (Jean-Charles), P., I, 386; II, 370; V, 289.
* Frontignan, IV, 142.
Fuadroy (Daniel et Pierre), III, 157-8.
* Fuessen (Souabe), II, 242.
Fullet de la Fosse (Gaspard), P., VI, 199, 212.
Furetière, I, 226.
Fuziliers (Henri), S. en bois, IV, 220.

G

Gabriel, A., V, 298; VI, 112.
Gabriel (Ange), gentilhomme vénitien, V, 334; VI, 78.
Gabriel (Ange-Jacques), le fils, A., I, 385, 421, 424; II, 267.
Gabriel (Jacques), mort en 1686, A., I, 420.
Gabriel (Jacques), le père, mort en 1742, A., I, 374, 424.
Gabriel (Jacques-Jules), A., I, 420; II, 271, 279, 283, 286; V, 259, 261.
Gabriel, jeune, A., I, 423.
Gachard (M.), I, 83, 87.
Gachet (Emile), I, 82, 84, 85, 91.
Gachon (M.), III, 359.
Gadyer (Pierre), A., III, 36-8.

Gaffarel (Jacques), I, 41.
Gafurius (Franchinus), VI, 396.
Gagnereaux (Benigne), P., V, 139, 143.
Gaignières, I, 96, 159-60, 260; II, 129, 323, 329, 339, 343; IV, 69, 365; V, 71, 73, 387.
Gaillard, G., II, 161, 162.
Gaillard (André), P., VI, 199, 201.
Gaillard (Claude-Ferdinand), G., V, 331, 333.
Gaillon (M.), III, 125.
* Gaillon (château de), arrondissement de Louviers, I, 95, 425; II, 305; VI, 179.
Gairaud (Joseph), jardinier, VI, 164.
Galien, VI, 409.
Galimard (Cl.-Olivier), G., I, 399; V, 31.
Galland, I, 21.
Galland (Paul), IV, 325.
Galle (Théodore), G., I, 44.
Gallée (Marc), V, 11.
Galles (Bastien), S., V, 347.
Galles (la princesse douairière de), II, 122.
Gallia Christiana, IV, 311; V, 52, 53.
Galliæ (Itinerarium), VI, 283.
Galloche (Louis), P., I, 378, 405, 406, 408, 411, 414; II, 370, 380, 388; IV, 63; V, 282.
Gallois (l'abbé), I, 21.
Gallois (M. Etienne), V, 227.
Gallois (Françoise), 110, 111.
Gallot, A., V, 289.
Gamard (Christophe), A., VI, 99, 100.
Gambard (Henri-Augustin), P., V, 327
Ganay (Jean de), I, 97-8.
* Gand, VI, 16.
— (Artistes nés à), I, 382.
Gandar (M.), VI, 248.
Gandolphe (M.), II, 179.
Ganear (M.), *ou* Ganoar, I, 448.
* Gannat (Allier), V, 93.
Gantis (M. de), II, 237.
Gantrel, G., II, 62.
Gantrel (la veuve), II, 204; VI, 387.
Garbosseti (Denis), P., IV, 183.
Garan (Jean), marchand, III, 375.
* Gardais (Eure-et-Loir, commune de Thiron-Gardais), IV, 368.
Garde des Sceaux (le) en 1754. Voyez Machault.
Garidel, médecin et botaniste, VI, 295.
* Garignolles (baronnie de), VI, 182.
Garnaud, A., V, 316.
Garnault, (Antoine), S., IV, 131.
Garnault (François), maçon, IV, 129, 131.
Garneray, P., IV, 109.
Garnier, maire de la Rochelle, II, 200.
Garnier (Antoine), P. et G., III, 266-7.
Garnier (Etienne-Barthelemy), P., V, 306.
Garnier (François), P., V, 196.
Garnier (Jean), P., I, 367; II, 370.
Garnier (Jean-Charles), seigneur d'Isles, I, 387, 420.
Garnier (Jean-Louis-Charles), A., V, 329.
Garnier (Nicolas), P., I, 370.
Garrez, A., V, 321, 322.
Garsin, P., VI, 165, 175.
Garson (Pierre), IV, 390.
Gascard (Henri), P., I, 370; II, 362, 370; VI, 388.
Gasse (Louis), V, 309.
Gassendi, I, 264.
Gassion (M. de), II, 226.
Gaste (Gastonnet), IV, 320.
Gastineau (Elisabeth), III, 314.
Gaston, duc d'Orléans. Voyez Orléans.
* Gatinais, VI, 386.
Gatteaux (Jacques-Edouard), G. en méd. et S., V, 313.
Gatteaux (M.), G. en méd., II, 90, 99, 107, 124; III, 18.
Gaucher, A., V, 306.
Gaudar (Denise), VI, 257.
Gaudar de la Verdine (Augustin-Alphonse), P., II, 182; V, 34, 309.
Gaudin, bibl. de la Rochelle, II, 200.
Gaudin, notaire, VI, 213.
Gauffier (Louis), P., I, 399; V, 305.
Gaulle (Edme), S., V, 309, 310.
Gault de Saint-Germain, I, 9; III, 18.
Gaultier (Denis) joueur de luth, II, 51, 55.
Gaultier, l'abbé François), IV, 56.
Gaultier (Léonard), G., III, 298; IV, 18; VI, 81.
Gaultier (Mathurine), III, 290, 292.
Gaultier (Nicolas), V, 6.
Gauricus (Pomponius), I, 128.
Gaussin (mademoiselle), actrice, 121; VI, 389.
Gauthier, A., V, 313.
Gauthier (Charles), S., VI, 400, 401.
Gauthier (Claude), VI, 30.
Gautier (Ambroise), V, 11.
Gautier (Jean), orfévre, V, 365.
Gautier (Marie-Louise), V, 192.
Gautier (Théophile), I, 319.

Gautrot, éditeur d'estampes, VI, 491, 292.
Gavoty, P., VI, 173, 174.
Gay (Guillaume), S., IV, 238.
— (Raymond), S., IV, 238.
Gaye (le docteur), III, 108; VI, 179.
Gayer (Robert), I, 446.
Gayet (le sieur Jean), IV, 116, 118, 120, 122, 123.
Gaza (Théodorus), III, 57.
Gazan (le général de), I, 312.
Gazette de France, VI, 394.
Gazette de France (imprimerie de la) I, 203, 205.
Gazette des Beaux-Arts, VI, 248, 348, 393, 410.
Gedoyn (Anne), V, 19.
Geffelin, P., VI, 66.
Geille (Amédée-Félix-Barth.), G., V, 321, 322.
Gelée (Claude), P., I, 139, 151, 435-55; III, 4-6, 9, 15, 17, 122; V, 31, 33, 36-8.
Gelée (François), G., V, 318, 319.
Gellée (Monsieur), V, 254.
Gellée (Jean et Joseph), V, 37.
Gence (M.), I, 142; II, 19.
* Gênes, I, 37, 41, 265, 350; II, 238, 260; III, 53, 54, 184, 185; IV, 74-5, 140, 228, 229, 244, 245, 251, 256, 273, 278, 303, 339; V, 86, 153, 186-8; VI, 20, 166, 171.
— Albergo dei Poveri, V, 186, 187, 188.
— Annunziata, V, 186, 188.
— Artistes nés à, I, 363; III, 213.
— Palais Balbi, IV, 303.
— Palais Brignole, IV, 26.
— Saint-Roch, V, 186, 188.
— San Filippo Neri, V, 186, 188.
— Spedaletto (lo), V, 187-8.
— (Sculpteurs Français à), VI, 399.
Gênes (Fil d'or de), IV, 376.
* Gênes (golfe de), V, 93.
Genest (Mathurin-Louis), P., V, 284.
* Genève, II, 108; V, 363.
— (Artistes nés à), I, 389; V, 304.
— (Musée de), II, 124.
Genevois (le duc de), III, 40.
Génin (M. François), IV, 47.
Genoels (Abraham), P., I, 365; II, 370.
Genou (Martin), fondeur, V, 366.
Genoux (dom), bénédictin, V, 30.
Génovéfains (ordre des), V, 55.
Gensse (Pierre), S., IV, 238.
Geoffrin (madame), III, 344, 357; IV, 66; VI, 54, 55, 56.
Geoffroy (Antoine), IV, 310.
Georges (Michel), VI, 357.
Gérard (mademoiselle), P., I, 203.
Gérard (Antoine-François), S., V, 305, 306.
Gérard (François), P., I, 193; II, 177-84, 185-8, 245; III, 35, 144; IV, 106, 107, 109-10; V, 208, 306.
Gérard (M. Henri), II, 177, 185, 245; V, 208; VI, 380.
Gérard de Bologne, P., III, 375.
Géraud (Henri), II, 343.
Gerendo, A, V, 298.
Géricault (Georges-Nicolas), I, 72.
Géricault (Théodore), P., I, 71-81; II, 177, 188-92; III, 315-6.
Germain, IV, 62.
Germain (Frère), IV, 223.
Germain, le pére, orfévre, I, 234.
Germain (Charles), P., VI, 199.
Germain (François-Thomas), orfévre, I, 253.
Germain (Dom Michel), V, 81, 85, 86.
Germain (Pierre), orfévre, VI, 353, 355.
Germain (Thomas), orfévre, I, 202, 234; VI, 355.
Germeau (collection), III, 62.
Gérôme, émailleur, III, 382.
Gersaint, II, 210, 212, 213.
Gervais (M.), II, 124.
Gervais (Oudart), VI, 49, 50.
Gervaise (Jacques), P., I, 365; II, 370.
Gervaise (Jean), chanoine de Tours, II, 323.
Gessner (Salomon), dess. et gr., I, 185.
Geuslain (Charles-Etienne), P., I, 381; II, 368, 370.
Gevaert, I, 82.
Ghirlandajo (Benedetto), P., I, 98.
Ghirlandajo (Davide), mosaïste, I, 98-9.
Ghirlandajo (Domenico), P., I, 98.
Giacomotty (Félix-Henri), P., V, 330, 331.
Gibert (Antoine-Placide), P., V, 322.
Gibert (Jean-Baptiste), P., V, 321.
Gicier (Noël et François), III, 165.
Gié (Pierre de), maréchal de France, II, 148; V, 40.
Giffart (Pierre), G., I, 371.
Giffart, le jeune, G., I, 131.
* Gigonian (Vaucluse, commune d'Avignon), IV, 184.
Gigot (Jehan), V, 6.
Gilbert (Emile), A., V, 318.
Gilbert (Jehan), orfèvre, V, 367.
Gilbert (Marie), VI, 234.
Gilet (Pierre), S., II, 135.

Gillert (Perrine et Jehan), IV, 356.
Gillet (le sieur de), I, 252.
Gillet (Nic. François), S., I, 390; II, 267, 270, 273, 281, 283, 290, 291, 300, 301, 370; V, 293.
Gillet (Mlle), II, 264.
Gillot (Claude), P., I, 378; II, 370.
Ginain (Paul-René-Léon), A., V, 329, 331.
Ginguené, I, 192.
Giordano (Luca), P., II, 366.
Giori (le cardinal), I, 444, 445, 446.
Giotto, P., I, 94; IV, 178, 180.
Giral, P., V, 285.
Girard, jardinier, V, 9.
Girard (Alphonse), A., V, 322.
Girard (Estienne), IV, 396.
Girard (Jean), seigneur de Bazoges, etc. II, 192-3.
Girard (Marie-François-Firmin), P., VI, 401.
Girard (Noël-Jules), S., V, 326.
Girard (Paul-Albert), P. de pays., VI, 401.
Girard (Pierre), P., V, 323.
Girardet, P., IV, 126.
Girardin, A., V, 302.
Girardin (M.), II, 334.
Girardin (Antoine), aîné, S., V, 280.
Girardin (J.), I, 311.
Girardin; voyez Vauvré.
Girardon (François), S., I, 59, 201, 360, 362, 405, 406, 407, 409; II, 23, 27, 29, 31, 356, 367, 370, 384, 391; III, 92, 128, 138, 139; IV, 237, 239, 240, 241, 244, 251, 252, 253, 254, 255, 260, 261, 263, 266, 270, 347; V, 81, 217.
Girardon, le fils, S., V, 277.
Girardot (M. le baron de), I, 181, 277; II, 133, 145; III, 19, 365, 366; IV, 129, 138; V, 340; VI, 380.
Girardot (François), VI, 234, 235.
Girardot de Chancourt (Etienne), VI, 234, 235.
Girardot de Marigny, III, 341, 342; V, 202; VI, 235.
Girardot de Préfond, II, 54; VI, 235.
Girart d'Orléans, P., II, 333, 340; III, 65, 66; VI, 387.
Giraud (maître Et.), P., IV, 181.
Giraud (Jean-Baptiste), S., I, 397.
Giraud (l'abbé Magloire), curé de Saint-Cyr près Toulon, VI, 411.
Giraud (Pierre-François-Eugène), G., V, 320.
Giraud (Pierre-François-Grégoire), S., V, 311, 312.
Giraudeau fils (F), P., II, 200.
Girodet-Trioson (Anne-Louis), P., III, 19-36; IV, 106, 127; V, 306.
Girou de Buzareingues (le docteur), II, 30-50; VI, 386.
Giroust, A., V, 312.
Giroust (Jean-Ant.-Théod.), P., I, 397; II, 370; V, 303.
Giroust (Marie-Suz.), femme de Roslin, P., I, 393; II, 370, 385.
Giroux, A., V, 294.
Giroux (Alphonse), P., V, 320.
Gisors (de), A., V, 303, 304.
Gisors (Alphonse de), neveu du précédent, A., IV, 222; V, 319.
Gissey (Henri de), dess., I, 200, 362; III, 332; V, 215.
Gittard (Catherine), VI, 104.
Gittard (Daniel), A., I, 419; VI, 3, 97-104, 403.
Gittard (Daniel), fils de Daniel, VI, 103, 104.
Gittard (David), A., VI, 404.
Gittard (Jean), l'aîné, charpentier, VI, 3, 98.
Gittard (Marie-Anne), VI, 104.
Gittard (Noël), VI, 104.
Gittard (Pierre), charpentier, VI, 98, 99, 404.
Gittard (Pierre) fils, A., fils de Daniel, I, 420; VI, 3, 101, 103.
Gittart (Pierre), ingénieur, VI, 3, 103.
Gittard de Brannay, VI, 103.
Glaces (la nouvelle manufacture de), IV, 287.
Glomy, II, 92.
Gnety (Jean-Barthelemy), P., I, 125.
Gobelin (Balthazar), VI, 257.
Gobelin (Jacques), VI, 257.
Gobelin (Jean), VI, 257.
Gobelin (Thomas), VI, 257.
Gobert (Pierre), P., I, 374; II, 371; V, 87-91.
Gobert (Thomas), maître maçon, V, 88.
Gobert (Thomas), A., I, 419, 420; V, 88.
Gobet (Nicolas), éditeur de Palissy, VI, 412, 413.
Gobille (Pierre), P., VI, 232.
Gobillon, belle-fille de Warin, V, 287, 297.
Godard, père et fils, Gr. en bois, II, 350, 351.
Godde (Charles-Joseph), S., V, 320.

Godefroy père, G., I, 311.
Godefroy, G., I, 182; II, 122.
Godefroy, le savant, VI, 365.
Godefroy (collection). Voir : Institut (Bib. de l'), à l'article : Paris.
Godefroy (Jean-François), P., V, 300.
Godefroy (Jos. Ferd. Fran.), restaurateur de tableaux, son fils, II, 217-20; III, 124.
Godefroy (Madame), II, 277, 278.
Godefroy (Mlle), P., IV, 107.
Godefroy (la veuve), II, 218.
Godenu (Hugues), de Tours, ménestrier, I, 137; VI, 383.
Godequin, I, 370; II, 378; IV, 323.
Godoï, prince de la Paix, I, 320.
Godot, A., I, 422.
Goeslin (Mme), V, 222.
Gohory (François), VI, 43, 47.
Gois, le père (Edme-Etienne-François), I, 203, 318, 344; V, 297, 306, 307.
Gois (Etienne-Pierre-Adrien), S., I, 392, 412, 416; II, 371.
Gombault (Jehan), IV, 398.
Gombert (le sieur), A., IV, 286, 291.
Gomberville (M. de), II, 36.
Gomboust (plan de), VI, 87.
Gondi (François de), VI, 250.
Gondi (Pierre de), évêque de Paris, V, 5, 7, 8, 11.
Gondi (Marie Cath. de). Voyez : Du Perron.
Gondouin (Jacques), A., I, 423; V, 298.
Gondrin, voyez Antin (d'), III, 219.
Gonnot, fourbisseur, I, 203.
Gontier (Linard), peintre verrier, IV, 94-5; V, 189.
Gonzague (Ferdinand de), III, 58.
— (Louis de), marquis de Mantoue, III, 58.
— (Ludovic de), duc de Nevers, I, 138.
Gor, fondeur, VI, 137.
Gosset (Marie-Thérèse), femme de N. Wleughels, V, 32.
Gosuin (Gérard), P., I, 358, 409.
Gouache (Lubin), VI, 50.
Gouan (M.), III, 126.
Goudimel (Claude), musicien, V, 366.
Gouffier (Artus), III, 102.
Gouffier (Claude), III, 289.
Gougenot (l'abbé), I, 389; II, 155; V, 271, 272.
Gougnon (Estienne), IV, 129.
Goujet (l'abbé), IV, 310; VI, 38, 359.
Goujon (famille des), VI, 311.
Goujon (Jacques), P., VI, 199, 201, 202.
Goujon (Jean), marguillier à Troyes, IV, 135, 136.
Goujon (Jean), S., I, 94, 425; II, 350-2; V, 365; VI, 329, 331, 387.
Goujon (Louis), P., VI, 200.
Goulet, A., VI, 343.
Gounod (François-Louis), P., V, 305.
Goupil et Vibert, I, 315.
Gourdel (Julien-Jean), S., V, 323.
* Gourdon (Lot), V, 186.
Goussard, notaire, V, 67.
Goussé (Geneviève), II, 36, 54, 55; III, 330-1.
Goussé (Guillaume), II, 54.
Goussé (Jean), maître épicier, III, 330, 331.
Goussé (Marguerite), II, 54.
Goussé (Thomas), P., II, 23, 29, 34, 37, 45, 55, 59, 62, 78, 89, 117; III, 330.
Goussencourt (le P. Mathieu de), V, 361.
Goust, A., V, 306.
Gouvernet (le marquis de), II, 91.
Gouvernet (le petit marquis de), V, 49.
Gouvernet (madame de), V, 49.
Gouy (Elisabeth de), femme de Rigaud, IV, 29.
Gouyn (Jehan), marinier, V, 184.
Goya (Francisco), P., I, 319-20.
Goyon (Charles de), sieur de Matignon, VI, 368.
* Graçay en Berry, I, 239.
Goyon de Vaudurant (Jean-Louis), évêque de Saint-Pol de Léon en 1749, VI, 120.
Grœvius, I, 38.
Grammont, voyez Vedeau.
Grana (Johanne de), faiseur d'orgues, I, 111, 121.
Grand (M.), banquier, III, 349.
Grand (A. L.), P., II, 313; V, 99; VI, 380.
Grandcerf (Anne-Madeleine), III, 109, 110, 111.
Grandi (maître Etienne), P., IV, 181.
Grandjean (Augustin-Victor), A., V, 309.
Grandmaison (M. Charles), I, 159, 161, 260; II, 331, 343; IV, 69; V, 218; VI, 380.
* Grandmont, abbaye près de Limoges, III, 376.
Grandmont (M. de), II, 115.
* Grandville, IV, 144.

Granet (Jean-Joseph), III, 137.
Granet (François-Marius), P., I, 193; II, 182; V, 208.
Granger (Jean-Pierre), P., V, 309.
Grangier (Esprit), S., IV, 185.
Granier (Pierre), S., I, 372; II, 371.
Granit de France, VI, 341.
Granval (mademoiselle), actrice, III, 121.
* Grasse, IV, 237.
Grateloup (J. B.), graveur, V, 204-7.
Gravelot (Hubert-François Bourguignon, dit), dess., V, 98.
Gravet (Jean), orfévre, III, 199; IV, 326.
Gravier, S., III, 227.
Gravure en médaille et pierres fines (grands prix de), V, 311-33; VI, 400.
Gravure en taille douce (grands prix de), V, 311-33; VI, 399-400.
Gravures (marchés de), I, 283-6; VI, 124-6.
Graziani (Ercole), I, 175.
Greban, poëte, IV, 209.
Grèce (Fil d'or de), IV, 376.
* Greenwich (Invalides de), II, 191.
Grefeuille, III, 125.
Grégoire XIII, I, 63; III, 56.
Grégoire XIV, III, 56.
Grégoire (l'abbé), évêque de Blois, V, 308.
Grégoire (Claude), P., IV, 185.
Grégoras (Nicéphore), III, 128.
Grenet (Claude), V, 374, 376.
Grenier (dom), III, 68, 69.
* Grenoble, I, 444; IV, 3, 402, 403.
— (Chartreuse de), II, 25.
— (Musée de), II, 357.
— Voyez Allemand (Laurent).
Grenoble (les Jacquets, dits), S. Voyez Jacquet.
Grès, employé à la sculpture, VI, 20.
Grésy (M. Eugène), IV, 80, 312; V, 56, 57, 344; VI, 1, 20, 97, 102, 104, 180, 380, 403-5.
Grétry, III, 361.
Greuze (J. B.), P., I, 193, 203, 392; II, 153-72, 208, 371; III, 361; VI, 60, 236-40, 409-10.
— (Madame), II, 155-72; VI, 238, 239.
— (mesdemoiselles), II, 160.
— (mademoiselle Caroline), VI, 409.
— (mademoiselle Gabriel), VI, 239.
Greve (Charles de), P., VI, 209, 211.
Greve (Guilhermis), P., IV, 185.
Grevenbroek (Charles-Léopold de), I, 383 II, 371.
Grevin (Henri), P., 199, 211.
Grevin (Jean-Baptiste), P., VI, 211.
Grevin (Simon), P., VI, 209, 211.
Gribelin (Isaac), P., IV, 346.
Grignon, G., I, 29.
Grigny (Antoine et Jean de), orfévres, V, 365.
Grille (M.), d'Angers, VI, 67, 71.
Grille (Simon), V, 349, 350.
Grillet, émailleur du dix-septième siècle, IV, 339.
Grillon, A., V, 313.
Grimaldi (Giovanni-Francesco), P., IV, 341.
Grimani (Marino), doge de Venise, III, 53-4.
Grimm (le baron), VI, 270.
Grimoard (Anglicus), évêque d'Avignon en 1367, VI, 394.
Grimoardus, IV, 181.
Grimou (Alexis), P., I, 399.
Griois (collection du général), II, 86, 93, 100, 101.
Grisart, A., V, 319.
Grison (Antoine), P., V, 285.
Grognet (Denis), P. et verrier, V, 59-60.
Grolier, VI, 396.
Grollier (la marquise de), II, 208.
Gros (Antoine-Jean), P., II, 245, 349; III, 35; IV, 106.
Grosley, I, 329-30.
* Grosses-Pierres (seigneurie des), V. 353.
Grotesques, origine de ce nom, IV, 17.
Groulleau, V, 337.
Gruchet (Charles de), VI, 210.
Gruere (Guillaume), P., IV, 185.
Grues pour la construction des vaisseaux, IV, 276.
Grun (Hans Baldung), P., VI, 66.
Gruyère (Théodore-Charles), S., V, 324, 325.
Guadet (Julien), A., VI, 400.
Guaspre (le), P., I, 3; III, 4, 6, 9, 15; V, 33.
Guay (Jacques), G. en méd., I, 203, 387; II, 371.
Gudin (Théodore), P., I, 193.
Guédon (Regnault), fondeur, III, 317, 319, 323, 324, 325.
Guefié (monsieur), I, 443.
Gueffier, IV, 195, 213, 214; VI, 250.
Guémadeuc (Sébastien de), évêque de Saint-Malo en 1685, V, 224.
Guéménée (les princes de), II, 114.
— (Louis de), II, 147.

Guénégault(de), I, 213, 215, 217, 218; II, 25, 114; III, 197, 199, 201, 202, 203, 204, 206, 208, 210, 211, 212, 214, 215, 216, 222, 224, 225, 227, 234, 238, 245, 248, 251, 257, 259, 260, 266, 267, 272, 278, 283, 284, 285; VI, 224, 269, 363.
Guénepin, oncle, A., V, 311.
Guénepin(Jean-François-Jean-Bapt.), neveu, A., V, 324.
Guérard (Charles-François), III, 178.
Guerchin, P., I, 27.
Guérin, G., II, 60.
Guérin (M. de), jurat, II, 126.
Guérin, famille d'avocats parisiens, VI, 3.
Guérin (Ambroise-Charles), avocat, III, 104.
Guérin (François), P., I, 391; II, 290, 291, 371.
Guérin (Gilles), S., I, 359, 409; II, 371; V, 196.
Guérin (Jean), P., VI, 199.
Guérin (Michelle), I, 2.
Guérin (Nicolas), sec. de l'ac. de peinture, I, 371, 418.
Guérin (Pierre-Narcisse), P., II, 177-84; III, 35; IV, 111-2, 202; V, 35, 308.
Guerne, A., V, 301.
Guernmenguy (François de), I, 426, 431.
Gueroard, const. de nav., IV, 262.
Guéroult, G., VI, 293.
Guerrier (Jacques), VI, 202.
Gueug (G. de), II, 329.
Guibal (Nicolas), P., I, 150, 395; II, 371.
Guibert, Sc. d'ornements, beau-frère de Joseph Vernet, I, 304-6; III, 334; V, 200, 201; VI, 384.
Guibert (Nicolas), imagier, IV, 370-2.
Guibillon (famille des), VI, 311.
Guibillon (Jehan), VI, 309.
Guibillon (Pierre), VI, 307.
Guibillon (Robinette), VI, 309.
Guicciardini (Francisco), III, 58.
Gudin (le général), III, 31.
Guide (le), P., II, 11; III, 73, 84, 87, 383; IV, 63, 221; V, 109, 117, 118, 119, 123.
Guidi (Domenico), S., I, 60-5, 369, 406; V, 81-4.
Guidon (Monsieur), IV, 325.
Guignard (le Père), II, 137.
Guignet (Jean-Baptiste), A., V, 309.
Guignet (Jean-Baptiste), P., V, 324.
Guignet le fils (Monsieur), VI, 351, 352.
Guigue (M. C.), IV, 313; V, 30, 52, 53, 197, 335, 337; VI, 61, 380.
Guilhermin (Jean), S. en ivoire, IV, 185, 189.
Guilhermis, P., IV, 185.
Guilhermy (M. de), IV, 391.
Guillain (Pierre), A., VI, 308.
Guillain (Simon), S., I, 358, 406; II, 32, 376, 387; VI, 180.
Guillard (François), P., VI, 211.
Guillard (Jean), P., VI, 210, 211.
Guillard (Pierre), VI, 211.
Guillaume, abbé de Saint-Germain des Prés à Paris, II, 136, 137, 138.
Guillaume (Edmond-Jean-Baptiste), A., V, 332, 333.
Guillaume (Jean-Baptiste-Claude-Eugène), S., V, 327, 328.
Guillaume (Mylord), IV, 138.
Guillaume de la Guerche, charpentier, II, 323.
Guillaume, de Quimper, III, 130.
Guillaumet (Gustave-Achille), P. de paysage, VI, 401.
Guillaumot (Charles-Axel), A., I, 423.
Guillebault (Simon), P., I, 372; II, 372.
Guillemot (Alexandre-Charles), P., V, 312.
Guillermain (Estienne), IV, 324.
Guillet de Saint-Georges (André), historiographe de l'Académie, I, 371, 418; II, 1, 2-37, 87, 89, 117, 124; III, 71, 109, 154, 168, 171, 186, 329; IV, 87, 201, 219, 223, 251, 326, 348; V, 54, 85, 193, 196, 217; VI, 10, 21.
* Guillonville (Eure-et-Loir), IV, 384.
Guillot (Aubry), A., I, 422.
Guillot-Aubry, A., V., 287.
Guillot (Verain), escripvain, IV, 397, 399.
Guinamundus, moine artiste, III, 376; V, 30.
Guinez (Charlotte), III, 173.
Guiot, le Moreri normand, I, 310.
Guiot (Antoine), VI, 257.
Guiot (Etienne), P. et verrier, V, 64-5.
Guiot (Gillette), I, 210.
Guisay (Hugues de), II, 344.
Guise (le duc François de), II, 137; VI, 391.
Guise (M. de), V, 50.

Guise (la duchesse de), VI, 82.
* Guiseniers (canton des Andelys, Eure), I, 3.
Guitat (Antoine), III, 331.
Guitat (Madeleine), III, 331.
Guiteau (Madeleine), IV, 326.
Guiteau (Thomin), VI, 69.
Gumery (Charles-Alphonse), S., V, 330.
Gussin (Charles), P., V, 280, 281.
Guttenberg, G., II, 162.
Guy, VI, 309.
Guyard (Louis), S., V, 295.
Guyard (Madame) P., I, 395; II, 372.
Guyart (Raoullin), V, 6.
* Guyenne (province de), VI, 234.
Guyorel (Olivier), I, 429.
Guyot, G., II, 60.
Guyot (Jean-Baptiste), S., V, 286.
Guy Patin, I, 289-291.
Guyto (Jehan), I, 429.
Guyton (Jacques), III, 106, 107.

H

Haag (Messieurs), V, 364; VI, 233.
Haas (Georges), G., I, 395; II, 372.
Habert, G., I, 220.
Habert (Isaac), I, 226.
* Hachemander (évêché de Gand), VI, 16.
Hachette, IV, 209.
Hacquin, rentoileur, I, 203; III, 124.
Haillet de Couronne, I, 309, 310; V, 221.
Hal... (Henri). Voyez Halmaele.
Halevy (M. Fromental), VI, 97.
Hall (Pierre-Adolphe), P., I, 399.
Hallé, P., V, 277, 291.
Hallé (Claude), P., I, 371, 401, 406, 408, 410, 414; II, 372, 375, 376; III, 111; IV, 60.
Hallé (Daniel), P., III, 175.
Hallé (Jacques), maître des comptes, II, 308, 310, 312.
Hallé (Marie-Anne), III, 111, 112.
Hallé (Noel) le fils, P., I, 387, 407, 408, 411; II, 304, 357, 372; III, 112; IV, 212.
Hallier (Nicolas), P., I, 364; II, 372.
Hallinguer (Etienne), A., VI, 32.
Halmaele (Henri van), évêque d'Ypres de 1672 à 1676, I, 454.
Hals (François), P., V, 207.
Hamlet (M.), III, 7.
* Hamptoncourt (Labyrinthe d'), V, 9.
Haneuse, A., V, 291.
Hangest (Hélène de), III, 102.
Hannon (Pierre), Arch., V, 68-75, 385-6.
Hanse, voyez Van der Bruggen.
Haram (Thomas), V, 10.
Harcourt (les d'), VI, 98.
Harcourt (Henri de Lorraine, comte d'), IV, 169, 170, 171, 173, 174, 175.
— (Louis de Lorraine, comte d'), grand écuyer de France, IV, 169, 171, 173, 176.
— (Alphonse-Louis, chevalier d'), IV, 171, 172.
Harcourt-Beuvron (Henri-Claude, comte d'), IV, 172.
Hardouin (Berthin), P., III, 163.
Hardouin (Charles), III, 162.
Hardouin (Jules). Voyez : Mansart.
Hardouin (Pierre), P., III, 163; VI, 390.
Hardouin (Simonne), III, 163.
Hardy (Jean), S., I, 372; II, 372.
* Harecourt? (château d'), III, 74.
Hariot (Jean), A., I, 137.
Harlay (François de), arch. de Rouen, V, 201, 202.
Harlay, échevin, VI, 368.
Harlem (Théodore de), P., IV, 343.
Harleman (M.), III, 122.
Harmarin (Françoise), V, 190.
Harpin (Jehan), VI, 216.
Harriet (Fulchran-Jean), P., V, 308,
Hauber (le professeur), II, 121.
Haucourt (Anne de), VI, 310.
Haudicquer de Blancourt, V, 384.
Haultement (Thibault), VI, 368.
Hauréau (M. Barthélemy), I, 54, 237, 260; II, 235; VI, 380.
* Haute Marche, VI, 402.
Hautement (Louis), P., VI, 210.
Havart, arquebusier, V, 366.
Havermann (Marguerite), P., I, 381 II, 372.
* Havre (le), IV, 144, 160, 306; VI, 394.
— (Artistes nés au), I, 360.
— Notre-Dame, VI, 31.
Hay (Philippe de), P., II, 127.
Hazin, A., V, 294.
Hazon (le sieur), A., I, 252, 422; II, 291.
Heber (Michel), P., III, 161.

Hébert (Antoine-Auguste-Ernest), P., V, 325.
Hébert (Guillaume), P., VI, 211.
Hécart (M.), IV, 209.
Hecquet, G. Voyez : Héquet.
Hedbert (Jean), P., VI, 199.
* Hédic (île d'), IV, 143.
Hédouin (M. P.), II, 143, 203; VI, 381.
Hédouville (M. d'), II, 179.
Heere (Noel de), V, 173.
Heim (François-Joseph), P., V, 311, 312; VI, 399.
Heim fils (Joseph-Eugène), A., V, 332, 333.
Heince (Zacharie), P., I, 362.
Heineken (le baron de), III, 292.
Helin, A., V, 296.
Hellart (Jean), P., I, 369, 399; VI, 385.
Helle ou Hales (Jacques), conseiller du roi, III, 159, 160.
Héloïse, I, 185.
Helvétius, le père, médecin, I, 386.
Hénard (Antoine-Julien), A., V, 324.
Henault, voyez Enot.
Hénin (Marie), IV, 49, 56.
Hennebont (Morbihan); voyez : Joie.
Hennequin, restaurateur de tableaux, II, 221.
Hennequin, P., IV, 202.
Henner (Jean-Jacques), P., VI, 399.
Henri II, roi de France, III, 41, 42, 97, 100, 295, 296, 297, 306; IV, 46; V, 19, 22, 349; VI, 87, 313, 330, 331, 384, 412. Voyez : Saint-Denis.
Henri II (les sept fils d'), III, 295.
Henri II, roi de Navarre, III, 63.
Henri III (voyez : duc d'Anjou), III, 52, 57, 97, 297; VI, 26, 82, 83, 314, 316, 339.
Henri IV, I, 91, 92, 193-7, 211, 216, 228, 243, 281, 330; II, 146; III, 39, 41, 49, 51, 52, 55, 61, 62, 63, 77, 78, 128, 153, 156, 158, 167, 189, 191, 228, 229, 241, 242, 243, 251, 252, 253, 312-3; IV, 51, 97, 98, 322, 323, 376, 403; V, 8, 18, 42, 190, 193, 263, 353; VI, 23-6, 84, 85-8, 214, 258, 320, 392.
Henri VI, roi d'Angleterre, II, 132.
Henri VIII, III, 309; IV, 138.
Henriet (Israël), dessinateur, I, 225.
Henriette d'Angleterre (Mme), femme de Monsieur, II, 379; III, 14.
Henriquel-Dupont (Louis-Pierre), G., V, 317.
Henriquez (Ben.-Louis), G., I, 399; II, 162, 215-6.
Henry (M. D. M. J.), archiviste de Toulon, II, 334; IV, 225, 226, 228, 229, 232, 259, 268, 271, 272, 296, 300, 301, 302, 303, 306, 310; VI, 275, 276-8, 279, 280, 285.
Henry (messire Jean-Baptiste), conseiller du roi, VI, 303.
Héquet, G., I, 261, 262; VI, 384.
Herard (le citoyen), I, 191.
Hérard, I, 200.
* Hérault (Archives de l'), IV, 82.
Herault (Charles), P., I, 366; II, 372; IV, 312.
Herbel (Charles), P., IV, 121.
Herbelot, A., V, 302.
Héricourt (M. de), intendant de la marine à Toulon, I, 336-7.
Hericourt (Julien d'), I, 244.
* Héricy (arrond. de Melun), VI, 2.
Hérissant (la veuve), II, 220, 334.
Hérisset, G., II, 138.
Hermand (Alexandre d'), ingénieur, I, 202.
Hermand (Pierre), tapissier, et ses filles, VI, 16.
Hérodote, II, 33.
Heron (le sieur), II, 32, 81, 114.
Herpin, P., VI, 165, 175.
Herrard (Gérard-Léonard), S. et G., I, 366; II, 372.
Hersent (Louis), P., IV, 51, 308.
Hertel (G.), VI, 295.
Hervart (M. d'), V, 7.
Hervart (madame d'), V, 49.
Hervé (Guil.), procureur à Chartres, IV, 362-3.
Hervé (Simon), IV, 397, 399.
Heseque (Françoise), seconde femme de Daniel Dumonstier, II, 307.
Hesme (A.), notaire à Sens, V, 351, 352, 355; VI, 381.
Hesse (Nic.-Auguste), P., V, 316.
Hesselin (M.), IV, 339, 404.
Heude (Nicolas), P., I, 367; II, 372.
Heude (Noël), P., VI, 210, 211.
Heures enluminées, IV, 312; VI, 408-9.
Heurtault, A., V, 308.
Heurtault et Magny, IV, 172.
Heurteveut (Marie), III, 109.
Heurtier, A., V, 300.
Heurtier (Jean-François), A., I, 423.
Hiacynthe-Geneviève (mademoiselle), IV, 29.
Hieronimo, nègre, I, 110, 120.
Hilduard, IV, 391.

Hiolle (Ernest-Auguste), S., V, 333.
Hirmintrude, I, 130.
Histena (Egriet), *sic*, P., V, 195.
Histoire littéraire de la France, V, 52.
* Hiers. Voyez Yerres.
Hiver de Beauvoir (M.), VI, 408.
Hoare (Henry), III, 343, 344, 350.
Hochschild (le baron de), III, 118, 123; IV, 32, 42, 112, 200; VI, 381.
Hodge (M.), I, 86, 88.
Hoey (Claude de), P., III, 158, 254-5.
Hoey (Jacques de), P., III, 158.
Hoey (Jean de), P., III, 151, 158.
Hoey (Jeanne de), III, 158.
Hoey (..... de), femme de Fréminet et d'Ambroise Dubois, III, 247, 255.
Hoffmann (Jonas), P., I, 399.
Hoguet (M.), V, 203.
Holbein, P., III, 64.
Holfeld (Hippolyte-Dominique), P., V, 322.
* Hollande, III, 5; VI, 34, 246, 254, 361, 362, 363.
Hollande (chapelle réformée de l'ambassadeur de), IV, 326.
Hollande (collection du roi de), III, 100, 296, 297.
Honorius II, pape, III, 56.
Hoppfer (les), G., IV, 337.
Hordubois (Nicolas), P., V, 284.
Horloges, I, 136; V, 340.
Hortense (la reine), IV, 105, 108-9.
Horthemels (Daniel), libraire, IV, 49, 52, 54, 56, 61, 62.
Horthemels (Denys), IV, 62.
Horthemels (Frédéric), G., IV, 49, 52, 53, 54, 62.
Horthemels (Louise-Madelaine), G., IV, 54-5, 60, 65.
Horthemels (Marie-Anne), G., IV, 52-3, 58, 62.
Horthemels (Marie-Nicolle), G., IV, 54, 56, 61, 62, 67.
* Hostun (Drôme), V, 91.
* Houac (île d'), IV, 143.
Houasse (François), neveu, P., V, 282.
Houasse (René-Antoine), P., I, 367, 406, 407, 410, 413; II, 205-7, 372, 373, 388, 389; III, 86, 87, 88, 89, 137, 143.
Houasse (Michel-Ange), le fils, P., I, 377; II, 373.
Houbraken, I, 311.
* Houdan (artistes nés à), I, 370.
Houdan (Nicolas), maçon, V, 7.
Houdon, A., V, 297, 298.
Houdon (Jean-Antoine), S., I, 193, 394, 416; II, 373; V, 105, 298; VI, 235, 385.
— (madame), VI, 385.
Houel (Jean-Pierre-Louis-Laurent), P., I, 311, 399.
Houghton (galerie), II, 56.
Houppin (François), III, 179.
Housez (Charles-Gustave), P., V, 329.
Housseau (dom), II, 327.
Houzeau (Jacques), S., I, 365; III, 259-60.
Huart, G., III, 8.
Huber et Rost, IV, 58, 63; VI, 292.
Hubert, A., V, 305.
Hubert, G., II, 162.
Hubert (Jacques), IV, 374.
Hubert (Marie), III, 162.
Hubert (Michel), IV, 367.
Hubert (Nicolas), brodeur, I, 135.
Hubert-Robert, P. Voyez Robert.
Hüe (Achille-Aimé-Alexis), A., V, 329.
Hue (Jean-François), P., I, 395; II, 218, 373; IV, 408; V, 192.
Huerta (Jean de la), imagier, IV, 314.
Huet, évêque d'Avranches, I, 38, 39-48, 219; II, 132.
Huet (Jean-Baptiste), P., I, 203, 392; II, 373; III, 361; IV, 200.
Huette (le cit.), III, 19.
Hugo (M. Victor), VI, 60.
Hugon (Charles-Louis), IV, 310.
Huguenin-Robert (madame), sœur de Léopold Robert, II, 222.
Hugues, (Ugo van der Goes), P., VI, 66.
Huguet, ingénieur, V, 259, 260.
Huilart (Pierre), P., VI, 185.
Huillard-Bréholles (M.), VI, 216, 381.
Huilliot (Claude), P., I, 365; II, 373.
Huilliot (Pierre-Nicolas), P., I, 381; II, 373.
Huillot (Nicolas), S., V, 277, 278.
Hullot (Nicolas), S., V, 277.
Hultz (Henri van), I, 359, 360, 361, 358, 374, 386; III, 69, 70, 74.
Humbelot (Charles), III, 186.
Humbelot (Didier) S., III, 186.
Humbelot (Jeanne), III, 186.
Humbelot (Philippe), femme de Laurent de La Hyre, III, 186.
Humboldt (M. de), II, 208.
Humières (Charles d'), évêque de Bayeux en 1551, II, 176.
Huot (Adolphe-Joseph), G., VI, 400.
Hupeau, ingénieur et A., I, 422.
Huquier, II, 88.

Hurbal (Louis-Nicolas et Marguerite), III, 173-4.
Huret (Grégoire), G., I, 39, 364; II, 373,
Hurez, imprimeur à Cambrai, IV, 209.
Hurtault (Jehan), IV, 365, 372.
Hurtrelle (Simon), S., I, 373, 414; II, 373.
Husson, V, 61.
Husson (Honoré-Jean-Aristide), S., V, 320, 322.
Hutin, P., V, 291.
Hutin, P., V, 294, 295.
Hutin (Charles-François), S., I, 387; II, 370, 373; IV, 64.
Hutinot (Pierre), S., I, 366; II, 373.
Huvé, A., V, 301.
* Huy (Belgique), V, 335.
Huyot, A., V, 311, 312.
Hyver (Antoine), voiturier par eau, V, 249, 250, 251.

I

* If (château d'), IV, 141.
* Ile de France (Afrique), I, 307.
* Illiers (Eure-et-Loir, arrondiss. de Chartres), IV, 365.
Illiers (Florent d'), IV, 365.
Illiers (Miles d'), évêque de Luçon, IV, 365.
Illiers (Miles d'), évêque de Chartres, IV, 365.
Illiers (René d'), évêque de Chartres, IV, 256, 365.
Imbert, S., VI, 276.
Imbert (Bertrand), P., IV, 184.
Imbert (Claude), orfévre, neveu du frère Imbert, VI, 351, 353, 355.
Imbert (le frère Joseph-Gabriel), P., VI, 351, 352, 355, 405.
Imbert, vicaire à Nimes, II, 263.
Indes (compagnie des), V, 260.
Indictions, V, 53.
* Indre-et-Loire (archives d'), II, 326.
Infante (l'), Marie-Anne-Victoire, fiancée à Louis XV, IV, 202.
Infante (Mme), duchesse de Parme, IV, 140; VI, 159, 394.
Infreville (Louis Leroux, seigneur d'), IV, 226, 231, 235, 236, 237, 239, 241, 242, 243, 244, 246, 247, 249, 250, 251, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 263, 264, 267, 269, 271, 280, 286; VI, 284, 285.
Infreville Saint-Aubin (d'), capitaine de vaisseau, IV, 231.
Infreville (d') fils, commissaire de marine, IV, 260, 270, 271; IV, 395.
Ingouf, G., II, 61, 162.
Ingres (Jean-Augustin), P., I, 339, 354; III, 79; V, 309, 310.
Innocent VIII, pape, II, 324-7.
Innocent XII, pape, IV, 75.
Inscriptions, I, 138, 139-41, 143; V, 31-8, 52, 198, 218, 260, 271; VI, 32, 112, 213, 316.
— (intendants des), III, 235-41.
Irvoy (Charles-Aimé), S., V, 332.
Isabeau de Bavière, reine de France, V, 180, 181, 182, 183.
Isabella, deuxième femme de Paganino, I, 128.
Isabey, P., II, 184; IV, 105-12; V, 203.
Isembertus (l'abbé), III, 376.
Isles (J. C. Garnier, seigneur d'), I, 387, 421.
Isnard (Louis), S., IV, 238.
* Issoire (Puy-de-Dôme), VI, 390.
* Issy, près Paris, V, 63.
* Italie, IV, 339; VI, 34, 58, 66.
Ithier (Etienne), V, 30.
* Ivry (baronnie d'), III, 319.

J

J. Lemovicus, émailleur, II, 130.
Jacob, père de saint Joseph, IV, 377.
Jacob (le Père), IV, 339.
Jacob (François), III, 171.
Jacobi (Petrus), imprimeur, VI, 66.
Jacquemard (M.), VI, 360.
Jacquemin, I, 252.
Jacques III, roi d'Angleterre, IV, 56, 61.
Jacques IV, roi d'Ecosse, III, 57.
Jacques VI, roi d'Ecosse, III, 42.
Jacques (Anthoine), S., II, 197.
Jacques (Marie), III, 174.
Jacques (Théodore-Joseph-Napoléon), S., V, 321.
Jacquet (Antoine, Germain, Jacques), dits Grenoble, S., V, 193.
Jacquin (M.), VI, 396, 381.

Jacquio (Ponce), S., V, 347.
Jacquot (M.), IV, 95.
Jacquot (Georges), G. en médailles et S., V, 315, 316, 318.
Jadouille, S., I, 311.
Jaillot (Pierre-Simon), S., I, 361; II, 373.
Jais (bijoux en), V, 10, 195.
Jal (M.), III, 327; IV, 283, 309, 381.
Jalabert (Charles-François), P., V, 326.
Jaley (Jean-Louis-Nicolas), S., V, 319, 321.
Jallier, A., V, 298.
Jame, P., VI, 81.
Jamet, P., III, 289, 299-300; IV, 46.
Jamet (M.), archiviste de la Couronne, IV, 33.
Jamet (Gilles), orfévre, V, 365.
Jamet (Lyon), IV, 48.
Jamin (Amadis), VI, 391, 398, 413.
Jamin (François), V, 192.
— (Marie-Louise-Scariberge), V, 192.
Janet, P., III, 41, 59; IV, 346; VI, 81, 82. Voyez les articles *Clouet*.
Janin de Castille (Marie-Madelaine), femme de Nicolas Fouquet, VI, 8, 9, 10, 13.
Janinet, G., II, 162.
Jannet (M. Pierre-Germain), V, 341.
Janot (Pierre du Vergier, dit), armurier, III, 310, 311.
Jansolen (Claire), VI, 178.
Jaques (maître), verrier, V, 75.
Jaquet (François), S., IV, 5.
Jardin, A., V, 296.
Jardin (Nicolas), A., I, 423; V, 293.
Jardinier, G., II, 162.
Jardins, III, 216, 271-7.
Jarry, II, 19.
Jarry (dom François), IV, 217.
Jarry (Guillaume), épicier, III, 331-2.
Jarry (Robert), VI, 70.
Jaspard (maître), fondeur, V, 73-4.
* Jarzé, Maine-et-Loire, I, 260.
* Javercy (Loiret, commune de Pithiviers-le-Vieil), I, 12.
Jayer (Roulet), IV, 358.
* Jazennes, seigneurie, Charente-Inférieure, arrond. de Saintes, V, 368.
Jean, fils posthume de Louis le Hutin, VI, 62.
Jean (le roi), II, 148, 332-4, 335, 337, 338, 339; III, 387.
Jean, roi de Castille, VI, 398.
Jean Ier, dit le Roux, et Jean II, ducs de Bretagne, II, 129, 130.
Jean sans Peur, duc de Bourgogne, IV, 314, 315; V, 177.
Jean (Joseph), S., IV, 238.
Jean de Bourges, S., V, 347.
Jean de Chartres, S., I, 124.
Jean d'Ecosse, orfévre? III, 46.
Jean de Huy, tombier, V, 335-6.
Jean de Lyon, P., VI, 185.
Jean de Normandie, P., II, 334.
Jean d'Orléans, P., en 1292, II, 343.
Jean d'Orléans, P., de 1378 à 1408, II, 343-4; V, 177-9, 218, 340-1.
Jean d'Orléans, P., en 1506, II, 343.
Jeandeau, V, 143.
Jeanne, servante, V, 43, 48.
Jeanne d'Albret, reine de Navarre, III, 42.
Jeannin (le président), IV, 63.
Jeannot, orfévre, I, 176.
Jeanron (M.), V, 38.
Jeaurat (Etienne), P., I, 383, 405, 408, 411, 412, 415; II, 214, 373, 377; IV, 64, 221.
Jeaurat de Bertry (Nicolas-Henri), neveu, I, 369.
Jehan le paintre, à Nevers, I, 136; VI, 383.
Jehan (Gilles), I, 429.
Jehan d'Oissel, huchier, III, 134.
Jehanot (maître) le Flament, P., V, 213-4.
Jemmeville (M.), II, 189.
Jessé (arbre de), IV, 378, 381.
Jetons en l'honneur du surintendant Fouquet, V, 13-4.
Joannes et Petrus Lemovici, émailleurs, III, 377.
Job (François), S., IV, 238.
Joblot (Louis), I, 417.
Joconde (Jean), A., I, 95, 108, 116.
Jode (Pierre de) le vieux, G., I, 44.
Jodelle (Etienne), III, 295, 296, 297; V, 360.
* Joie (abbaye de la), près Hennebont, Morbihan, II, 129.
* Joigny (artistes nés à), I, 373; IV, 72.
Joliet (M.), médecin, V, 97, 98; VI, 381.
Joliet (Michel), VI, 48.
Jolis (Jehan), P., VI, 66.
Jolivet, A., V, 287.
Jollain, P., V, 296.
Jollain (Nicolas-René), P., I, 393; II, 217, 218, 373; V, 293.
Jollivet, A., V, 298.
Jolly (François-Auguste), A., V, 312

Joly, garde des Estampes, IV, 88 ; V, 204, 205.
Joly, S., V, 278.
Jombert, II, 363, 375; IV, 66.
Jombert (Pierre-Charles), P., V, 302.
Josbertus, orfévre émailleur, III, 376.
Joseph II (l'empereur), VI, 397.
Joseph (frère), IV, 223.
Josephe, l'historien juif, IV, 168; VI, 409.
Joséphine (l'impératrice), IV, 34, 35, 38, 105.
Josepin (le cavalier), P., I, 41, 46, 92, 219; IV, 343.
Josse (Jacques), P., IV, 211.
Jossenay (Denis), A., I, 420, 424.
* Jouancy (seigneurie de), Yonne, V, 353.
Jouannin (Julien-Marie), G. en médailles, V, 313.
Joubert (F. E.), I, 44, 46.
Joubert (de), I, 396.
Joubert, G., II, 222.
Joudart (Loys), IV, 196.
Jouffroy (François), S., V, 320, 322.
Jouffroy (madame), II, 56.
Joullain, II, 161.
Joullain, G., VI, 292.
Joullain, P., IV, 221.
Jourdain (Blaise), VI, 43, 46, 47.
Jourdain (Eloy), V, 374, 376.
Jourdain (Loys), IV, 367.
Jourdy (Paul), P., V, 321, 323.
Journade, sorte de cotte, I, 118.
Journal des arts, VI, 341, 342, 343.
Journal de la librairie, VI, 395.
Journal des savants, IV, 76; V, 215; VI, 274, 275, 279, 280, 290.
Journal pour tous, IV, 321.
Joursanvault (le baron de), II, 313, 314, 333, 342; V, 98, 171, 193, 334, 347.
Jousselin (Grégoire), laboureur, III, 291.
Jouvenet (François), le frère, P., I, 374; III, 112.
Jouvenet (Jacques), P., V, 276, 277.
Jouvenet (Jean) aîné, P., V, 275; VI, 198, 211.
Jouvenet (Jean), P., I, 368, 404, 406, 408, 410, 413; II, 373, 388, 389; III, 47, 48; IV, 213, 219, 224; VI, 180, 190, 201, 212.
Jouvenet (Laurent), P., VI, 211.
Jouvenet (Marie-Madeleine), III, 111.
Jouvenet (Noël) l'aîné, VI, 209, 211.
Jouvenet (Noël) le jeune, P., V, 276.
* Jouy (baronnie de), III, 163.
Jouy (Etienne), écrivain, I, 347.
Jove (Paul), l'historien, évêque de Nocera, III, 58; IV, 376.
Joyau (Joseph-Louis-Achille), A., VI, 400.
Joyeuse (le cardinal de), I, 229.
Joyeuse (le duc de), IV, 68; V, 10.
Joyeuse (madame de), III, 62.
Joyeuse (Henriette-Catherine de), III, 160.
* Juan (golfe), IV, 140.
Juan (dom) d'Autriche, III, 77, 100, 296.
Jubert de Brecourt (damoiselles), I, 296-7.
Jubinal (M. Achille), IV, 209, 311.
Juge (Pierre de), V, 55.
Jules II (le pape), IV, 79.
Jules III (le pape), III, 56, 78.
Jules César, VI, 359.
Jules Romain. Voyez Pippi.
Juliart (Jacques-Nicolas), P., I, 390.
Julien (Louis), P., VI, 177.
Julien (Pierre de), argentier, III, 377.
Julien (Pierre), S., I, 203, 394; II, 373; V, 300.
Julien (Simon), P., I, 399, 412, 416; V, 298.
Julienne (Jean-Baptiste de), I, 384; II, 210-3, 253, 374, 385.
— (Sa collection), II, 99, 102, 104, 105, 109.
Julienne (madame de), II, 211-3, 253.
Julier (Martial), argentier, III, 377.
Jullien (voyez Julien).
* Jumeau, hameau près Vaux, VI, 1.
Jumeau, arquebusier, I, 199.
Jumeau (Marguerite), IV, 326.
Jumelle, S., I, 399.
Jumilhac (Jean-Joseph de Saint-Jean de), archevêque d'Arles en 1751, II, 259.
Junius (François), I, 82.
Jurmenyes (de), vicaire, VI, 109.
Jussieu (M. de), I, 281.
Juste, damasquineur, I, 199.
Juste (les frères), S., I, 125; V, 174, 175.
Juvenal, I, 187; VI, 359.
Juvénal des Ursins, III, 130.
Juvenon (voyez : La Thuillerie).
Juviac (Jean de), P., IV, 182.
* Juziers-la-Rivière (arrondissement de Mantes, Seine-et-Oise), IV, 385.

K

Karloman, I, 130.
Keller (Balthazar), fondeur, V, 217.
Kératry, I, 71.
Kermorvan (Charles-Guy le Borgne de), évêque de Tréguier en 1751, VI, 123, 126.
Kerver, VI, 326.
Kingsby (M.), III, 360.
Kingston (Miss), IV, 111.
Kins (Mylord), III, 347, 348.
Kirkhoven, menuisier en ébène, V, 195.
Klauber (Ignace-Sebastien), G., I, 396; II, 374.
Kléber (le général), IV, 137.
Kleingstel (Claude-Gustave), P., III, 77.
Kneller (Godefroy), G., V, 207.
Kniphausen (baron de), I, 177.
Kouwenberg (Guillaume de), P., I, 369.
Krafft (Martin), G. en méd., I, 399.
Kuhnius, I, 38.
Kukler (Balthazar), P., III, 250, 251.
Kühnholtz (H.), III, 126, 127.

L

Labacco, A., VI, 252.
La Bagnie (Noelle), III, 177.
Labarre, A., V, 308.
Labarre (l'aîné), orfèvre, I, 198; III, 199; IV, 326.
La Barre (Pierre de), orfèvre, IV, 326.
La Barre (Sarah de), IV, 327.
La Barthe (Jean de), G., I, 311.
Labarte (M. Jules), III, 310.
Labat (M.), IV, 158.
Labaume (M.), V, 48.
Labbe (Philippe), V, 30.
La Belle (Etienne de), G. et dess., IV, 334, 338, 339, 404.
Labille des Vertus (Adélaïde); voyez madame Guyard.
La Bitarelle (Lozère), III, 135.
Laboissière (Boyer de), VI, 112, 114, 117, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 126, 127, 136, 137, 155.
La Bonde (Pierre Boureau, dit), V, 11,
La Bondie, paroisse de Saint-Branchs, (Indre-et-Loire), II, 321, 327.
Laborde, P., élève de Mignard, V, 44, 47, 48.
La Borde (M. de), III, 344, 345, 346.
Laborde (M. Léon de), I, 92, 434-41; II, 196, 307, 308; III, 5, 62, 97, 100, 101, 102, 103, 151, 153, 156, 158, 161, 288, 289, 290, 296, 297, 300, 376, 378-82; IV, 1, 2, 8, 16, 17, 18, 19, 20, 23, 44, 45, 46, 47, 48, 99, 402; V, 18, 177, 179, 193, 267, 347, 358, 364, 385; VI, 66, 80, 81, 82, 83, 307, 311, 381, 394, 408.
La Borde (madame de), III, 344.
La Borna (M.), I, 450.
La Borne (M. René de), I, 7.
Labouchère (M. P. A.), III, 315; VI, 381.
La Boulaye (le sieur), IV, 271.
La Bourdaisière (le cardinal Phil. de), III, 58.
La Brethonnière (M. de), I, 40, 42, 43-7, 48, 220.
Labrin (Marie), III, 167.
La Brosse (Guy de), I, 280-6.
Labrouste (Henri), jeune, A., V, 318, 319.
Labrouste (Théodore) aîné, A., V, 321.
Labure, folle de la reine, III, 63.
Laburte (M. de), jurat, II, 126.
Labussière (Pierre), S., V, 302.
Labyrinthes, V, 9.
Lacaze (M.), I, 92.
* La Chaise-Dieu, abbaye, III, 376; V, 30.
La Chambre (voyez Cureau).
La Chapelle-Bessé (de), I, 366.
La Chapelle-Taillefer (le cardinal de), II, 138; III, 377.
La Chartre (le maréchal de), I, 228.
* La Chaume (Nièvre), IV. 342.
La Chaussée (Christophe de), IV, 385, 386, 387, 389, 390.
Lachenait (Pierre-Noël), orfèvre, VI, 110.
La Chesnaye (Jacques de), marchand d'émail, V, 364.
La Chesnaye des Bois, I, 296.
* La Chopinière, près Thouars, VI, 234.
* La Ciotat, IV, 237, 238; VI, 228.
Lacloye (M.), V, 204, 205.

Lacordaire (A. L.), dir. des Gobelins, III, 189, 312, 378; IV, 33, 165, 321, 326, 333, 335; VI, 3, 15, 16, 112, 255, 256, 381.
Lacornée, A., V, 313.
Lacoste (Louis), dit Alexandre, II, 176.
Lacour (M.), de Bordeaux, VI, 394.
Lacour (M. Louis), VI, 320, 381.
Lacour (Pierre), P., V, 301.
Lacourt (Pierre de), orfèvre, V, 367-8
Lacques (Louis de), armurier (voyez Merveilles).
Lacroix, jurat, II, 126.
Lacroix, S. de crucifix, V, 187, 189; VI, 399.
La Croix (Isaac de), P., I, 369.
Lacroix (M. Paul), I, 86; VI, 66, 299, 322, 384.
La Croix du Maine, IV, 179; V, 357; VI, 326.
La Curne de Sainte-Palaye, II, 65, 97.
Ladame (Gabriel), G., I, 227.
La Datte (François), S., I, 385, 415; II, 374; V, 63, 289, 290.
Ladevèze, imprimeur, II, 324.
Ladey (Jean-Marc), P., I, 385.
Ladislas, roi de Naples, III, 58.
Ladvocat (l'abbé), IV, 310, 342.
La Fage (Nicolas de), brodeur et G., I, 199, 281; V, 195.
La Fage (Raimond), dessinateur, I, 244; IV, 90, 346.
La Farre (l'abbé de), V, 127, 132, 153.
Lafayette (le général), I, 182.
* La Fère (artistes nés à), I, 383.
* La Ferronnière, seigneurie (Loire-Inférieure, commune d'Erbray), III, 106.
La Ferté (voyez : Papillon de).
* La Ferté-Bernard, IV, 357.
La Feuillade (M. de), V, 217.
Lafferon (Georges), V, 6.
Laffite (Louis), P., V, 307.
La Fite, bailli de Perpignan, IV, 30.
Laffemas, I, 291.
* La Flèche, I, 230.
La Fleur (Nicolas-Guillaume, dit), P., III, 213.
Lafolie (M.), V, 263.
La Folie (Jacques de), P., VI, 199, 201.
Lafond, A., V, 291.
La Fons Melicocq (M. de), IV, 211.
Lafont de Saint-Yenne, II, 303.
La Fontaine (Jean de), I, 185; II, 155; III, 179; VI, 2, 6, 8, 219.
Lafontaine (M.), II, 85.
La Fontan (Elisabeth), IV, 326.
Lafosse (de), IV, 24.
La Fosse (Charles de), P., I, 367, 404, 405, 406, 407, 410, 413; II, 361, 365, 367; III, 47, 48; IV, 213-4, 218.
La Fosse (Gaspard-Fullet), P., VI, 199, 212.
* La Foulretière, seigneurie, III, 106.
La Freté (Madame de), VI, 56.
La Frimpe (Jehan), S., I, 277-9.
La Garde (Abraham de), orfèvre, I, 198; III, 10, 40.
Lagardette, A., V, 307.
La Gardie (mademoiselle), III, 120.
Lagneau, dess., III, 154-5; VI, 81.
* Lagny (Seine-et-Marne), V, 190.
La Gogué (Michel), IV, 399, 400.
Lagoy (M. de), II, 100.
La Grande (Madame). Voyez : Du Perron (Madame).
* La Grandville, seigneurie, V, 59.
* La Grange (château de) en Berry, II, 67-79.
La Grange (François de), maréchal de France, I, 273-9.
Lagrange (Jean), G. en méd., VI, 400.
Lagrange (M. Léon), III, 332; IV, 139, 402; V, 54, 80, 186, 200; VI, 19, 50, 162, 226, 235, 285, 350, 381, 399.
Lagreffe (le Père), IV, 89.
Lagrenée (Jean-Jacques), le jeune, P. I, 203, 393, 412, 416; II, 374; IV, 221; V, 298.
Lagrenée (Louis-Jean-Franois), P., I, 203, 340, 344, 389, 407, 408, 412, 412, 416; II, 166, 374, 380; V, 133, 150, 295.
La Groue (Pierre-Paul de), V, 272.
* La Guerche, II, 323.
Laguerre (Louis), P. et S., V, 278, 279.
La Guesle (le sieur de), III, 313.
La Guespierre (Jacq. de), A., I, 421.
Laguette (Jehan), V, 334.
La Guette (Louis Testard de), IV, 227, 228, 229, 232, 236, 274, 301.
La Guette (madame de), IV, 228.
* La Guignardière (commune d'Avrillé, Vendée), II, 193.
* La Haye, III, 348; IV, 311; V, 84, 241; VI, 77.
La Haye (Jacques-Mirlet de), P., VI, 200, 212.
La Hyre (Etienne Vignoles, dit), III, 134, 135, 136.

La Hyre (Etienne de), III, 108-9.
— (Laurent de), P., I, 41, 358; II, 77, 85, 86, 87, 90; 108, 186.
— (Laurent), précepteur des pages du roi, III, 109.
— (Philippe de), III, 109; V, 382.
— (de), math., I, 419, 424.
— (de), le fils, A., I, 420, 424.
* La Hogue, IV, 144.
La Houssaye (Jean de), P., VI, 200, 201, 212.
Lainé (M.) ministre de l'intérieur, III, 34-5.
Lainé (Charles-Auguste-Philippe), A., 328.
L'Air, vicaire, II, 107.
Lairesse (Gérard de), P., IV, 341.
Laisné (Charles-Jean), A., V, 327.
Laitié (Charles-Remy), S., V, 310.
La Joue (Jacques), P., I, 381, II, 374.
* La Jumelle, seigneurie (Pas-de-Calais), III, 68, 70; VI, 389.
Lalance (Didier), mathém., IV, 120.
Lalande, IV, 65.
— (voyez Regnault).
Lalanne (M. Ludovic), I, 82; II, 305; III, 49, 60.
Lalemant (Jehan), receveur des finances en Normandie, II, 305.
Laleu (Guillaume), V, 9.
La Live (François-Christ. de), I, 161.
Lalive de Jully (Ange-Laurent), I, 161, 389; II, 63, 155, 162.
Lallemant (Georges), P., 10, 250.
Lallemant (Ph.), P., I, 367; II, 374; III, 87, 88; VI, 10.
* La Luque (château de), près Dax, III, 73.
La Maire, A., II, 145.
La Marche (Olivier de), I, 118.
Lamare (Guill.), couvreur, III, 180.
La Mare (voyez De La Mare).
La Mark (Érard de), évêque de Chartres, IV, 356.
La Martellière (M. de), II, 157.
Lambert (l'abbé), I, 293; III, 162, 163, 177.
Lambert (le chevalier), III, 351.
Lambert, notaire à Rouen, II, 308.
Lambert (David), P., VI, 199, 212.
Lambert (Jean), P., VI, 211.
Lambert (Martin), P., I, 363, 368; II, 374.
Lambert (Philippe), P., VI, 200, 201.
Lambert (Pierre), contrôleur des bâtiments, I, 375.
Lambert (Pierre), A., I, 420. (Peut-être le même que le précédent.)
Lambert (Pierre), P., V, 365.
Lambert (Salomon), P., VI, 199, 201, 211, 212, 407.
Lambert (Salomon), 3e du nom, P., VI, 200, 201.
Lambert de Thorigny (le président), II, 4-9, 50, 65, 74.
— (la présidente), II, 6.
* Lambesc (Bouches-du-Rhône, arrond. d'Aix), VI, 35.
Lambot, notaire, VI, 107.
Lambron de Lignim (M.), V, 174; VI, 64, 72, 381.
La Meilleraye (M. de), V, 47.
La Mer, S. français à Gênes, IV, 228; VI, 399.
La Mer (Christophe de), VI, 216.
Lamésange (M.), VI, 359.
Laminoy (Simon), P., I, 363; II, 374.
Lamoignon (collection), VI, 360.
La Monnoye (Bernard de), I, 38; V, 241.
La Montiot *ou* La Montrol (Pierre), émailleur, III, 378.
La Morinerie (M. de), III, 172; IV, 24, 94; V, 185, 367; VI, 218, 232, 381.
La Mothe (Pierre), émailleur, III, 378.
Lamotte, S., V, 287.
La Motte (Jean), intendant des bâtiments, I, 381.
La Motte Coquart, A., I, 419; III, 212.
* La Motte-Feuilly (Indre), II, 349.
Lamoureur (Philippe), P., IV, 126.
Lamy (Charles), P., I, 384; II, 374.
Lamy (maître Guillaume), V, 372, 373.
Lamy (Jehan), V, 10.
Lancesseur (Pierre de), avocat, IV, 61, 62.
Lancilloto (Jacopino), I, 127.
— (Tomaso), I, 128.
Lancine (Nicolas), menuisier en ébène, V, 196.
Lancrenon (François-Ferdinand), P., III, 31-3; V, 316.
Lancret, A., V, 292.
Lancret (Barbe-Geneviève-Félicité), III, 180.
Lancret (François-Joseph), G., III, 179.
Lancret (Franç.-Nicolas), A., III, 180.
Lancret (Nicolas), P., I, 300-3, 380; II, 374, 375; III, 179, 180, 332.
Lancret (Robert), III, 180.
* Landevennec (abbaye de), Finistère, VI, 155, 161.

Landevy (Huguet), V, 265.
Landon, A., V, 314, 315.
Landon (Ch.-Paul), P., I, 71, 142; II, 2, 60, 87, 95, 97, 111, 122, 123, 348-52; III, 8; V, 307; VI, 341, 344.
Landon (François-Robert), II, 348-9.
Landon de La Roucellière (Robert-François-Marie), II, 349.
Landouillette, fondeur, IV, 250-1, 260.
Landry (Pierre), IV, 337.
Landseer, P. d'animaux, II, 190.
Laneau des Ronces, vicaire, IV, 134.
Lanfranc (le), P., IV, 341.
Lange, banquier, V, 90.
Lange, G., III, 123.
Lange, notaire à Paris, V, 239.
Lange, S., VI, 277.
L'Angelier (Abel), imprimeur, III, 299.
Langeron de Maulevrier (mademoiselle), III, 91.
Langlois (François), dit Ciartres, I, 44, 156, 262, 265, 266; II, 235; V, 195.
Langlois (Hiacynthe), dessinateur et G., II, 153; IV, 94.
Langlois (Jerôme-Martin), P., V, 311, 312.
Langlois (Marie), IV, 324, 325.
Langlois (Nicolas), I, 27.
Langlois (Roger), fondeur, V, 6.
Langlois, greffier de la prévôté de Fontainebleau, III, 267.
Langloys (Marguerite), III, 165.
* Langres (artistes nés à), I, 360, 378; IV, 238.
Langue (Henri de), fèvre, serrurier, III, 134; VI, 389.
* Languedoc, III, 185.
— (Etats de), IV, 82, 83-6, 88, 91.
Languenu (Rombaud), IV, 233, 237, 238, 239, 240, 242, 273, 277; VI, 276, 277, 285.
Lannes (la maréchale), IV, 107.
Lannion (le comte de), VI, 159.
Lanno (François-Gaspard-Aimé), S., V, 320.
* La Noue (seigneurie de), III, 106.
Lansac (M. de), IV, 138.
Lanse (Michel), P., I, 360; II, 375.
Lantara (Simon-Mathurin), P., V, 190-1.
Lanze (Nicolo), I, 444.
* Laon, III, 68, 69, 70; IV, 182.
Lapalme (Louis), P., IV, 186.
Laperlier (M.), V, 219, 350; VI, 27, 30, 50, 63, 236, 238, 269, 381.
Lapidé (Jean), P., VI, 209.
La Planche (Raphaël de), tapissier, II, 4; VI, 259.
La Planche (Sébastien-François de), V, 86.
La Porte (Henri-Roland-Horace de), I, 391; II, 365.
Laporte (Martin). Voyez Martin-Laporte.
La Porte (M. de), duc de La Meilleraye, V, 47.
La Poterie (Nicolas de), VI, 62.
* La Potière, près Compiègne, VI, 62.
— (Nicolas de), VI, 62.
La Ratte (Jeanne), III, 166.
Larbitre (Pierre), imagier, VI, 32.
Larcher, échevin, VI, 81.
Larcher (Jean), P., VI, 185.
Larchevêque (Pierre-Hubert), S., I, 399; V, 293.
* La Réole, VI, 308.
Laresse? (M.) I, 449.
La Reynie (M. de), maître des requêtes, V, 43, 45.
La Reynière (M. de), I, 396.
Largillière (Nicolas de), P., I, 311, 372, 404, 405, 408, 410, 414; II, 366, 368, 370, 374, 375, 385; III, 91; IV, 351.
La Rivière (Bureau de), chambellan de Charles V, III, 132.
Larivière (Charles-Philippe), P., I, 193; V, 317, 319.
Larmessin (François), III, 170.
Larmessin (Marie), III, 171.
Larmessin (Nicolas de), G., I, 382; II, 375; IV, 24.
Larmessin (Nicolas de), le fils, G., IV, 24.
Larmessin (Philippe), P., III, 170.
La Rochechandieu (M. de), bailli de Rouen, VI, 182.
La Rochefoucault (le cardinal de), II, 297.
La Rochefoucault (le vicomte de), I, 71, 80.
* La Rochelle, I, 85, 88, 230, 243, 425; II, 193, 200; III, 335, 348; IV, 143, 144, 158, 159, 160, 163, 167, 231; VI, 103.
— (Hôpital de), II, 200.
— Oratoire (PP. de l'), II, 116, 119, 199-200.
L'Arondel, orfévre, V, 363.
La Ronse (Philippe de), P., VI, 43-7.
La Roque (le chevalier de), II, 209.
La Roque (le sieur de), VI, 82.

La Roque-Gélis (le baron de), II, 209, 210.
La Rose (Jean de), VI, 227.
La Rose (Jean-Baptiste de), P. de marines, IV, 141, 232, 233, 260, 261, 263, 266, 295, 296, 299; VI, 163, 164, 165, 167, 168, 170, 174, 178, 225-32.
La Rose (Pascal de), P., VI, 232.
La Roucellière. Voyez Landon.
La Rue, P., V, 294, 295.
La Rue (Philbert-Benoît de), I, 398.
La Salle (Antoine de), V, 344.
La Salle (Eustache de), VI, 233.
La Salle (M. His de), II, 77, 79, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 90, 93, 96, 98, 101, 102, 103, 105, 106, 107; III, 13, 366; VI, 247, 380.
Lascaris (Jean), I, 95, 111, 122.
Lascour (madame de), I, 356.
La Saussaye (M. de), IV, 78; VI, 384.
* La Selle, en Berry, IV, 131.
La Serre, II, 212.
La Sicotière (M. de), II, 172, 175, 348; VI, 381.
Lasne (Jean), G., I, 45.
Lasne (Michel), G., I, 38-48, 200, 218-20; III, 150, 171-2, 263-6; IV, 2; V, 215; VI, 218-20.
Lasne (Madeleine), III, 171.
La Souche, III, 59.
* La Srelle (?), VI, 389.
* Lassay, seigneurie, III, 370.
Lassurance fils, A., I, 421.
Lasteyrie (M. de), IV, 94.
La Thaumassière, III, 369.
La Thuillerie (M. de), V, 83, 84, 85.
La Thuillerie (Gaspar-Coignet de), V, 84.
La Thuillerie (Jean-Juvenon de), auteur dramatique, V, 84; VI, 397.
La Tour (Maurice-Quentin de), P., I, 202, 318, 340, 386; II, 148-9, 365, 380, 387.
La Tour (Madame Fronteny de), VI, 17.
La Tour d'Aigues (famille de), VI, 289.
La Tour d'Auvergne (Godefroi-Charles-Henri de), I, 390.
La Tour Maubourg (M. Septime Fay de), I, 139; V, 37, 38.
* La Toyrie (paroisse d'Auton, Loir-et-Cher), III, 291.
La Traverse, P., V, 294, 295.
La Trémouille (le cardinal de), II, 152.
La Tremouille (le duc de) en 1685, V, 224.
La Tremouille (le duc de) en 1754, VI, 159.
La Turrecie (Jacquete de), III, 291; VI, 391.
Laubespine (Charles de), I, 209.
Laubespine (Claude de), V, 39.
Laudin (Jacques, Jean, Joseph, Nicolas, Noël, Valérie), émailleurs, III, 381, 382.
Laugée (Julien de), V, 68.
Laulne (Etienne de), orfévre et G., V, 365.
Launay (Jacques de), orfévre, V, 96.
Launay (Nicolas de), directeur de la Monnaie, I, 201, 375.
Launay (Nicolas de), G., I, 397; II, 366.
Launay (..... de) le jeune, G., II, 162.
* Launes, marquisat, I, 393.
* Launes (canal des), IV, 141.
Laurencin (Monsieur de), V, 252.
Laurens (Guillaume), I, 426.
Laurent, G., II, 162.
Laurent (Pierre), A., V, 290, 291.
Laurent (les), tapissiers, I, 199.
Laurent de Sainte-Marguerite (frère), VI, 389.
Lauris, III, 126.
Lauriston (le marquis de), I, 71.
Lauthier (Joseph), I, 376.
Lautrec, III, 298.
* Laval (Frères mineurs du couvent de), I, 320-5.
Laval (Jeanne de), femme de René d'Anjou, VI, 67, 71.
La Valette (Bernard de Nogaret, duc de), et comte de Foix, V, 47, 50.
La Valfenière, A., IV, 185.
Lavallée (M.), III, 33.
La Vallée (de), A., VI, 100.
Lavallée-Poussin (Etienne), P., I, 311, 397; II, 375; V, 298.
La Vallière (madame de), III, 85, 86, 91.
Lavardin (le maréchal de), III, 160.
La Vaupierre (Trollieur de), de Villefranche, V, 197.
Laverdet (M.), I, 88.
La Vergne. Voyez Tressan.
La Vernade (Louis de), IV, 320.
La Vigne (André de), poëte, IV, 209.
Lavigne (Hubert), S., V, 327.
La Vignolle (Jehan de), VI, 170.
La Villette (Guy de), V, 66.
Laviron (Pierre), S., I, 399; V, 277, 278.
Lavoine (Louis-Victor), P., V, 323.

La Vrillière, I, 251.
* Layon (le), cours d'eau en Vendée, VI, 406.
Layraud (Fortuné-Joseph-Sébastien), P., VI, 400.
Lazenay (François du Chaudet de), VI, 49, 50.
Léantier? (Marguerite), III, 173.
Le Barbier (Jean-Jacques-François), P., I, 311, 396; II, 375; IV, 23.
Lebas, A., V, 312.
Le Bas, G., II, 60.
Le Bas, opticien, I, 203.
Le Bas (Jacques-Philippe), G., I, 385; II, 162, 164, 375; III, 118-23; IV, 59.
Le Bas (M. Philippe), I, 357.
Lebas (mademoiselle), III, 122.
Le Bast, faiseur d'instruments de mathématique, I, 201, 202.
Le Bègue (Ambroise), P., V, 196.
Le Bel (Antoine), P., I, 386; II, 375.
Le Bel (Bernard), S. et fondeur, II, 140.
Le Bel (Fremin), P., II, 137, 139, 140-2; III, 166.
Lebel (Michel), P., III, 166.
Lebelin (Louis-Etienne), A., V, 327.
Leber (M. Constant), III, 130; V, 3, 76, 217.
Leber (Julienne), mère de Charles Le Brun, III, 171.
Lebesgue (Simonne), VI, 308.
Le Bicheur (Louis), P., I, 359, 409.
Le Blanc (M. Charles), I, 39, 99, 152, 282; IV, 58; VI, 292, 295.
Le Blanc (Jean), G. en médailles, I, 379; II, 360, 375.
Leblanc (Jean) jeune, S., V, 285.
Le Blant (Monsieur), V, 50.
Le Bleu (Toussaint), S., V, 19.
Le Blond (Alex.), A., I, 131.
Le Blond (Jean), P., I, 41, 371, 399; II, 375; VI, 385.
Le Blond (Jean-André), G., IV, 188.
Le Blond (Nicolas), P., III, 156.
Le Blond de la Tour (Antoine), P., I, 371; II, 127.
Leblond de Latour (Antoine et Marc), P. à Bordeaux, II, 127.
Lebœuf (l'abbé), I, 15; V, 55; VI, 314, 316.
Lebœuf-Nanteuil (Charles-François), S., V, 316.
Lebon, A., V, 288.
Le Bon (Jean), P., VI, 211.
Le Bon (Mathurin), VI, 310.
Le Bon (Pierre-Etienne), A., I, 422.
Le Borgne (Guillaume), II, 130.
Le Borgne (Pierre), P., VI, 210.
Le Borgne. Voyez Kermorvan.
Le Bossut, I, 424.
Le Bourgeois (Guillaume), P., VI, 185.
Lebouteux, P., V, 286.
Lebouteux (Denis), A., V, 329.
Le Bouteux (Jean-Michel), III, 275-6.
Lebouteux (Joseph-Berthellemy), P., V, 301.
Le Bouteux (Pierre), P., I, 382; II, 375.
Le Bouthillier (Jean), maçon de N. D. de Paris, IV, 195.
Lebouy (Auguste), P., V, 325, 326.
Le Breton (Joachim), membre de l'Institut, III, 127.
Le Brun, VI, 315.
Lebrun (le sieur), maître de dessin à l'école de Rochefort, IV, 299.
Lebrun, S., V, 297.
Le Brun (Charles), P., I, 41, 46, 50-69, 200, 219, 257, 267, 302, 357, 365, 404, 405, 406; II, 9, 23, 24, 37, 65, 205, 357, 358, 363, 365, 367, 369, 371, 375, 384, 390; III, 15, 16, 79, 81, 85, 86, 87, 89, 90, 91, 92, 171, 176, 186, 262, 263, 328, 330, 332; IV, 55, 63, 78, 93, 132, 134, 223, 239, 244, 246, 247, 277, 337, 341, 342, 346; V, 81, 215, 273, 278; VI, 2, 3, 6, 7-10, 11, 14, 20, 21, 22, 34, 230, 255, 261, 404.
Le Brun (Gabriel), P. de paysages, II, 25, 62; VI, 8, 404.
Le Brun (Léon), VI, 310, 311.
Le Brun (Louis), P., VI, 404.
Le Brun (Nicolas), S., père de Charles, III, 171; VI, 8.
Le Brun (Nicolas), P., III, 186, 330; VI, 404.
Le Brun (Suzanne), III, 186, 330, 331.
Le Brun, conseiller, III, 186.
Lebrun (M.) [le peintre?], I, 447, 451.
Lebrun, le marchand de tableaux, VI, 31.
Le Brun (Galerie de), II, 57, 89, 92, 102, 118, 120, 153.
Lebrun (Louise-Elisabeth Vigée, ensuite madame), P., I, 395; II, 153, 391.
Lecamus, A., V, 292, 293.
Le Camus, notaire, II, 142.
Le Camus (Etienne), surintendant des bâtiments, II, 9-10, 26, 45, 57; III, 204, 206, 278; IV, 203, 205, 206, 208.

Le Camus (Laurent), prêtre, IV, 198, 362.
Le Carpentier (Antoine-Michel), A., I, 422.
Lecat, chirurgien, I, 312.
Le Challeu (Jacques), imagier, V, 366; VI, 402.
Lechaudé d'Anisy (M.), II, 351-2; VI, 387.
Lechesne (Auguste), S., V, 333.
Leclerc fils (M.), marchand d'estampes, V, 377.
Le Clerc (Jean), G., III, 203; VI, 390.
Le Clerc (Nicolas), VI, 43, 46, 47, 48, 49, 50.
Le Clerc (Pierre et Anne), III, 160.
Leclerc (Séb.), G., I, 59, 200, 367, 417; II, 57, 58, 375; III, 269; IV, 341.
Leclerc (Sébastien) fils aîné, P., I, 376, 418; II, 366, 375, 381.
Leclerc, fils du précédent, P., I, 416.
Leclerc, le fils, jeune, S., V, 286.
Leclerc (Victor-Emmanuel), général, IV, 352; VI, 396.
Leclère, A., V, 312.
Leclère, G., V, 275.
Le Clère (M. Achille), A., VI, 324.
Le Clerq, I, 87, 93.
* L'Ecluse en Flandre, (artistes nés à), I, 361.
Lecocq (Germain), écuyer, IV, 52.
Lecocq (Germain-Jacques), P., III, 53, 58.
Lecoigneux (le président et la présidente), II, 34, 82, 83, 115.
Lecointe (Charles-Joseph), P., V, 329.
Le Compte (Claude), III, 163.
Lecomte, S., V, 296, 297, 298.
Lecomte (Ephrem), P., I, 334, 336; VI, 37.
Lecomte (Félix), S., I, 203, 270-2, 317, 393, 412, 416; II, 375.
Le Comte (Florent), I, 44, 46, 218, 219, 220, 263, 265, 293, 294; II, 9, 17, 28, 29, 30, 34, 83, 112, 117, 200; III, 18, 168, 174; IV, 326, 343; VI, 11, 220.
Le Comte (Jehan), III, 135, 136.
Lecomte (Louis) d'Abbeville, S., I, 370; V, 277.
Lecomte (Louis) de Boulogne, S., I, 369, 414; II, 376; III, 73-4; IV, 347-8.
Le Comte (Marie), III, 176.
Lecomte (Sauveur), P., VI, 37.
Le Coq, III, 268.
Le Coutelier (Charles), I, 429.
Lecouteult, banquier, III, 347, 348.
Le Couvreux (François), arquebusier, III, 277-80.
Le Couvreux (Jean), fils aîné, arquebusier, III, 280-2, 286; VI, 391.
Le Couvreux (Philippe), arquebusier, III, 286.
Le Craqueur, III, 332.
Lecuier, A., mort en 1720, I, 420.
Lecuyer, A., mort en 1776, I, 422.
Leczynski (Stanislas), roi de Pologne, VI, 159, 270.
Le Dart (P.), P., I, 365.
Le Doulx (Philippe), lapidaire, V, 364.
Le Doux (M.), II, 170.
Le Doux (Claude-Nicolas), A., I, 270, 271, 423; VI, 270.
Ledoux (mademoiselle Ph.), P., II, 170; VI, 239.
Le Doyen (François), III, 177.
Le Dran (André), IV, 325.
Ledreu (M.), IV, 155.
Ledreux, A., I, 422.
Le Dreux (Catherine), VI, 105.
Le Dreux (Geneviève), mère de Pigalle, III, 110, 111; VI, 105.
Le Dreux (Jean), VI, 105.
Le Dreux (Jean-Baptiste), VI, 108.
Le Dreux (Louis), IV, 106.
Le Dreux (M.), VI, 108.
Le Dreux (Pierre-Jurion), IV, 106.
Ledru (Agis-Léon), A., V, 327.
Le Duc, A., V, 79, 88.
Leduc (Gilles), V, 368.
Lefebvre, I, 311.
Lefebvre (M.), V, 382.
Lefebvre, A., V, 298.
Lefebvre, notaire à Chartres, VI, 48.
Lefebvre, trésorier de la maison du roi, IV, 132.
Lefebvre (Claude), P., I, 364; II, 37, 357, 376; IV, 346.
Lefebvre (Claude), tapissier, et sa fille Marguerite, VI, 16.
Le Febvre (François), III, 174.
Le Febvre (Jules-Joseph), P., VI, 399, 401.
Le Febvre (Nicolas), brodeur, I, 199.
Le Febvre (Pierre), P., de Bourges, IV, 131.
Le Febvre (Phil.), int. de la chambre du roi, I, 382.
Le Febvre (Roland), dit Lefèvre de Venise, P. G., I, 361; II, 376; IV, 345.

Lefebvre des Boulleaux (François-Paul), VI, 6.
Lefeuve, notaire à Paris, V, 248.
Lefèvre, S., V, 285.
Le Fèvre (Jacques), commissaire royal, IV, 32.
Lefèvre-Desforges, P., V, 298.
Le Franc d'Estrichy, A., I, 422.
Le François (Charles), P., VI, 199, 201.
Le François (Jacques), orfévre, V, 366.
Le François (Jean-Baptiste), P., VI, 200, 201.
Le François (Pierre), P., VI, 199.
Lefuel (Hector-Martin), A., V, 323, 325.
Leganes (le marquis de), I, 91.
Legaré (Gédéon ou Gilles), orfèvre émailleur, I, 220-1.
Legay (Jehan), VI, 67.
Le Gay (Guillaume et Philibert), fourbisseurs, III, 283-4.
Le Gay (Robin), V, 67.
Legeay, A., V, 291.
Legendre (Catherine), II, 168.
Legendre (Nicolas), S., I, 365, 413; II, 376; VI, 8, 11, 21.
Leger, damasquineur, I, 199.
Leger (Pierre), P., VI, 199, 201, 212.
Legeret (Anne-Elisabeth), III, 174.
Legeret (Jean) père, III, 175.
Legeret (Jean), S., III, 174.
L'Egillon (Jean-François), P., I, 397.
Le Glay (M. Edward), V, 384.
Le Grand (Monsieur), c'est-à-dire le grand écuyer, III, 245; V, 89; VI, 390, 398.
Le Grand, A., mort en 1751, I, 421.
Le Grand (François), P., III, 173.
Le Grand (Henry), P., III, 173.
Legrand (Jacques-Guillaume), A., VI, 341, 343, 344.
Legrand (Jehan), V, 10.
Le Grand (Jean), orfèvre, V, 365.
Le Grand (René), P., III, 173.
Le Gros (Jean) le fils, P., I, 382; II, 368, 375, 376; V, 192.
Legros (Nicolas), V, 192.
Le Gros (Pierre), S., I, 364, 410, 413; II, 376; V, 280.
Legros (Pierre) le père, S., V, 191-2.
Le Guay (Philibert), fourbisseur, III, 215.
Le Hay, I, 367; II, 363.
Le Heurteux (Martin), S., V, 19.
Lehmann (Auguste), G., V, 328.
Le Hongre (Etienne), S., I, 236, 242, 363, 407, 410, 413; II, 361, 376; VI, 414.
Le Hongre (Marguerite-Catherine), I, 241.
Lehoux (dom), VI, 231.
Lehrnier? (Pierre), III, 169.
Leibnitz, I, 38.
Leicester (comte de), III, 4.
Leicienska (Anne-Dorothée), P., I, 391; II, 376.
* Leigh-Court (Angleterre), II, 119.
Le Jars (Guillaume), II, 196.
Lejeune (M.), architecte d'Ecouen, VI, 312, 339, 411, 412.
Lejeune (Louis), voiturier par eau, V, 244.
Le Juge (M.), IV, 29.
Le Laboureur, V, 361; VI, 249, 316.
Leleu, auteur d'une histoire de Laon, III, 69.
Lelievre, III, 326.
Le Lievre (Laurent et Jeanne), III, 176.
Leloir (Alexandre-Louis), P., VI, 401.
Leloir (Jean-Baptiste-Auguste), P., V, 323.
Lelong (le Père), V, 54.
Le Lorrain, P., V, 292.
Le Lorrain (Louis), P., I, 183, 389, 406, 408, 411, 414; II, 367; IV, 63, 334.
Le Lorrain (Robert), S., I, 374; II, 376, 388; III, 111; IV, 310; V, 281.
Lelou (Jehan), I, 429.
Lelu, A., V, 294.
Lely (Pierre), P., IV, 341.
Lemaçon (Hugues), V, 60, 61.
Lemaire, A., V, 297.
Le Maire (François), P., I, 360; II, 376.
Le Maire (Huguet), IV, 199.
Lemaire (Jacques), S., V, 303.
Lemaire (Jean), P., dit le gros Le Maire et Le Maire-Poussin, I, 28; V, 174, 194.
Lemaire (Louise), femme de Jean Mosnier, V, 174, 176.
Lemaire (Phil.-Jos.-Henri), S., V, 317, 318.
Le Maire (Pierre), P., I, 9, 25, 28.
Lemaistre, A., I, 420.
Lemaistre fils, A., I, 420.
Lemaistre de Sacy (Isaac-Louis), IV, 134.
Le Maitre, A., I, 161.
Lemaître, notaire à Paris, III, 68, 71.
Le Mangnier (Robert), VI, 83.
* Le Mans; voyez Simon du Mans.
Le Marchand, S., V, 291, 292.

Le Marchand (Marguerite-Françoise), VI, 59, 61.
Le Mareschal (Charles), III, 172.
Le Marié (Anne), III, 171.
Le Masson (Jeanne), III, 176.
Le Masson (Marguerite), III, 156, 157.
Lemée (Jehan), menuysier, VI, 307.
Le Mée (Mathurin), IV, 400.
Le Meneust (François), V, 184.
Le Mercier, orfèvre, V, 193.
Le Mercier (Jehan), orfévre, V, 10.
Lemercier (Népomucène), I, 355.
Lemesle, P., V, 290.
Le Mettai, dessinateur d'anat., I, 311.
Le Meusnier (Louis) P., VI, 232.
Lemire (Nicolas), G., I, 182, 311; III, 118, 123; VI, 156.
Lemoine, A., V, 303.
Lemoine, P. à Rouen, I, 311.
Lemoine (Jean-Baptiste), P., IV, 312.
Le Moine; voyez Le Moyne.
Lemonnier (Anicet-Charles), P., I, 311, 339, 397; II, 376; V, 302.
Lemort (Nicolas), S., V, 11.
Lemot (François-Frédéric), S., V, 203, 263, 307.
Le Mousseux, ingénieur, V, 259.
Le Mouturier (Antoine), imagier, IV, 314.
Lemovici (J. et P.), émailleurs, II, 130.
Lemoyne (le Père), I, 226.
Le Moyne, A., V, 300, 301.
Le Moyne, S., I, 202, 407, 411.
Lemoyne, voiturier par eau, V, 236.
Le Moyne le fils (François), P., I, 174, 380, 405, 407, 408, 411, 415; II, 145, 213, 248, 304, 377; IV, 67, 337; V, 285, 378.
Le Moyne (Jehan), IV, 364.
Le Moyne (Jean), P., I, 215, 241, 372; II, 376; IV, 337; V, 80.
Le Moyne (Jean-Baptiste), fils de Le Moyne aîné, S., I, 384, 408, 415; II, 377; V, 62, 63, 288.
Le Moyne (Jean-Baptiste) fils jeune, S., I, 379, 415; II, 376; V, 223, 285; VI, 27, 28; VI, 56, 111-62.
Le Moyne (Jean-Louis) fils aîné, S., I, 375, 411, 414; II, 376, 388; V, 280; VI, 56, 141-2.
Le Moyne (Marin), S., II, 197.
Lemoyne (Paul), S., I, 140; V, 33, 35, 36, 38, 312.
Le Moyne (Pierre-Antoine), P. de fleurs, I, 360; IV, 337.
Lemoyne (Mme), femme du sculpteur Jean-Baptiste, VI, 121.
Lempereur (Louis-Simon), G., I, 394, 399; II, 103, 377; VI, 385.
Le Muet, A., V, 79; VI, 99, 103.
Lenain (les), P., II, 137; III, 15, 68-71; VI, 389.
Lenain (Antoine) le Jeune, dit le Chevalier, P., I, 359.
Lenain (Etienne), III, 68.
Lenain (Mathieu), le cadet, P., I, 359.
Le Nain (Louis) l'aîné, dit le Romain, I, 359.
Lenepveu (Jules-Eugène), P., V, 327.
Le Nez (Claude-Tierri, dit), orfévre, V, 365.
Lenfant (Guillaume), tapissier, et ses filles, VI, 16.
Lenfant (Louis de), conseiller du roi, VI, 292
L'Enfant (Pierre), P., I, 386; II, 377.
Lenfant (est-ce le graveur?), II, 204.
Lenglet-Dufresnoy, VI, 77.
Lenoir (Albert), A., I, 133.
Lenoir (Alexandre), I, 97; II, 24, 120, 138, 139; III, 296; IV, 172, 213, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 391, 394; V, 347, 357; VI, 250, 251, 312, 329, 336, 412.
Le Noir (Antoine), III, 174.
Lenoir (Simon-Bernard), P., I, 399.
Lenoncourt (cardinal de), VI, 330, 331.
Le Normand (M.), greffier au grand conseil, II, 29, 112.
— Voyez Tournehem.
Le Normant, notaire, III, 235.
Lenormant (M. Charles), II, 186, 222.
Le Nôtre (André), I, 419; III, 272-4, 275, 276; V, 84; VI, 2, 22.
Le Nôtre (Jean) le père, jardinier, III, 273, 274.
Lens (Jean de), orfévre, IV, 312.
— (Marie-Madeleine et Françoise de), IV, 312.
Léon X, pape, I, 51; III, 56; IV, 2, 3, 402.
Léon XI, pape, III, 36.
* Léon, en Bretagne, VI, 120. Voyez Goyon (J. L. de).
Léonard (Frédéric), VI, 4.
Léonard (Georgette), III, 166.
Léonard (Louis) père et fils, P., VI, 199, 201, 211.
Léopold Ier, duc de Lorraine, IV, 113, 120, 121, 122, 123, 125; V, 87, 88, 91.

Léopold-Clément, prince héréditaire de Lorraine, V, 87.
Lepage (M. Henri), archiviste de Nancy, IV, 113; V, 87; VI, 381.
Lepaon (J. B.), P., I, 181-2.
Le Pas du Buisson (C. N.) l'aîné, A. Voyez Du Buisson.
Le Paute, horloger, I, 203.
Le Pautre (Antoine), A., I, 419; II, 334; V, 7; VI, 19.
Lepautre (Jean), G., I, 39, 369; IV, 56, 339; VI, 249, 287, 410, 411.
Le Pautre (Pierre), G., III, 271.
Le Pautre (Pierre), P., V, 279.
Lepelletier (André), V, 376.
Lepère (Adolphe-Alfred-Edouard), A., I, 330, 331.
Le Petit (P.), imp., I, 23.
Le Peuffier (Michel), P., VI, 200, 201.
Lepic (Françoise), V, 190.
Lepicié, P., V, 298.
Lepicié (Bernard), P., I, 51, 329-30, 331, 385, 388, 418; II, 2, 40, 117, 209, 279, 287, 377; III, 73, 329, 330, 331; IV, 78, 406; V, 45; VI, 393.
Lepicié (Louis-Adrien), G., III, 280.
Lepicié (Nicolas-Bernard) le fils, P., I, 392, 412, 416; II, 377; IV, 63.
Lepicié (Élisabeth-Marlié), I, 261.
Lepicié (madame), G., II, 279.
Le Pilleux (Jacques), P., VI, 210, 211.
— (Jean), P., VI, 212.
Lepinois (M. de), V, 59.
Le Plâtrier (Pierre), P., VI, 185.
Lepot d'Auteuil, notaire, III, 338.
Le Poulletier (Michel), V, 66.
Lepreux, A., V, 319.
Le Prevost (Paul), V, 369, 372, 373.
Le Prieur (Monsieur), V, 254.
Le Prieur (François), P., VI, 200, 201.
Leprince (Jean), P., VI, 198, 211.
Le Prince (Jean-Baptiste), P., I, 391; II, 377.
Le Prince (Nicolas-Thomas), bibliographe, I, 22; III, 318.
Lequesne (Eugène-Louis), S., V, 327.
Lequesney, III, 89; VI, 389.
Lequeux (Paul-Eugène), A., V, 323.
Lequien (Justin-Marie), S., V, 317.
Lerambert (les), III, 332.
Lerambert (François), S., II, 197, 198.
Lerambert (Jean et Henri), P., II, 198.
Lerambert (Louis), l'aîné, S. du seizième siècle, II, 198.
Lerambert (Louis) le jeune, S. du seizième siècle, II, 196; VI, 386.
Lerambert (Louis), S., I, 361, 413; II, 198, 377, 380; III, 228-33; V, 194.
Lerambert (Simon), S., II, 198; III, 196, 197, 233.
Le Rebours (Denis), imagier, VI, 185.
* Lerins (îles de), IV, 171.
Leris (Antoine de), V, 84.
Le Roi, A. en 1636, V, 100.
Le Roi, horloger, I, 203.
Leroi (Pierre), maître écrivain, II, 272.
Leroux (le cit.), V, 263.
Leroux (Anne-Marie), femme de Boulle, IV, 134, 349.
Le Roux (J. B.), A., I, 421, 424.
Le Roux (Guillaume), charpentier, II, 324.
Leroux (Louis), P. en miniature, I, 399.
Le Roux (Louis). Voyez Infreville.
Leroux (Louis-Hector), P., V, 333.
Leroux (Martin), prêtre, IV, 358.
Le Roux de Lincy (M.), I, 99, 108, 110, 133; III, 98, 130, 293, 313, 371; V, 17, 65, 67, 86, 96, 173, 179, 184; VI, 87, 270, 302, 381.
Le Roy (M.), II, 114.
Le Roy (M.), à Maincy, VI, 404.
Leroy, maître jardinier, VI, 164.
Leroy, notaire à Paris, VI, 3.
Le Roy (M. A.), VI, 102.
Le Roy (Andry), VI, 216-7, 218.
Le Roy (Denis-Sébastien), P., V, 309.
Leroy (François), P., III, 181.
Le Roy (Julien-David), A., I, 203, 422, 424; V, 295, 298.
Le Roy (Louis), V, 357.
Leroy (Louis), ami de Rabelais, VI, 328.
Le Roy (Marthe), IV, 325.
Le Roy (Mathurin), V, 59.
Leroy (M. Onésime), IV, 209.
Le Roy (Pierre), P., VI, 200.
Le Royer (Jean), V, 356.
Le Sannier (Jean), VI, 185.
Lescot (Pierre), A., V, 80; VI, 330.
Lescuier (Pierre), I, 3.
Lesdiguières (le duc de), VI, 230.
* Les Granges, ferme voisine de Vaux, VI, 2.
Le Signerre (Guillaume), graveur en bois, VI, 396.
Lespagnandelle (Mathieu), S., I, 367; V, 78.

Lespée (de) aîné, A., I, 421.
Lespée (de) le jeune, A., I, 422.
L'Espinasse (Louis-Nicolas de), P., I, 397; II, 377.
Lespine (Nicolas de), A., I, 420.
Lespingola (François), S., I, 369; II, 377; III, 140; V, 274, 275.
Lestache, directeur de l'Académie de France à Rome, II, 300.
L'Estain, P., VI, 232.
Lestocart, S., III, 84, 90.
L'Estoile (Pierre de), III, 161, 332; V, 18; VI, 87, 88, 396-7.
Lestrade (de), A., I, 423.
Lesueur, A., V, 311.
Le Sueur (Antoine), P., frère d'Eustache, III, 329.
Le Sueur (Cathelin), tourneur en bois, père d'Eustache, I, 2, 3, 54, 329, 331; VI, 392.
Le Sueur (Eustache), P., I, 358; II, 1-124, 199-204, 220, 345, 363; III, 4, 10, 11, 17, 71, 73, 81, 114, 186, 327-32; IV, 215, 216-7, 223, 342, 402-3; V, 189, 196; VI, 59, 386, 392.
Le Sueur (enfants d'Eustache), II, 54-5; III, 330-2.
Le Sueur (E.), militaire, II, 201-2.
Le Sueur (Jacques-Philippe), S., II, 203; V, 304.
Le Sueur (Jean-Baptiste-Cicéron), A., V, 316, 317.
Le Sueur (Jean-Francois), musicien, II, 2, 203.
Le Sueur (Jeanne), sœur d'Eustache, III, 329, 332.
Le Sueur (Nicolas), maître tourneur en bois, frère d'Eustache, III, 332.
Le Sueur (Philippe), P., frère d'Eustache, II, 37; III, 329.
Le Sueur (Pierre), P., frère d'Eustache, II, 37; III, 329.
Lesueur (Pierre), P., I, 387; II, 144, 203, 377; V, 292, 293.
Le Sueur (Spire), frère d'Eustache, III, 329.
Lesvignierre (Pierre), imagier, III, 135-6.
Letailleur (M.), VI, 248.
Le Tellier, G., II, 162.
Le Tellier (F.), prêtre, I, 70.
Letellier (François-Michel), marquis de Louvois. Voyez Louvois.
Letellier (Jean), neveu du Poussin, VI, 241, 242.
Le Tellier (Nicolas), P., VI, 200.
Le Tellier (Pierre), I, 3.
Le Tengart, P. et verrier, IV, 181.
Le Testu (Colin), V, 67.
Lethard (M.), banquier, III, 349.
Lethière (Guillaume), P., IV, 202; V, 305.
Le Tonnelier (Etienne), P. et verrier, IV, 394-6.
Le Tonnelier Breteuil, III, 268.
Letourneur, V, 343.
Lettres enluminées (prix de), IV, 397-8.
Leu (Thomas de), G., III, 298; VI, 81, 82.
Leupold (Jean-Jacques), P. à Bordeaux, II, 125, 127.
Leuville (Messieurs de), IV, 231.
Leva (Antoine de), III, 56.
Le Vacher (Pierre), P., VI, 200, 201.
Levasseur, notaire, IV, 206.
Levasseur, S. et mouleur, VI, 133, 152.
Levasseur (Jean-Charles), G., I, 393; II, 162, 377.
Le Vasseur (Jacques), orfévre, IV, 367.
Le Vasseur (Thomas), maçon, IV, 354-5, 367.
Le Vau (Louis), A,, I, 419; II, 345-7; VI, 2, 11, 99, 100.
Leveau, I, 311.
Leveil (Jean-Arnould), A., V, 322.
Leveillé, P., V, 277.
Leveilly (Claude), P., III, 181.
Leveilly (Jean), P., III, 181.
Leveilly (Pierre), huissier, III, 181.
Le Veneur (Anne), III, 160.
L'Evêque (Laurent), P., VI, 210, 211.
Leverd (Louis), S., V, 302.
Levert (François et Jean), III, 165.
Levesque (Laurent), III, 175, 176.
Levesque (Pierre-Charles), I, 166; IV, 52.
* Levi (seigneurie de), I, 422.
Levieil (Pierre), peintre sur verre, III, 369; IV, 94, 199; VI, 336, 337, 414.
Levieux (Raynaud), P., I, 28; IV, 92, 186.
Le Virloys (Roland), IV, 327.
Levot (M. P.), VI, 155, 161.
Le Vrac. Voyez : Tournière.
Levray (Antoine), S., IV, 237, 266.
Levray (Gabriel), S., IV, 238.
Levray (Nicolas), le père, S., IV, 235, 237, 238, 265; VI, 276.
Levy (Emile), P., V, 330, 331.

* Leyde, III, 158, 352.
L'Herminot, brodeur, III, 214-5.
Liancourt (le prince de), I, 447.
Libert (M.), médecin, II, 349.
* Libourne, IV, 98.
Licherie (Louis), P., I, 370, 413 ; II, 377 ; IV, 337.
Lichtenstein (le prince de), VI, 7.
* Liège, I, 49, 138, 225, 287, 399 ; III, 377 ; V, 325.
— (L'Electeur Maximilien-Henri de Bavière, évêque de) en 1658, VI, 7.
— (Artistes nés à), I, 358, 366, 380 ; VI, 158.
Lieutault, A., V, 294.
Lignières (Jean-Baptiste), P., V, 281.
* Lille, VI, 103.
— (Artistes nés à), I, 362 ; V, 36.
— (Musée de), II, 361, 372 ; V, 39, 384.
Limasso? (il signor), I, 449.
* Limbourg (voyez : Paul).
* Limoges, I, 197 ; IV, 179, 401, 402 ; V, 367 ; VI, 383.
— (Artistes nés à), VI, 407.
— Faubourg Boucherie, III, 382.
— Faubourg de Magnigne, III, 382.
— Les Jésuites, III, 382.
— Saint-Martial, III, 376, 377.
— (Emailleurs de), III, 375-83 ; IV, 97, 99, 455.
— (Œuvre de), VI, 215.
Limousin (Bernard), ém., III, 380.
Limousin (Jean), ém., III, 380.
Limousin (Joseph), ém., III, 380.
Limousin (Léonard), ém., III, 378.
Limousin (Léonard), 2e du nom, ém., III, 62, 380.
Limousin (Martin), ém., III, 379.
Limousins (J. et P.), ém. Voyez : Lemovici.
Lindet, A., V, 291, 292.
Lingée (madame), G., II, 162.
Lingerie (livre de), V, 356.
Linguet, I, 307.
Linse, orfévre, I, 198.
Lintlaer, ingénieur, V, 8.
Lionnois (l'abbé), 113, 172.
* L'Isle-Adam (Seine-et-Oise), II, 208.
Lislebonne (mademoiselle de), V, 89.
Lisquy (Henri, Jean-Jacques et Michel-François), VI, 272.
Lisquy (Pierre), maître sculpteur, VI, 272.
* Livarot (Calvados, arrondissement de Lisieux), I, 313.
Livet (M. Charles), VI, 109.
Livia (mademoiselle), V, 94.
* Livourne, V, 106.
Livron (Maison de), V, 368.
Livry (M. de), II, 276 ; III, 353.
Lix (Frédéric-Théodore), P., VI, 400.
Lizy, S., VI, 152, 153.
Lobelle (de) peintre. Voyez Delobel (Nicolas).
Lobineau (dom), I, 16, 195-6 ; II, 4.
Lochon (Etienne), III, 316.
Lochon (Pierre), G., IV, 132-4, 349.
Lochon (René), G., III, 316 ; IV, 133.
Locke, II, 385.
Logé (le sieur), II, 80.
Loir (Alexis), P. et S., I, 394, 399.
— Voyez Loyr.
Loire, fabricant de porcelaine allemande, VI, 30.
* Loire, fleuve, IV, 143 ; V, 245 ; VI, 391.
* Loire-Inférieure (archives de la), I, 425.
Loïs, potager, V, 11.
Loisel (Robert), imagier, III, 130, 132 ; V, 338.
Loisel (Robin), imagier, V, 337-8.
Lomazzo (Jean-Paul), P., I, 171 ; III, 311.
Lombard, P., I, 399.
Lombard (Pierre), G., I, 368.
* Lombardie, IV, 339.
Loménie (M. de), I, 206 ; III, 64, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 222, 231, 232, 233, 242, 244, 254, 256, 264, 265, 268, 275, 313 ; VI, 4, 85.
Lonchaine? (M. de), I, 446.
Lonchamp, auteur dramatique, I, 347.
* Londres, I, 75, 265, 367, 376 ; II, 192 ; III, 3, 343 ; IV, 57 ; VI, 55.
— Antiquaires (société des), VI, 387.
— (Artistes nés à), I, 362, 391.
— British museum, I, 169 ; II, 330 ; VI, 387.
— Cleveland-Square, III, 9.
— Grafton street, III, 351.
— National Gallery, III, 4, 6, 7, 8.
* Longchamp (religieuses de), VI, 6.
Longeral (Georges), joaillier, V, 193.
Longpérier (M. Adrien de), V, 364.
Longuemas (Louis), S., IV, 238.
* Longueville en Normandie (ville et comté de), III, 132, 134-6.
Longueville (la duchesse de), III, 82, 91, 92.
Lopin (Françoise), femme de Juste de Just, V, 175.

Lopin (Françoise), femme de Jacques Monier, V, 175, 176.
Lopin (Jean), V, 176.
Lorangère (catalogue), II, 213.
Lordelot (Bernard-Claude), avocat, III, 112.
Loret (Claude), V, 60, 61.
Loret (Jean), I, 288; III, 59, 153; VI, 404.
Lorgel, vitrier, V, 77.
Lorges (le maréchal de), II, 239.
Lorichon (Constant-Louis-Ant.), G., V, 317, 318.
* Lorient, IV, 143, 160; V, 263.
Loriot, A., I, 422, 424.
Loriot, mécanicien, I, 202.
* Lormont (Gironde), IV, 98.
Lorrain (Charles), P. Voyez Meslin.
Lorrain (Claude). Voyez Gelée (Claude).
Lorrain (Gilles), V, 6.
Lorraine (réunion de la) à la France, VI, 23.
Lorraine (le duc Charles de). Voyez Charles III.
Lorraine (Madame de). Voyez Claude de France.
Lorraine (les fils et filles de) en 1572, (voyez l'Art de vérifier les dates, t. III, p. 58), III, 42.
Lorraine (le cardinal Charles de), frère de Guise, III, 296; VI, 391.
Lorraine (le cardinal Charles de), fils du duc Charles III, VI, 391.
Lorraine (le prince Charles de), V, 272.
Lorraine (Marguerite de), belle-sœur de Henri III, V, 10.
Lorraine (Marie de), duchesse de Guise et de Lorraine, II, 145.
Lorraine. Voyez Harcourt et René d'Anjou.
Lorta (Jean-Pierre), S., V, 304.
Losmesnil (M. de), II, 211.
Loterie (table en forme de), V, 272.
Lottin aîné, V, 5.
Louis II, dit le Jeune, roi de Hongrie, III, 57.
Louis X le Hutin, VI, 62.
Louis XI, I, 94, 96, 260, 273; II, 131-2; III, 300, 305, 321; IV, 1, 3, 4, 5, 6, 7, 401; V, 174; VI, 65, 73, 75, 76, 300, 393.
Louis XII, I, 96, 104, 127, 128, 132, 273; II, 134, 324-6; III, 78, 302, 303, 305, 318; IV, 1, 2, 3, 16-7, 18, 19; V, 227, 264, 348; VI, 182.
Louis XIII, I, 42, 45, 212, 219, 225, 226-30, 243, 281; II, 198; III, 39, 41, 62, 77, 78, 128, 190, 191, 192, 193, 195, 196, 197, 198, 206, 221, 223, 231, 232, 233, 234, 244, 246, 253, 254, 256, 264, 265, 266, 272, 282; IV, 72, 94, 185, 323, 328, 338, 403; VI, 181, 222, 227, 391.
Louis XIV, I, 26, 42, 51, 69, 158, 200, 206, 207, 209, 213, 214, 215, 217, 218, 220, 221, 223, 224, 225, 226, 230, 231, 232, 233, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 281, 282, 331-2, 333, 334; II, 64, 110, 116, 236-40, 345, 364, 365, 370, 381; III, 16, 46, 138, 139, 141, 142, 197, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 206, 208, 210, 211, 212, 214, 215, 216, 218, 219, 222, 227, 234, 235, 238, 239, 241, 245, 246, 248, 249, 251, 256, 257, 259, 260, 261, 263, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 275, 276, 277, 280, 282, 283, 284, 285, 286; IV, 25, 57, 73, 74, 75, 82, 83, 134, 195, 201, 213, 228, 229, 236, 237, 245, 247, 248, 251, 253, 254, 256, 260, 264, 265, 267, 268, 277, 281, 283, 288, 302, 303, 307, 308, 323, 327, 333, 338, 403; V, 2, 18, 32, 44, 82, 83, 84, 96, 224, 225, 229, 243, 255, 263, 274, 275, 385; VI, 1, 5, 6, 9, 10, 13, 14, 15, 18, 19, 22, 38, 88, 90, 91, 221, 224, 228, 249, 255, 256, 258, 269, 293, 360, 363, 410-1.
— Bustes, I, 293, 294, 391; IV, 260, 404; VI, 300.
— Médaillons, III, 137, 139; V, 81, 82.
— Statues, I, 293-4, 299-300; III, 74, 128; IV, 348; V, 217-8, 223-64; VI, 88, 91, 414; voir Marseille, Paris, Rennes.
— Portraits, II, 146, 360, 364, 369, 370, 378, 388, 390; III, 15, 77, 127.
— Médailles, III, 78; IV, 250; VI, 11, 13.
Louis XV, I, 165, 252, 253, 302, 305, 387, 402; II, 243, 257, 359, 362, 368, 371, 382, 385, 387; III, 76, 77, 271, 334, 335, 336, 337, 359; IV, 57, 59, 62, 63, 144, 145, 148, 149, 152, 154, 155, 156; V, 62, 87, 201, 220-21, 222, 223, 259, 260, 261, 264, 294, 295, 379-82; VI, 29, 53, 56, 93, 94, 95, 96, 121, 130, 138, 159, 270, 271, 394, 399.

— Sa statue à Rennes, VI, 111-62.
— ... à Bordeaux, VI, 112.
— ... à Paris, VI, 134, 344.
Louis XVI, I, 183, 185, 197, 255, 402; II, 8, 20, 24, 65, 91, 127, 214, 368, 387; III, 34-5, 37, 76; IV, 223; V, 307.
Louis XVIII, I, 183, 346; II, 174.
Louis-Philippe, roi des Français, I, 193; II, 91; V, 37, 38; VI, 344, 359.
Louis de France, fils de Charles VI, V, 182.
Louis, dauphin, fils de Louis XV, V, 87.
Louis (Victor), architecte, V, 296, 297.
Louis, français, P., I, 96.
Louise de France, V, 349.
Louise (Madame), fille de Louis XV, VI, 159.
Louise de la Miséricorde (sœur), III, 91.
Louise de Lorraine, femme de Henri III, VI, 83.
Louise de Savoie, III, 298; V, 2, 3; VI, 78.
Lourdet, tapissier, I, 207, 209, 212; VI, 16.
Loutherbourg (Philippe-Jacques), P., I, 391; II, 378.
Louvain, VI, 34.
* Louveciennes, voyez Lucienne.
Louvet (Louis-Victor), A., V, 330.
* Louvier (Monsieur), V, 104, 114.
Louvois (le marquis de), I, 235, 236, 237, 372, 401, 419; II, 236, 238, 239; IV, 229, 306, 307, 308, 310, 327, 328, 403; V, 82, 83, 84, 85, 279.
Louvoys (l'abbé de), I, 21.
Louysa, la nièce, modèle, II, 209.
Lowendal (l'abbé de), I, 387.
Loynes (le sieur de), IV, 271.
Loyr (Alexis) le jeune, G, I, 370; II, 378; VI, 385.
Loyr (Nicolas), P., I, 361, 413; II, 378, 388; IV, 91, 337.
Loyr (Mademoiselle Marianne), P., II, 276.
Loys (André), P., IV, 87, 93.
Loys (Etienne), P., IV, 93.
Loyseau (Elisabeth), VI, 309.
Loysel (Jacques), S., V, 284.
Lubert (Louis de), VI, 302.
Luc, *ou* Lucas de Leyde, P., VI, 66.
Lucas, P., VI, 66.
Lucas (Ange), P., I, 381; II, 378; V, 285.
Lucas, dit le Bûcheron, II, 321, 322, 327.
* Lucienne (Seine-et-Oise, canton de Marly le Roi), I, 270, 271; III, 339, 340; VI, 30, 271.
Luck (M. Henri), VI, 33, 381.
* Luçon (Vendée, arrond. de Fontenay le Comte), IV, 365.
* Lucques (Italie), III, 185; IV, 257.
— (fil d'or de), IV, 376.
Lulli, VI, 90, 92, 99.
Lumeau (Françoise de), III, 172.
Lunaire (cadran solaire et), VI, 321, 413.
Lundberg (Gustave), P., I, 385, 388; II, 378.
* Lunéville (Meurthe), IV, 32, 122, 125; V, 88, 89, 90, 91.
— (Artistes nés à), I, 396, 397.
— (Château de), IV, 78, 121.
— (Théâtre de), IV, 126.
* Luppé, seigneurie (Loire, commune de Saint-Maurice-sur-Loire), IV, 320; VI, 395.
Luquin, P., III, 19.
Luriz (Antoine), I, 89.
Lusan (don José), P., I, 320.
Lussault, A., V, 301, 302.
Lussaut (Mathurin), orfévre, III, 182-3; V, 363.
Lutel (Jérémie), P., V, 278.
Lutin (N.), III, 326.
Lutrin, III, 319-20.
Luxembourg (Claude), S., II, 197.
Luynes (le duc de), connétable de France, III, 62, 64.
Luynes (le duc de), III, 355.
* Luzarches (Seine-et-Oise, arrond. de Pontoise), IV, 169.
Luzy (de), A., I, 421.
Lycée armoricain, V, 203.
Lydon (M.), émailleur, III, 381.
* Lyon (Rhône), I, 18, 96, 125, 274, 275, 432; II, 258, 306; III, 116, 301; IV, 56, 57, 93, 249, 308; V, 3, 41, 136, 197, 342, 365-6, 383; VI, 6, 21, 328, 350, 352.
— (Académie de peinture), I, 371; IV, 83.
— Armuriers, III, 310-1.
— Artistes nés à, I, 363, 364, 366, 368, 369, 371, 373, 374, 376, 377, 381, 383; III, 82, 139, 178; V, 3, 202.
— (Musée de), I, 79; II, 62, 89, 124, 371.
— Peintres (corporation des), VI, 179, 180, 185.

— Rue Luyzerne, près des Terreaux, I, 434.
— (Tableau de Claude Lorrain pour), I, 449.
Lyon (Nicolas de), de la musique du roi, III, 168, 169.
* Lyonne, près Gannat (Allier), V, 93.

M

Maan (Jean), chanoine de Tours, II, 324.
Mabillon, V, 52, 81, 84, 86.
Mably (l'abbé), I, 185.
Mabreaux (les frères), VI, 383.
Macaire (Charles), secrétaire du roi, III, 163.
Macé *ou* Massé (famille des), I, 222; V, 323; VI, 384.
Macé (Charles), S., I, 362.
Macé (Jean), menuisier en ébène, V, 195.
Machault d'Arnouville (J. B. de), chancelier de France et garde des sceaux en 1754, IV, 159.
* Mâcon, II, 314; V, 97; VI, 282.
Macret, G., II, 162.
Madame, voyez Bourbon (Catherine de).
Madame et feue Madame en 1571, III, 42.
Madame, petite fille de Louis XV, VI, 159.
Madeleine (mademoiselle), IV, 146.
Madeleine de France, fille de Charles VII, V, 265.
Madeleine de France, fille de François Ier, reine d'Ecosse, III, 42, 298; V, 349.
Madeleine de Saint-Joseph (la mère), III, 91.
* Madrid en Espagne (musée de), V, 87.
* Madrid (château de), près Paris, III, 36-8, 40, 378; V, 11, 12.
* Maestricht, II, 382.
Magasin pittoresque, I, 96; IV, 313; VI, 414.
Magliabecchi, V, 86.
Magnan (Michel), S., V, 11.
Magnani (le sieur), IV, 101, 102.
Magne (Auguste-Joseph), A., V, 325.
Magnien, V, 90.
Magnier (Laurent), S., I, 365, 410, 413; II, 378.
Magnier (Philippe) le fils, S., I, 370, 410, 413; II, 378; III, 219.
Magnin (M.), IV, 209.
Magnol (Pierre), botaniste, IV, 92.
* Magny (artistes nés à), I, 376.
Mahuet, V, 91.
Mahul (Annuaire biographique de), V, 203.
Maiano (Giuliano et Benedetto da), I, 126.
Maillard (M.), VI, 414.
Maillard (Nicolas), I, 263.
Maillard (Olivier), V, 268-9.
Maillard de Chambure, VI, 414.
Maillart (Richard), prieur des Carmes de Nantes, III, 105.
Maillet (M.), V, 259, 261-3.
Maillet, notaire, VI, 303.
Maillet (Jacques-Léonard), S., V, 326, 328.
Maillet (le P. Jean), miniaturiste, V, 269.
Maillet du Boulay (Ch. Nic.), I, 309-10, 312.
* Maillezais (départ. de la Vendée), VI, 66, 406.
Maillot (Théodore-Pierre-Nicolas), P., V, 330, 331.
Main (Pierre), I, 428.
* Maincy (arrond. de Melun), VI, 2.
— (La Charité de), VI, 6.
— (Manufacture de tapisseries à), VI, 3, 14-7, 255, 404.
— (Moulin des Prés de), VI, 404.
— Paroisse (registres de la), VI, 1, 3, 4, 5, 7, 8, 11, 14-9.
— Petit parc, VI, 404.
Maine (M. du) en 1606, III, 167.
Maine (le duc du), I, 333.
Maine (la duchesse du), I, 336.
* Maine-et-Loire (archives de), VI, 71, 304.
Maine-Puyvidal (M. du), V, 368.
* Mainpincien, ferme, VI, 2.
Maintenay (abbaye de), Pas-de-Calais, arrond. de Montreuil-sur-Mer, II, 155.
* Mairie *ou* La Mérie, Eure-et-Loir, IV, 366.
Maison du roi en 1652, V, 193-6.
Maison-Rouge, près Fontainebleau, (artistes nés à), I, 360.
* Maison-Rouge, hameau près Vaux, VI, 1, 2.
Majanville (M. de), V, 89.

* Malantras, III, 369.
Malassis (Ch.), P., I, 399.
Malbeste, G., II, 61.
Malherbe (lettres de), V, 193.
Malhoste (Pierre), V, 58.
Malingre (Claude), III, 82.
Maldonald ? (M.), I, 451.
Mallefier, II, 263.
Mallet (François), III, 163.
* Malmaison (la), III, 6.
Malœuvre, G., II, 162.
Malortie (Jacques de), I, 296.
Malorty, A., I, 311.
Malortye, prêtre, IV, 366.
Maltais (le), P., I, 334.
* Malte, I, 391 ; II, 369.
— Voyez : Ordre de Malte.
Malvilain (Marie-Françoise), V, 191.
Mambreux (Pierre), S., II, 197.
Manceau (M.), II, 323.
Manchelard (mademoiselle Manon), III, 123.
Mancini (Francesco), P., I, 173.
Mandre (Jean de), III, 174.
Manglard (Adrien), P., I, 384 ; II 378 ; VI, 355.
Mangot (André), orfévre, V, 367.
Manier (Marie), VI, 234.
Manier (Théodore), VI, 234.
Manieu (Maulinot de), émailleur, III, 378.
Maniglier (Henri-Charles), S., V, 329, 330, 333.
Mann, ingénieur, I, 203.
* Mans, II, 352 ; III, 129 ; V, 272.
— (Artistes nés au), I, 371, 372 ; VI, 66.
Mansart (Claude), fille de Jean, III, 162.
Mansart (François), A., IV, 242 ; VI, 99.
Mansart (Jacques Hardouin), comte de Sagone, A., I, 422 ; III, 162.
Mansart (Jehan), S., III, 162, 165.
Mansart (Jules Hardouin), A., I, 401, 459 ; II, 359, 368, 376, 387 ; III, 163, 276, 277 ; IV, 78, 332-3, 342 ; V, 230, 233, 239, 240, 248, 263, 284 ; VI, 92.
Mansarto (Michaelo), S. du dixième siècle, III, 162.
Mantegna (Andrea), P., I, 126 ; IV, 337 ; VI, 66, 252.
* Mantes (Seine-et-Oise), IV, 339 (cf. 404), 385.
Mantz (M. Paul), I, 181, 270, 300, 303, 314, 319 ; II, 214, 246 ; III, 71 ; IV, 25, 147 ; V, 41, 200, 381.
Manuscrits à miniatures, IV, 181, 193.
Marais, G., II, 162.
Marat, I, 349.
Maratti (Carlo), P., I, 31, 35, 36, 174 ; II, 91 ; IV, 96.
Marbréaux (les), couteliers, I, 199 ; III, 167, 263, 264 ; VI, 383-4.
Marbres de France (contrôle général des), VI, 272.
Marbres de Carrare, IV, 100-4, 306.
— de Languedoc, IV, 173, 174.
— de Rance, IV, 174.
Marc (Laurens), S., IV, 238.
Marc Antoine, G., IV, 337 ; VI, 242, 245, 252.
Marc Aurèle (stutue équestre de), III, 128, 296.
Marcel II, pape, II, 56 ; VI, 393.
Marcel, échevin, VI, 81.
Marcel (le P.), II, 261, 295.
Marcellus (M. de), I, 72.
Marchand, III, 220, 221, 228.
Marchand (François), imagier, I, 125 ; IV, 382-94 ; V, 347-50, 365, 370.
Marchand (Jean), l'architecte de Chambord, IV, 78.
Marchandeau, notaire à Fontenay le Comte, II, 194.
Marchegay (M. Paul), V, 39, 213, 265 ; VI, 71, 304, 381.
Marcheguay, VI, 215.
Marchel (Jean de), IV, 311.
Marchel (Renaud de), IV, 311.
* Marchenoir (Loir-et-Cher, arrond. de Blois), IV, 363.
Marchese (le P. Vincenzo), I, 116.
Marcille (M. Eudoxe), VI, 348.
Marcolini (Francesco), VI, 326.
Marcotte d'Argenteuil (M.), II, 222.
Maré (madame de), V, 89.
Maréchal (Ambroise-René), S., V, 34, 326, 327.
Maréchaux, A., V, 297.
Mareuil, secrétaire du roi, III, 65, 66.
Margotiers (Charles et Françoise des), VI, 18.
Margry (M. Pierre), IV, 225, 226, 228, 231, 249, 250, 262, 263, 272, 274, 275, 282, 298, 299, 300, 301 ; VI, 88, 93, 381, 394.
Marguerite, femme de Jean de Beauce, IV, 357, 362.
Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, femme du roi de Navarre, III, 62, 298, 299 ; IV, 47.

Marguerite de Bretagne (la duchesse), III, 107.
Marguerite de Foix, duchesse de Bretagne, III, 107.
Marguerite, reine de Navarre, première femme de Henri IV, III, 42, 43, 62, 297, 299.
Margueron (Charles), V, 90, 91.
Maria Luisa, reine d'Espagne, I, 320.
Marie, miniaturiste, IV, 181.
Marie-Amélie de Saxe, duchesse de Parme, VI, 394.
Marie-Antoinette, femme de Louis XVI, I, 423.
Marie d'Anjou, femme de Charles VII, V, 265.
Marie de Jésus (la mère), III, 91.
Marie Leczynska, I, 302; IV, 64; VI,
Marie-Louise (l'impératrice), IV, 106-8.
Marie-Madeleine de Jésus (la mère), III, 91.
Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, I, 222, 223; II, 364, 379, 386; III, 77, 286; IV, 88, 90, 91, 228, 342; VI, 14.
— reine de Hongrie, III, 77.
Mariette le père, G., I, 262; III, 85.
Mariette (Pierre-Jean), I, 387; II, 14, 46, 51, 89, 93, 96, 98, 100, 101, 103, 104, 109, 124, 204, 234; III, 109, 297, 298, 366, 384.
— son *Abecedario*, I, 12, 17, 44, 45, 46, 92, 109, 156, 158, 161, 168, 222, 287; II, 10, 18, 23, 35, 154, 162; III, 4, 39, 41, 69, 103, 122, 186, 288, 297; IV, 2, 60, 195, 224, 322, 333, 338, 339, 340, 341, 343, 346, 350, 404; V, 81, 92, 194, 196, 214, 216, 217, 271, 365, 378; VI, 7, 9, 57, 160, 212, 219, 220, 233, 234, 283, 295, 296, 299, 300, 332, 336, 355, 383, 387, 394, 395, 398, 404, 405, 408.
Marignan (le marquis de). Voyez Medichino.
Marigny (Enguerrand de), VI, 18.
Marigny (Poisson de Vandières, marquis de), I, 162, 252, 253, 305, 388-9, 402; II, 258, 260, 264, 266, 268, 269, 270, 273, 278, 280, 281, 282, 287, 291, 297, 302, 371, 391; IV, 140, 144, 146, 149, 153, 155, 160, 232; V, 200-2, 300, 302; VI, 272.
Marigny (M. de), III, 360.
Marigny, voyez Girardot.
Marillac (Louis de), curé, IV, 134.
Marin, brodeur, VI, 312.
Marin, G., II, 162.
Marin (Étienne), horloger et G., I, 44.
Marin (Joseph-Charles), S., V, 310.
Marine. Voyez Vaisseaux.
Marinelli, I, 25.
Marini (le cavalier), poëte, III, 7, 9; VI, 38, 250.
Mariotti, médecin, II, 211.
Marissan (Claude), VI, 310.
Marivaux, VI, 389.
Marle (Louis-Ch., comte de), III, 63.
Marles (M. de), IV, 231.
Marliani, VI, 328.
* Marly le Roi (Seine-et-Oise), I, 237, 247; III, 140-1, 143, 218, 277, 340.
— (Chevaux de), IV, 100.
Marmet, ministre protestant, IV, 324.
Marmontel. Voyez : Alpes (Bergère des).
* Marmoutiers (abbaye de), II, 25, 28, 60, 63, 112; II, 323.
* Marne, rivière, VI, 26.
Marnef (Jérôme de), V, 356; VI, 321, 322.
Marolles (l'abbé de), I, 41, 42, 197, 198-200, 214, 220, 221, 222, 225, 262; III, 149, 150, 154, 155, 167, 172, 299; IV, 322, 327; V, 54; VI, 81, 232, 283.
Maron, jurat, II, 126.
Marot (Clément), II, 195; III, 103-4; IV, 46, 48; VI, 77-8.
Marot (François), P., I, 375, 411, 414; II, 379.
Marot (Jean), G. d'architecture, VI, 102.
Marqueterie, I, 109.
Marquis, A., V, 300, 302.
Marquis (Pierre), orfévre, V, 265.
Marryat (M.), VI, 364.
Marsant (M. le comte de), V, 89.
Marsau (Martial), émailleur, III, 378.
* Marseille (Bouches-du-Rhône), I, 37, 145, 151, 305, 333, 334, 336; II, 237, 239, 240, 260, 266; III, 102, 308, 353, 359; IV, 69, 70, 101, 102, 141-2, 144, 147, 155, 162, 164, 225, 231, 238, 249, 264, 298, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 310; V, 18, 48, 87, 102, 103, 105, 106, 153, 199; VI, 22, 33, 38, 164, 227, 228, 229, 232, 276, 280, 288, 302, 303, 351, 352, 355, 381.
— (Académie de), VI, 405.

— Augustins, VI, 35.
— Chartreuse, VI, 355.
— Le Cours, VI, 20.
— (Echevins de), VI, 88, 89.
— Feuillans, VI, 33.
— Hôtel de ville, II, 241; V, 54, 80; VI, 34, 403.
— Minimes, V, 182.
— (Musée de), II, 28, 58, 85; VI, 405.
— Pères de l'Observance, IV, 310.
— Pères de l'Oratoire, VI, 35.
— Récollets, VI, 34, 35.
— Saint-Feréol, IV, 310.
— Saint-Martin, VI, 34, 398-9.
— Saint-Victor, VI, 407.
— Santé (la), II, 241.
— Statue équestre de Louis XIV, VI, 88, 91.
Marsy (Balthasar de) le jeune, S., I, 367, 413; II, 379.
Marsy (Gaspard de) l'aîné, S., I, 360, 407, 409; II, 362, 379; VI, 213-3, 388.
Marteau, A., V, 290.
Marteau, menuisier des bâtiments du roi, IV, 331, 335.
Martel (M. de), IV, 267, 279, 282, 283.
Martel (Jean), V, 209.
Martel (Roger), V, 65.
Martenasie, G., II, 162.
Martène (dom), II, 323; III, 130.
Marteville, V, 264.
Martigny (Madeleine de), femme de Michel Lasne, I, 40, 45; III, 171, 264, 265.
* Martigues (les), IV, 141.
Martin, restaurateur de tableaux, II, 217.
Martin, S., V, 286.
Martin (M. A.), I, 85.
Martin (Antoine), potier d'étain, III, 167.
Martin (Edme), libraire, VI, 410.
Martin (Etienne), VI, 303.
Martin (François) l'aisné, maçon, IV, 363.
Martin (le frère François), I, 40, 42, 43, 47, 219-20.
Martin (Guillaume), menuisier, I, 137.
Martin (Isaac), émailleur, III, 379.
Martin (Jean), Parisien, VI, 326, 330, 331.
Martin de Pavie, P., VI, 66.
Martin-Laporte, restaurateur de tableaux, II, 217.
Martincourt, P., V, 98, 145.
Martinet (Achille-Louis), G., V, 320, 322.
Martinet (François), III, 167.
Martini, G., IV, 149.
Martino (Simone di), P., I, 94.
Martinot, horloger, I, 198, 201, 202; III, 172.
Martinot (madame), II, 388.
Martyrs (histoire des), V, 363-6.
Masini (le), VI, 395.
Masquelier (Claude-Louis), G., II, 117; IV, 172; V, 311.
Massa (Toussaint), S., V, 314, 315.
* Massa di Carrara, V, 81.
Massard père, G., II, 60, 161, 162.
Massard (Rapheël-Urbain), G., II, 60.
Masse, ingénieur du roi en 1710, I, 243.
Massé (Charles), S., I, 362; IV, 323.
Massé (Claude, Isaac et Luc), ébénistes, fils de Jean, I, 199, 222; IV, 323.
Masse (Dorothée), S. en bois, I, 223, 370; II, 378; IV, 323.
Massé (Jean), ébéniste, I, 199, 222, 223; III, 200-2; IV, 322, 323.
Massé (Jean-Baptiste), G., I, 379; II, 254, 256, 257, 259, 264, 266, 275, 279, 280, 282, 284, 288, 290, 294, 299, 378, 379; IV, 338.
Masse (Samuel), P., I, 376; II, 378.
Masselin, géographe, IV, 157.
Massimi (le cardinal), I, 9, 448, 454.
Massimi (il signor Mutio), I, 454.
Massion (M.), VI, 335.
Massip (Louis), I, 269.
Masso (Monseigneur de), I, 447.
Masson, chanoine, VI, 161.
Masson (Antoine), G., I, 370; IV, 171, 345.
Masson (Jacqueline), VI, 98.
Masson (Papyre), VI, 82, 256.
Massot (Mathurin), V, 10.
Massou (Benoît), S., I, 365; II, 378; III, 227-8; V, 282; VI, 385, 390.
Massou (François-Benoît), S., I, 377, 411, 413, 414; II, 379.
* Massy, baronnie, III, 331.
Materion, serrurier, V, 77, 78.
Mathan, IV, 377.
Matharel (Louis), IV, 271, 273, 274, 277, 278, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 290, 291, 293, 295, 296, 297, 298; VI, 284, 285.
Matheo (le Père), I, 6, 7.
* Matheron (Var), V, 212.

Mathews (M.), II, 119.
Mathias (M. Gabriel), Anglais, III, 359, 360.
Mathias (Jean), S., VI, 302, 303.
Mathieu, A., I, 421.
Mathieu, le courtepointier, II, 322-3, 330.
Mathieu (Antoine) le père, P., I, 362; II, 379.
Mathieu (Philippe), P., IV, 185.
Mathieu (Pierre), P., I, 377; II, 379, 387.
Mathon (M.), de Beauvais, V, 270, 271; VI, 381.
Mathon (Guillaume), brodeur, V, 10.
Mathonière (Anne de), III, 165.
Mathonière (Denis de), III, 165.
Mathonière (Nicolas de), G. et éditeur, III, 164.
Mathonière (Nicolas et Jean), fils de Nicolas, III, 164.
Mathurins (Ordre des), V, 45.
Matignon (Charles Goyon, sire de), V, 368.
Matignon (la marquise de), I, 302.
Matte (Nicolas-Augustin), S., V, 312.
Matton (M.), archiviste de Laon, III, 70.
Maubert (Jehan), enlumineur, II, 131.
Maubois (mademoiselle), tourneur, II, 289, 301.
Maubouge, S. en bois, III, 128; IV, 348.
Mauchant (Robert), I, 263.
Mauchembert (J. M.), I, 263-4.
Maucler (de), VI, 168, 171, 173.
Mauduit, I, 423, 424.
Mauduit (Antoine-Franç.), A., I, 203.
Mauferé (François), orfévre, V, 365.
Maugars, VI, 481.
Mauger (Jean), G. en médailles, I, 201, 251.
Maulans, ministre protestant, IV, 98.
Maulevaule (Lucas), notaire, III, 319, 326.
Maupain (Guillemette), III, 161.
Maupeou (les), VI, 18.
Mauperché (Henri), P., I, 358, 409; II, 391; V, 195.
Maurepas (M. de), I, 255.
Mauric (Catherine), mère du peintre Natoire, II, 263.
— (Philippe), II, 263.
Maurie (Philippe), S., IV, 238.
Maurry, libraire à Rouen, IV, 337.
Mauviel *ou* Mauville (Jean), P., VI, 199, 212.
Mauville (J. B.), S., IV, 238.
* Mayence, IV, 78.
Mayer (François), I, 453, 454.
Maximilien, roi de Bohême, III, 295.
Mazarin (le cardinal), I, 49, 59, 400, 401; II, 110, 228, 345, 377; III, 59-60, 78; IV, 228, 300; VI, 2, 20, 229, 410.
Mazarin (le duc de), I, 99.
Mazaugues (le président de), I, 83.
Mazeline (Etienne), P., III, 175; VI, 209, 211.
Mazeline (Pierre), S., I, 366, 418, 413; II, 359; III, 175.
Mazeline (Pierre), P. *ou* S., VI, 199.
Mazeline (Robert), III, 175 (peut-être le même que le suivant).
Mazeline (Robert), P., VI, 211.
Mazière, S., III, 227.
Mazières (le sieur), IV, 332.
Mazon (Vitus), S. Voyez Paganino.
Mazotty (Antoine), S., IV, 187.
Mazucci, P., I, 173.
Mazuri (Anne), VI, 232.
Mazzoni (Guido), S. Voyez Paganino.
Meaume (M. Edouard), II, 232, 234; VI, 381.
* Meaux, V, 365.
Médailles, VI, 341.
— (Marché de), VI, 157-61.
Medichino (Jean-Jacques), marquis de Marignan, III, 58; VI, 388.
Médicis, III, 77.
Médicis (le cardinal de), I, 444.
Médicis (Alexandre de), III, 58.
Médicis (Catherine de), II, 308; III, 39-40, 42, 43, 57, 62, 182, 297, 298, 306; V, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 10, 11, 12, 13, 15, 38, 269, 363; VI, 309, 314, 316, 320, 333, 334, 339.
Médicis (Côme de), III, 57, 58; IV, 29.
Médicis (Côme de), 4e grand-duc de Toscane, III, 57.
Médicis (Ferdinand de), 3e duc de Toscane, III, 56.
Médicis (François de), duc de Toscane, III, 56.
Médicis (Hippolyte de), cardinal, III, 58.
Médicis (Jean de), fils de Côme, III, 57.
Médicis (Jean de), père de Côme, III, 57.
Médicis (le cardinal Jean de), III, 58.
Médicis (Julien de), III, 57.
Médicis (Laurent de), III, 57.
Médicis (Marie de), I, 91, 92, 99, 211,

228-9; III, 39, 55, 56, 78, 84, 92, 156, 159, 169, 170, 189, 190, 191, 230, 243; V, 175; VI, 215.
Médicis (Pierre de), III, 58; V, 29.
Medico (le comte del), IV, 101.
Mejusseaume (M. de), V, 238, 242.
Méléandre, nom du peintre Le Brun dans la Clélie, VI, 6.
Melin (André), P., I, 96.
Melini (Ch.), P., I, 399.
Mélinthe, nom de la femme de Fouquet dans la Clélie, VI, 6.
Mellan (Claude), I, 39, 40, 200, 237, 261-6; II, 235, 269; IV, 334, 337, 340; V, 195; VI, 384.
Mellein (Henri), P., III, 369.
Mellier, maire de Nantes, V, 254, 256, 256, 257, 258.
Melling, P., V, 295.
Mellini (Benedetto), I, 157.
Mellini (Claude), P., I, 157.
Mellon, secrétaire du roi Jean, II, 337.
Melun (vicomté de), VI, 403, 404.
* Melun, V, 58; VI, 2, 6, 21, 98, 102, 104, 403.
— (Artistes nés à), I, 371.
— Saint-Aspais, V, 56, 58; VI, 102.
— Saint-Pierre, V, 56, 57, 58.
Memmi (Simone), P., IV, 178, 179-80.
Mémorial de Vaucluse, VI, 395.
Menageot (François-Guillaume), P., I, 395, 412, 416; II, 379; V, 299, 300.
Menant (M. de), conseiller des comptes, III, 130; VI, 389.
* Ménars (château de), Loir-et-Cher, arrond. de Blois, VI, 271.
* Menetou-Salon (château de), Cher, arrond. de Bourges, II, 133; IV, 182.
Ménétriers (roi des), I, 137.
Meneuf, VI, 122.
Mengs (Raphaël), P., I, 147, 149; V, 142.
Menin (Jehan), orfévre, I, 136.
Menjaud (Alexandre), P., V, 310.
Menot (Martial), émailleur, III, 381.
Menus-Plaisirs (dessinateurs des), I, 184.
Mercillon (Jean le), S., II, 197.
Mercure de France, IV, 349; V, 45, 200; VI, 121, 316.
* Mercurol (Drôme), V, 91.
Mercy (de), A., V, 291.
Merey (Macé de), enlumineur, IV, 396-8.
Mérimée (M. Prosper), IV, 188.
Merlet (M. Lucien), IV, 194, 195, 353; V, 59, 191, 348, 369; VI, 43, 381.
Merley (Louis), G. en médailles, V, 327.
Merlier (J. R.), VI, 106.
Merlin, VI, 71.
Merlin (Thomas), orfévre, I, 198, 216-7, 248; III, 210-1.
Merlo (Joh.-Jacques), I, 86.
Mersier (Etienne), émailleur, III, 381.
Meruel (Radulphe de), A., IV, 179.
Merveilles (Louis de Lacque, dit), armurier, III, 302-4, 306, 308.
Merveilles (Louis), armurier, III, 308.
Merveilles, ambassadeur de François Ier, III, 308.
Merveille, armurier de Charles IX, VI, 391.
Mesdames de France, filles de Louis XV, VI, 121.
Meslin (Charles), P., I, 156.
Mesmyn, commis de M. de Villacerf, I, 373; VI, 3.
Mesnage (Louis), P., VI, 211.
Mesnager, A., V, 309.
Mesnaiger (Pierre), prêtre, IV, 362.
Mesnel (Jacques), VI, 303.
* Mesnil-Aubry (le), Seine-et-Oise, canton d'Ecouen, VI, 309.
Mesny (Regnauld), S., IV, 120.
Messianus, prêtre, V, 51.
* Messine, I, 156.
Mesteil (M.), VI, 248.
Mestrezat (Jean), pasteur, IV, 325, 327.
— (Mademoiselle), IV, 325.
Metezeau le père, A., I, 193.
— (Clément), A., I, 242-4.
— (Louis, Jean et Paul), I, 243.
— (Marie), I, 244.
— (Thibaut), père et fils, A., I, 243.
Mettais (Pierre), P., I, 399; V, 294, 295.
Mettra, II, 204.
* Metz (artistes nés à), I, 359, 367; II, 150.
— (Carmes de), IV, 113.
— (Parlement de), I, 383.
* Meudon (château de), II, 166, 362; III, 46-48; IV, 28; V, 4.
— (Grotte de), IV, 17.
Meung (Jehan de), I, 275.
Meunier, P., I, 202.
Meunier *ou* Menier, P., V, 273, 274, 275.
Meunier (Catherine), III, 181.

Meunier (Philippe), P., I, 201, 375; II, 379.
Meuves (Alexandre de), VI, 234.
Meuves (Etienne de), banquier, VI, 235.
Meyne (Jehan), IV, 396.
Meynier (Charles), P., I, 193; III, 35; IV, 127; V, 306.
Meynier (Guillaume), IV, 183.
* Mezières (seigneurie de), I, 421.
Micael (l'ange). Voyez Michel-Ange.
Michallet, VI, 10.
Michallon (Claude), S., I, 140, 314; V, 305.
Michallon (Achille-Etna), P. de paysages, V, 316.
Michaud (biographie), I, 331; VI, 56, 329.
Michaud et Poujoulat (collection), IV, 201; VI, 88, 397.
Michaut (Auguste-François), G. en médailles, V, 314.
Michel (Claude), dit Clodion, S., I, 203, 399; V, 298.
Michel (Ernest-Barthélemy), P., V, 333; VI, 400.
Michel (Jean), P., VI, 211.
Michel (Jehan), poëte, IV, 209.
Michel (Michel), P., VI, 209.
Michel (Sigisbert), S., I, 177-80.
Michel (Thomas), S., I, 180.
Michel-Ange, P., S., A., I, 75, 76, 154; II, 192; III, 6, 58, 73, 104; IV, 46, 71, 337, 347, 392; V, 34, 38-40, 134, 358; VI, 66, 247, 332, 397.
Michelin (Jean), P., I, 360, 413; II, 379.
Micheux (Michel-Nicolas), P., I, 382; II, 379.
Michon (Antoine), P., IV, 187.
Michon (Joseph), P., IV, 187.
Miciol (Pierre), G., VI, 399, 400.
Midy (Monsieur), V, 221.
Mielein (M.), I, 450.
Mierette (M.), Mariette?, I, 450.
Miette de Villars, I, 345, 347.
* Mieuxcé, près d'Alençon, II, 350.
Miger (Simon-Charles), G., I, 203, 394; II, 379.
Mignard (le capitaine), I, 329.
Mignard (Catherine *ou* Catault), V, 42, 48.
Mignard (Catherine-Marguerite). Voy. Feuquières (la comtesse de).
Mignard (Charles), fils de Pierre, V, 44, 45, 46.
Mignard (François-Pierre), fils de Pierre, V, 45.
Mignard (Jean), V, 42.
Mignard (Nicolas), P., I, 330, 361; IV, 186; V, 42; VI, 350.
Mignard (Paul), fils de Nicolas, P., I, 367; II, 380; VI, 350.
Mignard (Pierre), P., I, 27, 28, 267-8, 329-30, 373, 404, 405, 406, 407, 409, 413; II, 380, 384, 386; III, 49, 91, 262-3; IV, 27-8, 72, 135-7, 187, 343, 346; V, 41-51, 77, 78, 314-5; VI, 350.
Mignard (Pierre), A., mort en 1725, I, 419; VI, 350.
Mignard (Pierre), A., vivant en 1750, IV, 187; VI, 350-6.
Mignard (Rodolphe), fils de Pierre, V, 45.
Mignard (Thomasse), V, 42, 48.
Mignet (de), II, 312.
Mignot, S., V, 292.
Mignot (Pierre-Ph.), S., I, 399.
Migon (Etienne), géomètre, I, 417.
* Milan (duché de), II, 326.
* Milan, III, 52, 59, 113, 302, 303, 308; IV, 257; V, 40, 112, 115; VI, 396.
— (Académie de), V, 36.
— (Armoiries de), IV, 17.
— (Artistes nés à), I, 383.
— (Ecus de), IV, 361.
— (Fil d'or de), IV, 376.
Milcent, G., V, 260.
Miles (M. P.), II, 110.
Milhomme (François-Dominique-Aimé), S., V, 308, 310.
Miller (M.), bibliothécaire de la Chambre des députés, VI, 393.
Millet, S., V, 77, 78.
Millet (dom Germain), I, 130.
Millet (Fr.), dit Francisque, P., I, 399.
Millet (Henri), S., V, 283.
Millet (Jean), dit Francisque, P., I, 377; II, 357, 379.
Millet (Joseph-Francisque), P., I, 383.
Millet *ou* Miller (Melchior), émailleur, III, 381.
Millet des Ruisseaux (Jacques), P., VI, 199, 212.
Millin, IV, 170, 171, 172; V, 55, 68, 69, 359, 385.
Millot (René), S., I, 399; V, 300, 301.
* Milly en Gatinais (Seine-et-Oise), IV, 375; V, 191.
Miniatures (prix de), IV, 397-8.
Miot (Louis), S., IV, 238.

Miou, IV, 62.
Mique, A., I, 423, 424.
* Miré (Maine-et-Loire), I, 428.
Mirevault (Monsieur de), VI, 309.
Mirfin (Jean-Pierre), VI, 61.
Mirlet de La Haye (Jacques), P., VI, 200, 212.
Mirœus (Aubertus), I, 93.
Misère (François), médecin, II, 195.
Misère (M.), notaire à Fontenay le Comte, II, 194.
Missirini (Melchior), I, 65, 96; IV, 183.
Missonneau (M.), II, 54.
* Mitry, Seine-et-Marne, arrond. de Meaux, canton de Claye, II, 33, 58, 116.
Modanino (Guido), S. Voyez Paganino.
* Modène (Italie), I, 126-8.
— Carmine (église del), I, 128.
Modène (M. de), mis plus tard à la Bastille comme complice du maréchal de Biron, III, 62.
Moillard (Vincent), I, 426.
Moillon (Henri), VI, 234.
Moillon (Isaac), P., I, 362; VI, 232-5.
Moillon (Louise), VI, 234.
Moillon (Marguerite), VI, 234, 235.
Moillon (Marie), VI, 234.
Moillon (Nicolas), P. et G., VI, 233, 234.
Moillon (Salomon), VI, 234.
Moitte, A., V, 304.
Moitte (François-Auguste), S., V, 300.
Moitte (Jean-Guillaume), S., I, 193, 271, 399; IV, 352; V, 301.
Moitte (Pierre-Étienne), G., I, 393; II, 162, 380.
Mola (J. B.), P. de paysages, IV, 221.
Molanus, VI, 34.
Molard (Michel), G. en acier, I, 234-5.
Molé (le comte), III, 31, 32.
Molès (Pascal-Pierre), G., I, 399; II, 162.
Molet (M.), II, 269, 270, 271, 279.
Molière, I, 185, 187, 287; V, 77; VI, 2, 92, 397.
Molina (Jose Lio de), I, 319.
Molinès (Monseigneur), II, 151.
Molinet (M.), II, 210.
Mollet (André-Armand) fils, A., I, 421.
Mollet (Armand-Claude), A. et jardinier, I, 420; III, 216-8.
Mollet (Charles), jardinier, III, 216-8.
Mollet (Claude), jardinier, III, 272.
Mollet, petit-fils, A., I, 421.
* Monaco, IV, 139-40; V, 304; VI, 292.
Monbouge, S. en bois. Voyez : Maubouge.
Monchablon (Xavier-Alphonse), P., VI, 400.
Monde littéraire (le), IV, 321.
Mondino, II, 228.
Mondotegny (Jacques de), I, 381; II, 372.
— (Sa femme), I, 381; II, 372; VI, 388.
Monerot, financier, V, 7.
Monge (Thomas-Augustin), A., V, 328.
Monicle (Jehan), sellier, III, 301.
Monier, G. de la ville de Dijon, I, 129, 149, 152, 161.
Monier *ou* Meunier, P., V, 273.
Monier (Jacques), S., V, 174-6.
Monier (Michel), S., V, 174.
Monier (Pierre), P., I, 368, 410, 413; II, 380, 388; IV, 337; V, 174, 175.
Moniteur des Arts, VI, 348.
Moniteur universel, IV, 328; V, 227; VI, 340, 341, 342.
Monluet, lapidaire, V, 364.
Monmerqué (M. de), I, 336, 337.
Monnet (M.), III, 341.
Monnet, S., V, 296.
Monnet (Charles), P., I, 203, 399; V, 296.
Monnier, G. sur pierre et sur cuivre, II, 320.
Monnier, S., V, 276.
Monnoies de Nantes dessinées par Bourdichon, IV, 13.
Monnoyer (Antoine), fils de Baptiste, P., I, 376; II, 380.
Monnoyer (Jean-Baptiste), P., I, 362, 376.
Monogrammes inexpliqués d'émailleurs, III, 383.
Monot (Martin-Claude), S., I, 203, 394; II, 380; V, 298.
Monper, P., III, 48.
Monseigneur, fils de Louis XIV, III, 47; IV, 333.
Monsiau (Nicolas), P., I, 397; II, 380.
Monsieur, plus tard Henri III, III, 41.
Monsieur, frère de Louis XIV, II, 31, 64, 363, 379; III, 77; IV, 312; V, 7, 44; VI, 5.
Montafié (Anne de), VI, 98.
Montagne, P., IV, 341.
Montagu, V, 345.
Montaiglon (M. Anatole de), I, 94, 125, 129, 225, 260, 267, 272, 276, 281, 287, 328, 333, 432; II, 35, 53,

77, 124, 136, 235, 331, 343, 353; III, 36, 65, 71, 96, 128, 129, 137, 182, 186, 297, 302, 311, 312, 316, 327, 331, 369; IV, 1, 23, 77, 96, 100, 113, 138, 139, 149, 159, 180, 192, 193, 194, 201, 213, 215, 226, 228, 251, 259, 268, 276, 298, 311, 312, 314, 350, 352, 353, 376, 377, 390, 401, 402, 406; V, 1, 16, 30, 31, 40, 51, 62, 65, 68, 76, 81, 84, 87, 91, 99, 104, 111, 114, 129, 164, 170, 174, 182, 186, 190, 192, 196, 199, 200, 202, 203, 213, 215, 217, 223, 264, 265, 266, 268, 271, 334, 335, 337, 338, 341, 351, 354, 356, 363; VI, 4, 9, 19, 23, 29, 33, 61, 63, 65, 66, 73, 74, 77, 88, 104, 112, 179, 212, 215, 218, 219, 220, 235, 236, 241, 255, 269, 282, 286, 289, 291, 296, 300, 302, 305, 340, 363, 365, 381, 384, 385, 409, 414.
Montaiglon (M. Pierre de), V, 203.
Montaigu (Jean de), VI, 18.
Montalivet (le comte de), II, 8.
Montaran (M. de), V, 253.
* Montargis, III, 19, 20, 31; VI, 394.
Montarsis (Laurent Texier, sieur de), orfévre en bas-relief, I, 198, 440; III, 211-2; V, 196.
* Montauban, I, 230.
Montbazon (Hercule de Rohan, duc de), II, 148.
Montberon (Jacques de), I, 428.
Montberou (Guillaume de), V, 30; VI, 397.
Montcalm (le marquis de), II, 58, 119.
Mont-Carmel (Notre-Dame du). Voyez Nantes.
* Montceaulx (seigneurie de). Voyez Potaire (Jean).
Montdenis (l'évêque de), IV, 71; VI, 332.
* Montdidier (Somme), II, 2; IV, 311.
— Artistes nés à, I, 376.
— (Saint-Pierre de), II, 204.
Montebello, IV, 107.
— Voyez Lannes.
Monte-Berulpho (Guillelmus de), V, 30.
Montefeltro (François-Marie de), duc d'Urbin, III, 56.
Montefeltro (Frédéric de), duc d'Urbin, III, 56.
Monteil (M. Alexis), I, 133; II, 324, 333, 343; IV, 1, 17, 19, 20, 100; V, 65, 202; VI, 302.
Montelon (Pierre), V, 11.
Montenat, G., IV, 334.
* Monte-Oliveto (couvent de), III, 58.
* Montereau, I, 301, 302.
Montereau (Pierre de), A., II, 136.
Montespan (Madame de), IV, 91.
Montesquieu, I, 185, 187; V, 207.
Montesquieu (l'abbé de), IV, 156.
Montesquiou (le marquis de), II, 97, 118.
Montfaucon (dom), V, 81, 84.
* Montfort l'Amaury (artistes nés à), I, 364.
Montgobert (Jacques), P., V, 277.
* Monthard (château et village de), près Sens, V, 352, 353, 354, 355.
Montigni (de), VI, 234.
* Montigny, I, 278.
Montigny (M. de), V, 124.
* Montilz-lès-Tours, II, 326.
— (Bonshommes de), IV, 12.
Montlaur (M. le comte E. de), V, 93; VI, 381.
Montluc (M. de), IV, 69, 70.
* Montmajour, abbaye, V, 52.
Montmarin de Saint-Hérent, III, 249.
* Montmartre, VI, 109.
— (Abbaye de), I, 266; II, 114.
— (Mairie de), VI, 109.
— (Saint-Pierre de), VI, 107, 108, 109, 110.
Montmaur (le sieur de), intendant des inscriptions, III, 237.
* Montmédy, II, 374.
Montmiral, VI, 368.
* Montmorency, VI, 305, 308, 316.
— (Eglise de), VI, 316, 331.
Montmorency (famille des), VI, 311, 324.
Montmorency (le baron Guillaume de), I, 276; VI, 331.
Montmorency (le connétable Anne de), III, 308; IV, 69; V, 18; VI, 305, 312, 313, 316, 318, 321, 325, 326, 327, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 338, 339, 393, 412.
Montmorency (François de), fils du connétable, VI, 325, 333, 336.
Montmorency (le duc de), II, 110; III, 7.
Montmorency (le maréchal de), V, 364.
Montmorency (la connétable de), VI, 308, 309.
Montmorency (Charlotte-Marguerite de), princesse de Condé, II, 32; III, 92, 93.

Montmorin (M. de), archevêque de Vienne, IV, 100.
* Montoire sur le Loir (Loir-et-Cher, arrond. de Vendôme), III, 291.
* Montpellier, I, 318, 357; II, 58; IV, 82-93, 181, 203, 206, 231, 274; V, 264, 367, 379, 382.
— Académie de peinture, IV, 81-6.
— (Artistes nés à), I, 356, 375, 379; IV, 179, 313.
— Augustins (église des), IV, 87.
— Cordeliers, IV, 89, 92.
— Cour des aides, III, 125.
— Faculté de médecine, III, 127; IV, 87, 92, 232.
— Maisons : La Clote, IV, 89; Manse, IV, 92; des Trésoriers, IV, 89, 92.
— (Musée de), II, 365, 366, 382, 383, 382, 389; IV, 82.
— Notre-Dame des Tables, IV, 88, 91, 93.
— (Petit sceau de), IV, 319.
— Saint-Pierre (chapitre de), IV, 90, 93.
— Saint-Pierre (église), II, 221; III, 124-5.
— Sainte-Marie (religieuses de), IV, 89.
— Société archéologique, V, 209.
— Voyez : Bosquet (François).
Montpensier (Louis, 2e du nom, duc de), VI, 333.
Montpensier (Mademoiselle de), II, 361.
* Montpipeu (baronnie de), VI, 182.
* Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais), V, 378; VI, 389.
Montreuil (Claude de), libraire, VI, 82.
Montreuil (Eudes de), A., IV, 218.
* Mont Saint-Quentin (abbaye du), VI, 58.
* Montarand, seigneurie, VI, 6.
Montbayen (Charles-Antoine-Gabriel-François de), VI, 61.
Montucla, I, 202.
Montullé (J. B. François de), I, 391.
Montval (P. de), orfévre et émailleur, III, 376.
Monville (l'abbé de), I, 267, 329; IV, 135; V, 43, 44, 47, 48, 49.
Monvoisin (Pierre-Raymond-Jacques), P., V, 317.
Mony (Guillaume), V, 60.
Morancy (la veuve), IV, 159.
Morand (Esther), III, 174.
Morant (Jean et Adam) père et fils, fondeurs, III, 317, 319, 323, 324, 325, 326; VI, 392.
Moranzel, A., I, 422.
Moreau, A. en 1723, V, 293.
Moreau, A. en 1750, V, 295, 296.
Moreau, A. en 1784, V, 305, 307; VI, 343.
Moreau (Monseigneur), évêque de Mâcon, II, 314; V, 97.
Moreau (M. Célestin), IV, 228.
Moreau (Ernest), A., V, 333.
Moreau (Jacques), IV, 372.
Moreau (Jean-Michel), dit Moreau le jeune, G., I, 183-90, 397; II, 162, 380.
Moreau (Mathurin), S., V, 326.
Moreau (Nicolas), V, 6.
Moreau (Pierre), VI, 349.
Moreau (Pierre-Louis), A., I, 422; II, 298.
Morel (Jacques), imagier, IV, 313-20.
Morel (Jehan), A. du château de Nantes, I, 429, 431.
Morel (Pierre), A., IV, 179.
Morel d'Arleux, II, 98.
Morel de Vindé (collection), II, 85, 87, 95, 96, 97, 101.
Morellet (l'abbé), III, 352.
Moreri, IV, 94.
* Moreuil (Somme), IV, 311.
Moreuil (Garnier de), IV, 311.
Morey (Prosper), A., V, 322.
* Moricq (commune d'Angles, Vendée), II, 193.
Morin (Meloin?), III, 164.
Moriot (Pierre), P., VI, 210, 211.
Morisot (Aymond), S., IV, 238.
Morisot (Jean-Antoine), S., IV, 238.
Morlet, voyez Museau.
Morone (Petro del), III, 58.
* Mortagne, II, 321.
— (Voir Etienne de Mortagne.)
* Mortagne-sur-Gironde, V, 368.
Mortier (le citoyen) III, 26.
Morus (Thomas), III, 58.
Mosaïque, I, 97-9; V, 30.
* Moscou (Russie), II, 187.
Mosin, G., II, 123.
Mosnier (Jean), de Blois, P., V, 174, 175, 176.
Mosnier (Jean-Laurent), S., I, 397; II, 380.
Mosnier. Voyez : Monier (Jacques — Michel — Pierre.)
Mosny (Pierre), ouvrier en soie, III, 179.
Mossere (frère Claude), IV, 224.

Motteville (Madame de), IV, 201.
Mouchy, serrurier, V, 77.
Mouchy (Louis-Philippe), S., I, 203, 392, 412; II, 380; VI, 108, 109, 110.
Mouchy (le maréchal de), I, 181-2.
Moufle, notaire, I, 298, 300; V, 86.
Mougin (Marguerite de), III, 170.
Moulages après la mort, IV, 21.
Moulandrin (Martin), P., VI, 211.
Moulinneuf (M. de), IV, 310; VI, 355, 405.
Moulinot, chanoine de Paris, VI, 250.
Moulinot, émailleur, III, 378.
* Moulins, I, 107, 113; IV, 315.
— (Artistes nés à), I, 359, 360, 362.
Moulins (Jacques de), IV, 18.
Moulive (Jean-Pierre), S., V, 325.
Mouret (François, Dominique et Pierre), émailleurs, III, 380.
Mourette, A., V, 288, 289.
Mourier (Louis), imagier, I, 260.
Mousserolles (Basses-Pyrénées), IV, 158.
Mouton, A., II, 303-4; V, 299; VI, 387.
Mouton-Moutoni (Antoine), S., V, 309.
Moyaux (Constant), A., V, 333; VI, 401.
Moyneau (le sieur), S., VI, 151, 152.
Moyneau, terme technique, IV, 364.
Moynerii (Jacques), IV, 183.
Moyreau (Jean), G., I, 384; II, 122, 380.
* Mozaisk (Russie), II, 187.
Muguet (François), imprimeur, I, 21; IV, 2.
Muisson, S., V, 76, 77.
Muley, roi de Tunis, III, 57.
Mullard (Henri), P., V, 309.
Muller (M. Charles-Louis), P., VI, 239.
Muller (Henri-Charles), G., V, 314.
Muller (Jean-Gautier *ou* Gothard), G., I, 394; II, 380.
Muller (J. S.), G., II, 114, 122.
Muller (M.), P., II, 371.
Muller (vente), II, 333; V, 334, 347.
* Munich (Bavière), II, 121.
— (Galerie de), II, 121.
Munich, P., I, 203.
Munster (Sébastien), VI, 318.
Mura (Francischello delle), P., I, 174.
Murat (Antoine), S., IV, 238.
Murat (Jean), P., V, 324.
Muret (Jehan), VI, 70.
Muratori, V, 346.
Murgez (François de), V, 196.
Muron, exempt de police, II, 162.
Museau (Anne de), V, 3.
Museau (Jehan Morlet de), V, 3.
Musnier (Anne), VI, 6.
Musnier (Guillaume), président en l'Election de Melun, VI, 6, 21, 403.
Musnier (Marguerite), VI, 6.
Mussart, V, 372, 376.
Mutihara, reine d'Ethiopie, III, 57.
Mutin (Ursule), VI, 349.
Mygnars (Jehan Pichon, dit), IV, 464.
Mystère de sainte Cécile, I, 137.
— de la Passion, IV, 209-12.

N

Nagler, I, 17, 28, 61; II, 63, 121, 122; III, 118; IV, 133, 134, 186; VI, 233.
Naigeon (Elzidor), P., V, 319.
Naigeon (Jean), P., V, 100, 120, 121, 171.
Nameur (Louis de), P., I, 363, 410, 413; II, 380; IV, 342.
* Namur, VI, 407.
— (Artistes nés à), I, 367.
Namur (la comtesse de), V, 335-6.
Namur (Jacques de), P. à Bourges, IV, 131.
* Nancy (Meurthe), I, 225, 226; IV, 78, 113-26, 172, 311; VI, 270, 381, 391.
— Académie de peinture, IV, 113, 120.
— Académie de Stanislas, VI, 23.
— (Archives de), II, 232; IV, 121.
— (Artistes nés à), I, 361, 366, 369, 372; II, 247; IV, 172; VI, 56, 250.
— Cathédrale, IV, 113.
— Ecole forestière, VI, 381.
— (Jésuites de), IV, 126.
— Saint-Georges, IV, 124.
— Salle des cerfs, IV, 115.
* Nantes (Loire-Inférieure), II, 357; III, 108, 305; IV, 143; V, 203, 213, 223, 224, 227, 230, 236, 237, 240, 244, 245, 246, 247, 249, 251, 252, 253, 254-5, 256, 257, 259, 340; VI, 155, 382.
— (Archives de), II, 130; V, 223.
— (Artistes nés à), I, 356; II, 78, 250.
— Carmes (couvent de Notre-Dame

des), *ou* du mont Carmel, I, 425-31; III, 105.
— (Château de), I, 429; IV, 13.
— Ile Feydeau, V, 258.
— La Saulsaye, V, 258.
— (Monnoies de), dessinées par Bourdichon, IV, 13.
— (Musée de), IV, 221.
— (Préfecture de), VI, 380.
— Quai de la Bourse, V, 251.
— Sacré-Cœur (Dames du), I, 73; III, 315.
— Saint-Pierre (cathédrale), II, 345-7; III, 315.
— Tombeau du duc François, I, 425; III, 105.
— Voyez : Tressan (La Vergne de).
Nanteuil (Robert), G., I, 47; II, 52, 54; III, 267-8, 332; IV, 345, 346.
Nantier (Jehan), IV, 382.
* Nantouillet (château de), III, 184-5.
* Naples, I, 99, 126, 127, 156, 174, 274, 366, 371, 400; II, 151, 305-6; III, 58; IV, 180; V, 106, 192, 334; VI, 24.
— Académie royale, V, 36.
— (Tableau de Claude Lorrain pour), I, 450.
— et ses environs, II, 180-1, 223.
Napoléon, I, 204, 346, 348, 349, 350-4; II, 185-7; III, 27-31, 79, 144; IV, 34-9, 51; V, 205, 206.
* Narbonne, II, 125; IV, 85, 195, 263.
Narbonne-Pelet (Charles-Bernard, comte de), II, 348.
Nardin (l'abbé), VI, 61.
Nardini, I, 157.
Nargeot (Jean-Adrien), G., VI, 399, 400.
Narsès (l'eunuque), III, 57.
Nassau (le comte de), III, 308.
Nathan (Jules-Isidore), S., VI, 400.
Natoire (Charles-Joseph), P., I, 384, 411, 415; II, 145, 246-304, 377, 380; V, 287, 288; VI, 236.
Natoire (Florent), S. et A., père de Charles-Joseph, II, 247-8, 263.
Natoire (Mademoiselle), sœur de Charles-Joseph, P., II, 253, 255, 257, 258, 262, 265, 272, 280, 286, 289.
Nattier (J. B.), fils aîné de Marc, P., I, 378, 415; II, 381; V, 92; VI, 398.
Nattier (Jean-Marc) le fils, I, 380, 411, 415; II, 143, 145, 381, 391; IV, 64, 77; VI, 63, 393.
Nattier (Marc), P., I, 369; II, 381, 388.
Naudet (M.), I, 88.
Naudin, A., V, 299.
Naudin (Jules-Ambroise-François), P., V, 326.
Navard, S., VI, 276.
Navarre (chambre des comptes de), III, 318.
Navarre (le roi de), beau-frère de François Ier, IV, 47.
Navarre (le prince de), plus tard Henri IV, III, 42.
Navarre (la reine de), duchesse de Berry, III, 369.
Navarre (Pierre de), V, 178.
Navez (François-Joseph), P. belge, II, 222.
Necker, banquier, III, 342.
Negruolo (Filippo), armurier, III, 311.
Nemeitz (M. de), VI, 4.
Nemours (le duc de) sous Charles IX, III, 40.
* Nérac, IV, 98.
Néron, III, 57.
Nesle (le marquis de), I, 302.
Nesville (Etienne de), P., VI, 211.
Nesville (Nicolas de), P., VI, 211.
Neufville (Jehan de), IV, 364.
Neufviz (Robert de), III, 309.
* Neuilly (pont de), près Paris, III, 340.
* Neully (Calvados), II, 352.
Neuville. Voyez : Villeroy.
* Neuvy en Beauce (Eure-et-Loir), IV, 384.
* Neuvy en Dunois (Eure-et-Loir), IV, 384.
* Nevers, I, 137; IV, 211.
— Cathédrale, I, 138.
— (Faïence de), VI, 363.
— Pont sur la Loire, I, 136.
— Portes, I, 138.
— Saint-Antoine, I, 136.
Nevers (Jean, comte de) en 1396, V, 346.
Nevers (Jean de), comte d'Etampes en 1439, I, 136.
Neveu (Noël), P., V, 281, 282.
Newcastle (le duc de), III, 4.
Newton, II, 385.
Neyman (catalogue), II, 82, 89.
Nicaise (l'abbé), I, 4-11, 12, 20-1, 24-38, 151, 157; II, 225; VI, 242, 243.
Nicasius (Bernaert), P., I, 364.
* Nice, VI, 163.

— (Artistes nés à), I, 384.
Niceron (le P.), I, 12, 15.
Nicolaï (Frédéric), I, 179.
Nicolay (le président de), V, 7, 8.
Nicolas, d'Ypres ou d'Amiens, P., IV, 183.
Nicolas (Jean), menuisier en ébène, V, 196.
Nicole, beau-frère de Warin, I, 296.
Nicole (Françoise), III, 161, 289.
Nicole (Pierre), IV, 134.
Nicolle (Robert), P., VI, 211.
Nicolo (maestro), P. Voyez Abbate.
* Nicopolis, V, 346,
Niel (M. Jules), I, 314, 346; II, 204; III, 80, 150; IV, 25, 105; V, 41, 215, 381.
Nieuwenhuys (C. J.), III, 100, 296.
Niewerkerke (le comte de), S., I, 81.
Nil (le), VI, 344, 345.
* Nimègue, I, 89.
* Nimes, II, 248, 259, 260.
— Artistes nés à, I, 384; II, 247, 256, 263; IV, 186; V, 34.
— Saint-Castor (église), II, 263.
Ninon de Lenclos, III, 332.
* Niort, II, 195.
Niquet, G., II, 60.
Nivard (Charles-François), P., I, 399.
* Nivernais, IV, 250.
— (artistes du), I, 136-8.
Nivernois (le duc de), ambassadeur à Rome, II, 264, 267, 268, 270, 289; VI, 238.
Noailles (le duc de), gouverneur du Languedoc, IV, 91.
Noailles (le maréchal de), II, 287, 294.
Nobili (Nicolao dei), III, 185.
* Nocera, III, 58.
Nocret (Jean), P., I, 28, 41, 200, 201, 251, 361, 407, 409, 412; II, 381; III, 225-7; V, 196.
Nocret (Jean-Charles) le fils, P., I, 368; II, 381.
Noël, chargé des affaires de madame Dubarry, VI, 27, 29.
Noël (M.), notaire honoraire à Nancy, II, 232.
Nogaret, voyez : Lavalette.
Nogeant (Jean de), médecin, IV, 326.
* Nogent le Phaye (Eure-et-Loir, canton de Chartres), IV, 379.
* Nogent le Roy, *ou* Nogent-Eure-et-Loir, *ou* Nogent-Roulebois (Eure-et-Loir, arrond. de Dreux), IV, 400.
* Nogent-sur-Marne, II, 211.
Noirterre (M. l'abbé de), II, 212-3.
Nolau (François-Joseph), A., V, 322.
Nolleau (Nicolas), V, 272.
* Nonancourt, près d'Evreux, V, 202.
Nonant (Félix de), prieur des Chartreux, II, 20; IV, 223.
* Nonant (Orne), II, 348-9, 352.
Nonnotte (Donat), P., I, 385; II, 381. 388.
Norblin (Alexandre-Jean-Constantin), S., V, 309.
Norblin (Sébastien-Louis-Wilhelm), P., V, 318, 319.
Nord (le comte du), III, 355, 356.
Noris, I, 38.
Normand, A., V, 307, 308.
Normand aîné, G., II, 60, 201.
Normand (Alfred-Nicolas), A., V, 328.
Normand (Charles-Victor), G., V, 325.
* Normandie, II, 333, 334; IV, 238, 264; V, 366.
Normandie (le duc de). Voyez Charles V.
Normant (Robert du Mesnil, dit le), armurier, III, 309-10.
Norris (M.), Irlandais, III, 358.
* Norvège, IV, 348.
Northumberland (le duc de), III, 4.
Nostradamus (Jean), IV, 179.
* Notre-Dame de la Garde, VI, 38.
* Notre-Dame de la Prée-lès-Troyes, IV, 217.
Nouailher (Bernard, Jacques, Jean-Baptiste, Martin et Pierre), émailleurs, III, 381-2.
Nouguier, IV, 189.
Nourisson (René), P., V, 195.
Nourri (cabinet), II, 83, 85, 88, 98, 107, 118.
Nourrisson, S., V, 285.
Nourrisson (Eustache), S., I, 399.
Nouveau (M. de), II, 17, 35, 81, 97; 109.
Novi, curé à Nîmes, II, 263.
* Noyon, I, 215; III, 162; V, 3.
— Artistes nés à, I, 358, 363, 365 V, 54.
— Cathédrale, V, 181.
* Nuremberg, III, 304.

Obreri (Pierre), A., IV, 179.
Octavian (le sieur), IV, 118.
Octavien (Franç), P., I, 382; II, 381.
Odéan (Hélye de), V, 67.
Odevaere (Joseph-Denis), P., V, 310.
Odieuvre, I, 261, 263; IV, 73.
Oesterreich (Mathias), I, 179.
Offray, IV, 184, 187.
Offredoncio-Bonaventura (la signora), V, 95.
Ogée, V, 264.
Oger (Jean-Jacques), S., V, 305.
Ogier, notaire, I, 298, 300.
Ogier (Guillaume), I, 136.
Oillerno? (Marguerite), III, 171.
* Oiron (château d'), près Thouars, III, 102, 289.
* Oissel-sur-Seine *ou* Oissel-la-Rivière (Seine-Inférieure), III, 134; VI, 389.
Olaria (Anne). Voyez Avolara (Anna).
* Oléron (île d'), IV, 143.
Oliveriis (Paulus de), parfumeur, I, 109, 119.
Olivier (le chancelier), IV, 231.
Olivier (Michel-Barthélemy), P., I, 399.
Ollier (M.), curé de Saint-Sulpice, VI, 100.
* Oncy (Seine-et-Oise), IV, 375; V, 191.
Ondedei (Joseph-Zongo), évêque de Fréjus en 1661, III, 212.
Onorato (Monsu), S. Voyez : Pelle (Honoré).
Oppède (le président d'), IV, 261, 264, 267, 269, 271.
Oppenord, A., VI, 101.
Or (fil d') de Chypre, de Florence, de Gênes, de Grèce, de Lucques, de Milan, de Paris, III, 306; IV, 376-7.
* Orange (arc-de-triomphe d'), IV, 188.
Orange (le prince d'), I, 89.
Oratoire (congrégation de l'), I, 153; II, 200.
Orderic Vital, IV, 368.
Ordonnances des rois de France, VI, 179.
Ordres (les cinq) d'architecture, VI, 326-7, 328.
Ordres : des Deux-Siciles, V, 36.
— de la Légion d'honneur, V, 33, 34.
— de Malte, *ou* de Saint-Jean de Jérusalem, IV, 171, 172, 177. (Voyez Avignon.)
— du Saint-Esprit, II, 283, 302; V, 234.
— de Saint-Etienne, II, 228.
— de Saint-Lazare, II, 150; V, 32.
— de Saint-Louis, II, 272; VI, 3, 103.
— de Saint-Michel, II, 213, 254, 257, 259, 266, 268, 275, 279, 280-1, 282-3, 285, 288; IV, 55, 66; V, 31, 234; VI, 108, 109, 110, 410.
Orfévrerie émaillée, VI, 402.
Orgues, I, 111; IV, 358-9.
Orlandi (le P.), I, 44; IV, 321, 327, 345, 350.
* Orléans, I, 34, 125, 276; II, 213; III, 187; IV, 387, 389; V, 71, 242, 349, 365.
— Artistes nés à, I, 358, 361, 364, 365, 376, 378; IV, 382, 391.
— Musée, IV, 394.
— Rue Pierre Percée, IV, 394.
— Sainte-Croix, V, 345.
— Voyez : Girart et Jean d'Orléans, Petrus de Aurelianis.
Orléans (les d'), VI, 291.
Orléans (armoiries des ducs d'), IV, 17.
Orléans (Louis, duc d'), V, 179, 180, 346.
Orléans (Charles d'), III, 56; V, 179.
Orléans (duc d'). Voyez Louis XII.
Orléans (M. d'), fils de François Ier, III, 42; V, 349.
Orléans (M. d') en 1572, III, 42.
Orléans (Gaston d'), I, 281; II, 361, 369; III, 77.
Orléans (le duc d'), régent, I, 302, 368; II, 18, 360; III, 271; IV, 53, 57, 60, 112, 336; V, 88; VI, 35.
Orléans (galerie d'), III, 6, 9, 13; VI, 35.
Orléans (le duc d') le publique, II, 218.
Orléans (le duc d'), mort en 1752, II, 273.
Orléans (le duc d') en 1770, VI, 108.
Orléans (la duchesse d') en 1678, VI, 6.
Orléans (la duchesse d'), femme du régent, V, 89.
Orléans (Élisabeth-Charlotte d'), femme de Léopold, duc de Lorraine, IV, 117, 118, 120, 121, 126; V, 88, 89.

Orléans. Voyez Aumale.
Orléans-Longueville (les d'), VI, 98.
Ormesson (M. d'), III, 75.
* Ormoy (Yonne), IV, 129.
Orry, ministre de Louis XV, I, 162, 402; V, 380; VI, 114.
Orsino (Joan. R.), prince de Tarente, III, 58.
Osselin, IV, 223.
Ostade, P., IV, 342.
* Ostie (Etats romains), VI, 12.
Othon, III, 57.
Ottin (Auguste-Louis-Marie), S., V, 323.
Ottley, G., III, 9.
Ottoboni (le cardinal), II, 152.
Oudermeulen (M.) d'Amsterdam, III, 341, 342.
Oudiné (Eugène-André), S., V, 322.
Oudry (Jacques), ingénieur, V, 272.
Oudry (Jacques-Charles) le fils, P., I, 387; II, 381; V, 272.
Oudry (Jean-Baptiste), P., I, 334, 380, 411, 415; II, 381; IV, 52; V, 270-2, 378.
Oudry (Marguerite-Thérèse, Marie, Marie-Anne et Nicole), V, 272.
Ougier (Guillaume), I, 136.
Ouin (Adrien), P., VI, 200, 201, 212.
Ouin-Lacroix (M.), VI, 179, 180, 189, 192.
Oulry, correcteur des comptes, I, 290.
Oulry, horloger, IV, 31.
Oursel, P., V, 78.
Oury, I, 371; II, 382.
Outrebon (Antoine), chantre de la chapelle du roi, III, 158.
Ovide, VI, 357.
* Oxford (bibliothèque Bodléienne à), II, 129.
Ozanne (les frères), dessinateurs et G., I, 311; IV, 144.

P

P. Lemovicus, émailleur, II, 130.
Paccard (Alexis), A., V, 324, 326.
Pacchiarotti (Giacomo), P., I, 109.
Pacherot, S., V, 174.
Pachymère, I, 28.
Pacini (Thomas), artiste vénitien, IV, 187.
Pader (Hilaire), P., I, 360; II, 381; IV, 82; VI, 33.
* Padoue (Italie), IV, 180.
Paganino (Guido), P. et S., I, 95, 108, 116, 125-32.
Pagninus (Sanctes), III, 58; VI, 388.
Pagot, A., V, 310.
Paignon d'Anneville (Madame), II, 169.
Paignon-Dijonval, I, 181; II, 85, 87, 94, 95, 102, 162, 169; III, 358; VI, 289.
Paillart (Jehan), V, 9.
Paillet (Antoine), P., I, 360, 406, 407, 409; II, 365, 381.
Paillet (Barthélemy) le fils, S., I, 400; V, 282.
Paillet (Charles), expert, II, 81, 91; V, 94.
Paillet (Charles), brodeur, V, 195.
Pain, notaire, IV, 208.
Paix de Nimègue, I, 158.
— des Pyrénées, II, 386, 407.
— de Riswick, II, 379; VI, 388.
Pajou (Augustin), S., I, 271, 344, 390, 407, 409, 416; II, 381; V, 295; VI, 27, 28, 29-30.
Palasse, P., IV, 185.
* Palerme (Sicile), I, 453.
Palissy (Bernard), potier, II, 193-5; V, 1, 4, 7, 14-29, 364, 367; VI, 312, 318, 333-9, 402, 412, 413, 414.
Palissy (Bernard, Nicolas et Mathurin), V, 14, 16, 18.
Palladio, A., IV, 78.
Pallière (Louis-Vincent-Léon), P., V, 312, 314.
Pallissier (Marie), III, 162.
Pallu (Joseph), V, 86.
Palluart *ou* Palluau (Symon), IV, 368, 370.
Pamphili (le prince), I, 448, 449, 450.
Pamphili (la princesse), IV, 75.
Panchaud (M.), III, 343, 344, 352.
Panier (Robert), P., III, 163.
Pannetier (M.), III, 36.
Pannini (Jean-Paul), P., I, 383; II, 214; IV, 55.
Panseron, A., V, 301.
Paoul, P., VI, 66.
Papaliste (le), manuscrit, IV, 5.
Pape (Martin Didier, dit), émailleur, III, 379.
Papety (Dominique-Louis-Féréol), P., V, 324.
Papelard (Jacques), P., I, 400.
Papillon, G. en bois, III, 94-6, 177.

Papillon (l'abbé), I, 35.
Papillon (M.), IV, 136.
Papillon de La Ferté, II, 10, 16, 119, 121, 246; IV, 186.
Papin (Jean), maître des œuvres de l'église de Tours, II, 324.
Papon (l'abbé), VI, 34-5.
Paquot, VI, 34.
Paragon (M.), à Lyon, I, 449.
Parant (Monsieur), maître peintre, V, 43, 47, 50.
Parasolz (B. de), IV, 179.
* Parc (seigneurie du), VI, 326.
Parcieux (de), mathématicien, I, 252; VI, 384.
Pardaillan, voyez : Antin (d').
Paré (Ambroise), III, 332.
Parement d'autel peint en grisaille sur soie, IV, 195.
Parent (Pierre), I, 102.
Parfait (l'abbé), II, 36.
Parigi (Antoine), P. à Paris, III, 165.
Parigi (Claude de), contrôleur des guerres, III, 159.
Parigi (Hélène), III, 165.
Paris (M. Louis), IV, 334; V, 217, 218.
Paris (M. Paulin), III, 39; IV; 345; VI, 214.
Paris (Pierre-Adrien), A., I, 423; V, 300, 301.
* Paris, I, 90, 92, 125, 130, 140, 183, 184, 199, 206, 210, 214, 215, 217, 218, 222, 225, 234, 236, 237, 243, 250, 251, 252, 271, 303, 314, 338, 339, 357; II, 3, 213, 230, 237, 313, 315, 318, 332, 334, 336, 344, 349, 364; III, 2, 64, 77, 101, 113, 116, 129, 190, 192, 193, 196, 198, 200, 202, 203, 208, 210, 213, 214, 222, 223, 224, 228, 230, 231, 232, 238, 241, 243, 244, 246, 259, 260, 265, 266, 268, 270, 271, 277, 279, 280, 283, 288, 305, 309, 311, 313, 318, 336, 366, 367; IV, 32, 54, 57, 58, 60, 62, 64, 67, 72, 75, 93, 98, 108, 112, 132, 135-7, 147, 160, 163, 169, 176, 187, 200, 201, 213, 216, 295, 308, 334, 339, 340, 375, 396; V, 42, 47, 90, 97, 157. 159, 161, 163, 171, 179, 183, 202, 239, 240, 241, 244, 261, 345, 347, 355, 356, 367, 382; VI, 4, 20, 46, 53, 55, 82, 83, 88, 89, 120, 122, 123, 126, 145, 147, 153, 214, 224, 231, 235, 246, 254, 269, 290, 299, 310, 321, 323, 325, 326, 327, 338, 341, 362, 364, 387.
— Abbaye-aux-Bois, II, 209.
— Abreuvoir du Louvre, III, 229.
— Académie d'architecture, I, 419-24; III, 261; VI, 350.
— Académie de peinture, I, 57, 59, 143, 144, 185, 192, 267, 340-5, 357-418; III, 69, 219; IV, 27-8, 83, 120, 199; V, 81, 215; VI, 63, 256.
— Académie de peinture; morceaux de réception, II, 164-6, 217, 242-4, 353-91; III, 72; IV, 63; Grands prix, II, 349; III, 20-5, 32; V, 273-333.
— Académie de Saint-Luc, I, 180, 194; II, 3, 88, 112, 248; III, 177, 181; V, 215; VI, 179.
— Académie française, VI, 380.
— Académie des inscriptions, VI, 380.
— Ambassade de Hollande, III, 349; IV, 326.
— Antiques (gardes des), I, 15.
— Archers de la ville, IV, 12.
— Archives de l'empire, II, 19, 142, 337; III, 37, 83, 99, 100, 117, 182, 184, 188, 189, 249, 301, 304, 306, 307, 308, 309, 310, 311; IV, 4, 10, 15, 16, 17, 18, 19, 80, 99, 164, 215, 312, 313, 329, 333, 401; V, 177, 210, 336, 337; VI, 3, 62, 70, 216, 380, 381.
— Arsenal, V, 47, 242; VI, 88, 108, 137, 139, 144, 147, 236.
— Arsenal (Chambre de justice établie à l'), VI, 222, 223.
— Arsenal. Voyez : Bibliothèque.
— Artillerie (musée d'), III, 302.
— (Artistes nés à), I, 140, 357-72, 374-83, 396, 397, 398, 400; II, 2; III, 72, 73, 179; IV, 24, 50, 51, 52, 64, 238, 322, 323; V, 31, 33, 34, 35, 36; VI, 56, 330.
— Augustins du grand couvent, III, 59; V, 340.
— Ave-Maria (Filles de l'), V, 268-9.
— Avocats (ordre des), VI, 380.
— Banque (la), VI, 270.
— Barrières : Blanche, VI, 111; Picpus, IV, 96; de Saint-Mandé, IV, 96.
— Bastille, V, 92.
— Bibliothèque de l'Arsenal, I, 267; V, 62, 69, 91, 268, 356, 361; VI, 23, 63, 66, 289, 291, 296, 298, 324, 325, 380, 381, 396.
— Bibliothèque du roi, I, 21-2.
— Bibliothèque impériale : Imprimés, IV, 329; VI, 221, 379, 380,

382; Manuscrits, I, 4, 12, 24, 40, 51, 82-8, 92, 95, 151, 159, 161, 225, 226, 260, 261, 267, 280, 300; II, 305, 338, 339, 343; III, 132, 184, 318; IV, 193, 209, 334; V, 1, 14, 30, 52, 56, 211, 345; VI, 8, 73, 85, 215, 241, 360, 380, 409; Cabinet des Estampes, I, 45, 132, 183, 282; II, 379; III, 18, 94, 95; IV, 88, 89, 169; V, 204, 205; VI, 67, 71, 233, 278, 289, 293, 299, 379, 380, 401, 411; Cabinet des Médailles, III, 75-8; VI, 11, 13.
— Bibliothèque Mazarine, III, 377; V, 59; VI, 214.
— Bibliothèque Sainte-Geneviève, V, 55; VI, 381.
— Bibliothèque de la Sorbonne, IV, 18.
— Bicêtre (puits de), IV, 78.
— Bièvre (la), rivière, VI, 256-8.
— Blancs-Manteaux, IV, 220.
— Bonshommes de Passy, V, 7.
— Boulevards, II, 288.
— Brasseries, VI, 267.
— (Brocatelle de), IV, 257.
— Byauvoir, V, 2.
— Café de la Régence, II, 217.
— Capucines, IV, 127; VI, 270.
— Capucins de la rue Saint-Honoré, I, 296; II, 33, 59, 112, 116, 261, 295.
— Capucins du faubourg Saint-Jacques, II, 116.
— Capucins du Palais-Royal, V, 377.
— Carmélites du Grand-Couvent, rue Saint-Jacques, II, 84, 113, 116; III, 80-93.
— Carmélites de la rue de Vaugirard, III, 92-3.
— Carmélites de la place Maubert, III, 321.
— Carmes déchaussés, I, 50.
— Célestins, II, 121, 140; III, 81; V, 361-2.
— Célestins (cloître des), V, 68-75.
— Célestins (port des), V, 184.
— Chaillot, IV, 64.
— Chambre des aides, II, 119.
— Chambre des comptes, VI, 257.
— Champ de Mars, IV, 34, 36-7; V, 263.
— Chapelle réformée de l'ambassadeur de Hollande, IV, 326.
— Charité (la), hôpital, V, 191.
— Chartreux, II, 3, 18-25, 37, 42-45, 59, 60-62, 91-3, 116, 121; III, 81, 186, 328; IV, 215-24, 312, 402.
— Châtelet (notaires au), III, 315; IV, 132; V, 6, 86, 96, 184; VI, 107, 213, 407; (Commissaires au), IV, 55; VI, 220; (Procureurs au), IV, 312.
— Cimetière de la rue des Saints-Pères, VI, 235.
— Cimetière des Innocents, V, 216, 264; chapelle d'Orgemont, I, 133.
— Cimetière Saint-Jean, IV, 196.
— Cimetière Saint-Joseph, V, 192.
— Club révolutionnaire des arts, V, 308.
— Cluny (église du collége de), IV, 106.
— Cluny (musée de), I, 97-9; III, 37; V, 212.
— Comité de salut public, III, 26.
— Comité d'instruction publique, I, 191.
— Comité des arts et monuments, I, 95.
— Comptes (chambre des), V, 2, 3.
— Convention nationale, I, 191; V, 308.
— Cordeliers, V, 337-8.
— Cordeliers (lutrin des), III, 319-21.
— Cour de cassation, VI, 382; voyez : Palais de Justice.
— Cours (le), c'est-à-dire le Boulevard, VI, 272.
— Cours la Reine, VI, 320.
— Cul-de-sac Férou, II, 33.
— Ecole de l'Académie (grands prix de l'ancienne), V, 273-308.
— Ecole des Beaux-Arts, I, 26, 357; II, 1, 248, 357, 358, 359, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 375, 376, 377, 380, 383, 385, 386, 388, 389, 390, 391; III, 69; IV, 72, 391; V, 34, 87, 287; VI, 380.
— Ecole des Beaux-Arts (grands prix de l'), V, 308-33; VI, 399-401.
— Ecole des Chartes, III, 318; IV, 195, 321, 401; V, 19, 331; VI, 382, 387.
— Ecole des élèves protégés, V, 294, 295.
— Ecole militaire, I, 182; II, 271, 283, 286, 291.
— Ecurie du roi, III, 169.
— Enfants rouges, II, 26.
— Enfants trouvés (chapelle des), II, 275; IV, 78.
— Enseignes : le Miroir, III, 182; la croix de Lorraine, IV, 335; la Ville de Rome, VI, 291; l'image saint Benoît, VI, 292; le Pélican, VI, 321, 322.

— Entrée de la reine Eléonore, V, 266-7; VI, 365-70.
— (L'évêque de) en 1513. Voyez Poncher.
— Expositions, VI, 380.
— Faubourg Saint-Antoine (arc de triomphe du), VI, 14.
— Faubourg Saint-Honoré, V, 8, 45.
— Faubourg Saint-Marcel, VI, 257, 258.
— Feuillants de la rue Saint-Honoré, IV, 172, 217.
— (Fil d'or de Milan fabriqué à), IV, 376.
— Foire Saint-Germain, I, 93.
— Folie Saint-Antoine, V, 361.
— Fontaines, V, 3, 8; de la Charité, VI, 99; de la place du Châtelet, VI, 347; de la rue de Grenelle, I, 165; des Innocents, I, 165; VI, 329.
— Frères mineurs, voyez Cordeliers.
— Garde-meuble du roi, I, 34; II, 387.
— Garde bourgeoise, III, 313-4.
— Gobelins, I, 200, 259, 376, 384; II, 4, 39, 128, 214, 216, 219; IV, 58, 67, 133, 134; V, 240, 242, 272; VI, 3, 15, 22, 255-69, 360, 402, 403, 405.
— Halle (la), II, 32.
— Halle au blé, VI, 305.
— Hôpital général, I, 295; VI, 268, 362.
— Hôtel de ville, I, 110; II, 250-1; III, 69, 168, 182-3, 295; IV, 34, 37-8; V, 69; VI, 270, 308; (archives de l'), III, 108-12, 145-81, 186, 314; IV, 24; V, 191; VI, 60, 102, 104-9, 218-21, 390; (registres de l'), III, 313; VI, 365, 392.
— Hôtel-Dieu, II, 113.
— Hôtels : d'Aligre, V, 88; de Bouillon, II, 119, III, 96; de Bourbon, sous le Louvre, III, 283; Brion, rue de Richelieu, I, 14; Bullion, I, 77, 80; de Condé, II, 33; Du Perron, V, 383; de Duras, IV, 78; de Grammont, IV, 348; de Guerchy, IV, 78; de Guise, II, 145, VI, 335; d'Hervart, V, 49; de M. Hesselin, IV, 339; de La Bazinière, III, 96; de La Force, VI, 99; Lambert, II, 4-9, 20, 63, 65-75, 83, 94, 107, 112, 345, VI, 10; de Longueville, I, 243; de Nassau, III, 361; de Noailles, II, 287; du Petit-Bourbon, II, 137; Saint-Paul, V, 342; Saint-Simon, VI, 99; de Sens, V, 268; de Soissons, III, 138, V, 5, VI, 305; Soubise, II, 145-8; de Tingry, IV, 78; de Toulouse, VI, 270; des tuileries, V, 2; de Valbelle, V, 104-5, 114; de Vauvert, IV, 222; de Vendôme, V, 49, 383; de Voyer, IV, 78.
— Hôtels garnis : Hôtel des Vignes, II, 159.
— Ile Notre-Dame, actuellement île Saint-Louis, II, 4, 34, 37; III, 329; IV, 339; VI, 43, 47.
— Ile du Palais, IV, 312.
— Imprimerie royale, I, 18, 205.
— Incurables, I, 160.
— Institut, V, 33; salle des séances, I, 271; (bibliothèque de l'), I, 59; II, 49.
— Invalides (église des), I, 15; III, 128, 136-8, 139-40; IV, 55; V, 19.
— Jacobins, V, 335.
— Jardin des Plantes, I, 280-6; (Muséum du), III, 49.
— Jésuites de la rue Saint-Antoine, aujourd'hui Saint-Paul, III, 81; IV, 345; (bibliothèque du collége des), VI, 4.
— La Maque, fabrique de fil de Milan, IV, 376.
— (Libraires de), V, 366.
— Louvre. Ancien Louvre, I, 96; II, 294, 340, 345; III, 196, 229, 230, 231, 232, 233, 251; IV, 245; V, 2, 47, 175, 196, 339, 341; VI, 5, 87, 229; cour du Louvre, III, 89; V, 364; salle des Cariatides, I, 26; salle des Suisses *ou* des Antiques, I, 258; II, 294; VI, 392; le dôme du Louvre, IV, 345-6; appartements d'Anne d'Autriche, II, 10-5, 40-2, 75-6, 95, 96, 117, 195, 198; III, 207; IV, 201; VI, 392; cuisines du Louvre, IV, 203.
— Louvre. Galerie d'Apollon, I, 257, 267; II, 361, 368, 371, 374, 384, 387; III, 55-60, 229; IV, 201, 204; V, 324.
— Louvre. Grande galerie, I, 243, 257; III, 191, 229; V, 13, 264; VI, 320.
— Louvre. Logements des galeries, I, 40, 41, 45, 192-256, 338; II, 149, 154, 172, 217, 218, 220, 307; III, 39, 40, 152, 167, 172, 189-221, 258-9, 263-6, 284-5, 312-4, 378; IV, 55, 58, 60, 66, 67, 75, 127,

128, 134, 161, 312, 323, 324, 325, 328, 333, 349; V, 80, 216; VI, 110, 111, 218, 219, 220, 391-2.
— Louvre. Bâtiment du conseil, III, 278.
— Louvre. Jardins, III, 217; V, 10.
— Louvre. Jeu de paume, III, 196, 197, 217, 230, 233.
— Louvre. Prévôté de l'hôtel, VI, 220, 267.
— Louvre. Local de l'Académie de peinture et sculpture, III, 219
— Louvre. Gardes des tableaux, III, 158; V, 194; des antiques, V, 194.
— Louvre. Ancien cabinet, III, 49, 60-4.
— Louvre. Musées. Musée égyptien, VI, 7; Musée des antiques, IV, 201-2; V, 85-6, 175, 334; VI, 245; Musée des tableaux, I, 305, 314, 331, 339, 347; II, 9, 114, 137, 244, 353, 358, 360, 361, 362, 363, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391; III, 6, 16, 55, 89, 296, 378-82; IV, 29, 166, 167, 213, 216, 217, 219, 223; V, 30, 164, 182, 355, 377; VI, 35, 88, 90, 162, 380, 382, 413; Musée des dessins, II, 19, 53, 77, 84, 87, 88, 91-3, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 108, 109, 114, 358, 360, 362, 363, 365, 371, 378, 380, 384, 385, 391; III, 13, 77, 138; V, 219; VI, 382, 397; Musée de sculpture moderne, II, 356, 360, 361, 362, 364, 365, 370, 373, 385; III, 51; IV, 29, 195; V, 357-62; VI, 30, 269, 329; Musée des souverains, II, 334; III, 39, 49; IV, 195; VI, 382; Musée de marine, IV, 305; Chalcographie du Louvre, I, 241, 280; II, 91, 92, 97, 217, 357, 358, 362, 363, 365, 366, 367, 368, 372, 375, 377, 378, 380, 383, 385, 386, 387, 388, 389, 391; III, 4; IV, 60, 66; Bibliothèque du Musée du Louvre, I, 12, 50, 162, 252; II, 40.
— Louvre nouveau, III, 80.
— Louvre (bibliothèque du), I, 202, 204-5.
— Luxembourg (palais du), I, 41, 211; IV, 222; V, 175; VI, 322; Galerie de Médicis, I, 88, 91-2; V, 190; Cabinet du roi, II, 118; Musée, VI, 379.
— Madeleine (église de la), III, 33-5; IV, 64.
— Magasin des antiques, III, 228-35.
— Marché des Innocents, IV, 68.
— Minimes, II, 121; III, 81; IV, 218.
— Ministères : de l'Intérieur, IV, 224, VI, 381; de la Justice, II, 377, 389, 390; de la Marine, I, 334, VI, 381.
— Murailles, V, 3.
— Musée des Monuments francois, I, 97, 294; II, 62, 120; III, 83, 89, 90, 131; IV, 172, 173, 390-1; V, 196; VI, 336, 412.
— Muséum du jardin des Plantes, III, 49.
— Nazareth (Pères de), II, 120.
— Notre-Dame, II, 287, 294; III, 81; IV, 34-6, 194-5, 197, 213-4, 378; VI, 250; (Mais de), II, 29, 46, 49, 112, 220; V, 42, 50; VI, 8, 10, 250.
— Obélisque (l'), VI, 343, 344.
— Opéra, VI, 270.
— Oratoire (Pères de l'), II, 375.
— Orfévre de la ville, III, 199.
— Orfévrerie du roi, III, 227.
— Palais de Justice, V, 364; Façade, VI, 60; Cour, VI, 4; Salle du Parlement, I, 96; Conciergerie, VI, 12; Salle de la cour de cassation, I, 96; Bibliothèque de la cour de cassation, VI, 256; Etat civil, VI, 109, 234.
— Palais Bourbon, I, 182.
— Palais Mazarin, II, 11; VI, 10.
— Palais-Royal, III, 211, 235, 278-81; IV, 57, 58, 201; V, 338; VI, 108; (Galerie du), II, 48-64, 121; III, 9; VI, 35.
— Peintres (corporation des), VI, 179, 180.
— Petit Bourbon, I, 225.
— Petite Pologne, VI, 110.
— Petits-Augustins (Musée des). Voyez Musée des Monuments français.
— Petits-Pères (bibliothèque des), V, 88.
— Places : de la Concorde, VI, 340, 341, 343; Dauphine (expositions de la place), II, 248; de Grève, V, 92; de l'Estrapade, IV, 51; Maubert, III, 321, 331; Royale, I, 229; II, 17; III, 171, 297; V, 240; VI, 81, 85-8, 386; (Statue équestre de Louis XIII à la place), III, 296; VI, 391 (voir Hôtel Guéménée); Sorbonne, IV, 106; Ven-

dôme, IV, 106, 127, 329; V, 217; VI, 340, 342, 348; des Victoires, IV, 329; V, 217-8.
— Ponts (maîtres des), V, 6.
— Ponts : Pont au Change, IV, 133; V, 363; Pont-Neuf, V, 8; VI, 274, 280, 290, 291; Pont Notre-Dame, I, 108; II, 210.
— Portes : Saint-Antoine, I, 243; Saint-Denis, II, 154; Saint-Honoré, V, 2.
— Quais : Malaquais, III, 96; de la Mégisserie, VI, 291; des Théatins, VI, 55.
— Quatre-Nations (collége des), III, 111.
— Quinze-Vingts, V, 2.
— Rentes sur la ville, I, 327-8; V, 173.
— Roule (le), VI, 111.
— Roule (ateliers du), VI, 118, 121, 132-3, 138, 144, 145, 146, 147.
— Rues : d'Aguesseau, III, 26; d'Argenteuil, VI, 105; du Bac, V, 104, 114; Barbette, V, 346; de la Barillerie, VI, 60; des Barrés, V, 268; Basse (porte Saint-Denis), II, 170; du Battoir, III, 68; de Biauvoir, depuis de Beauvais, V, 2; de Bièvre, III, 178, 186, 331; Bonaparte, II, 188; des Boulangers Saint-Victor, II, 377; de Bourbon, VI, 60, 61; du Bout-du-Monde, V, 216; de la Calende, III, 180; V, 364; du Champ-Fleuri, V, 2; du Chantre, V, 2, 249, 253; de Cléry, II, 33, 358; du Colombier, III, 112; de la Concorde, IV, 137; Coquillière, IV, 26; de la Cossonnerie, III, 167; Croix des Petits-Champs, II, 168; du Cygne, IV, 163; des Deux-Portes, III, 112; du Dragon, VI, 7, 60; des Ecouffes, III, 361; du Fauconnier, V, 268; Fauxbourg Saint-Honoré, IV, 64; de la Ferronnerie, VI, 87; du Foin, III, 178; V, 260; des Fossés Saint-Germain l'Auxerrois, V, 96; des Fossés Saint-Victor, IV, 61, 78: du Four, IV, 54, 58, 61; de la Friperie, III, 164; Fromenteau, III, 281; IV, 335; V, 2; VI, 110; Gaillon, III, 180; de la Grande-Truanderie, III, 166, 329; Guénégaud, VI, 274, 280, 290, 291; de la Harpe, IV, 58; du Hasard, III, 361; de la Heaumerie, V, 364; Honoré Chevalier, III, 68; des Jardins Saint-Paul, V, 268; Jean de Saint-Denis, V, 2; de Jouy, V, 268; des Juifs, III, 361; VI, 257; de la Juiverie, II, 135; VI, 386; de la Jussienne, III, 163, 165; VI, 390; de Lille, VI, 60; de la Lingerie, I, 133; des Lions, II, 113; Louis le Grand, IV, 25; du Luxembourg, I, 161; de la Madeleine Saint-Honoré, I, 307; Mandar, III, 329; des Martyrs, I, 72; III, 316; des Mathurins, IV, 58; Meslay, III, 110, 111; VI, 106, 272; du Mont Saint-Hilaire, VI, 321, 322; Montmartre, III, 349; IV, 26, 54; V, 45; Montorgueil, III, 164, 165, 171; V, 369; Neuve Montmartre, V, 41, 46; Neuve Notre-Dame, II, 221; Neuve Saint-Merry, II, 30, 31; Notre-Dame des Victoires, II, 169, 170; des Noyers, IV, 58; des Orties du Louvre, I, 298; II, 172; III, 227; aux Ours, II, 135; III, 365; de la Paix, V, 383; Pavée, III, 361; du Petit-Lion, II, 159; du Petit-Pont, III, 112, 177; Neuve des Petits-Champs, II, 308; III, 159, 160; IV, 25; VI, 99, 407; du Plâtre, IV, 58; Porteſoin, II, 26, 83, 98; de Provence, V, 377; des Prouvaires, III, 166; Quincampoix, IV, 312; des Récollets, II, 251; du Renard Saint-Sauveur, V, 219; Richebourg, V, 2; Richelieu, III, 361; de Rivoli, IV, 383; Rochechouart, VI, 109; du Roi de Sicile, III, 361; Royale Saint-Honoré, IV, 54; Saint-André des Arts, III, 361; Saint-Antoine, VI, 87; Saint-Claude, III, 358; Saint-Denis, II, 135, 333, 343; III, 160, 365; Saint-Etienne des Grès, IV, 224; Saint-Etienne du Mont, IV, 58; Saint-Germain devant le fort l'Evêque, II, 33; Saint-Germain, III, 179, 182; Saint-Germain des Près, V, 364; Saint-Jacques, II, 154; III, 81; IV, 24, 53, 54, 58, 59, 61; V, 260; 4, 67, 83, 292; Saint-Jean de Beauvais, IV, 24; Saint-Lazare, VI, 110; Saint-Louis, II, 25; Saint-Martin, III, 171; Neuve Saint-Martin, VI, 105; Saint-Roch, III, 180; Saint-Sauveur, III, 343; des Saints-Pères, IV, 352; VI, 102; Sainte-Anne, VI, 99; Sainte-Marguerite, III, 111; Salle-au-Comte, IV, 205, 208; de Seine, I, 349 III, 112; Servandoni, VI,

101; de Sèvres, VI, 59; Soly, III, 162, 165; VI, 390; de la Tablette-rie, II, 343; Taranne, VI, 99; Thi-botodé, II, 169; de la Tixeranderie, IV, 376; des Tournelles, V, 240; Traversière, III, 361; de l'Univer-sité, IV, 352; V, 88, 105; de la Vannerie, I, 255; de Vaugirard, III, 92; du Vert-Bois, II, 209; de la Vieille Draperie, I, 221; III, 180; Vieille du Temple, II, 26; des Vieux-Augustins, II, 167; III, 181; Vivienne, III, 74; IV, 348.
— Sablons (plaine des), VI, 121.
— Saint-Barthélemy, I, 21; II, 240; IV, 312.
— (Saint-Barthélemy [la] à), V, 363-6; VI, 387.
— Saint-Benoît, III, 171-3, 176; IV, 53, 54, 56, 61.
— Saint-Cosme, II, 68; III, 177.
— Saint-Etienne du Mont, II, 26, 37, 54, 60, 114, 135; III, 176, 178, 186, 316, 330, 331; IV, 24, 224.
— Saint-Eustache (paroisse), II, 308; III, 110, 152, 157-67, 181; IV, 25, 26, 54; V, 41, 42, 45, 216, 338, 369, 374; VI, 107, 108, 180, 270; (Pointe), I, 338.
— Saint-Germain le Vieil, III, 179, 180.
— Saint-Germain des Prés, I, 243; II, 136-42; III, 69, 166; VI, 101.
— Saint-Germain l'Auxerrois, I, 40, 42, 46, 133-5, 261, 295, 296, 298; II, 27, 59, 86, 112, 210; III, 81, 109, 152, 156-7, 168-70, 321-3; IV, 55, 66, 194, 203, 206, 312, 349; V, 2, 96, 216, 249; VI, 108, 218-21, 270, 329, 332, 392.
— Saint-Gervais, II, 28, 29, 45-6, 49, 59, 112, 120; III, 81; V, 196.
— Saint-Hippolyte, III, 175; V, 240; VI, 257.
— Saint-Jacques du Haut Pas, VI, 101-2.
— Saint-Jacques la Boucherie, III, 320-1, 322; IV, 100, 133, 134, 312.
— Saint-Jean, III, 157.
— Saint-Jean en Grève, III, 181; IV, 76, 196; V, 216, 264; VI, 220.
— Saint-Lazare, IV, 187.
— Saint-Leu-Saint-Gilles, III, 173; IV, 205, 208.
— Saint-Louis en l'Ile, II, 54, 55; III, 330; VI, 47.
— Saint-Louis du Louvre, II, 268; V, 62.
— Saint-Médard, II, 160; III, 173.
— Saint-Merry, I, 97; II, 209; III, 157; IV, 67.
— Saint-Nicolas des Champs, II, 219-21; III, 111, 171; VI, 105, 106, 272.
— Saint-Nicolas du Chardonnet, II, 373, 383; III, 186; IV, 62; VI, 11.
— Saint-Nicolas du Louvre, III, 203.
— Saint-Paul, V, 92, 240; VI, 61, 108.
— Saint-Philippe du Roule, VI, 108.
— Saint-Roch, III, 180; IV, 54, 172; VI, 105.
— Saint-Sauveur, V, 338.
— Saint-Sépulcre, II, 333.
— Saint-Severin, III, 177, 186, 314; IV, 24, 54, 62, 64; V, 341.
— Saint-Sulpice (le séminaire de), II, 33, 58, 65, 217; (le curé de), II, 116; (Église de), II, 345; III, 112, 179; IV, 54, 61; VI, 60, 99-101, 102, 107, 108.
— Saint-Thomas d'Aquin, V, 105.
— Saint-Victor (abbaye de), VI, 202, 257.
— Sainte-Chapelle, II, 139, 141.
— Sainte-Croix, III, 180.
— Sainte-Geneviève, I, 97; V, 55.
— Sainte-Périne (institution de), VI, 60.
— Savonnerie (manufacture de la), I, 207, 221.
— Seine, rivière, V, 2, 26; VI, 257, 258.
— Société des Amis des Arts, IV, 23, 96, 352; V, 75, 203.
— Société des Antiquaires, VI, 379, 380.
— Société des Bibliophiles, VI, 381.
— Sorbonne, I, 294; III, 93; IV, 127-8.
— (Tableaux de Claude Lorrain faits pour), I, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450.
— (Taille de) en 1292, II, 343.
— Temple (église du), IV, 172.
— Théâtres : Français, III, 121; de la Porte Saint-Martin, VI, 270; du Vaudeville, VI, 238.
— Tournelles (palais des), V, 2.
— Tournelles (pavillon royal des), VI, 81, 85, 86, 87, 88.
— Tuileries, I, 50, 241, 243, 256-9; II, 186, 249, 250, 251, 345; III, 191, 229, 230, 231, 235, 273, 282-3;

IV, 206; V, 1-29, 196; VI, 305, 307, 316, 317, 320. — (Jardin des) : Le Dédalus, V, 9, 10; Jardin des cloches, IV, 3, 4, 8; Jardin des cyprès, V, 8; Jardin de la coquille, V, 8-9; Grotte de terre émaillée, IV, 14-29; VI, 334; Cadran solaire et lunaire, VI, 320-1, 413; Tournoi pour le mariage du duc de Joyeuse, V, 10; Statues, III, 138-9; Terrain des Feuillants, V, 27; — Logements d'artistes, III, 203, 221-8; V, 272; — Château : Galerie de Diane, III, 33; Salle de spectacle, III, 282.
— Val-de-Grâce, I, 267, 268; II, 81; V, 41, 43, 48, 50, 76-9; VI, 350, 381, 397, 402.
Parker (M.), beau-père de J. Vernet, III, 334; IV, 145.
Parker (Virginie), femme de Joseph Vernet, I, 306; II, 262; III, 334; IV, 147, 159.
Parmantier (Denis), P., I, 363.
* Parme, IV, 182; VI, 394.
— (Académie de), I, 320.
Parme (l'infant dom Philippe, duc de) et sa femme, VI, 159.
Parmentier (manuscrits de), I, 136.
Parmesan (le), P. et G., IV, 337.
Parois (le comte de), I, 396.
Parrocel (les), VI, 56-61.
Parrocel, P., V, 290.
Parrocel (Charles), P., I, 182, 380, 411, 415; II, 382; IV, 187; VI, 57.
Parrocel (Étienne), P., VI, 57, 355, 405.
Parrocel (Ignace), P., VI, 57.
Parrocel (Joseph), P., I, 369; II, 146, 382; VI, 57.
Parrocel (Joseph-Ignace-François), P., I, 400; IV, 57, 58-61, 405.
Parrocel (Louis), P., VI, 57.
Parrocel (Pierre), P., I, 400; IV, 186, 187; VI, 57, 58.
Parrocel (Mademoiselle Jeannette), VI, 60.
Parrocel (Mademoiselle Marion), P., VI, 59.
Parrocel (Mademoiselle Thérèse), P., VI, 60.
Partenopeus de Blois, IV, 317.
Parvis, A., V, 294.
Pascal, VI, 37.
Pascal (Jean-Louis), A., VI, 400.
Pasch (M.), III, 122.
Pascoli, I, 25, 61.
Pasquier, V, 76.
Pasquier (Antoine-Joseph), S., V, 302, 303.
Pasquier (Pierre), P. en émail, I, 202, 392; II, 382.
Passart (Monsieur), I, 447.
Passart (Antoine), III, 168, 169.
Passavant (M.), I, 436.
Passello, jardinier, I, 108, 116.
Passerat (le poëte), III, 299.
Passeri, V, 81; VI, 397.
Passerot (Jérôme), Italien, maçon, I, 109, 119.
Passe-sur-la-rue (Paquette), VI, 17.
Patel, P. de paysages, II, 8; IV, 343.
Pater (Jean-Baptiste-Joseph), P., I, 382; II, 143, 382.
Patin (Charles), IV, 345.
Patisson (Mamert), VI, 391.
Patoulet (Monsieur), VI, 302.
Patte, A., V, 240; VI, 113, 156.
* Pau (château de), III, 60-4.
— (Archives de), III, 61.
Paul II, pape, II, 133.
Paul de Limbourg, miniaturiste, VI, 218-8, 408, 409.
— Ses frères, miniaturistes, VI, 408, 409.
Paule de Bretagne, comtesse de Nevers, I, 137.
Pauli *ou* Poli (il cardinale), I, 447.
Paulmier (Guillaume), aumônier de Saint-Germain des Prés, II, 140-2.
Paulmy (M. de), VI, 63, 403.
Paulus, V, 52, 53.
Paupe (M.), III, 354, 356, 357.
Paupelier (Pierre), P., I, 363.
Pauvert (Antoine), P., VI, 43.
Pauvert (Pierre), P., VI, 43-7.
Pavage en faïence émaillée, VI, 212, 411.
Paveret (Marguerite), IV, 325.
* Pavie, I, 389; IV, 69, 182; VI, 66.
— (Chartreuse de), II, 25.
— Saint-François (église), II, 133.
— (L'évêque de). Voyez : San Secondo.
Pavie (Martin de), P., VI, 66. (Peut-être Français, puisqu'il y a un Pavie dans le Gers, arrond. d'Auch, et un le Pavie dans les Vosges, commune de Taintrux.)
Pavie (maître Simon de), IV, 320.
* Pavillon (le), V, 353.
Pavillon (M.), III, 342.
Pavillon (M.), avocat, VI, 88.
Pavillon (Balthasar), G., VI, 291, 293, 295-300, 301.

Pavillon (Charles), P., VI, 300.
Pavillon (Pierre), S., VI, 300.
Payen, notaire, V, 350.
Payen (Denis), S., IV, 238.
Paysage historique (grands prix de), V, 316-33; VI, 401.
* Pays-Bas, VI, 34, 57, 222; VI, 407.
Pazis (Petrus de), V, 268-9.
Pazzi, famille florentine, V, 269.
Pech (Daniel), IV, 91.
Pecoul, beau-père de David, I, 317, 318.
Pédauque (la reine), I, 14.
Peguineau, I, 102.
Peilhon (M.), IV, 149.
Peillon (André), S., IV, 237.
— (Honoré), S., IV, 237.
Peinture (grands prix de), V, 273-333; VI, 399-401.
Peinture sur verre, IV, 199.
Peintures antiques, I, 170-2.
Pelée (M.), V, 97, 114, 164; VI, 381.
Pelerin, P., I, 41.
Pèlerin (Jean), dit le Viateur, chanoine de Toul, VI, 65, 406.
Peletier (Mathurin), I, 428.
Pelissier (Joseph), S., IV, 238.
Pelisson (Pierre), bourgeois de Bourges, IV, 129.
Pelle (Honoré) au quinzième siècle, VI, 398.
Pelle (Honoré), S , V, 186-8, 189; VI, 399.
Pellegrini (Antonio), P., I, 383; II, 382.
Pelletier (M.), II, 116.
Pelletier (Jacques), P., III, 181.
Pellissary, IV, 229.
Pelosert (Toussaint), III, 166.
Penatier (Monsieur), V, 48.
Pendaries (Jean), I, 269.
Penhoet (Pierre de), I, 429.
Penicaud (Bernard-Nardon), émailleur, III, 377.
Penicaut (Jean), émailleur, III, 378.
Penicaud (Jean) le jeune, émailleur, III, 379.
Penicaud (Jean), 2e et 3e du nom, émailleurs, III, 379.
Penicaud (Pierre), émailleur, III, 379.
Penne (Charles-Olivier de), P., V, 333.
Penthièvre (le duc de) en 1746, VI, 114, 121, 159.
Peillion, S., VI, 276.
Pérart (Jean), tapissier, VI, 17.
Perau (l'abbé), III, 137.
* Perche, VI, 356, 357.
* Perche-Gouët, VI, 357.
Percier (Charles), A., I, 348; V, 305, 306.
Perclaes (maître Jean), tapissier, VI, 17.
Perdrier (François), VI, 368.
Perelle, femme de J. Delaisement, I, 2.
Perelle, G., IV, 339; V, 4.
Perelle (Marie), III, 316.
Perier (Monsieur), I, 449.
Perier (M.), II, 268, 271.
Perier (Thomas), VI, 83.
Perignon, expert, I, 347.
Perignon (Nicolas), P., I, 293; II, 382.
Perigny (M. de), II, 116.
* Périgueux, V, 30.
Perin (Alphonse), P., V, 318.
Perin (J. B. Sylvie-André), P., V, 318.
Perissel (Monsieur), V, 254.
Perizonius, I, 38.
Perkins (M.), III, 4.
Perlan, fondeur, V, 357.
Pernety (dom), VI, 58.
Perochet (Monsieur), I, 443, 445.
Péron (François-Marie), A., V, 325.
Peronnet (Jean-Rod.), A. et ingénieur, I, 422.
Perot (Catherine), P., I, 371; II, 382.
* Perpignan, IV, 28.
— (Artistes nés à), I, 374; IV, 93.
— Loge de la mer, III, 374.
— Saint-Jacques, III, 374.
Perrache, S., V, 295.
Perraud (Jean-Joseph), S., V, 328.
Perrault (Charles), I, 365; IV, 337, 339, 340.
Perrault (Claude), I, 154, 287, 293, 419; II, 358, 374; III, 177.
Perrault (le président), IV, 345.
Perréal (Jehan), P., I, 95, 125, 126, 276; IV, 1, 2, 19.
Perrenet (Berthault), imagier, IV, 366-7.
Perret (Ambroise), S., V, 347.
Perrier (François), P., I, 358; II, 7; III, 337.
Perrin (M.), capitaine du génie, IV, 110.
Perrin, P., IV, 110.
Perrin (François), P. sur verre, II, 29, 123; V, 196.
— (Jean), P. sur verre, V, 196.
Perrin (Jean-Charles), I, 397; II, 218, 382; IV, 222.
Perrin (Jean-Nicaise), P., V, 302.

Perronneau (Jean-Baptiste), P., I, 388.
Perrusson (Jean), IV, 17.
Person (le sieur), IV, 332.
Perspective des anciens, I, 170-2.
Perspective artificielle (le livre de la), VI, 65-6, 406.
Perspectives peintes, VI, 282.
Pertuis (Monsieur), V, 103.
Peru, P., IV, 186.
Perugin (le), P., III, 64; VI, 36, 66.
Perussis (Louis), IV, 183.
Pesarese (le), P., IV, 343.
Pescaire (Ferdinand, marquis de), III, 58.
Pescatore (Pietro), I, 445.
Pesne (Antoine), P., I, 380; II, 374, 382; IV, 42-3; V, 284.
Pesne (Henry), P., VI, 232.
Pesne (Jean), G., III, 3, 12.
Petault (le Père), V, 345.
Petit (François), III, 165.
Petit (Guillaume), armurier, III, 193; V, 194,
Petit (Henry), armurier, III, 193.
Petit (Jean), fourbisseur, I, 199, 224, 233; III, 40.
Petit (Jean-Claude), S., V, 325.
Petit (L.), G., II, 59.
Petit (Michel), P., VI, 200.
Petit (Nicolas), P., VI, 209, 211.
Petit (Pierre), P., VI, 210.
Petit (Robert), P., VI, 199.
Petit (Vincent), orfévre, I, 198; III, 192.
* Petit-Bourg (château de), IV, 224. (Cf. *Abecedario* de Mariette, I, 365.)
Petit-Radel, A., V, 299.
Petite (M.), I, 42.
Petitot, A., V, 294.
Petitot, peintre en émail, III, 77, 92; VI, 233, 234.
Petitot (E. A.), arch., II, 74.
Petitot le père, S., V, 98, 104, 128, 129, 141.
Petitot (Messidor-Lebon-Louis) le fils, S., V, 98, 314, 315.
Peton (Enremonde), VI, 307.
Pétrarque, III, 58, 64.
Petremol, notaire, V, 334.
Pétrone, II, 155.
Petrus, abbé de Mausac, III, 376.
Petrus de Aurelianis, V, 340.
Peyre, A., VI, 342.
Peyre (Marie-Joseph) aîné, A., I, 423; V, 296.
Peyre (Antoine-François) jeune, A., I, 423; V, 298, 299.
Peyresc (Fabri de), I, 82, 83-4, 93, 264; II, 235; VI, 412.
Peyron (Jean-François-Pierre), P., I, 397; II, 382; IV, 202; V, 302.
Pezay (Jehan), S., V, 19.
* Pezenas, IV, 83.
Phelippeaux, I, 239, 241, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 334; III, 218, 269, 270, 271, 286.
Phelippeaux en 1731, V, 382.
Phi (livres marqués aux deux), VI, 4.
Phidias, S., I, 166, 436; VI, 316.
Philippe-Auguste, roi de France, V, 5.
Philippe II, roi d'Espagne, III, 42, 77, 78, 295.
Philippe III, roi d'Espagne, III, 52, 54.
Philippe IV, roi d'Espagne (tableaux de Claude Lorrain pour), I, 437, 439, 444, 445,
Philippe IV le Bel, roi de France, V, 2; VI, 62.
Philippe V le Long, VI, 62.
Philippe VI de Valois, V, 337; VI, 61.
Philippe (Claude), III, 176.
Philippe (Pierre), P. en miniature, III, 176.
* Philippeville (Belgique), VI, 103, 407.
Philippy, III, 125.
Piazetta (J. B.), P., I, 175.
* Picardie, IV, 311; V, 365; VI, 58, 314.
Picart, fondeur, V, 77.
Picart, G., II, 29.
Picart (Anne), III, 159.
Picart (Bernard), G., II, 9, 57, 64, 65, 71, 72, 81, 95, 106, 110, 122.
Picart (Bertrand), S., IV, 80.
Picart (Etienne) le Romain, G., I, 365; II, 58, 60, 62, 122; III, 6.
Picaut (Monsieur), I, 53.
Pichon (Jehan), dit Mygnars, IV, 364, 365.
Pichon (M. le baron Jérôme), IV, 403; VI, 29, 381.
Picon (Madame), V, 50.
Picot, I, 198.
Picot (François-Edouard), P., V, 313, 314.
Picou (Henri-Pierre), P., V, 331.
Picou (Robert), P., I, 200, 214; III, 191.
Pie VII, pape, I, 350.
Piedoux (Olivier), P. et S., IV, 185.
* Piémont, III, 308.
Piémont (le prince de) en 1572, III, 42.

Pierin, I, 137.
Pierre, Français, P., I, 96.
Pierre de Compiègne, enlumineur, VI, 215.
Pierre, dit Quatre Cornes, relieur, VI, 215.
Pierre le Grand, III, 77.
Pierre, de Lyon, P., I, 96.
Pierre de Pise, fondateur de l'ordre des Hermites, III, 58; IV, 388.
Pierre (J. B. M.), P., I, 203, 240, 385, 405, 408, 412, 415; II, 208, 214-9, 367, 382, 391; III, 361; V, 291; VI, 30.
Pierre (Louis), P., VI, 200.
Pierre (Mathry), IV, 364, 365; VI, 396.
Pierres : d'Apremont, II, 133; de Caen, III, 135; de Calissane, VI, 282; de Charly, I, 278; IV, 130, 131; de cliquart, V, 6; noire de Dolas en Bretagne, I, 430-1; de La Selle, IV, 131; de liais, IV, 385, 389; V, 6, 68; de raiasse, IV, 384, 385, 390, 393; de Saint-Aignan, V, 369, 371, 374, 375; de Saint-Leu d'Esserent, IV, 371, 373, 399; V, 6; de Tonnerre, I, 134; IV, 194, 196, 382, 383; V, 371; VI, 21; des Vaulx de Cernay, IV, 369; de Vernon, II, 334; III, 135; IV, 385, 388, 389, 391; VI, 22.
* Pierre-Pertuis (Yonne), IV, 342.
Pigage, A., V, 294.
Pigal de Marvilly (Anne-Louise-Justine), VI, 109.
— (Claude-Louis), VI, 109.
Pigalle (Antoine), III, 111; VI, 106.
Pigalle (Jean), maître menuisier, III, 110; VI, 105.
Pigalle (Jean-Baptiste), S., I, 202, 340, 386, 405, 407, 408, 412, 415; II, 215, 371, 382; III, 361; IV, 63, 172; VI, 27, 28, 104-11.
Pigalle (Jean-Baptiste), fils de Jean-Pierre, VI, 108-9.
Pigalle (Jean-Pierre), S., VI, 107-9, 110.
Pigalle (Nicolas-Jean), menuisier du roi, III, 111; VI, 106.
Pigalle (Pierre), P. du roi, III, 111; VI, 106, 107.
Pigalle (Robert), maître menuisier, VI, 105.
Pigalle (Geneviève-Charlotte), III, 110, 111; VI, 106.
Pigalle (Marie-Victoire-Marguerite), VI, 109.
Piganiol, I, 46, 98, 99, 261; II, 140, 145, 146; III, 96; IV, 172, 215, 217, 218, 220, 305, 328, 339, 349, 350; V, 63, 338, 359, 360, 385; VI, 4, 270.
Pigliene? (Monsieur), I, 450.
* Pignerolles, IV, 263.
Pijart (Jacques), orfévre, III, 182, 183.
Pilaty (Pierre), I, 125.
Piles (Roger de), P., I, 27, 373; II, 50; III, 4; IV, 334, 339.
Pilet (frère François), V, 70.
Pilinski (M.), VI, 406.
Pillement (Antoine), P., VI, 200, 201, 211, 212.
Pillement (Nicolas), P., VI, 200, 212.
Pillon (Claude), femme du peintre Nicolas Le Blond, III, 156.
Pilloust (Nicolas), VI, 322.
Pilon (Germain), S., I, 94, 313, 327-8; II, 197, 350; III, 332; IV, 392, 393; V, 347.
Pilon (Louis-Jacques), S., V, 299, 300.
Pilon (M. Robert), médecin, II, 34, 55.
Pils (Isidore-Alexandre-Auguste), P., V, 325.
Pin, A., VI, 37.
Pinagier (Thomas), P., I, 358.
Pinaigrier (Robert) le vieux, verrier, I, 125.
Pinard, A., V, 287, 288.
* Pinat, seigneurie?, IV, 320; VI, 395.
Pineau, voyez Duclos.
Pinel (Louis), P., VI, 211.
Pinel (Noël), G., III, 172.
Pinet (Pierre), garde du magasin des antiques, III, 234; V, 194; VI, 390.
Pinette (Gabriel), I, 279.
Pingard (Catherine), IV, 324.
Pingard (Jean), orfévre, IV, 324.
Pinot (Catherine), IV, 24.
Pinserais (archidiaconné de), V, 374.
Pinya (François), III, 375.
Pioche (Michel-Louis), S., V, 307.
Piombo (Sebastien del), P., III, 87.
Pion (Nicolas), II, 138.
Pipi (le sieur), P. et dessinateur à Rochefort, IV, 299.
Pippi (Giulio), P., I, 7, 25, 37; IV, 340, 393; VI, 242, 247, 251, 252.
Piranesi, dessinateur et G., II, 298.
Piraub, arquebusier, I, 201.
Piremal (Françoise), VI, 349.
Piron, I, 17.
* Pise, II, 228; VI, 388.
Pitard (M.), IV, 156.

Pitau, G., V, 87.
* Pithiviers (Loiret), VI, 386.
Pitois (M.), I, 334.
Pitot, III, 121.
Pitre, G., III, 123.
Pitre (Monsieur et Madame), II, 277.
Placet, sorte de siége, V, 341.
Placide (frère), II, 319.
Planche (Gustave), IV, 226.
Planchers, I, 274.
Planson (le sieur), II, 32, 97, 98, 116.
Plantade, III, 125.
Planterose (Geneviève), III, 180.
Planterose (Jacques), III, 180.
Planterose (Marie-Catherine), III, 180.
Plassard (Vincent), P., I, 41.
Platina, III, 58.
Platrier, notaire, V, 96.
Platte-Montagne (Mathieu de) le père, P., I, 359.
Platte-Montagne (Nicolas de) le fils, P., I, 362, 410, 413; II, 382, 383.
Plégeot (André), V, 176.
Plessis-Châtillon (Louis du), II, 348.
* Plessis du Parc (Minimes de), près Tours, IV, 20, 21.
* Plessis-lez-Tours, IV, 3, 5, 6.
Pleuvry (l'abbé), VI, 32.
Pline l'ancien, IV, 339; V, 29.
* Ploé-Roi (étang de), II, 129.
Plomelle (Jean et Pierre), V, 176.
Plume (Anne), V, 59-60.
— (Mathurin et Pierre), V, 59.
Plumeau de Petit, P. sur verre, IV, 199.
Plumes de faisan peintes, V, 178.
* Plumetot, près Caen, I, 45.
Plutarque, II, 17.
Pluyette, A., I, 422.
* Pô (le), VI, 344, 345.
Pocque (Catherine), IV, 133.
Poelembourg (Corneille), P., IV, 341.
Poerson (Charles), P., I, 359, 406, 409, 410, 413; II, 15, 366.
Poerson (Charles-François) le fils, P., I, 371; II, 150-2, 204, 382; V, 32.
Poerson le jeune, P., V, 276.
* Poggio-Reale, près Florence, I, 275.
Poidevin (Eugène-Modeste-Edmond), V, 321.
Poillevet (François), émailleur, III, 378.
Poillevet (Jean-Baptiste), émailleur, III, 382.
Poilly, P., V, 283.
Poilly (Anne-Marguerite), V, 341.
Poilly (Charles de), orfévre, V, 341.
Poilly (François), G., I, 28, II, 62; IV, 222; V, 341.
Poilly (François de), G., VI, 292.
Poilly (Jean-Baptiste), G., I, 378; II, 382; III, 85.
Poilly (N. de). G., V, 49.
Poinctard (Jean), S., II, 197.
Point d'Alençon, II, 176.
Poiret (M.), II, 300.
Poiret (Pierre), P., V, 196.
Poirier, émailleur, III, 380.
Poirier (Claude), S., I, 375, 414; II, 383.
Poissant (Thibaut), S., I, 361; II, 383; VI, 21.
Poisson, A., V, 314.
Poisson (François), P., VI, 211.
Poisson (Jean), P., III, 244-5.
Poisson (Louis), P., III, 241-2, 243, 244.
Poisson (Pierre), P., III, 243-4, 245.
Poisson (Pierre), P. en 1726, III, 246.
Poissonnier (Guillemin), orfévre, V, 367.
* Poisvilliers (canton de Chartres, Eure-et-Eure), son église, IV, 364-6.
Poitevin, III, 126.
Poitevin, A., I, 420.
* Poitiers, I, 230.
— (Bibliothèque de), I, 325.
— Saint-Pierre, VI, 72.
Poitiers (généralité de), I, 161.
* Poitou, VI, 249.
Poitou (Philippe), ébéniste du roi, IV, 133, 134, 349.
Poitreau (Etienne), P., I, 384; II, 382.
Pol d'Allemagne, peintre. Voyez Paul de Limbourg.
Poleni (le marquis Giovanni), VI, 326.
Polet, S., V, 298.
Polidore, P., voyez Caldara.
Polignac (le cardinal de), V, 204, 207.
Polisy (Aube), V, 186.
Pollard (Jacques), P., VI, 211.
Pollet (Victor), G., V, 325.
Pollevert, A., V, 291.
* Pologne, III, 109; V, 22.
Pologne (le roi de). Voyez Leczynski et Poniatowski.
Poly (Anne), III, 179.
Polygnote, P., IV, 168.
Pomet, VI, 277.
* Pommegues (île de), IV, 141.
Pommerolle (seigneur de), IV, 326.

Pommet, constructeur de navires, IV, 262.
Pommyer (l'abbé François-Emmanuel), I, 392.
Pompadour (Madame de), II, 284.
Pompon (Joseph), A., V, 309.
Ponce, G., I, 182.
Ponce (maître), S., V, 13, 357.
Ponce, Français, P.. I, 96.
Poncet (M.), II, 116.
Poncet (Hélie), émailleur, III, 379.
Poncet (Philippe), émailleur, III, 381.
Poncet de La Grave, III, 36, 37.
Poncher (Etienne de), évêque de Paris en 1513, IV, 3.
Poncher (Jehan), marchand, IV, 15.
Ponchier (Etienne de), évêque de Bayonne, IV, 399.
Poniatowski (Stanislas II Auguste), roi de Pologne, III, 353.
Ponisson (Charles), S., IV, 238.
Pons (Zénon), IV, 225, 259.
Pons (M. le docteur), IV, 232; VI, 225, 273, 381, 411.
Ponscarme (Antoine-Joseph), G. en médailles, V, 332.
Pont (Monsieur), VI, 352.
* Pont-à-Mousson (jésuites de), IV, 113.
Pontanus (Joan.-Jovianus), III, 59.
Pontchartrain (le chancelier de), II, 27, 59, 63, 85, 115; IV, 333.
* Pont de l'Arche, II, 331, 332, 335, 337; III, 67.
Pontgrah (Hans), armurier, III, 304-5.
Ponthieu (Jacques-Louis-Florimond), A., V, 328.
Pont-hommes (les frères), nom supposé de libraires, VI, 63.
Pontianus (Michel), dessinateur, I, 225.
Pontien (le pape), III, 56.
Pontius, recteur à Avignon, IV, 189.
* Pontoise, III, 205; V, 268.
Popelin (Mathurin), VI, 311.
Porbus, P., III, 55, 59, 332.
Porbus (François), P., III, 109.
Porc-épic de Louis XII, IV, 17, 20.
Porcelaine à l'imitation de Chine, 360-4.
Porcelaine allemande (manufacture de), VI, 30.
Porcheron (dom Placide), V, 81, 85.
Poret, couvreur, V, 77.
Poret (Claude), II, 54.
Porlier (famille des), VI, 311.
Porlier (Laurent), VI, 315.
Porporati (Charles), G., I, 393; II, 162, 383.
Porrohet (Guethenoe, comte de), II, 147.
Porsenna, III, 59.
* Port-Louis, IV, 143.
* Port-Royal (abbaye de), II, 119.
* Port-Vendre, IV, 142.
Portail (Jacques-André), P., I, 257, 386; II, 253, 260, 265, 267, 270, 273, 281, 284, 289, 297, 299.
Portal (le sieur), III, 125.
Porte (M.), d'Aix, IV, 232; VI, 37, 225, 226, 273.
Portier, P., I, 400.
* Porto-Ferrajo, V, 106.
* Ports de France (commandes et reçus de la suite des), IV, 139-67.
* Portugal, IV, 186.
Pot (Guyot), seigneur de Rodes, II, 134.
Pot de Chemault (Jean), II, 133-5; III, 365.
Potain, A., V, 292.
Potain (Nicolas), A., I, 422.
Potain (Victor-Maximilien), P., V, 304, 305.
Potaire (Jean), seigneur de Chemault et de Monceaulx, II, 133-4.
Potel (Madame), V, 50.
Poterat (Louis), VI, 364, 414.
Poteria (Nicolaus de), VI, 61, 62.
Pothier (Eustache), P., IV, 95; V, 185-6.
— (François et Jean), P., V, 185.
* Pothières (Côte-d'Or), VI, 62.
Potier, secrétaire d'Etat, III, 229, 252.
Potier (M. A. J.), IV, 210.
Potier (Antoinette *ou* Marie), III, 281; VI, 391.
Potier (maître Nicolas), III, 326.
Potiquet (M. Alfred), VI, 348.
Potralle (Jean-Louis), G., V, 312.
Pottier (M. André), VI, 179. 382, 414.
Pouchin *ou* Poussin (Jeanne), VI, 248.
* Pouilly (Nièvre), IV, 342.
Poujol, P., III, 383.
Poulain (Jehan), IV, 381.
Poullet (Guillaume et Nicolas), III, 156.
Poullet (René), S., V, 19.
Poultier (Jean), S. en bois, I, 372, 400; II, 383; VI, 385.
Poupard (Antoine-Achille), P., V 316.
Poupart, IV, 53.

Poupart (Pierre), III, 293.
Pourignac (Gabriel), maître maçon, III, 171.
Pourrault (Pierre), apothicaire, III, 290, 291, 292, 293.
Pourvoieur, P., I, 195.
Poussin (Antoinette), religieuse, IV, 40-1; VI, 249.
Poussin (Jean), père de Nicolas, I, 2-3; VI, 248.
Poussin (Nicolas), P., I, 1-11, 12, 13, 19, 20, 25, 28-9, 36, 38, 59, 140-50, 151, 171, 199, 237, 281, 354; II, 3, 39, 40, 48, 88, 162, 179, 224-31; III, 1-18, 79, 81, 366-8; IV, 40, 55, 81, 337, 343; V, 31, 33, 38, 111; VI, 10, 36, 241-54, 295, 410, 411.
— (Manuscrits du), I, 8-10.
— (Epitaphes du), I, 4, 20-1, 22.
Poussina (Anna), romaine, femme du Poussin, I, 150.
Poussines (le Père), I, 28.
Poyet, A., V, 301.
Poyet (Bernard), A., I, 423.
Poyet (Jean), miniaturiste, I, 125; VI, 66, 406.
Pozzo (Antonio Cassiano del), II, 228.
Pozzo (Carolo Antonio del), II, 228.
Pozzo (le commandeur Cassiano del), II, 225; III, 1, 2, 11.
Pradel (le comte de), III, 36.
* Prades (Pyrénées-Orientales), V, 199.
Pradier (James), S., V, 314.
Prarond (M. Ernest), V, 378.
Praslin (les ducs de), VI, 10.
Prat (Etienne), I, 277.
Préault (Auguste), S., I, 179; VI, 382.
* Préaux, seigneurie, I, 209.
Preisler (Jean-Georges), G., I, 397; II, 383.
Prémontrés (ordre des), IV, 311.
Presle (cabinet de), II, 86.
* Pressy-Notre-Dame (Aube), VI, 18.
Prestiau (Pierre), III, 292.
Prêtre Jean (le), III, 57.
Prétrel, A., I, 311.
Prévost (l'abbé), I, 424.
Prévost, A., I, 420.
Prévost, échevin, VI, 81.
Prévost, fondeur, V, 77.
Prevost (Pierre), VI, 310, 315.
Prevost (Zachée), G., II, 222.
Prevost (Madame), III, 348.
Prévot (M.), notaire, II, 168.
Prie (la marquise de), I, 302.
Pries (le marquis de), II, 152.
Prieur, notaire, IV, 312.
Prieur (Romain-Etienne-Gabriel), P., V, 323.
Primatice (François), P., I, 95; II, 196, 197, 198; IV, 78-80; V, 39; VI, 307.
Privé (Thomas), imagier, III, 130, 132; V, 338.
Prosper (N.), III, 206.
Protain, A., V, 308.
Protestants, I, 359, 360, 367, 368, 370, 379, 385, 388-9; III, 182; IV, 97-9, 130, 321-7; V, 363-6; VI, 233-5, 312, 333.
Prou, P., V, 276.
Prou (Jacques), menuisier, VI, 17, 405.
Prou (Jacques), S., I, 371, 410, 414; II, 383; V, 277; VI, 405.
Prouvansal (Georges), S., IV, 185.
Provençal (Joseph), P., IV, 120, 123.
* Provence, III, 185; V, 214; VI, 292.
— (Artistes nés en), I, 372; V, 366; VI, 273.
— Société Bacchique, VI, 411.
* Provins, I, 300, 301.
Provost, A., V, 312, 313.
Prudent de Becdelièvre (Charles), évêque de Nimes, II, 263.
Prudhomme, V, 40.
Prudhon (Christophe), tailleur de pierre, VI, 349.
Prud'hon (Pierre), P., I, 193; II, 153, 313-20; III, 35; IV, 127-8, 202; V, 97-170, 171, 175, 205; VI, 340-50, 414.
Prud'hon (Madame), IV, 127-8; V, 125, 130, 134-5, 136-8, 157.
Prusse (cabinet de), II, 59.
Psautiers, VI, 408, 409.
Psyché (histoire de) et de l'Amour, IV, 118-20; VI, 312, 331, 335, 336, 337, 339, 413.
Pugeol (M.), II, 189.
Puget (François) le fils, P., I, 330; II, 237; VI, 88-93.
Puget (Pierre), P., S., A., I, 37, 168, 331-2, 336; II, 236-41, 334; IV, 225-310, 341; V, 186, 187, 188; VI, 19-22, 88-93, 163, 164, 225, 229, 269, 274, 275, 276, 277, 278, 280, 281, 302.
Puget (Pierre-Paul), A., I, 331-2; VI, 88.
Puiggari (M.), III, 374, 375.
Pusinus (le Père). Voyez : Poussines.
Puteus. Voyez : Pozzo (del).

Puthois jeune, S., V, 286.
* Puy en Velay (artistes nés au) I, 374.
— Voyez : Bourbon (Jean de).
Puyzieulx (le marquis de), I, 159.
Pymont (Jean de), P., IV, 183.

Q

Quantinet, A., V, 318.
Quatrebarbes (M. de), VI, 67, 394.
Quatre-Cornes, relieur, VI, 215.
Quatremère de Quincy, I, 142, 271; II, 225, 231; III, 89; V, 38, 203, 208; VI, 97, 328.
Quatrenvault (Jérôme), VI, 49, 50.
Quatroulx (François), chirurgien, I, 417.
Quéau, A., 289, 290.
Quélen (Antoine-Paul-Jacques de), depuis duc de La Vauguyon, VI, 123, 126.
Quérard (M.), II, 252.
Quesnel (les), III, 332; VI, 81.
Quesnel (Augustin), P., III, 149.
Quesnel (François), P., III, 149, 150, 156, 157; V, 264.
Quesnel (François, 2e), III, 149, 156.
Quesnel (Guillaume) l'aîné, P., VI, 185.
Quesnel (Jacques), P., III, 149, 157.
Quesnel (Nicolas), P. en 1507, VI, 185.
Quesnel (Nicolas), P., III, 149, 150, 157.
Quesnel (Pierre), P., III, 149, 150.
Quesnel (Toussaint), P., III, 149, 150, 157.
Quesnel (l'abbé), I, 4, 20; IV, 340.
— (Le Père), IV, 340.
Quesnoy (François du). Voyez : Duquesnoy.
Queu? (le marquis de), I, 444.
Quicherat (M. Jules), III, 130; IV, 401.
* Quiers en Piémont, IV, 171.
Quillard, P., V, 288.
Quillerier (Noël), P., I, 361; II, 383; III, 194-9.
Quinault, IV, 78; VI, 92.
* Quincy (abbaye de), IV, 368.
Quinquirin (Suzanne), IV, 81, 92.
Quinson (M. le comte de), V, 93-6.
Quitel (Charles), sieur de Fontaines, III, 235-9, 240.

R

Rabaine (René de), V, 368.
Rabbe (Alphonse), IV, 225.
Rabel (Jean), dessinateur, I, 129, 132; VI, 81.
Rabelais (François), II, 194, 195; VI, 74, 328.
Rabon (Nicolas) le fils, P., I, 370; V, 274, 275.
Rabon (Pierre), P., I, 360; II, 383.
Rabou, P., VI, 211.
Racine (Jean), P., VI, 211.
Racine (Jean), I, 185; IV, 14.
Racle, G. en médailles, III, 211.
Raczynski (le comte), II, 222.
Raffeto (Madame de), V, 89.
Raffeton (Jean-Jacques), V, 192.
Ragache (Jean-Louis), P., IV, 123.
Raggi-Brignole (Battina), IV, 26.
Rahault (Alexandre), beau-frère de G. de Marcy, VI, 213.
Raignier (Jean), IV, 129.
* Raimbeaucourt (Nord), IV, 311.
Raimbeaucourt (Pierre de), miniaturiste, IV, 311.
Raimond, A., V, 300.
Raimondi (Marc-Antoine), G., I, 7.
* Raincy (château du), V, 50.
Rainssant (Pierre), garde des médailles, I, 21.
Ramatuelle (M. de), VI, 35.
Rambault (Nicolas), tapissier, VI, 16.
Rambert (l'abbé), IV, 147.
* Rambouillet (Seine-et-Oise), IV, 370; V, 192; VI, 31.
Ramé (M. Alfred), V, 223, 224; VI, 111, 382.
Rameau, musicien, III, 121.
Ramet (M. Fr.), I, 425; VI, 382.
Ramey (Claude), S., 318; V, 99, 171-2, 305.
Ramey (Etienne-Jules) fils, S., V, 315.
Ramus (Joseph-Marius), S., V, 322.
Ranc (Antoine), P., III, 125; IV, 81, 93.
Ranc (Jean), P., I, 375; II, 366, 383; IV, 93.
Rancé (l'abbé de), I, 38.
Ranchin, III, 125.
Rancurel (Raymond), G., VI, 67.

Randon de Boisset (cabinet), II, 6, 32, 65, 67, 97.
Ranigodus (magister), V, 53.
Raon (Jean), S., I, 367, 410, 413; II, 383; V, 275, 276.
Raoul Rochette, I, 38; IV, 50, 51.
Raoux (Jean), P., I, 379; II, 383; IV, 93; V, 284.
Raphaël, P., I, 25, 30-1, 32, 34, 36, 37, 41, 51, 126, 145, 146, 149, 154, 158, 219, 440; II, 34, 35, 40, 47, 49 51, 88, 91, 92, 121, 179, 220, 287, 294, 316; III, 10, 73, 87; IV, 51, 67, 337, 338, 340, 391, 392, 393; V, 108, 110-1, 112, 114, 115, 121, 134, 146; VI, 66, 245, 247, 251, 252, 295, 299, 336, 337, 357.
Raphaël de Reggio, P. et G., IV, 337.
Rapion (F.), notaire à Nantes, III, 108.
Rapondi (Dino), V, 344, 345-6; VI, 401.
Rapp (le général), II, 185; III, 144.
Raspay (Jean-Pierre), P., IV, 187.
Rasseron (Gervais), V, 6.
Ratabon (Monsieur de), I, 215, 217, 404; II, 10, 383; III, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 237, 239, 251, 280, 282, 285; IV, 203, 206, 208; VI, 390.
* Ratonneau (île de), IV, 141.
Ratti (Guiseppe), IV, 26; V, 186, 187, 188, 189.
Rauch (Christian), S. allemand, II, 222.
Raufflt, P., V, 279.
Ravenel (M. Jules), V, 92; VI, 382.
Ravenet (S. F.), G., II, 57.
Ravy (Jean), maçon de Notre-Dame de Paris, IV, 195.
Raymond (Jean), émailleur, III, 380.
Raymond (Jean-Arnaud), A., I, 423.
Raymond (Joseph), émailleur, III, 381.
Raymond (Martial), émailleur, III, 380.
Raymond (Pierre), émailleur, III, 379.
Raynal (l'abbé), I, 185.
Raynal (M. Louis), II, 343.
Raynouard (M.), IV, 317.
Razibus (M.), IV, 148.
* Ré (île de), IV, 143; IV, 88.
Read (M. Charles), IV, 321, 322, 323; VI, 109, 218, 382.
Reatu (Jacques), P., V, 307.
Reboul (Marie-Thérèse), femme de Vien, P., I, 390; II, 384.
Récamier (Madame), I, 346-7.
Recommencé (Monsieur), V, 255.
Recouvrans, P., IV, 185.
* Redon, V, 246.
Redon de Boispréau, IV, 299.
Redouté, P., II, 184.
Rédriau (Martin), P., VI, 199, 211.
Regemortes, ingénieur, I, 423.
Régiment de Feuquières, V, 384.
Reginaldus, moine, émailleur, III, 376.
Regius (Ludovicus), V, 357.
Regnard (M. Emile), VI, 305, 306, 324, 382.
Regnaud (Pierre), marchand à Saintes, II, 194.
Regnaudin (François), S., V, 280, 281.
Regnaudin (Thomas), S., I, 59, 360, 407, 409; II, 369, 384; III, 219.
Regnauldin (Laurent), S., II, 197.
Regnault (Etienne), P., I, 375; II, 384.
Regnault (Guillaume), S., I, 125, 426; V, 174.
Regnault (Jean-Baptiste), P., I, 396, 416; II, 173, 218, 384; IV, 67, 137; V, 303.
Regnault de Lalande, VI, 406.
Regnaut (M.), orfévre, II, 30.
Regnesson (Nicolas), G., VI, 233.
Regnier (Georges), V, 6.
Regnier (Jehan), maçon, IV, 357-8.
* Regula (la Reole), VI, 308.
Rehn (J. E.), A. et G., III, 118-23.
Reiffenstein (le conseiller), I, 432-3.
* Reims, I, 21; IV, 110, 134; V, 264; VI, 233.
— (Académie de), I, 369.
— (Artistes nés à), I, 367, 399; IV, 341; VI, 410.
— (Ecole académique de), II, 371.
— Notre-Dame. Labyrinthe, V, 9.
— Sacre de Louis XIV, VI, 410-1.
Reiset (M. Frédéric), III, 77, 108, 145, 289; V, 40, 264; VI, 106, 218, 382.
— sa collection de dessins, II, 77, 85, 86, 89, 91, 93, 95, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 107, 108.
Relieurs. Voyez : Quatre-Cornes, Ruette.
Reliquaires, VI, 68-70.
Reliures, IV, 15.
Reliure en orfévrerie, V, 60-1.
Remacly, V, 263.
Rembrandt, P., VI, 31.
Rémond (Jean-Charles-Joseph), P., V, 318.

Removille (le marquis de). Voyez : La Live de Jully.
Remy (Monsieur et Madame), V, 48.
Remy (le sieur Daniel), concierge du château de Pau, III, 61 ; VI, 389.
Remy (Pierre), expert, II, 81, 94.
Renard, A., V, 301, 302.
Renard (Jean-Auguste), A., I, 423.
Renard (Louis), dit Saint-Malo, arquebusier, III, 282-3.
Renard (Nicolas), S., IV, 172.
Renaud, S., V, 170.
Renaudot (Eusèbe), I, 201, 202.
Rendu (Etienne), P., V, 195.
René d'Anjou, duc de Lorraine et roi de Sicile, I, 320-6 ; IV, 182-3 ; V, 209-14 ; VI, 65, 67, 68, 69, 70, 71, 394.
René II d'Anjou, V, 211.
Renée de France, duchesse de Ferrare, IV, 48.
Renié, A., V, 313.
Renier, armurier, I, 202.
* Rennes, V, 223, 241 ; VI, 133, 144, 145, 151-3, 382.
— Arsenal, V, 263.
— Faïenceries, VI, 114.
— Hôtel de ville, VI, 112.
— (Musée de), II, 363 ; V, 263.
— Palais de Justice, V, 223, 259.
— Place de l'Égalité, V, 262, 263.
— Saint-Germain (église), V, 262.
— Saint-Germain (cimetière), V, 263.
— Société des Républicains, V, 262-3.
— Statue équestre de Louis XIV, V, 245, 246, 259-64 ; IV, 162.
— Statue pédestre de Louis XV, VI, 111-62.
Rennes (Louis Guy de Guérapin de Vauréal, évêque de) en 1751 et 1754, VI, 122, 153, 156, 159.
Rennes (le sénéchal de), VI, 159.
Renou (Antoine), P., I, 203, 341, 344, 395, 418 ; II, 384 ; V, 297.
Renou, secrétaire de l'Académie de peinture en 1681 ?, I, 418.
Renouard (Antoine-Augustin), III, 1, 2.
Renouard (François), patron de barque, IV, 305.
Renouard (M. Jules), III, 1.
Renouard (Madame veuve), V, 29 ; VI, 384, 410.
Renous (Claude), IV, 310.
Renouvier (M. Jules), IV, 81, 179, 181 ; V, 209, 210, 211, 212, 356 ; VI, 66, 382, 396.
Rense? (il signor Gabrielle), I, 447.
Réol (maître), VI, 308.
Repnin (le prince), II, 185.
Reps, vicaire, VI, 61.
Requien (bibliothèque), IV, 180.
Ressian (Louise), II, 308, 310, 311, 312.
Restout, P., V, 297.
Restout (Jean), P., VI, 212.
Restout (Jean) le père, P., I, 202, 210, 380, 405, 407, 408, 411, 415 ; II, 145, 365, 380, 384 ; III, 111 ; IV, 63, 351.
Restout (Jean) le fils, III, 111-2.
Restout (Jean-Bernard), P., I, 345, 392 ; II, 384 ; III, 112.
Restout (Louis), P., VI, 211.
* Rethel, I, 230.
Retrou (Jean), banquier, VI, 241, 242.
Retz (le comte de) en 1572, III, 45.
Retz (le cardinal de), III, 14.
Reuzé, voiturier par eau, V, 242, 244.
Revel (Gabriel), P., I, 372 ; II, 362, 384.
Revel (Maury), IV, 366-7.
Révérend (Claude), porcelainier, VI, 360-4.
Revoil (Pierre-Henri), P., V, 182.
Revol, V, 239.
Revue de l'Anjou et du Maine, V, 39, 356.
Revue de Paris, IV, 321.
Revue des bibliothèques paroissiales... d'Avignon, VI, 395.
Revue des Sociétés savantes, VI, 411.
Revue du Midi, VI, 389.
Revue rétrospective normande, VI, 414.
Revue universelle des arts, V, 105, 200, 215 ; VI, 108, 332, 356, 384, 390, 394, 397, 405, 407.
Rey (Monseigneur), VI, 281.
Reynard, secrétaire de l'ambassade de Hollande, III, 349.
Reynez (liste de), VI, 384, 385.
Reynolds (Joshua), I, 27.
Reyschoot, P., V, 290.
* Rhin (le), fleuve, VI, 344.
* Rhône (le), fleuve, IV, 183, 185, 308 ; V, 366 ; VI, 384, 395.
Ribard, ingénieur, I, 311.
Ribard (Monsieur), V, 221.
Ribellier (Nicolas), S., I, 400 ; II, 384.
Ribera (Guiseppe), P., I, 41.
Ricard (M.), IV, 179, 181.
Ricci (Sebastiano), P., I, 176, 380 ; II, 384.

Ricciarelli (Daniele), P. et S., III, 297.
Richard le vitrier, II, 322, 328-9, 330.
Richard (Madame), V, 108, 167.
Richard (M. Paulin), IV, 321, 329; VI, 221, 382.
Richart (fil de), V, 74.
Richault (Françoise), femme de Jean Bullant, VI, 307-10, 315, 316, 411.
Richebourg (Christophe-Guillaume de), V, 355.
Richelet (dictionnaire de), VI, 392.
* Richelieu (château de), IV, 71.
— (Artistes nés à), I, 365.
Richelieu (le cardinal de), I, 45, 91, 92, 243, 291, 294; III, 11, 41, 77, 78, 93, 297, 332; IV, 143, 231.
Richelieu (le maréchal de), VI, 54.
Richer, IV, 340.
Richer (les), famille de Sens, V, 351.
Richer (Christophe), V, 354.
Richer (Marie), femme de Jean Cousin, V, 354.
Richier (Nicolas), V, 6.
Richmond (le duc de), II, 92.
Richomme (Joseph-Théodore), G., V, 312.
Ricou (Jacques), IV, 372.
Ricouard (Nicolas), P., VI, 199, 201, 212.
Rieux, I, 424.
Rieux (Mademoiselle de), VI, 83.
Rieux (seigneurs de), III, 105, 107.
Riffet (M.), I, 85.
* Riga (Russie), III, 77.
Rigal (collection), VI, 233.
Rigaud (Claire), sœur d'Hyacinthe, IV, 30.
Rigaud (François), Parisien, P., IV, 26.
Rigaud (Gaspard) le frère, P., I, 400; IV, 26, 30, 31.
— (Hyacinthe, fils de Gaspard), IV, 26, 28, 31.
Rigaud (Hyacinthe), P., I, 159-60, 374, 404, 406, 408, 410, 414; II, 127, 357, 362, 365, 367, 374, 375, 384, 386, 387, 388; III, 15; IV, 25-32, 56, 57, 59, 93, 346; V, 207, 278.
Rigaud (Madame), leur mère, II, 384, 385; IV, 28.
Rigaud (Nicolas), V, 6.
Rigel, claveciniste, III, 361.
Rigoley de Juvigny, I, 38; IV, 179; VI, 326.
Rigolle (Jeanne), IV, 325.
Rigollet, VI, 368.
Rigot (frère Jean), miniaturiste, V, 56-8.
Rimasso (il signor), I, 449.
Riocreux (M.), conservateur du musée de Sèvres, VI, 312, 338, 339, 360, 363, 382, 412.
Rioult (Louis-Edouard), P., V, 315.
Riquet de Bonrepos, IV, 264.
Rivalz (Antoine), P., I, 269; IV, 82.
Rivalz (Jean-Pierre), P. et A., I, 269.
Rivalz (Michel), I, 269.
Rivaudeau (André de), II, 194.
Rivet, A., I, 420.
Rivet (Alexandre), menuisier des bâtiments du roi, III, 181.
Rivet (Antoine), S., III, 181.
Rivet (Jacques), menuisier des bâtiments du roi, III, 181.
Rivet (Marie-Madeleine), III, 181.
Rivière (Auguste-Louis-Jean-Baptiste), P., V, 305.
Robbia (les della), III, 332.
Robbia (Luca della), IV, 19, 20, 29.
Roberde (La), III, 292.
Robert, jurat, II, 126.
Robert (M. A. C. M.), IV, 317.
Robert (Hubert), P., I, 203, 391; II, 143, 208, 214, 217, 218, 385; V, 75; VI, 30-1, 397.
Robert (Léopold), P., II, 222-4; V, 315.
Robert (Nicolas), G., I, 280.
Robert (le petit), brodeur, V, 365.
Robert-Dumesnil (M.), II, 76; III, 4; IV, 82, 89, 91, 93; V, 194, 195; VI, 324, 325, 356.
Robert-Fleury (Tony), P., VI, 401.
Robert-Lefevre, P., II, 172-6.
Robertet, IV, 168.
Robertet (Florimond), I, 103, 106, 113, 115; V. 40.
Robillart (Claude), fontainier en chef de Vaux, VI, 17.
Robin, I, 191.
Robin (Jean), arboriste du roi et chirurgien, III, 164, 165.
Robin (Marie), III, 164, 165.
Robin (Pierre et Anne), III, 161.
Robin (J. B. Cl.), P., I, 400.
Robinet (dom Hilarion), II, 20.
Robinet (Pierre-Marie-Nicolas), S., V, 326.
Robit (cabinet), II, 27, 65, 85, 86.
Roche (Jean), P., IV, 181.
* Rochefort, III, 335; IV, 143, 159, 160, 163, 167, 264, 299.

Rochefort (de), G., VI, 290, 291.
Rodd (T.), I, 86.
* Roddes, seigneurie (commune de Saint-Dizier sur Rochefort, Loire), II, 134; VI, 386.
* Rodez, III, 383.
Rodolphe (Gédéon), maître charpentier, IV, 243, 253, 259, 262, 274, 276.
Roettiers, orfèvre, I, 203.
Roettiers (Charles-Joseph), G. en médailles, I, 232, 379; II, 385; V, 286.
Roettiers (Charles-Norbert), G. en médailles, I, 232, 391; II, 385.
Roettiers (Jacques), G. en médailles, I, 232, 393; II, 385.
Roettiers (Joseph), G. en médailles, I, 232, 371; II, 385.
Roettiers (Norbert), G. en médailles, I, 232, 381; II, 385.
Roettiers, S., fils de Norbert, V, 289.
Roger (Antoine), V, 92.
Roger (Christophe), S., VI, 302-3.
Roger (Eugène), P., 321, 323.
Roger (G.), V, 110.
Roger (Léonard), S., I, 400; V, 274.
Rogers (Charles), II, 81-2, 92.
Rogier (Philippe), II, 327.
Roguet (Louis), S., V, 35, 328, 329.
Roguier (Henri-Victor), S., V, 305.
Rohan (suite des vicomtes de), II, 147-8.
Rohan (François de), prince de Soubise, II, 145.
— (René de), II, 148.
— (Henry, duc de), II, 148; IV, 324.
— (le cardinal de), IV, 53.
— (le duc de) en 1751, VI, 121, 159.
— (le vicomte de) en 1751, VI, 121.
— Voyez : Chabot.
Rohan-Chabot (le duc de), I, 394.
Rohan-Soubise (le duc de), II, 146.
Rohault, V, 309, 310.
Roland (Monsieur), V, 47, 48.
Roland de Virloys, VI, 102.
Rolin, I, 198.
Rolin (Jean), cardinal-évêque d'Autun, III, 321.
Rolland (Barthélemy), III, 173.
Rolland (Jules-Léger-François), S., V, 332.
Rolland (Ph.-Laur.), S., I, 400.
Rollet (Thomas), P., VI, 199, 201, 212.
Rollin, I, 271.
Rollini (Jean), P., IV, 184.
Romagny (Charles-Ernest), P., V, 331.
Romain (Aaron), A., V, 306.
Roman (Jean-Baptiste-Louis), S., V, 314, 316.
Romanelli (Francesco), P., II, 11; IV, 202, 204, 206; VI, 10.
Rombaud (Jean-Claude), S., VI, 300.
Rombaud, S. Voyez : Languenu.
* Rome, I, 32, 154-6, 199, 264, 265, 306, 317, 320, 357, 366, 373, 382, 383, 384, 398; II, 37, 39, 154, 223, 255-304, 313, 318; III, 113, 153, 335, 366, 367; IV, 69, 71, 74, 75, 79, 89, 102, 104, 163, 180, 251, 302, 345, 346; V, 29, 41, 45, 49, 93, 97, 103, 104, 107, 113, 122, 124, 125, 127, 130, 131, 136, 139, 140, 143, 147, 148, 150, 151, 152, 153, 157, 160, 163, 164, 170, 171, 192; VI, 12, 13, 57, 227, 246, 254, 328, 351, 352-3, 355, 356, 393, 406.
— Académie de France, I, 145, 148, 158, 340, 372; II, 150, 204, 246, 254, 264, 297, 300 1, 303-4; III, 79, 137, 143, 256, 257; V, 32, 33, 34, 35, 36, 54, 80, 85-6, 133, 141, 283, 285, 288, 295, 297, 300, 302, 304, 310, 317, 320, 353; VI, 397,
— Académie de Saint-Luc, I, 4, 51, 60-9, 96, 369; II, 150, 377, 382; IV, 120, 183; V, 32, 33, 36, 81; VI, 406.
— Académie des Arcades, V, 32.
— Anges (couvent des), V, 86.
— Arc de Titus, VI, 327.
— (Artistes nés à), I, 364.
— Bibliothèque du Collége Romain, I, 172.
— Capitole, VI, 327.
— Chapelle Sixtine, V, 34.
— (Chartreuse de), II, 25; IV, 216.
— Colonnes : Antonine, I, 26; Trajane, VI, 327.
— Colysée, VI, 327.
— Corso, I, 153.
— Farnesine (la), V, 121.
— Forum, VI, 327.
— Madonna del Popolo, I, 152.
— Médicis (Vigne), V, 85.
— Minerve (église de la), IV, 168; V, 39.
— Monte Cavallo, I, 450; II, 206, 207.
— Monte Pincio, I, 148.
— Palais : Barberini, V, 97, 125, 127; Chigi, I, 26; VI, 296; Colonna, III, 6, 7; Corsini, III, 6; Falconieri, III, 6; Farnèse, V, 121; Rospigliosi, I, 145, 149; V, 109, 117-9.

— Paolina (strada), I, 150.
— Panthéon, I, 142, 145, 149.
— Parione (canto del), I, 96.
— Places : d'Espagne, V, 140; Navonne, IV, 55.
— Ponte mole, II, 206.
— Ripetta (port de), II, 385.
— Saint-Ignace, VI, 354.
— Saint-Louis des Français, I, 139, 151; II, 297; IV, 100; V, 31-8; VI, 406.
— Saint-Pierre, I, 151, 152; IV, 102.
— Sainte-Marie l'Egyptienne, VI, 327.
— San Carlo sopra il Corso, I, 153.
— San Lorenzo in Lucina, I, 4, 20, 25, 140, 144, 149, 150; V, 31.
— Santa Maria in Monticelli, VI, 405.
— Santa Maria in Via Lata, I, 140, 314; V, 31.
— Séjours de Jean Bullant et de Rabelais, VI, 326-8.
— Statue équestre de Marc-Aurèle, III, 128, 296.
— (Tableaux de Claude Lorrain faits à) et pour Rome, I, 441, 447, 448, 450, 451, 452, 453, 454, 455.
— Temples : de la Fortune Virile, VI, 327; de Jupiter Stator, VI, 327.
— Théâtre de Marcellus, VI, 327.
— Trinité du Mont (église de la), I, 139, 148; V, 31, 37, 38.
— Vatican, I, 25, 30; II, 34, 35, 51, 91; IV, 2; V, 135, 141; Stanze, IV, 67; Loges, IV, 341.
— Villa Mathei, II, 302.
— Villa Medici, II, 180, 184.
Rome (le roi de), II, 187-8.
* Romorantin, IV, 337.
Rondet, garde des pierreries, I, 202.
Ronsard (le poëte), III, 299; VI, 82.
* Roquemaure, près d'Avignon, V, 343.
Roqueplan (M. Nestor), IV, 321.
Roquefort, I, 110.
Rosa (Salvator), P., 36; II, 91.
Rosa, de Tivoli, P., IV, 186.
Rose (Michelle), II, 55.
Rose. Voyez : La Rose.
Roslin (Alexandre), P., I, 202, 203, 344, 388, 393; II, 362, 371, 377, 385.
Rospigliosi (le cardinal), I, 145, 443, 444, 445.
Rosseline?, P., I, 203.
Rosset, III, 126.
Rosset (François de), VI, 214.
Rossi, éditeur d'estampes, I, 31.
Rosso (Rosso del), P., I, 95; II, 196; III, 113-7; VI, 336, 413.
Rostagnus II, évêque d'Arles, V, 52, 53.
Rostaing (Tristan de), V, 184.
Rota (Martin), G., IV, 341.
Rotisset (Jean), VI, 108.
Rotrou (Jean de), I, 243.
Rotschild (M. de), V, 20.
Rou (Jean), V, 8?.
Rouard (Antoine), I, 138.
Roubillac (Louis-François), S., 290.
Roucher (Monsieur), V, 350.
Roucoule (M.), II, 124.
Roucy (de), III, 20. Voyez : Girodet-Trioson.
Rouelle (Pierre de), IV, 370.
* Rouen, I, 118; II, 308, 331; III, 68, 135, 136; IV, 227, 337, 367; V, 268, 366, 367; VI, 323, 324, 331, 379, 382, 389, 396.
— (Académie de), I, 150, 183, 309-10, 311; III, 354; V, 222; VI, 110, 111.
— (Artistes nés à), I, 360, 368, 374, 380; III, 175; VI, 396.
— Bibliothèque de la ville, III, 130; V, 2, 76, 217; VI, 179.
— (Cathédrale de), VI, 331.
— (Chartreuse de), IV, 217.
— (Château de), V, 66.
— Corporation des peintres (statuts de la), VI, 179-201.
— Ecole de dessin, I, 311.
— (Faïence de), VI, 338, 339, 363, 412, 414.
— (Musée de), I, 339; II, 376; III, 174.
— Notre-Dame, I, 271, 272.
— Palais de Justice, VI, 323.
— Pierre Saint-Nicolas, V, 366.
— Place Saint-Ouen, V, 222.
— Rue du Bec, VI, 179.
— Saint-Amand, V, 366.
— Saint-Herbland (confrérie des peintres à), sous l'invocation de saint Luc, VI, 180, 201-12.
— Saint-Laurent, I, 309.
— Saint-Maclou, V, 366.
— Saint-Maur-lèz-Rouen, VI, 188.
— Saint-Romain, I, 72.
— Vicomté de l'Eau, V, 65.
Rougé (M. Emmanuel de), VI, 7.
Rouget, IV, 349.
Rouget (Georges), P., V, 310.
Rouillard (Pierre), P., VI, 209, 211.
Rouillart (Marie), III, 168, 169, 170.

Rouillé (Monsieur), ministre de Louis XV, VI, 160.
Roulay (M.), IV, 372.
Roulin (Louis-François-Marie), P., V, 323.
Roullet (Jean-Louis), G., I, 400.
Roulliard, V, 56, 57.
Rouquet, P. en émail, I, 389.
Roussaud, IV, 402.
Rousseau (famille des), à Sens, V, 351.
Rousseau, A., V, 297.
Rousseau (Catherine), femme de Jean Cousin, V, 353.
Rousseau (Charles-Joseph), G., V, 325.
Rousseau (Jacques), P., I, 361; II, 385; VI, 283.
Rousseau (Jean), orfévre ciseleur, IV, 185.
Rousseau (Jean-Baptiste), V, 207.
Rousseau (Jean-Jacques), I, 185; II, 202, 288.
Rousseau (Lubin), lieutenant du baillage de Sens, V, 353.
Rousseau (Robin), orfévre, V, 367.
Roussel (Anne), V, 341.
Roussel (Nicolas), orfévre, I, 198; III, 40.
Roussel (Jérôme), G. en médailles, I, 377; II, 386.
Rousselet (Gilles) le père, G., I, 362; IV, 49, 52.
Rousselet (Jean) le fils, S., I, 372; II, 386; IV, 52.
Rousselet (Madelaine Th.), G., IV, 52.
Rousselet (Marie-Anne), G., IV, 52.
Rousset, A., I, 422.
Rousset (Pierre), A., V, 290, 291.
Roustan (Charles), S., IV, 238.
Roux (Abraham), IV, 325.
Roux (Anthoine), VI, 303.
Roux (Gédéon), IV, 325.
Roux (Prosper-Louis), P., V, 325.
Roux-Alphéran (M.), IV, 232; V, 212; VI, 225, 273, 300.
Roux de Roux, P. Voyez : Rosso.
Roy (Joseph), P. à Bordeaux, II, 125.
* Royaumont (abbaye de), IV, 169, 171, 172.
Roynard (Vincent), P., V, 196.
Roysi (M. de), III, 43, 45, 46.
Rozy, manœuvre sculpteur, VI, 151, 152.
Ru (Madame de), IV, 249.
Rubens (Pierre-Paul), P., I, 41, 46, 51, 82-93, 219; II, 208-9, 210, 212-3, 316; IV, 52, 333, 339; V, 190; 350, 395.
Rubeus. Voyez : San Secondo.
Rude (François), S., V, 98, 313, 314.
Ruette (Antoine), relieur, V, 194.
Rugieri (Rugiero dei), P., V, 173.
* Rumilly-les-Vaudes (Aube), IV, 94.
Rupelmonde (la marquise de), I, 302.
Ruspiose. Voyez : Rospigliosi.
* Russie, I, 183.
Russy (Gabriel de), armurier, III, 307, 308.
Rutant (M. de), IV, 125.
Rutland (le duc de), III, 11.
Rutxhiel (Henri-Joseph), S., V, 310, 312.
Ruville (M. de), I, 1, 2; VI, 248, 382.
Ruys (André), S., IV, 237.
Ruyter, amiral hollandais, IV, 275.
Ruzé (Louis), argentier de la rsine, IV, 8.

S

Sabina (Pierre et Antoine), III, 167.
Sabulo (Florent de), enlumineur, IV, 181.
Sacquespée (Adrien), P., VI, 180, 211.
Sacquespée (Pierre), P., VI, 201.
Sacy. Voyez : Lemaistre.
* Sacz, seigneurie (les Sacs, Sarthe, commune de La Flèche?), III, 106.
Sadeler, G., 221.
Saffrey (Dame Isabeau de), II, 134-5.
* Sagone (Cher), I, 422; III, 163; IV, 342.
Sagot, VI, 363.
Saincton, S., V, 282.
Saine-Rue (Pierre de), horloger, V, 364.
Saint Accéol, VI, 308, 314.
* Saint-Acheul (collége des jésuites, à), VI, 314.
Saint Acius, VI, 314.
Saint Agricol, IV, 185.
— Voyez : Avignon.
* Saint-Aignan, V, 369.
Saint Amand. Voyez : Rouen.
* Saint-Amand (Cher), IV, 342.
Saint-Amant (Dieu, dit), P., V, 195.
Saint Ambroise, II, 112, 123; III, 137.
— Voyez : Bourges.
Saint-Ambroise (l'abbé de), I, 91.
Saint André, II, 367, 384; IV, 218.
— Voyez : Chartres, Paris (rues).

Saint-André (frère Bertaud de), III, 107; VI, 389.
Saint-André (Simon Renard de), P., I, 363; II, 386; V, 276.
* Saint-André de la Marche, baronnie (Maine-et-Loire, arrond. de Cholet), III, 319.
Saint Antoine. Voyez : Nevers, Paris (rues).
* Saint-Arnoult des Bois (Eure-et-Loir), V, 192.
* Saint-Arnoult en Yvelines (Seine-et-Oise), V, 192.
Saint Aspais, V, 56-7.
— Voyez : Melun.
Saint-Aubin (Augustin de), G., I, 398; IV, 49.
Saint-Aubin (Gabriel de), P., V, 296.
* Saint-Aubin d'Ecrosville (Eure, arrond. de Louviers), IV, 231.
Saint Augustin, IV, 41.
Saint Avé, I, 137.
Saint Barnabé, V, 111.
Saint Barthélemy, II, 361, 376; III, 74.
— Voyez : Anne (la mère) et Paris.
Saint-Barthélemy (la). Voyez : Lussaut, Paris, Protestants.
Saint Bénigne. Voyez : Dijon.
Saint Benoît, pape, III, 56.
Saint Benoît, II, 28, 104, 112, 137; IV, 384; V, 69, 76, 77.
— (Ordre de), V, 51, 52.
— Voyez : Paris.
Saint Bernard, VI, 33.
* Saint-Bertin (annales de), V, 51.
* Saint-Branchs (canton de Montbazon, arrond. de Tours), II, 321, 327, 329.
* Saint-Brieuc (Etats de), V, 249.
Saint Bruno, II, 4, 18-25, 42-5, 60-2, 112, 121, 201; III, 383; IV, 102, 216, 217, 222, 402.
Saint Castor. Voyez : Nimes.
Saint Césaire, évêque d'Arles, V, 51-3.
— (Voyez : Arles.)
Saint Charlemagne. Voyez : Charlemagne.
Saint Charles Borromée, II, 220, 221, 239, 240, 241; III, 87; IV, 121, 308.
— Voyez : Rome.
Saint Christophe, IV, 11, 384, 399.
Saint Claude. Voyez : Paris (rues).
Saint-Claude (Claude Lefebvre, dit), tapissier, VI, 16.
* Saint-Cloud, II, 257, 373, 378, 383, 384; V, 3, 6, 25, 219; VI, 26; (Bois de), V, 3; (Château de), V, 7.
Saint-Contest (M. de), I, 388-9.
Saint Cosme. Voyez : Paris.
* Saint-Cyr (Ecole militaire de), VI, 380.
* Saint-Cyr de Vaudreuil (Eure), II, 331.
Saint Denis, II, 114; III, 88, 98; V, 57.
— Voyez : Paris (rues), Tours.
* Saint-Denis (Seine), I, 16, 137; III, 26-7; V, 338, 342.
— (Abbaye de), I, 16, 137; III, 26-7; V, 338, 342; chapelle de Saint-Hippolyte, IV, 390-4; tombeaux : de Duguesclin, III, 129; des rois, VI, 61-2; de Charles VIII, I, 129-32; de François Ier, V, 347-50, 359; de Henri II, II, 196-8; V, 359; VI, 307, 311, 356.
— (Le religieux de), III, 130.
Saint Didier. Voyez : Avignon.
* Saint-Dizier, III, 174.
* Saint-Dizier sur Rochefort (Loiret), VI, 386.
* Saint-Domingue (île de), IV, 352.
Saint-Elme (Ida), dite la Contemporaine, V, 203.
Saint Eloi, orfévre et monnoyeur, III, 376.
* Saint-Eloi-lès-Noyon, abbaye, V, 3.
Saint-Esprit. Voyez : Ordres et Vaisseaux.
Saint Etienne, II, 118.
— Voyez : Beauvais, Ordres, Paris.
Saint-Etienne (Louis Poterat, sieur de), VI, 364.
Saint-Etienne de Fontenay (l'abbé de), II, 131.
Saint Eustache. Voyez : Paris.
Saint-Eve (Jean), G., V, 326.
Saint Féréol. Voyez : Marseille.
Saint-Florentin (le comte de), I, 252; II, 267, 293, 299; III, 353; VI, 122, 136, 159.
Saint François, I, 322, 429; III, 87, 383; V, 378; VI, 31.
— Voyez : Pavie, Venise.
Saint François de Paule, I, 214; III, 92; IV, 2, 20-2.
Saint François de Sales, I, 332; V, 50.
Saint François Régis, VI, 406.
Saint François Xavier, IV, 126.
Saint Front, V, 30.
Saint Gabriel, V, 178.
Saint Gatien, II, 325.
— Voyez : Tours.

* Saint-Gelais (Deux-Sèvres), II, 348.
Saint Georges. Voyez : Nancy, Villeneuve.
Saint Géraud, VI, 250.
Saint Germain, II, 139.
— Voyez : Paris, Rennes.
* Saint-Germain, III, 369.
* Saint-Germain (seigneurie de), VI, 311.
Saint-Germain, laquais, I, 295.
* Saint-Germain de Breulx, près d'Evreux, V, 202.
* Saint-Germain en Laye, I, 222, 223, 225, 230; II, 29, 343-4; III, 161, 193, 194, 195, 199, 215, 221, 228, 229, 230, 231, 233, 241, 242, 243, 245, 251, 252, 253, 256, 263, 303; IV, 277, 283, 286; V, 39.
Saint Gervais, II, 28, 29, 45-6, 62, 88, 89, 105, 112, 123.
— Voyez : Paris, Saint-Denis.
Saint Gilles. Voyez : Paris.
* Saint-Gouvry (Morbihan), II, 349.
Saint Grégoire, III, 137.
Saint Guillaume, II, 26.
Saint Herbland. Voyez : Rouen.
* Saint-Hérent (Puy-de-Dôme), III, 249; VI, 390.
Saint Hiacynthe, IV, 26.
Saint Hilaire. Voyez : Paris (rues).
* Saint-Honorat, IV, 140.
Saint Honoré. Voyez : Paris (rues).
Saint Hippolyte, IV, 391.
— Voyez : Paris, Saint-Denis.
Saint-Hubert (Nicolas de), P., V, 196.
Saint Hugues, évêque de Grenoble, II, 21, 61; IV, 403.
Saint Ignace, IV, 345.
— Voyez : Rome.
Saint-Igny (Jean de), P., I, 41; VI, 180, 209, 211.
Saint Jacques. Voyez : Andelys, Paris, Perpignan.
Saint Jacques le Grand, II, 372; III, 383; IV, 377; V, 375; VI, 101.
Saint Jacques le Mineur, II, 363; IV, 376, 377.
Saint Jean. Voyez : Arles, Chartres, Paris, Troyes.
Saint Jean-Baptiste, I, 34, 113, 114; III, 131, 383; IV, 124, 135, 359, 395.
* Saint-Jean-Baptiste-lès-Amiens (abbaye de), IV, 311.
Saint Jean l'évangéliste, I, 431; II, 25, 31, 60, 86, 87, 384; III, 82; IV, 11, 375, 377, 391; V, 61, 111, 181, 375.
Saint-Jean. Voyez : Dieu (Jean de).
* Saint-Jean de Jérusalem. Voyez : Ordre de Malte.
* Saint-Jean de Losne (artistes nés à), I, 358.
Saint Jérôme, I, 344; III, 63, 64, 137; IV, 51.
Saint Joachim, IV, 196, 197.
Saint Joseph, II, 27, 83, 84, 85, 113, 114, 116; III, 85, 88; IV, 377, 395.
Saint Joseph le Juste, IV, 376, 377.
Saint Jude, IV, 376, 377.
Saint-Julien (M.), I, 85,
* Saint-Junien (Haute-Vienne), V, 35.
Saint Laud. Voyez : Angers.
Saint Laurent, II, 27, 28, 63, 86, 88, 104, 112; IV, 395.
— Voyez : Rome, Rouen.
* Saint-Laurent de Condéel (Calvados), II, 351-2.
Saint Lazare. Voyez : Avignon, Ordres, Paris.
Saint Léonard. Voyez : Alençon.
Saint Léopold, IV, 121.
Saint Leu. Voyez : Paris.
* Saint-Leu d'Esserent (Oise), IV, 371, 373.
— Voyez : Pierres.
* Saint-Liénard de Marchenoir (Loir-et-Cher), IV, 363.
Saint Liène, V, 57.
* Saint-Lô (artistes nés à), I, 398.
Saint Louis, roi de France, I, 96; II, 28, 63, 112, 341; III, 137, 138, 140; IV, 11, 124, 394; V, 2, 182, 378; VI, 23.
— Voyez : Ordres, Paris, Rome, Vaisseaux, Versailles.
Saint Louis de Marseille, évêque de Toulouse, V, 182; VI, 408.
Saint Lubin, IV, 196, 198.
Saint Luc, II, 383; IV, 11, 399; V, 148; VI, 203-8, 211.
Saint Luc, P., III, 90; VI, 201.
— Voyez : Montpellier, Paris, Rouen.
Saint-Maclou. Voyez : Rouen.
* Saint-Malo, I, 275; IV, 144, 160.
— Voyez : Guémadeuc.
Saint-Malo (Louis Renard, dit), arquebusier, III, 282-3.
* Saint-Mandé, VI, 21, 22.
— Orangerie du château, VI, 10.
Saint Marc, IV, 11, 399.
Saint Martial. Voyez : Limoges.
Saint Martin, II, 28, 63, 99, 112; IV, 5; VI, 73.

— Voyez : Marseille, Paris (rues), Tours, Troyes.
* Saint-Martin de Troyes *ou* ès Vignes (abbaye de), IV, 94; V, 391.
Saint-Martin in Montibus (le cardinal de). Voyez : Chastelutz.
Saint Matthieu, I, 332; II, 36, 361; IV, 11, 399; V, 61.
Saint Mathurin, II, 324.
* Saint-Maur des Fossés, I, 207; III, 264; V, 12; VI, 330.
* Saint-Maur-lèz-Rouen, VI, 188.
Saint Maurice. Voyez : Angers, Tours.
* Saint-Maurice (bois de), [Indre-et-Loire], II, 321, 327.
Saint-Maurice (le sieur de), intendant des inscriptions, III, 237.
Saint-Mauris (M. de), II, 168, 171; son cabinet, II, 95.
* Saint-Maximin, VI, 35.
Saint Médard. Voyez : Paris.
* Saint-Médard des Prés (Vendée), I, 273.
Saint Merri, IV, 314.
— Voyez : Paris.
Saint Michel, II, 332, 342, 352; III, 86, 87, 320; IV, 13, 20, 22-3, 51, 318; VI, 314.
— Voyez (Ordre de).
Saint-Michel (M. de), IV, 162.
Saint Nicolas, II, 29, 63, 114, 341.
— Voyez : Paris, Rouen.
* Saint-Nicolas du Port (Meurthe), VI, 66.
Saint-Non (l'abbé Richard de), I, 394.
Saint Olagner, III, 375.
Saint Olivet, V, 269.
* Saint-Omer (artistes nés à), I, 370, 371, 377.
Saint Ouen. Voyez : Rouen.
Saint-Ours (Jean-Pierre), P., V, 303, 304.
Saint Paul, I, 323; II, 3, 27, 28, 30, 33, 47, 49, 60, 88, 102, 103, 112, 118, 202, 378, 383; IV, 384, 391, 392, 393; V, 61, 111.
— Voyez : Chartres, Paris.
Saint-Paul *ou* Simpol (Claude), P., V, 280.
Saint Père. Voyez : Chartres.
Saint-Père (M.), notaire à Dijon, V, 97, 98, 382.
* Saint-Pétersbourg (Russie), I, 183, 389, 390; III, 5.
— Académie de peinture, I, 182, 184.
— Ermitage (galerie de l'), II, 56, 64, 118; III, 5, 6.
Saint Philippe, IV, 55; VI, 101.
— Voyez : Paris, Vaisseaux.
Saint Philippe Neri. Voyez : Gênes.
Saint-Philippe (Monsieur et Madame Coypel de), II, 279.
Saint Piat, IV, 358, 359; sa châsse, IV, 367-8.
— Voyez : Chartres.
Saint Pierre, II, 27, 28, 60, 87, 88, 104, 106, 114, 325, 363, 376, 381; III, 11, 88, 124, 125, 127; IV, 93, 218, 384, 391, 392, 393; V, 61, 111, 374; VI, 70-2.
— Voyez : Avignon, Melun, Montpellier, Nantes, Rome, Saumur, Tours.
Saint Pierre Célestin, V, 68, 69.
* Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre, arrond. de Nevers), IV, 312.
Saint Pierre de Luxembourg, V, 342-5.
* Saint-Pol-de-Léon. Voyez : Léon.
Saint Pontien, pape, III, 56.
Saint Potentien, VI, 45, 46.
Saint Protais. Voyez : Saint Gervais.
* Saint-Quentin (artistes nés à), I, 361; III, 71.
Saint-Quentin, P., V, 299.
Saint-Quentin (M. de), V, 44, 47.
Saint Remy, IV, 358.
Saint-Remy (Cardin de), brodeur, IV 380-1.
Saint Renaud, III, 87.
Saint Rieul, VI, 308.
Saint Roch, I, 342; II, 114; V, 188.
— Voyez : Gênes, Paris.
Saint Romain. Voyez : Rouen.
Saint-Romuald (le Père de), I, 43, 199, 215; II, 307.
Saint Ruf. Voyez : Avignon.
Saint Salvi, III, 320.
Saint Sauveur. Voyez : Aix, Paris, Thimerays.
* Saint-Sauveur-de-Tiron, IV, 368-9.
* Saint-Sauveur-Levaville (arrond. de Dreux, Eure-et-Loir), IV, 368.
Saint Savinien, VI, 45, 46.
Saint Sébastien, II, 28, 63, 88, 112, 114, 364, 385, 390; V, 76.
* Saint-Serge-lès-Angers, abbaye, V, 3, 5.
Saint Servais, IV, 375.
* Saint-Sever, près Rouen, VI, 364.
Saint Severin. Voyez : Paris.
Saint Siffrein. Voyez : Carpentras.
Saint Silvère, pape, III, 56.
Saint Simon, IV, 376, 377.

Saint-Simon (Mémoires du duc de), III, 36; IV, 249; V, 384.
Saint Sulpice. Voyez : Paris.
* Saint-Symphorien (Eure-et-Loir), IV, 399.
Saint Thadée, II, 378.
Saint Théau *ou* Thillo, argentier monnoyeur, III, 376.
Saint Thomas, II, 123, 391; V, 370.
— Voyez : Beauvais, Strasbourg.
Saint Thomas d'Aquin, V, 335.
— Voyez : Paris.
Saint-Thomas (Mademoiselle de), III, 174.
Saint Tiburce, III, 320.
* Saint-Tropez, IV, 140.
Saint Urbain. Voyez : Troyes.
Saint Valerien, III, 320.
* Saint-Valery sur Somme, III, 1.
* Saint-Vallier (Drôme), V, 91.
Saint Victor. Voyez : Marseille, Paris.
Saint-Victor (le président de), III, 354.
Saint Vincent, II, 139.
Saint Vincent de Paul, IV, 187.
Saint-Yves (Pierre de), P., I, 377; II, 386.
Saint Wulfran. Voyez : Abbeville.
Sainte Anne, II, 341; IV, 124, 196, 197, 375, 376; V, 78, 79, 378.
— Voyez : Paris (rues).
Sainte-Anne (frère Isidore de), III, 107.
Sainte Avoye, IV, 395.
Sainte-Beuve (M.), VI, 37.
Sainte Catherine, I, 359; II, 114.
— Voyez : Avignon.
Sainte Catherine de Sienne, III, 92.
Sainte Cécile, II, 28, 87, 121; III, 320; IV, 395.
— Voyez : Alby.
Sainte Constance, IV, 395.
Sainte Elisabeth, II, 113; IV, 121, 124, 376.
Sainte Françoise romaine, IV, 133, 134.
Sainte Geneviève, II, 115; III, 85, 331; V, 55.
— Voyez : Paris.
Sainte-Foix, VI, 389.
Sainte Foy, III, 383.
— Voyez : Chartres.
Sainte-Honorine, II, 29, 62, 90.
— Voyez : Conflans.
Sainte Ismérie, IV, 375, 376.
Sainte Jeanne de Valois, VI, 406.
Sainte-Lucie (bois de), IV, 328.
Sainte Madeleine, I, 322, 431; II, 58, 86, 87, 121, 175, 376; III, 85, 86, 87, 88, 92; IV, 13, 223.
Sainte Marguerite, I, 429; II, 26.
— Voyez : Paris (rues).
* Sainte-Marguerite (île), IV, 140.
Sainte-Marguerite (frère Laurent de), III, 107.
Sainte Marie. Voyez : Montpellier, Rome, Toulouse, Villefranche, et, pour les Notre-Dames, VI, 499, et les articles Andelys, Avignon, Bourges, Chartres, Embrun, le Havre, Montpellier, Paris, Reims, Rouen, Tours, Versailles.
Sainte Marie Cleophé, IV, 376.
Sainte Marie Egyptienne, III, 86.
Sainte-Marie-Mévil (M.), IV, 138.
Sainte Marie Salomé, IV, 377.
Sainte-Marthe (les frères), VI, 395.
* Sainte-Menehould, I, 229.
Sainte-Palaye, I, 118.
Sainte Périne. Voyez : Paris.
Sainte Pétronille, II, 114.
Sainte Reparata. Voyez : Florence.
* Sainte-Savine (Aube), IV, 94.
Sainte Scolastique, I, 226; II, 60, 104, 112; IV, 77.
Sainte-Sevère (le sire de), maréchal de France, VI, 216-7.
Sainte Thècle, II, 28.
Sainte Thérèse, II, 93; III, 85, 88, 91, 92, 383.
Sainte Ursule, IV, 395.
Sainte Véronique, II, 86.
* Saintes (Charente-Inférieure), II, 193, 194; V, 367; VI, 334, 336.
Saintes-Chapelles. Voyez : Bourges, Dijon, Paris.
Sainton, S., V, 282.
* Saintonge, V, 367, 368; VI, 335.
Salamandre, emblème de François Ier, III, 310.
Salimbeni (Ventura), P. et G., IV, 337.
* Salins, IV, 315.
Salle (Jehan de), IV, 379.
Salmon (M. André), II, 321, 333, 342; III, 65, 103, 287, 290; IV, 1, 44, 168; V, 19, 334, 348; VI, 382.
Salmon (Louis-Adolphe), G., V, 322, 323.
Saluzio (Bartolomeo-Jacopo et Giuseppe), V, 187.
Salvandy (M. de), IV, 311.
Salvat (M.), IV, 145.
Salviati (Monsignor), I, 4.
Saly, P., I, 203.

Saly (François-Joseph), S., II, 276, 281.
Saly (Jacques), S., I, 387; II, 386.
Salys, S., V, 292.
Sancerre (Charles), P., VI, 209.
Sanctus Benignus. Voyez : Saint Branchs.
Sand (Madame Georges), III, 361.
Sandrart (Joachim de), P., I, 43, 441.
Sanet (de), III, 125.
Sannazaro (Jacopo), III, 57.
San Secondo (le comte Pierre-Marie de), IV, 69, 70.
San Secondo (Hieronymus Rubeus, de la famille des comtes de), évêque de Pavie de 1530 à 1534, IV, 69; VI, 332.
San Severino (Henard de), tailleur, I, 109, 119.
Sanson (Guillaume), géogr., I, 201, 217-8; III, 172; IV, 219.
Sanson (Julien-Chrysostôme), S., VI, 400, 401.
* Sans-Souci (Prusse), I, 177, 179; II, 59; VI, 7.
— (Galerie de), II, 32.
Santerre (Jean-Baptiste), P., I, 202, 376; II, 383, 386; IV, 53.
Santeul (le chanoine), IV, 337; V, 241.
Santi Bartoli (Pietro), G., I, 25, 26, 37, 61, 154.
Sanxay (Pierre), VI, 334.
* Saône, rivière, V, 366; VI, 395.
Saphira, V, 111.
Sapho, nom de mademoiselle de Scudéry, VI, 39.
* Sarcelles (église de), VI, 317.
Sarcophages égyptiens, VI, 6-7.
Sarrabat (Daniel), P., I, 400; V, 280.
* Sarragosse (Espagne), I, 320.
Sarrasin (Jacques), médecin, IV, 325.
Sarrau, chirurgien, I, 417.
Sarrazins (les), S., I, 300.
Sarrazin (Bénigne), P., I, 215-7, 241; V, 80.
Sarrazin (Jacques), S., I, 215-7, 358, 406; II, 198, 363, 376; III, 81, 83, 84, 89, 90, 210; IV, 337; V, 54, 80, 357; VI, 180.
Sarrazin (Pierre), S., I, 215, 365; II, 386; V, 54, 80.
Sasso (Pietro), stucateur, IV, 201, 203-6, 207.
Sasso-Ferrato, P., III, 92.
* Saumur, VI, 71.
— Saint-Pierre, VI, 71, 71.
Sauteny, P., V, 286.
Sautray (J. B.), fondeur d'artIllerie, III, 178; V, 78.
Sauvage (Denis), VI, 326.
Sauvage (Jean), II, 208.
Sauvage (Piat-Joseph), P., I, 193, 395; II, 218, 386.
Sauval (Henry), I, 97, 196-7; II, 23, 137, 145; III, 55, 82; IV, 217, 222, 324; V, 2, 13, 68, 340.
Sauvan (Philippe), P., VI, 354, 356.
Savalette, notaire à Paris, V, 225, 239, 240.
Savières (Didier), G., V, 193.
Savoye (Anne de), nièce de Louis XI, VI, 393.
Savoie (Charlotte de), femme de Louis XI, VI, 393.
Savoie (Charlotte de), dite mademoiselle de Tarente, IV, 14; VI, 393.
Savoie (Louise de), duchesse d'Angoulême et mère de François Ier, IV, 21; V, 349.
Savoie (Emmanuel-Philibert, duc de), et sa femme Marguerite de France, II, 42, 43.
— (Charles-Emmanuel I, duc de), III, 52, 54; VI, 227.
— (les trois fils du précédent), III, 52, 54.
— (Charles-Emmanuel II, duc de), II, 226.
— (Victor-Amédée, duc de) et ensuite roi de Sardaigne, II, 162.
* Saxe, VI, 394.
Saxe (Frédéric-Auguste, électeur de) et roi de Pologne, VI, 394.
— Voyez : Marie-Amélie.
Saxe (le maréchal de), VI, 110.
Saxius (Pierre), V, 52, 52.
Scalberge (Frédéric), G., I, 282.
Scaliger (César), III, 58.
— (Joseph), I, 101.
— (Jules-César et Titus), I, 108.
Scanderberg, III, 57.
* Sceaux (château de), IV, 403; VI, 22.
Sceaux (Monseigneur de), conseiller du roi, VI, 322.
Schalken (Godefroy), P., VI, 30, 31.
Scheved (la margrave de), IV, 43.
* Schleissheim (château de), II, 121.
Schmidt (Georges-Frédéric), G., I, 385; II, 386.
Schnetz (Jean-Victor), P., V, 316.
Schœn (Hans), P. Voyez : Jolis (Jehan).
* Schönbrunn, III, 79.

Schopin (Henri-Frédéric), P., V, 321. 322.
Schwerin (le feld maréchal), I, 177, 180; IV, 43.
Scudéry (Georges de), I, 43, 226; VI, 35-6.
Scudéry (Mademoiselle de), VI, 2, 6, 10, 20, 22, 36-42.
Sculpture (grands prix de), V, 273-333; VI, 399-401.
Sculptures peintes, IV, 5, 22-3, 394-5; VI, 70-2, 180-1, 190-1, 194-6.
Scyrifus, roi de Mauritanie, III, 57.
Sébastiani (Léopold), IV, 79.
Sebert, P., V, 281.
Secousse, curé de Saint-Eustache, IV, 26.
Sedaine (Michel-Jean), I, 203, 423, 424.
* Sedan, I, 355; III, 206.
* Seez, II, 350, 352; III, 159.
Seghers. Voyez : Zègre.
Ségla (André), S., I, 145; V, 302.
Segrais, I, 21, 44, 244.
Séguier (le chancelier Pierre), I, 51, 226, 280, 400, 401; II, 362, 372, 375, 390; VI, 224, 269.
Seguin, abbé de la Chaise-Dieu, V, 30.
Seguin, capitaine du Louvre, III, 217.
Seguin (Jean), VI, 303.
Ségur (le maréchal de), 396.
Sei (Jean de), P., V, 366.
Seignelay. Voyez : Colbert.
Seillier (Jehanne), III, 109.
* Seine, fleuve, V, 245; VI, 26.
* Seine (département de la), VI, 320.
* Seine-et-Inférieure (département de la), III, 317.
— (Archives du département de la), VI, 179, 189.
* Seine-et-Marne (département de), VI, 15.
Séjourné (Jean), S., III, 40.
Selier, P., VI, 232.
Sellier (Charles-François), P., V, 333.
Seneçay (la marquise de), II, 31, 113;
Sénéchal (Nicolas), S., V, 299, 300.
Sénèque, II, 202; VI, 386.
Senet (Laurent), armurier, III, 308.
* Senlis, IV, 371.
Senlis (Jehan de), P. et verrier, V, 66-7.
* Sens, V, 351, 353, 355; VI, 380, 381, 401.
— (Artistes nés à), I, 378.
* Sepet (cap), près de Toulon, IV, 367; VI, 395.
Septale, mathématicien, I, 198.
Sera (Dominique de), V, 356.
Serandat (Jehan), chanoine d'Alby, III, 324, 326.
Seré (M. Ferdinand), VI, 299.
Sergell (Jean), S., I, 400.
Sergent (M.), III, 330, 341.
Sergent du tour du chœur de Chartres (charge de), IV, 366-7.
Sergius Paulus, proconsul, IV, 392; V, 111.
Serlio (Sebastiano), A., VI, 326, 330.
Sermonetta (le cardinal), évêque de Montdenis, IV, 71; VI, 332.
Serouge (Toussaint), V, 6.
Seroux d'Agincourt, I, 141-50; V, 35-6.
Serre (Marie), mère de Rigaud, IV, 28.
Serre (Michel), P., I, 333-6, 376; II, 386; IV, 299, 310; VI, 35.
Serres (feu M. de), III, 50.
Sertenas (Vincent), VI, 319.
Servandoni (Jean-Jérôme), P. et A., I, 383; II, 386; IV, 187; V;, 101.
* Sery en Anjou, I, 278.
Sesac (Monsieur de), V, 185, 186.
Setarbe. Voyez : Stabre.
Seurre (Bernard-Gabriel) aîné, S., V, 317.
Seurre (Charles-Emile-Marie) jeune, S., V, 318, 319.
Sévigné (Madame de), I, 336, 337.
Sévin (Claude), P., V, 303.
* Sèvres, IV, 349, 350.
— (Manufacture de), VI, 29.
— (Musée de la manufacture de), VI, 338, 360, 382.
Sevyn (frère Pierre), V, 69, 70, 71, 72.
Seymour (collection), III, 62.
Sforza (le cardinal Ascanio), III, 58.
Sforza (Louis), duc de Milan), III, 78.
Shelburne (lord), III, 343, 351, 352.
Shrewsbury (le comte de), II, 87, 119.
Siam (ambassade de), V, 227, 234, 263.
Sicard, III, 126.
* Sicile, V, 209; VI, 254, 286.
— (Tableaux de Claude Lorrain pour la), I, 452, 453.
* Sienne (Italie), I, 109; V, 34.
Sigalon (Xavier), P., V, 34.
Sigis, S., V, 296.
Sigismundus Fransi? princeps, III, 56. (Peut-être Sigismond Bathori, prince de Transylvanie.)
Signol (Emile), P., V, 321, 322.
Signerre *ou* Siguerre (Jehan), orfévre à Rouen, IV, 367-8; VI, 396.

Sillery (M. Brulart de), garde des sceaux, IV, 99; VI, 86.
Sillery (Fabius Brulart de), évêque de Soissons, I, 159.
Silvain, P., V, 78, 108, 167.
Silverius (sanctus), pape, III, 56.
Silvestre, directeur de l'Académie, I, 388, 405.
Silvestre (Israël), G., I, 200, 201, 202. 225-6, 238, 366; IV, 339, 345, 404; VI, 17, 22.
Silvestre (François), dessinateur, I, 238-9.
Silvestre (Louis) l'aîné, fils d'Israël, P., I, 375, 410, 414; II, 387.
Silvestre (Louis), fils d'Israël et frère cadet de Louis, I, 376; II, 387.
Silvestre (Nicolas-Charles), dessinateur et G., I, 387; II, 387.
Silvestre (catalogue), II, 85, 88, 91, 95, 96, 99.
— (Vente) en 1851, II, 93, 97.
Silvestre de Ravenne, G., IV, 337.
Simart (Pierre-Charles), S., V, 322, 323.
Siméon (Pierre), serrurier, IV, 8.
Simiane (les), VI, 18.
Simiane (Madame de), I, 334-7.
Simon, de Châlons en Champagne, P., IV, 184, 187, 188.
Simon, du Mans, maçon, II, 322, 328-9.
Simon, du Mans, P., VI, 66.
Simon (Charles), chanoine, VI, 398.
Simon (Philippe), S., V, 301.
Simonneau (Charles), G., I, 378; II, 387.
Simonneau (Louis) le jeune, G., I, 376; II, 387; III, 271.
Simonneau, G., II, 122.
Simonnet, A., I, 422.
Simpol (Claude de), P., I, 400; V, 280.
Sincerus (Jodocus), VI, 383, 397.
Sirejau (Jean), maçon à Bourges, IV, 131.
Siri (l'abbé Vittorio), I, 200, 236.
Sirmond (le Père), V, 217.
Sirot (Jehan), IV, 320.
Sittard (André), VI, 322.
* Sivry, ferme, VI, 2.
Sixdeniers (Alexandre-Vincent), G., V, 316.
Sixte IV, pape, II, 326; III, 56.
Sixte V, pape, III, 56, 77.
Slodtz (les), VI, 394.
Slodtz (Antoine-Sébastien), S., I, 310; III, 138.
Slodtz (Paul-Ambroise), S., I, 386, 411, 415; II, 387.
Slodtz (René-Michel-Ange), S., I, 310, 400; IV, 100-4; V, 31.
Slodtz (Sébastien), VI, 389.
Slodtz le jeune, S., V, 288, 289.
Smith (Gabriel), G., II, 57.
Smith, auteur du Catalogue, I, 421.
Smith, G. en manière noire, IV, 341.
Sneyders (François), P., IV, 343.
Soderini (Pietro), gonfalonier de Florence, III, 56.
* Soissons (Aisne), I, 159, 229, 230, 244.
Soissons (le comte de), III, 165.
Solario (Andrea), P., I, 95, 99, 132.
Solas (Jehan), S., I, 133-5; IV, 194-9, 382; V, 65, 370.
* Soliers, IV, 238.
Solier (Guillaume du), IV, 312.
Soliers (Pierre de), P. et S., IV, 179.
Soliman II, III, 57.
Solimène (le), P., I, 174.
* Solliès-Farlide (Var), VI, 395.
* Solliès-Pont (Var), VI, 395.
* Solliès-Toucas (Var), VI, 395.
* Solliès-Ville (Var), VI, 395.
Soman (Martial), argentier, III, 377.
Sonnius (Michel), VI, 67.
Sophie (Madame), fille de Louis XV, VI, 159.
Sorbet (Claude-Liger), VI, 108.
Sorcier, notaire, II, 306.
Soreau (M. de), V, 89, 90.
* Sorgue (la), rivière, IV, 181.
Sorlay (Jérôme), P., V, 42, 44, 47, 48, 50.
Sotteville (Jacques de), maître des œuvres de charpenterie de Rouen, V, 66, 67.
* Souabe, II, 242.
Soubeyran (Pierre), G., II, 60, 61, 92; III, 270.
Soubre, G., IV, 342.
Souchet (J. B.), VI, 43, 46, 47, 48.
Soufflot (Jacques-Germain), A., I, 390, 422; II, 259, 300.
Soulié (M. Eudore), I, 271, 287, 311, 344, 345; II, 35, 150, 204, 251; III, 71; IV, 217, 328; V, 87; VI, 382.
Soulier, archiviste à Montpellier, III, 127.
Souliers fournis à l'apprenti par le maître, IV, 357.
Soultrait (le comte Georges de), I, 136, 139; V, 31; VI, 382.

Soumy (Joseph-Paul-Marius), G., V, 332.
Sourdis (le sieur de), III, 309.
Souvestre (Villemain), VI, 161.
* Souvigny (église de) en Bourbonnais, IV, 313, 314, 316, 317.
Souville (Michel), P., V, 285.
Soyecourt (Madame de), III, 92.
Spaccini (Giam-Battista), I, 128.
Spada (le cardinal), I, 455.
Spinola (le marquis de), I, 87, 88, 89, 90-1.
Spon (Charles), I, 289.
Spon (Jacques), I, 17, 18.
Stabre (Laurent), menuisier en ébène, I, 199; III, 40, 192; IV, 322.
Stabre (la veuve), III, 202.
Stafford (le marquis de), III, 9.
Stanislas, roi de Pologne. Voyez : Leczynski et Poniatowski.
Stella (François), P., III, 73, 84, 85, 87.
Stella (Jacques), P., III, 208-10, 366, 367; IV, 337; VI, 244, 247.
Stiémart (François), P., I, 380; II, 387.
* Stockholm (Suède), III, 118.
— (Artistes nés à), I, 379, 385, 396, 399, 400.
— (Château de), III, 118.
Stolanus, IV, 376, 378.
Stouf (Jean-Baptiste), S., I, 396; II, 387; V, 301.
Strange (Robert), I, 311, 400.
* Strasbourg (Bas-Rhin), I, 302; II, 372; IV, 105; VI, 109, 110.
— (Musée de), II, 124.
— Saint-Thomas, VI, 110.
Strass, orfévre, II, 159.
* Strawberry-Hill, III, 297, 298.
Stresor (Anne-Renée), P., I, 369.
Strozzi (le maréchal), IV, 69.
Strutt (J.), G., II, 119.
Stuart (Marie), reine d'Ecosse, III, 42, 63.
Stucateurs, III, 258.
* Stuttgard (artistes nés à), I, 394, 396.
Suard, I, 314.
Suares (Joseph-Marie) I, 28.
Subleyras (Pierre), P., II, 363; V, 93-6, 289.
Sue (Jean-Joseph), chirurgien, I, 417.
Sue, le fils, chirurgien, I, 418.
* Suède, I, 96; III, 118; VI, 63.
— (Cuivre de), VI, 148.
Suède (le roi de), III, 360, 361.
Suède (la princesse royale de) en 1744, IV, 42-3.
Suétone, VI, 359.
Suffolk (le comte de), III, 4.
* Suisse, VI, 34.
Suisses (les Cent-), IV, 19-20.
Sultzbach (Charles-Théodore, prince de), électeur palatin en 1774, III, 338-9.
Surugues, S., V, 298.
Surugue (Louis) père, G., I, 384; II, 56, 204, 387.
Surugue (Pierre-Louis) fils, G., I, 386; II, 387.
Surugue-Ponce, G., II, 59.
Sutherland (le duc de), III, 4.
Suvée (Joseph-Benoît), P., I, 203, 395, 412, 416; II, 387; V, 300, 301.
Suys, A., V, 314.
Suzanne (François-Marie), S, V, 303.
Swanembourg (Guillaume), P., IV, 341.
Swebach, dit Fontaines, P., IV, 96.
Sylvain (Gabriel), P., V, 280.
Symon (Pierre), apothicaire épicier, VI, 310.
Symosie (famille des), VI, 311.

T

* Tabago (île de), IV, 250.
Tabarin, secrétaire de Charles V, II, 344.
Tacite, III, 14.
Taffignon (Michel), IV, 136.
Taillandier (Jacques), I, 100, 101, 103, 104, 106, 107, 111, 112, 113, 114, 115, 123, 124.
Taillandier (M.), VI, 3, 11, 56, 97, 382, 403, 405.
Taillasson (Jean-Joseph), P., I, 396; II, 387; V, 301.
Taillier, G., Allemand, III, 123.
Taillon (Pierre), orfévre, V, 366.
* Tain (Drôme), V, 91.
Talaru (M. de), seigneur de Chamarande, III, 360; VI, 392.
Talc (moulage du), I, 271-2.
Tallard (cabinet du duc de), II, 59, 204.
Tallard (la duchesse de), I, 302.
Tallebot, VI, 315.

Tallemant (l'abbé), intendant des inscriptions, III, 239-41.
Tallemant des Réaux, I, 287, 291; II, 307-8; VI, 214.
Talot, VI, 2.
Tamerlan, III, 57.
Tancarville (les), VI, 98.
Tannevot (Michel), A., I, 421, 422.
Tapisseries, IV, 375-9; V, 183, 385; VI, 72.
— d'après Raphaël, I, 34.
— de Turquie, I, 207-12.
— de Le Sueur, II, 34, 35, 45.
— de Dumée, III, 253.
Tapissiers de Fouquet, VI, 15-7.
Tapissiers. Voyez : Comans, Dupont, La Planche, Laurent, Lefebvre, Lenfant, Lourdet, Perart, Perclaes, Rambault, Saint-Claude. Voyez aussi Maincy et l'article *Gobelins* (Paris).
Tarasin *ou* Tarason (Antoine), émailleur, III, 381.
Taraud (Pierre), émailleur, III, 379.
Taraval (Hugues), P., I, 392, 412, 416; II, 387; V, 297.
Taraval (Jean-Gustave), P., V, 304.
Tarbé (M.), de Sens, V, 355; VI, 111.
Tardieu, A., V, 306.
Tardieu (Alexandre), IV, 68; VI, 382.
Tardieu (Ambroise), IV, 51.
Tardieu (Antoine-François), dit Tardieu de l'Estrapade, G. de géographie, IV, 50, 51.
Tardieu (Charles), IV, 49, 50.
Tardieu (Claude), IV, 49, 50.
Tardieu (Jacques-Charles), IV, 50.
Tardieu (Jacques-Henry), IV, 64.
Tardieu (Jacques-Nicolas) le fils, G., I, 387; II, 388; IV, 51, 55, 59, 62-4, 67.
Tardieu (Jean), IV, 49, 52.
Tardieu (Jean-Baptiste), G. de géographie, IV, 50.
Tardieu (Jean-Baptiste-Pierre), G. de géographie, IV, 50.
Tardieu (Jean-Charles), P., IV, 64; V, 307.
Tardieu (Louis), G., IV, 50.
Tardieu (Nicolas), IV, 56.
Tardieu (Nicolas), G., I, 380; II, 64, 97, 388; IV, 49, 54, 56, 62.
Tardieu (Nicolas-Henry), G., IV, 49, 52, 53, 56-60, 62.
— (sa femme), IV, 52-3.
Tardieu (Pierre-Alexandre), G., IV, 50-1.
Tardieu (Pierre-Antoine), G., IV, 51.
Tardieu (Pierre-François), G., IV, 51, 52, 59.
Tardieu (Pierre-Joseph), IV, 50.
Tardif (Monsieur), I, 445.
Tarente (Mademoiselle de). Voyez : Savoie (Charlotte de).
Targa (Fr.), I, 197.
Tarlati (Jacopo), IV, 168.
Tarlé (Claude-Félix), VI, 272.
* Tarnos, IV, 157.
Tarot, S. Voyez : Toro (Bernard).
Tarquin (Bastien), jardinier, V, 11.
* Tarragone (artistes nés à), I, 376.
Tassaert (Jean-Pierre-Antoine), S., I, 400.
Tassaud (Pierre), émailleur, III, 379.
Tassel (sens du mot), VI, 407.
Tassin (Jacques), IV, 136.
Taunay (Auguste-Marie), S., V, 307, 308.
Taunay (Nicolas-Antoine), P., I, 400.
Taurel (André-Benoît), G., V, 317.
* Tavernes (Gironde?), IV, 98.
Tavernier (François), P., I, 375, 381, 411, 414, 418; II, 388; IV, 60.
Tempesta (Antoine), G., III, 296; VI, 391.
Temple (Rémond du), architecte de Charles V, III, 130, 133.
Tencin (le cardinal de), archevêque de Lyon, II, 259.
Tende (le comte de), IV, 69.
Teniers (David), P., IV, 63.
Tennyson d'Egmont (Charles), VI, 387.
Terburg (Gérard), P., VI, 31.
Terdona (Pierre de), IV, 180, 182.
Térébenthine de Venise, III, 362, 363.
* Terni, V, 128.
Terras (Pierre), P., IV, 238.
Terrasson (Antoine), émailleur, III, 381.
Terrasson, V, 5.
Terray (l'abbé), II, 362; III, 358; V, 302.
Tersan (l'abbé de). Voyez : Campion.
Tessin (le comte de), III, 118, 119, 120; IV, 43; VI, 63.
Testard, G., V, 68.
Testard (Louis). Voyez : La Guette.
Testefort (Jean), P., VI, 185.
Testelin (Henri) le jeune, P., I, 69, 359, 409, 418; II, 388; III, 332; V, 81; VI, 397.
Testelin (Louis) l'aîné, I, 358, 409; II, 372, 388; III, 332.
Testu (l'abbé), I, 374.

Têtaz (Jacques-Martin), A., V, 326, 327.
Texier, G., II, 200, 201.
Texier (l'abbé), III, 375, 376, 382; IV, 402.
Texier (Charles), brodeur, IV, 325.
Texier (Jean), dit de Beauce, A., IV, 353-63, 369.
Texier (Laurent), orfévre. Voyez : Montarsis.
* Thau (étang de), IV, 142, 152.
Théaulon (Etienne), P., I, 400.
Theiner (Augustin), VI, 398.
Thelusson, banquier, III, 342.
Théodore, P., IV, 343.
Therbouche (Madame), P., I, 391; II, 376.
Theriot (Jean), maître maçon de Paris, I, 243-4.
Théroulde, notaire à Rouen, II, 308.
* Theuville (arrond. de Chartres), VI, 50.
Thévenin, A., V, 79.
Thévenin (Charles), P., V, 306, 307.
Thiais (Pierre), P., V, 365.
Thibaud IV, comte de Champagne, II, 129.
Thibaudeau (A. L.), I, 191.
Thibault (Adrienne), lingère, V, 10.
Thibault (Charles-Eugène), G., V, 333.
Thibaut (le jeune), VI, 237.
Thibert, notaire, IV, 132.
Thiéri (Madame), II, 251, 298.
Thiériot, I, 166.
Thierry, A., V, 302.
Thierry (Charles-Alphonse), A., VI, 399, 400.
Thierry (Claude), orfévre, V, 365.
Thierry (Denis), VI, 4.
Thierry (Jean), S., I, 379, 415; II, 388.
Thierry (Luc-Vincent), I, 97; II, 145, 146; III, 220.
* Thiers en Auvergne, I, 371.
Thiers (M.), V, 37.
Thiersault (Nicolas), V, 61.
* Thimerais (le), IV, 368; VI, 357.
Thiry (Léonard), G., IV, 340.
Thoisy, IV, 329.
Thomas (le frère), V, 55.
Thomas, historien de Montpellier, IV, 81, 93.
Thomas (messire), VI, 215.
Thomas, S., VI, 276.
Thomas (Antoine J. B.), P., V, 314, 316.
Thomas (Félix), A., V, 328.
Thomas (Gabriel-Jules), S., V, 327, 329.
Thomas (Jacques), S., IV, 237.
Thomassin, G., I, 61; V, 82, 87.
Thomassin (Simon-Henri), G., I, 382; II, 388.
— (Simon), V, 242.
Thomassy (Raimond), I, 95.
Thoré (T.), I, 71.
Thorellon, IV, 223.
Thorigny (Lambert de). Voyez : Lambert.
Thornhill (M.), III, 341.
Thorpe (M.), I, 86.
Thou (Christophe de), VI, 81, 368.
* Thouars en Poitou, III, 102; VI, 234.
Thoynard, antiquaire, I, 34, 38.
Thouin (Marie-Luce), VI, 107.
Thuilier (Jacques), V, 190.
Thuillon (Marie-Anne), III, 179.
Thumeloup (Nicolas-Auguste), P., V, 323.
Thuret (Isaac), horloger, I, 201, 202, 235-6.
Thuret (Jacques) le fils, horloger, I, 247.
Tibofe. Voyez : Tubeuf.
* Tibre (le), fleuve, V, 128.
Tieck (Frédéric), S., V, 309.
Tiepolo (Gio-Battista), P., I, 175.
Tierce (J. B.), P., I, 400.
Tiercelin (Jean), V, 3.
Tiercerons, terme d'architecture, IV, 373.
Tierri (Claude), dit le Nez, orfévre, V, 365.
Tiersonnier, P., V, 293.
Tiger (Jean), P., I, 368; II, 388.
Tilhart (N.), II, 131.
Tiollier (Nicolas-Pierre), G. en médailles, V, 311.
Tiraboschi, I, 126, 127, 128, 437.
Tiraqueau (André) et Michel son fils, II, 194.
Tirato, IV, 376.
* Tiron. Voyez : Saint Sauveur.
Tiron (l'abbé), II, 2.
Tison (Noël), IV, 380.
Titeux (Philippe-Auguste), A., V, 36, 326.
Titien, P., I, 7, 27, 151; II, 316; IV, 341; VI, 242, 247, 252, 357, 358.
* Tivoli, III, 10; IV, 186; V, 93.
— Sibylle (temple de la), VI, 327.
Tocqué, P., (1791), 203.
Tocqué (Louis), P., I, 203, 383; II, 368, 380, 388, 391.

Tocqué (Madame), II, 388; VI, 63.
Toile térébenthinée (vitres-en), V, 65-7.
* Tolède, I, 320.
Tolède (Pierre de), vice-roi de Naples, III, 58.
Tollat (Thomas), S., I, 138.
Tolomœi (Bernardo), III, 58.
Tombeaux : Auvergne (le cardinal d'), IV, 100-4; Berulle, III, 84, 89, 90; Blanche de Bretagne, II, 129-30; Bourbon (Charles de), IV, 313-20; Bourbon (Isabelle de), V, 337; Bourgogne (Marguerite de), V, 335-6; Charles VIII, I, 129-32; Drouais, I, 120; Duchemin, VI, 32; Duguesclin, III, 129-31; Fleury (cardinal), V, 62-5; François Ier, V, 347-9; François II, duc de Bretagne, III, 105-7; Gelée (Claude), I, 139; Harcourt (Louis de Lorraine, comte d'), III, 169-76; Henri deux, II, 196-8; La Grange (François de), I, 173-9; Leclerc (le général), IV, 352; Oudry, V, 271; Potaire (Jean), II, 132-4; Poussin, I, 141-50; Saint Césaire, V, 51-3; Saint-Louis-des-Français à Rome (artistes enterrés à), V, 31-8.
— Voyez : Inscriptions et Saint-Denis.
Tonduti de Lescarenne, IV, 186.
Tonnay-Charente (la comtesse de), II, 30, 31.
Torelli, ingénieur, I, 199.
Torcy (M. de), II, 152.
Toro (Bernard), S. d'ornements, IV, 273; VI, 226, 273-301, 411.
Tortaty (de), jurat, II, 126.
Tortebat, P., V, 276.
Tortebat (François), P., I, 361; II, 388; III, 332; V, 194, 195.
Tortebat (Jean) le fils, P., I, 374; II, 388, 389.
Tory (Geoffroy), V, 266; VI, 365.
Toscane (le grand-duc de), III, 52, 54.
Totila, roi des Goths, III, 57.
* Toul, III, 173, 174; VI, 66, 406.
* Toulon, I, 305, 336; 238, 334; IV, 140, 142, 146, 147, 148, 149, 155, 162, 164, 165, 226, 228, 231, 237, 238, 239, 241, 242, 246, 244, 245, 246, 247, 249, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 263, 264, 265, 267, 268, 269, 271, 272, 273, 276, 278, 280, 281, 284, 285, 286, 288, 289, 290, 293, 294, 295, 297, 299, 300, 301, 302, 303, 305, 306, 308, 310; V, 105; VI, 232, 288, 395.
— Arsenal, IV, 141, 226, 233, 237, 239, 244, 264, 275, 281, 286, 289, 290, 297, 298, 301, 306; V, 162-4, 178, 225, 229, 273, 275, 276, 277, 279, 280, 281, 283, 285.
— Carmes (église des), VI, 277.
— Cathédrale, IV, 310; VI, 285.
— Hôtel de ville, IV, 310.
— La maison et le jardin du roi, VI, 164-5, 173-4.
— Petit parc, IV, 276.
* Toulouse, I, 269; II, 125; IV, 81, 82, 181; V, 182, 269, 343; VI, 231.
— Académie de peinture, IV, 83.
— (Artistes nés à), I, 360, 368, 372, 383; IV, 82, 238.
— Grands-Carmes, IV, 92.
— (Musée de), II, 123, 124; IV, 82, 88.
— Sainte-Marie des Anges, V, 268.
Toulouse (le comte de), V, 87, 259, 260.
* Touraine, I, 116; V, 352; VI, 14, 76, 82.
Touraine (le duc de), V, 345.
Tourettes-Villeneuve (le comte de), III, 94.
* Tour-Helé (la), II, 129.
Tourlot (M.), V, 132, 133, 150.
* Tournay, IV, 288.
Tournay (Elisabeth-Claire), IV, 64, 67.
Tournebeuf (Richard de), IV, 375, 378, 379.
Tournechaux (la comtesse de), II, 115.
Tournehem (Lenormant de), I, 386, 402; II, 257, 260, 264, 265, 268, 368; V, 295; VI, 271.
Tourneville (Guillaume), VI, 70.
Tournier (M.), II, 373.
Tournière (Louis le Vrac), I, 70.
Tournière (Robert le Vrac), P., I, 70, 375, 415; II, 377, 388.
Tournois (Joseph), S., V, 333.
* Tournus, I, 154.
Tourny (Joseph-Gabriel), G., V, 327, 328.
Touroude, maître sculpteur, III, 329.
Touroude (Antoinette), mère d'Eustache Le Sueur, II, 2, 329.
* Tours (Indre-et-Loire), I, 124, 125, 214, 276, 280, 425; II, 321-30; III, 100, 102, 103, 290, 291, 292, 293, 294, 300, 302, 303, 304, 305, 372;

IV, 1, 3, 4, 6, 7, 8, 20, 23-44, 45, 73, 168, 325, 401; V, 355, 367, 368; VI, 82, 249, 380, 381, 382.
— (Artistes nés à), I, 359, 364, 376; III, 294; V, 212.
— (Bibliothèque de), II, 330.
— (Musée de), II, 28, 60, 63, 88, 360, 363, 368, 379, 381, 386.
— Notre-Dame la Riche, IV, 168.
— Saint-Denis, V, 176.
— Saint-Gatien, II, 321-30.
— Saint-Martin (abbaye de), II, 28; VI, 65, 73-6.
— Saint-Maurice, II, 322.
— Saint-Pierre des Corps, II, 324.
— Saint-Pierre le Puellier, V, 176.
Tourville, amiral, III, 77; VI, 230.
Tousé (Jehan), maçon, IV, 357.
Toussaint (Christophe-François-Armand), S., III, 77; V, 322.
Toutain (Jacques), orfévre, III, 183.
Toutain (Jean), P., V, 185.
Toutain (Pierre), P., V, 276, 277.
Touzé, III, 178.
Touzé (Jacques), P., VI, 209, 211.
Toutin (Jean); P. en émail, IV, 346.
Toutain (Pierre), P., I, 371; II, 388.
Train (Eugène), A., VI, 399.
Trebutien (M.), I, 39, 40, 70, 219-20; II, 131, 132; VI, 382.
* Treguier, VI, 123, 126.
— Voyez : Kermorvan.
Tremaux (Pierre), A., V, 328.
* Tremblay le Vicomte (Eure-et-Loir), IV, 399.
Tremblet (Barthélemy), S., III, 332.
Tremollière (Pierre-Charles), P., I, 384, 415; II, 145, 389; V, 289.
Tremont (le baron de), II, 231; V, 213.
Trentous (Mathieu), S., IV, 185.
Tressan (Louis de La Vergne de), évêque de Nantes en 1720, V, 256.
Tressemanes (le marquis de), VI, 288.
* Trévise (Italie), VI, 388.
* Trévoux (Ain), V, 174, 198; VI, 380.
* Trianon, près Versailles, II, 363, 375, 382.
— (Le premier), IV, 18; le grand, II, 150, 251, 257; IV, 221; le petit, I, 166.
Triboulet (Jehan), orfévre, I, 135.
Tricotel (M. Edouard), VI, 214, 382.
* Triel, IV, 29, 30.
Trimbocchi (Dionisio), I, 127.
Trinité (représentation de la), V, 202; VI, 73-4.
Trinqueau (Pierre), architecte de Chambord, V, 91.
Trioson (M.), III, 20, 26.
Tripier, chirurgien, I, 417.
Triquet (Michel-Achille), A., V, 330.
Tristan l'Hermite, I, 226.
Troche (Jehan), masson, V, 75.
Troel (Jacob), tapissier, VI, 17.
Trollieur de la Vaupierre, V, 197.
Tronchon, G., II, 58.
Tronsson (Jehan), I, 133-5.
Trophe (M.,) III, 359.
Tross (M. Edwin), VI, 406.
Trot (Demoiselle Julle de), V, 3.
Trouard père, A., I, 423; V, 296.
Trouard, A., V, 304.
Troude (Simon), V, 269.
Trouvain (Antoine), G., I, 376; II, 389.
Trouvé, notaire, V, 184, 350.
* Troyes (Aube), I, 329-30, 368; IV, 94-5, 217; V, 186, 365; VI, 215, 380.
— (Artistes nés à), I, 360, 361, 363, 367, 373; IV, 60; V, 42.
— Saint-Jean, IV, 95, 135-7; V, 47.
— Saint-Martin (abbaye de), II, 198; IV, 79.
— Saint-Urbain, V, 185.
Truffaut, IV, 259.
Trumel (Antoine), jardinier de Vaux, VI, 18.
Tubac (Jehan et Husson), tapissiers, IV, 375-9.
Tubeuf (le président), III, 314; V, 43, 49, 50.
Tubeuf (M.), receveur général des finances, V, 49, 50.
Tuby (Jean-Baptiste) le Romain, S., I, 364, 410, 413; II, 389.
Tuffereau (Jehan), maître maçon, I, 429.
Tuilleries (Bernard des). Voyez : Palissy.
* Tulle (artistes nés à), I, 384.
Tulloue (Mathurin), VI, 43, 46, 47.
* Tunis, VI, 171.
Tuphaine (Michel), P. en miniature, V, 279.
Turanio de Frégilles, S. en terre, I, 128.
Tureau (Bernard), S., IV, 237, 238, 239, 240, 242, 243, 244, 246, 253, 265, 266, 273, 277; VI, 284-6.
Turcie, nom de la levée de la Loire, VI, 391.
Turenne, I, 390; III, 5.
— Voyez : La Tour d'Auvergne.

Turges, A., V, 294.
Turgot, contrôleur des finances, I, 393.
Turgot (Madame la présidente), II, 26, 27, 83, 98, 120.
* Turin (Italie), I, 174; II, 227; III, 356; IV, 73, 74, 171; V, 63, 386.
— (Artistes nés à), I, 385.
— (Tableau de Claude Lorrain pour), I, 444.
Turnor, curé de Blandy, VI, 98.
Turpin, orfévre, V, 50.
Turpin (le marquis de), I, 396.
Turre (Geminian de la), P., IV, 182.
Turri (la duchessa di), V, 95.
Tutelle (Loys), V, 6.
Tyberio (Raynaldus de), V, 30.

U

Ubelesqui (Alexandre), P., I, 371, 410, 413; II, 363, 389; V, 275, 276.
Uchard (Toussaint-François-Joseph), A., V, 325.
Ughelli, II, 225, 228; IV, 180.
Ulmann (Benjamin). P., V, 333; VI, 399.
Ulmer (J. C.), G., II, 60.
Union de l'Ouest, journal, VI. 71.
* Uppinat?, seigneurie, IV, 320; VI, 395.
Urbain V, pape, IV, 181; VI, 394.
Urbain VIII (le pape), I, 443, 444, 445.
Urbain. Voyez : Raphaël.
* Urbin (les ducs d'), III, 56.
Urbini (le chevalier), VI, 12.
Ursini (Virginio), III, 57.
* Uzès (Gard), V, 93, 199.

V

Vacher (Antoinette), VI, 308, 310.
Vacher (Charles-Joseph), IV, 100.
Vachesselete (M.) [Wachslet?], II, 276.
Vænius (Otho), P., II, 362; VI, 388.
Vagneux (Jean-Isidore), III,
Vaillant, numismate, I, 33.
Vaincy (M. de), II, 271, 282, 291, 293.
Vaisseaux, IV, 16-7, 225-302.
— (Sculpteurs de), IV, 237-8; VI, 276-7, 302-3.
— L'Agréable, VI, 171, 175, 276; l'Amiral, voyez le Royal-Louis; l'Aquilon, VI, 173; l'Ardent, VI, 165-9, 170, 171, 175, 276; le Bien-Chargé, IV, 306; le Bizarre, VI, 171, 175; la Bouffonne, IV, 285; le Brézé, IV, 266; le Cheval marin, VI, 165; le Conquérant, VI, 174; le Constant, VI, 176-8, 276; le Dauphin-Royal, IV, 244, 245, 253, 255, 256, 260, 261, 262, 263, 264, 270, 277; l'Eclatant, VI, 174; l'Emporté, VI, 302; l'Eole, VI, 175; le Ferme, VI, 173; le Fidèle, VI, 171; le Fleuron, VI, 176; le Florissant, IV, 262; VI, 173; le Fortuné, VI, 176; le Fougueux, VI, 171, 175; le Furieux, IV, 294; le Gaillard, VI, 285; le Henry, IV, 262; l'Heureux, VI, 176; l'Ile de France, IV, 258, 261, 262, 263, 265, 270, 278, 283; l'Indien, VI, 175; l'Illustre, VI, 93-6; l'Invincible, VI, 177; le Joli, IV, 262, 287; le Lys, IV, 262, 294; la Madame, IV, 262; le Magnifique, VI, 173; le Marquis, VI, 173; le Monarque, IV, 244, 245, 250, 253, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 290, 294; le Parfait, VI, 164; le Paris, IV, 258, 261, 262, 263, 265, 270; le Pompeux, IV, 262; VI, 165; le Prudent, VI, 165, 176; la Realle, VI, 175; la Reine, IV, 266; le Royal-Dauphin, VI, 169-71, 276; le Royal-Louis, amiral, IV, 233-5, 236, 237-9, 240, 244, 246, 247, 252, 253, 254, 256, 260, 261, 262, 266, 277, 395; le Rubis, IV, 262, 287; le Saint-Esprit, IV, 262, 294; le Saint-Louis, VI, 165; le Saint-Philippe, IV, 230, 232, 266; le Sceptre, IV, 262; le Sérieux, VI, 175; la Thérèse royale, IV, 232, 262; la Trompeuse, IV, 285; le Vaillant, VI, 173; le Vigilant, VI, 173.
— anglais et hollandais, IV, 281-2, 284, 290.
Vajeu. Voyez : Bayeu.
Valade (Jean), P., I, 389.
Valavès (M. de), I, 82, 91, 264.
Valbelle (M. de), V, 104-5.
Valdor (Jean), dessinat., I, 200, 225, 226-30, 280; III, 206-8; IV, 2; V, 7.

* Valduggia (la), près de Milan, I, 157.
* Valence (Drôme), V, 91.
* Valence (Espagne), I, 399; V, 182.
Valence, S., V, 174.
* Valenciennes, IV, 112, 209; VI, 380.
— (Artistes nés à), I, 379, 382.
— (Musée de), IV, 210.
Valenciennes (Pierre-Henri de), P., I, 182, 203, 397; II, 389; VI, 385.
Valentin (Monsieur, et non pas Moïse), P., III, 9.
Valentini (M.), professeur de dessin, III, 383.
Valery (M.), V, 81, 85, 86.
Valincour (M. de), V, 244, 245.
Vallatte (André), III, 176.
Vallayer-Coster (Anne), P., I, 392; II, 389.
Vallet (Guillaume), G., I, 365.
Vallet (Jérôme) le fils, G., I, 375; II, 389.
Vallet (Pierre), brodeur et G., I, 281.
Vallet de Viriville (M.), IV, 1, 94; V, 177, 185, 209, 212, 339, 343; VI, 66, 382.
Vallier, S., IV, 126.
Vallot, A., V, 309.
Vallot (Pierre), brodeur, V, 194.
* Valois (duché de), II, 326.
Valois (le duc de), V, 339.
Valois (Charles de), V, 337.
Valois (Isabelle de), V, 337.
Valois (les), V, 22.
Valois (Achille-Joseph-Etienne), S., V, 312.
Valory (le chevalier Jules-Hippolyte de), I, 387.
Valori (Madame de), élève de Greuze, VI, 237-8, 409.
Valranseaux (Madame de), VI, 59.
Valsaureaux (Madame de), VI, 57, 58, 59.
* Valterre, nom du château de Vaux dans la Cléiie, VI, 22.
* Valvin, près Fontainebleau, V, 184.
Van Aelst (Nicolas), III, 296.
Van Banquy (Quirinus), P., IV, 185.
Van Beecq (Jean-Char.-Donat), P., I, 370; II, 389.
Van Brée (Mathieu-Ignace), P., V, 308.
Van Cléemputte (Lucien-Tirtée) jeune, A., A, 316.
Van Clève (Corneille), S., I, 201, 202, 370, 404, 405, 406, 408, 410, 413; II, 6, 67, 371, 383, 389; IV, 60; V, 87.
Van Clève (Joseph) fils, S., V, 284.
Vandaël, P., II, 184.
Van de Copello (Pieter), III, 352.
Vandelant (Adam), dessinateur, VI, 67.
Van der Bruggen (Hans), P., I, 358, 409.
Vander Meulen (Antoine-François), P., I, 200, 367; IV, 32; VI, 395.
Vander Woort (Michel), S., I, 400; V, 289.
Vandeul (Madame de), VI, 59.
Vandières (le marquis de). Voyez : Marigny.
Van Dyck (Antoine), P., I, 41, 87; II, 213; IV, 58, 334, 345.
Van Eyck (Jean), P., I, 436; V, 211, 212, 213; VI, 180.
Van Falens (Charles), P., I, 382; II, 380, 389.
Van Geel (Louis), S., V, 313.
Vangrel (Jean), orfévre, I, 198.
Van Hasselt (M. André), I, 92.
Van Huls (cabinet), II, 81.
Van Huysum (Jean), P., II, 372.
Vanier, fondeur, V, 78.
Van Ledé (Maximilien), S., V, 306.
Van Lochom (Michel), IV, 133.
Van Lochom (Pierre), IV, 133.
Van Loo (les), III, 332; IV, 162-78.
Van Loo, P., III, 342, 343.
Van Loo (A.), I, 412, 416.
Van Loo (Abraham-Louis), P., V, 276; VI, 162, 163, 164-5, 173, 178.
Van Loo (Carle), P., I, 182, 320, 384, 405, 407, 408, 411, 415; II, 145, 248, 257, 259, 279, 374, 377, 378, 380, 390; V, 287, 288, 378; VI, 59.
Van Loo (César), P. en 1791, I, 203, 396, 409; II, 390.
Van Loo (Charles), fils de Jean-Baptiste, P., I, 387; II, 390.
Van Loo (Jacques), P., I, 361; II, 390; VI, 162, 163.
Van Loo (Jean), le jeune, P., V, 276; VI, 162, 163, 165-78.
Van Loo (Jean-Baptiste), fils de Jacques, P., I, 383, 415; II, 377, 390; IV, 59; VI, 163.
Van Loo (Jean-Baptiste), fils d'Abraham-Louis, VI, 178.
Van Loo (Louis), P., VI, 300.
Van Loo (Louis-Michel), fils de Jean-Baptiste, P., I, 383, 411, 415; II, 380, 390; V, 288; VI, 178, 388.
Van Loo fils, jeune, P., V, 292.
Van Mander (Karel), P., I, 311; IV, 324.

Van Michelen (Jean), I, 93.
Van Mol (Pierre), I, 358.
* Vannes en Bretagne, II, 130; V, 238, 239.
Van Opstal (Gérard), S., I, 358, 406, 407; IV, 348.
Van Pletten Blergh (Mathieu). Voyez : Platte-Montagne.
Van Schuppen (Jacques) le fils, P., I, 376.
Van Schuppen (Pierre), G., I, 364; II, 390; V, 47.
Van Spaendonck (Corneille) le jeune, P., I, 397.
Van Spaendonck (Gérard), P., I, 193, 395; II, 208, 390.
Van Swaneweldt (Hermann), P., I, 360; II, 390.
Van Thulden (Théodore), P. et G., IV, 340.
Van Tilborgh (Gilles), P., IV, 343.
Varacheau (Guillaume), émailleur, III, 378.
Varacheau (Jean), émailleur, III, 378.
Vareg... (M.), I, 448.
Varès (l'abbé de), I, 21-2.
Varin *ou* Vavin, III, 210, 211; VI, 390.
Varin, fondeur au dix-huitième siècle, VI, 135, 139.
Varin (Pierre), I, 2.
Varin (Quintin), P., I, 1, 2, 29; VI, 248.
Varin. Voyez : Warin.
Varneau, V, 176.
Varron, V, 29.
Vasari (Giorgio), P., I, 96, 98, 126, 437; II, 331; III, 113, 114; IV, 180, 340; V, 29, 38.
Vassart, notaire, V, 6, 15.
Vassart (Michel), V, 61.
Vassé, S., V, 292.
Vassé (Antoine), S., I, 400; VI, 269.
Vassé (Louis-Claude) le fils, S., I, 145, 271, 388, 412, 416; II, 357, 390; VI, 269-72.
Vassé, S., (1791), I, 203.
Vassy, curé, VI, 108.
Vatinelle (Ursin-Jules), G. en médailles, V, 317.
Vattebled, A., V, 291.
* Vauban (Saône-et-Loire), IV, 342.
Vauban, IV, 342.
Vauchelet, A., V, 313, 315.
Vauchelet (Théophile), P., V, 320, 321.
Vaucluse (archives du département de), IV, 177, 181.
Vaucluse (fontaine de), IV, 185; V, 198.
* Vaucouleurs (couvent de) en Lorraine, IV, 29.
Vaudemont (le prince de), V, 89.
Vaudoyer le père, A., I, 193; V, 305.
Vaudoyer (Léon) fils, A., I, 141; V, 318, 319, 320.
Vaudremer (Joseph-Auguste-Emile), A., V, 332.
* Vaudreuil (château de), Eure, II, 331, 334, 335-42; III, 65-8; VI, 19.
Vaudreuil (collection du comte de), III, 7.
Vaudurant. Voyez : Goyon.
Vaugibault?, seigneurie, IV, 129; VI, 394.
* Vaugirault (Cher *ou* Maine-et-Loire), IV, 129; VI, 394.
Vaultier (Jacques), P., VI, 200.
* Vaulx de Cernay (Seine-et-Oise), IV, 369.
Vauquelin, A., I, 311.
Vauréal. Voyez : Rennes.
Vauroze. Voyez : Friquet.
* Vauré, terre seigneuriale, V, 378.
Vauthier (André), G., en médailles, V, 325.
Vauthier (Jules-Antoine), P., V, 310.
Vauvré (Girardin de), II, 236, 238; IV, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 307, 308, 309; VI, 164, 166, 168, 171, 173, 174, 175.
* Vaux, près Triel, IV, 29, 30.
* Vaux le Vicomte (château de), II, 334, 345.
— (Travaux d'art au château de), VI, 1-22, 97, 98, 255, 403, 404, 405.
Vavin, III, 280.
Vedeau de Grammont, II, 33.
Vedriani (Ludovico), I, 126, 127, 128.
Veillon (le citoyen), V, 263.
Velleien (sénatus-consulte), III, 292; VI, 391.
Velours de Milan, IV, 257.
Veluose (M. de), médecin, II, 168.
Venard, P., V, 286.
Vence (Claude-Alexandre de Villeneuve, comte de), I, 388.
* Vendôme, IV, 354; VI, 240.
Vendôme (l'amiral de). Voyez : Beaufort.
Vendôme (le cardinal de), IV, 264; VI, 230.
Vendôme (le duc de), fils de Henri IV, III, 153.
Vendôme (Monsieur et Madame de), V, 49.

Venevault (Nicolas), P., I, 388; II, 390.
* Venise, I, 126, 175, 380, 383, 399; II, 242; III, 113; IV, 60, 187, 257, 341, 345; V, 12; VI, 36, 326.
— Saint-François della Vigna, I, 96.
— (Tableau de Claude Lorrain pour), I, 445.
Venuelle (Mathurin), S., IV, 19.
Verbecht, S., I, 400.
Verdier (François), P., I, 370, 410, 413; II, 366, 383; III, 85, 89; IV, 93, 337; V, 275.
Verdier (François-Alexandre), P., V, 276.
Verdier (Henri), P., IV, 93.
Verdon... (il signor), I, 449.
Verdot (Claude), P., I, 376, 411, 414; II, 390; V, 281.
Verdummille (il signor), Allemand, I, 450.
* Verdun (artistes nés à), I, 375.
Verdun (Jean de), clerc des œuvres du roi, V, 11.
Verdures, tapis fabriqués à Felletin, VI, 403.
* Veretz, VI, 366.
Verger (Guillaume), VI, 310.
Verger (N.), V, 255.
Vergier (le poëte), III, 332.
Vermeulen (Corneille), G., II, 385; IV, 348; VI, 388.
Vernansal (Guy-Louis), P., I, 372, 410, 414; II, 375, 390.
Vernansal fils, P., I, 400.
Verner, P. en miniature, IV, 341, 344.
Vernet (Antoine), P., père de Joseph, I, 306.
Vernet (Antoine), P. en 1777, IV, 187.
Vernet (Antoine-Charles-Horace, dit Carle), I, 183, 190, 193, 197, 203, 400; III, 35, 334; IV, 158; V, 304; VI, 53.
Vernet (Emilie), fille de Joseph et femme de Chalgrin, III, 334.
Vernet (François), P., IV, 187; V, 200, 201.
Vernet (Horace), P., I, 183, 197; II, 185, 188-92; III, 334; IV, 162.
Vernet (Ignace), P., frère de Joseph, I, 306; III, 334.
Vernet (Joseph), P., I, 190, 197, 203, 304-6, 340, 344, 388; II, 262, 390; III, 15, 333-64; IV, 139-63, 164-7, 186, 232; V, 73-4, 95, 200-2; VI, 50-6, 60, 235, 384, 399.
Vernet (Livio), fils de Joseph, III, 334, 336; IV, 145, 147, 156; VI, 52.
Vernet (Madame Carle), 183, 190.
Vernier (Pierre), coutelier et armurier, III, 40, 167.
Vernière (M. Jules), IV, 321.
* Vernon (Eure), I, 3.
— Abbaye des filles de la Congrégation, I, 297.
Veron, S., V, 276.
* Vérone, VI, 388.
Véronèse (Paul), P., I, 41, 46, 219; V, 49, 50; VI, 357.
Verre (peintres sur). Voyez : Gontier, Levieil, Perrin, Plumeau de Petit.
Verrier (les), couteliers, I, 199; III, 167.
Verrier (Monsieur), V, 48.
Verrier (Pierre), argentier, III, 377.
Verrio (Antoine), P., I, 400.
* Versailles (Seine-et-Oise), I, 76, 78, 220, 232, 233, 235, 236, 238, 239, 240, 241, 245, 246, 247, 249, 250, 251, 252, 294, 330, 333, 348; II, 253; III, 218, 220, 234, 248, 249, 262, 269, 270, 275, 276, 286, 339; IV, 154, 332, 336, 349; V, 174, 225, 261, 382, 384; VI, 29, 90, 380, 394.
— (Château de) : Bibliothèque du Dauphin, IV, 167; cabinet de marqueterie du Grand Dauphin, IV, 327, 403-4; chambre et antichambre du Roi, III, 140; façade sur le jardin, III, 74; galerie, I, 21, V, 234, 264; galerie Louis XIII, IV, 328; garde-meuble du château, I, 257, 259; salon de la reine, IV, 55; théâtre du palais, III, 121.
— Écuries : Incendie d'une des écuries, II, 262; Grande écurie (portes de la), V, 86; Petite écurie, III, 174.
— Hôtel de la Surintendance, I, 257.
— (Musée de), sous le premier Empire, II, 59.
— Musée actuel, II, 186, 357, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 367, 369, 370, 372, 374, 375, 376, 377, 379, 381, 382, 385, 386, 388, 390, 391; III, 59, 61, 62, 63, 64; IV, 28, 37, 59, 62, 173; V, 87; VI, 382, 388.
— Notre-Dame, II, 390.
— (Parc de) : Parterre de l'Orangerie, III, 74; statues, IV, 304, 305; vases, III, 175; fontaines, IV, 337, V, 196, VI, 17; Allée d'eau, III, 72; Bassin de Neptune, I, 61; pièce du Dragon (statue de l'Histoire à la), V, 81-4.
— (Paroisse de), V, 50.

— Rue de l'Orangerie, II, 258, 260.
— Saint-Louis, II, 119.
— Salle de spectacle, I, 305-6; V, 200, 201.
— Suisses (pièce d'eau des), I, 21.
Versellin (Jacques), P., I, 372; II, 390.
* Versy en Bourgogne, I, 375.
Vertot (l'abbé de), I, 308.
Vertugalles, V, 10.
Vertus (Catherine, comtesse de), VI, 408.
Vertus (Labille des). Voyez : Guyard (Madame).
Vervin, charpentier, VI, 151, 152.
Vespasien, III, 57.
Vespré (Antoine), P., VI, 43, 47-50.
Vesprée (Anne), brodeur, V, 10.
Vespuce (Americ), III, 58.
Vestier (Antoine), P., I, 396; II, 390.
* Vexin (le), IV, 40.
Veyrier (Christophe), S., I, 336; VI, 163.
Veyrier (Pierre) l'ainé, émailleur, III, 378.
Vèze (le baron de), II, 205, 208, 214; III, 40; IV, 112; VI, 382.
Vial (M.), VI, 289.
Viardot (M. Louis), I, 318; III, 5.
Viart (Daniel), VI, 98.
Viateur (le). Voyez : Pèlerin (Jean).
Viau, III, 292.
Vibert (Joseph-Victor), G., V, 321.
Vic (MM. de), IV, 2.
Vicaire (Nathan), tailleur de pierre, I, 138.
Victoire et Claude de France, filles jumelles de Henri II et de Catherine, III, 42.
Victoire (Madame), fille de Louis XV, V, 220; VI, 159.
Victor-Amédée, duc de Savoie, IV, 73, 74.
Victoria (la reine), III, 4.
Vicus (Eneas), G., I, 33; IV, 337.
Vidal (Aymeric), argentier, III, 377.
Vidal (Barthélemy), argentier, III, 377.
Vie (Guillaume de), arquebusier, III, 284-5.
Vielcastel (M. de), I, 169; III, 39, 46, 75; VI, 382.
Vielleton (Françoise), III, 163.
Vien (J. Marie), P., I, 148, 191-2, 203, 339, 388, 389, 405, 407, 408, 412, 416; II, 218, 304, 368, 383, 384, 391; III, 126, 127; IV, 67, 93; V, 293; VI, 59, 113, 122-4.
* Vienne en Autriche, II, 65.
— (Artistes nés à), I, 399.
* Vienne en Dauphiné, IV, 100, 102.
Viénot (M.), notaire à Melun, VI, 403.
Vierge (la sainte). Voyez : Sainte Marie.
Viéville (Jean), tapissier, VI, 16.
Vigarani, ingénieur, I, 199, 201, 242-5.
Vigée. Voyez : Lebrun.
Vigier (Philibert), S., I, 372; II, 391.
Vigilles des morts, manuscrit, IV, 15.
Vignali (Jean-Baptiste), P., V, 304.
Vignan (Etienne), IV, 368.
Vigneron (Robert le), V, 66, 67.
Vignole, A., IV, 78, 79, 80; VI, 252.
Vignoles, jurat, II, 126.
Vignon (Claude), P., I, 41, 214, 262, 266, 359, 409; III, 332; VI, 359.
Vignon (Claude-Francois) fils ainé, P., I, 365; II, 391; III, 86, 87, 88.
Vignon (Philippe) le fils, P., I, 372; II, 391.
Vigny, A., I, 421.
Vigny (maître François de), I, 327, 328; VI, 80.
* Vihiers en Anjou, VI, 406.
* Vilaine (la), rivière, V, 246.
* Villacerf en Champagne, I, 378.
— Voyez : Colbert.
Villain, A., V, 317, 318.
Villain (Edouard-Auguste), A., V, 330.
Villain (Jacquette), IV, 325.
Villain (Nicolas-Victor), S., V, 324, 325.
Villamène (François), G., I, 44.
* Villandry (Indre-et-Loire, canton de Tours), V, 19.
Villard, A., V, 290.
Villarerege, vicaire, VI, 107.
Villars (le maréchal de) et son fils, VI, 18.
* Villefranche (Rhône) : Sainte-Marie de la Visitation, V, 197-9.
Villeloin. Voyez : Marolles (l'abbé de).
* Villemenard (Cher), IV, 129.
Villenave (collection), II, 88, 109.
Villeneuve (de), A., I, 421.
Villeneuve (Louis-Fréd.), P., V, 318.
Villeneuve (Pierre), S., V, 284.
Villeneuve (le sieur de), VI, 88, 89, 90, 92, 93.
Villeneuve. Voyez : Vence.
Villeneuve-Bargemont (M. de), II, 237.
* Villeneuve-le-Roi, I, 399.
* Villeneuve-lèz-Avignon, IV, 178, 179; V, 211; VI, 355.

* Villeneuve-Saint-Georges, I, 243.
Villequin (Etienne), P., I, 362; III, 316; IV, 337; V, 190.
— (Jean), V, 190.
Villerey, G., II, 60.
Villeroy (M. de), trésorier de France, III, 37.
Villeroy (Nicolas de Neuville, sieur de), V, 2, 3, 5.
* Villers-Cotterets (ordonnance de), V, 352.
Villeserin (M. de), VI, 5.
Villevessin (M. de), VI, 5.
Villette (M. de) l'ainé, VI, 51, 55.
— le jeune, VI, 51, 55.
— (Charles, marquis de), fils du jeune, VI, 55.
* Villevorde (canal de), IV, 343.
* Villiers, I, 3.
* Villiers le Bel (Seine-et-Oise), I, 27.
— (Eglise de), VI, 317.
Villoirs (Marguerite), III, 178.
Villot (M. Frédéric), I, 99, 169; II, 148-9; III, 64; IV, 213, 216, 322; V, 97, 104, 216, 351; VI, 57, 90, 162, 382, 405.
Villy (M.), IV, 161.
Vinac (Hierosme), V, 10.
Vinache (Geneviève), III, 180.
Vinache (Jean-Joseph), S., I, 385; II, 391; III, 180; V, 63.
Vinage, A., I, 421.
* Vincennes (château de), II, 345, 362, 377; V, 47.
Vincent, A., VI, 315.
Vincent (Maître), armurier, V, 364.
Vincent, trésorier du sceau, I, 298.
Vincent (François-André), P., I, 203, 395, 412, 416; II, 182, 215, 391; V, 300.
Vincent (Madame), P. Voyez : Guyard (Madame).
Vincent (Laurent), fondeur, IV, 184.
Vinchon, imprimeur, V, 121.
Vinchon (Jean-Baptiste), P., V, 314, 315.
Vinci (Léonard de), P., I, 9, 95, 99, 126; II, 210; III, 63; V, 111, 115-6, 134; VI, 66, 248, 358, 359.
Vino (Carlo), peintre napolitain, I, 37.
Vinot (Monsieur), I, 450.
Viole (Aignan), IV, 196.
Villette (le marquis de), III, 342.
Violaine (François), épicier cirier, III, 331.
Violet, V, 58.
Viollet-Leduc (E.), A., II, 129; IV, 391.
Visconti (Jean-Galéas), III, 56.
Visconti (Matteo), III, 58.
Visconti (Philippe), duc de Milan, III, 58.
Visconti, A., III, 80; V, 315.
Visscher (Corneille), G., IV, 342.
Visé (la veuve de), I, 201, 202.
Vitalis (Bartolomeus), argentier, III, 377.
Vitalis (Mathœus), orfévre, III, 376.
Vitellione, I, 6.
Vitellius (Joannes), cardinal de Corneto, III, 58.
Vitet (M.), I, 3, 19; III, 114, 329; V, 215; VI, 305.
Vitraux, IV, 183, 217, 365; VI, 336.
Vitres en toile térébenthinée, V, 65-6.
Vitri (Claude-Barbe), III, 180.
Vitruve, A., I, 154; VI, 321, 323, 326, 328, 330, 331, 401.
* Vitry en France, II, 116.
Vitry (M.), VI, 224.
Vivian (Paul), V, 372, 374.
Viviani Codazzo (Nicolas), P., I, 371.
Vivien, S., en bois, III, 128.
Vivien (Joseph), P., I, 374; II, 391; V, 207, 278.
Vivier (M.) père, II, 201.
Viviers (Isabeau de), II, 263.
Vivot, garde des antiques, III, 235.
Vizé (M. de), I, 237.
* Voemon en Flandre, VI, 16.
Voiriot (Guillaume), P., I, 390; II, 391.
Volaire (Jacques), P., IV, 162-3.
Volants (les deux), I, 198.
Voltaire, I, 165, 166-8, 185, 187, 234, 252, 308, 313; II, 8, 24; III, 121, 332; IV, 51; V, 98.
Volterre (Daniel de). Voyez : Ricciarelli.
Vouet (A.), de Tours, III, 292.
Vouet (Aubin), P., I, 41; V,, 215-6.
Vouet (Jacques), P., I, 400.
Vouet (Simon), P., I, 41, 46, 200, 219, 265, 374; II, 3, 4, 5, 8, 35, 38, 64, 77, 88, 90, 92, 98, 118, 198, 204, 235, 374, 388; III, 49, 79, 91, 204, 212, 330, 332; V, 194, 215-6; VI, 220-1, 386.
Vouet (nièce de), femme de Sarrasin, V, 80.
Voulaire, P., VI, 173.
* Voves (arrond. de Chartres), VI, 50.
Voyer d'Argenson (le marquis de), I, 387.
Voyez, G., II, 162.

Vuastele (Gabriel), P., VI, 66.
Vuez (Arnould de), P., I, 371; II, 367; VI, 388.
Vulcob (Antoine de), III, 369.
Vulcop (Conrad de), P., III, 369, 370.
Vulcop (François de), III, 369.
Vulcop (Henri de), P., III, 369-72.
Vuyet (.....), femme de Nocret, III, 226.
Vuyet (Girard), maçon, III, 226.
Vuyet (Nicolas et Honoré), III, 226.

W

Waagen (M.), I, 436; III, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 15, 16, 18.
Wailliet, émailleur, III, 381.
Wailly (Charles de), A., I, 393, 423; V, 295, 296.
Walcher (Jacques-François), G. en médailles, V, 315.
Waldestein (le comte), I, 453.
Walpole (Horace), III, 277.
Wamps, P., V, 286.
Ward, P., II, 190.
Warin (Jean), G. en médailles, I, 40, 45, 287-300, 366; IV, 344; VI, 158, 221-4.
Warin (Jeanne), sa sœur, I, 296.
Warin (François), son fils, I, 297, 299-300.
Warin (Henry), autre fils, I, 300.
Watel (François), intendant de Fouquet, VI, 5, 6, 8, 17, 18.
Watelet (Claude-Henri), I, 387; II, 57, 162; IV, 52.
Waterloo (Antoine), P., 341.
Watrinelle (Antoine-Gustave), S., VI, 399.
Watteau (Antoine), P., I, 379; II, 143, 208-13, 391; III, 15; IV, 50, 60, 112; V, 283.
Wechel (André), imprimeur, III, 295.
Werbreck, S., V, 298.
Wertmuller (Adolphe-Ulric), P., I, 396; II, 391.
Weyerman (Campo), I, 311.
Weyler (Jean-Baptiste), P., en émail, I, 395; II, 391.
Wicar (Jean-Baptiste), P., V, 36, 38, 39, 40.
Wierix (les), G., I, 226.
Wilkie, P., II, 191.
Wille (Jean-Georges), G., I, 390, 432-4; II, 391; IV, 51; V, 99, 171.
Wille (Pierre-Alexandre) fils, P., I, 400.
Willelmus (Frère), émailleur, III, 376.
Willemin, l'antiquaire, II, 209.
Wilson (M.), II, 74.
Winckelmann, I, 30.
Wleughels (Bernard), fils de Nicolas, V, 32.
Wleughels (Nicolas), P., I, 379; II, 150, 268, 274, 300, 374, 391; IV, 61, 62, 101; V, 31-2, 282.
Wleughels (Phil.), P., I, 363.
Wolf (Dame Corneille de), IV, 324.
Wouwerman (Pierre), P., III, 332; VI, 392.
Wouwermans (Phil.), P., I, 382.
Woyez (Marguerite), V, 341.
Wrine (Laurent), fondeur, III, 305.
* Wurtzbourg (la Résidence à), IV, 78.

Y

Yañes (Romualido), I, 319.
Yarborough (lord), III, 4; VI, 388.
* Yerres, près Villeneuve Saint-Georges. I, 243.
* York, III, 298.
Youssoupoff (le prince), III; 356.
* Ypres, I, 454; IV, 183; VI, 103.
Yvart (Baudouin), P., I, 364; II, 391.
Yveriac (Jacques), P., IV, 182.
Yvert, notaire, V, 6, 15.

Z

Zapouraph, G. en bois, amateur, III, 94-6.
Zébédée, IV, 377.
Zègre (Jean), tapissier, (Zeghers?) VI, 16.
Zeno (Apostolo), VI, 330.
Zoëgger (François-Antoine), G. en médailles, V, 332.
Zucarelli, P., III, 361.

L'impression de l'ERRATA et de la TABLE, commencée en 1861, a été terminée en avril 1862.



TABLE CHRONOLOGIQUE DES PIECES CONTENUES DANS LE SIXIEME VOLUME DES DOCUMENTS

1329 (29 juillet). Mention de maître *Evrard,* peintre, attaché aux travaux royaux,

1434 (1er février). Don, fait par Charles VII à son cousin le duc de Bourbon, d'une maison à Bourges, indûment possédée par Andry le Roy, second mari de la femme du peintre *Paul (de Limbourc),* natif d'Allemaigne, qui avait autrefois reçu une maison du duc de Berry,

1456. Quittance d'un tableau peint par *Coppin Delf* pour Jeanne de Laval, belle-mère du roi René,

1472 (3 juillet). Marché du peintre *Coppin Delf* pour la peinture du reliquaire ou tombeau de saint Maurice, dans l'église Saint-Maurice d'Augers,

1477 (16 mai). Lettre du roi René relative à la peinture à exécuter, par le peintre *Coppin Delf,* sur un groupe sculpté du *Quo vadis* (saint Pierre et le Christ) pour l'église Saint-Pierre de Saumur,

1477 (18 novembre). Missel offert à l'église d'Angers,

1482? Marché de *Coppin Delf* pour des peintures à exécuter dans la chapelle du Dauphin, fils de Louis XI, à Saint-Martin de Tours,

1507 (22 novembre). Statuts de la Corporation des peintres de la ville de Rouen, donnés par le bailli de Rouen,

1531. Epigrammes de Clément Marot sur une statue de Vénus, offerte à François Ier par Maitre Ange Gabriel, gentilhomme vénitien,

1531. Note sur les candélabres offerts par la Ville de Paris à la reine Eléonor,

1556-1578. Actes de l'état civil conservés à la mairie d'Ecouen et relatifs à *Jean Bullant,* architecte du connétable de Montmorency, avec une note sur la biographie de *Jean Ballant,* sur la bibliographie de ses livres, sur la date et la construction du château d'Ecouen, sur la part que *Jean Goujon* y peut avoir eue, sur la grotte rustique faite par Bernard Palissy pour le connétable, et sur ce qu'il faut penser de son talent de peintre et de peintre-verrier,

1559 (3 mars). Ordre de payement au peintre *Jehan Dubreuil* de baneroles armoriées commandées pour la Ville de Paris,

1598 (5 mai). Epitaphe de l'architecte *Nicolas Duchemin* dans l'église Notre-Dame du Havre,

1607 (17 mai). Notice sur *Jean* et *Charles* de Court, peintres des rois Charles IX, Henri III et Henri IV, à propos d'un brevet, accordé à *Charles de Court,* de la charge de concierge du Pavillon du roi à la Place royale de Paris,

1612-1687. Notice sur la vie de *Jean-Baptiste de la Rose,* de Marseille, peintre de sujets de marine et de décorations navales,

1614. Acte de naissance du peintre *Isaac Moillon,*

1620? Sonnet inédit du peintre *Daniel du Moustier* en l'honneur de Marie de Médicis,

1625-1686. Notice sur l'architecte *Daniel Gittard.*

1628 (24 octobre). Brevet d'ingénieur ordinaire du roi, donné par Louis XIII, au camp de la Rochelle, à l'architecte *Clément Metezeau* (*Abecedario,* III, 185.)

1631 (17 septembre). Statuts de la Confrérie des peintres, sculpteurs, etc., érigée sous l'invocation de saint Luc en l'église de Saint-Herbland de Rouen,

1631-1714. Noms des maîtres de la Confrérie de Saint-Luc à Saint-Herbland de Rouen,

1637. Lettre écrite d'Aix à François Langlois, dit Ciartres, par le graveur *Claude Mellan.* (*Abecedario,* III, 349-50.)

1637 (8 novembre). Lettre écrite de Chiswick par *Nicolas Lanier,* amateur et graveur, à François Langlois, dit Ciartres, à Londres. (*Abecedario,* VI, 326.)

1640 (12 août). Lettre de Turquet de Mayerne sur l'arrestation à Milan du peintre en émail *Jacques Bordier.* (*Abecedario,* III, 136-7.)

1645 (1er mars). Marché de peintures décoratives à faire par *Philippe de la Rouse et Pierre Pauvert* à l'église cathédrale de Chartres, dans la chapelle de Notre-Dame sous Terre,

1645-1647. Marchés et quittances d'*Antoine Vespré* pour des peintures décoratives exécutées à l'église cathédrale de Chartres dans la chapelle de Notre-Dame sous Terre,

1645. Note sur le poëte satirique *Jacques du Lorens* et le conseiller d'Etat *Du Houssay,* amateurs de tableaux,

1646? Lettre de mademoiselle de Scudéry à *Jean-Baptiste Faudran,* peintre provençal, sur un tableau du départ de Tobie qu'il lui avait envoyé en présent,

1649 (1er juillet). Acte de décès du peintre *Simon Vouet,*

1658-1662. Documents sur les artistes, peintres, sculpteurs, etc., qui ont travaillé au château de Vaux-le-Vicomte pour le surintendant Fouquet, d'après les registres de la paroisse de Maincy, comprenant une notice sur la manufacture de tapisseries établie à Maincy à la même époque, sur le graveur en médailles *Bertinet,* et suivis d'une note sur les sculpteurs qui ont travaillé à Vaux et sur la question de savoir ce que *Pierre Puget* a pu faire pour le Surintendant,

1660 (novembre). Edit royal en faveur de *Jean Varin,* graveur des monnaies du roi, au sujet de la condamnation contre lui prononcée par un arrêt de la Chambre de justice,

1664 (21 avril). Lettres-patentes de Louis XIV, en faveur de *Claude Révérend,* pour l'établissement d'une fabrique de porcelaines de Chine, près de Paris,

1666-1749. Vie du peintre *Joseph-Gabriel Imbert,* religieux chartreux de Villeneuve-lès-Avignon, par M. de Moulinneuf, secrétaire de l'ancienne Académie de Marseille. (*Abecedario,* II, 395-9.)

1667 (novembre). Edit de Louis XIV pour l'établissement de la manufacture des tapisseries et des meubles de la couronne aux Gobelins,

1671-1731. Notice sur la vie de *J. Bernard Toro,* sculpteur provençal, sur ses travaux de sculpture en bois et en pierre, et sur les suites d'ornements, gravées sur ses dessins par *Cochin le père,* Rochefort et Poilly à Paris, et par *Honoré Blanc et Balthazar Pavillon* à Aix,

1673 (29 mai). Acte de décès du peintre *Isaac Moillon,*

1678. Mémoire des pièces (dessins, estampes, statues et bustes antiques) qui se sont trouvés dans le cabinet de M. *Nicolas Poussin,* et qui sont présentement à vendre entre les mains du sieur Jean Dughet, son héritier,

1683 (1er mars). Inscription conservée à l'église de Croissy (Seine-et-Oise), relative à la fondation, par le sculpteur *Gaspard de Marsy,* d'une lampe perpétuelle devant le Saint-Sacrement,

1667 (5 décembre). Acte de décès du graveur *Michel Lasne,*

1683 (31 juillet). Quittance de rentes de *Christophe Roger,* maître sculpteur de la marine au port de Dunkerque,

1683 (15 novembre). Quittance de rentes donnée par le peintre *René Antoine Houasse,* au nom d'Etienne *Wouwermans,* maître peintre à Paris. (*Abecedario,* VI, 145.)

1684 (3 juillet). Quittance de rentes de *Jean Matthias,* maître sculpteur au port de Marseille,

1684 (10 octobre). Acte de naissance du peintre *Jean-Antoine Watteau* **[...]** d'après les registres de l'église Saint-Jacques de Valenciennes. (*Abec* **[...]** *edario,* V, 104.)

1684-1690. Documents relatifs à des travaux de décorations de vaisseaux, exécutés à Toulon par les peintres *Abraham-Louis Vanloo* et *Jean Vanloo,*

1686 (mai et juin). Lettres du peintre en émail *Jean Petitot* et de sa femme au Conseil de Genève. (*Abecedario,* III, 140-2.)

1688 (24 décembre). Lettre de M. Villeneuve, agent de la ville de Marseille à Paris, sur l'affaire de la statue équestre de Louis XIV que *Pierre Puget* devait faire à Marseille, et sur un tableau de *François Puget,*

1691 (5 mai). Lettre du fondeur *Balthazar Keller,* relative au payement de la fonte de la statue équestre de Louis XIV. (*Abecedario,* II, 20-1.)

1700-1714. Noms des gardes de la Corporation des peintres de Rouen,

1707 (2 mars). Acte de naissance du peintre *Louis-Michel Van Loo* à Toulon,

1713. Noms des maîtres peintres composant dans l'année 1713 la Corporation des peintres de la ville de Rouen,

1714-1785. Actes de l'état civil relatifs au sculpteur *Jean-Baptiste Pigalle,*

1728 (23 décembre). Acte de décès de *Pierre Lisquy,* maître peintre et sculpteur à Paris,

1730 (29 août). Lettre du peintre et architecte *Pierre Mignard* à M. *Jean-Baptiste Franque,* architecte d'Avignon,

1741. Note sur les dessins faits par *François Boucher* pour le roman du comte de Tessin, *Faunillane* ou l'*Infante jaune,* et employés en 1744 à *Zirphyle et Acajou,* roman de Duclos,

1743 (29 novembre). Lettres-patentes d'académicien en faveur du sculpteur *Paul-Ambroise Slodtz.* (*Abecedario,* V, 226-7.)

1744. Brevets de nomination du sculpteur *Michel-Ange Slodtz* à l'Académie des Arcades de Rome. (*Abecedario,* V, 227-30.)

1747-1754. Pièces relatives à l'exécution du monument du roi Louis XV, par le sculpteur *Jean-Baptiste Lemoyne,* élevé dans l'Hôtel de ville de Rennes par les Etats de Bretagne,

1750 (28 février). Etat de visite et de réception des ouvrages de sculpture faits par *Charles Caffiery,* sculpteur de marine à Brest, pour le vaisseau l'Illustre, conformément aux devis,

1750 (24 avril). Diplôme d'associé de l'Académie de Rouen, accordé au sculpteur *Paul-Ambroise Slodtz.* (*Abecedario,* V, 232.)

1750 (30 août). Brevet de dessinateur de la Chambre du roi pour *Sébastien-Antoine Slodtz,* dessinateur des Menus-Plaisirs. (*Abecedario,* V, 230-1.)

1751 (9 février). Lettre de M. Rouillé, ministre de la marine, à P. J. Mariette, sur le dessinateur de marine *Nicolas Ozanne.* (*Abecedario,* III, 68.)

1852 (21 novembre). Brevet de peintre surnuméraire du duc d'Orléans, accordé à *Jean-Baptiste Slotdz.* (*Abecedario,* V, 231.)

1753. Description d'un tableau allégorique, sur l'avénement de Henri IV à la couronne, par *Nicolas Delobel,*

1754 (21 décembre). Brevet de la charge de dessinateur du Cabinet et de la Chambre de roi pour *Paul-Ambroise Slotdz,* sculpteur, en l'absence et survivance de son frère *Sébastien-Antoine.* (*Abecedario,* V, 233-4.)

1755 (20 juillet). Brevet d'une pension de 600 livres accordée au sculpteur *Michel-Ange Slotdz.* (*Abecedario,* V, 234.)

1757 (24 août). Diplôme d'associé de l'Académie de Rouen en faveur de *Michel-Ange Slotdz.* (*Abecedario,* V, 235.)

1758 (4 avril). Acte de naissance du peintre *Pierre Prud'hon* à Cluny (Saône-et-Loire),

1757 (1er juin). Lettre de madame la comtesse d'Egmont au peintre *Joseph Vernet* sur le cadeau d'un paysage,

1758 (21 décembre). Brevet qui retient *Michel-Ange Slodtz,* sculpteur du du roi, en l'état et charge de dessinateur de la Chambre et Cabinet de Sa Majesté. (*Abecedario,* V, 235-6.)

1759. Mémoire du cadre sculpté, d'après l'ordre du roi, pour le tableau de *Médée et Jason, de Carle Van Loo,* qui représentait le portrait de mademoiselle Clairon, par *Michel-Ange Slodtz.* (*Abecedario,* V, 236-7.)

1761. Diplôme d'associé de l'Académie de Rouen en faveur de *Michel-Ange Slodtz.* (*Abecedario,* V, 238.)

1762 (25 août). Lettre du marquis de Marigny à *Michel-Ange Slodtz,* pour lui annoncer une augmentation de sa pension. (*Abecedario,* V,

1767 (février). Billet de *C. N. Cochin,* annonçant la lecture à l'Académie de la vie de *Jean-Marc Nattier* par madame Tocqué, sa fille,

1770-1772. Actes de l'état civil relatifs au sculpteur *Jean-Pierre Pigalle,* le neveu,

1771 (2 et 16 août). Lettres du sculpteur *Louis-Claude Vassé* et du marquis de *Marigny* sur une statue de *Minerve et sur celle de Vénus dirigeant les traits de l'Amour,* acquises par madame Du Barry pour Louveciennes,

1775 (22 juillet). Rapport de *Guillaume Coustou, Pigalle, J. B. Lemoyne et Pajou,* sur le modèle d'un groupe de la Surprise de l'Amour et de l'Amitié, qui devait être exécuté par *Jean-Jacques Caffiery* pour le château de la comtesse Du Barry, à Louveciennes,

1779 (14 décembre). Lettre de *Joseph Vernet* à M. d'Angivilliers, pour le remercier de lui avoir fait accorder la pension vacante par la mort de *Chardin,*

1785 (22 octobre). Lettre du peintre *Hubert Robert* à M. d'Angivilliers, sur des tableaux proposés à l'acquisition pour le Cabinet du roi,

1785 (22 octobre). Lettre de mademoiselle *Ph. Ledoux,* sur la question de savoir si le peintre *Jean-Baptiste* Greuze a fait des miniatures, avec d'autres documents sur *Greuze,*

1785 (22 octobre). Les derniers des *Parrocel,*

1801. Projet de colonne monumentale à la gloire des armées françaises, par Pierre *Prud'hon,* avec une note sur les projets de colonnes monumentales qu'on devait élever à Paris et dans tous les départements,

FIN DE LA TABLE CHRONOLOGIQUE DU SIXIEME VOLUME.

TABLE DU TOME SIXIEME DES DOCUMENTS.

LIVRAISON DU 15 NOVEMBRE 1858.

DOCUMENTS sur les artistes, peintres, sculpteurs, etc., qui ont travaillé au château de Vaux Le Vicomte, arrondissement de Melun (Seine-et-Marne), pour lesur intendant Nicolas Fouquet, d'après les registres de la paroisse de Maincy, avec une notice sur la Manufacture de tapisseries établie à Maincy de 1658 à 1662, et sur le graveur en médailles **BERTINET.** Article de M. EUGENE GRESY

Note sur les sculpteurs qui ont travaillé à Vaux et sur la question de savoir ce que PIERRE PUGET a pu faire pour le Surintendant, par M. A. DE MONTAIGLON

Description d'un tableau allégorique du peintre **NICOLAS DELOBEL** sur l'avènement de Henri IV à la couronne, exposé au Salon de 1753

JEAN-JACQUES CAFFIERY. Rapport de GUILLAUME COUSTOU, PIGALLE, J. B. LE MOYNE et PAJOU sur le modèle d'un groupe de la Surprise de l'Amour et de l'Amitié qui devait être exécuté pour le château de la comtesse Du Barry à Louveciennes (29 juillet 1775). Communiqué par M. LAPERLIER

HUBERT ROBERT. Lettre à M. d'Angivilliers sur des tableaux proposés à l'acquisition pour le Cabinet du Roi (22 octobre 1785). Communiquée par M. LAPERLIER

NICOLAS DUCHEMIN, architecte. Son épitaphe dans l'église Notre-Dame du Havre (5 mai 1598). Note de M. EMILE BELLIER

LIVRAISON DU 15 JANVIER 1859.
JEAN-BAPTISTE FAUDRAN, peintre provençal. Lettre de MADEMOISELLE DE SCUDERY (1646) sur un tableau du départ de Tobie qu'il lui avait envoyé en présent. Pièce communiquée par M. HENRI LUCK, de Marseille, et annotée par MM. HENRI LUCK, LEON LAGRANGE et A. DE MONTAIGLON
PHILIPPE DE LA RONSE, PIERRE PAUVERT ET ANTOINE VESPRE, peintres. Marchés et quittances de peintures décoratives exécutées de 1645 à 1647 à l'église cathédrale de Chartres, dans la chapelle de Notre-Dame-sous-terre, communiqués et annotés par MM. LUCIEN MERLET et EMILE BELLIER
JOSEPH VERNET. Lettre (de la comtesse d'Egmont) pour remercier VERNET du cadeau d'un paysage (1er juin 1758), et lettre de VERNET à M. d'Angivilliers (14 décembre 1779) pour le remercier de lui avoir accordé la pension vacante par la mort du peintre CHARDIN. Documents communiqués par M. LAPERLIER et annotés par M. LEON LAGRANGE
Les derniers des PARROCEL, article de M. A. TAILLANDIER
EVRARD, peintre (1329). Note de M. C. GUIGUE
FRANCOIS BOUCHER, peintre. Note de M. A. de M. sur les dessins faits par BOUCHER en 1741 pour *Faunillane, ou l'Infante jaune,* roman du comte de Tessin, et employés en 1744 pour *Zirphyle et Acajou,* roman de Duclos
JEAN-MARC NATTIER, peintre. Billet de C. N. COC [...] IN annonçant la lecture à l'Académie de la vie de NATTIER par madame Tocque, sa fille. Communiqué par M. LAPERLIER
LIVRAISON DU 15 MARS 1859.
COPPIN DELF, peintre des rois René d'Anjou et Louis XI.- Quittance d'un tableau pour Jeanne de Laval, belle-mère du roi René (1456); marché pour la peinture du reliquaire ou tombeau de saint Maurice dans l'église Saint-Maurice d'Angers (3 juillet 1472); lettre du roi RENE, relative à la peinture d'un groupe du *Quo vadis,* pour l'église Saint-Pierre de Saumur (16 mai 1477); marché des peinture à faire pour la chapelle du Dauphin dans l'église de Saint-Martin de Tours (1482). Documents communiqués et annotés par M. THOMAS ARNAULDET
Epigrammes de **CLEMENT MAROT** sur une statue de Vénus offerte à François Ier en 1531 (Cf. V, 334). Note de M. A. DE MONTAIGLON
JEHAN DUBREUIL, peintre. Ordre de payement de baneroles armoyées commandées pour la ville de Paris (3 mars 1559). Document communiqué par M. BONNARDOT et annoté par M. JULES COUSIN
JEAN ET **CHARLES DE COURT,** peintres des rois Charles IX, Henri III et Henri IV. Article de M. A. DE MONTAIGLON, à propos d'un brevet, accordé à CHARLES DE COURT, de la charge de concierge du pavillon du Roi à la Place Royale de Paris (17 mai 1607)
PIERRE ET FRANCOIS PUGET. Lettre de M. DE VILLE-NEUVE, agent de la ville de Marseille à Paris, sur l'affaire de la statue équestre de Louis XIV et sur un tableau de FRANCOIS PUGET (24 décembre 1688). Document communiqué et annoté par M. LEON LAGRANGE
CHARLES CAFFIERY, sculpteur de la marine, à Brest. Etat de visite et réception des ouvrages de sculpture faits par le sieur CHARLES CAFFIERY pour le vaisseau l'Illustre, conformément au devis passé le 28 février 1750. Document communiqué par M. PIERRE MARGRY
LIVRAISON DU 15 MAI 1859.
Notice sur DANIEL GITTARD, architecte (1625-1686), par M. A. TAILLANDIER
Actes de l'état civil relatifs à **JEAN-BAPTISTE PIGALLE,** sculpteur, et à son neveu, JEAN-PIERRE PIGALLE, aussi sculpteur (1714-1785). Communiqués par M. A. DE MONTAIGLON
JEAN-BAPTISTE LEMOYNE. Pièces relatives à l'exécution du monument élevé dans l'Hôtel de ville de Rennes au roi Louis XV par les Etats de Bretagne (1747-1754). Communiquées et annotées par M. ALFRED RAME
LIVRAISON DU 15 JUILLET 1859.
JEAN-BAPTISTE LEMOYNE. Pièces sur la statue de Louis XV à Rennes (Suite et fin)
ABRAHAM-LOUIS VANLOO, JEAN VANLOO, peintres de vaisseaux. Documents relatifs à des peintures de vaisseaux (1684-1690). Documents extraits des Archives de l'Arsenal de Toulo et suivis de l'acte de naissance du peintre **LOUIS-MICHEL VANLOO.** Communiqué et annoté par M. LEON LAGRANGE
LIVRAISONS DES 15 SEPTEMBRE ET NOVEMBRE 1859.
STATUTS de la corporation des peintres de la ville de Rouen, donnés par le Bailli de Rouen (22 novembre 1507), et Statuts de leur confrérie de Saint-Luc, fondée dans l'église de Saint-Herbland de la même ville le 17 septembre 1631, avec les listes des membres de la corporation vivants en 1713, celle de ses gardes de 1700 à 1713, et celle des maîtres de la confrérie de Saint-Luc de 1631 à 1714. Publiés d'après l'édition de 1715 par M. A. DE MONTAIGLON.
GASPARD DE MARCY, sculpteur. Inscription conservée à l'église de Croissy (Seine-et-Oise), relative à la fondation d'une lampe perpétuelle devant le saint Sacrement (1er mars 1683). Note de M. A. DE MONTAIGLON
Sonnet inédit de DANIEL DU MOUSTIER en l'honneur de Marie de Médicis. Note de M. EDOUARD TRICOTEL
PIERE DE COMPIEGNE, enlumineur. Prix de travaux faits pour l'église de Troyes (1367)
PAUL DE LIMBOURC. Don, fait par Charles VII à son cousin le duc de Bourbon, d'une maison à Bourges, indûment possédée par Andry Le Roy, second mari de la femme du peintre Pol, natif d'Allemagne, qui avait reçu autrefois cette maison du duc de Berry (1er février 1434). Document communiqué par M. HUILLARD-BREHOLLES
MICHEL LASNE ET SIMON VOUET (5 décembre 1667 et 1er juillet 1649). Leurs actes de décès d'après les registres de Saint-Germain l'Auxerrois, récemment retrouvés. Article de M. CHARLES READ
JEAN VARIN, graveur des monnaies du roi. Edit royal en sa faveur, au sujet de la condamnation contre lui prononcée par l'arrêt de la Chambre de justice (novembre 1660). Document communiqué par M. PAULIN RICHARD
LIVRAISON DU 15 JANVIER 1860.
JEAN-BAPTISTE DE LA ROSE, de Marseille, peintre de marines et de décorations navales (1612-1687). Notice biographique par M. PORTE, communiquée par M. le docteur PONS
Actes de naissance et de décès d'**ISAAC MOILLON,** peintre (1614 1673). Article de M. le baron DE LA MORINERIE
J. B. GREUZE. Pièces communiquées par M. LAPERLIER, annotées par M. A. DE MONTAIGLON
Mémoire des pièces (dessins, estampes, statues et bustes antiques) qui se sont trouvées dans le cabinet de **M. NICOLAS POUSSIN** et qui sont présentement à vendre entre les mains du sieur JEAN DUGHET, son héritier, en 1678. Document communiqué par M. LEOPOLD DELISLE, et précédé d'une note par M. A. DE MONTAIGLON
Edit de Louis XIV pour l'établissement de la Manufacture des tapisseries et des meubles de la Couronne aux **GOBELINS** (novembre 1667). Communiqué par M. JULES COUSIN, et annoté par M. A. DE MONTAIGLON
Lettres du sculpteur **LOUIS-CLAUDE VASSE** et du marquis DE MARIGNY sur les statues de Minerve et de Vénus dirigeant les traits de l'Amour, acquises par madame Du Barry pour Louveciennes (2 et 16 août 1771). Documents communiqués par M. LAPERLIER
Acte de décès de **PIERRE LISQUY,** maître peintre et sculpteur à Paris (23 décembre 1728)
LIVRAISON DU 15 MARS 1860.
J. BERNARD TORO, sculpteur provençal (1671-1731). Article de M. le docteur PONS sur sa vie, ses travaux de sculpture en bois et en pierre, et sur les suites d'ornements gravés sur ses dessins par COCHIN le père, ROCHEFORT et POILLY à Paris, et par HONORE BLANC et BALTHAZAR PAVILLON à Aix
CHRISTOPHE ROGER ET **JEAN MATHIAS,** maîtres sculpteurs du roi aux ports de Dunkerque et de Marseille. Quittances de rentes (31 juillet 1683 et 3 juillet 1684). Communiquées par M. LE ROUX DE LINCY
Missel offert à l'église d'Angers (18 novembre 1477). Note de M. PAUL MARCHEGAY
LIVRAISON DU 15 MAI 1860.
JEAN BULLANT, architecte du connétable de Montmorency. Actes extraits des registres de la mairie d'Ecouen (1556-1578). Communiqués par MM. EMILE REGNARD et JACQUIN, avec une notice de M. A. DE MONTAIGLON sur la biographie de JEAN BULLANT, sur la bibliographie de ses livres, sur la date de la construction du château d'Ecouen, sur la part que JEAN GOUJON y peut avoir eue et sur la grotte rustique faite par BERNARD PALISSY pour le Connétable
LIVRAISON DU 15 JUILLET 1860.
BERNARD PALISSY. Note sur son talent de peintre et de peintre verrier, et sur ses rapports avec le connétable de Montmorency (Suite et fin de l'article précédent)
PIERRE PRUDHON. Projet de colonne monumentale à la gloire des armées françaises (1804). Document communiqué par M. BERARD et annoté par M. A. DE MONTAIGLON
PIERRE MIGNARD, peintre et architecte. Lettre écrite de Rome, le 20 août 1730, à l'architecte JEAN-BAPTISTE FRANQUE, d'Avignon. Document communiqué et annoté par M. LEON LAGRANGE
Note de M. RAYMOND BORDEAUX sur le poëte satirique **DU LORENS** et sur M. **DU HOUSSAY,** amateurs de tableaux au dix-septième siècle
Lettres patentes de Louis XIV (21 avril 1664) consenties en faveur de **CLAUDE REVEREND** et portant établissement d'une fabrique de porcelaine de Chine près de Paris. Communiquées par MM. JACQUEMARD et RIOCREUX
Note complémentaire de M. A. DE MONTAIGLON sur les candélabres offerts par la ville de Paris à la reine Eléonor (1531)
FIN DE LA TABLE DU TOME SIXIEME.

TABLE

A
Abbast (Silvestre), tailleur, I,
Abbate (Nicolo dell'), P. II,
Abbeville, I,
Abbeville, Artistes nés à, I,
Abbeville, Saint-Wulfran, I,
Abbeville, Société d'émulation, V,
Abbo, orfèvre du sixième siècle, I,
Abeille, ingénieur, V,
Abel (Alexandre-Denis-Joseph), V,
Abericii? (il signor), I,
Ablys (Seine-et-Oise, arr. de Rambouillet), IV,
Abraham (Guillaume), P., VI,
Abraham (Pierre), P., VI,
Abric, A., V,
Académiciens (liste des), I,
Académies de peinture, etc. Voyez Florence, Paris, Rome, Rouen, Saint-Pétersbourg, etc.
Acajou et Zirphyle (figures du roman d'), VI,
Accart (monsieur), VI,
Acciaioli (Nicolao), III,
Achard (Claude-François), VI,
Achard (M. P.), IV,
Achim, IV,
Aclainville (Martine d'), deuxième femme de Jean de Beauce, IV,
Adam, français, P., I,
Adam (Anne), I,
Adam (Gaspard-Balthasar), S., I,
Adam (Lambert-Sigisbert), S., I,
Adam (Nic.-Séb.), S., I,
Adam (Pierre), G., IV,
Adam (Zéphyrin), S., V,
Adelaïde (Madame), fille de Louis XV, VI,

Adenet, P., V,
Adezeau (Louise), II,
Adger (M.), agent de change, V,
Adorno (le marquis), V,
Adour (l'), fleuve, IV,
Affry (comte d'), I,
Agamemnon, III,
Agard (d'), P., I,
Agneau (monsieur), VI,
Agnès de Jésus-Maria (la mère), III,
* Agosta (combat d'), port de Sicile, en 1676, IV,
Agostini (Leonardo), I,
Agostino (il principe don) Chigi? I,
Aguado (collection), III,
Aguesseau (d'), I,
Aianadi Dinghil, dit le prêtre Jean, III,
Aigueblanche (François d'), armurier, III,
Aiguillon (le duc et la duchesse d'), en 1754, VI,
Aiguillon (la duchesse d'), I,
Ailly (le cardinal d'), V,
Aix (île d'), IV,
* Aix, I,
Aix, (Artistes nés à), I,
Aix, (Bibliothèque d'), I,
Aix, Chapitre, VI,
Aix, Ecole de dessin, VI,
Aix, Hôtel de ville, VI,
Aix, Hôtels d'Albertas, V,
Aix, Hôtels d'Arlatan-Lauris, VI,
Aix, Hôtels Boyer-d'Aiguilles, VI,
Aix, de La Tour d'Aigues, VI,
Aix, Place des Prêcheurs, VI,
Aix, Rue des derniers baigniers, VI,
Aix, Saint-Sauveur, V,
Ajax, III,
Alain (Augustin), V,
Alain Fergent, duc de Bretagne, II,
* Alais, III,
Alaux (Jean), P., I,
Albane, P., I,
Albani (le cardinal). Voyez Clément XI.
* Albane, II,
Albane, (Cardinal d'). Voyez Grimoard.
Albany (la comtesse), I,
Albâtre, IV,
Albâtre, de Salins, IV,
Albâtre, de Sicile, VI,
Albe (Fréd. de Tolède, duc d'), III,
Albe (la duchesse d'), I,
Alberico da.,., III,
Albert. Voyez Durer.
Albertas (M. Alfred d'), VI,
Alberti (Leone Baptista), A., VI,
* Albi, III,
Albi, Sainte-Cécile, III,
Albret (Jeanne d'), III,
Alchitrof, roi d'Ethiopie, III,
Aleaume, mathématicien, I,
* Alençon, II,
Alençon, (Bibliothèque d'), II,
Alençon, (Capucins d'), II,
Alençon, (Musée d'), VI,
Alençon, Saint Léonard, II,
Alençon (le chancelier d'), IV,
Alençon (le duc d'), ensuite duc d'Anjou, III,
Alençon (Simon d'), sieur de Montarand, VI,
Alexandre, I,
Alexandre VII, pape, I,
Alexandre (le P.), de l'Oratoire, II,
Alexandre, P. Voyez Ubeleski.
Alexandre (M.)...? II,
Alexis (Guillaume), poëte, V,
Alfieri, I,
Algarde (Alexandre), S., I,
* Alger, IV,
Aliamet (Jacques), G., I,
Alizard, P., V,
Alizeri (le professeur), V,
Allain (Jean), P., VI,
Allain (Pasquet), P., VI,
Allain (Samuel), P., VI,
Allais, P., V,
Allaix (Henri), armurier, III,
Alleaume. Voir Aleaume.
Allegrain, VI,
Allegrain (Etienne), P., I,
Allegrain (F.), VI,
Allegrain (Gabriel), le fils, P., I,
Allegrain (Gabriel-Christophe), fils de Gabriel, S., I,
Allegrain (Jean-Baptiste), S., III,
* Allemagne, III,
Allemand (Laurent), premier du nom, évêque de Grenoble en 1513, IV,
Allier (M. Achille), IV,
Allori (Cristoforo), P., IV,
Allou (Gilles), P., I,
Ally (Christine Edwige), VI,
Almanach royal, VI,
Almeras (M. d'), IV,
Alpaïs (Magister G.), émailleur, III,
Alpes (la bergère des), VI,
Alphonse, roi de Naples, III,
Altieri (le prince don Gaspard), I,
Altoviti, I,
Alvarez (Joseph), S., V,
Amand (Jacq. Franç.), P., I,
A ma vie, devise de la Bretagne, V,
* Amboise, I,
Amboise, (Artistes nés à), I,
Amboise (les d'), I,
Amboise (le cardinal Georges d'), III,
Amboise (le cardinal Louis d'), frère de Georges, III,
Amboise (le maréchal d'), I,
* Amiens, II,
Amiens, (Musée d'), II,
Amoureur (Philippe), P., IV,
* Amsterdam, I,
Amsterdam, (Tableaux de Cl. Lorrain pour), I,
Anacréon, VI,

Ananie, IV,
Ancelet (Gabriel-Auguste), A.., V,
* Ancenis, V,
* Andelys (les), I,
Andelys (Notre-Dame d'), I,
Andelys Hôpital Saint-Jacques, IV,
Andars, I,
Andely (grand): Saint-Jean, VI,
Andely (paroisse du petit), VI,
André, int. des bast. du duc de Lorraine, IV,
André (François), prêtre, V,
André (le frère Jean), P., III,
André (Louis-Jacques), A., V,
André (Louis-Jules), A., V,
* Anet (Château d'), IV,
Angeli (il signor Angelino), I,
Angelis (l'abbé Luigi d'), I,
* Angers, V,
Angers, (Bibliothèque d'), VI,
Angers, Chambre des Comptes, VI,
Angers, (La Cloison d'), V,
Angers, Saint-Laud, VI,
Angers, Saint-Maurice, VI,
Angerville (Mathieu d'), P., VI,
Angeville (Mathieu d'), VI,
Angivilliers (le comte d'), I,
Anglard (Robert), V,
* Angleterre, I,
* Angleterre (tableaux de Cl. Lorrain pour l'), I,
Angoulême (Madame d'), en 1606, III,
Angoulême (la duchesse d'), II,
Anguier (les), S., I,
Anguier (Michel), S., I,
Anguier le jeune, V,
Anisson (Jean), imp., I,
Anisson (Laurent), imp., I,
* Anjou, I,
Anjou, Artistes nés en, I,
Anjou (Charles II d'), roi de Naples, V,
Anjou (Charles d'), fils du roi René, IV,
Anjou (Marie d'), femme de Charles VII, III,
Anjou (le duc d'), ensuite Henri III, III,
Anjou (le duc), depuis duc d'Orléans, frère de Louis XIV, II,
Anjou depuis Philippe V, II,
Annales archéologiques, IV,
Anne d'Autriche (la reine), I,
Anne de Bretagne, I,
Anne de Jésus (la mère), III,
Anne de saint Barthélemy (la mère), III,
Anne-Marie (soeur), III,
Anne-Thérèse de saint Augustin (la mère), III,
Annedouche (Joseph-Alfred), G., V,
Annelets, devise de Charles VI, V,
Annuaire des artistes, VI,
Anonymiana, VI,
Anselme (dom), II,
Anselme (le Père), I,
Anselme (l'abbé Antoine); I,
Anthiaume (famille des), VI,
Anthoine (Dominique), receveur du duc de Lorraine, IV,
Anthoine (Nicolas), trésorier de Lorraine, IV,
Anthon (baron d'), I,
* Antibes, IV,
Antin (Louis-Antoine Pardaillan de Gondrin, marquis et ensuite duc d'), I,
Antinoüs, statue antique de bronze, VI,
Antique (à l'), IV,
Antoine, cocher, I,